

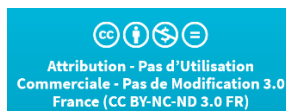


Kévin Buton-Maquet

L'individualité militaire et ses vertus. Ethique et écrits tactiques de la Révolution française à la décolonisation

BUTON-MAQUET Kévin. *L'individualité militaire et ses vertus. Ethique et écrits tactiques de la Révolution française à la décolonisation*, sous la direction d'Isabelle DELPLA, Université Jean Moulin (Lyon 3), 2020.

Disponible sur : <http://www.theses.fr/2020LYSE3028>



Document diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification** »
Vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.



N°d'ordre NNT : 2020LYSE3028

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON
opérée au sein de
L'Université Jean Moulin Lyon 3

Ecole Doctorale N° 487
Philosophie, Histoire, Création, Représentation

Discipline de doctorat : Philosophie
Mention : Ethique, Politique, et Droit

Soutenue publiquement le 29/06/2020, par :
Kévin BUTON-MAQUET

L'individualité militaire et ses vertus.
Ethique et écrits tactiques de la
Révolution française à la décolonisation

Devant le jury composé de :

Jean-Vincent HOLEINDRE, professeur à l'université Paris 2 Sorbonne Assas, Président
Sophie GUERARD DE LATOUR, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon
Sorbonne, Rapporteur
Ghislain WATERLOT, professeur à l'université de Genève, Rapporteur
Hervé DRÉVILLON, professeur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Examineur
Cécile FABRE, professor of political philosophy, All Souls College Oxford, Examinatrice
Christopher KUTZ, professor of Law, university of California Berkeley, Examineur
Isabelle DELPLA, professeure à l'université Jean Moulin Lyon 3, Directrice de thèse

À Judith, Yann et Marjorie

REMERCIEMENTS

Au sortir d'une thèse à laquelle on a consacré le plus clair de ses forces durant près de cinq années, on s'aperçoit avec ironie qu'elle appartient davantage à la somme de celles-eux qui nous ont aidés, inspirés et portés au long de son écriture. Ce texte leur doit tout dans ses parties fortes, et pas assez dans ses parties faibles. Telle idée, tel développement, telle lecture est le fruit d'une intuition qui fut la leur et que je n'eus qu'à laisser mûrir en son temps. Je tiens toutefois à remercier particulièrement Jean-Michel Knutsen et Gauvain Leconte-Chevillard, pour leurs patientes relectures et commentaires, ainsi que pour tous les échanges inestimables que j'ai pu avoir avec eux. Ce travail n'aurait pas été possible sans leur amitié.

C'est également pour ces échanges intellectuels riches que j'évoque mes collègues, professeur·e·s ou doctorant·e·s, de Lyon, de Genève ou d'Oxford. Que ce soit comme doctorant sous contrat à l'université Jean Moulin Lyon III, comme assistant à l'université de Genève, ou comme simple invité à Oxford, j'ai toujours été accueilli avec la plus grande bienveillance et dans des conditions financières privilégiées.

Bien sûr, chaque page qu'on lira doit énormément au travail et au soutien d'Isabelle Delpla et Cécile Fabre. Elles ont mis leur rigueur et leur exigence intellectuelle au service d'un doctorant dont le travail s'est trouvé grandi. Elles ont toutes deux placées leur confiance en quelqu'un qui n'avait alors à son actif qu'un vague diplôme et un bref passage sous les drapeaux. Non content de me soutenir, elles m'ont accueillie, l'une à Lyon en me proposant un contrat doctoral, l'autre à Oxford pour un séjour de recherche, et ont su m'encourager à chaque fois que mon courage vacillait. Je ne saurais assez les remercier pour leur aide.

Toute ma gratitude va également à mon père, Philippe, pour ses conseils et le libre accès qu'il m'offrit à sa bibliothèque personnelle, à Marielle, pour le soutien inconditionnel d'une mère à son fils, ainsi qu'à mes beaux-parents Corinne et Yves pour l'aide qu'ils m'ont apporté en me soulageant de mes devoirs familiaux au cours de journées précieuses qui ont pu être mises à profit pour avancer dans la rédaction. Je n'oublie pas également mes amies Lauriane, Anne, Charlotte, Gladys, Maéva et tou·te·s les autres qui, je l'espère, se reconnaîtront.

Enfin, je ne serais jamais parvenu au bout de cette entreprise sans le soutien indéfectible de mon épouse, Marjorie Maquet. Non contente de m'avoir supporté durant des années qui ne furent pas sans lourdeur, elle a pris le soin de relire ce travail et d'y apporter des corrections et des précisions qui m'ont été fort utiles. Si je la cite en dernier, c'est qu'elle est la première raison d'être de cette thèse.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION.....	13
I. LE SOLDAT EN SITUATION : LA CITE, LA GUERRE	13
(i) <i>La critique de l'individualisme libéral.</i>	13
(ii) <i>Une triple hypothèse.</i>	18
(iii) <i>L'« oubli de la situation » du soldat ?</i>	20
II. L'ECRITURE MILITAIRE DE L'ENTRE-GUERRE	23
(i) <i>Stratégie, tactique et éthique militaires.</i>	23
(ii) <i>Écrire entre les guerres.</i>	25
III. DES INDIVIDUS ET DES VERTUS	29
(i) <i>Définitions de l'individualité.</i>	29
(ii) <i>Découpage historique.</i>	31
(iii) <i>Plan de la thèse.</i>	33
CHAPITRE I. L'ARMEE ET L'INDIVIDUALISME.	
DEBAT CONTEMPORAIN ET ETAT DE L'ART.....	43
I. L'ARMEE, ULTIME REMPART CONTRE L'INDIVIDUALISME ?	44
(i) <i>Le paradigme de la décadence.</i>	47
(ii) <i>La critique de « l'individu-roi » dans les écrits militaires contemporains.</i>	51
II. L'INDIVIDUALISME NARCISSIQUE DANS LA PHILOSOPHIE POLITIQUE FRANÇAISE.....	58
(i) <i>De l'individualisme révolutionnaire à l'individualisme narcissique.</i>	59
(ii) <i>Du sujet autonome à l'individu indépendant.</i>	61
III. ÉTAT DE L'ART	66
(i) <i>L'individualité militaire dans les sciences sociales.</i>	66
(ii) <i>L'individualité militaire dans les théories de la guerre juste.</i>	70
(iii) <i>L'œuvre séminale de Michel Foucault.</i>	76
IV. CONCLUSION	80
CHAPITRE II. L'INDIVIDUALITE MILITAIRE ET LES VERTUS.....	83
I. LE DOUBLE CRITERE DE L'INDIVIDUALITE	84
(i) <i>Définition métaphysique de l'individualité.</i>	86
(ii) <i>Individualité élémentaire et singulière dans la doctrine des armées.</i>	87

(iii) Deux modèles tactiques incompatibles.....	90
II. À LA RECHERCHE D'UNE ETHIQUE DE L'INDIVIDU	92
(i) Individualité et morale.	92
(ii) Éduquer à la vertu. L'enseignement de l'éthique dans les centres de formation d'officiers.	95
(iii) Investir les vertus.	98
III. FIGURES DE L'INDIVIDUALITE MILITAIRE ET JALONS HISTORIQUES.....	101
(i) Les mutations de l'individualité héroïque.	101
(ii) L'individualité tactique et la vertu du courage.	104
(iii) L'individualité républicaine : les vertus du patriotisme et de la loyauté.....	107
(iv) L'individualité exemplaire de l'officier subalterne.	108
(v) L'individualité dissidente et la désobéissance.	111
IV. CONCLUSION	112
CHAP. III. PUYSEGUR ET L'AMBITION SCIENTIFIQUE DE LA TACTIQUE	115
I. PUYSEGUR ET L'ART DE LA GUERRE	116
(i) La « réduction en art » de la guerre de la Renaissance à Richelieu.	117
(ii) La vie de Puysegur et le renouveau des études militaires au XVIII ^e siècle.....	119
II. L'ART DU MOUVEMENT CHEZ PUYSEGUR	123
(i) La raison de la tactique.	123
(ii) Un art géométrique de la guerre.	125
II. LA TACTIQUE, SCIENCE DES CORPS FLEXIBLES	130
(i) La recherche régressive d'un élément atomique.	130
(ii) Une tactique sans volonté antagoniste.	134
(iii) Une tactique fondée sur l'indépendance vis-à-vis de l'adversaire.	138
III. CONCLUSION	140
CHAPITRE IV. LA VERTU DE PATRIOTISME.	
GUIBERT ET L'ESSAI GENERAL DE TACTIQUE	143
I. LE SOLDAT D'ANCIEN REGIME DANS LA SOCIETE FRANÇAISE.....	144
(i) De l'ostracisme politique du soldat d'Ancien Régime à son cloisonnement géographique.....	145
(ii) Le soldat regagne les pénates de la cité.....	148
II. GUIBERT ET L'ESSAI GENERAL DE TACTIQUE	151
(i) Jacques de Guibert, militaire philosophe.	151
(ii) L'Essai général de tactique dans Surveiller et punir de Michel Foucault.	152
(iii) Le combattant individuel contre les abstractions de la théorie.	157
III. L'IDEE DE NATION (ET SES AMBIGUÏTES)	162
(i) Une discipline nationale.....	162
(ii) Politique intérieure et politique extérieure.....	165
(iii) L'Essai : « rêve militaire » ou « délire d'un citoyen » ?.....	170
IV. CONCLUSION	177
CHAPITRE V. L'ENNUI ET LA PEUR.	
LA PSYCHOLOGIE DU SOLDAT CHEZ VIGNY ET ARDANT DU PICQ.....	181
I. ALFRED DE VIGNY « ENTRE L'ECHO ET LE REVE DES BATAILLES ».....	182
(i) 1815-1848 : l'armée sans l'Empereur.	182
(ii) La mise en récit de la vie militaire.	185
(iii) Individualisation de l'honneur dans Grandeur et servitude militaires.	187
II. LA PEUR ET LE COURAGE DANS LES ETUDES SUR LE COMBAT D'ARDANT DU PICQ	192

(i) 1848-1870 : le rôle du progrès technique.	192
(ii) « Rien n'est changé dans le cœur de l'homme. »	196
(iii) Une passion contre une autre.	205
III. L'EDUCATION AU COURAGE	209
(i) La vertu du courage comme propriété émergente.	209
(ii) Le courage, vertu intellectuelle.	211
IV. CONCLUSION	216
CHAPITRE VI. LA FRATERNITE D'ARMES DANS LE ROLE SOCIAL DE L'OFFICIER DE LYAUTEY.....	219
I. LYAUTEY DANS L'ARMEE FRANÇAISE.....	220
(i) L'apostolat d'un jeune saint-cyrien.....	220
(ii) La vie de caserne à la fin du XIX ^e siècle.	225
II. LE « FRANÇAIS INDIVIDU » DANS LE ROLE SOCIAL DE L'OFFICIER	228
(i) Faire l'unité de la nation.....	229
(ii) À l'école des hommes.	232
(iii) « L'individualité morale » du soldat.	235
(iv) Un pacte républicain entre l'armée et la société ?	240
III. LA FRATERNITE D'ARMES COMME VERTU.....	242
(i) Définition de la fraternité d'armes.....	243
(ii) La vertu comme expression de l'unité de la personnalité.	245
(iii) L'individu et la communauté.....	250
IV. CONCLUSION	253
CHAPITRE VII. LES FORCES MORALES DANS LE DRESSAGE DE L'INFANTERIE DE GRANDMAISON	259
I. LE COMBATTANT INDIVIDUEL DANS LA GUERRE MODERNE	260
(i) La guerre moderne et ses « batailles de soldats ».....	262
(ii) L'influence des sciences humaines et de la psychologie de Gustave Le Bon.....	267
(iii) Forces morales ou vertu du courage ?	270
II. GRANDMAISON ET LES FORCES MORALES	273
(i) Mettre la peur à profit.	275
(ii) Les trois principes de la tactique de Grandmaison.....	278
(iii) Les vertus du chef colonial dans La force noire de Mangin.	283
(iv) Bilan des forces morales.....	287
III. CONCLUSION	292
CHAPITRE VIII. FOI ET MYSTIQUE DE LA NATION (I). LA MORT GEMELLAIRE DE PSICHARI ET PEGUY	299
I. ERNEST PSICHARI, « SAINT DE PLATRE DANS UNE NICHE D'EGLISE »	301
(i) L'écrivain du nationalisme ?	301
(ii) La mort d'Ernest Psichari.....	304
II. LE « SINGULIER MYSTICISME » DE L'APPEL DES ARMES.....	307
(i) Apprendre à servir.....	308
(ii) L'initiation à la sexualité.....	317
(iii) Le sacrifice manqué.	319
III. LA FABRIQUE D'UN SAINT. LE LIEUTENANT PEGUY	324
(i) La mort d'un « chic type ».....	324
(ii) Péguy mis en musique (militaire).....	330
(iii) Du témoignage à l'hagiographie.	333

IV. CONCLUSION	337
CHAPITRE IX. FOI ET MYSTIQUE DE LA NATION (II).	
DU MILITAIRE PHILOSOPHE AUX PHILOSOPHES MILITAIRES	341
I. L'AFFAIRE DREYFUS, DURKHEIM ET L'INDIVIDUALISME.....	342
(i) <i>Durkheim et la querelle de l'individualisme.</i>	342
(ii) <i>L'individualisme dans les écrits militaires.</i>	346
II. EMILE BOUTROUX ET LE DEBAT TACTIQUE FRANÇAIS	348
(i) <i>Les forces morales comme fait de la raison pratique ?</i>	349
(ii) <i>La « vertu collective » contre le « mauvais individualisme ».</i>	353
III. LES DISCOURS DE GUERRE DE BERGSON	356
(i) <i>La primauté de la force morale sur la force matérielle : un argument militaire</i>	358
(ii) <i>Le mysticisme du soldat français</i>	362
(iii) <i>« Mais pourvu que ce fut dans une juste guerre. »</i>	366
IV. APRES LA GUERRE, LA MYSTIQUE. LA FOI DANS LES DEUX SOURCES DE LA MORALE ET DE LA RELIGION.	368
(i) <i>La guerre comme expérience.</i>	369
(ii) <i>Patriotisme clos et patriotisme ouvert.</i>	373
V. CONCLUSION.....	376
CHAPITRE X. L'ÉVANGILE DU CHEF. DE GAULLE ET LE FIL DE L'EPEE	381
I. L'ART DE COMMANDER.....	382
(i) <i>Un art psychologique du commandement.</i>	384
(ii) <i>L'Évangile du chef</i>	390
(iii) <i>La voie bergsonienne</i>	397
II. INSTINCT ET INTELLIGENCE DANS <i>LE FIL DE L'EPEE</i>	402
(i) <i>La contingence de l'action de guerre.</i>	402
(ii) <i>Le caractère, « vertu des temps difficiles ».</i>	410
(iii) <i>Le militaire et le politique.</i>	417
III. CONCLUSION	421
CHAPITRE XI. L'HONNEUR D'UN COMMANDANT.	
LES MEMOIRES D'HELIE DE SAINT MARC.....	425
I. « UNE TRACE SUR LE SABLE DE L'HISTOIRE »	426
(i) <i>Jeunesse, résistance et déportation (1922-1945).</i>	428
(ii) <i>La guerre d'Indochine (1945-1954).</i>	431
(iii) <i>L'Algérie et le putsch des généraux (1954-1961).</i>	433
(iv) <i>« J'attends la nuit qui vient » (1961-2013).</i>	434
II. LE HEROS SANS NATION	435
(i) <i>La crise du récit national.</i>	436
(ii) <i>Le sens par l'idéal.</i>	437
III. « L'HONNEUR DE VIVRE »	441
(i) <i>L'ambiguïté de l'honneur</i>	442
(ii) <i>Une éthique ouverte</i>	446
IV. CONCLUSION	451
CONCLUSION.....	455
I. L'AMBITION SCIENTIFIQUE D'UNE TACTIQUE ELEMENTAIRE	455
(i) <i>L'individualisme ou l'ennemi intime.</i>	455
(ii) <i>Individualité élémentaire et individualité singulière.</i>	458

(iii) <i>Façonner le corps, façonner l'esprit</i>	460
II. CONSTRUIRE UNE TACTIQUE SUR LA SINGULARITE	462
(i) <i>Une tactique de la singularité chez Guibert et Ardant du Picq</i>	463
(ii) <i>La personnalité morale du soldat : Lyautey, de Gaulle, Hélie de Saint Marc</i>	465
III. LA PHILOSOPHIE ET LA PENSÉE MILITAIRE	468
(i) <i>Le double écueil de l'antilibéralisme et de la fusion</i>	468
(ii) <i>La technique et la vertu</i>	471
(iii) <i>Habitus et virtus</i>	473
(iv) <i>Les vertus militaires entre le clos et l'ouvert</i>	476
BIBLIOGRAPHIE	487
INDEX NOMINUM	505
INDEX RERUM	513
ANNEXE	520
L'INDIVIDUALITÉ MILITAIRE DANS LES ÉCRITS MILITAIRES CONTEMPORAINS	520
(i) <i>Méthodologie et composition de listes d'ouvrages d'éthique militaire</i>	520
(ii) <i>Typologie des écrits touchant l'éthique militaire</i>	523

INTRODUCTION

I. LE SOLDAT EN SITUATION : LA CITE, LA GUERRE

(i) La critique de l'individualisme libéral.

Il n'est pas un seul régiment de France et de Navarre qui ne compte un adjudant-chef de quinze ans de service pour se plaindre de « l'individualisme » des engagés volontaires actuels, comparé à l'esprit de corps d'antan dont il serait le dernier et le meilleur représentant. Cette opposition relève d'un lieu commun : d'un côté les sociétés libérales qui promeuvent une vision économique de l'individu, centré sur son intérêt particulier et sa propension à consommer ; de l'autre, une institution militaire qui prône des valeurs supposées étrangères au libéralisme, comme le sacrifice de soi, la cohésion et le goût de la discipline. Le fonctionnement de l'institution militaire, ainsi que les valeurs qu'elles prônent, paraissent bien exprimer une contradiction permanente vis-à-vis des démocraties libérales. L'institution militaire repose en effet sur l'obéissance stricte à la hiérarchie, obéissance qui a longtemps été pensée comme devant être sans réserve, même dans les cas où les ordres donnés étaient illégaux. Cette obéissance est entretenue au quotidien par l'observation de la discipline, sous peine de sanctions lorsque celle-ci n'est pas respectée. De plus, l'exercice de certains droits

individuels est limité ou suspendu chez le soldat, comme le droit de manifester ou de se regrouper en associations professionnelles. Cette spécificité de l'outil militaire est justifiée par un impératif d'efficacité qui impose des aménagements de l'État de droit afin de permettre son maintien. Les armées des démocraties occidentales présentent ainsi l'aspect paradoxal d'une institution ayant pour but la survie de la société, mais ne pouvant remplir leur mission qu'en développant des normes de comportement singulièrement en tension avec les valeurs libérales de cette même société.

Dans la bouche de notre adjudant-chef, la critique de l'égoïsme des individus est opposée à un *ethos* collectif tenu pour éthiquement supérieur et plus exigeant. Toutefois, cette critique tournée contre l'individualisme libéral n'a pas cours uniquement au sein de la caserne. Elle est même devenue monnaie courante, en dehors de toute référence à l'armée, dans de nombreux discours publics qui y voient l'une des sources de la crise profonde traversée par le capitalisme et/ou les sociétés démocratiques. L'éloge de l'individu, de sa liberté et de ses droits, ne fait plus autant recette qu'auparavant, alors même que l'individu demeure le socle sur lequel nos institutions libérales sont bâties. Mentionnons simplement deux exemples de débats philosophiques qui ont atteint le grand public en proposant chacun sa propre version de cette critique de l'individualisme libéral. Aux États-Unis, le débat libéral-communautaire a conduit des penseurs comme Alasdair MacIntyre à creuser l'antagonisme entre une modernité qui rapporterait tout jugement moral à l'expression d'une préférence individuelle et subjective, et les vertus antiques qui tirent leur sens de leur inscription dans une culture morale particulière. En France, des philosophes comme Luc Ferry ou Alain Renaut, qui ne sont pas communautariens, ont pu adresser une critique analogue à l'encontre de ce qu'ils estiment être le dévoiement du sujet autonome par le désir d'indépendance de l'individu¹. Ce dernier, sous

¹ Il y a néanmoins bien des différences entre le premier auteur et les seconds, dont les vues seront davantage développées au premier chapitre. MacIntyre est tenté de rejeter dans son ensemble ce qu'il nomme le « projet des Lumières », c'est-à-dire la tentative de fonder rationnellement la morale, au nom de principes universels indépendants de toute conception particulière de la nature humaine. Chez Ferry et Renaut, en revanche,

une forme ou sous une autre, est désigné comme l'obstacle principal au déploiement d'une éthique robuste, qu'elle soit marquée au sceau des vertus ou de l'autonomie de type kantien.

Pourtant, au-delà de ce lieu commun et même à l'encontre de certaines thèses philosophiques plus argumentées, est-il si évident que l'individu soit, d'une part, opposé à la communauté, et d'autre part qu'il soit à l'origine d'une perte de substance morale dans nos sociétés libérales modernes ? La confirmation ou non d'une telle thèse, sur le plan historique, ne saurait s'appliquer à meilleur objet que celui de l'institution militaire. En effet, comme nous le soulignons à l'instant, l'armée est perçue et se perçoit elle-même actuellement comme la principale source de résistance à l'individualisme ambiant. Et de fait, elle promeut activement au sein de ses membres une morale qui se veut collective et dont nous verrons qu'elle fait un grand usage du vocabulaire et du champ conceptuel des éthiques des vertus. À ce titre, elle est tantôt portée aux nues par ceux qui en attendent la restauration morale de la jeunesse, tantôt critiquée par ceux qui ne veulent y voir qu'une entreprise de déshumanisation. Dans les deux cas, contre l'idéal moderne de l'individu libéral, l'armée fait barrage. Par conséquent, si nous pouvions démontrer que, même dans l'institution la plus hostile à certains traits contemporains de l'individualisme libéral, non seulement il existe une conception riche de l'individualité, mais que celle-ci contribue en outre à la constitution et au maintien d'une éthique robuste, nous aurions accompli un premier pas important vers une requalification du rôle positif de l'individu dans la philosophie politique contemporaine. Je défendrai la thèse selon laquelle l'armée possède véritablement une conception riche de l'individualité, et que celle-ci contribue à la constitution et au maintien d'une éthique robuste.

Touchant le premier point, certaines remarques liminaires d'ordre sociologique suffiront à nuancer le tableau que nous brossions à l'instant d'un soldat devant renoncer à toute individualité, à son libre-arbitre comme à ses droits. Le processus d'éducation et de

l'appréciation des Lumières est nettement positive, même s'ils reconnaissent que l'idéal du sujet autonome (dont Kant fournirait l'expression la plus haute) a été partiellement subverti par des philosophies ultérieures qui ont mis trop unilatéralement l'accent sur les préférences privées et l'indépendance de l'individu.

formation professionnelle réalisée par l'institution sur ses recrues tout au long de leur carrière peut effectivement être interprété comme un travail, non de déshumanisation, mais d'individualisation progressive du soldat, selon des modalités différentes. Il s'effectue d'abord un mouvement de translation : la recrue est invitée à passer de modes d'individualisation anciens à d'autres tenus pour conformes à l'idéal de vie militaire. Elle abandonne ainsi l'expression de certaines singularités dans sa tenue, dans sa coupe de cheveux, ses bijoux et jusque dans ses opinions. Les travaux de sociologie militaire ont largement insisté sur l'uniformisation à l'œuvre dès les premières semaines de la formation initiale et dont la marche en cadence est la représentation la plus frappante². Toutefois, ce processus d'uniformisation n'est pas un simple travail de standardisation, voire de déshumanisation par lequel il s'agit de se doter d'un soldat automate. L'individualisation s'effectue également par un travail compréhensif d'approfondissement : d'abord par la spécialisation progressive, qui fait que chaque soldat devient technicien parfois seul dépositaire de certaines compétences dans son unité. Ensuite, tout au long de sa carrière, le soldat s'initie aux subtilités de l'individualisation par la distinction : assimilation de traditions et de signes de reconnaissance propres à une arme, à un régiment, à une unité, modulation des tenues toutes les fois que le règlement n'impose pas la stricte uniformité. On retrouve ainsi, par d'autres voies, le réinvestissement d'attributs qui semblaient travailler dans le sens de l'uniformité, comme la chevelure ou les vêtements³. Les études de sociologie militaire et d'anthropologie, qui se concentrent souvent sur la période de formation initiale, où le façonnement disciplinaire du

² Jeanne TEBOUL, *Corps combattant. La production du soldat*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2017.

³ La coiffure constitue un signe de reconnaissance intéressant : la « youle » permet ainsi de reconnaître à coup sûr le saint-cyrien. Il s'agit de quelques mèches de cheveux gardées longues sur le devant du crâne, tout le prestige entre élèves consistant à tâcher de les laisser pousser le plus longtemps possible avant d'encourir la punition. De même, certaines coupes très rasées sur les côtés, avec un peu plus de hauteur sur le sommet du crâne, traduisent une attitude « pêchue », « mytho », *a priori* plus militaire que la coupe standard. Les mêmes remarques s'appliquent au port des vêtements, comme la tenue de combat qui est très personnalisée chez les fantassins, malgré les instructions officielles imposant l'uniformité. La tenue civile s'agrémente également de détails qui ne sont sans doute reconnaissables qu'au professionnel, mais permettent néanmoins d'afficher son individualité : sac à dos au motif camouflage des troupes américaines, souvent orné d'insignes ou d'écussons de toutes les unités où le soldat a servi.

corps et l'uniformisation sont prégnants, permettent mal d'apprécier le processus d'individualisation continuée durant la carrière militaire. Le passage sous les drapeaux, particulièrement au sein d'une armée professionnelle, n'a pas pour seule fonction de marquer symboliquement le passage à l'âge adulte, mais entend accompagner l'individu dans toutes les phases de sa vie et dans tous les aspects de son existence. C'est la manière dont s'est constituée historiquement ce qu'on pourrait appeler cette invention de l'individualité militaire que nous souhaiterions étudier ici. Plutôt que de partir d'une opposition stricte entre les valeurs de l'institution militaire et l'individu libéral moderne, nous souhaiterions plutôt défendre la thèse d'une interaction fine et de processus d'adaptation entre ces deux pôles tout au long de leur histoire commune.

Touchant le deuxième point, nous pouvons remarquer que l'individualité militaire est non seulement une notion plus riche qu'il n'y paraît de prime abord, elle joue également un rôle moral. Bien entendu, la critique de l'individualisme égoïste engendré par le laxisme des sociétés libérales ressortit déjà d'un jugement moral. Mais plus généralement, la façon dont est thématifiée l'individu militaire lui-même est au cœur d'enjeux qui sont de nature morale. Ce qui nous met justement sur la piste de notre propre problématique, c'est une ambivalence des écrits militaires relativement au statut moral de l'individu. L'individu est-il un problème technique à résoudre ou un agent moral à part entière ? Autrement dit, dans la littérature militaire jusqu'à nos jours, l'individualité est tantôt le rouage qui risque de gripper le mécanisme de la guerre, tantôt une personnalité qui possède un coefficient moral positif. Le soldat, en tant qu'il ressent des émotions, comme la peur ou la haine, en tant qu'il est un corps qu'il faut nourrir et qui s'épuise, est souvent pensé comme un facteur d'imprévisibilité et d'aléatoire de la manœuvre. Il s'agit alors de contrôler l'individualité dans ce qu'elle a d'irréductible à la raison, en la gérant comme une variable dans l'équation du tacticien. Mais le soldat représente aussi une opportunité dont le tacticien doit apprendre à tirer tout le profit

possible. On s'attend également à ce qu'il combatte d'une certaine manière, qu'il incarne certaines normes de comportements qui ne sont pas immédiatement dictées par des contraintes d'efficacité. Dans la littérature militaire, l'individualité militaire finit vite par déborder le cadre technique dans lequel on voulait la restreindre, pour investir le champ de la morale.

(ii) *Une triple hypothèse.*

Afin de nous guider dans ce qui se veut une généalogie de l'individualité militaire, présentons trois hypothèses qui feront office de fil d'Ariane tout au long de notre travail. Selon la première, loin d'être ignoré par l'institution militaire, celle-ci prend en compte l'individualité et s'efforce de l'intégrer à son fonctionnement. Elle se dote, le plus souvent implicitement, de conceptions de l'individualité militaire qui ont pour but de répondre aux défis qui sont les siens à différentes époques. Ces conceptions sont suffisamment diverses pour entrer en tension les unes avec les autres, suffisamment fécondes pour intéresser la philosophie. En ceci, nous nous appuyons du reste sur la recherche récente en histoire, qui a conduit à une appréciation nouvelle des modalités d'individuation des soldats dans le cadre du combat et au-delà⁴.

La seconde hypothèse est celle d'un lien entre cette individualité militaire et les vertus. Les différents écrivains militaires convoqués n'opposent pas affirmation de l'individu (tenu pour égoïste ou égo-centré) et vertu militaire collective plus ou moins idéalisée. Contrairement à ce schéma répandu actuellement dans les milieux militaires, le processus d'individualisation du combattant qui se met en œuvre depuis la fin de l'Ancien Régime va de pair avec le développement d'un vocabulaire typique de ce que la philosophie nomme l'éthique des vertus. Selon la définition de la vertu morale qu'Aristote au livre II de l'*Éthique à Nicomaque*, « la vertu est une disposition acquise de la volonté, consistant en un juste milieu relatif à nous,

⁴ Nous renvoyons le lecteur à l'état de l'art, à la fin du chapitre I, où nous présentons très brièvement quelques unes des études qui nous ont été particulièrement précieuses.

lequel est déterminé par la droite règle et tel que le déterminerait l'homme prudent⁵ ». Une disposition est une tendance de certaines choses à se comporter d'une manière prévisible. Dans le cas de l'être humain, cette tendance est acquise, c'est-à-dire qu'elle est présente dans notre nature mais ne peut prospérer que par l'éducation et l'entraînement. Au fur et à mesure du développement de la tactique et de l'éthique militaires, la diffraction du combattant en différentes figures de l'individualité s'accompagne d'une diversification et d'un raffinement des différentes vertus qui lui sont nécessaires pour vaincre.

Le fait que les vertus morales puissent être perfectionnées par l'habitude et la répétition jusqu'à devenir une seconde nature est « très attractif [...] pour les militaires⁶ » : il laisse penser que la formation morale des soldats est susceptible de suivre le même modèle que leur formation technique, basée sur le *drill* et le développement d'automatismes. L'enjeu est alors, pour la pensée militaire, de développer un modèle tactique qui puisse non seulement rendre les soldats efficaces dans la mise en œuvre de leur savoir-faire technique, mais encore les élever par les mêmes moyens à l'excellence éthique. Mais cela suppose que puisse être établie une homogénéité suffisante entre l'apprentissage d'une compétence et l'acquisition d'une vertu, pour que l'institution militaire puisse enseigner l'une et l'autre par les mêmes moyens.

La troisième hypothèse s'affirme progressivement dans notre corpus. Elle nous conduit à reconnaître que le discours sur l'individualité vertueuse se structure selon une distinction qui pourrait se désigner en termes bergsoniens comme celle du clos et de l'ouvert. Le soldat se pense lui-même à la frontière entre l'intérieur et l'extérieur ; plus précisément, comme la sentinelle, il est à l'intérieur de la citadelle, mais garde le regard tourné vers l'extérieur — au point d'où l'ennemi doit surgir. Dans les différents écrits militaires que nous étudions, une dialectique fine se donne à lire entre l'élaboration interne de la clôture et

⁵ ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, 1106b36 (nous employons la traduction de Jules Tricot).

⁶ Peter OLSHOORN, *Military Ethics and Virtues: An Interdisciplinary Approach for the 21st Century*, London-New York, Routledge, 2011, p. 4, notre traduction.

l'attente de l'agression extérieure. Cette compréhension politique de l'intérieur et de l'extérieur⁷ s'affine progressivement pour se rapprocher du sens moral plus précis qu'assume la distinction du clos et de l'ouvert thématifiée par Bergson. Celle-ci tend alors à jouer le rôle d'un principe de normativité permettant de structurer et de hiérarchiser ces différentes vertus et leurs sphères d'application.

(iii) *L'« oubli de la situation » du soldat ?*

La question de l'individualité militaire, de son rapport à sa propre institution mais aussi au reste de la société, est d'autant plus instructive qu'elle constitue un point aveugle de la philosophie politique et morale contemporaine. L'intérêt de la philosophie pour la guerre est certes ancien. Toutefois, les grandes pensées philosophiques de la guerre n'ont-elles pas eu tendance à tomber dans un « oubli de la situation⁸ » du soldat ? Plusieurs philosophes s'intéressent par exemple aux rapports qui se nouent entre guerre et politique, souvent dans le sillage de Clausewitz. Dans un autre domaine, les théories de la guerre juste définissent les conditions normatives qui justifient certains conflits, pour ne s'intéresser qu'en second lieu à l'attitude individuelle du soldat combattant dans le cadre d'une guerre injuste. La décision morale, en l'espèce, court alors le risque d'être envisagée dans l'abstrait, non pas même en ignorant simplement les conditions de vie du soldat au cœur d'un conflit, mais en prêtant tout

⁷ Selon les auteurs, cette coupure peut recouvrir l'opposition entre la nation dans son ensemble et l'étranger en tant qu'ennemi. Mais elle peut également en venir à désigner l'armée elle-même, distinguée du reste de la société. La distinction entre le clos et l'ouvert, à mesure qu'elle s'imposera dans notre corpus, nous permettra de mieux distinguer les articulations morales entre ces différents sens.

⁸ Gerhard EBELING, *Dogmatik des christlichen Glaubens. Prolegomena. Teil 1: Der Glaube an Gott, der Schöpfer der Welt*, Tübingen, Mohr, 1987. Nous empruntons ce terme au théologien protestant Gerhard Ebeling, qui accuse en ces termes les grandes sommes de théologie dogmatique classique (dont la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin constitue l'exemple paradigmatique). Celles-ci définissent l'essence de Dieu et ses attributs en faisant préalablement abstraction du rapport de Dieu à sa création. Cette dernière n'est introduite qu'une fois l'autonomie et l'aséité de son auteur affirmées. Le dogmatisme tient ici à l'ambition de tenir un discours absolu sur le divin, c'est-à-dire séparé, délié (*ab-solutus*) de toute corrélation à une réalité humaine. Il en résulte une construction métaphysique abstraite, éloignée de la relation qui existe entre Dieu et sa créature. Ce qui est oublié dans l'enquête métaphysique, ce n'est donc pas son objet — qui au contraire n'a jamais été autant glorifié — mais la position concrète de l'être fini qui lui fait face. Cet oubli de la situation en théologie nous fournit une analogie éclairante pour penser la philosophie de la guerre. Cette dernière a en effet tendance à envisager la guerre à la manière dont la théologie dogmatique envisage Dieu : elle en fixe d'abord l'essence et les propriétés objectives, pour ne s'attacher qu'ensuite à en observer la relation qu'elle entretient avec les soldats qui la font. Voir Kévin BUTON-MAQUET, « L'oubli de la situation en éthique militaire », *Éthique, Politique, Religions*, 2017, vol. 11, n°2, pp. 139-158.

aussi peu d'attention au quotidien de la vie de caserne, où s'apprend pourtant l'*ethos* militaire⁹.

Nous souhaiterions plutôt envisager l'agent moral *en situation*, en l'occurrence celle du combattant en relation à la guerre, en relation à l'institution militaire, en relation à la société civile. Nous faisons l'hypothèse selon laquelle une théorie morale (du moins lorsqu'elle se prétend pertinente pour penser un phénomène social complexe comme la guerre) ne peut pas être formulée en termes absolus, c'est-à-dire séparés des rapports que l'agent entretient à son milieu, sans risquer d'être irrémédiablement faussée. Cela signifie que la normativité n'est pas un point de départ, mais un point d'arrivée de la théorie morale. Auparavant, il s'agit de replacer les vertus individuelles dans les récits et les mythes qui leur donnent chair et qui fournissent le contexte dans lequel reconnaître et appliquer celles-ci. Le pari d'une telle étude est que le discernement moral puisse se faire au sein de différentes traditions, différentes compréhensions de ce que recouvre l'honneur, la loyauté, le courage, etc. Certains écrits sont suffisamment riches pour être considérés par leurs lecteurs militaires comme encore pertinents pour l'exercice de leur métier. Cela implique que leur sens ne s'épuise pas dans le contexte restreint de leur énonciation, mais qu'il est susceptible de recevoir plusieurs interprétations et d'éclairer de différentes façons le comportement du soldat à différentes époques. La théorie morale, à son tour, doit s'efforcer de replacer l'acte de guerre dans un réseau de sens qui déborde le contexte immédiat de celui-ci.

Une part de l'ignorance réciproque qui subsiste entre la pensée militaire telle qu'elle s'élabore au sein de l'institution et la philosophie pourrait être résorbée si cette dernière prenait en compte la perspective du soldat lui-même. En effet, les philosophes qui prennent la guerre pour objet ont généralement l'intention de parler *pour* les militaires, c'est-à-dire de

⁹ Encore faudrait-il apporter bien des nuances à de tels jugements, et faire droit en particulier aux analyses séminales de Michel Foucault dans *Surveiller et punir*. Si notre propre démarche méthodologique et nos résultats sont différents des siens, il est indéniable que nos propres travaux n'auraient pas pu voir le jour sans la capacité qui fut la sienne à ouvrir de nouveaux champs d'exploration à la philosophie. Le débat qui doit s'engager avec lui, comme avec le reste de la philosophie politique et morale contemporaine, mérite donc d'être repris plus en détail dans l'état de l'art placé à la fin du chapitre I.

telle manière que leur théorie puisse être éclairante et féconde pour les armées. Ce n'est sans doute pas leur but principal, mais peu d'entre eux admettraient écrire une théorie entièrement déconnectée de la pratique. Ils sont invités à donner des conférences dans des académies militaires, on les reçoit et on les écoute poliment ; pourtant il n'est pas rare que se dégagent de ces rencontres le sentiment d'une incompréhension mutuelle malgré leurs intérêts communs. Aux yeux de soldats, ces théories pourront paraître manquer de pertinence, car elles se concentrent sur la guerre dans son acception étroite, c'est-à-dire le conflit qui oppose deux États et/ou groupes armés pour le contrôle d'un territoire, de ressources, etc. Ce qui précède la lutte armée ou ce qui la suit n'intéresse la philosophie que dans la mesure où cela permet de restituer l'intelligibilité du combat ou d'en évaluer la moralité¹⁰. Or, le combat n'est qu'une fraction de la vie militaire, par rapport à toutes les activités qui le précèdent et le suivent. Ce sont ces activités qui, en ayant pour fonction de préparer la guerre, lui confèrent son sens. Pour le soldat, la guerre est ce qu'on pourrait appeler un *horizon* (en s'inspirant librement d'un terme technique de la phénoménologie heideggerienne), c'est-à-dire la finalité de l'action militaire, en tant que la visée de cette fin conditionne et oriente l'existence du soldat ainsi que sa formation technique et éthique. En effet, la préparation du soldat à la guerre occupe la grande majorité de sa carrière. Le combat à proprement parler, si même il survient, en occupe comparativement une portion de temps très courte. Avant ce temps, le soldat est nourri des récits sur la guerre colportés par la culture militaire. Après ce temps, son expérience personnelle de la guerre s'insère dans ces récits et prend sens (ou non) par rapport à eux. Ainsi, au-delà du temps de l'action, le soldat doit assumer le poids moral de ses choix pour le restant de ses jours. C'est là l'indice que le moment décisif de la bataille ne doit pas être surévalué par rapport aux temps de l'anticipation, de la remémoration et de la

¹⁰ De ce point de vue, nous rejoignons Foucault qui se garde de cette tendance de la philosophie à ne traiter que du combat et non pas de l'armée dans son fonctionnement quotidien. Nous verrons que nous pouvons plutôt lui reprocher l'excès inverse, celui de n'envisager que la structuration interne de l'institution militaire, sous l'aspect de la discipline, sans tenir suffisamment compte de sa finalité externe, qui consiste bien à combattre.

reconfiguration.

II. L'ÉCRITURE MILITAIRE DE L'ENTRE-GUERRE

(i) *Stratégie, tactique et éthique militaires.*

Nous venons de voir que l'une des conséquences de l'oubli de la situation du soldat est la concentration de la philosophie sur le moment du combat, qui malgré son importance ne peut pas être envisagé indépendamment de l'horizon qui lui donne du sens. Une seconde conséquence est que, jusqu'à présent, la philosophie s'est principalement intéressée à la stratégie. *A contrario*, notre propre étude se situe davantage à la croisée de la philosophie et de la tactique. Revenons sommairement sur la distinction entre ces deux disciplines que sont la stratégie et la tactique. La tactique, entendue comme mode scientifique d'agencement et de coordination d'une troupe en fonction d'un objectif militaire, émerge comme discipline à part entière vers le milieu du XVIII^e siècle. En 1770, Mesnil Durand peut encore observer que « nous n'avions, il y a vingt ans, aucun ouvrage de tactique... La tactique était encore si peu connue, qu'on sait à peine ce que c'est que Tactique, que même sur son objet et sa définition, les Militaires ne sont pas bien d'accord entre eux¹¹. » Elle est de plus mal distinguée de la stratégie, qui se constitue comme science à peu près au même moment. La classification, devenue classique, entre la politique (qui fixe les buts de la guerre), la stratégie (qui met en œuvre les moyens appropriés à la réalisation de cette finalité politique) et la tactique (qui met en œuvre ces moyens dans le contexte de la bataille elle-même), ne sera nettement fixée qu'avec Clausewitz, c'est-à-dire au début du XIX^e siècle. À titre préliminaire, disons simplement de la tactique qu'elle se situe à une échelle appropriée à la prise en compte des individus, alors que ceux-ci peuvent plus aisément être négligés dans un traité de stratégie. La tactique consiste ainsi à penser les interactions complexes entre le soldat individuel, dans

¹¹ François-Jean de MESNIL-DURAND, *Fragments de tactique*, Paris, Charles-Antoine Jambert, 1774, p. 7, cité par Hervé COUTAU-BÉGARIE, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 2003, p. 112.

toutes ses dimensions, et les différents éléments qui lui sont extrinsèques, en particulier son milieu (la nature du terrain notamment), ses alliés (à commencer par ses camarades de combat) et enfin son ennemi.

Le corpus que nous allons étudier ne dessine donc pas tant une histoire de la stratégie qu'une histoire philosophique de la tactique. Si le combattant individuel, dans sa quotidienneté, n'affleure guère dans la réflexion stratégique, il nourrit beaucoup plus les écrits tactiques, c'est-à-dire ce genre littéraire qui s'intéresse moins aux finalités dernières du conflit établies par la stratégie, qu'aux moyens à mettre en œuvre, à une échelle plus ou moins locale, pour réaliser ces finalités. Nous nous éloignons ainsi de l'image classique de la guerre telle qu'on l'obtiendrait à partir de la lecture de Clausewitz et d'Aron, en passant par Jomini ou Liddell Hart.

Ajoutons que nous prenons le terme de tactique en un sens large, incluant en particulier ce qui relève plus précisément de l'éthique militaire. En effet, durant l'ensemble de notre période, les écrivains militaires mêlent indissolublement considérations tactiques et éthiques dans leurs ouvrages. Dans les commencements de notre période, en effet, les traités de tactique ne sont pas uniquement l'analyse, par exemple, des mouvements de troupe dans un espace, mais regorgent de considérations sur ce que doit être un bon officier. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la littérature militaire entame sa mue vers un corpus bipartite, avec d'un côté une tactique au sens contemporain du terme, comme science de la combinaison des mouvements des différentes armes, et de l'autre une éthique militaire. La tactique devient alors une doctrine beaucoup plus technique et codifiée, facilitant son apprentissage standardisé par les unités, mais délaissant les considérations psychologiques ou morales¹². Ce moment de divorce entre tactique et éthique, qui n'est pleinement réalisé qu'après la décolonisation, marque assez naturellement le terme de notre parcours historique,

¹² Pour des exemples récents de cette tactique « standardisée », voir ARMÉE DE TERRE, *Tactique générale*, Paris, Economica, 2008 ; Michel YAKOVLEFF, *Tactique théorique*, 3^e éd., Paris, Economica, 2016.

dans la mesure où nous nous intéressons ici surtout à la convergence entre ces deux pôles. Après cette date, le versant proprement éthique de la réflexion militaire, en revanche, se développe dans une bien plus grande liberté doctrinale vis-à-vis de l'institution que ne le fait la tactique¹³. Puisant à la psychologie et à la sociologie militaires, au roman ou à l'histoire, l'éthique militaire présente une diversité de formes exploratoires et de genres littéraires qu'il nous faudra prendre en compte.

(ii) *Écrire entre les guerres.*

Les écrits militaires sont le lieu d'expression privilégié de cet horizon éthique qui donne sens à la guerre. L'écrit n'est pas simplement un support utile au philosophe pour retracer l'histoire de l'identité militaire. Pour les militaires eux-mêmes (principalement les officiers), l'écriture est le moyen privilégié pour contourner les contraintes qui restreignent leur parole. Malgré le rôle de l'oralité dans la transmission des rites et des traditions, cet *ethos* militaire s'appuie amplement sur l'écrit. Le devoir de réserve fonctionne encore aujourd'hui comme une inhibition de la parole militaire, dont la transgression comporte des risques en termes de carrière¹⁴. En comparaison, l'écriture est moins sanctionnée et manifeste à ce titre un espace de liberté.

De plus, et plus profondément sans doute, l'écrit participe d'une mise en forme de l'expérience guerrière elle-même. Comme nous le disions à l'instant, l'écrit introduit une médiation entre le soldat et une guerre qu'il ne connaît pas directement. On pourrait donc aller jusqu'à affirmer que l'écriture militaire est essentiellement un art de l'entre-guerre, c'est-à-

¹³ Les manuels d'éthique militaire, au sens d'ouvrages publiés à destination de lecteurs officiers et sous-officiers et exprimant, sinon la doctrine officielle des armées, du moins l'opinion orthodoxe de la haute hiérarchie militaire, ne datent que des années 2000. Dans la mesure où notre période historique s'achève à la fin des guerres de décolonisation, nous n'en traiterons pas de manière systématique. Ces manuels sont toutefois d'un grand intérêt à titre de source primaire. Au chapitre II, ils nous permettront notamment de préciser l'histoire de la réception de notre corpus, puisqu'ils se réfèrent abondamment à certains textes considérés comme des classiques de la littérature militaire.

¹⁴ Récemment, on peut songer au cas du général Vincent Desportes, limogé en 2010 par le ministre de la Défense de l'époque, Hervé Morin, pour avoir critiqué publiquement la stratégie de l'OTAN en Afghanistan. Ou encore, celui du général Soubelet, remplacé à la suite de son audition par une commission de l'Assemblée Nationale en 2014, au cours de laquelle il avait critiqué la politique pénale du gouvernement.

dire qu'elle se situe dans l'entre-deux de la guerre achevée et de celle qui est encore à faire. Le soldat, disait Vigny, se tient « entre l'écho et le rêve des batailles¹⁵ ». L'expérience paroxystique de la guerre est ainsi un point focal de l'écriture militaire, un point toutefois qui n'est jamais contemporain de l'acte d'écrire, mais toujours situé dans son passé ou dans son avenir. Dans son passé, dans la mesure où l'écrivain ou le lecteur d'ouvrages militaires opèrent sur une matière qui est celle des guerres qui se sont déjà produites, qu'elles aient été vécues par l'individu lui-même ou qu'elles hantent la tradition militaire. Dans son avenir, dans la mesure où la guerre est l'horizon de l'écriture ou de la lecture : il s'agit de prévenir la défaite, préparer la revanche, ou simplement passer par anticipation de la guerre littéraire à l'expérience de la guerre réelle. L'écriture militaire devrait donc être envisagée non seulement comme source historique primaire, mais encore comme geste figuratif de la guerre, celle-ci étant à la fois l'expérience limite, introuvable du combattant, et l'horizon constitutif de son éthique et de sa culture.

Ce souci d'exprimer ce qu'est la guerre en vérité et de la rendre, sinon rationnelle, du moins intelligible, constitue le premier critère de sélection des ouvrages de notre corpus (nous pouvons l'appeler un critère de véridicité). Les textes de notre corpus font ainsi le pari du sens en cherchant à dire la guerre. À la différence du roman de guerre, par exemple, sa forme est dictée par une finalité externe qui n'est pas simplement l'auto-déploiement de la fiction. Le texte est tenu par l'expérience de vérité de la guerre elle-même comme réalité objective, imposant brutalement sa loi à chacun. Cet écart entre le monde du texte et la réalité qu'il cherche à dire fonde à la fois une distance irrémédiable de l'un à l'autre, mais également une allégeance du premier à la seconde.

Ce critère nous a conduit à ne retenir dans notre corpus aucune œuvre de fiction guerrière. Aucune, ou presque. En effet, ce critère employé seul est certes suffisant pour la

¹⁵ Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur militaires* (1835), Paris, Gallimard, 1992, p. 33.

période historique qui va de la fin du XVIII^e à la fin du XIX^e siècles¹⁶, puisqu'il existe une frontière assez étanche entre la fiction, comme la poésie ou le roman, et les écrits militaires, qui prennent pour la plupart la forme de traités, d'essais ou de mémoires. Au tournant du XX^e siècle toutefois, on voit apparaître certains textes qui, tout en se présentant explicitement comme des fictions, sont écrits par des militaires de carrière et semblent vouloir exprimer une vérité essentielle de la guerre ou de l'institution militaire. Le recours à la fiction, au roman en particulier, est alors un moyen de renouveler les formes traditionnelles de l'expression militaire pour toucher du doigt un aspect inaperçu par les habituels traités de tactique. Certains de ces ouvrages ont eu, de plus, une grande influence sur la pensée militaire successive, et peuvent donc être considérés comme des contributions à part entière à la constitution de l'individualité militaire.

Pour affiner notre sélection, nous avons donc croisé ce premier critère de véridicité avec deux autres. Tout d'abord, nous avons privilégié des ouvrages écrits par des militaires de carrière, souvent encore en activité lorsqu'ils rédigent leur manuscrit, autrement dit des individus particulièrement imprégnés de l'*ethos* et des traditions militaires, soucieux de préparer l'institution aux guerres à venir dont ils auront peut-être eux-mêmes à faire les frais. Les années passées sous les drapeaux font ainsi office de « garantie » de l'attachement de l'écrivain à l'institution, ainsi que de son ancrage dans un milieu culturel spécifique. Du point de vue de l'histoire de la réception, enfin, nous avons privilégié des ouvrages qui ont suscité un intérêt continu de la part d'autres lecteurs, eux-mêmes militaires de carrière. Autrement dit, nous nous sommes rendus sensibles à l'émergence de traditions de lecture et d'intertextualité, l'épreuve du temps justifiant ici l'influence du texte sur la pensée militaire en général.

Résumons brièvement la nature de notre corpus. Tout d'abord, l'ouvrage doit avoir été écrit par un militaire de carrière (il s'agit, dans la plupart des cas, d'un officier) dans

¹⁶ Avec une exception, celle de *Grandeur et servitude militaires* d'Alfred de Vigny, œuvre que nous citons à l'instant, publiée en 1835. Nous nous expliquerons au chapitre V sur les raisons qui nous ont conduire à consacrer quelques pages à ce texte hors norme.

l'intention de décrire et d'analyser le fonctionnement de l'institution militaire (qu'il s'agisse de son fonctionnement interne ou de sa capacité à remplir ses missions). C'est le critère de la source militaire. Ce qui motive cet auteur à prendre la plume n'est pas simplement de décrire une expérience esthétique, comme c'est le cas des *Orages d'acier* ou de *La guerre comme expérience intérieure* d'Ernst Jünger, mais de contribuer au débat tactique et éthique ayant cours dans les armées à une époque donnée. C'est ce que nous avons appelé le critère de véridicité. Un troisième critère est celui de l'histoire de la réception. Au-delà de l'intention supposée de l'auteur, ce critère requiert que l'ouvrage en question ait exercé une influence effective sur plusieurs générations de soldats et de penseurs militaires. Si les ouvrages qui suivent sont, à l'exception de quelques-uns, tout à fait ignorés du public philosophique, ils sont tous connus au moins de nom et de réputation par de très nombreux militaires, souvent même encore lus. Certes, certains de ces ouvrages font parfois partie de ces classiques qu'on possède dans sa bibliothèque pour ne pas avoir à les lire, surtout pour les plus anciens d'entre eux. D'autres, au contraire, sont des lectures à peu près obligatoires pour n'importe quel élève officier¹⁷. Tous, quoiqu'il en soit, ont exercé et continuent d'exercer une influence considérable sur la pensée militaire, et donc sur la façon dont l'individualité militaire a été envisagée par des générations de soldats.

Le lecteur l'aura compris, nous avons fait le choix d'ouvrir largement l'éventail des genres littéraires reconnus comme pertinents pour penser l'individualité militaire et ses vertus. Sous réserve que les trois critères ci-dessus soient respectés (véridicité, source militaire, histoire de la réception), nous n'avons pas considéré devoir harmoniser à toute force notre corpus d'un point de vue formel. Au contraire, cette diversité de genres littéraires nous paraît instructive en elle-même. En effet, si l'écriture militaire adopte le traité comme mode d'expression le plus courant, elle expérimente beaucoup plus qu'on ne le pense parfois : essais,

¹⁷ C'est particulièrement le cas du *Rôle social de l'officier* de Lyautéy et du *Fil de l'épée* de de Gaulle, dont un témoignage d'un ancien élève officier de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr nous apprend qu'il s'agit d'une lecture présentée comme obligatoire par les formateurs.

articles de niveau universitaire ou grand public, mémoires, roman... Les sources pertinentes du point de vue qui était le nôtre nous ont parues refléter cette diversité de la littérature, ce qui nous a semblé cohérent avec l'objectif, parfois implicite, de ces auteurs confrontés à la tâche difficile d'exprimer quelque chose de l'individualité militaire dans des circonstances à chaque fois nouvelles. Les auteurs sélectionnés déclinent des conceptions relativement originales, plurielles et parfois antagonistes de l'individualité militaire, en fonction de leur analyse des enjeux de leur époque. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'ils aient eu recours à divers outils littéraires pour mieux exprimer leur vision. Cette richesse conceptuelle nous a paru un indice supplémentaire en faveur des critères retenus. Cela étant, la préférence pour certains ouvrages, le dédain de tel autre qu'il eût paru important de faire figurer, comportent toujours un élément de choix et, à ce titre, demeurent discutables.

III. DES INDIVIDUS ET DES VERTUS

(i) Définitions de l'individualité.

Sans doute, les écrivains militaires ne sont pas des philosophes professionnels. À ce titre, ils ne thématisent jamais l'individualité en tant que telle. La notion même d'individu est d'abord ignorée (le terme n'étant employé pour désigner une personne qu'à partir de la moitié du XVIII^e siècle), avant d'être progressivement mise en avant voire revendiquée. Néanmoins, nous pensons que la rencontre initiée par Foucault entre la philosophie et ce corpus atypique peut s'avérer féconde. D'abord, la philosophie peut apporter des outils de lecture et d'analyse précieux pour porter à la lumière des impensés de nos institutions. Réciproquement, nous faisons le pari que le travail philosophique, dont on a pu dire qu'il consistait à créer des concepts, peut profiter d'une forme de confrontation de ces concepts à l'expérience et à l'histoire. Sans attendre des sciences sociales qu'elles valident les propos philosophiques, nous pouvons néanmoins raisonnablement espérer qu'elles éclairent indirectement la

fécondité d'outils conceptuels qui échappent, en dernière instance, à la falsification expérimentale. En somme, nous souhaitons proposer une histoire *philosophique* de l'individualité militaire, à partir de l'hypothèse selon laquelle cette notion n'est pas simplement susceptible d'une analyse purement endogène à l'institution militaire, mais trouve une intelligibilité insoupçonnée à partir de tensions philosophiques qui habitent notre langage¹⁸.

En matière conceptuelle, nous nous référerons à une distinction entre deux définitions possibles de l'individualité en métaphysique, classiques mais suffisantes pour notre propos. Cette distinction nous paraît éclairante pour comprendre la tension inhérente au corpus que nous venons de présenter. On peut, en effet, distinguer deux définitions de l'individualité en fonction du critère qui permet de reconnaître l'individu ainsi constitué. Selon une première définition, l'individualité est ce qui n'est pas susceptible d'être divisé, ce qui forme une unité insécable et première. Il s'agit là d'une individualité *élémentaire*, puisque l'individu est désigné par un élément atomique qui le constitue comme tel. Ainsi compris, l'individu est construit par la théorie militaire plus qu'il ne se constate. C'est cette construction intellectuelle qui permet à la tactique de se constituer comme science. Mais l'individualité est également la *singularité*, ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, à la différence de tout autre. Une telle individualité se montre du doigt plutôt qu'elle ne se démontre, elle est ce qui est ultimement irréductible à tout processus d'abstraction. C'est d'elle qu'Aristote considère qu'il n'est nulle science¹⁹. Il existe ainsi, à côté du projet d'une tactique scientifique, une approche seconde, minoritaire sans doute à l'échelle de l'institution, consistant à reconnaître dans le soldat un être de passions, de désirs et de peurs qui ne saurait être pleinement subsumé par la théorie.

¹⁸ Nous verrons en conclusion que sur ce point nos recherches confirment la thèse walzerienne de la réalité morale de la guerre, qui procède également d'une analyse des jugements moraux impliqués dans le langage ordinaire.

¹⁹ ARISTOTE, *Métaphysique* B, 4, 999a-1001b ; Z, 15, 1039b-1040b.

Le soldat individuel est ainsi perçu à la fois comme le premier élément sur lequel fonder une tactique moderne, tout en constituant également une singularité intrinsèquement rétive au calcul rationnel que cette tactique promeut. Nos principaux résultats laissent à penser que, face à ce dilemme, l'éthique militaire investit le vocabulaire et les catégories de l'éthique des vertus, dans le but de permettre l'intégration de l'individu à l'effort collectif. À mesure que différentes facettes problématiques de l'individu sont repérées — par exemple dans son rapport à la citoyenneté, dans son rapport à la peur et à la mort, dans son rapport à l'obéissance —, différentes vertus sont ainsi investies et interprétées d'une manière créatrice et adaptée aux circonstances idoines. Contrairement à une opinion répandue non seulement dans certains milieux militaires mais aussi au sein de plusieurs courants philosophiques, les vertus ne sont donc pas opposées par ces auteurs à l'individu tenu pour abstrait ou naturellement égoïste. Celles-ci contribuent au contraire à l'adaptation des forces et des faiblesses des individus en guerre à l'effort collectif qui doit être consenti.

(ii) Découpage historique.

Avant de prendre une vue d'ensemble de notre parcours dans l'histoire littéraire des armées, disons quelques mots à propos des bornes chronologiques et géographiques que nous nous sommes imposés. Avec la Révolution française, le soldat devient un citoyen à part entière, dont la personnalité juridique est reconnue puis de mieux en mieux garantie par la loi. La période révolutionnaire constitue donc une voie d'entrée naturelle dans notre sujet, même s'il nous faudra évoquer deux auteurs dont l'œuvre appartient plutôt à l'Ancien Régime finissant. Il s'agit de Puysegur, en tant qu'il nous fournit le paradigme d'une tactique qui cherche à réduire le comportement erratique du soldat grâce au calcul mathématique. Ce représentant d'une conception élémentaire de l'individualité peut être mis en regard avec un second auteur, Guibert, qui propose les prémisses d'une conception tactique qui reconnaîtrait et tirerait parti de la singularité du soldat français et de ses vertus propres. Ainsi, avec la

Révolution française (et plus précisément sans doute, dès la fin de l'Ancien Régime), le soldat individuel est de moins en moins ignoré par la tactique.

Nous achevons notre parcours chronologique par les guerres de décolonisation. L'*ethos* qui constitue le soldat comme individu et lui confère son identité entre alors dans une crise grave, en même temps que la vision que les militaires pouvaient alors avoir du rôle de la France dans le monde et de leur propre place dans le récit national. Dans le sillage de la guerre d'Algérie, le divorce va paraître consommé entre les militaires et une bonne part de la population française. Les événements de Mai 1968 vont finir d'acclimater chez eux l'idée que l'individu est devenu l'idole qu'adore la France. Enfin, comme nous le disions plus haut, dans les décennies qui suivent la décolonisation la tactique se sépare définitivement de l'éthique militaire, de sorte qu'une lecture éthique des écrits tactiques perd de sa pertinence après cette date.

Les bornes chronologiques expliquent aussi l'intérêt d'un corpus exclusivement français. D'une part, il en va d'une simple question de faisabilité, pour un travail qui prétend couvrir — même de manière non exhaustive — deux siècles d'histoire militaire. Mais le cas français est aussi intéressant dans la perspective qui est la nôtre, puisque la question épineuse de l'individualité militaire est posée d'abord de façon spectaculaire par une révolution qui modifie presque de fond en comble le statut politique et juridique du soldat, puis posée à nouveau de manière tout aussi dramatique à la fin de notre période, par une crise politique et morale au sein des armées. Enfin, au milieu du gué, l'Affaire Dreyfus ouvre un débat sur l'individualisme qui aura des conséquences profondes sur l'institution militaire. L'armée française cumule donc les points de rencontre avec la notion d'individualité dans ses acceptions tactiques, politiques et morales, plus peut-être que nulle autre grande puissance

européenne²⁰.

(iii) Plan de la thèse.

Avant d'en venir aux chapitres historiques proprement dits, deux chapitres prolongent et complètent cette introduction. Le chapitre I se fixe un double objectif : d'abord celui de présenter le débat de l'individualisme en France et son influence sur les écrivains militaires contemporains. Depuis la fin des années 1970 en effet, il est courant que les officiers français, parvenus à l'âge des grandes revues, fustigent ce qu'il est convenu d'appeler l'individualisme ambiant de nos sociétés libérales. On oppose alors volontiers les passions égoïstes et le goût pour le confort qui caractériseraient le jeune engagé d'aujourd'hui aux rudes vertus des légionnaires d'antan, vertus que l'institution militaire demeure seule à cultiver dans ses rangs. Le second objectif de ce chapitre est de proposer un état de l'art de la façon dont la philosophie académique a envisagé jusqu'à présent l'individualité militaire. Si la pensée militaire contemporaine idéalise volontiers la logique collective à l'œuvre dans les casernes, la recherche en philosophie a eu tendance à négliger l'inscription du soldat dans le contexte spécifique de l'institution militaire.

La vision unidimensionnelle de l'individu opposé à la communauté militaire et/ou nationale, si répandue qu'elle soit aujourd'hui dans les milieux militaires, n'y a pourtant pas toujours été dominante. Le chapitre II a pour but de renouer avec le thème de l'individualité en amont de la période contemporaine, en faisant émerger un corpus de textes qui, de la fin de l'Ancien Régime aux guerres de décolonisation, proposent une pluralité de conceptions de l'individualité militaire. Dans le but de dégager un corpus qui soit à la fois représentatif et source d'influence effective sur la pensée militaire contemporaine, nous adoptons comme point de départ un recensement et une analyse de différentes publications militaires récentes. Ce travail propédeutique présente un double intérêt pour introduire à notre parcours historique.

²⁰ Il serait toutefois important de mener à bien des enquêtes similaires pour d'autres démocraties occidentales comparables, comme l'Angleterre, l'Allemagne ou les États-Unis, bien que cela dépasse le cadre de notre recherche.

D'une part, ces publications découpent plus ou moins implicitement plusieurs figures de l'individualité militaire qui sont en même temps des types moraux : l'individualité tactique (le soldat en tant qu'élément de la manœuvre), l'individualité républicaine (le soldat en tant que citoyen), l'individualité exemplaire (le soldat en tant qu'il est capable, par la force de sa personnalité, d'imposer son autorité et de commander l'obéissance de la troupe) et l'individualité dissidente (le soldat en tant que susceptible de désobéir ou de se dresser contre l'autorité politique dont il dépend). D'autre part, ces textes font référence à plusieurs écrits-sources qui fourniront la matière de nos chapitres historiques. Ces sources, assez diverses par leur genre (essais, traités, mémoires, romans), ont en commun d'avoir été écrites par des militaires de carrière souhaitant contribuer à façonner une éthique militaire qui sache prendre en compte les risques et les ressources du combattant individuel. Ces textes ont été en outre intégrés à la culture militaire, canonisés si l'on peut dire, et dessinent ainsi une tradition éthique spécifique qui demeure vivante dans l'institution militaire française contemporaine.

Le chapitre III marque le début de notre parcours historique. *L'Art de la guerre par principes et par règles* de Puysegur ouvre notre enquête pour des raisons d'ordre chronologique, mais également en tant que représentatif d'un modèle tactique qui, à la fin de l'Ancien Régime, pose les fondements d'une gestion scientifique, rationnelle et prédictible des troupes. Ce modèle repose sur une conception de l'individualité élémentaire, c'est-à-dire fondée sur la recherche d'un mouvement simple et indécomposable qui puisse servir d'atome premier d'une analytique de la guerre. Il constitue ainsi le paradigme d'une mathématisation à marche forcée qui reste dominant jusqu'à aujourd'hui dans la doctrine militaire tactique. C'est aussi largement sous son influence que la pensée militaire hérite du projet impossible d'une synthèse entre le rationnel et l'empirique, entre le modèle théorique et le réel. Les auteurs qui le suivent dans ce travail de thèse, à commencer par Guibert, peuvent presque tous, à des degrés divers, être considérés comme proposant des modèles alternatifs à cette vision

scientifique de la guerre.

Guibert, dont il est question au chapitre IV qui couvre également la fin du XVIII^e siècle, est au cœur de la lecture foucauldienne de la discipline dans *Surveiller et punir*. Pourtant, l'*Essai général de tactique* contient une forte critique de cette vision segmentarisée de l'individu qui s'appliquerait bien mieux au projet de Puységur. En dialogue avec Michel Foucault et Alain Ehrenberg, nous proposons une interprétation alternative de Guibert qui met l'accent sur la vertu de patriotisme, envisagée non pas comme précurseur des régimes totalitaires, selon A. Ehrenberg, mais plutôt comme garante de l'unité du corps politique (unité menacée par l'existence même d'une armée en son sein). Nous insistons également sur la distinction, dans le texte de Guibert, entre le projet idéal tel qu'il est annoncé dans le *Discours préliminaire*, et la théorie non-idéale effectivement écrite, plus réservée quant à la possibilité d'une fusion entre la nation et son armée. Si donc Guibert est un précurseur, c'est sans doute moins du totalitarisme que du rôle de l'individualité singulière dans les armées. Annonçant la Révolution française et la reconnaissance du plein statut de citoyen des soldats, il propose un modèle d'individualité où les considérations tactiques sont étroitement unies à une vision politique et morale du combattant. L'unité synthétique de ces différents aspects serait incarnée par un soldat patriote dépositaire des vertus du peuple, sans toutefois que Guibert ne parvienne pleinement à résoudre les tensions internes à la notion d'individualité.

Le XIX^e siècle marque l'émergence d'un intérêt des écrivains pour la singularité du combattant. Cet intérêt nouveau fait l'objet du chapitre V, à travers le cas d'Alfred de Vigny et de Charles Ardant du Picq. Dans *Grandeur et servitude militaires*, Vigny nous fait toucher du doigt l'ennui du quotidien d'une vie de caserne, malgré les précautions à prendre lorsqu'il s'agit d'aborder un texte qui, bien que rédigé par celui qui fut un militaire de carrière durant de longues années, retravaille largement le donné autobiographique en fonction de sa stratégie d'écriture. Touchant le comportement du soldat sur le champ de bataille, les *Études sur le*

combat d'Ardant du Picq sont une œuvre pionnière, qui va s'avérer très influente dans la doctrine tactique française après la guerre de 1870. On y trouve une description parfois embryonnaire, mais psychologiquement fine, du mécanisme de la peur au combat. Ses réflexions amorcent une nouvelle compréhension du courage à un double titre. D'une part, elles permettent une première évolution des formes traditionnelles, aristocratiques du courage vers le courage tel qu'il doit être compris dans une troupe moderne. D'autre part, le courage n'est plus décrit comme une propriété essentielle du combattant valeureux, mais comme une propriété émergente d'un groupe de combat bien entraîné et solidaire.

Le chapitre VI se consacre au futur Maréchal Lyautey, en particulier à l'un des articles qu'il écrit alors qu'il n'est qu'un jeune officier subalterne parfaitement inconnu du grand public. *Le rôle social de l'officier* développe une conception encore inédite d'un officier humaniste, proche de ses hommes, soucieux non seulement de leur efficacité guerrière mais également de leurs conditions de vie. Prolongeant l'idée guibertienne d'une union entre l'individualité citoyenne et l'individualité combattante, il voit dans l'officier, proche de ses hommes et aimés d'eux, le ciment capable d'affermir la solidarité de la nation entière. Ce court essai demeure aujourd'hui encore l'un des ouvrages militaires les plus lus dans les écoles de formation d'officiers en France. Nous pouvons y voir une réponse aux préoccupations, exprimées par un Vigny, devant la mélancolie, le désœuvrement et la souffrance psychologique des soldats en dehors du contexte de la guerre. Il ouvre ainsi la voie à une éthique militaire complète, qui ne concerne plus seulement le guerrier mais intègre les différents éléments quotidiens du service, considérés comme moralement pertinents.

Le chapitre VII se penche sur l'école des forces morales du début du XX^e siècle, et en particulier chez des auteurs qui, comme le commandant de Grandmaison dans son *Dressage de l'infanterie*, redécouvrent les observations anthropologiques d'Ardant du Picq et prennent conscience de la complexité et de l'importance de l'individualité psychologique pour une

tactique qui se voudrait scientifique. Grandmaison est souvent considéré comme le thuriféraire de l'offensive à outrance et partiellement responsable des hécatombes de l'été 1914. Toutefois, son *Dressage de l'infanterie* peut également être lu comme une tentative de synthèse entre la doctrine tactique classique, encore largement redevable des conceptions datées de la pensée d'Ancien Régime, et les nouvelles données psychologiques du combattant, telles qu'elles se découvrent dans les sciences humaines naissantes. Si Grandmaison n'est plus lu aujourd'hui, il demeure néanmoins un jalon important dans l'évolution de la doctrine tactique française ; à ce titre, il fournit des indications précieuses sur la façon dont cette dernière a compris et interprété les recherches d'Ardant du Picq à la veille de la Grande Guerre.

À ce propos, un simple passage en revue de la table des matières suffira à convaincre le lecteur que nombre d'acquis importants de cette histoire de l'individualisation du soldat se jouent dans le tournant du XX^e siècle. Certaines innovations techniques, les leçons tirées de la guerre franco-prussienne ou des guerres sud-africaines, l'évolution des modes d'action tactiques, la prise en compte de la psychologie naissante, tous ces éléments contribuent à une réflexion renouvelée sur le rôle du combattant individuel dans le dispositif global. À cela s'ajoute, bien entendu, les conséquences de l'Affaire Dreyfus. Malgré la prudente réserve de nos auteurs touchant l'Affaire, on ne peut qu'imaginer que celle-ci a contribué à une remise en question importante, dans les années et décennies qui ont suivi, de l'éthique militaire touchant le statut de l'individu au sein de l'institution. Lorsque Durkheim écrit que l'individualisme (certes en un tout autre sens que celui qu'il possède de nos jours) est la « religion dont l'homme est, à la fois, le fidèle et le Dieu²¹ », il ne trouve guère d'oreille favorable dans les rangs de l'armée. Certes, l'individualisme auquel songe le sociologue est le respect de la personne humaine et la protection de ses droits par les institutions. C'est

²¹ Emile DURKHEIM, « L'individualisme et les intellectuels », in *La science sociale et l'action*, Paris, PUF, pp. 261-278, p. 265.

l'individualisme « de Kant et de Rousseau, celui des spiritualistes, celui [de] la Déclaration des droits de l'homme²² », que nous appellerions plutôt un universalisme de nos jours. Toujours est-il que l'institution commence, dès cette date, à percevoir dans l'individu un foyer d'autonomie prompt à l'égoïsme et à l'autosatisfaction. Le terme même d'individualisme, apparut quelques années auparavant dans un sens neutre, pour désigner un procédé tactique, commence à prendre le sens péjoratif qu'on lui connaît désormais. L'Affaire a sans doute contribué à une première crispation, encore discrète, sur l'individu. Pourtant, la thèse durkheimienne d'une co-construction et d'un renforcement mutuels de l'individu et des institutions républicaines, à laquelle nous nous rattachons largement, est en réalité proche de la perspective de plusieurs de nos auteurs, à commencer par Lyautey à la même époque. En somme, le tournant du siècle est bien une période charnière pour la pensée militaire de l'individualité, ce qui permet de nuancer la vision habituelle qui ne veut voir dans les années qui précèdent la Grande Guerre qu'une marche déshumanisante vers la guerre de masse. Cette période constitue également une tentative, certes inaboutie et sanctionnée dramatiquement par la guerre, pour intégrer et adapter l'individualité combattante aux conditions de la guerre moderne.

Le chapitre VIII et le chapitre IX traitent de la foi dans son rapport à la guerre. Nous y réunissons deux fils précédemment tissés, celui de l'individualité citoyenne et patriote d'une part, celui de l'individualité psychologique d'autre part. Au chapitre VIII, Psichari présente en effet la foi comme communion mystique à la nation et ascèse intérieure par laquelle le soldat apprivoise les servitudes de son métier. À ce titre, il constitue donc un exemple unique d'écrivain qui lie ensemble *l'ense et cruce*, l'épée et la croix, dans un roman qui est souvent considéré comme un pamphlet pour le nationalisme : *L'Appel des armes*. Nous en proposons une lecture plus fine qui ne le réduise pas à un roman à thèse. Les différents personnages

²² *Ibid.*, p. 263.

peuvent ainsi être lus comme les incarnations de différents prototypes de soldats, chacun livrant une clef de lecture alternative jouant sur la signification d'ensemble du texte. Dans le sillage de Vigny, Psichari propose ainsi une méditation sur le service des armes, fait d'attente et de déception, dont la tonalité est moins triomphaliste que la réception de son œuvre ne le laisse penser. Psichari, comme Péguy qui fut son ami proche, sont en effet lus (particulièrement au sein de la culture militaire) à travers le prisme de leur mort au champ d'honneur au début de la guerre. Ce procédé de relecture et de sédimentation de la mémoire est très précisément observable dans le cas du propriétaire des *Cahiers de la Quinzaine*, puisque nous disposons de plusieurs témoins textuels à des époques différentes qui attestent de plusieurs states rédactionnelles composant progressivement une « légende dorée » du lieutenant Péguy.

Le chapitre IX explore les formes que prend cette mystique de la nation dans le discours philosophique. En effet, si certains militaires sont déjà philosophes avant 1914, à la déclaration de guerre ce sont les philosophes qui se font militaires pour défendre leur pays par la plume. Toutefois, ce ralliement des philosophes ne relève pas entièrement d'un revirement causé par l'électrochoc de la déflagration mondiale. Malgré l'Affaire Dreyfus, qui a pu aliéner une partie des intellectuels à leur armée, des liens demeurent avant la guerre entre ces deux cercles. Le cas d'Emile Boutroux est intéressant, certains de ses textes rédigés quinze années avant la guerre témoignant d'un débat en cours avec les tacticiens français et allemands de son époque. Le cas de Bergson et de ses « discours de guerre » est mieux connu : nous faisons l'hypothèse toutefois que ces discours ne sont pas une parenthèse qui n'aurait pas de rapport profond avec le reste de son œuvre. Ces textes mineurs nous semblent pouvoir être lus comme des jalons d'une certaine importance sur la route qui le conduira aux *Deux Sources de la morale et de la religion*, le poussant à intégrer son expérience de la guerre à la formation de sa philosophie morale en général et des *Deux Sources de la morale et de la religion* en particulier.

Dans la mesure où la philosophie bergsonienne a également exercé une profonde influence sur la pensée militaire, la compréhension des échanges entre cette philosophie et la façon dont l'institution militaire pense son action et le rôle du combattant individuel s'en trouve d'autant plus compliquée.

Dans le chapitre X, nous examinerons comment le jeune de Gaulle brosse le portrait du chef et tâche de réaliser une nouvelle synthèse entre l'individualité psychologique (cette fois marquée par l'adhésion à une vision morale du métier des armes) et l'individualité tactique. De Gaulle est, avec Lyautey, le second auteur « canonique » de la culture militaire. *Le Fil de l'épée* en particulier, publié en 1932, se présente comme une synthèse du portrait de l'officier accompli, dans la lignée de l'officier humaniste dépeint par Lyautey. Nous proposons une double lecture de l'ouvrage, quant à ses sources d'abord, où nous repérons en particulier l'influence directe et profonde de Bergson. À ce titre, de Gaulle joue un rôle intéressant de passeur entre le bergsonisme académique et la culture militaire, expliquant en partie l'influence continuée de ce courant philosophique dans la pensée militaire contemporaine. Ensuite, nous proposons une lecture de l'œuvre sous l'aspect de sa forme littéraire, charpentée autour d'une dialectique entre l'instinct et l'intelligence, deux concepts que de Gaulle emprunte précisément au philosophe français.

Le chapitre XI s'intéresse à ce qui constitue la dernière grande vision éthique du soldat pour le XX^e siècle, dont l'influence sur les armées demeure considérable, bien que son auteur ait longtemps été considéré comme *persona non grata* par l'institution militaire elle-même. Hélié de Saint Marc est en effet une figure particulièrement controversée de l'histoire militaire française. Ce résistant, après avoir survécu à la déportation, participe aux principales guerres de décolonisation en Indochine puis en Algérie. Il participe au putsch des généraux à Alger, et se voit condamné par le général de Gaulle à la prison pour haute trahison. La lecture de ses *Mémoires* peut donner l'effet d'une miniature pour l'expression de tous les

déchirements vécus par l'armée française dans la seconde moitié du XX^e siècle. Pourtant, cet ouvrage propose également, à travers son exemple personnel, un portrait du chef qui est proche de celui que brosse de Gaulle dans *Le Fil de l'épée*. Le cas d'Hélie de Saint Marc permet ainsi d'explorer certaines facettes de cette éthique individuelle qui admet, sous certaines conditions, une tension entre le militaire et le politique pouvant aller jusqu'à la désobéissance. Il nous introduit aux limites d'une conception de l'individualité qui en resterait à l'affirmation non réfléchie de certaines vertus comme l'honneur, sans prendre en compte l'inscription de l'acte dans un contexte politique et éthique plus large.

En conclusion, nous tâcherons de renouer les différents fils que nous avons tirés au cours de ce travail, en particulier relevant de notre triple hypothèse : construction d'une conception plurielle de l'individualité par les écrivains militaires, lien établi entre ces figures de l'individualité et les vertus, selon une articulation normative relevant du jeu de la clôture et de l'ouverture. Nous esquisserons quelques pistes quant aux enseignements et aux apports possibles de ces différentes conceptions pour la philosophie.

CHAPITRE I

L'ARMEE ET L'INDIVIDUALISME.

DEBAT CONTEMPORAIN ET ETAT DE L'ART

L'institution militaire est-elle intrinsèquement hostile aux valeurs et aux tendances des sociétés libérales que pourtant elle défend ? Dans la ligne de mire de plusieurs écrivains militaires, on trouve en effet une critique acerbe de ce qu'ils nomment « l'individualisme » ambiant, c'est-à-dire une individualité égoïste et narcissique élevée aux nues par la société de consommation et la rationalité économique. L'individu des sociétés libérales est ainsi souvent interprété à l'aune d'un paradigme de la décadence qui fait l'objet de la première partie de ce chapitre. Une telle méfiance face à ce qui est une évolution profonde des démocraties

modernes risque d'isoler socialement et politiquement l'institution militaire du reste de la société civile. Pourtant, une analyse plus précise montre que cette critique de l'individualisme narcissique n'est ni nécessairement antilibérale ni même pertinente pour penser les rapports de l'institution militaire à la société libérale et à la guerre. Cette critique participe davantage d'un débat récent — passé en philosophie sous la forme d'une querelle autour de la « pensée 68 » — touchant l'accord entre l'égoïsme des aspirations individuelles et la prise en compte du bien commun. Elle n'engage pas la fonction complexe que l'institution militaire assigne à l'individualité dans son histoire longue.

I. L'ARMÉE, ULTIME REMPART CONTRE L'INDIVIDUALISME ?

Samuel Huntington, politiste américain, décrit dans *The Soldier and the State* deux visions morales que tout oppose : d'un côté le « mercantilisme » et « l'individualisme tapageur » de l'*American Way of Life*, de l'autre, l'éthique sobre et stricte de l'institution militaire. Il exprime visuellement ce contraste en peignant le camp militaire de West Point, parfaitement ordonné selon des proportions géométriques, et le bourg de Highland Falls qui lui est contigu. On nous permettra de citer ce morceau de bravoure un peu longuement :

Juste au sud de l'académie militaire des États-Unis à West Point se trouve le village de Highland Falls. La rue principale de Highland Falls nous est bien familière : une succursale de la First National Bank avec ses stores vénitiens, des agences immobilières et d'assurance, des maisons jaunes au portique victorien surchargé, des salons de coiffure, des églises en bois — toute la monotonie fatigante et l'in vraisemblable variété discordante du mercantilisme des petites villes. Les bâtiments ne forment pas les parties d'un tout, mais un ensemble hétéroclite et sans lien de façades juxtaposées au hasard, dépourvu de toute unité et de toute fonction. Dans le camp militaire de l'autre côté de South Gate, toutefois, on entre dans un autre monde. On y trouve une sérénité ordonnée. Les parties n'existent pas pour elles-mêmes, mais elles acceptent leur subordination au sein d'un tout. La beauté et l'utilité sont fondues ensemble dans la pierre grise. Des pelouses soignées entourent des maisons compactes et bien entretenues qui sont toutes identifiées par le nom et le rang de son occupant. Les bâtiments obéissent entre eux à des règles de composition fixes et à un plan prédéfini ; leur caractère et leur situation symbolisent leur contribution : de la pierre et des briques pour les officiers supérieurs et du bois pour les rangs subalternes. De cette caserne émanent le rythme et l'harmonie qui

surviennent lorsque la volonté collective supplante le caprice individuel. [...]

West Point incarne l'idéal militaire dans ce qu'il a de meilleur ; Highland Falls, l'esprit américain dans toute sa banalité. West Point est une île grise dans une mer bigarrée, un peu de Sparte au sein de Babylone. Pourtant, qui pourra nier que les valeurs militaires — loyauté, devoir, maîtrise de soi, dévouement — sont celles dont l'Amérique a le plus besoin aujourd'hui ? Que l'ordre disciplinaire de West Point a plus à offrir que l'individualisme tapageur de Main Street ? Il fut un temps où les vertus de West Point étaient les vices de l'Amérique, et les vices des militaires ses vertus. Aujourd'hui, pourtant, l'Amérique a davantage à apprendre de West Point que l'inverse. Sur les épaules des soldats, partisans de l'ordre, pèse une lourde responsabilité. Le plus grand service qu'ils puissent rendre est de rester fidèles à eux-mêmes, de servir en silence et avec courage conformément à la voie des armes. Si ceux-là abjurent l'esprit militaire, ils se détruiront eux-mêmes avant de détruire la nation. Si les civils autorisent les soldats à conserver cet idéal, il est possible que les nations finissent par l'adopter à leur tour pour y trouver la rédemption et la sécurité¹.

S. Huntington met en scène l'opposition entre deux conceptions morales et politiques au sein de la société. D'un côté, le soldat trouve sa raison d'être dans son inscription en un tout dont il n'est qu'un élément. C'est la composition qui le fait exister, lui assigne sa place et sa fonction. De l'autre, le civil n'obéit à aucune autorité supérieure, son initiative personnelle n'est pas subordonnée aux besoins du groupe. Il peut affirmer librement ses préférences singulières sans souci d'une quelconque harmonisation avec ses voisins. La vision de la société qui en découle est beaucoup plus éclatée, produisant un effet esthétique déplaisant et chaotique. Huntington oppose la grise rigueur de Sparte à la bigarrure désordonnée de Babylone, comme Rousseau opposait la vertu immatérielle et nue de Lacédémone aux « marbres curieux qu'Athènes nous a laissés² ». Le choix de Babylone, ici, relève davantage de l'imaginaire chrétien américain que de celui de la Grèce antique, mais le but est semblable : dénoncer la corruption et les tentations liées aux effets néfastes de la quête du luxe et du profit sur les agents économiques.

Dans *The Soldier and the State*, devenu rapidement un classique de la pensée politique et sociologique, l'institution militaire est décrite comme soumise à un double impératif, « l'impératif fonctionnel » (*functional imperative*) et « l'impératif sociopolitique » (*societal*

¹ Samuel HUNTINGTON, *The Soldier and the State: the Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1957, p. 464-466, notre traduction.

² Jean-Jacques ROUSSEAU, *Discours sur les sciences et les arts* (1750), in *Œuvres complètes*, t. III, Bernard Gagnebin, Marcel Raymond (éd.), Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1964.

imperative). L'impératif fonctionnel est un impératif d'efficacité : l'institution militaire doit être en mesure de remplir les missions de défense nationale qui lui sont confiées. Théoriquement, l'efficacité des armées est maximale lorsque celles-ci résistent au vent de modernisme et de libéralisation qui souffle de la société civile. Toutefois, une telle étanchéité entre l'institution militaire et le reste de la société n'est pas possible ni même souhaitable. L'institution militaire ne peut pas constituer un État dans l'État sans menacer la cohésion d'ensemble de la société. Elle doit donc prendre en compte les idéologies et les évolutions de la société qu'elle défend — et auxquelles elle n'est pas non plus totalement immunisée — pour ne pas perdre de vue la finalité de sa mission. Ainsi, ne serait-ce qu'à titre de contrainte extérieure, l'impératif sociopolitique doit alors être rappelé, en tant qu'il est indispensable que la communauté militaire soit suffisamment intégrée à la société moderne pour ne pas mettre celle-ci en danger.

Nous ne discuterons pas en détail la conception de S. Huntington ; elle a surtout pour fonction d'identifier clairement une certaine compréhension, répandue dans le monde académique mais plus encore chez les militaires eux-mêmes, du statut unique des forces armées au sein des sociétés libérales. L'institution militaire est en effet pensée dans un rapport de tension dialectique vis-à-vis du reste de la société civile : ce qui favorise trop l'efficacité de celle-là compromet la stabilité de celle-ci, tandis que ce qui fait progresser socialement celle-ci compromet la cohésion de celle-là. Toutefois, la description contrastée de West Point et de Highland Falls montre bien, ne serait-ce que sur le plan rhétorique, que ce qui est en jeu n'est pas purement descriptif. Il ne s'agit pas simplement d'identifier des fonctions propres à l'armée, pouvant donner lieu à des aménagements de la condition militaire ou à des restrictions limitées des libertés. L'appartenance à la condition militaire signifie l'adhésion à une éthique particulièrement exigeante, mais également tenue pour indéfiniment supérieure à l'apathie désordonnée qui règne dans la société non-militaire. Huntington invite les militaires

à résister aux différentes idéologies qui proviennent du pôle « sociopolitique » et qui peuvent mettre à mal l'efficacité des armées ; toutefois, il est évident que l'impératif d'efficacité est lui-même déjà idéologisé, c'est-à-dire qu'il ne relève pas uniquement de facteurs techniques mais engage une vision du monde, une culture commune, des valeurs. Ce qui fait qu'une armée est efficace ne se résume pas, pour le dire autrement, à trouver la solution la plus efficiente pour acheminer des vivres à des combattants, ou pour monter un assaut victorieux, mais suppose également de combattre d'une certaine manière, en restant fidèle à certaines traditions et à certaines normes de comportement. À travers l'institution militaire et la société libérale, ce sont deux compréhensions éthiques de la vie bonne qui s'affrontent.

(i) *Le paradigme de la décadence.*

Pour nous limiter au cas de la France, cet antagonisme très fort entre le soldat moral et la société corrompue se remarque particulièrement à partir de la fin des années 1970 jusqu'à nos jours. Le militaire, lorsqu'il prend la plume, assume volontiers le rôle de Cassandre prédisant en vain à Troie sa chute. On respire au fil des pages une atmosphère de fin de siècle, et l'on sent notre civilisation s'installer dans la décadence. Un ouvrage récent en fournit, parmi d'autres, l'illustration jusque dans son titre même : *Formes de guerre, stratégies et déclin de l'Occident*³. Dans un vocabulaire très marqué par la polémologie, l'auteur y décrit l'histoire des civilisations comme un entrelacs de macrocycles stratégiques et de microcycles tactiques, de la longue et de la petite durée. La civilisation européenne est ainsi prise dans un déclin dont le point le plus bas est la défaite de 1940, marquant le renoncement de l'Europe à sa propre défense⁴.

³ Olivier ENTRAYGUES, *Formes de guerre, stratégies et déclin de l'Occident*, Paris, Economica, 2014.

⁴ « La faiblesse des peuples sortis vainqueurs de la première guerre hyperbolique [la Grande Guerre] s'illustre par le renoncement à la guerre et à l'adhésion à des idées utopiques et iréniques. *Plus jamais ça. La der des der. The War that ends the wars.* C'est encore le pacte Briand-Kellog. Sur fond de pacifisme défensif, la jeunesse devient apathique et l'esprit civique s'endort. La France retranchée derrière Maginot ou l'Angleterre protégée par la Manche incarnent une certaine représentation d'un homme nouveau, celui qui vit dans une démocratie

Selon l'auteur, la capacité d'une civilisation à se défendre repose sur trois piliers : (i) la prise de conscience d'une menace, (ii) l'implication de la population dans sa défense, (iii) l'investissement financier consenti. Or, fait unique dans notre histoire, ces trois piliers se fissurent en même temps et menacent d'emporter sous eux l'Europe :

Pour l'*homo europeanicus* [(i)] la conscience de la menace est une perception assez marginale. Ensuite, parce que [(ii)] la suspension du service national a non seulement coupé le lien physique et historique entre la population et sa défense, mais elle a également brisé un lien intergénérationnel et un rite quasi initiatique marquant l'accession à l'âge adulte et à une citoyenneté pleine et entière. Enfin, [(iii)] l'outil de défense de la France semble être devenu dans la situation financière de quasi-faillite une variable d'ajustement budgétaire dont la taille se réduit de façon chronique⁵.

Il s'agit d'un thème qui, dans ce cas précis, fait office de principe systématiquement appliqué comme clef herméneutique de l'histoire militaire. Sans aller jusque-là, d'autres auteurs donneront facilement un tour pessimiste à leur propos : « L'Occident a honte, écrit l'un d'entre eux en 1976 ; il refuse sa spiritualité ; il rejette sa foi ; il méprise sa civilisation ; il renonce à son effort. Porteur encore de liberté, il n'ose plus en dire sa fierté pour se confondre dans la sorte de dégénérescence sociale qui saisit le reste du monde⁶ ».

Inutile de multiplier des témoignages qui sont légion. Il s'y donne à entendre un paradigme de la décadence qui demeure d'une surprenante homogénéité d'un auteur à l'autre, malgré les variations causées par les sensibilités et le contexte. Une telle lecture pessimiste de l'histoire n'est certes pas propre à la culture militaire : elle la partage avec d'autres milieux conservateurs. Mais sa spécificité provient de ce que ces auteurs ne se situent pas tant par rapport à un âge d'or qui se trouverait en amont ou en aval de la situation présente, mais par rapport à un ennemi qu'il s'agit d'arrêter. S'il y a bien une nostalgie du passé dans ces pages, ce n'est pas ce passé lui-même qui fait office de norme. C'est l'ennemi et son surgissement

capitaliste. C'est l'*homo economicus* qui devient graduellement un animal économique asservi par la machine qu'il sert et par les biens de consommation qu'il achète. » *Ibid.*, p. 100.

⁵ *Ibid.*, p. 106.

⁶ Paul VANUXEM, *Le Dernier combat. Drames et espoirs de l'armée française*, Paris, Pensée moderne, 1976, p. 212.

qui remplit ce rôle, et la référence idéalisée au passé ne fait que renvoyer à des périodes de l'histoire où la posture adoptée face à l'ennemi était tenue pour optimale.

Cet ennemi peut être pluriel, confus, indéterminé, ou bien clairement identifié par l'idéologie ou le territoire. À la limite, le militaire n'a pas à avoir face à lui un ennemi extérieur ; toute forme d'altérité apporte déjà les prémises d'une scission du corps social :

Notre premier ennemi, ce n'est plus celui qui se trouvait jadis derrière la ligne bleue des Vosges, ce n'est pas davantage celui qui s'attaque sournoisement aux fondements de notre communauté nationale, c'est celui qui se trouve déjà installé en chacun de nous : il se nomme le doute⁷.

Tirer les leçons du conflit passé, préparer le conflit prochain, l'ensemble de ces dispositions que l'institution militaire se doit de prendre, contribuent à lui composer une posture de défense. La défaite est un risque d'autant plus grave qu'elle ne saurait être uniquement un échec tactique limité, mais la marque d'une faiblesse de la vigilance collective. Elle est le symptôme d'un corps social malade, incapable de résister aux agressions extérieures.

Du fait de sa profession, le soldat est conduit à attendre l'histoire l'arme aux pieds. Mais en gardant les yeux fixés vers l'horizon, la sentinelle tourne le dos à sa propre cité. Les exigences de la préparation militaire conduisent l'institution à développer une culture de la menace extérieure qui l'isole du reste de la société. Cette dernière, dans son ignorance des périls, est perçue comme vulnérable, indolente, assoupie par le vice. On l'abjure à la résilience et à la virilité au nom de valeurs militaires qui correspondent mal au contexte de la vie civile. Le dédoublement d'un peuple entre société civile et institution militaire — particulièrement marqué dans les démocraties libérales ayant opté pour une armée professionnelle — est vécu par le militaire comme une faiblesse structurelle. Chez certains de ces militaires, cette faiblesse n'est pas seulement perçue comme celle de l'État, contraint de

⁷ Pierre SERGENT, *Lettres aux officiers*, Paris, Fayard, 1975, p. 7-8.

déléguer sa défense à une part limitée de ses citoyens, mais comme celle du peuple lui-même, tenté par le relâchement et la jouissance. La fragilité administrative a ainsi tôt fait de se muer en faute morale.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, même les documents officiels du ministère de la Défense, pourtant caractérisés par leur sobriété toute janséniste, laissent parfois transparaître une forme d'incrédulité face à la société moderne. Ainsi, *L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre* présente-t-il le besoin de donner des fondements éthiques solides aux soldats non seulement en réaction à « la disparition de l'Union Soviétique [qui] laisse la place à un monde chaotique⁸ » mais également à un changement sociétal massif qui semble tout autant prendre de court l'institution militaire que la chute du bloc communiste :

La mutation en cours va bien au-delà de ces aspects techniques, si complexes soient-ils. En effet, c'est l'ensemble de la société qui est en profond mouvement. La souveraineté des opinions publiques, la primauté de l'individuel sur le collectif et l'avènement de l'ère de l'information ne sauraient être sans conséquence sur le comportement du soldat, comme sur l'exercice de l'autorité⁹.

La décadence de l'Occident, voire sa dégénérescence morale, forment un *leitmotiv* fort ancien dans l'histoire militaire. On en trouve sans surprise l'écho dans les œuvres d'officiers qui ont vécu les guerres de décolonisation. Mais l'idée, sinon d'une décadence, du moins d'un déclin de la France, n'est pourtant pas absente de plumes moins conservatrices. C'est ainsi que dans ses écrits antérieurs à la Seconde Guerre mondiale, on voit progressivement le jeune Charles de Gaulle lier de plus en plus étroitement le destin de la France et son salut à celui de son armée¹⁰. Parmi les classiques de la littérature militaire qui nourrissent encore aujourd'hui la réflexion de ces auteurs, on en trouve une expression particulièrement vive chez Jacques de

⁸ ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, « L'exercice du métier des armes dans l'Armée de terre : fondements et principes », p. 8.

⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰ Notons en passant, pour prévenir un contresens, que dans des écrits comme *Vers l'armée de métier* ou *La France et son armée*, ce que cherche alors à penser de Gaulle n'est pas le maintien du rang de la France dans le concert des nations. Ce qui le préoccupe n'est pas tant une menace extérieure, que le risque de voir le pays se détourner du soin qu'il doit apporter à ses armes. Le déclin surgit lorsque se perd entre la nation et l'armée l'unisson en lequel réside leur force.

Guibert, dans son *Essai général de tactique* de 1770. Celui-ci lie directement l'organisation militaire d'un peuple et sa configuration morale, l'état de ses mœurs et son degré de corruption.

Pourtant, entre les expressions classiques de cette inquiétude, de Guibert à de Gaulle, et la forme pour ainsi dire obsessionnelle qu'elle prend chez certains écrivains militaires à partir du milieu des années 1970, il y a incontestablement un fossé. Plus précisément, on croise dans la littérature récente un thème nouveau qui n'apparaît pas selon la même modalité dans les périodes antérieures : nous voulons parler de l'individualisme entendu comme la cause explicative principale du déclin des forces occidentales. Tandis qu'auparavant l'individu est une notion connotée positivement ou du moins rarement affectée d'un coefficient négatif, celle-ci concentre après les guerres de décolonisation tous les feux de la critique militaire. C'est cette polarisation inédite et fort récente de l'individualité que nous souhaiterions caractériser le plus précisément possible dans ce chapitre, avant de la remettre en cause.

(ii) La critique de « l'individu-roi » dans les écrits militaires contemporains.

Le terme péjoratif qui, sous la plume de ces écrivains, désigne sans doute le mieux ce reproche du soldat à ceux qu'il défend, est l'individualisme. Pourtant, ce terme est notoirement vague et imprécis. Il fait office de repoussoir pour différentes attitudes condamnables, sans que ces dernières ne soient bien souvent précisément désignées. Ce flou n'épargne pas les ouvrages militaires qui en font usage. Nous n'avons heureusement pas à définir longuement ce terme, puisque nous allons montrer qu'il est loin, en réalité, d'épuiser ce que l'institution militaire dit de l'individu. L'ajout du suffixe en *-isme* ne contribue le plus souvent qu'à raidir et caricaturer les positions, en masquant qui plus est la diversité des compréhensions possibles de l'individu, jusque chez les auteurs qui y semblent le plus hostile. Pour le définir en termes généraux donc, l'individualisme est une appellation qui prétend dénoncer l'égoïsme de l'individu face à ce qui est exigé de lui par la collectivité, le bien

commun ou l'État. Les premières occurrences du terme dans la presse et la littérature remontent au XIX^e siècle, d'abord simplement au sens neutre d'une doctrine qui fait prévaloir l'individu sur la société, puis également au sens péjoratif que nous lui avons donné ci-dessus.

Pour ce qui concerne la littérature militaire, l'individu apparaît d'abord sous l'aspect de Narcisse fasciné par sa propre image. Un ouvrage récent, *Le Sabre et la poussière*, sous-titré *Essais sur le postmodernisme et la guerre*¹¹, attribue le déclin occidental au triomphe de l'idéologie politico-philosophique de « l'individu-roi¹² » : « Le postmodernisme est l'exact opposé du communisme : si celui-ci ne conçoit la société que dans son ensemble, le postmodernisme ne la conçoit que comme une somme d'individus¹³. » Selon cet auteur, depuis l'effondrement de l'URSS, l'Occident a perdu un ennemi idéologique qui avait au moins le mérite de le pousser dans ses retranchements et de le contraindre à des politiques pragmatiques génératrices de progrès social et d'équilibre politique. La disparition de cette idéologie rivale a provoqué un appel d'air dans lequel s'est engouffré un capitalisme dérégulé. En voici les traits distinctifs, que nous résumons à partir de l'introduction de l'ouvrage. Premièrement, le « politiquement correct » ; deuxièmement, le « relativisme absolu » en matière de vérité ; troisièmement un « subjectivisme absolu » qui consiste à « adopter une opinion en fonction des émotions, des désirs, des peurs, des sentiments, etc. et non en fonction des caractères liés à l'objet » ; quatrièmement, un rejet de « toute forme de pouvoir » ; cinquièmement, « une incapacité complète de penser le collectif ». Enfin, comme l'individu

¹¹ Alain MESSEGER, *Le Sabre et la poussière. Essais sur le postmodernisme et la guerre*, Paris, L'Harmattan, 2015.

¹² *Ibid.*, p. 28.

¹³ « La disparition de l'hydre marxiste a débridé le libéralisme dans ce que l'on pourrait appeler un post-libéralisme (ou néolibéralisme) mais que nous appellerons ici postmodernisme car ce terme permet de sortir de l'ambiguïté (souvent savamment entretenue) entre libéralisme économique et libéralisme politique, mais surtout parce que le postmodernisme se définit aussi par un dépassement de la modernité telle qu'elle a été conçue par la philosophie des Lumières. Le postmodernisme est l'exact opposé du communisme : si celui-ci ne conçoit la société que dans son ensemble, le postmodernisme ne la conçoit que comme une somme d'individus. Pour le communisme, le collectif est le *tout*, pour le postmodernisme l'individu est le *tout* et le tout se résume, se pense, se calcule par rapport à l'individu. Pour le premier, tout doit être mis en commun, pour le second tout doit être privatisé. » *Ibid.*, p. 18-19.

moderne s'interdit de penser un corps national, il est conduit à reporter ses espoirs de paix sur l'émergence de structures internationales comme l'Organisation des Nations Unies. La croyance utopique en une paix garantie par un cosmopolitisme des institutions conduit donc les populations occidentales à se dédouaner de leurs responsabilités vis-à-vis de l'étranger, et provoque *in fine* un repli communautaire et identitaire à l'intérieur de ses propres frontières¹⁴.

On pourrait s'étonner de ce qu'un militaire français vante les mérites de l'URSS. Toutefois, cette démarche est représentative de cette littérature et de ses rapports complexes à l'ennemi. Dans ces textes, la politique est envisagée sous l'angle du rapport à l'ennemi, ce qui n'est en soi guère étonnant au regard de la finalité des forces armées au sein desquelles ces écrivains ont vécu durant de nombreuses années. Mais cette approche agonistique des relations internationales n'est pas pour autant binaire, se contentant d'opposer le territoire national considéré en bloc à un ennemi caricatural et diabolisé. L'étude de l'ennemi conduit ces auteurs à lui reconnaître certaines forces qui devraient éventuellement inspirer la défense nationale. Inversement, la menace que l'ennemi fait planer sur le pays incite à se découvrir des faiblesses dont il pourra tirer parti. C'est ainsi que des écrits datant de la guerre froide vantent, non sans ironie, les soviétiques favorisant les vertus collectives contre le désir de biens matériels et de jouissance. Un officier français écrit ainsi en 1979 :

Un jour où je présidais une conférence prononcée par un diplomate soviétique, l'un des auditeurs posa une question gênante sur le manque de liberté d'expression en U.R.S.S. Le diplomate répondit : « Nous n'avons pas, monsieur, la même notion de la liberté. Chez vous, la presse peut déverser sur le pays n'importe quel mensonge, traîner dans la boue n'importe qui. Et vous n'avez pratiquement aucun recours. Chez nous, ça n'existe pas. Et quand je vois, en remontant les Champs-Élysées, tous ces films qui sont en train de détruire l'âme de votre jeunesse, je pense en effet que nous n'avons pas la même notion de liberté, mais que la vôtre, c'est la mauvaise ». [...]

Il est bien évident qu'une société qui admet de vivre dans le laisser-aller et la violence, finit par périr. Vous faut-il le témoignage d'intellectuels communistes pour que vous en preniez conscience¹⁵ ?

¹⁴ *Ibid.*, p. 29-33.

¹⁵ Jean-Paul ETCHEVERRY, *Lettre ouverte à tous ceux qui la ferment, ou le prix de la liberté*, Paris, Editions France-Empire, 1976, p. 56-57.

Cet avertissement lancé de l'autre côté du rideau de fer contre la corruption occidentale est pris très au sérieux non seulement par J.-P. Etcheverry, mais par d'autres écrivains militaires également¹⁶. On retrouve la même observation provocatrice chez un autre officier, écrivant comme le premier au milieu des années 1970 :

L'économie envahit peu à peu tout notre monde occidental. L'Europe de l'Ouest et l'Amérique sont infiniment plus matérialistes, au sens le plus bas du terme, que l'Union soviétique et l'Europe de l'Est, malgré l'adoption officielle du catéchisme marxiste [dans les pays occidentaux]. Les communistes prétendent que l'économie commande tout, mais dans les pays qu'ils gouvernent ils prônent les vertus traditionnelles. Les Occidentaux se réclament sans cesse d'un spiritualisme plus ou moins chrétien, mais ils se retrouvent entièrement soumis à l'économie. L'Est rêve du matérialisme et c'est l'Ouest qui le vit¹⁷.

Sans doute faut-il voir dans ces « éloges » de l'URSS un goût pour le paradoxe, visant à nous tirer de notre sommeil dogmatique, plutôt qu'un véritable modèle à imiter. L'empire soviétique demeure, pour ces auteurs, profondément fondé sur le refus des valeurs libérales des sociétés démocratiques. Il ne peut qu'en singer les idéaux, soit par envie, soit dans le but de nous tendre un piège. La hantise d'un complot soviétique, dont le fer de lance en France serait le Parti Communiste ou d'autres organisations marxistes, est omniprésente chez ces auteurs. Le « dernier combat » de l'armée française, pour reprendre le titre d'un ouvrage de P. Vanuxem paru en 1976, se joue contre les trotskystes qui infiltrent des taupes parmi les cadres pour obtenir des armes et lancer une insurrection¹⁸. La même année, J.-P. Etcheverry adresse sa *Lettre ouverte à tous ceux qui la ferment* à la majorité silencieuse pour les convier à

¹⁶ La liste la Motte-Royal (voir en annexe) contient trois ouvrages de cet auteur : Alexandre SOLJÉNITSYNE, *Récit en segments de durée. I. Premier nœud : Août quatorze*, Michel AUCOUTURIER et Georges NIVAT (trad.), Paris, Fayard, 1983 ; Alexandre SOLJÉNITSYNE, *L'Erreur de l'Occident*, Geneviève JOHANNET et José JOHANNET (trad.), Paris, Bernard Grasset, 1980 ; Alexandre SOLJÉNITSYNE, *Le Déclin du courage. Discours de Harvard, juin 1978*, Geneviève JOHANNET et José JOHANNET (trad.), Paris, Seuil, 1978. Cela fait de Soljénitsyne l'auteur le plus cité par la liste la Motte-Royal en nombre de titres, à égalité avec Hélie Denoix de Saint Marc.

¹⁷ Pierre SERGENT, *Lettre aux officiers*, op. cit., p. 95.

¹⁸ Paul VANUXEM, *Le dernier combat*, op. cit. Cet officier reproduit *in extenso*, en annexe, un long tract dont la paternité est attribuée à l'Organisme de Coordination des groupements trotskystes de Paris. Ce document, intitulé « Manifeste du front des soldats, marins et aviateurs révolutionnaires », incite les appelés du contingent en particulier, mais aussi les engagés, à s'organiser pour soutenir par les armes une insurrection populaire.

intervenir dans le débat public et à s'exprimer en faveur de leur défense vilipendée « par les idées de philosophes ou littérateurs gaucho-anarchistes¹⁹ ».

Pour ces auteurs, la partition ami/ennemi ne se confond pas strictement avec celle des frontières nationales. Le contexte de la Guerre froide a rendu les choses plus compliquées : du fait de la diffusion de l'idéologie communiste dans la société française, l'ennemi est tout autant une armée étrangère qu'une cinquième colonne. De même, la question de l'empire français rend plus complexe encore l'articulation entre l'intérieur et l'extérieur : les colonies sont-elles un territoire de l'intérieur ou bien un milieu insurrectionnel à traiter comme tel ? Dans tous les cas, la frontière s'avère poreuse entre l'intérieur et l'extérieur, ce qui relève de l'étranger et de l'ennemi ayant tendance à contaminer la sphère intérieure.

C'est précisément la conception libérale de l'individu qui fonctionne comme le vecteur de cette contamination progressive. C'est à cette époque que se met en place une philosophie de l'histoire qui voit dans l'émergence de l'individu libéral à la Révolution le cheval de Troie qui porte en lui la ruine potentielle de la nation. C'est dire si la faiblesse des sociétés libérales modernes est perçue par ces auteurs comme structurelle, puisqu'elle émane de ses acquis premiers et fondamentaux. Mais il est important de noter qu'il ne s'agit pas toujours d'une philosophie de l'histoire réactionnaire, sur le modèle de ce qu'on trouverait chez Joseph de Maistre. Certains de ces auteurs jouent plutôt la République contre le libéralisme, c'est-à-dire la préoccupation du bien commun et des vertus civiques contre la tendance à l'égoïsme et au narcissisme. L'armée, à travers l'évocation symbolique du citoyen-soldat, se fait alors la garante de la vertu républicaine face à l'individualisme libéral introduit au même moment.

Et servir l'État, pour nous, ce n'est pas servir quelque monarque absolu ou quelque usurpateur, mais le peuple souverain. À qui veut bien la regarder avec une autre longue-vue que celle du *Canard enchaîné*, l'armée apparaît républicaine ; elle est même la dernière institution où survivent les vertus républicaines. [...] Les héritiers de hommes de

¹⁹ Jean-Paul ETCHEVERRY, *Lettre ouverte, op. cit.*, p. 49.

la Révolution de 1789, ce sont les soldats qui se sont battus et ont laissé tant des leurs en Allemagne, en Indochine, en Algérie, pour le seul service de l'État qu'ils ont toujours confondu avec la patrie²⁰.

L'individu libéral est ainsi nettement opposé aux vertus républicaines de « solidarité » et de « sens de l'État²¹ ». Chez P. Sargent, chez J.-P. Etcheverry également, on dénonce le divorce entre le citoyen dégénéré en individu et sa communauté²². Mais l'emploi de ce terme de communauté n'est pas sans ambiguïté. Il peut désigner, d'une part, la communauté nationale par opposition avec une communauté d'appartenance infra-nationale. En écho aux mises en garde de Rousseau contre les sociétés dans l'État qui faussent la volonté générale, on insiste sur le fait que les « sous-groupes » doivent à tout prix être remis à leur juste place, c'est-à-dire rapportés à l'intérêt national et non allant à l'encontre de celui-ci²³. La seule communauté qui soit légitime est celle dont les intérêts se confondraient exactement avec ceux de la nation.

D'autre part, la communauté est parfois identifiée à la communauté militaire elle-même, précisément en tant qu'elle constitue la seule communauté dont les intérêts ne font réellement qu'un avec ceux du pays²⁴. Une communauté, en termes généraux, est une réunion d'individus en vue d'obtenir un but partagé. Mais l'institution militaire est une communauté d'un genre particulier, et même unique, puisqu'elle n'a pas pour but le bien de ses membres, mais la sauvegarde du corps social dans son ensemble. La communauté militaire n'entretient

²⁰ Pierre SERGENT, *Lettre aux officiers*, *op. cit.*, p. 94. Le passage continue en ces termes : « Les héritiers des hommes de la Révolution de 1789, ce sont les soldats qui se sont battus et ont laissé tant des leurs en Allemagne, en Indochine, en Algérie, pour le seul service de l'État qu'ils ont toujours confondu avec la patrie. Le service de la France, de l'État, de la République forme un ensemble cohérent. Nous ne connaissons pas de contradiction. Nous ne sommes pas divisés contre nous-mêmes. Nous ne servons pas deux maîtres ni deux pays. Nous ne sommes pas les mercenaires de l'argent étranger ou d'un impérialisme exotique. »

²¹ *Ibid.*, p. 95.

²² Jean-Paul ETCHEVERRY, *Lettre ouverte*, *op. cit.*, p. 102-105.

²³ C'est ce sens national de la communauté que J.-P. Etcheverry emploie pour déclarer que « la volonté de défense d'une communauté n'existe que si l'individu perçoit de façon claire et profonde son appartenance à cette communauté », *ibid.*, p. 102. Il poursuit en mettant en garde contre les régionalismes « de la Bretagne, de l'Auvergne ou de la Corse ».

²⁴ C'est ce second sens du mot « communauté » qui intervient dans le passage suivant : « Pendant des années, n'avons-nous pas vécu en opération avec nos hommes dans une société vraiment communautaire ? » Pierre SERGENT, *Lettre aux officiers*, *op. cit.*, p. 95.

aucune relation horizontale avec les différentes sous-communautés qui composent la société civile (sous la forme, par exemple, d'antagonismes dans la revendication de droits) ; au contraire, la verticalité de sa relation au corps social se manifeste en ce qu'elle ne s'intéresse à celui-ci que dans sa globalité en tant qu'enjeu de défense.

Il s'agit là du moins du fonctionnement idéal de la communauté militaire, proclamé à grande force mais difficile à prendre tout à fait pour argent comptant :

Le service de la France, de l'État, de la République forme un ensemble cohérent. Nous [les soldats] ne connaissons pas de contradiction. Nous ne sommes pas divisés contre nous-mêmes. Nous ne servons pas deux maîtres ni deux pays. Nous ne sommes pas les mercenaires de l'argent étranger ou d'un impérialisme exotique²⁵.

Quoiqu'en dise son auteur, l'unité qui se trouve proclamée ici est d'emblée une unité brisée. Lui-même le confesse plus loin : « Une et indivisible l'armée ? Allons donc ! Nous avons eu l'occasion, au moment de l'affaire algérienne, de constater qu'elle peut se diviser et éclater comme une pastèque²⁶ ». P. Sergent savait de quoi il parlait, puisqu'il avait lui-même participé au putsch en question, avant de rejoindre l'OAS. On veillera donc à considérer avec circonspection son hommage à la République. On peut bien y voir néanmoins l'expression d'un rêve d'unité de la nation française, mais un rêve déjà brisé par l'histoire.

Sans en arriver aux extrémités de la sédition, il n'en reste pas moins que l'existence même d'une armée est une première brèche dans l'unité de la communauté nationale. D'un côté, une armée est nécessaire pour garantir les libertés républicaines. D'un autre côté, en revanche, cette armée obéit à un fonctionnement qui est partiellement contraire à certaines tendances historiques des démocraties. Cette situation spécifique vis-à-vis de la société produit un effet de décalage entre la culture militaire et les valeurs libérales que pourtant l'institution militaire a pour but de défendre. Le fonctionnement interne de l'armée empêche la transparence complète de la société à elle-même. Si l'armée n'est pas foncièrement anti-

²⁵ *Ibid.*, p. 94.

²⁶ *Ibid.*, p. 150.

libérale, elle n'en demeure pas moins une institution *non-libérale*²⁷, au sens où elle promeut des valeurs et une culture éthique qui est partiellement incompatible avec certaines valeurs des sociétés libérales modernes, sans remettre pour autant en question la légitimité de ces sociétés (et même en défendant par les armes leur existence). Nous verrons que plusieurs écrivains militaires, depuis la Révolution, ont bel et bien tenté de surmonter cette altérité irréductible dans le but de réaliser l'unité de l'armée et de la nation. Mais ce qui est propre aux écrits militaires du milieu des années 1970, par rapport à cette littérature plus ancienne, c'est le fait de verser au dossier de l'accusation l'individu lui-même, envisagé comme la racine de l'incompatibilité axiologique entre l'armée et la société. Or, cette critique militaire de l'individualisme est l'écho d'une controverse qui se développe à la même époque dans la philosophie politique française.

II. L'INDIVIDUALISME NARCISSIQUE DANS LA PHILOSOPHIE POLITIQUE FRANÇAISE

La critique de l'égoïsme individualiste que nous venons d'évoquer précède de quelques années la reprise de cette critique par la philosophie politique française du milieu des années 1980. Il s'agit d'une querelle touchant l'héritage philosophique et politique de mai 1968, à l'occasion de la parution d'un ouvrage sur *La pensée 68* coécrit par Luc Ferry et Alain

²⁷ Nous employons le terme relativement d'institution non-libérale afin d'éviter celui d'« illibéral », qui eût pu convenir dans la mesure où il ne dénote pas nécessairement une opposition pleine et entière au libéralisme, mais simplement ce qui restreint les libertés. Toutefois, la popularisation récente du syntagme « démocratie illibérale » avancée par Viktor Orban nous a conduit à éviter un terme qui pouvait suggérer un antagonisme essentiel et irréductible entre l'institution militaire et certains acquis des sociétés libérales. Quel que soit le terme retenu, il importe de comprendre que, selon nous, l'institution militaire fait usage de traits non-libéraux (à la fois sur le plan politique, comme la restriction de certaines libertés, mais aussi sur le plan moral, par la promotion de certaines conceptions du bien au détriment d'autres) dans le but de maintenir l'existence du corps politique. Il ne nous semble pas qu'on puisse distinguer, dans ce corps politique, ce qui relève de la démocratie et ce qui relève du libéralisme politique (au moins au sens restreint de ce dernier terme, tel qu'on le trouve employé par Rawls notamment). En défendant le corps politique, l'institution militaire ne défend donc pas simplement un régime démocratique, tout en souhaitant qu'il soit « illibéral » au sens d'Orban (ce qui serait le cas si ce régime défendait par exemple une conception du bien portant aux nues la vertu militaire). Elle défend bien une démocratie libérale telle que nous la connaissons en Europe occidentale, c'est-à-dire attentive au pluralisme des conceptions du bien, tout en reconnaissant qu'elle ne peut y parvenir qu'en taisant partiellement l'expression de ce pluralisme en son sein. Sur la notion de démocratie illibérale, voir Didier MINEUR, « Qu'est-ce que la démocratie illibérale ? », *Cités*, 2019, vol. 79, n° 3, pp. 105-117.

Renaut²⁸. Cet ouvrage, publié en 1985, est suivi deux années plus tard d'un second, intitulé *68-86. Itinéraires de l'individu*²⁹. Les deux auteurs partent dans ce second livre d'un constat partagé par les représentants de la « pensée 68 », selon lequel la France des années 1980 a vu triompher un individualisme narcissique (le terme est emprunté à Gilles Lipovetsky³⁰), c'est-à-dire un individualisme apathique, replié sur la sphère privée, soucieux uniquement de son confort et de son intérêt. Le désaccord entre Ferry-Renaut et la pensée 68 survient lorsqu'il s'agit de formuler les causes d'un tel triomphe de l'intérêt particulier par rapport à toute considération d'intérêt général. Cornélius Castoriadis, par exemple, défend l'idée plus commune selon laquelle mai 68 fut un mouvement d'entraide et de fusion collective tout à l'opposé de l'individualisme tel que L. Ferry et A. Renaut le décrivent³¹. Le règne actuel de l'individualisme narcissique dans « le régime mitterrando-chiracien³² » de l'époque signe bien plutôt l'échec de l'expérience de mai 68 que son triomphe. Si les deux auteurs de *La pensée 68* partagent avec Castoriadis la critique de l'individu apathique et désocialisé, ils divergent en revanche sur le lien qui unit les deux périodes.

(i) *De l'individualisme révolutionnaire à l'individualisme narcissique.*

Selon L. Ferry et A. Renaut, il y a au contraire une continuité entre le mouvement de mai 1968 et l'individu narcissique de 1986, et ce malgré les idéaux proclamés (et sincèrement crus) de fraternité et de solidarité. L'individualisme narcissique est en effet une déviation pathologique d'une tendance déjà présente dans l'individualisme révolutionnaire de mai 1968. L'individualisme révolutionnaire, tel qu'il est analysé par L. Ferry et A. Renaut, présente deux caractéristiques : l'égalité des individus contre les hiérarchies et la liberté des individus contre les traditions. En ce qui concerne la première caractéristique, les deux auteurs

²⁸ Luc FERRY et Alain RENAUT, *La pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985.

²⁹ Luc FERRY et Alain RENAUT, *68-86 : itinéraires de l'individu*, Paris, Gallimard, 1987.

³⁰ Gilles LIPOVETSKY, *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain* (1983), Paris, Gallimard, 2013.

³¹ Cornélius CASTORIADIS, « Les mouvements des années soixante », *Pouvoirs*, novembre 1986, n° 39, pp. 107-116, cité par Luc FERRY et Alain RENAUT, *68-86 : itinéraires de l'individu*, *op. cit.*, p. 50.

³² Cornélius CASTORIADIS, « Les mouvements des années soixante », *op. cit.*, p. 108.

reprennent les analyses de Tocqueville sur l'individualisme comme égalisation des conditions. Cette course à l'égalité trouve son origine symbolique dans la nuit du 4 août 1789 qui abolit les privilèges et les hiérarchies traditionnelles de l'Ancien Régime au nom de l'égalité des êtres humains. Et c'est encore l'idée d'égalité, non plus simplement formelle mais réelle, des individus qui meut les républicains et les socialistes en 1848. Dans ces deux révolutions, on trouve à l'œuvre une reconnaissance d'une individualité égalitaire, républicaine, opposée à toute hiérarchie arbitraire (qu'elle soit liée à une classe aristocratique comme sous l'Ancien Régime ou à une classe économique comme dans la société capitaliste).

Selon la seconde caractéristique (l'individualisme comme liberté), l'individu révolutionnaire se présente comme autonome, c'est-à-dire capable de se donner à soi-même sa propre loi. Les révolutionnaires pensent ainsi l'auto-institution de la République en opposition à l'hétéronomie des sociétés traditionnelles, qui reçoivent leurs lois des traditions, des coutumes, des préjugés. Mai 1968 s'inscrit bien dans cet individualisme révolutionnaire sous ces deux aspects, en exigeant l'égalité de tous les citoyens à la fois sur le plan socio-économique, mais également sur le plan de la reconnaissance de droits, et en revendiquant un libre épanouissement des individus hors des traditions établies. Mai 68 se rattache bien à cet héritage intellectuel de 1789 et 1848, par son adhésion au principe : « égalité contre hiérarchie, liberté contre tradition³³ ».

Pourtant, les idéaux de 1968 ont fini par aboutir, en 1986, au règne de l'individualisme narcissique et apathique. Comment expliquer un tel dévoiement de l'un à l'autre ? L. Ferry et A. Renaut l'interprètent comme une dérive pathologique de l'individualisme révolutionnaire, rendue possible par trois tendances perverses à l'œuvre en son sein. Premièrement, cet individualisme conduit à une « atomisation du social³⁴ ». L'habitude de considérer sa

³³ Luc FERRY et Alain RENAUT, *68-86 : itinéraires de l'individu*, op. cit., p. 34.

³⁴ *Ibid.*, p. 38.

personne comme indépendante peut conduire à une forme de solitude égoïste, voire de solipsisme où seul l'individu existe, en dehors de tout lien à autrui et de toute obligation extérieure. Deuxièmement, il conduit à un relativisme, qui s'exprime en particulier dans la valorisation de la diversité pour elle-même : « Le fait d'être soi-même dans sa singularité devient la valeur qui supplante toutes les autres³⁵. » La prise en compte par la société de la singularité de chacun pose les bases d'un droit-crédence qui, à l'époque où écrivent Ferry et Renaut, emprunte volontiers la formule de plus en plus discutée de « droit à la différence ». La singularité n'est pas seulement affirmée et reconnue, elle devient opposable à l'État et à tout autre groupe qui prétendrait imposer à l'individu des normes et des valeurs universelles. Troisièmement, pour finir, cet individualisme ruine toute argumentation rationnelle, en particulier toute éthique de la discussion de type habermassienne qui, selon les auteurs, est la seule à même de compenser ce relativisme. Ce sont ces trois tendances qui corrompent, en quelques années, l'individualisme révolutionnaire, pourtant bel et bien porteur d'un idéal social utopique, pour en faire un individualisme apathique où toute considération pour le bien public a cédé la place à l'égoïsme stérile et au repli solipsiste sur la sphère privée.

(ii) Du sujet autonome à l'individu indépendant.

Les analyses de L. Ferry et A. Renaut sont très proches de ce qu'on trouve chez les écrivains militaires que nous avons consultés et qui sont, pour une bonne part d'entre eux, antérieurs à la querelle philosophique. Cela témoigne du fait que la crise que traverse l'institution militaire à l'époque n'est pas uniquement liée, par exemple, aux dividendes de la guerre d'Algérie, mais à un bouleversement sociétal plus ample lié à la nature du libéralisme. Le libéralisme, en effet, naît du refus de toute tentative de sacrifier l'individu à la force collective. Benjamin Constant, par exemple, critique la philosophie de Rousseau pour être restée sourde à l'aspiration individualiste moderne. Selon Constant, la volonté générale

³⁵ *Ibid.*, p. 41.

souveraine consacre le primat du corps politique sur les particuliers, pouvant aller jusqu'à exiger le sacrifice des individus à l'ensemble. Se réclamant parfois de Rousseau, les révolutionnaires ont à leur tour ambitionné de réaliser la souveraineté des individus en les fusionnant en une masse collective. Rousseau et les révolutionnaires demeurent ainsi, selon Constant, tributaires d'une conception antique de la liberté dans laquelle le tout (l'État) prime sur ses parties (les individus). Face à cette nostalgie de l'Antiquité, le libéralisme prend acte que le bonheur des peuples passe désormais par la liberté individuelle : « Toutes les jouissances des Modernes résident désormais dans leur existence privée. [...] Les citoyens possèdent des droits individuels indépendants de toute autorité sociale ou politique, et toute autorité qui viole ces droits devient illégitime³⁶. »

L'individu libéral moderne se caractérise par son indépendance. C'est sur cette notion qu'A. Renaut concentre son analyse dans *L'Ère de l'individu*, ouvrage paru en 1989 dans lequel il creuse le sillon de ses premiers essais avec L. Ferry. Reprenant les résultats de *La pensée 68*, il dénonce la disparition ou le dévoiement du sujet face au triomphe de l'individu. Toutefois, plus nettement qu'en 1986, l'individu est associé à l'indépendance, tandis que l'autonomie en vient à caractériser plutôt, dans une veine kantienne, le sujet. C'est dans ce passage de Kant à Constant, de la liberté du sujet autonome à celle de l'individu indépendant que se joue le malaise actuel dans la civilisation. Qui plus est, au-delà de ce recentrement autour de la notion de liberté comme indépendance, A. Renaut recule également dans l'histoire le point d'origine de la notion d'individu qui lui est associée. La ligne de l'individualisme révolutionnaire qui conduit aux événements de mai 68 n'est plus le thème fondamental de l'ouvrage, au profit d'une ligne plus ancienne dont on trouve la trace dès la

³⁶ Benjamin CONSTANT, *Principes de politique applicables à tout gouvernement représentatif et particulièrement à la constitution actuelle de la France* (1815), in *Écrits politiques*, Paris, Gallimard, 1997, p. 317-318.

Renaissance, et qui trouve en Leibniz son expression la plus haute³⁷. La monadologie leibnizienne est en effet la première métaphysique individualiste : la monade est simple et indivisible (elle n'est pas composée de parties) ; elle est numériquement une et irréductible à toute autre (en vertu du principe des indiscernables). Il s'ensuit que la monade ne subit aucune influence des autres monades sur un plan horizontal, mais uniquement l'influence de Dieu sur un plan vertical et transcendant. « Les Monades n'ont point de fenêtres, par lesquelles quelque chose y puisse entrer ou sortir³⁸. » Elles n'entrent pas en interaction avec une extériorité quelconque. Il n'existe pas de chaîne causale qui relierait deux monades, de sorte que l'une puisse agir sur l'autre ou que celle-là puisse pâtir de celle-ci.

Dans son analyse, A. Renaut fait un pas de plus lorsqu'il relie cette métaphysique individualiste fondée sur l'indépendance des monades vis-à-vis de toute influence extérieure immanente à la naissance du libéralisme et de l'économie politique, chez Mandeville notamment. Dans la *Fable des abeilles* en effet, Mandeville identifie la liberté des individus à leur indépendance, c'est-à-dire à l'accomplissement sans entraves de leur nature propre. Les individus ne font que suivre leurs intérêts particuliers et leurs tendances naturelles sans se soumettre à une normativité extérieure. Cette indépendance implique une forme d'autosuffisance et de clôture des individus sur eux-mêmes, chacun formant un monde à part sans communication possible entre eux et dont pourrait résulter l'ordre social. Dès lors, si le bien public progresse bel et bien et si, pour reprendre le sous-titre de la fable, « les vices privés font la vertu publique », ce n'est pas du fait d'un libre accord entre les subjectivités d'où procéderait la rationalité sociale, mais parce que l'harmonie sociale est préalablement accordée à l'exercice de la volonté individuelle. C'est à travers le repli sur soi que chaque individu contribue à faire advenir, sans en avoir aucunement le dessein, la prospérité et la paix

³⁷ Alain RENAUT, *L'Ère de l'individu. Contribution à une histoire de la subjectivité*, Paris, Gallimard, 1989, p. 46-52 ; 134-141.

³⁸ Gottfried Wilhelm LEIBNIZ, *Monadologie*, § 7, in *Principes de la nature et de la grâce, Monadologie et autres textes. 1703-1716*, Paris, Garnier Flammarion, 1996, p. 244.

dans la société. Ce mécanisme d'harmonisation qui agit à l'insu de l'individu est une transposition de l'harmonie préétablie leibnizienne, rendue célèbre par Smith grâce à la métaphore de la main invisible³⁹. Ce n'est pas le sujet, universel et humaniste, qui est l'acteur central de ce drame, mais l'individu indépendant vis-à-vis de toute influence extérieure et libre de suivre ses propres penchants égoïstes.

En liant ainsi individualisme et libéralisme au sceau de l'indépendance, la boucle est pour ainsi dire bouclée. L'influence de cette analyse (mais aussi d'autres visions proches comme celle de Luc Ferry, d'Alain Finkielkraut ou de Gilles Lipovetsky) sur certains milieux de droite est importante et bien connue. Il est probable que cette influence s'exerce également, au moins par imprégnation, sur l'institution militaire. Elle conduit la pensée militaire à se cristalliser autour d'une critique de l'individualisme issu de la pensée libérale. Le libéralisme, après avoir ouvert un espace dans lequel les différences interpersonnelles pouvaient s'exprimer en dehors du carcan des conventions sociales, semble avoir perdu le contrôle de ce qu'il a initié. Le problème de la philosophie politique de la fin du XX^e siècle à nos jours devient alors celui de l'encadrement des revendications particulières par une argumentation publique capable de dégager un consensus.

L'inconvénient de ces analyses philosophiques, toutefois, tient à ce que celles-ci réduisent toute expression de l'individualité à une forme de narcissisme. La singularité, chez L. Ferry et A. Renaut, est surtout critiquée en tant qu'elle permet d'opposer une préférence subjective et arbitraire au reste du corps politique et à l'État en particulier. La singularité est envisagée en tant qu'elle se singularise *contre* la collectivité. C'est, de plus, une singularité qui s'affirme par le biais du droit (le « droit à la différence ») et par un appel à l'indépendance

³⁹ Sur le rôle de l'individu dans la tradition libérale de Mandeville et Smith notamment, voir Claude GAUTIER, *L'invention de la société civile. Lectures anglo-écossaises. Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, PUF, 1993. Celui-ci entre d'ailleurs en discussion critique avec la thèse défendue par Renaut dans *L'Ère de l'individu*.

vis-à-vis de tout attachement⁴⁰. Si l'individualisme libéral contemporain n'est que l'affirmation de la différence *pour* la différence, alors l'individualité singulière devient presque un synonyme de l'individualité narcissique.

Cette compréhension négative de l'individualité singulière est bien celle qui préside aux analyses des auteurs militaires que nous avons cités ci-dessus. Selon eux, le combattant individuel ne peut pas être reconnu dans sa singularité, sans que cette reconnaissance ne signe le début d'une menace pour l'homogénéité et l'efficacité des armées. Certes, les différences singulières devront bien finir par être reconnues : il a fallu prendre en compte, par exemple, l'arrivée de troupes féminines dans les casernes en installant des lieux de vie distincts. Mais cette reconnaissance est plutôt imposée à l'institution de l'extérieur, par la pression de la société civile, qu'elle n'émane d'une évolution positive de la culture militaire. On valide ainsi l'image, qu'on trouvait exprimée chez Huntington, d'un corps militaire faisant bloc contre les idéologies permissives de la société libérale, idéologies qui finissent toujours néanmoins par contaminer les soldats.

Pourtant, cette vision de l'individu sous le signe de l'individualisme narcissique et de l'indépendance paraît réductrice. Elle correspond surtout à une crispation récente — dans l'institution militaire dès le milieu des années 1970, dans le débat philosophique à partir des années 1980. Il nous semble que si la pensée militaire contemporaine s'est laissée fasciner par cette description critique de l'individu libéral, c'est à cause de la prégnance du paradigme de la décadence qui l'habite depuis longtemps. Mais il n'existe aucune raison d'attribuer la responsabilité des tensions qui existent entre la société et son armée à l'individu moderne. Le cas de l'institution militaire est de ce point de vue tout à fait précieux pour la philosophie,

⁴⁰ Dans un tout autre contexte, ce reproche adressé au libéralisme d'une séparation entre l'individu et ses fins (ses attachements, ses choix, en somme tout ce qui serait susceptible d'engager sa responsabilité) se retrouve dans le débat libéral-communautaire qui sévit à la même époque de l'autre côté de l'Atlantique. C'est ainsi que Michael Sandel, dans *Le libéralisme et les limites de la justice*, reproche à la théorie de la justice comme équité de John Rawls de postuler un individu séparé des engagements et des valeurs dont il hérite de sa communauté et qui l'obligent dans une certaine mesure.

puisque'il s'agit d'une institution dont on aurait pu s'attendre que, par sa nature, elle vive au plus intime de son histoire cette contamination des revendications d'indépendance de l'individu. Or, comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent, il n'en est rien. L'individualité en général n'est pas envisagée par la pensée militaire dans le cadre d'une philosophie des droits ou de l'autonomie, mais bien sur le fond d'une forme d'indépendance du soldat vis-à-vis des influences extérieures (nous verrons que c'est particulièrement sensible chez Puysegur, penseur dont l'influence est importante pour le développement de la tactique française jusqu'à aujourd'hui). De même, la notion d'individualité singulière n'est pas perçue comme opposée à la communauté et au bien commun ; elle est même au contraire le ciment qui permet la bonne insertion de l'action individuelle dans le fonctionnement collectif de l'institution. Bref, le problème de l'individu narcissique dans nos sociétés libérales postmodernes, ou celui de la mise en danger de la chose publique par les intérêts égoïstes des agents, problèmes qui travaillent la pensée philosophique contemporaine, ne sont pas ceux de l'institution militaire lorsqu'on envisage cette dernière dans son temps long.

III. ÉTAT DE L'ART

(i) L'individualité militaire dans les sciences sociales.

Contre cette vision réductrice et unilatérale de l'individualisme, une conception plus fine de l'individualité militaire mérite d'être défendue. Nous sommes d'ailleurs précédés en cela par de nombreux travaux d'histoire et de sciences sociales qui se sont penchés, depuis quelques années, sur le soldat individuel. Nous ne saurions en dresser une liste exhaustive, aussi nous contenterons nous de mentionner les travaux sur lesquels nous nous sommes le plus appuyés. En histoire, plusieurs monographies classiques ont déjà été consacrées au corps

social des officiers⁴¹. Mais la recherche s'est aussi intéressée au simple soldat, notamment sous la forme du conscrit. Celui-ci, face à l'expérience de la vie encasernée, peut se trouver confronté à des pathologies de l'individualité esseulée et déracinée, comme le mal de la « nostalgie » que la médecine militaire découvre à la fin du XIX^e siècle⁴². Enfin, nous nous sommes beaucoup appuyés sur la synthèse récente d'Hervé Drévilleon, *L'individu et la guerre*, qui couvre l'émergence de la figure du soldat individuel de la Renaissance à la Grande guerre⁴³. Cet ouvrage constitue le pendant et le préalable historique à notre parcours philosophique, puisqu'il couvre à peu près la même période que notre travail (remontant plus en amont, jusqu'à la Renaissance, pour y déceler des prémises de l'individualisation du soldat, mais s'arrêtant à la fin de la Première Guerre mondiale tandis que nous poursuivons jusqu'aux guerres de décolonisation). De plus, la perspective qui est la nôtre entre en résonance avec la problématique retenue par H. Drévilleon, qui consiste à déceler une tension dans la pensée militaire entre deux mouvements opposés, tension allant crescendo jusqu'à la Première Guerre mondiale : d'un côté, une marche vers la guerre de masses qui exige le sacrifice de soi au nom de la patrie, de l'autre une guerre d'individus qui prône le consentement éclairé de ses soldats⁴⁴.

Mais la recherche en histoire a aussi exploré de nombreux thèmes en lien avec le combattant individuel. En dialogue parfois critique avec Foucault, la discipline militaire a suscité l'intérêt des chercheurs, et notamment touchant le rôle des acteurs à l'intérieur de ce

⁴¹ William SERMAN, *Les origines des officiers français. 1848-1870*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979 ; *Les officiers français dans la nation. 1848-1914*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.

⁴² Odile ROYNETTE, « Bons pour le service ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000.

⁴³ Hervé DRÉVILLEON, *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 259. Nos propres résultats nous conduiront à nuancer dans une certaine mesure l'opposition entre cette massification de la guerre et l'individualisation croissante des soldats, tout comme celle entre la pulsion sacrificielle et le consentement éclairé. Si le rappel à l'autonomie et au consentement de l'individu nous semble tout à fait pertinent face à des auteurs comme Barrès proclamant que « l'Individu n'est rien, la société est tout », chez un écrivain militaire tenu pour nationaliste comme Psichari (voir chapitre VIII), l'élan sacrificiel n'est pas nécessairement anti-individualiste.

modèle disciplinaire⁴⁵. La psychologie des individus sous le feu, ensuite, a suscité plusieurs études, dans le sillage des travaux de Stéphane Audoin-Rouzeau et de John Keegan⁴⁶. On peut mentionner dans ce cadre les travaux de Michel Goya, qui traitent des effets psychologiques du feu⁴⁷, mais également de la façon dont l'état-major français s'est efforcé de s'y adapter après la sidération de l'été 1914⁴⁸. Enfin, touchant les rapports entre la société et son armée, mentionnons l'étude de l'individualisation croissante du traitement des soldats morts au combat au cours de notre période, des fosses communes de la guerre franco-prussienne au début de la Grande Guerre, jusqu'à l'identification précise et publique des soldats tués en opération extérieure de nos jours⁴⁹.

La psychiatrie et la médecine se sont également penchées sur la question de l'individualité militaire, à mesure que les traumatismes de guerre ont gagné en visibilité. Le cas le mieux connu est sans doute celui des syndromes de stress post-traumatique⁵⁰, que l'armée américaine commence à prendre en compte à partir de la guerre du Vietnam⁵¹ puis en Irak et en Afghanistan⁵², mais qui ne sont que l'une des formes connues de blessure psychologique liée à la guerre⁵³. Ces travaux ont conduit à une meilleure identification des symptômes et à l'individualisation du traitement en fonction du vécu du patient. Au-delà des

⁴⁵ Arnaud GUINIER, *L'Honneur du soldat. Ethique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2014.

⁴⁶ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2008 ; John KEEGAN, *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415, Waterloo 1815, la Somme 1916*, Jean COLONNA (trad.), Paris, Robert Laffont, 1993.

⁴⁷ Michel GOYA, *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail*, Paris, Tallandier, 2014.

⁴⁸ Michel GOYA, *L'invention de la guerre moderne : du pantalon rouge au char d'assaut, 1871-1918*, Paris, Tallandier, 2014.

⁴⁹ Luc CAPDEVILA et Danièle VOLDMAN, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2002.

⁵⁰ Christine MALABOU, *Les nouveaux blessés. De Freud à la neurologie, penser les traumatismes contemporains*, Paris, PUF, 2017.

⁵¹ Jonathan SHAY, *Achilles in Vietnam: Combat Trauma and the Undoing of Character*, New York, Scribner, 2003 ; Gerald NICOSIA, *Home to War: A History of the Vietnam Veterans' Movement*, New York, Three Rivers Press, 2004.

⁵² Les études sont pléthoriques. En lien avec notre sujet, on peut mentionner l'article suivant qui relève une répartition différente des traumatismes en fonction du groupe auquel le soldat appartient : Lindsey HINES, Josefin SUNDIN, Roberto RONA, Simon WESSELY et Nicola FEAR, « Posttraumatic stress disorder post Iraq and Afghanistan: prevalence among military subgroups », *Canadian Journal of Psychiatry*, 2014, vol. 59, n° 9, pp. 468-479.

⁵³ Louis CROCQ, *Les traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Odile Jacob, 1999.

traumatismes psychologiques, l'histoire de la médecine s'est aussi intéressée à la façon dont le traitement des blessés de la face a évolué pour chercher à recomposer le visage du mutilé au plus proche de son état antérieur⁵⁴.

La sociologie militaire, dans le sillage des ouvrages de Samuel Huntington et Paul Janowitz qui font désormais figure de classiques⁵⁵, s'interroge sur la question de la place du soldat dans la société civile et sur sa spécificité éventuelle par rapport à d'autres catégories socio-professionnelles⁵⁶. La « spécificité militaire » concerne avant tout les fonctions propres des forces armées comme institution par distinction vis-à-vis du monde des « civils ». Toutefois, cette spécificité du corps militaire ne peut pas entièrement ignorer la question des individus, puisque ceux-ci proviennent de ce monde civil et sont encore conditionnés en partie par celui-ci. Nous avons déjà vu, également, que des études à mi-chemin entre la sociologie et l'anthropologie montrent que l'individu ne se dissout pas entièrement dans le groupe, même durant sa formation initiale, mais se familiarise avec d'autres modalités d'individualisation⁵⁷. D'autres études, encore assez rares, permettent de mieux comprendre les parcours individuels de politisation et d'idéologisation de certains militaires, ceux des saint-cyriens en particulier⁵⁸.

Ces différentes études se centrent surtout sur un aspect de l'individualisation du soldat. Mais la recherche sur l'individu militaire peut également passer par la prise en compte de nouvelles catégories de soldats qui jusqu'à présent n'étaient pas présents au sein de l'institution ou demeuraient invisibles. La question des femmes dans les armées a suscité une

⁵⁴ Sophie DELAPORTE, *Visages de guerre : les gueules cassées, de la guerre de Sécession à nos jours*, Paris, Belin, 2017.

⁵⁵ Samuel HUNTINGTON, *The Soldier and the State, op. cit.* ; Morris JANOWITZ, *The Professional Soldier: A Social and Political Portrait*, New York-London, Free Press-Collier-Macmillan, 1960.

⁵⁶ Bernard BOËNE (dir.), *La spécificité militaire. Actes du colloque de Coëtquidan*, Paris, Armand Colin, 1990 ; Laure BARDIÈS, « Du concept de spécificité militaire », *L'Année sociologique*, 2011, vol. 61, n° 2, pp. 273-295.

⁵⁷ Christel COTON, *La Culture de la distinction : unité institutionnelle et lignes de tensions au sein du corps des officiers de l'armée de terre*, Paris, Université Paris Diderot - Paris VII, 2008 ; Claude WEBER, *A genoux les hommes, debout les officiers*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012 ; Jeanne TEBOUL, *Corps combattant. La production du soldat*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2017.

⁵⁸ Alex ALBER, « Idéologies et politique chez les saint-cyriens : un paysage contrasté », in Vincent PORTERET (dir.), *La Défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 31-51.

vaste bibliographie, de la publication de témoignages de femmes engagées sous les drapeaux⁵⁹ à des ouvrages d'historiens sur la féminisation des armées⁶⁰. Aux yeux de l'institution militaire, l'accès des femmes à la carrière des armes représente l'irruption d'un individu sexué au sein d'un groupe d'hommes jusque là homogène, ce qui est perçu comme un risque disciplinaire⁶¹. La question des modalités d'individualisation propres aux personnels féminins des armées, que ces modalités soient imposées ou assumées, est également travaillée par la sociologie⁶². Dans le même esprit, des études s'intéressent à la reconnaissance des minorités LGBT+ dans les armées, même si la majorité d'entre elles porte sur l'armée américaine⁶³.

(ii) *L'individualité militaire dans les théories de la guerre juste.*

Comment la philosophie académique, de son côté, envisage-t-elle l'individualité militaire ? Nous avons cru pouvoir, en introduction, déplorer un oubli de la situation concrète du soldat dans l'institution militaire de la part de la recherche récente en philosophie. Cet oubli de la situation consiste à penser la guerre de manière surplombante, détachée de ses conditions de présentation à ses différents acteurs, pour ne s'interroger que dans un second

⁵⁹ Carol BARKALOW, *In the Men's House: An Inside Account of Life in the Army by One of West Point's First Female Graduates*, New York, Berkley Books, 1990 ; Solange CUVILLIER, *Tribulations d'une femme dans l'Armée française, Ou le patriotisme écorché*, Paris, Lettres du Monde, 1991 ; Marine BARON, *Lieutenante: Être femme dans l'armée française*, Paris, Denoël, 2009 ; Catherine BERTRAND, « À l'origine de la féminisation des armées », *Revue historique des armées*, Robert A. DOUGTHY (trad.), 18 septembre 2013, n° 272, pp. 61-74.

⁶⁰ Joshua GOLDSTEIN, *War and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Luc CAPDEVILA, François ROUQUET, Fabrice VIRGILI et Danièle VOLDMAN, *Hommes et femmes dans la France en guerre*, Paris, Payot, 2003 ; Katia SORIN, *Femmes en armes, une place introuvable ? Le cas de la féminisation des armées françaises*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; Anne GEESEN, *Une femme d'honneur au miroir des faits. La féminisation de la gendarmerie (1983-2005)*, Tulle, Service Historique de la Défense, 2008 ; Elodie JAUNEAU, « Les femmes dans l'armée française pendant les guerres (XIX^e- XX^e siècles) : histoire, historiographie et problématique de genre », *Encyclo, Revue de l'école doctorale ED 382*, 2012, pp. 57-71 ; Marie-Catherine VILLATOUX, « Femmes et pilotes militaires dans l'armée de l'Air », *Revue historique des armées*, Robert A. DOUGTHY (trad.), 18 septembre 2013, n° 272, pp. 12-23.

⁶¹ Laetitia BUCAILLE, « Femmes à la guerre. Egalité, sexe et violence », *Critique internationale*, septembre 2013, n° 60, pp. 9-19.

⁶² Orna SASSON-LEVY, « Gender Performance in a Changing Military: Women Soldiers in "Masculine" Roles », *Israel Studies Forum*, 2001, vol. 17, n° 1, pp. 7-22 ; Christopher DANDEKER, « "Femmes combattantes": problèmes et perspectives de l'intégration des femmes dans l'armée britannique », *Revue française de sociologie*, avril 2003, vol. 44, pp. 735-758 ; Stéphane HÉAS, Ronan KERGOAT, Claude WEBER et Saïd HADDAD, « Dualité identitaire des femmes élèves officiers des Ecoles militaires de Coëtquidan: féminité préservée ou masculinité recherchée ? », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 2007, n° 2, URL=<<http://socio-logos.revues.org/152>>.

⁶³ Allan BERUBÉ, *Coming Out Under Fire: The History of Gay Men and Women in World War Two*, New York, Penguin Books, 1990 ; Michèle GIBault, « Des purges au silence. Gays et lesbiennes dans l'armée américaine : des interdictions professionnelles ? », in Claudine RAYNAUD (dir.), *Sexualités américaines. Regards théoriques, réponses institutionnelles*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, pp. 139-165.

temps sur le rapport que ces derniers entretiennent avec cette réalité. Sans doute est-il temps de caractériser davantage un tel jugement qui sinon en paraîtrait excessif.

Il nous faut reconnaître que si la majeure partie de la recherche philosophique ne traite pas de l'individualité militaire, c'est simplement parce que ce n'est pas là son objet. La tactique n'a que peu retenu l'attention des philosophes, qui se sont plutôt concentrés sur la stratégie et ses liens avec le politique. Le penseur militaire incontournable, pour eux, est bien entendu Clausewitz. Ce dernier a véritablement passionné la philosophie française depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale⁶⁴. L'intérêt de ces lectures clausewitzziennes n'est pas discutable, mais celles-ci ne sont pas directement pertinentes pour la problématique qui est la nôtre. Il est pourtant exact de rappeler que Clausewitz place les facteurs d'ordre moral et psychologique au cœur de la réflexion militaire ; toutefois, il s'attache moins à l'influence de ces facteurs sur l'individualité combattante commune que sur l'individualité exceptionnelle du général ou du prince. Napoléon et Frédéric sont ses sujets plus que ne le sont leurs soldats. Au-delà du stratège prussien, les études par ailleurs fort instructives d'Alexis Philonenko sur Saint-Just et de Gaulle, qui auraient pu donner lieu à une pensée du chef subalterne, visent plutôt à cerner « le caractère du grand chef de guerre⁶⁵ ». La philosophie s'est concentrée sur les grandes pensées militaires, à la manière dont l'histoire a longtemps privilégié le destin des grands hommes au récit du quotidien⁶⁶.

Pourtant, d'autres philosophies de la guerre se sont bien intéressées au rôle des individus dans le conflit. Elles l'ont fait selon deux perspectives, adoptant pour certaines une visée descriptive, pour d'autres une visée prescriptive. C'est cette dernière catégorie que nous

⁶⁴ Eric WEIL, « Guerre et politique selon Clausewitz », *Revue française de science politique*, janvier 1955, vol. 5, n° 2, pp. 291-314 ; André GLUCKSMANN, *Le discours de la guerre*, Paris, L'Herne, 1967 ; Raymond ARON, *Penser la guerre, Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976 ; Emmanuel TERRAY, *Clausewitz*, Paris, Fayard, 1999 ; Hervé GUINERET, *Clausewitz et la guerre*, Paris, PUF, 1999 ; René GIRARD, *Achever Clausewitz. Entretien avec Benoît Chantre*, Paris, Flammarion, 2007.

⁶⁵ Alexis PHILONENKO, *Essais sur la philosophie de la guerre*, Paris, Vrin, 1976, p. 7.

⁶⁶ Bien entendu, il ne faut pas prendre ces propos de manière trop caricaturale. Il s'est trouvé des philosophes pour tenir des propos sur la tactique, au premier rang desquels Machiavel. Mais l'objet de ce dernier n'est pas l'individualité dans la tactique, thème qu'il n'aborde qu'indirectement et en passant.

allons évoquer tout d'abord. Certaines réponses normatives à la guerre sont d'ordre pacifiste. Parmi elles, l'une des plus intéressantes touchant notre sujet est la lecture qu'A. Philonenko propose de *Guerre et paix*, œuvre en laquelle il reconnaît une critique de la possibilité même de toute tactique et de toute stratégie⁶⁷. La démarche de Tolstoï est proche de celle des auteurs de notre corpus, dans la mesure où celui-ci envisage la guerre à hauteur d'individu, en tant que celui-ci n'est pas un agent rationnel mais demeure soumis à la contingence de l'action de guerre. La volonté individuelle est incapable d'imposer sa marque aux événements, mais doit se contenter d'en subir le déroulement tragique et absurde. L'auteur russe parvient à suggérer cette thèse par la dilution de la narration dans la singularité infinie des personnages et des épisodes narratifs, entraînant une impression de confusion et d'inintelligibilité. Nous ne traiterons pas nous-mêmes de Tolstoï, qui n'entre pas dans les critères qui délimitent notre corpus⁶⁸, mais nous retrouverons plusieurs de ses intuitions parmi ceux de nos auteurs qui sont les plus prompts à reconnaître la contingence de l'action individuelle⁶⁹.

Toujours dans une perspective normative, les théories de la guerre juste sont plus proches des auteurs de notre corpus, du moins par le fait qu'elles reconnaissent que, sous certaines conditions, l'usage de la force armée peut être légitime. Ces théories ont, en outre, connu un fort développement en philosophie analytique depuis l'ouvrage de Michael Walzer, *Guerres justes et injustes*, qui les a remises au centre du débat philosophique au lendemain de

⁶⁷ Alexis PHILONENKO, *Essais sur la philosophie de la guerre*, op. cit.

⁶⁸ Nous renvoyons le lecteur à notre introduction pour la justification des critères qui nous ont conduit à arrêter la liste de notre corpus d'auteurs militaires de la fin de l'Ancien Régime à la décolonisation. Tolstoï, ayant été soldat durant plusieurs années, aurait pu être sélectionné au regard du critère de la source militaire. Toutefois, lorsqu'il écrit *Guerre et paix*, il n'est pas motivé par le désir de contribuer au débat tactique au sein de l'institution militaire, ni même de rendre la guerre plus intelligible, bien au contraire. Si on ajoute à cela le peu d'influence relatif de sa pensée sur l'institution militaire française, nous pouvons considérer qu'il ne remplit pas les deux autres critères que nous avons retenus.

⁶⁹ On peut mentionner à ce titre Charles de Gaulle, l'un des rares écrivains de notre corpus à citer Tolstoï. De Gaulle est en effet sensible au caractère contingent de l'action de guerre, mais il ne suit pas Tolstoï lorsque celui-ci passe de cette contingence à l'affirmation d'une totale impuissance de l'intelligence sur l'action. « Philosophes et écrivains font, volontiers, état d'un pareil scepticisme et cette tendance est bien explicable : les esprits qui consacrent à la spéculation une activité exclusive perdent le sentiment des nécessités de l'action. [...] Ainsi Tolstoï, dans *La Guerre et la Paix*, nous décrit Bagration à Hollabrunn, s'abandonnant aux événements qu'il pense ne pouvoir modifier et "tâchant seulement de donner à tout ce qui se fait par hasard ou nécessité l'apparence d'actes accomplis suivant ses ordres ou ses intentions". » Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, in *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1994, p. 156.

la guerre du Vietnam⁷⁰. L'individualité militaire est bien prise en compte par une partie au moins de cette littérature, pour différentes raisons. Par exemple, une théorie récente propose de penser la guerre juste à partir de prémisses cosmopolites, c'est-à-dire en partant du principe que les exigences de justice que nous devons respecter vis-à-vis d'autres êtres humains ne dépendent pas de leur pays d'appartenance⁷¹. En d'autres termes, selon cette version du cosmopolitisme, les frontières ne sont pas moralement pertinentes pour déterminer les devoirs qui nous lient à d'autres individus. L'unité de base du cosmopolitisme n'est donc pas l'État ou le groupe mais l'individu et ses droits. C'est donc tout naturellement que la théorie se centre sur la moralité de l'acte individuel, en s'efforçant de court-circuiter ainsi les arguments qui s'appuieraient sur l'appartenance du soldat à la communauté nationale.

D'autres théories de la guerre juste rencontrent l'individualité militaire non pas en vertu de leurs prémisses de base, mais plutôt dans le mouvement de la démonstration. C'est le cas des théories de la guerre juste défendant la thèse de l'inégalité morale des combattants⁷², c'est-à-dire l'idée selon laquelle les « combattants participant à une guerre juste peuvent tuer les combattants ennemis participant à une guerre injuste, mais les combattants participant à une guerre injuste ne peuvent pas tuer leurs ennemis dont la guerre est juste, pas du moins s'ils *savent* ou pensent qu'il est très probable que leur propre guerre n'est pas juste⁷³ ». Cette conception, conduit à mettre davantage l'accent sur la responsabilité individuelle des soldats amenés à se battre dans une guerre injuste.

Dans quelle mesure pouvons-nous donc considérer que ces théories de la guerre juste, qui pourtant ménagent une certaine place à l'individualité, manifestent néanmoins une forme d'oubli de la situation du soldat ? Il nous semble que ces théories ont tendance à construire

⁷⁰ Michael WALZER, *Guerres justes et injustes. Argumentation morale avec exemples historiques*, Simone CHAMBON et Anne WICKE (trad.), Paris, Gallimard, 2006.

⁷¹ Cécile FABRE, *Cosmopolitan War*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

⁷² David RODIN, *War and Self-Defense*, Oxford, Oxford University Press, 2002 (D. Rodin critique la thèse waltzérienne de l'égalité morale des combattants, mais il n'emploie pas le terme d'« inégalité morale des combattants ») ; Jeff MCMAHAN, *Killing in War*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

⁷³ Uwe STEINHOFF, « Rights, Liability, and the Moral Equality of Combatants », *The Journal of Ethics*, 2012, n° 16, pp. 339-366, p. 339, notre traduction.

d'abord une série de critères normatifs objectifs auxquels toute action de guerre devrait se soumettre — par exemple, les différents principes du *jus ad bellum* et du *jus in bello*⁷⁴ —, puis seulement à considérer l'acte individuel du soldat en tant qu'il respecte ou non ces critères. Certes, l'ouvrage séminal de Walzer, *Guerres justes et injustes*, aurait plutôt tendance à nous donner tort, par le souci qui est le sien de fournir, comme l'indique son sous-titre, des « exemples historiques » à un argumentaire de nature morale. Mais ce respect des circonstances historiques est encore trop concéder aux yeux de plusieurs philosophes analytiques venant après lui, qui paraissent vouloir dresser d'abord une philosophie morale normative, avant de l'appliquer au cas de la guerre d'une manière que nous oserions dire contingente. Un philosophe contemporain comme Jeff McMahan, par exemple, est davantage intéressé à construire une philosophie de la mort en général, c'est-à-dire des cas où il peut être moralement acceptable de tuer ou de laisser mourir, et dont les conflits armés ne constitueraient qu'une famille de cas, plutôt qu'une philosophie de la guerre à proprement parler.

Même dans *Killing in War*, son ouvrage consacré exclusivement à la mort donnée et reçue dans un contexte de guerre, J. McMahan ne fait presque jamais intervenir les motivations subjectives des soldats. Prenons un exemple. Comme les soldats anglais discutant sans le savoir avec le roi Henry V dans la pièce éponyme de Shakespeare, bon nombre de soldats de nos jours s'interrogent sur leur devoir de participer ou non à une guerre qui pourrait être injuste. Que nous disent les théories de la guerre juste à ce propos ? Dans la plupart des cas, celles-ci séparent nettement la question de la justification objective d'une guerre de celle qui concerne les motifs subjectifs d'y participer. Les qualités personnelles de l'individu et ses devoirs professionnels sont autant de facteurs subjectifs expliquant pourquoi celui-ci agit comme il le fait, mais ils ne pèsent pas dans l'évaluation morale objective. Le moraliste

⁷⁴ Le *jus ad bellum* regroupe les principaux critères qui permettent de justifier l'emploi de la force armée, tandis que le *jus in bello* régit les principes qui commandent à l'emploi de la force armée dans un conflit commencé.

observe d'abord la conformité du conflit aux critères préalablement fixés⁷⁵ et ce n'est que dans un deuxième temps qu'il en vient aux conséquences touchant le comportement individuel des soldats vis-à-vis d'une guerre injuste.

Dans ce contexte, la personnalité du soldat, l'institution militaire qui l'encadre, le milieu dans lequel il vit n'entrent pas en ligne de compte pour déterminer s'il est moralement permis à un soldat de participer à une guerre injuste. J. McMahan envisage surtout comme excuses possibles (et non comme une permission morale) des contraintes extérieures au caractère moral de l'agent et purement négatives, comme la *coercition* (être forcé à combattre, comme dans une armée de conscription), la *limitation épistémique* (l'ignorance des éléments permettant de savoir si l'on combat dans une guerre juste) et la *responsabilité diminuée* (du fait d'une démence ou encore d'une grande jeunesse)⁷⁶. Il s'ensuit que les vertus activement promues par l'institution militaire ne sont considérées que comme des formes de contrainte, éventuellement des excuses, mais en aucun cas des raisons positives d'agir.

Malgré la force morale et la générosité dégagées par l'argument de J. McMahan, on peut néanmoins se demander si cet argument ne manque pas de plausibilité lorsqu'on le rapporte à la situation concrète du soldat. Car ce n'est pas uniquement sous l'effet d'une coercition plus ou moins insidieuse de la part de l'État que l'individu accepte de combattre. Au-delà de cette part qu'on pourrait dire foucauldienne de l'institution (qui cependant existe bel et bien), l'individu fera valoir bien des raisons positives de participer à un conflit : patriotisme peut-être, mais aussi de manière moins grandiloquente le souci de la mission, la cohésion ou la fraternité d'armes qui empêchent de laisser des soldats amis se battre seuls. Ces motivations ne sont certes que rarement présentes chez la jeune recrue dès son

⁷⁵ Les critères que la plupart des théoriciens reconnaissent pour qu'une guerre juste puisse être déclarée (*ius ad bellum*) sont : 1) l'existence d'une cause juste, 2) que le conflit soit décidé par une autorité légitime, 3) afin de réaliser les objectifs nécessaires à la satisfaction de cette cause juste et pour nulle autre fin, 4) que le recours à la force armée soit décidé en ultime recours, 5) que les effets positifs attendus du conflit soient plus importants que ses effets négatifs, 6) que la guerre ait une chance minimale de réussir. Une fois la guerre déclarée (*ius in bello*), les belligérants doivent faire en sorte que l'usage de la force soit : 1) proportionnel à la menace représentée par l'adversaire, 2) discriminant entre combattants et non combattants.

⁷⁶ Jeff MCMAHAN, *Killing in War*, op. cit., p. 110-115.

engagement. Mais c'est tout le rôle de l'institution militaire que de distiller continuellement un certain *ethos*, par le biais de traditions, de rites, de valeurs, qui est entièrement orienté vers la préparation et la conduite de la guerre. En adhérant à cette éducation, le soldat n'est pas simplement manipulé en raison de sa jeunesse, mais il agit en individu responsable de ses choix.

Il est vrai que cette culture martiale peut conduire les individus à participer à des guerres qui sont, objectivement, injustes. Nos remarques ne visent pas à affirmer que la prise en compte du soldat dans sa situation existentielle devrait nous conduire nécessairement à admettre sa participation à une guerre injuste. Nous nous contentons de remarquer que la décision morale, que ce soit dans ce cas ou dans un autre, ne peut pas se formuler abstraction faite du contexte culturel qui la rend intelligible. Il est peu probable qu'un soldat décide de participer ou non à une guerre sur la base d'une suite de normes morales objectives comme celles des théories de la guerre juste⁷⁷. Il prendra plutôt sa décision sur la base d'autres critères (particulièrement, nous le verrons, sur la base de ce que ferait un combattant vertueux) et ce sont ces critères dont l'étude serait du plus grand intérêt pour la philosophie.

(iii) *L'œuvre séminale de Michel Foucault.*

Il nous faut donc laisser de côté les théories de la guerre juste, dans la mesure où celles-ci demeurent attachées à une approche normative considérée comme première par rapport à la description empirique. Nous faisons pour notre part l'hypothèse inverse selon laquelle la normativité devrait être le point d'arrivée d'une démarche qui s'appuie sur l'étude historique de la façon dont les soldats eux-mêmes pensent leurs actes. De ce dernier point de vue, la tradition continentale est certainement plus sensible à l'importance d'écrire une

⁷⁷ On peut certes tout à fait estimer que ce n'est pas là la fonction de la philosophie morale, et qu'elle s'est suffisamment acquittée de ses devoirs lorsqu'elle a dégagé les principes normatifs à l'œuvre dans les jugements moraux, sans qu'il soit nécessaire de s'attacher à la façon dont ces principes peuvent être présentés comme plausibles auprès d'une certaine catégorie de la population. Mais cela représente néanmoins l'abandon de l'un des objectifs mentionnés par l'auteur lui-même, qui souhaite que son ouvrage puisse appeler les combattants à une plus grande responsabilité individuelle (*ibid.*, p. vii-viii).

philosophie de la guerre en lien avec l'histoire de la pensée militaire⁷⁸. Pourtant, même cette tradition s'est relativement peu souciée du combattant commun, pour lui préférer le stratège.

C'est dire si l'étude philosophique du combattant individuel demeure marginale jusqu'aux travaux de Michel Foucault. Son ouvrage *Surveiller et punir*, paru en 1975, est en effet précurseur dans l'usage qu'il fait d'un corpus tactique jusque-là dédaigné par la philosophie⁷⁹. Il fait depuis office de paradigme dominant. Les quelques tentatives de le remettre en question ont surtout porté sur des détails, pour finir par en accepter les résultats globaux. Aucune autre théorie d'ensemble n'a été proposée pour servir, sinon de contradicteur, du moins de complément à l'entreprise foucauldienne. Il faut reconnaître que ce succès est mérité, tant ses analyses de la discipline s'ajustent comme un gant à l'institution militaire. Le fait que son analyse de la vie militaire ait suscité peu de discussions critiques par rapport à d'autres objets comme le système carcéral ou hospitalier pourrait s'expliquer par le fait que ses résultats en la matière aient pu paraître définitifs.

Toutefois, malgré le soin nouveau apporté par Foucault à un corpus tactique et technique jusqu'alors négligé, il est indéniable que *Surveiller et punir* ne s'intéresse pas à l'institution militaire (et donc à ses soldats) en tant que telle, mais uniquement en tant que laboratoire de techniques disciplinaires nouvelles. Il est vrai du reste que l'une des réponses de l'institution militaire à la violence de guerre (l'une des plus visibles sans doute) est bien d'ordre disciplinaire. Tout au long de l'âge classique, la discipline s'est affinée, elle s'est ajustée au plus près des corps pour permettre l'insertion optimale de l'individu dans un dispositif hiérarchique. La discipline est ainsi passée d'un modèle punitif grossier (très inspiré par l'exemple de l'armée prussienne, qui faisait un grand usage des châtiments corporels) à un quadrillage plus fin où les moindres gestes du soldat sont décomposés puis restitués

⁷⁸ Il faut néanmoins à nouveau exclure M. Walzer de cette critique, puisque son propos s'appuie constamment sur l'histoire militaire, fut-ce à titre d'illustration d'arguments valables objectivement et indépendamment de l'expérience.

⁷⁹ Nous discutons plus en détail de l'interprétation foucauldienne de ce corpus dans le chapitre consacré à Guibert, qui est l'écrivain militaire qu'il cite le plus dans *Surveiller et punir*.

uniformément par l'instruction⁸⁰. L'institution militaire dans son ensemble opte pendant cette période, de manière décisive, pour une structure tournée vers l'intériorisation de la discipline par les militaires eux-mêmes, jusqu'aux plus hauts niveaux de la hiérarchie. Dans ce cadre, l'individualité militaire est comprise comme une individualité numérique, le soldat devenant une unité tactique s'insérant dans un dispositif. La prise en compte de l'âme du soldat individuel ne vaut que dans la mesure où le consentement de ce dernier favorisera une soumission plus complète du « corps militaire⁸¹ ».

C'est en conservant présent à l'esprit le sous-titre de l'ouvrage de Foucault, *Naissance de la prison*, qu'on comprend la fonction de la tactique militaire dans l'économie du texte. La tactique est envisagée avant tout comme mode d'organisation interne des individus d'un pays, mode d'organisation susceptible d'être étendu à d'autres institutions sociales, et fort peu comme un moyen de faire la guerre à l'extérieur des frontières. Dans un texte de *Surveiller et punir*, il oppose même la stratégie et la tactique comme l'étude de la guerre extérieure (en dehors des frontières de l'État) et celle de la guerre intérieure (la sécurité dans l'État) :

Il se peut que la guerre comme stratégie soit la continuation de la politique. Mais il ne faut pas oublier que la « politique » a été conçue comme la continuation sinon exactement et directement de la guerre, du moins du modèle militaire comme moyen fondamental pour prévenir le trouble civil. [...] S'il y a une série politique-guerre qui passe par la stratégie, il y a une série armée-politique qui passe par la tactique. C'est la stratégie qui permet de comprendre la guerre comme une manière de mener la politique entre les États ; c'est la tactique qui permet de comprendre l'armée comme un principe pour maintenir l'absence de guerre dans la société civile. L'âge classique a vu naître la grande stratégie politique et militaire selon laquelle les nations affrontent leurs forces économiques et démographiques ; mais il a vu naître aussi la minutieuse tactique militaire et politique par laquelle s'exerce dans les États le contrôle des corps et des forces individuelles⁸².

Le lecteur comprend aisément que Foucault ne s'intéresse guère à la « grande stratégie politique et militaire », pour consacrer toute son attention à « la minutieuse tactique militaire et politique » en ce qu'elle fournit la matrice des techniques disciplinaires appliquées ensuite,

⁸⁰ Nous verrons un exemple paradigmatique de ce modèle dans le chapitre consacré à Puysegur.

⁸¹ Il s'agit du titre d'un ouvrage important marqué par la lecture de *Surveiller et punir* et qui en prolonge et radicalise certaines thèses : Alain EHRENBURG, *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, Paris, Aubier, 1983.

⁸² Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison* (1975), in *Œuvres*, t. II, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2015, p. 442-443.

notamment, dans les prisons. De ce point de vue, l'institution militaire est moins envisagée comme une armée à proprement parler que comme une police, c'est-à-dire comme une force garante de l'ordre public intérieur. Or, l'institution militaire ne se pense pas elle-même comme une police, mais bien comme une force de défense dont la finalité première est la lutte contre un ennemi extérieur. La discipline, qui est une branche de la tactique plutôt que son expression la plus exacte, ne trouve pas sa justification en elle-même mais uniquement en tant qu'elle rend l'action de guerre plus efficace. La finalité des armées, à savoir la guerre extérieure, finalité si importante tant dans l'organisation institutionnelle que dans la culture militaire, ne saurait être négligée pour penser plus complètement la notion d'individualité combattante.

En envisageant la tactique sous son angle disciplinaire, Foucault ne fait certes que suivre le fil problématique de *Surveiller et punir*. Mais il tend du même coup à réduire la tactique à une microphysique du pouvoir, agissant sur l'individu indépendamment de toute participation consciente et volonté de sa part. Tandis que la grande stratégie est « politique et militaire », c'est-à-dire la traduction en termes opérationnels de buts fixés par la politique, la tactique est ainsi « militaire *et* politique », c'est-à-dire d'abord mise en œuvre militairement, à travers la discipline, puis seulement produisant une politique dans laquelle les corps se trouvent pris sans avoir pu donner leur consentement. Le « rêve militaire » selon Foucault se donne ainsi comme l'inversion du contractualisme du XVIII^e siècle, puisqu'il procède « non pas [de] la volonté générale mais [de] la docilité automatique⁸³ ». Toutefois, limiter la tactique au « dressage » (terme par lequel on désigne à l'époque la discipline) n'est sans doute pas rendre justice à la globalité du corpus que cite Foucault. La tactique, chez Guibert déjà, soulève des questions d'ordre politique et philosophique dont les écrivains militaires — du moins les meilleurs d'entre eux — sont tout à fait conscients. L'adhésion du combattant à

⁸³ *Ibid.*, p. 443.

l'institution militaire n'est pas uniquement produite par une soumission inconsciente des corps, mais implique une adhésion positive et réfléchie du soldat. Ainsi, dans notre choix d'écrits militaires, nous avons certes choisi de ne pas nous hisser jusqu'au niveau de la stratégie, à rebours de l'approche la plus courante en histoire de la philosophie, mais sans descendre pour autant jusqu'à une échelle microtactique des règlements militaires de discipline générale. Les écrits militaires auxquels nous ferons référence relèvent de la tactique au sens où ils ont en vue l'espace-temps de la bataille, mais tout en restituant celle-ci dans la complexité de ses éléments non seulement « techniques » mais aussi bien politiques, éthiques et épistémologiques.

IV. CONCLUSION

À l'exception notable de Foucault, l'individualité militaire a peu éveillé l'intérêt de la philosophie. Et même la généalogie de *Surveiller et punir* se rend peu sensible à la spécificité des armées par rapport aux autres institutions disciplinaires de l'époque, où la structuration interne n'a pas pour seule fin la maîtrise d'une population mais également une finalité externe qui est le combat d'un ennemi extérieur. Dans le débat philosophico-médiatique récent, la place qui aurait pu être laissée à l'analyse des différentes figures de l'individualité dans la société est occupée par une critique de l'égoïsme supposé de l'*homo œconomicus*. Sous la plume de philosophes comme Ferry et Renaut, cette critique se concentre sur un double aspect de l'individu libéral. Est critiquée tout d'abord son indépendance vis-à-vis de tout attachement antécédent et de toute contrainte exercée par les autres membres de la société. De même, l'expression des singularités est décrite comme la revendication d'un droit à la différence qui se pose en s'opposant aux autres revendications des citoyens. Ces auteurs en appellent à une réaffirmation du sujet moral autonome de la philosophie kantienne, notamment sous la forme d'une éthique de la discussion.

Le cas de l'institution militaire peut faire office d'*experimentum crucis* pour éprouver la validité de cette lecture. En effet, nous avons présenté l'armée comme une institution non-libérale, terme par lequel nous résumons le paradoxe d'une institution de la société libérale qui, par la spécificité de sa finalité de défense, promeut des comportements qui entrent en tension voire en conflit avec le pluralisme des valeurs qui a cours dans cette société. Cette institution devrait donc être particulièrement rétive à la notion d'individu et à ce processus croissant de singularisation tel qu'il est décrit dans les ouvrages philosophiques mentionnés. Or, cette réticence, comme nous le verrons, ne se retrouve pas dans l'histoire militaire mais tient davantage à l'évolution récente des sociétés libérales dans les dernières décennies. Certes, les différentes figures de l'individualité militaire qui se déploient dans cette histoire ne sont pas sans tension et suivent un parcours complexe qu'il nous faudra retracer. Mais l'individualité n'y fait nullement office de repoussoir, bien au contraire, puisqu'elle apparaît progressivement comme structurante pour penser le rapport du soldat à l'institution et au corps politique dans son ensemble.

CHAPITRE II

L'INDIVIDUALITE MILITAIRE ET LES VERTUS

Nous avons fait état dans le chapitre précédent d'une certaine fixation de la littérature militaire autour d'une conception péjorative de l'individu, considéré comme pôle égoïste d'affirmation de soi face aux exigences légitimes des groupements humains. Nous aurions tort, toutefois, de voir dans ce qui n'est qu'une crispation récente un trait essentiel de la culture militaire. Cette prévention contre le Narcisse contemporain n'a rien de spécifique aux forces armées, mais traduit plutôt une angoisse face aux mutations des sociétés libérales dont aussi bien la philosophie se fait l'écho. Plutôt que d'en rester à cette figure réductrice de l'individualisme narcissique, nous souhaiterions à présent proposer une analyse philosophique

de l'individualité permettant, nous l'espérons, de saisir de manière plus pertinente les tensions à l'œuvre dans les écrits militaires français contemporains autour du combattant individuel. Le cœur de la problématique tient selon nous au critère qui permet de constituer et reconnaître l'individualité : celle-ci est-elle l'unité première de l'analyse et de l'action, construite par le tacticien dans le but d'améliorer la prévisibilité de la manœuvre et d'en réduire les irrégularités ? Ou bien l'individualité est-elle atteinte dans la singularité irréductible du combattant, qui précisément échappe au calcul rationnel et scientifique ? Nous ferons enfin l'hypothèse, qu'il nous faudra vérifier au cours de l'enquête historique, selon laquelle cette problématique de l'individualité est résorbée, par les militaires eux-mêmes, à l'aide du vocabulaire des vertus militaires.

I. LE DOUBLE CRITERE DE L'INDIVIDUALITE

L'individualité est la notion la plus à même de traverser des écrits militaires dont le vocabulaire est fluctuant et dont les ontologies demeurent implicites. Elle permet d'opérer un plan de coupe dans notre corpus et c'est par ce prisme que s'articuleront d'autres notions philosophiques majeures, mais distinctes. Selon notre démarche, le soldat est envisagé d'abord en tant qu'individu, plutôt qu'en tant qu'agent. L'agent n'est certes pas autre chose qu'un individu en tant qu'il est la cause d'une action. L'institution militaire ne peut donc manquer de se poser indirectement la question du soldat comme agent, dans la mesure où pouvoir identifier la paternité de l'acte de guerre est importante tant pour restituer le schéma causal de la bataille que pour en attribuer la responsabilité aux bonnes personnes. Toutefois, la question « Qui agit ? » importe moins que le « Comment ? » ; l'identification de l'agent importe moins que la compréhension du mode d'insertion de l'acte individuel dans la structure d'ensemble de la manœuvre. La question de la responsabilité est certes importante, mais elle est envisagée en tant qu'elle traduit un certain mode d'organisation tactique dans

lequel s'insère l'individu.

Le même ordre de considérations s'applique au concept de sujet. En philosophie, le sujet peut être défini comme l'individu humain en tant qu'il est une conscience de soi ou une chose pensante. Or cette dimension réflexive de la notion de sujet est relativement absente des écrits de notre corpus. Au risque de renforcer un stéréotype, il faut reconnaître que l'introspection n'est pas la préoccupation dominante de ces auteurs, même lorsque ceux-ci s'interrogent sur l'identité militaire. Si l'on trouve ponctuellement quelques réflexions qui relèvent de ce qu'on pourrait appeler une philosophie du sujet militaire, il n'en demeure pas moins que la perspective d'écriture est généralement centrée sur l'action et l'éthique plutôt que sur la réflexivité.

En envisageant précisément le sujet moins comme sujet pensant que comme sujet pratique, nous en arrivons à la notion de personne au sens moral du terme. La personne est l'être humain en tant qu'il est digne de respect et capable d'agir de manière libre et autonome. L'autonomie est une notion qui peut sembler particulièrement pertinente pour penser le fonctionnement de l'institution militaire. En effet, cette dernière ne repose-t-elle pas par excellence sur l'obéissance à la loi martiale ? Certes, d'un point de vue kantien, l'obéissance à la loi militaire plutôt qu'à la loi morale est davantage le signe d'une volonté hétéronome que proprement autonome. Sans entrer dans ces considérations pour le moment, remarquons simplement que la question de l'autonomie n'est que très rarement abordée pour elle-même dans notre corpus. L'obéissance aux ordres, à la hiérarchie n'est pas envisagée par rapport à une loi (dont on se demanderait, par exemple, si elle est véritablement voulue par l'individu ou imposée arbitrairement), mais par rapport au bon comportement que le combattant individuel doit adopter par rapport au reste du groupe. L'accent, comme nous le verrons, est mis moins sur la loi que sur les vertus qui constituent le bon soldat.

Pour toutes raisons, il nous semble pertinent de partir d'une analyse philosophique de

la notion d'individualité, plutôt que de celle d'agent, de sujet ou de personne morale. C'est ce que nous allons nous efforcer de faire dans ce premier chapitre.

(i) Définition métaphysique de l'individualité.

L'individualité est ce qui fait qu'une chose est à la fois une et unique¹. Si, dans le langage courant, l'individu désigne une personne, un être humain, est un individu à proprement parler toute chose qui peut être désignée, identifiée comme formant une unité par distinction avec toute autre chose. Une table, par exemple, est un individu, puisqu'elle est un objet qui présente une certaine cohésion de ses parties, que nous pouvons distinguer d'autres objets environnants : la chaise, le papier, l'ordinateur, etc. Il y a donc deux critères qui permettent de définir l'individualité. Le premier est l'*unité* par cohésion interne ou indivisibilité. Un individu forme une totalité cohérente, qu'on ne peut pas séparer en différentes parties sans détruire cet individu en tant que tel. On ne peut pas scier les pieds d'une table sans que la table ne disparaisse en tant que telle. On appelle simplicité le fait pour un individu de ne pas être ainsi composé de parties. Le second critère de l'individualité est l'*unicité* par différenciation externe. Cela signifie qu'un individu est unique, distinct de tout autre, en ce qu'il est séparé de tout autre objet dans l'espace et dans le temps. On parle ainsi de singularité pour désigner le fait que l'individu se distingue de tous les autres par certaines différences, même infimes, qui en font une chose unique et sans équivalent. Pour désigner ces deux critères de l'individualité, nous parlerons par la suite d'individualité élémentaire (pour désigner l'unité simple et auto-suffisante de l'individu) soit d'individualité singulière (pour désigner l'unicité d'un individu qui en fait un être séparé et unique).

En faisant un pas de plus dans notre analyse, nous pouvons nous demander si ces deux façons de définir l'individualité ne sont pas ultimement contradictoires. Nous pouvons souhaiter,

¹ Les éléments de définition de ce paragraphe sont empruntés à l'article de Charles GIRARD, « Qui sont les individus de la politique ? », in Pascal LUDWIG et Thomas PRADEU (dir.), *L'individu. Perspectives contemporaines*, Paris, Vrin, pp. 177-203, p. 177, ainsi qu'à Peter VAN INWAGEN, *Metaphysics*, Boulder, CO, Westview Press, 2009, p. 27-51.

sans doute au plus près de l'expérience courante, définir l'individualité à partir de l'ici et maintenant, en montrant du doigt ce qui se tient présent sous le regard. L'individu ainsi désigné est déterminé empiriquement, et en tant que tel il semble résister à l'universalité du concept. Pourtant, une telle approche de l'individu peut s'avérer insatisfaisante. Tandis qu'elle paraît nous délivrer une pure singularité, l'individu qu'elle désigne peut en réalité se décomposer en d'autres éléments plus simples qui sont autant de nouveaux individus. L'individu ainsi compris se révèle infiniment divisible. Si nous voulons au contraire nous représenter l'individu comme une unité indivisible, nous ne pouvons pas atteindre cette notion empiriquement. Un tel individu doit bien plutôt être construit rationnellement. Seule la pensée peut donner accès à un individu qui soit véritablement un insécable, et l'établir en sa nécessité. Mais c'est alors une notion de l'individualité qui échappe à toute expérience sensible. L'individualité est définie ou bien comme une singularité accessible à l'expérience mais non conceptualisable, ou bien comme une unité élémentaire rationnelle mais non empirique.

(ii) Individualité élémentaire et singulière dans la doctrine des armées.

Ces deux conceptions de la notion d'individualité, nous les empruntons à l'histoire de la métaphysique, certaines philosophies relevant schématiquement plutôt de l'individualité élémentaire (l'atome d'Épicure, la monade de Leibniz) et d'autres de l'individualité singulière (Duns Scot, Guillaume d'Ockham). Elles ne sont pourtant pas la chasse gardée des philosophes, mais habitent également la façon dont l'institution militaire pense le combattant individuel. Comme nous le verrons, l'élaboration progressive d'une réflexion tactique au XVIII^e siècle se structure essentiellement autour d'une conception élémentaire de l'individu. Nous étudierons au chapitre suivant le modèle tactique du marquis de Puységur à titre de cas particulièrement représentatif. Selon cette conception, on adopte le soldat comme l'atome sur lequel élaborer la suite de ses raisonnements. L'individualité tactique est alors construite rationnellement en tant qu'élément premier du combat, devant entrer en combinaison avec les

autres éléments en vertu de certains principes et de certaines règles, pour former la manœuvre tactique. Penser l'individualité tactique, c'est-à-dire le combattant dans un mouvement coordonné au reste de la troupe et vis-à-vis de l'ennemi, revient à annuler ce qui relève de l'accidentel dans la rationalité du calcul et de la prévision. Sous l'influence de Puységur mais aussi d'autres penseurs des Lumières militaires, ce modèle s'impose jusqu'à aujourd'hui comme le modèle dominant dans l'institution militaire. C'est du moins celui-ci qui se trouve le plus nettement exprimé dans la doctrine tactique des armées, autrement dit dans l'enseignement qui exprime la pensée officielle des armées.

Lorsque nous prenons l'exemple de la doctrine tactique actuelle de l'armée de Terre, nous constatons que le soldat à proprement parler (l'individu au sens courant du terme) n'est pas la première brique à partir de laquelle se bâtit une manœuvre. Avant le soldat, le document de référence indique que « la section PROTERRE constitue le plus petit élément pouvant être engagé² ». Cela signifie que, du point de vue de la manœuvre, la section de combat constitue l'individu recherché, le premier élément de sens. Mais ni la section ni le soldat lui-même ne constituent un insécable. Sous le soldat, le document qui détaille la formation du « combattant individuel » s'applique à dégager trois « actes élémentaires » qui constituent « les principes de base de l'exécution de toute mission³ ». Le combattant doit en effet savoir « se déplacer », « se poster » et « utiliser son arme ». Mais en réalité, ces actes sont eux-mêmes composés d'éléments plus fondamentaux. Il s'agit d'« actes réflexes » qui sont au nombre de onze. Ainsi, par exemple, pour se déplacer (acte élémentaire), le combattant doit-il être capable de « s'orienter » (en utilisant une boussole), de « progresser » (« en utilisant le terrain pour

² ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, *TTA 150. Titre IV. Le combat en milieu ouvert*, 2008, p. 9. Une section compte vingt-sept militaires. Une section comporte certes plusieurs groupes de combat, mais ceux-ci ne peuvent pas être engagés dans des missions distinctes. Ils ne peuvent agir qu'ensemble. Le sigle PROTERRE est l'acronyme de « projection, pour accomplir des missions principalement de protection, de professionnels de l'armée de Terre ». Le terme recouvre l'ensemble des procédures de combat employées par les unités de l'armée de Terre qui ne sont pas des unités d'infanterie et dont le combat à pied n'est donc pas la spécialité. Les missions PROTERRE ont été développées initialement pour soulager les unités d'infanterie en assumant des opérations militaires dans des contextes de conflits de basse intensité.

³ ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, *TTA 150. Titre IV, op. cit.*, p. 33.

échapper aux vues et aux coups de l'adversaire⁴ », « d'observer » (en étant capable de repérer les traces de présence ennemie), etc. Ce sont ces actes et ces gestes « réflexes » qui constituent le véritable individu au sens de l'indivisibilité. Il s'agit des actes qui forment la première unité de sens de l'action du soldat. Tous les actes « élémentaires » qui suivent ne peuvent être que des élaborations plus ou moins complexes et coordonnées de ces différents actes « réflexes ». Enfin, les différentes missions mises en œuvre par la section de combat ne sont que la composition de ces actes élémentaires. On cherche ainsi à atteindre un premier élément de sens, sur lequel bâtir l'action, et ce premier atome qui compose la manœuvre n'est pas le soldat à proprement parler, mais les différents gestes qu'il pose.

Ce premier modèle est toutefois hanté très tôt par la seconde conception de l'individualité, à savoir l'individu comme singularité. En mettant l'accent sur l'originalité irréductible de chaque soldat, on ne s'appuie pas sur une élaboration rationnelle mais on part d'un constat empirique. L'individu n'est pas alors un concept universel, mais tel ou tel individu qu'on pourrait à la rigueur désigner du doigt. Nous en trouvons l'origine dans les écrits de Guibert, dont nous traiterons après Puységur.

Bien que ce modèle de l'individualité singulière ne cesse pas de croiser la route de celui de l'individualité élémentaire, il n'en exerce pas moins une influence plus restreinte sur l'enseignement doctrinal des armées. Toutefois, on la trouve exprimée sous de nombreuses formes dans notre corpus, à mesure qu'on s'éloigne des arides traités de tactique théorique, pour se rapprocher de manuels d'éthique militaire plus ou moins détachés des contraintes institutionnelles, voire de récits qui empruntent à la fiction pour mieux exprimer ce qui fait l'originalité de l'identité militaire. Ce second modèle ne prétend pas élaborer scientifiquement une théorie dans laquelle les individus réels viendraient s'insérer. Il part plutôt de ce qu'il estime n'être qu'un constat empirique, à savoir l'irréductibilité de l'expérience de chaque

⁴ *Ibid.*, p. 23.

combattant. L'individu n'est pas alors un concept universel, mais tel ou tel individu susceptible d'une indexation déictique. Historiquement, l'individu singulier par excellence est d'abord le héros aristocrate, mais l'évolution des formes de conflits oblige à une pluralisation des types d'expression de l'héroïsme traditionnel. Ces différentes expressions de l'individualité singulière, que nous allons détailler plus bas, ont ceci de commun qu'elles ne partent pas, comme l'individualité élémentaire, d'une élaboration rationnelle de la manœuvre, mais au contraire d'une attention à ce qui, dans le soldat, échappe au calcul et à la prévision.

(iii) Deux modèles tactiques incompatibles.

Ces deux conceptions de l'individualité ne sont jamais thématiques en tant que telle dans la théorie militaire, d'autant plus qu'on ne les trouve à l'état pur sous aucune plume. Mais leur présence concomitante dans une même époque voire dans un même ouvrage ne doit pas nous cacher que la tension fondamentale qui existe entre les deux conceptions métaphysiques de l'individualité se retrouve également dans la littérature militaire. Il semble en effet que les deux approches, individualisation par l'atteinte d'un noyau d'irréductibilité d'une part, par le constat d'une singularité d'autre part, s'excluent mutuellement lorsqu'on les pousse à leur terme. Prenons d'abord de l'individualité élémentaire. Dans le but d'améliorer la prévisibilité des combats et l'efficacité d'une troupe, il semble judicieux de bâtir rationnellement une science tactique à partir d'un premier principe, d'un premier élément de sens, qui ne saurait être autre que le soldat lui-même. Cependant, il serait insuffisant de s'arrêter là. Nous avons vu que le soldat, d'un point de vue tactique, est encore une unité bien trop complexe et composée pour être véritablement optimisée par le dispositif tactique. Le soldat est certes un individu au sens courant du terme, c'est-à-dire un être humain ; une telle notion est toutefois trop indéterminée encore pour être utile à une science, comme un corps vivant organisé est une matière trop grossière pour le physicien qui travaille au niveau atomique. L'élaboration d'une manœuvre efficace passe par la décomposition des actes du soldat en plusieurs éléments

finis, afin de parvenir à certains gestes véritablement élémentaires. Il y a là un paradoxe, puisque le processus d'individuation du soldat, depuis les masses de la Renaissance jusqu'au soldat très spécialisé d'aujourd'hui, aboutit à dissoudre le soldat lui-même. Le rapport complexe de la culture militaire au corps du soldat, l'attachement au geste parfaitement exécuté (si frappant dans l'exercice du défilé) et reproductible à l'identique par tous, traduit cette fascination du regard qui cherche à porter au-delà du soldat vers le geste, la posture pour ainsi dire infra-personnelle. Cette conception de l'individualité comme irréductibilité conduit ainsi à la disparition du soldat dans la singularité de sa personnalité.

On comprend ainsi comment cette conception de l'individualité irréductible entre en tension avec une individualité comme singularité. En effet, si l'élément premier recherché par la réflexion tactique est un acte voire un geste du corps, cette recherche ne peut qu'aboutir à minimiser l'importance pour la manœuvre de la personne concrète. Les idiosyncrasies du combattant, ses passions et ses émotions, ne sont envisagées que comme des interférences. Ce mépris de la singularité se retrouve dans l'importance accordée à l'uniformité dans les tenues, la réserve dans le discours. En somme, l'individualité élémentaire conduit à la disparition du singulier. Les techniques disciplinaires permettent une telle standardisation des comportements, au risque de ne faire de l'individu qu'un exemplaire identique et interchangeable au sein d'une série.

Pour résumer, il nous semble donc pouvoir identifier deux conceptions de l'individualité dans les écrits militaires, même si ces deux conceptions ne sont jamais explicitement thématiques par les intéressés eux-mêmes. Le rapport entre ces deux conceptions de l'individualité est particulièrement intéressant en ce qu'il éclaire le rapport profond de l'institution militaire à la rationalité de l'action de guerre. Le développement historique de la tactique et de l'éthique militaires est alors une façon de dépasser la juxtaposition grossière de singularités qui ne se coordonnent que malaisément. En effet, l'individualité singulière n'est pas rationalisable, elle

renvoie en définitive à une forme de contingence, rebelle à la conceptualisation. Mais d'un autre côté, l'individualité élémentaire, si elle permet une forme de rationalisation par la standardisation du geste, la planification et (dans une certaine mesure) la prévision, ne peut pas sauvegarder l'intégrité de l'individu et en fait en définitive une abstraction. Cette rationalité doit être construite au détriment de la cohérence et de l'unicité de l'individu singulier. Par conséquent, cette rationalisation ne parvient jamais à coïncider parfaitement avec son objet. Construite abstraitement, incapable de partir des combattants tels qu'ils sont, toute la difficulté est d'élaborer une théorie du combattant individuel à partir d'une abstraction qui n'est pas le soldat réel, dans sa singularité.

II. À LA RECHERCHE D'UNE ETHIQUE DE L'INDIVIDU

(i) Individualité et morale.

Ainsi formulée, la tension entre deux conceptions de l'individualité s'exprime dans les écrits militaires à travers la synthèse impossible entre, d'un côté, la rationalité de la manœuvre tactique qui cherche à se constituer comme science, et de l'autre la résistance du matériau humain à sa totalisation par la pensée. Ce problème, les penseurs militaires contemporains en perçoivent douloureusement l'acuité. Ceux-ci ont acquis en effet le fort sentiment de la part irréductible de singularité du soldat dans la manœuvre. Un soldat ne peut pas être conçu comme un exemplaire interchangeable au sein d'un corps d'armée, malgré les simplifications indispensables à la théorie comme à l'exercice de la discipline. Sa personnalité, ses compétences et ses faiblesses, sa réaction au stress des combats doivent être pris en compte comment autant de facteurs qui risquent de gripper la manœuvre. L'individualité, d'un point de vue tactique, est donc perçue d'abord comme l'irruption de l'irrationnel dans la guerre. Même le meilleur plan de bataille peut se voir perturbé par l'acte imprévu, l'initiative spontanée mais malheureuse en bout de chaîne hiérarchique. Nulle théorie militaire récente

n'exprime mieux cette crainte face à ce facteur d'imprévisibilité que celle du « caporal stratégique⁵ ». Selon cette théorie, née sous la plume d'un officier américain mais vite devenue un lieu commun de la réflexion actuelle, les actes du gradé le plus modeste peuvent avoir des répercussions qui dépassent de loin le contexte immédiat de son geste. Cette théorie témoigne d'une certaine peur inconsciente qui accompagne toute conception rationaliste de la tactique : celle de voir tout l'effort de la tactique, qui est de mettre en œuvre efficacement une stratégie, basculer en son contraire, où l'élément tactique le plus simple en vient à dicter ses conditions à l'échelon stratégique.

Face à ce facteur d'imprévisibilité que représente le soldat, deux attitudes sont possibles, qui ressortissent chacune à l'un des modèles tactiques que nous venons d'évoquer. La première consiste à réduire cet imprévu en limitant la part laissée à l'autonomie du soldat. On obtient ce résultat en décourageant la prise d'initiative aux échelons subalternes. On peut également utiliser certaines technologies de communication et d'observation pour favoriser le « micro-management » de certaines unités. Toutefois, le soldat individuel n'est pas toujours envisagé uniquement d'un point de vue négatif, comme facteur d'indécision tactique. Selon une seconde attitude, il peut également être envisagé comme une ressource, dans la mesure où il met ses talents au service du groupe. Cette approche tend plutôt à reconnaître à l'individu, à différents niveaux de la hiérarchie, un rôle prépondérant en lui laissant la capacité de juger et d'agir en fonction de ce qu'il estime être la meilleure solution. Dans les faits, bien entendu, ces deux approches s'entremêlent souvent, dans une recherche d'équilibre entre la planification du chef et l'adaptabilité du subordonné⁶. Mais on peut schématiquement rapporter la première attitude à une conception de la tactique dans laquelle le combattant individuel est une variable qu'il s'agit d'intégrer à la planification, tandis que la seconde

⁵ Charles KRULAK, « The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War », *Marines Magazine*, 1999, n° 28, pp. 28-34.

⁶ On trouvera une illustration de la recherche de cet équilibre dans l'ouvrage de Vincent DESPORTES, *Comprendre la guerre*, Paris, Economica, 2011, p. 223-245.

attitude s'appuie sur l'individu comme une ressource qui permet de s'adapter aux circonstances changeantes de l'action.

L'analyse conceptuelle qui précède a l'avantage de nous dégager de la fascination exercée par la critique de l'individualisme narcissique. La notion d'individualité ne se réduit pas à l'égoïsme ou à l'intérêt particulier, mais déploie une large palette de significations. Dans la pensée contemporaine de la guerre, cette notion est surtout abordée par le biais de l'éthique militaire, entendue en son sens restreint de discipline traitant soit des cas de conscience et des dilemmes rencontrés par les soldats, soit des traits de caractère que ces derniers doivent posséder pour se comporter en professionnels. À notre époque l'éthique militaire est découplée de la doctrine tactique, que ce soit lors de la formation initiale des élèves officiers et sous-officiers, ou dans la littérature spécialisée⁷. Cette répartition des tâches entre une doctrine tactique qui en resterait à une technique standardisée objective et une éthique militaire qui représenterait le pôle subjectif de l'action de guerre est certes loin d'aller de soi. Elle n'a en tout cas aucun sens pour le corpus que nous examinerons dans les chapitres ultérieurs. Mais elle présente au moins l'avantage de mieux faire apparaître l'investissement considérable de la notion d'individualité par le vocabulaire de la morale. Cette notion n'est sans doute que rarement thématifiée en tant que telle, mais elle se devine derrière d'innombrables débats autour des valeurs de l'armée, du lien entre le soldat et le reste de la nation, de l'intégrité du comportement d'une troupe sur un théâtre étranger, etc. À mesure que l'individu désertait les arides débats sur les dispositifs et les mouvements tactiques, il s'imposait toujours davantage comme le foyer de sens de nombreux problèmes d'éthique militaire.

Nous souhaiterions à présent présenter plus en détail, quoique de façon synthétique, la façon dont ce discours éthique actuel présuppose une conception (ou plus tôt *des conceptions*)

⁷ Nous avons vu en introduction que ce découplage n'est pleinement effectif qu'après la décolonisation, justifiant ainsi le traitement à part du corpus littéraire antérieur à cette date.

implicite de l'individualité militaire. La façon dont les militaires enseignent et écrivent l'éthique de leur profession reflète en effet une grande diversité de figures de l'individualité qui, d'une part, atteste de la richesse continuée de la réflexion militaire sur cette notion, et d'autre part fait explicitement référence à des traditions de lecture de certaines œuvres. Ces dernières, qu'elles soient devenues classiques voire « canoniques », ou qu'elles aient simplement influencé en profondeur la culture militaire, constitueront notre corpus et seront autant de jalons dans notre parcours historique.

(ii) *Éduquer à la vertu. L'enseignement de l'éthique dans les centres de formation d'officiers.*

Avant de détailler ces figures de l'individualité militaire, un mot sur la façon dont cette éthique est enseignée dans les centres de formation, puisque c'est essentiellement au cours de la formation initiale des engagés que cet apprentissage a lieu. Certes, il convient de remarquer que la diffusion d'une éthique est un trait permanent de l'institution militaire. Elle est en effet l'une des administrations qui se préoccupe le plus de développer au sein de son personnel une vision du monde unifiée et homogène, construite autour d'une identité forte. Toutes les administrations possèdent une déontologie⁸, mais peu sont aussi fournies que la déontologie de l'état de soldat, aussi affirmées par la répétition quotidienne du rituel, aussi vivement sanctionnées en cas de manquement. Pourtant, l'éthique militaire au sens restreint n'est que peu enseignée *explicitement* par cette institution (explicitement, c'est-à-dire formalisée par un enseignement). Au niveau du militaire du rang, elle recouvre avant tout des rudiments de droit des conflits armés au cours de la formation initiale. À cela s'ajoute toutefois la diffusion de deux codes à partir du milieu des années 1980, qui rassemblent sous une forme courte, aisément mémorisable, les principales valeurs de l'institution militaire. Le premier est le « code d'honneur du légionnaire », qui synthétise une déontologie inspirée des traditions de ce corps. Le texte est remis dans sa langue natale à chaque engagé. Il est récité par cœur, à

⁸ Nous prenons ici le terme de déontologie au sens qu'il prend souvent en sociologie plutôt qu'en philosophie, à savoir l'ensemble des règles qui régissent le comportement attendu des membres d'une profession, comme le code de déontologie des médecins, par exemple.

l'unisson, par la section au terme de son premier mois de formation⁹. Le second est le « code du soldat », qui est diffusé en 1999 à l'usage des troupes régulières. Il n'est pas proposé pendant la formation de commentaire en bonne et due forme de ces codes, qui sont plutôt censés accompagner la formation éthique des soldats tout au long de leur carrière. L'institution s'en remet donc à la capacité des officiers et des sous-officiers d'inspirer un comportement éthique approprié à leurs subordonnés par l'exemplarité de leur propre comportement.

Toutefois, même chez les officiers, l'éducation éthique occupe une place toute récente dans leur curriculum. Selon Paul Robinson, « les politiques d'éducation éthique dans les forces armées étaient développées jusqu'à peu de manière *ad hoc*, au lieu d'être tirées d'une théorie éthique considérée systématiquement, ou insérée dans un programme éducatif concret¹⁰ ». Dans les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC), qui forment les officiers de l'armée de Terre française, cette formation a été mise en place à partir de 2002¹¹. Elle se stabilise quelques années plus tard autour de cinq « journées d'éthique » qui émaillent la formation. C'est dire si, là encore, le gros de l'apprentissage moral passe par la fréquentation des cadres de contact (les officiers subalternes, capitaines pour la plupart, qui commandent au quotidien une section de sous-lieutenants) pendant les trois années de la formation en école, puis par l'expérience de la vie militaire en régiment. La situation est proche dans l'armée britannique.

⁹ Alexis NEVIASKI, « La cohésion légionnaire, un défi toujours actuel », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2010, vol. 1, n° 237, pp. 95-102, p. 100.

¹⁰ Paul ROBINSON, « Introduction. Ethics Education in the Military », in Paul ROBINSON, Nigel DE LEE et Don CARRICK (dir.), *Ethics Education in the Military*, Aldershot-Burlington, VT, Ashgate, pp. 1-12, p. 1, notre traduction.

¹¹ Henri HUDE, « Reshaping the Ethical Training of Future French Commissioned Officers », in Paul ROBINSON, Nigel DE LEE et Don CARRICK (dir.), *Ethics Education in the Military*, Aldershot-Burlington, VT, Ashgate, pp. 109-118, p. 112, notre traduction. Les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC) rassemblent principalement deux écoles de formation : l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (ESM), qui forme des jeunes ayant au minimum un Bac +2 et issus pour la plupart d'écoles préparatoires militaires (les « corniches »), ainsi que l'École Militaire Interarmes (EMIA), qui forme de jeunes sous-officiers par recrutement interne. Ces deux structures ont toutes deux la même vocation : former des officiers de l'armée de Terre au métier de chef de section. L'enseignement y est généraliste, la spécialisation d'arme (Infanterie, Cavalerie, Matériel, etc.) n'intervenant qu'en école d'application, au terme de la formation à Coëtquidan. Lorsqu'un auteur parle de « Saint-Cyr » ou de « saint-cyrien », il fait référence à l'ESM, dont sont issus la majeure partie des officiers supérieurs de l'armée, particulièrement à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie.

Dans l'Académie Royale de Sandhurst (l'homologue britannique de Saint-Cyr),

L'étude académique de l'éthique est très peu présente dans la vie de l'Académie. Les étudiants ne consacrent presque aucun temps à l'étude des grands penseurs de l'éthique ou de problèmes tels que l'utilitarisme, le déterminisme, le relativisme moral et autres. À la place, ils étudient l'éthique appliquée. Cet enseignement est intégré à la plupart des événements de Sandhurst. Un exercice militaire constitue une opportunité pour tester et développer les qualités morales de l'étudiant ; en classe on leur soumet de nombreux dilemmes moraux¹².

Plus encore que dans le cas français, l'éthique ne semble pas faire l'objet d'un enseignement distinct, mais elle est intégrée à la formation technique sur une base pragmatique. L'éthique militaire n'est pas tant une éthique du dire qu'une éthique du faire.

Étant donné le caractère largement implicite d'une éducation éthique par imprégnation plutôt que par la production d'une doctrine éthique, il peut s'avérer difficile de retracer très exactement les emprunts de l'institution militaire à la philosophie morale ou à d'autres disciplines théoriques. Toutefois, lorsque nous disposons de sources sur leur curriculum, nous constatons que les principales académies militaires des démocraties occidentales « ont adopté *l'éthique des vertus* au titre de principe prépondérant [de leurs] programmes d'éducation à l'éthique militaire¹³ ». Le document officiel de l'armée britannique en matière d'éthique, *Values and Standards of the British Army*, s'emploie par exemple à développer une éthique complète, « pendant et en-dehors du service », en des termes caractéristiques d'une éthique des vertus :

Les Valeurs et les Standards de l'Armée ne sont pas des concepts abstraits dont les origines se limiteraient aux exigences de la bataille. Les Valeurs sont les principes moraux — le caractère et l'esprit intangibles — qui devraient nous guider pour que nous puissions devenir le type de personne que nous devrions être¹⁴.

Un constat analogue semble pouvoir être dressé dans l'armée américaine. Dans *Making the Corps*, un témoignage restituant les deux mois de formation initiale d'une section de troupes

¹² Stephen DEAKIN, « Education in an Ethos at the Royal Military Academy Sandhurst », in Paul ROBINSON, Nigel DE LEE et Don CARRICK (dir.), *Ethics Education in the Military*, Aldershot-Burlington, VT, Ashgate, pp. 15-29, p. 16, notre traduction.

¹³ Paul ROBINSON, « Introduction. Ethics Education in the Military », in Paul ROBINSON, Nigel DELEE et Don CARRICK (dir.), *Ethics Education in the Military*, Aldershot-Burlington, VT, Ashgate, pp. 1-12, p. 5, nous traduisons et soulignons.

¹⁴ BRITISH ARMY, *Values and Standards of the British Army*, Ministry of Defence, 2008, p. 5, notre traduction.

de marine (« *boot camp* »), Thomas Ricks relate un épisode dans lequel un colonel s'aide d'Aristote pour communiquer aux recrues l'idée que le respect de soi et des autres s'acquière par l'acquisition progressive d'un *ethos* commun :

« Aristote nous apprend qu'en tant qu'êtres humains nous sommes ce que nous faisons de manière répétée ». Il continue en expliquant qui était Aristote, cet homme mort, blanc, Européen. [...] « L'excellence n'est pas un acte, c'est une habitude », ajoute le colonel. Cela, on le martèle aux troupes de marine de Parris Island : c'est le cœur absolu de leur estime de soi¹⁵.

L'individualité vertueuse est ainsi ce soldat qui a suffisamment intégré les valeurs militaires pour être capable d'opter de manière suffisamment assurée pour la meilleure issue face à un dilemme moral. C'est une figure de la cohérence de la personnalité face aux incohérences du droit des conflits armés ou des principes moraux trop généraux¹⁶.

(iii) *Investir les vertus.*

L'institution militaire, que ce soit par une formation *ad hoc* ou par une acculturation progressive tout au long de la carrière, transmet à ses soldats une certaine éthique. Cette dernière permet de faire émerger différentes figures de l'individualité, qui sont à la fois un portrait idéalisé du soldat, sans doute, mais également un guide lui permettant de reconnaître les comportements appropriés et d'entraîner son sens pratique. De plus, cette éthique rend un son analogue à celui des éthiques des vertus en philosophie morale. Sans doute n'y a-t-il là, au fond, rien de si étonnant. Dans la tradition philosophique, la vertu est classiquement désignée comme un *habitus*, c'est-à-dire une disposition qui marque une stabilité du caractère. L'action est alors l'émanation prévisible de la personnalité, l'individu vertueux agissant toujours de la manière attendue au regard de son caractère, au-delà des variations liées à l'adaptation aux

¹⁵ Thomas RICKS, *Making the Corps*, cité par Christopher COKER, *The Warrior Ethos: Military Culture and the War on Terror*, London-New York, Routledge, 2007, p. 91, notre traduction.

¹⁶ Nous trouvons d'autres attestations de l'importance continuée jusqu'à nos jours de l'éthique des vertus dans l'institution militaire, non plus cette fois dans le cursus académique mais bien dans la littérature produite par cette institution elle-même ou bien telle qu'elle est lue par les militaires. Pour ne pas alourdir notre propos et pour ne pas détourner l'attention du lecteur du corpus d'écrits qui va nous occuper, nous ne détaillons pas ici ces attestations textuelles. Toutefois, dans la mesure où ces dernières constituent un complément important de notre démonstration (prouvant l'influence profonde de l'éthique des vertus dans la culture militaire), nous nous sommes permis de les déplacer en annexe. On y trouvera présentée la méthodologie qui nous a permis de délimiter une liste de plus d'une centaine de titres dont on peut établir qu'ils exercent une influence sur des lecteurs militaires, ainsi que nos principaux résultats.

circonstances. La vertu est une disposition moralement précieuse en ce qu'elle réduit la marge d'incertitude et d'imprévisibilité de l'action humaine ; elle permet au temps de l'action d'échapper dans une certaine mesure à la temporalité saccadée des événements. C'est d'abord dans ce contexte que la vertu peut s'avérer séduisante pour une éthique militaire. Le combattant individuel est un rouage soumis à une forte pression et susceptible, en faisant défaut, de gripper le mécanisme de la manœuvre. Face à l'angoisse de la mort générée par l'épreuve du feu, la discipline ne saurait suffire lorsqu'elle n'est que « docilité automatique ». Les vertus, au contraire, ne sont pas simplement l'expression superficielle d'un conditionnement, mais l'émanation de la personnalité tout entière. Elles déterminent les comportements les plus susceptibles de se matérialiser au combat. Parce qu'elles sont stables, elles fondent également la confiance interpersonnelle en créant entre les soldats d'une même unité une attente dont on sait qu'elle ne sera pas déçue, un engagement dont on sait qu'il sera respecté de manière responsable.

Cette analyse ne doit pas nous laisser penser que la vertu ne serait que l'expression d'une pure passivité. Si la vertu est une disposition, elle est une disposition *acquise*. À l'inverse du verre qui possède naturellement (en vertu de son essence) une disposition à se briser, l'être humain n'est courageux que parce qu'il a acquis cette disposition par la répétition d'actes courageux. La vertu est ainsi, pour le dire en termes aristotéliens, une entéléchie seconde, c'est-à-dire une potentialité qui a atteint un premier niveau d'actualisation de soi, et qui demeure ainsi disponible à sa pleine actualisation en fonction des circonstances. Si donc la vertu est *habitus* par son versant passif, elle est également *virtus* par son versant actif : la vertu est une puissance d'agir, une capacité de réponse intelligente à la situation. L'action courageuse, chez la personne vertueuse, peut certes être une réaction spontanée face au péril, mais elle n'est en aucun cas instinctive. L'inconscience du geste vertueux est une sédimentation de l'intelligence dans la spontanéité de l'acte. Ce deuxième point est tout aussi

important pour comprendre l'importance de la vertu dans la tactique et l'éthique militaires. En effet, dans la mesure où le combattant individuel n'est pas naturellement héroïque, il doit apprendre à maîtriser les vertus guerrières. Or, sur ce point l'institution militaire profite d'une certaine proximité entre l'apprentissage des vertus morales et l'acquisition de compétences techniques, comme le fait de savoir se servir d'un fusil. Cette proximité est suggérée par Aristote lui-même, qui tisse un lien d'analogie souvent relevé par les commentateurs entre l'acquisition de la vertu et de pratiques courantes comme bâtir une maison ou jouer de la lyre¹⁷. En particulier, l'apprentissage par la répétition d'actes et l'imitation de modèles constitue la base de la pédagogie militaire, souvent caricaturée en « bourrage de crâne » mais supposant en réalité, comme pour tout savoir-faire, la participation active et intelligente de l'agent.

De la fin de l'Ancien Régime à nos jours, l'individualisation du combattant charrie avec elle son lot de défis sur le plan tactique et éthique. Toutefois, pour chaque figure de l'individualité qui émerge, la pensée militaire peut aussi s'appuyer sur une vertu correspondante pour surmonter la tension. Ces différentes vertus ne sont pas des inventions *ad hoc* des écrivains militaires, mais des interprétations nouvelles d'un fond traditionnel qu'il s'agit alors de recevoir à nouveaux frais. Les ouvrages que nous allons étudier dans les chapitres qui suivent se sont efforcés de puiser dans la culture militaire les ressources nécessaires pour accompagner la transition vers de nouvelles formes d'individualité, à mesure que les mœurs et les institutions politiques françaises se modifiaient. Pour le dire autrement, nous ne trouvons pas, dans cette littérature (même lorsqu'elle s'avère conservatrice sur le plan social ou politique), de téléologie de l'histoire qui passerait d'un âge d'or de la vertu, phase pré-démocratique où la société ne formerait qu'un seul corps, au triomphe progressif de l'égoïsme des individus. Par conséquent, le fait que la littérature contemporaine en éthique

¹⁷ Voir par exemple ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, 1103a32-b2.

militaire s'appuie considérablement sur un vocabulaire des vertus militaires n'est pas le signe d'une crispation passéiste face aux évolutions de la société française, mais l'équilibre instable et constamment renégocié entre ces évolutions sociétales et l'interprétation adéquate qui peut en être faite du point de vue de l'institution militaire, pour que celle-ci demeure capable de défendre cette société. C'est cet équilibre instable entre individualité et vertus que nous allons tâcher de restituer dans notre parcours historique.

III. FIGURES DE L'INDIVIDUALITE MILITAIRE ET JALONS HISTORIQUES

L'intérêt de parcourir l'éthique militaire contemporaine à partir du concept d'individu, c'est que ce dernier s'y révèle bien plus riche que la critique de l'individualisme narcissique pouvait le laisser accroire. Nous ne reviendrons pas sur cette critique, dont les contours sont maintenant suffisamment connus. Elle ressortit de ce que nous avons appelé le paradigme de la décadence et l'individu y gagne une polarisation toujours négative. Toutefois, l'égoïsme n'est pas la seule dimension de l'individualité que nous trouvons exprimée dans cette littérature. D'autres dimensions se voient caractérisées de manière plus positive et nuancée, et ce sont ces aspects-là qui vont nous intéresser à présent.

(i) Les mutations de l'individualité héroïque.

La plupart des auteurs militaires récents admettent que l'héroïsme a changé de forme depuis Roland sonnant du cor. Certes, la mythologie de l'héroïsme extraordinaire des « grands anciens » survit parfois marginalement. C'est ainsi que le « bahutage¹⁸ » transmet chaque année le souvenir de ces saint-cyriens qui, pendant la Grande Guerre, chargèrent les lignes allemandes en casoar et gants blancs pour pousser leurs hommes à les suivre. Mais ce héros

¹⁸ Le bahutage est une forme de bizutage par laquelle les jeunes cadets admis à l'ESM se voient transmettre les valeurs saint-cyriennes par les sous-lieutenants plus anciens. La remise symbolique du grand uniforme marque la fin de cette période éprouvante pour les « bazars », qui enchaînent pendant un mois épreuves nocturnes et cérémonies secrètes.

exceptionnel cède de plus en plus la place à un soldat « héros ordinaire de la cité¹⁹ », aligné sur d'autres héroïsmes du quotidien comme celui des pompiers, des sportifs, des policiers et des enseignants²⁰, mais aussi des reporters journalistes ou des humanitaires²¹. L'héroïsme n'est plus le fait de l'individu hors du commun qu'est le chevalier noble ou le grand général, mais devient une forme à la fois extrême, mais quotidienne, de civisme.

Cet individu ordinaire est toutefois porté par une vocation, au sens wébérien de *Beruf*. La dimension quasi-religieuse de la profession des armes est mise en avant par certains officiers, certes minoritaires : « Je suis un officier de l'armée française. Rien ni personne ne pourra me priver de ce titre que j'ai reçu comme un réel adoubement. (...) En faisant mon métier de soldat, j'ai toujours eu le sentiment d'exercer un sacerdoce²² ». Tel autre compare cet engagement à une mystique au sens que Péguy donne à ce terme :

« *Tout commence en mystique et tout finit en politique* » déplorait, sans doute à juste titre, Charles Péguy. Mais une société ne peut vivre que de mystique. Et cela est même dangereux. Mais si la mystique du soldat français, extra-terrestre en société postmoderniste, offrait un solide pilier (parmi d'autres) pour construire le pont entre mystique et réalité, lien indispensable à l'équilibre de toute société et sortie de secours de l'empoussièrement idéologique²³ ?

Quarante années séparent les deux propos. Les leçons de la crise algérienne conduisent A. Messager à une plus grande circonspection face aux élans guerriers qui se suffiraient à eux-mêmes, à la mystique qui prétendrait se passer de politique. Malgré tout, le terme employé reste très fort. L'usage de Péguy est intéressant également, car il s'agit d'une référence récurrente dans l'essai. Il a déjà cité en effet, quelques lignes plus haut, un extrait du chant « Les épis mûrs » :

Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle,
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre. (...)
Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,
Couchés dessus le sol à la face de Dieu (...)

¹⁹ Alain MESSAGER, *Le Sabre et la poussière*, op. cit., p. 169.

²⁰ *Ibid.*, p. 191-193.

²¹ Henri BENTÉGEAT, *Aimer l'armée, une passion à partager*, Paris, Editions Dumesnil, 2012, p. 15-16.

²² Pierre SERGENT, *Lettre aux officiers*, op. cit., p. 7-8.

²³ Alain MESSAGER, *Le Sabre et la poussière*, op. cit., p. 194.

Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés²⁴.

Cette citation vise à honorer le sacrifice des poilus. Or, aux yeux de cet écrivain militaire, ce sacrifice est déjà une première forme d'héroïsme du quotidien, puisque la mort acceptée est massive et anonyme. Le poilu est la figure du citoyen-soldat de la Révolution portée à son paroxysme, rompant définitivement selon lui avec la figure médiévale du roi-guerrier. Par l'intermédiaire de Péguy, le poilu est associé au mystique, mais à un mystique dont la religion est la République. Ainsi, on voit que le terme de vocation pour caractériser une telle attitude n'est pas trop fort, même appliqué au simple soldat plutôt qu'au héros guerrier.

Ces exemples restent extrêmes dans leur genre, toutefois le terme de vocation est largement adopté pour décrire la carrière des armes, et même lorsque l'on cherche à prendre ses distances vis-à-vis d'une conception trop religieuse de la vocation :

Concluant le premier tome de ses mémoires, le général Bigeard insistait : « une vie d'action, de désintéressement, de passion pour ma Patrie, d'amour pour tous ceux qui m'ont été confiés... »

Le service de la patrie rassemble les armées, au-delà des couleurs d'uniforme, des goûts et des moyens, des savoirs et des apparences. Lui seul peut justifier qu'on baptise du nom de *vocation* le choix de ce métier, si divers dans ses multiples facettes.

Il serait cependant abusif de prétendre que l'amour de la France soit la motivation première des milliers de jeunes qui rejoignent, chaque année, les rangs de nos armées. Mais, d'expérience, tôt ou tard, au fil des opérations, cet amour s'impose au plus grand nombre, il devient central²⁵.

On remarque au passage l'usage éthique qui est fait de la littérature, ici les mémoires d'un officier supérieur, qui est employée moins pour comprendre une période historique que pour saisir la personnalité morale d'une figure militaire reconnue par la tradition²⁶. Dans ce passage, le terme de vocation est employé (un chapitre de l'ouvrage lui est d'ailleurs consacré), mais en un sens quelque peu déflationniste par rapport aux occurrences précédentes. Les métiers divers des trois armées sont certes unifiés autour de la notion de service. Mais

²⁴ *Ibid.*, p. 183. Citer Péguy paraît relever de l'exercice imposé pour les écrivains militaires, tant ces quelques vers se retrouvent de nombreuses fois sous leur plume. Le propriétaire des *Cahiers de la Quinzaine* est en effet un cas particulier dans notre corpus, puisque son parcours est à la fois fort connu, tandis que son œuvre n'est guère lue, ou uniquement à travers le prisme de son sacrifice. Nous étudierons dans le détail son cas au chapitre VIII.

²⁵ Henri BENTÉGEAT, *Aimer l'armée*, *op. cit.*, p. 28-29, nous soulignons.

²⁶ Ces différents usages de la lecture par les militaires sont développés dans notre annexe.

cette vocation n'est pas présentée comme un adoubement qui changerait l'état même de l'individu. Il s'agit plutôt typiquement de ce que nous décrivions à l'instant comme un *habitus*, une disposition progressivement acquise par le soldat au cours de son entraînement et de son acculturation au milieu militaire. C'est la dimension de quotidienneté de l'héroïsme, plutôt que ses aspects sacrificiels, qui est ici mise en avant.

Pour finir sur un dernier exemple, cet héroïsme du quotidien est particulièrement bien mis en avant par un manuel d'éthique militaire de Benoît Royal, *L'éthique du soldat français*. Cet ouvrage, à destination d'un public d'officiers et de sous-officiers, recense une série de cas pratiques recollectés par l'auteur auprès de soldats. La plupart des décisions individuelles qui y sont étudiées ne relèvent pas d'un héroïsme hyperbolique, mais plutôt d'actes mesurés répétés. La notion aristotélicienne de juste mesure s'applique bien à ce garde du corps qui, en Afghanistan, se retient de tirer sur une voiture roulant vers son convoi à grande vitesse, donc potentiellement kamikaze, avant d'avoir confirmé la menace. Il épargne ainsi ce qui s'est avéré n'être qu'une famille particulièrement pressée²⁷. Juste mesure, également, que ce soldat qui, chargé à la machette par le père d'un soldat ennemi tué, renonce à se servir de son fusil mitrailleur et le désarme à la main²⁸.

(ii) *L'individualité tactique et la vertu du courage.*

Si l'héroïsme change de forme, l'accent mis sur le courage ne disparaît pas pour autant. Malgré l'absence de conflit de haute intensité dans l'histoire militaire récente de la France, l'instant du combat demeure le lieu privilégié où est rappelé l'importance du courage. Dans ce cadre, c'est en dernière instance le comportement individuel du soldat *sous le feu* qui constitue la visée ultime de la réflexion. Toutefois, à partir de ce constat, commun à presque tous les auteurs, la perspective adoptée sur le combattant diffère selon qu'on le pense selon une conception élémentaire de l'individualité ou selon une conception singulière. Dans les

²⁷ Benoît ROYAL, *L'éthique du soldat français. La conviction d'humanité*, 3^e éd., Paris, Economica, 2014, p. 96-98.

²⁸ *Ibid.*, p. 52-53.

documents officiels de l'institution militaire, où la tactique est d'abord pensée comme la recherche de principes premiers qui peuvent ensuite être combinés dans une manœuvre, la part idiosyncrasique du combattant tend soit à être ignorée, soit à être envisagée comme une menace. Dans l'histoire de la pensée militaire française, l'auteur qui va sans doute le plus loin dans la tentative de bâtir un *Art de la guerre par principes et par règles*, pour reprendre le titre de son maître ouvrage de 1748, est le maréchal de Puységur. Cet auteur, avec quelques autres, nous permettra de mieux comprendre les sources intellectuelles d'une conception encore dominante de la tactique, où celle-ci peut prétendre au statut de science dans la mesure exacte où elle peut donner lieu au calcul et à la prévision.

Cette conception de la tactique n'est véritablement remise en question qu'avec l'ouvrage d'Ardant du Picq, *Études sur le combat*, publié à titre posthume en 1880²⁹. Ce livre représente l'irruption la plus nette de la psychologie du combattant individuel dans cette conception de la stratégie³⁰. Renonçant à la conception héroïque du guerrier sans peur, motivé par des idéaux patriotiques, Ardant du Picq porte un soin inédit aux données psychiques et matérielles du combat. Son apport à la pensée des militaires est souvent résumé par cette formule, qui se retrouve régulièrement sous leur plume : « Comme l'écrivait Ardant du Pic [sic] : «La guerre est le but final de l'armée et l'homme l'instrument premier du combat»³¹ ». L'emphase est sur « l'homme », par opposition au matériel ou au progrès technique dont on suppose trop aisément qu'il pourrait donner systématiquement la clé de la victoire. Par opposition, également, à des considérations tactiques abstraites qui prétendraient anticiper et prévenir les frictions de la bataille. Mais cette remise en question de l'héroïsme traditionnel et stéréotypé ne signe pas la disparition de la vertu, mais une étape importante de sa réinterprétation. Le

²⁹ Charles ARDANT DU PICQ, *Études sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Economica, 2004.

³⁰ Ce sont d'ailleurs les talents de psychologue d'Ardant du Picq qui vont attirer sur lui l'attention des historiens. Voir Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, « Vers une anthropologie historique de la violence de combat au XIX^e siècle : relire Ardant du Picq ? », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, février 2006, n° 30.

³¹ Rémy BAUDOIN, Michel STAK et Serge VIGNEMONT, *Armée nation. Le rendez-vous manqué*, Paris, PUF, 1975, p. 79.

courage, en effet, est mieux compris par Ardant du Picq non pas comme un trait essentiel d'une individualité exceptionnelle, mais comme un trait de caractère qui, d'une part, dépend des circonstances (appelant ainsi un traitement prudentiel) et, d'autre part, est influencé par des facteurs comme l'entraînement et la répétition. Son ouvrage pose les bases d'une « professionnalisation » du courage, qui devient une vertu mise en œuvre collectivement, par des procédures réglées, et non plus l'apanage d'une élite guerrière.

L'influence d'Ardant du Picq, quoique discrète en nombre de références explicites, demeure aisée à relever dans la littérature contemporaine. D'une part, nous l'avons vu, son apport pour une étude psychologique de l'épreuve du feu sur le combattant est souligné très tôt par les historiens. Dès l'entre-deux guerres, Jean Norton Cru le cite à l'appui de son travail de démystification du combat de tranchées³². Plus récemment, l'historien et colonel Michel Goya, s'inspirant et étendant les recherches de chercheurs comme Stéphane Audoin-Rouzeau³³, a beaucoup contribué à une meilleure prise en compte de la psychologie du combattant individuel par les cadres de l'armée française.

Toutefois, cet intérêt passe largement les bornes de la profession historique. Selon son biographe, Pétain était un grand lecteur d'Ardant du Picq³⁴. De Gaulle le cite aussi, à l'occasion³⁵. Son seul ouvrage, *Études sur le combat*, a été accueilli dans la collection « Stratégies et Doctrines » de l'éditeur Economica, collection qui accueille les classiques de la pensée militaire française. Il fait également partie des cinq ouvrages antérieurs au XX^e siècle inclus à titre de références dans de nombreuses bibliographies. Le manuel de B. Royal le cite pour démontrer l'importance, pour une éthique militaire, de prendre en compte le soldat tel

³² Jean NORTON CRU, *Du témoignage*, Paris, Editions Allia, 1989, p. 41.

³³ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2008.

³⁴ Cité par Hervé COUTAU-BÉGARIE, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 2011, p. 32-33.

³⁵ Cf. par exemple Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1994, p. 183. « Ardant du Picq a bien montré comment [la peur] hante les troupes ».

qu'il se comporte réellement au combat³⁶. Il place deux longues citations de lui en exergue de certaines sections sur la peur au combat³⁷. Hervé Coutau-Bégarie, qui forma plusieurs générations d'officiers supérieurs à l'École de guerre, en fait « l'œuvre militaire française la plus importante du XIX^e siècle³⁸ ». Il est donc logique de le prendre à notre tour pour point d'appui dans notre étude.

(iii) *L'individualité républicaine : les vertus du patriotisme et de la loyauté.*

Avec la Révolution, ne le disions, le soldat français devient un citoyen à part entière. Sa personnalité juridique est reconnue, de même que ses vertus guerrières sont rapportées à son zèle pour la patrie. Le combattant individuel n'est plus un soudard toujours prêt à piller les populations, mais un citoyen luttant pour le bien commun. Le mythe du citoyen soldat de la Révolution occupe bien entendu une place immense dans l'imaginaire militaire depuis cette époque. Ce lien tracé entre l'individualité militaire et la citoyenneté remonte, chez les écrivains militaires, à l'*Essai général de tactique* de Guibert, qui remporta un certain succès dans les salons littéraires à la fin du XVIII^e siècle³⁹. Il s'agit d'un traité dans lequel il cherche à dépasser une conception machinale et servile de l'obéissance, pour lui préférer un modèle où l'obéissance est une vertu du combattant volontairement attaché à la défense de sa patrie. En brossant le portrait d'un soldat inspiré par l'idéal antique du citoyen, Guibert à la fois anticipe et suscite l'emprunt de ce vocabulaire des vertus martiales et civiques par la France révolutionnaire. Selon l'historienne A. Crépin, « la citoyenneté est [...] inventée sur le champ de bataille — du moins celui des théoriciens militaires — avant de l'être dans la cité⁴⁰ ».

³⁶ Benoît ROYAL, *L'éthique du soldat français*, op. cit., p. 31. Il ne le cite explicitement qu'une seule fois, mais insiste sur son importance dans une note : « auteur d'un des livres les plus originaux du XIX^e siècle [...]. Après 140 ans, il reste un penseur militaire particulièrement moderne et pertinent par la vision qu'il a de la violence guerrière et de la psychologie du combattant ».

³⁷ *Ibid.*, p. 103; 108.

³⁸ Hervé COUTAU-BÉGARIE, *Traité de stratégie*, op. cit., p. 225.

³⁹ Azar GAT, *A History of Military Thought: From the Enlightenment to the Cold War*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2001, p. 51-53.

⁴⁰ Annie CRÉPIN, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 30-31.

L'influence de Guibert sur la pensée militaire française est confirmée par l'effort éditorial consenti pour rendre ses principales œuvres accessibles. Les éditions Economica ont ainsi accueilli l'*Essai général de tactique* et l'*Essai sur la force publique* dans leur collection « Stratégies et Doctrines » (déjà mentionnée) précédés chacun d'une préface d'un officier supérieur insistant sur l'actualité du texte pour les forces armées. Il s'agit du seul stratège du XVIII^e siècle dont l'œuvre originale ait été publiée dans cette collection à diffusion large⁴¹. Hormis cette présence éditoriale, toutefois, il est plus difficile d'évaluer l'influence précise de Guibert sur tel ou tel auteur. Les essais militaires ne citent que très rarement leurs sources, surtout lorsqu'elles sont anciennes. Les ouvrages du général Vincent Desportes, qui le cite régulièrement, font figure d'exception⁴². Mais c'est surtout le général Lucien Poirier, principal penseur militaire français de la seconde moitié du XX^e siècle, qui fait définitivement accéder Guibert au rang de classique en publiant un essai où il le place sur un pied d'égalité avec Jomini et Clausewitz⁴³. Il est donc plausible de supposer qu'il s'agit d'un auteur qui n'est pas une simple ligne dans une bibliographie, mais qu'il est plus ou moins lu, connu et influent sur la pensée militaire contemporaine.

(iv) *L'individualité exemplaire de l'officier subalterne.*

En mettant l'accent sur les vertus des combattants, la littérature militaire ne pouvait manquer de mettre en avant des modèles proposés à l'imitation. Ici encore, le procédé n'est pas nouveau. Toutefois, avec le déplacement des codes traditionnels de l'héroïsme, l'individu exemplaire voit également ses traits se modifier. La fin de l'Ancien Régime voit en particulier l'émergence du héros subalterne, qui évolue ensuite sous la figure de l'officier subalterne,

⁴¹ Cela exclut les monographies sur différents thèmes stratégiques, qui peuvent inclure d'autres stratèges moins connus de cette période. On note également la publication des *Rêveries* du maréchal de Saxe, dans une autre collection intitulée « Bibliothèque stratégique » : Maurice de SAXE, *Mes rêveries : suivies d'un choix de correspondance politique, militaire et privée*, Paris, Economica, 2002.

⁴² Cf. par exemple Vincent DESPORTES, *Comprendre la guerre*, Paris, Economica, 2011, p. 135 ; 315-316 ; *Décider dans l'incertitude*, Paris, Economica, 2015, p. 138.

⁴³ Lucien POIRIER, *Les voix de la stratégie : généalogie de la stratégie militaire. Guibert, Jomini*, Paris, Fayard, Géopolitiques et stratégies, 1985.

c'est-à-dire du chef proche de ses hommes. Celui-ci est une personnalité forte, pragmatique et charismatique, qui suscite l'obéissance par l'adhésion spontanée de ses subordonnés et la confiance qu'il leur inspire.

Ce thème du chef proche de ses hommes, fin psychologue et pédagogue, est inauguré dans la littérature militaire par l'opuscule de Lyautey, *Le rôle social de l'officier*, paru en 1891⁴⁴. Il s'y donne à voir une figure d'officier acceptant la charge d'éducateur qui lui est conféré par l'instauration du service militaire universel. Dans une veine proche d'un Ardant du Picq attentif aux données psychologiques (sans pourtant qu'il n'y ait eu d'influence mutuelle), Lyautey décrit un officier qui connaît personnellement ses hommes et les aime. Le respect et l'affection sont ici le ressort d'une fusion entre l'armée et la nation qu'elle accueille, à l'opposé de la figure du soldat paria d'une société contemporaine qui ne le comprend plus.

L'influence de Lyautey sur l'armée (et au-delà) est immense, mais elle se complique de la prise en compte de la légende de « Lyautey l'Africain ». Lyautey est une référence régulière de tous les écrits que nous avons consultés, mais dans la plupart des cas il s'agit de rapporter une anecdote édifiante ou légendaire sur le personnage. *Le Rôle social de l'officier* est régulièrement cité pour rappeler l'importance d'étudier l'homme avant de connaître ses matériels, quand on ne se contente pas de cette petite phrase assassine qui lui est attribuée : « Quand j'entends des talons qui claquent, j'entends des cerveaux qui se ferment⁴⁵ ». Chez certains lecteurs plus fins, Lyautey devient l'incarnation d'un style militaire à la fois pragmatique, moderne et volontiers gouailleux. En voici un exemple représentatif, tiré d'un essai où un général transmet sa sagesse à la jeune génération :

Un conseil pour finir et bien que je t'aie interdit de penser à ton avancement, sache que celui-ci se fait par cooptation et que l'on ne coopte jamais de gaieté de cœur quelqu'un qui vous est supérieur. Si tu te sens supérieur, cache-le soigneusement sous une apparente humilité, qui devra devenir, l'âge aidant, une vraie humilité.

⁴⁴ Hubert LYAUTEY, *Le Rôle social de l'officier*, Panazol, Lavauzelle, 2004.

⁴⁵ Rémy BAUDOIN, Michel STAK et Serge VIGNEMONT, *Armée nation*, *op. cit.*, p. 179 ; 216-217 ; 230. On relève des variations dans la formule stéréotypée, par exemple : « Quand les talons claquent, les esprits semblent se vider », cité par Emmanuel GOFFI, *Les Armées françaises face à la morale*, *op. cit.*, p. 155.

Je ne peux résister ici au plaisir de te conter cette anecdote que je tiens de Maurice Druon et dont je ne suis pas sûr qu'il ne l'ait pas inventée. Prenant sa retraite dans sa Lorraine natale, le maréchal Lyautey est invité par le curé de sa paroisse, et pour l'édification des paroissiens, à faire ses Pâques, et pour cela à se confesser. Interrogé sur le péché d'orgueil après l'aveu de bien d'autres fautes, Lyautey répond : « Ah, cela jamais, je me suis toujours sous-estimé. » Je tiens cela pour véritable humilité qui n'est que juste appréciation de sa propre valeur⁴⁶.

Au-delà de ce goût pour l'anecdote édifiante, qui est encore une illustration de cette lecture morale de l'histoire que nous évoquions plus haut, l'influence de la pensée militaire de Lyautey sur la stratégie française est moins aisée à mesurer. Elle reste néanmoins indiscutable. Récemment, sa pensée est vue comme particulièrement pertinente dans un contexte d'opérations extérieures au Proche-Orient nécessitant la mise en œuvre de techniques de pacification mises au point par Gallieni et Lyautey dans les colonies. Fait significatif, l'index de l'ouvrage de Michel Goya *Res Militaris*, sous-titré *De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle* et consacré aux défis tactiques que représentent les opérations extérieures récemment menées par la France et les puissances occidentales, contient sept entrées sur Lyautey, contre deux seulement sur Clausewitz⁴⁷. Nous serons donc amenés à relire Lyautey en prêtant attention à cette double influence de sa pensée, sur la structure interne de l'armée d'une part, et sur sa compréhension d'une opération militaire au sein d'une population étrangère d'autre part.

Ces intuitions de Lyautey, mais aussi celles d'Ardant du Picq, font l'objet d'une reprise avec le développement de la psychologie naissante. Celle-ci conduit à étudier la façon dont l'officier peut suggérer l'attitude adéquate de ses subordonnés sous le feu, dans une démarche qui se veut scientifique. L'école française des forces morales, au tournant du XX^e siècle, s'appuie ainsi à la fois sur le développement d'automatismes chez les soldats et la suggestion de chefs charismatiques pour permettre le maintien de l'offensive. Cette option peut être comprise comme une évolution du modèle de l'individualité élémentaire où les singularités

⁴⁶ Philippe MORILLON, *Paroles de soldat. Lettres à un jeune officier*, Paris, Balland, 1996, p. 122-123.

⁴⁷ Michel GOYA, *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle*, Paris, Economica, 2011. L'ouvrage recueille toutes les fiches réalisées par l'auteur sur les conflits militaires récents, pour le compte du chef d'état-major des armées. L'auteur le plus cité dans l'index est de Gaulle, avec onze entrées.

des différents combattants sont gommées par la finesse d'une discipline et d'une tactique capables d'opérer au niveau de l'inconscient. Mais d'autres pensées, comme celle de Charles de Gaulle et Hélie de Saint-Marc, reposent également sur l'importance du rôle du chef, qui ne fait pas disparaître les individualités de ses soldats par la suggestion mais les met au contraire en valeur afin qu'elles jouent à plein sur le champ de bataille.

(v) *L'individualité dissidente et la désobéissance.*

En se battant pour sa patrie, l'individu n'est plus simplement un soldat, mais aussi un citoyen qui peut être amené à s'interroger sur la légitimité de ses actes. Le patriotisme pensé par Guibert à la fin de l'Ancien Régime ne pose guère la question de l'obéissance aux institutions politiques. Mais cette compréhension encore grossière du patriotisme est amenée à évoluer à mesure que la légitimité des campagnes militaires françaises est interrogée. C'est alors la question de l'obéissance et de l'autolimitation politique du soldat qui se pose. Dans la littérature contemporaine, la neutralité des armées et la subordination du militaire au politique sont bien sûr présentées comme absolues : « La question de l'exigence républicaine de la soumission du soldat à l'autorité [...] ne se discute pas, bien sûr⁴⁸ ».

Pourtant, si la question de se discute pas publiquement, du moins s'est-elle posée, et de manière aigüe, à l'occasion de la guerre d'Algérie. Le souvenir du putsch des généraux fait planer sur certains pans de cette littérature ce qu'un historien a appelé le « syndrome Denoix de Saint-Marc⁴⁹ », du nom de ce commandant du 1^{er} Régiment Étranger Parachutiste (REP) qui participe à l'insurrection avant d'être incarcéré. Toutefois, le problème existe avant

⁴⁸ Henri BENTÉGEAT, *Aimer l'armée*, op. cit., p. 148.

⁴⁹ Frédéric GUELTON, « 1960-2010, l'histoire militaire à Saint-Cyr, de l'abandon au renouveau ? Une interrogation en trompe-l'œil ! », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité. Des années 1960 à nos jours : bilan historiographique et perspectives épistémologiques*, Paris, Economica, pp. 221-229, p. 228. « En ce qui concerne l'histoire, le choix est simple. Soit elle participe à la nécessaire acculturation politique des jeunes officiers afin qu'ils comprennent le sens politique de leur engagement. Et dans ce cas, le choix est bon. Soit l'histoire est "mobilisée" pour participer à la formation de "jeunes guerriers" coupés du monde et de la société qu'ils ont pour mission de défendre par les armes. Et dans ce cas, le choix est mauvais et le "syndrome Denoix de Saint-Marc" peut réapparaître, sous d'autres formes, mais tout aussi destructeur ».

l'Algérie, et de Gaulle lui-même sut l'art de désobéir lorsqu'il s'exila à Londres. À vrai dire, la comparaison de ces deux penseurs importants de l'éthique militaire, Charles de Gaulle⁵⁰ et Hélié de Saint-Marc⁵¹, est particulièrement instructive. Il s'y donne à lire une tension entre la loyauté due aux institutions politiques et celle de l'armée et de ses valeurs. L'armée est censée n'être qu'un outil dans les mains du politique, indifférente quant à son propre usage. Pourtant, elle repose pour son fonctionnement sur des valeurs collectives et sacrificielles, sur des vertus comme l'honneur ou la foi qui sont souvent étrangères aux sociétés libérales modernes, et ne sont pas sans ambiguïté sur le plan moral lorsqu'on s'en sert comme base pour une éthique militaire.

IV. CONCLUSION

Nous venons de poser quelques jalons dans le but de clarifier le parcours historique qui sera le nôtre dans la suite de ce travail. Le recours au vocabulaire et à la démarche de l'éthique des vertus, en effet, rend indispensable de restituer l'évolution de cet univers sémantique à partir de certains textes influents dans la culture militaire jusqu'à aujourd'hui. D'emblée, on peut remarquer que le recours à une éthique des vertus militaires n'implique pas le rejet de toute forme d'individualisme, mais uniquement de ces formes où l'individu oppose à la collectivité sa liberté, son autonomie, son droit à la différence. C'est une conception agonistique de l'individualité contre le reste de la société qui est critiquée, non pas l'importance d'une prise en compte des individus, jusque dans leur singularité, pour le meilleur fonctionnement des armées. Cette prise en compte a une histoire, assez paradoxale en elle-même. En effet, tandis que la période qui nous occupe, de la fin du XVIII^e au XX^e siècle, est marquée par l'avènement des guerres de masses, elle guide également la pensée militaire vers une conception de plus en plus riche du combattant individuel.

⁵⁰ En particulier *Le Fil de l'épée*, in Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée et autres écrits*, op. cit.

⁵¹ En particulier Hélié DE SAINT MARC, *Mémoires. Les champs de braises*, Paris, Perrin, 2002.

Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, avec l'exemple de Puységur, le paradigme dominant pour penser cette individualité est celui de la recherche d'un élément atomique simple, la tactique étant l'art de distribuer de la manière la plus rationnelle possible des éléments insécables dans le temps et dans l'espace afin de limiter les frictions et d'accentuer la prévisibilité et la maniabilité d'une troupe sous le feu. Mais la tension qui habite les deux critères permettant d'identifier un individu ne cesse de travailler la tactique militaire. L'abstraction inévitable de la réflexion tactique, indispensable pour pouvoir repérer des régularités dans la guerre, conduit à un décalage avec la réalité du terrain et du combattant. Dans le parcours historique qui suit, nous étudions la façon dont les principaux écrivains militaires français ont cherché (par le recours aux vertus) à borner la singularité des combattants afin d'intégrer l'irrégularité et le désordre que cette singularité implique à la rationalité globale de la manœuvre et à la cohérence de l'institution militaire dans son ensemble. Ainsi, l'individualité singulière fait son apparition à intervalles réguliers pour mettre en cause les limites du domaine tactique dominant, sans jamais toutefois parvenir à s'imposer comme un modèle alternatif crédible. Ce sera d'ailleurs l'un des fils d'Ariane de notre interrogation : Certains des auteurs présentés ci-dessous cherchent-ils à repousser entièrement une tactique à visée scientifique, fondée sur des dispositifs nécessairement trop grossiers par rapport à la richesse du réel, ou bien ont-ils pour but de corriger et de perfectionner le modèle de l'individualité élémentaire par une prise en compte (problématique) de l'individualité singulière ?

CHAPITRE III

PUYSEGUR ET L'AMBITION SCIENTIFIQUE DE LA TACTIQUE

Au XVIII^e siècle, la tactique cherche à se constituer comme science en relativisant le primat de l'expérience, dont les enseignements sont contingents et incertains, au profit d'une approche quantitative et mesurable du fait guerrier. Dans ce modèle, l'individualité n'est pas le soldat empirique, dont il n'est point de science, mais un premier atome tactique qui est tantôt la plus petite unité militaire manœuvrable, tantôt les différents éléments de la gestuelle du soldat qu'il s'agit de décrire de manière exhaustive. Le représentant le plus emblématique de cette approche rationaliste est Puysegur (1656-1743), qui pousse à son paroxysme la tentative de modélisation de la tactique afin de la rendre parfaitement intelligible par des

outils géométriques. Il inaugure ainsi un véritable paradigme tactique qui donne le ton pour les générations successives de penseurs, y compris ceux qui remettront en question son approche de l'individualité élémentaire au nom d'une meilleure prise en compte du combattant singulier.

I. PUYSEGUR ET L'ART DE LA GUERRE

Dans les chapitres qui suivront, nous serons amenés à établir un lien entre différentes figures de l'individualité singulière et certaines vertus. Notre hypothèse est ainsi que c'est par le développement d'une éthique des vertus que l'institution militaire réalise une forme de synthèse unifiante entre les différents soldats et résorbe les tensions centrifuges qui habitent la communauté militaire. C'est avec la Révolution, lorsque le soldat accède à la citoyenneté, que commence à se systématiser cette vision arétaique du combattant singulier, sous des formes proches de celles qu'on lui connaît aujourd'hui. Toutefois, cette approche se détache sur le fond d'une conception tactique de l'individu qui est d'ordre scientifique et qui ne fait pas appel aux vertus. Cette conception tactique, dominante encore aujourd'hui dans la doctrine des armées, s'élabore très en amont de la Révolution, à partir de la Renaissance et de ce que les historiens ont appelé la « réduction en art » par laquelle la guerre devient « l'objet d'un savoir normalisé et organisé par des principes constants, structurés selon des lois mathématiques¹ ». Dans ce chapitre, nous illustrons cette conception scientifique et objective de la tactique, dont les vertus sont absentes ou superflues, par l'exemple de Jacques-François Chastenot de Puysegur, dont *l'Art de la guerre par principes et par règles* est publié à titre posthume en 1748. Le projet d'une conduite scientifique et objective de la guerre repose chez cet auteur sur une conception élémentaire de l'individualité, c'est-à-dire sur une construction intellectuelle qui traverse le soldat réel pour penser la composition des mouvements qui le

¹ Hervé DRÉVILLON, *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013, p. 11.

constituent et dont la combinaison donne la manœuvre. Ce modèle, qui fait office de paradigme de la science tactique qui se constitue à cette époque, est donc celui d'une individualité élémentaire dépourvue de vertu. *A contrario*, ce n'est qu'à partir de la prise en compte de la subjectivité et de la singularité humaines qu'un discours sur les vertus peut faire son apparition.

(i) *La « réduction en art » de la guerre de la Renaissance à Richelieu.*

Avant de présenter la contribution de Puységur à la science de son temps, donnons quelques éléments sur le contexte historique qui est celui de l'armée d'Ancien Régime au XVIII^e siècle². Dès la Renaissance avait débuté un effort pour « réduire en art³ » les pratiques militaires de l'époque, c'est-à-dire normer celles-ci à l'aide de principes géométriques et arithmétiques censés ramener la confusion des combats à l'ordre de la règle. C'est à compter de cette période que les combattants sont disposés en ordre de bataille, qui est une position assignée au début de l'affrontement à chaque corps d'armée. La figure géométrique adoptée doit alors être tenue le plus longtemps possible, l'art du stratège se limitant à tenir la cohésion de la troupe le plus longtemps possible. Cette mathématisation de la guerre fut toutefois plus aisément poussée à son terme dans les traités militaires que dans la pratique⁴. Elle se heurte notamment à la résistance de la cavalerie. Celle-ci est marquée par une forte culture de la distinction, par laquelle elle répugne à se voir traitée de la même manière que les troupes à pied. Hormis les chevaliers, seuls à être véritablement individualisés, les fantassins ne sont qu'une masse peu organisée et indifférenciée. Les débuts de la discipline sont ainsi marqués par un long effort pour faciliter le dénombrement des effectifs avant de pouvoir espérer les faire agir de manière coordonnée. Autre aspect de cette culture de la distinction, la cavalerie

² Nous traiterons de la place du soldat dans la société d'Ancien Régime au chapitre suivant, pour introduire à Guibert.

³ Pascal DUBOURG-GLATIGNY et Hélène VÉRIN (dir.), *Réduire en art. La technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008.

⁴ Pour la Renaissance, on en trouve un exemple important de cet effort de mathématisation dans *L'Art de la guerre* de Nicolas MACHIAVEL, *Œuvres complètes*, Edmond BARINCOU (trad.), Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1952.

refuse d'être traitée de la même manière que l'infanterie, c'est-à-dire comme des unités interchangeables et ordonnées, alors qu'elle-même valorise l'honneur et la fougue. L'impossibilité ne tient d'ailleurs pas simplement à l'affront qu'il y aurait à voir des gens de pied placés sur le même plan que l'aristocratie ; elle découle également de cultures différentes au sein même de la cavalerie, qui commandent des modes d'action différents. Par exemple, la cavalerie lourde est employée à des charges destinées à rompre les rangs de l'ennemi, de sorte que tourner le dos à celui-ci est considéré comme un déshonneur. Or c'est exactement ce que fait la cavalerie légère, qui pratique le combat d'escarmouche⁵. Il s'agit là d'un exemple des réticences qui ne furent surmontées que très lentement et qui empêchèrent de parvenir à une armée standardisée.

Face à ces résistances de la culture aristocratique, tout l'effort de Richelieu consiste à plier l'institution militaire aux rouages de la logique et de l'efficacité froide. Il y parvient, partiellement et toujours imparfaitement, par la mise en place de différentes mesures visant à casser le pouvoir des seigneurs les plus puissants. L'une des plus importantes est le démantèlement des places intérieures à partir de 1626. Les guerres de religion et la lutte contre la Ligue avaient fait la démonstration du péril que ces places faisaient peser sur la souveraineté du roi en entretenant de potentiels foyers de sédition au cœur du territoire. Si cette mesure est à peu près appliquée, d'autres connaissent des succès plus mitigés : ainsi de la lutte contre la patrimonialisation des emplois militaires⁶, ou de l'intégration de la cavalerie à la structure régimentaire⁷. Enfin, Richelieu se défie de l'humeur française, tenue pour fougueuse mais instable. Il fait ainsi de plus en plus appel à des régiments étrangers, c'est-à-

⁵ Hervé DRÉVILLON, *L'individu et la guerre*, op. cit., p. 40.

⁶ Durant l'Ancien Régime, les capitaines ont la responsabilité financière de leur compagnie, ce qui les conduit à se considérer comme leurs propriétaires. De fait, ce sont eux qui recrutent les troupes et décident de l'attribution des offices subalternes. Ainsi, certains nobles étaient assurés du soutien de régiments entiers et en disposaient bien mieux que le roi lui-même.

⁷ La création de régiments est l'une des étapes de la standardisation des unités militaires françaises. Différentes armes sont placées sous le commandement d'un *mestre de camp*. Mais la cavalerie n'accepta de se voir enrégimentée qu'au début de la guerre de Hollande, en 1672, là où l'infanterie en avait intégré la structure plus d'un siècle plus tôt.

dire des troupes professionnelles sous contrat dont il loue les services pour ses campagnes militaires. Le recours à de telles forces n'implique pas seulement une administration militaire structurée et une autorité royale sûre d'elle-même, il implique aussi une mise à distance du registre des vertus guerrières qui était pourtant également un héritage de la Renaissance, marquée par l'héroïsme antique. Ce point est sans doute celui qui distingue le plus nettement, de prime abord, deux modèles tactiques opposés comme celui de Puységur et celui de Guibert (étudié au chapitre suivant comme introduisant un modèle incluant une reconnaissance de l'individualité singulière). Tandis que Guibert renoue avec une vision antiquisante de la guerre, Puységur écrit une théorie militaire sans vertu, où la valeur des individus ne tient pas à leur bravoure essentielle, mais à leurs positions respectives dans un dispositif ordonné.

(ii) La vie de Puységur et le renouveau des études militaires au XVIII^e siècle.

L'ambition de se doter d'une tactique scientifique est particulièrement emblématique chez le marquis de Puységur, qui représente le plus typiquement l'effort de rationalisation à l'œuvre de la fin du Grand Siècle à la première moitié du siècle des Lumières. Outre l'ambition systématique et mathématique de son travail, il a aussi l'avantage d'avoir exercé une forte influence sur les générations d'officiers qui le suivent. Jacques-François de Chastenot de Puységur naît en 1656 dans une famille d'ancienne noblesse⁸. Sa maison s'est particulièrement illustrée dans les campagnes guerrières des rois de France ; Puységur père combattit pour Louis XIII et Louis XIV et, par un parallélisme singulier, coucha lui-même sur le papier ses propres réflexions sur la guerre. Son fils reçoit l'éducation qui doit être celle d'un aristocrate, et une fois adulte fait montre de grandes compétences en géométrie, sans qu'on sache s'il s'agit là des fruits de son instruction ou, comme il le prétend lui-même, le

⁸ Les données biographiques qui suivent doivent beaucoup au travail de Joseph Denis FRANÇOIS-MARC DIONNE, *Jacques-François de Chastenot de Puységur and l'Art de la guerre: The Man and his Thought in the Age of Enlightenment*, Royal Military College of Canada, 2017.

résultat d'un travail autodidacte⁹.

Si *l'Art de la guerre par principes et par règles* est souvent critiqué par ses détracteurs pour appliquer des raisonnements de mathématiques abstraites aux réalités d'une campagne militaire, son auteur est pourtant loin d'être dépourvu d'expérience du terrain. Il débute sa carrière comme sous-lieutenant au siège de Cambrai en 1677 et sert dans les principales campagnes de Louis XIV et Louis XV, combat à Malplaquet (1709) et à Denain (1712). Il est fait Maréchal de France en 1734 avant de mourir en 1743. C'est durant l'ensemble de cette carrière qu'il prend des notes en vue d'un ouvrage qui ne sera finalement publié qu'à titre posthume par son fils, quelques années après sa mort.

L'ouvrage posthume de Puységur est reçu dans un contexte de reprise intense de la réflexion tactique en France. La discipline fait l'objet de toutes les attentions, ce d'autant plus que les succès inattendus de Frédéric II à la tête de l'armée prussienne lors de la guerre de Succession d'Autriche (1741-1748) puis de la Guerre de Sept Ans (1756-1763) sont attribués à l'application d'une discipline implacable, maintenue sous le feu. Selon les officiers français fascinés par le militaire philosophe, cette armée avait su compenser son manque d'aguerrissement par l'habitude d'exercices quotidiens répétés inlassablement et le plus précisément possible. C'est surtout cette discipline très réglée, assortie de punitions corporelles sévères, qui servira de modèle aux réformes institutionnelles engagées par le royaume de France pour améliorer l'efficacité de sa propre armée¹⁰. L'imitation de ce modèle par l'armée française (ainsi que par les autres armées européennes) répond en partie à des considérations tactiques pertinentes, visant à intégrer les automatismes comme outil pour

⁹ « Cependant je n'ai appris ni la géométrie, ni le dessin, ni la géographie, et je n'ai été d'aucune lecture qui ait pu m'instruire, choses si nécessaires pour apprendre ce que j'ai entrepris de traiter. » Jacques-François DE CHASTENET DE PUYSEGUR, *Art de la guerre par principes et par règles*, Paris, C. A. Jombert, 1748, I, II, art. 5, p. 40. Il est vrai qu'il fait ici allusion à l'absence d'enseignement de la guerre, ce qui n'exclut pas qu'il ait pu apprendre la géométrie ou la géographie en général.

¹⁰ André CORVISIER, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère Choiseul. Le soldat*, Paris, PUF, 1963 ; Jean CHAGNIOT, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle : étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985.

contrer les effets psychologiques du feu et limiter les déroutes.

Cette conception de la discipline s'insère d'autant plus aisément dans l'univers mental de ces officiers que ceux-ci sont au fait de la géométrie et de la science physique de leur temps¹¹. Ils sont convaincus qu'une stratégie strictement scientifique est à portée, où la guerre pouvait être gagnée sur le papier avant de l'être sur le terrain¹². « L'exécution des mouvements de tactique est constamment une opération de géométrie¹³ », écrit l'un d'eux. De même, la critique de la physique aristotélicienne par un Descartes puis un Newton contribue à faire passer dans les écrits militaires quelque chose de la physique nouvelle. C'est ainsi que la notion de force vive est adaptée par Folard¹⁴ à la charge en colonne, formation supposée communiquer à la troupe une inertie permettant d'enfoncer les rangs adverses. Les querelles entre cartésiens et leibniziens pour savoir si la force cinétique est donnée en multipliant « la masse par la vitesse » (mv) ou « la masse par la vitesse au carré » (mv^2) auront un impact si important dans les débats militaires qu'Ardant du Picq pourra encore y faire référence dans la seconde moitié du XIX^e siècle¹⁵. Si tous les officiers n'ont pas au même degré le goût des sciences physiques et mathématiques, et si le souci de l'expérience ne disparaît pas pour autant, il n'en demeure pas moins que ce modèle scientifique fait largement office de paradigme dominant dans la tactique¹⁶.

Le soldat idéal correspondant à cette tactique est le soldat-automate ou le soldat-crétin.

Le crétinisme est une maladie qui touche originellement les habitants des montagnes atteints

¹¹ Sur l'influence du projet scientifique et philosophique des Lumières sur la théorie militaire, cf. Azar GAT, *A History of Military Thought: From the Enlightenment to the Cold War*, op. cit., p. 25-53.

¹² L'exemple à la fois le plus frappant et le plus connu de cette tendance à la réduction de la guerre en science est sans doute Jacques-François DE CHASTENET DE PUYSEGUR, *Art de la guerre*, op. cit.

¹³ BACHMANN, *Remarques faites au régiment de Diesbach et Salis-Samade en juin et juillet 1786*, cité par Arnaud GUINIER, *L'Honneur du soldat*, op. cit., p. 54.

¹⁴ Jean-Charles de FOLARD, *Nouvelles découvertes sur la guerre*, Paris, J.-F. Josse et C. Labottiere, 1726. Jean-Charles de Folard (1669-1752), contemporain de Puységur, participe comme lui aux principales campagnes de la seconde moitié du règne de Louis XIV. Voir Jean CHAGNIOT, *Le Chevalier de Folard. La stratégie de l'incertitude*, Monaco, Éditions du Rocher, 1997.

¹⁵ Charles ARDANT DU PICQ, *Études sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Economica, 2004, p. 155. Voir le chapitre V.

¹⁶ On trouvera une bonne synthèse des différents débats tactiques de la fin du XVIII^e siècle dans l'ouvrage d'Arnaud GUINIER, *L'Honneur du soldat*, op. cit., p. 54-70.

d'hypothyroïdie. L'intelligence du crétin est atrophiée, et l'individu atteint de crétinisme est incapable de considérer des objets abstraits et peut à peine se concentrer sur les tâches les plus simples. « Un bataillon de crétins serait plus sûr, écrit le prince de Ligne, un jour de bataille, qu'un bataillon de gens d'esprit¹⁷. » C'est la même idée qui se retrouve dans le modèle de l'automate, dont le corps est entièrement réductible à une combinaison de forces extérieures¹⁸. Le vocabulaire médical (le crétin et la machine) est repris afin d'asseoir sur l'autorité de la science une conception réductionniste du combattant individuel¹⁹. Le combattant parfait devient ainsi un être entièrement dépourvu de volonté propre, rendu parfaitement malléable et docile aux ordres de ses chefs.

Comme nous le verrons, il est excessif de ranger Puységur sans plus du côté de ceux qui promeuvent un soldat automate incapable de la moindre réflexion. Toutefois, quoiqu'il se tienne à bonne distance de ces excès, notre auteur cherche bien à fonder une science de la tactique qui ne repose pas sur l'individu en ce qu'il a d'unique et d'original, mais plutôt sur une conception numérique de l'individu qui en fait une unité interchangeable et standardisée. En ceci, son ouvrage est en phase avec l'esprit dominant de son siècle (malgré une certaine remise en cause de ce paradigme dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que nous évoquerons au chapitre suivant), même s'il échappe par sa finesse et sa précision aux défauts des utopies de nombre de ses contemporains.

¹⁷ Prince de LIGNE, *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, vo. 21, Dresde, Walther, 1801, p. 218, cité par Arnaud GUINIER, *L'Honneur du soldat, op. cit.*, p. 11. Charles-Joseph de Ligne (1735-1814), proche de Guibert, est un officier et écrivain militaire belge réputé au moins autant pour ses talents d'homme de cour que pour ses prouesses militaires. Voir Philip MANSEL, *Le charmeur de l'Europe. Charles-Joseph de Ligne (1735-1814)*, Paris, Stock, 1992.

¹⁸ Arnaud GUINIER, « Les enjeux de la formation du soldat. A propos de la métaphore mécanique dans les mémoires d'officiers de la seconde moitié du XVIII^e siècle », in Benjamin DERUELLE et Bernard GAINOT (dir.), *La construction du militaire : savoirs et savoir-faire militaires à l'époque moderne*, Paris, Publications de la Sorbonne.

¹⁹ Hervé DRÉVILLON, « Conclusion. D'une discipline à l'autre », in Benjamin DERUELLE et Bernard GAINOT (dir.), *La construction du militaire : savoirs et savoir-faire militaires à l'époque moderne*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 211-215.

II. L'ART DU MOUVEMENT CHEZ PUYSEGUR

(i) *La raison de la tactique.*

Nous avons vu en introduction que la tactique, par opposition à la stratégie (qui combine l'entière des moyens disponibles en vue de l'obtention de buts politiques donnés), est la mise en œuvre de ces buts à l'échelle d'une bataille ou du moins de combats que l'esprit peut embrasser du regard. Ce n'est pas toutefois simplement le fait que la tactique se joue « à hauteur d'homme » qui la pousse à soulever la question de l'individu. C'est bien la constitution même de la tactique comme science qui se joue autour de l'émergence et de la définition de l'individualité combattante. Pour qu'il y ait une tactique, on ne peut en effet en rester à l'idée que la guerre ne serait qu'une juxtaposition de combats singuliers. La définition clausewitzienne de la guerre comme « un duel à une plus vaste échelle²⁰ » pourrait sur ce point nous induire en erreur. Il ne faudrait pas comprendre cette première définition qui ouvre *De la guerre* comme une indication méthodologique. La guerre n'est pas la somme « des innombrables duels singuliers dont elle se compose²¹ », comme s'il pouvait y avoir une forme de continuité et d'homogénéité entre l'affrontement singulier et le conflit dans sa globalité. Dans les premières phrases de son maître ouvrage, l'auteur se propose « d'étudier d'abord les différents *éléments* » de la guerre, remontant ainsi « du simple au complexe²² ». Et c'est ce qu'il fait à partir de la seconde partie. Mais auparavant, il précise qu'il faut donner « un coup d'œil préliminaire sur la *nature* de l'ensemble²³ ». Suit alors immédiatement cette définition de la guerre comme duel. Il s'agit donc de faire toucher du doigt au lecteur l'« essence²⁴ » de la guerre, la guerre « selon son concept²⁵ », c'est-à-dire dans le pur déploiement de sa logique propre. Cette logique est un mouvement de violence qui pousse à détruire l'adversaire, à le

²⁰ Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre*, Denise NAVILLE (trad.), Paris, Editions de Minuit, 1955, p. 51.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*, nous soulignons.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, p. 53, traduction modifiée.

soumettre à sa volonté, sans aucune restriction en droit quant au déchaînement potentiel des forces. On voit ici que l'image du duel ou de la lutte n'est pas à entendre comme la joute, même mortelle, entre deux personnes allant sur le pré pour régler un point d'honneur devant témoins. Une telle rencontre demeure en effet un genre obéissant à une codification précise. Il s'agit plutôt du combat à mort entre deux soldats ennemis égarés dans le même trou d'obus, lutte noire où il faut tuer l'autre par tous les moyens avant qu'il ne vous tue.

Pourtant, Clausewitz admet quelques pages plus loin que cette violence théoriquement illimitée ne se produit pas dans la réalité²⁶. La guerre ne peut normalement pas réaliser le plein déploiement de son concept et atteindre son point extrême de violence. S'il en est ainsi, c'est justement parce que le duel n'est pas cet élément premier du combat qui pourrait permettre à la théorie de rejoindre la pratique. L'instant du duel dit l'essence de la guerre, mais non son fonctionnement. Dans son fonctionnement, la guerre ne peut pas être réduite à un tel instant ponctuel, à un « acte isolé ». Le combat présente toujours une certaine épaisseur de durée : il est pris dans une histoire au double sens où il provient du passé (du passif) commun entre les deux adversaires et où il produit un avenir politique déterminé. Cette épaisseur fait que le tout de l'acte de guerre est davantage que la somme des duels singuliers qui le composent. En amont, la configuration du duel est configurée par les liens politiques entre les États belligérants ainsi que par leur capacité de mobilisation de leurs ressources respectives ; en aval, la décision des armes, loin de clore l'argument, ouvre sur une situation politique nouvelle dont émergent des virtualités encore inaperçues. Si pour Clausewitz la stratégie naît pour prendre en compte la dimension politique de cette durée, la tactique a pour fonction d'assumer cette durée sur un temps plus court, qui est celui des préparatifs de la bataille, de sa conduite puis de sa résolution²⁷.

Contrairement à ce qu'une lecture un peu rapide de Clausewitz pourrait suggérer, la

²⁶ *Ibid.*, p. 55-58.

²⁷ Précisons que Clausewitz décède avant d'avoir pu mener à bien la rédaction du traité de tactique qu'il se proposait d'écrire en complément à son *De la guerre*.

tactique naît précisément du fait que la guerre n'est pas, dans son fonctionnement réel, une juxtaposition de duels singuliers. La science tactique naît donc du besoin de trouver un élément premier de la bataille qui ne se limite pas à la singularité d'une lutte entre deux individus. On ne peut plus en rester à l'affrontement de héros dépositaires de toutes les vertus guerrières, car de telles qualités relèvent de l'exception et ne peuvent donner lieu à un discours scientifique. Dans *Horace* de Corneille, Rome et Albe font appel à des champions pour que cesse la guerre fratricide qui les oppose. Si le duel met fin à la guerre, il met également fin à toute tactique, il est un acte isolé et absolu, sans histoire ni durée. La tactique, pour produire un discours qui ne soit pas simplement artistique mais scientifique, doit donc produire un concept de l'individu qui ne soit pas la singularité irréductible qui ne sied qu'au héros. Elle doit repérer des éléments qui soient à la fois véritablement premiers tout en donnant lieu à l'observation de régularités et à l'établissement de rapports et de comparaisons entre les différentes strates du combat. Peut-être comprend-on mieux ainsi la tension qui habite les débats tactiques qui vont occuper la suite de cet ouvrage : d'un côté, la tactique ne peut valoir comme science qu'en construisant abstraitement une individualité élémentaire qui échappe à l'exception du héros et permette de la dépasser ; de l'autre, les penseurs successifs de la tactique militaire n'auront de cesse que de s'appuyer sur ce que les individus ont au contraire de singulier pour critiquer les limites de ce modèle rationaliste et inviter à en repousser les bornes.

(ii) *Un art géométrique de la guerre.*

Les premières lignes de l'*Art de la guerre* pourraient laisser penser que Puységur néglige entièrement l'expérience :

J'entreprends donc de faire voir que sans guerre, sans troupes, sans armée, et sans être obligé de sortir de chez soi, par l'étude seule, avec un peu de géométrie et de géographie, on peut apprendre toute la théorie de la guerre de campagne depuis les plus petites parties jusqu'aux plus grandes, et cela en la même manière que le maréchal de Vauban par la théorie des livres qu'il nous a laissés, et par la pratique qu'il a établie en conformité, nous

apprends l'art de fortifier, d'attaquer et défendre les places²⁸.

Cette insistance sur la possibilité de connaître toute la théorie de la guerre par la géométrie euclidienne s'explique par l'inscription de son propre projet dans le sillage de Vauban, qui estime de même que l'art des fortifications peut être enseigné et compris sans expérience militaire particulière. Cela étant, Puységur ne laisse pas de souligner à d'autres endroits l'importance de l'expérience. Il reconnaît par exemple l'importance pour un général de se choisir des aides de camp expérimentés, afin que ceux-ci ne se contentent pas de porter les ordres sans y rien changer mais puissent, en ayant saisi l'esprit, les adapter à ce qu'ils constatent sur le terrain²⁹.

Il est néanmoins exact que l'auteur cherche à circonscrire l'expérience afin de la cantonner à un rôle second. Au début de son ouvrage, il remarque que l'expérience seule ne saurait suffire à apprendre l'art de la guerre, car à ce compte-là la capacité à commander serait strictement corrélée à l'ancienneté sous les drapeaux :

Si faire beaucoup de campagnes, se trouver dans de nombreux combats, étaient des moyens par eux-mêmes suffisants pour rendre un homme capable des premiers emplois de la guerre, il s'en suivrait que les caporaux dans l'infanterie, les brigadiers dans la cavalerie, qui par leur ancienneté seraient parvenus à la tête des compagnies, seraient capables de les remplir, ce qui n'est pas³⁰.

Si les sous-officiers demeurent incapables de commander les grands corps, alors qu'ils comptent à leur actif de nombreuses années d'expérience, c'est que cette expérience est insatisfaisante en elle-même. L'empirie ne parvient qu'à énoncer l'haecceité inhérente à l'ici et maintenant. Le caporal ou le brigadier peuvent certes fort bien connaître leurs subordonnés ainsi que les détails de fonctionnement de leur compagnie, ils ne peuvent s'élever au-dessus du particulier, dont on peut dire avec Aristote qu'il n'y a pas de science³¹.

²⁸ *Ibid.*, « Avant-propos », p. 2.

²⁹ *Ibid.*, II, v, art. 1 p. 61-62. L'auteur prend pour exemple un souvenir personnel où le général, ignorant la nature d'un terrain qui n'est que très mal cartographié, ordonne à l'une de ses ailes éloignées un déplacement vers tel lieu. L'aide de camp, arrivé sur place, transmet l'ordre alors que la position occupée par la troupe s'avère très avantageuse. Insistant pour que l'ordre soit appliqué à la lettre, on perd ainsi un terrain que la troupe adverse s'empresse d'investir, ce qui conduit à la perte de la bataille.

³⁰ *Ibid.*, I, i, art. 4, p. 38.

³¹ ARISTOTE, *Métaphysique*, B, 4 et Z, 15.

C'est à partir du même raisonnement que Puységur critique la plupart des Modernes qui écrivent avant lui sur l'art de la guerre. « Ce que [Montecuccoli] dit n'est que sentence³² », c'est-à-dire des aphorismes qui peuvent certes présenter un certain intérêt, mais présentent encore un trop faible degré d'universalité. À son meilleur, comme chez Turenne, un tel art peut être utile à celui qui est déjà versé dans l'art de la guerre. Mais son exemple nous montre précisément que l'expérience est seconde par rapport à la maîtrise des règles et des principes de la guerre³³.

L'expérience doit donc être guidée par « la recherche des connaissances supérieures et absolument nécessaires³⁴ » aux plus hautes fonctions. Puységur cherche à dégager des lois de la guerre, telles qu'elles puissent orienter et guider l'expérience qui, sans elles, cheminerait par essais et erreurs. C'est bien là le projet que l'auteur revendique explicitement à plusieurs endroits, notamment dans ces pages que nous venons de citer où il dresse un bilan critique de la science militaire de son époque.

Toute l'école sait de théorie et de pratique de ce grand art de la guerre ne consiste encore aujourd'hui qu'en ce que nous appelons l'Exercice, tel que tout le monde le voit faire à toutes les revues. Le peu de choses qu'on y enseigne se fait sans principes, les uns étant impraticables pour tous les mouvements qui se font en présence des ennemis et dans les combats, d'autres mêmes absolument nuisibles, ainsi que l'expérience ne nous l'a que trop fait connaître³⁵.

On remarque que l'expérience joue bien un rôle, mais en quelque sorte négatif, puisqu'elle révèle l'inadaptation des pratiques militaires de l'époque à la guerre réelle. La réforme que l'auteur se propose de mettre en œuvre, à partir de l'échec de ces exercices, se centre ainsi naturellement sur le combattant individuel :

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il y a peu de gens de guerre qui ne conviennent

³² Jacques-François DE CHASTENET DE PUYSEGUR, *Art de la guerre, op. cit.*, I, II, art. 2, p. 36. Raimondo Montecuccoli (1609-1680) est un général italien ayant combattu pour le Saint-Empire romain germanique. Son ouvrage le plus important sont ses *Memorie della guerra*.

³³ « M. de Turenne nous fait voir jusqu'où un génie supérieur joint à une longue expérience dans le commandement en chef des armées peut pousser l'art et la science de la guerre, *sans le secours d'une théorie*, mais en même temps avec combien de peines et de travaux d'esprit, en comparaison de la facilité qu'on pu avoir les capitaines grecs et romains qui étaient à portée de s'instruire par des règles et des principes. » *Ibid.*, I, II, art. 3, p. 37 (nous soulignons).

³⁴ *Ibid.*, I, II, art. 5, p. 38.

³⁵ *Ibid.*, I, II, art. 4, p. 37.

que ce que nous faisons faire dans nos exercices n'est pas bon ; mais comme on ne sait que mettre en la place, on se contente de dire, *cela dénoue le soldat*. C'est une réponse qui ne signifie rien, et il vaudrait mieux dire, *nous n'en savons pas davantage*³⁶.

Les justifications de l'exercice, telles qu'elles sont mises dans la bouche des interlocuteurs fictifs de Puységur, témoignent d'une prise en compte rudimentaire du corps des soldats. L'individu est alors envisagé comme une unité biologique que l'on ne peut envisager que dans sa globalité, de manière très vague, puisqu'il s'agit simplement de l'assouplir pour le rendre plus apte à son emploi sur le champ de bataille. L'auteur a dès lors beau jeu de démasquer l'ignorance que trahissent de tels propos. L'expérience ici demeure stérile si elle ne s'accompagne pas, si elle n'est pas précédée même, par une connaissance des principes qui devraient régir les mouvements individuels.

Puységur recherche l'unité indivisible à partir de laquelle il convient de rebâtir un art de la guerre solide. Mais, comme nous venons de le voir, il ne peut s'en tenir à l'empirie grossière du corps combattant. L'observation ne donne qu'une rhapsodie d'éléments dont on n'aperçoit pas à coup sûr la pertinence pour le combat sans un principe d'organisation. Ce principe, lorsqu'on le limite à l'aphorisme, est trop large. Puységur, plus rigoureusement que tout autre à son époque, découvre que la science militaire s'atteint par un affinement progressif de l'analyse de la troupe, qui devient alors le premier élément du combat.

On ne trouvera pas dans l'œuvre de Puységur le terme d'« individu » pour désigner le soldat, et pour cause, puisque ce mot ne se rencontre pas en français pour désigner la personne avant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Toutefois sa démarche intellectuelle consiste bien à faire émerger un indivis qui puisse constituer l'élément premier de la démonstration. Cette unité élémentaire, si elle ne se rend accessible ni par intuition ni par induction, doit être rationnellement construite. Loin de s'opposer à l'universalité du concept, l'individualité est établie par celui-ci en sa nécessité, au-delà de toute leçon d'expérience.

Ce projet se retrouve dans le plan adopté par l'auteur. *L'Art de la guerre* est divisé en

³⁶ *Ibid.*

deux grandes parties. La première, après quelques remarques critiques sur les auteurs anciens et modernes, consiste largement à présenter les différents blocs qui composent une armée (essentiellement le bataillon et l'escadron, qui sont des formations respectivement d'infanterie et de cavalerie) et à établir la totalité de leurs mouvements en fonction du terrain et de l'ennemi. Nous reviendrons sur cette importance donnée par l'auteur aux « motions militaires ». La seconde partie pourrait être lue comme une mise en application de la théorie. Il s'agit de la présentation d'une « guerre supposée » entre deux armées fictives se rencontrant entre la Seine et la Loire. Puységur entrecoupe son récit d'enseignements empruntés aux auteurs anciens et modernes, qui lui permettent à la fois de compléter son propos tout en étant interprétés à l'aune de ses propres résultats.

Avant d'en venir au gros de l'ouvrage, disons un mot des quelques dizaines de pages où l'auteur discute des enseignements des Anciens. Le peu de place qui est consacré à ces derniers (notamment Homère, Hérodote, César, Végèce) témoigne du fait qu'il puise principalement son inspiration des Modernes. Plus précisément toutefois, s'il ne reconnaît pas d'autorité particulière aux Anciens, il n'en tire pas moins une série d'illustrations pour des principes qui sont établis par ailleurs selon une méthode rationnelle. À la lumière de notre problématique, il est frappant de constater ainsi que les rares témoignages antiques qu'il rapporte faisant état des vertus héroïques des combattants grecs ou romains, sont traduits par Puységur dans le vocabulaire de la règle générale.

Remarque. Livre V [de l'Illiade]. Le grand Atride ranimant les soldats : « Mes amis, leur disait-ils, montrez-vous des hommes, armez-vous d'un courage intrépide, et que le respect que vous vous devez les uns aux autres dans la sanglante mêlée, vous oblige à faire votre devoir. [...] »

Observation. Rien n'est si vrai qu'en combattant vaillamment et en bon ordre, on perd beaucoup moins de monde, et que la perte des hommes est bien plus grande dans les déroutes³⁷.

L'inversion de la perspective est patente par rapport au modèle homérique. Tandis que dans l'*Illiade* les vertus guerrières expliquent le comportement des soldats autant qu'elles

³⁷ *Ibid.*, I, I, art. 1, p. 4.

motivent leurs actes, dans l'interprétation de Puységur c'est l'observation du principe d'ordre qui permet de se doter d'une troupe vaillante et qui ne fuira pas le combat. Ainsi, la littérature antique ne lui est en somme que d'un secours limité, puisqu'elle ne peut à la rigueur qu'orienter le lecteur vers des premiers principes qui demeurent d'essence logique et doivent être exprimées indépendamment de l'expérience. C'est ainsi que l'ouvrage, après avoir brièvement compilé et commenté quelques sentences des Anciens, délaisse rapidement l'histoire pour entrer dans la considération des « principes de la géométrie³⁸ » qui peuvent servir de première pierre à l'élaboration d'une tactique scientifique.

II. LA TACTIQUE, SCIENCE DES CORPS FLEXIBLES

(i) La recherche régressive d'un élément atomique.

La méthode par laquelle Puységur détermine l'élément atomique de la tactique n'est pas dépourvue d'ambiguïté. En particulier, elle paraît régresser subtilement de ce qu'on peut considérer comme un indivisible d'un point de vue tactique vers un élément plus atomique encore qui se situerait en-dessous de l'échelon tactique. L'individualité pertinente d'un point de vue tactique est cet échelon à partir duquel une manœuvre devient possible. En l'occurrence, Puységur divise une armée en bataillons et escadrons :

Le nombre d'hommes dont les armées sont composées aujourd'hui, et même depuis longtemps, se divise en parties, que l'on appelle bataillons et escadrons.

Définition. Ce qu'on appelle communément un bataillon, est un nombre d'hommes dont le pied complet est depuis environ cinq, six, sept jusqu'à huit, neuf cent, et mille, que l'on met ensemble sur plusieurs rangs qui forment un carré long, pour agir, se mouvoir et combattre à pied, comme si ce n'était qu'un corps.

Définition. Un escadron est un nombre d'hommes, dont le pied complet est depuis cent trente, cent cinquante, cent soixante, cent quatre-vingt, jusqu'à deux cents, que l'on met ensemble sur plusieurs rangs qui forment un carré long, pour combattre à cheval, agir et se mouvoir comme si ce n'était qu'un corps³⁹.

Dans ces définitions, l'auteur se refuse à définir ces corps à partir d'une quantité d'hommes déterminée. Ce qui importe à ses yeux est moins le nombre de leurs soldats que

³⁸ *Ibid.*, I, II, art. 4, p. 37.

³⁹ *Ibid.*, I, v, p. 52.

leur configuration dans l'espace, c'est-à-dire leur forme (rectangulaire par défaut, mais cette figure peut varier), leur profondeur (donnée par le nombre de rangs, couramment de trois à six), la largeur du champ qu'ils présentent à l'ennemi⁴⁰. L'élosion du nombre précis de combattants s'explique du fait que ce ne sont précisément pas ces corps-là qui comptent, mais le corps du bataillon ou de l'escadron. Ce qui fait que cette formation, malgré sa masse, est la seule qui fasse corps, c'est son unité de mouvement. Les soldats qui composent ce corps ne peuvent que suivre une même gestuelle : il n'y a pas de *clinamen* au sein du bataillon, aucune déviation atomique qui pourrait s'écarter de la trajectoire générale en ligne droite. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, bien que Puységur mentionne qu'il est possible de diviser encore les bataillons en compagnies, celui-ci ne développe pas les « motions » de ces corps secondaires puisque ces mouvements ne se distinguent pas de ceux d'un bataillon⁴¹. La subdivision en compagnies est surtout utile à des fins d'encadrement de la troupe, afin de mieux quadriller l'espace à l'aide d'officiers qui relaient les ordres⁴². Mais en ce qui concerne la manœuvre, le bataillon forme un tout unifié et indivisible.

Dans l'ensemble, donc, Puységur ne s'attache qu'à l'analyse des bataillons et des escadrons. Toutefois, à mesure qu'il entre dans le détail de ses explications, il apparaît qu'il ne

⁴⁰ Voir également *ibid.*, II, VI, art. 30, p. 122, où l'auteur estime que la qualité de l'ordre de bataille est supérieure à la quantité de soldats engagés.

⁴¹ « Les armées ne sont autre chose qu'un nombre de bataillons et d'escadrons assemblés dans un même lieu ; que les mouvements qui sont propres à un bataillon ou à un escadron le sont à tous ; que dans les mouvements particuliers d'un bataillon et d'un escadron, tous ceux d'une armée y sont renfermés ; que la différence n'est que dans l'étendue du mouvement. » *Ibid.*, I, V, p. 55.

⁴² Il est intéressant de constater que, dans les quelques pages où Puységur traite des compagnies, il considère visiblement comme moins important de les définir aussi précisément et propose alors un nombre d'hommes approximatifs, ce qu'il se refusait à faire dans le cas du bataillon. En revanche, il est beaucoup plus précis touchant la distribution hiérarchique des cadres d'encadrement dont la fonction est essentiellement de surveillance : « Par l'arrangement que je propose, un soldat ne peut manquer un instant qu'on ne s'en aperçoive. Quelque pays de défilé que ce soit où se passe une action, il retrouvera aisément sa place. Aucun officier ne pourra quitter les soldats qu'il commandera. Le commandant saura toujours à qui donner ses ordres, et à qui s'en prendre, si quelqu'un manque à quelque chose, au lieu que la division par files et la disposition des officiers, telle que je viens d'en parler, font tout ce qui fait le désordre dans les combats et dans tout ce qui est mouvement de guerre.

L'ordre que j'établis est fort simple, et c'est notre ordre naturel qu'on a laissé sans aucune bonne raison. Un bataillon est composé de compagnies, il n'importe en quel nombre, on en suppose treize à raison de cinquante hommes chacune ; qu'on les mette en bataille sur cinq rangs. Dans chacune de ces compagnies il doit y avoir un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, deux sergents, trois caporaux, trois anspeçades qui ont le commandement sur les soldats, qui est le même nombre qu'avant la paix d'Utrecht. » *Ibid.*, I, XI, art. 1, p. 97.

peut en rester à ce niveau d'analyse, qui reste trop grossier. La matière du soldat introduit une résistance dans le dispositif ; l'auteur se livre ainsi ponctuellement à des remarques psychologiques indiquant la difficulté pour des hommes au combat à agir contre leurs instincts :

Quand on fait mettre le soldat en joue, on lui fait tenir la tête et les coudes hauts, le fusil plat à égale hauteur de son rang, je dirai que par là on accoutume le soldat à tirer sans regarder où il tire, ce qu'il ne pratique que trop dans l'action. On convient que dans cette posture, les soldats ont plus ce qu'on appelle de la grâce que s'ils mettaient en joue comme le font les chasseurs : mais ce dernier tire pour tuer et l'autre seulement pour faire du bruit⁴³.

Dans ce passage, l'auteur critique la façon dont on fait pratiquer la discipline de feu à son époque : le tir n'est pas ajusté mais orienté simplement vers l'ennemi. Il importe surtout que toute la ligne tire en même temps, ce qui permet de générer un nuage de projectiles pour espérer toucher la cible. Psychologiquement, le bruit de toute une ligne faisant feu en même temps rassure le soldat et l'encourage dans ce qui n'est qu'une mauvaise habitude, puisque le tir est imprécis. Il est vrai qu'un tir à peu près précis ne devient une véritable possibilité qu'avec l'introduction du fusil, à partir de 1689. L'auteur touche ici du doigt certaines des limites d'une tactique qui ne se contenterait que d'une étude des grands mouvements de troupe sans s'attacher au détail de la mise en œuvre de ces mouvements par le soldat et par le soldat sous le feu en particulier. Certes, les remarques de Puységur en matière de psychologie du combattant demeurent rudimentaires. Il reconnaît comme un facteur de victoire d'une armée la présence de « plus de courage dans [ses] troupes », toutefois le courage est présenté comme une quantité fixe qui ne semble pas pouvoir se modifier au gré des circonstances. Les recommandations de l'auteur en la matière se limitent surtout à jouer sur le point d'honneur ou la responsabilisation individuelle afin de maintenir la discipline :

Quand les officiers et soldats d'une même compagnie combattent ensemble, le soldat n'oserait quitter, l'officier s'en apercevrait dans le moment, les autres soldats le lui reprocheraient, et il n'oserait retourner à la chambrée, car il y a un point d'honneur entre

⁴³ *Ibid.*, I, VII, art. 2, p. 63

les soldats d'une même compagnie⁴⁴.

Ce relatif désintérêt pour le combattant individuel s'explique en partie par le fait que le soldat ne s'impose pas encore pleinement comme une entité autonome. Mais plus profondément, il en est ainsi également du fait que c'est précisément le rôle du dispositif tactique que de résoudre, par son déploiement rationnel, les difficultés soulevées par un soldat naturellement récalcitrant. Ce dispositif doit alors être détaillé et précisé dans un plus grand luxe de détails afin de ramener à la régularité les éléments erratiques de la conduite individuelle.

Le combattant individuel n'est pas encore un objet que prend en compte la tactique en tant que tel ; il n'est considéré qu'en tant que traversé par des forces collectives qui le dépassent. Néanmoins, l'analyse de ces forces ne saurait en rester à la seule considération de l'échelon tactique du bataillon ou de l'escadron. Pour que l'application de ses principes tactiques rationnels sur le champ de bataille soit possible, elle suppose que l'analyse descende du bataillon à la ligne, de la ligne au soldat, du soldat au geste. On observe ainsi une régression dans la recherche d'un premier individu dans le sens d'un infiniment petit. L'auteur ne paraît toutefois pas apercevoir la difficulté qu'il peut y avoir dans cette régression. Cette difficulté consiste en ceci que le gain de sens obtenu par la décomposition des mouvements à l'échelle d'un bataillon se perd à mesure qu'on descend dans la chaîne tactique jusqu'aux mouvements des soldats individuels. Puységur procède ainsi à une mathématisation à marche forcée, qui trahit surtout l'écart entre le modèle géométrique et la réalité. En voici un exemple :

Comme dans les troupes l'usage est de mesurer le terrain par le pas d'un homme, ou par celui d'un cheval, on ne peut en déterminer l'étendue, qui peut être d'un pied et demi, deux pieds et demi, trois pieds et plus. On dit encore que le soldat dans les rangs pour combattre, doit toucher au soldat qui est à sa droite, et à celui qui est à sa gauche, sans cependant être trop serré. Quoique l'on en convienne, si on ne détermine pas encore cette étendue, on ne pourra pas juger de celle d'une armée.

⁴⁴ *Ibid.*, I, XI, art. 1, p. 98. Dans une note, Puységur précise que cette mention du point d'honneur (nous dirions, cette forme de cohésion entre soldats d'une même unité) existe déjà chez Homère.

C'est pourquoi il faut en revenir à compter par pieds et par toises, et régler que quand on dira un pas, ce sera trois pieds ; que chaque soldat dans les rangs, par sa largeur d'un coude à l'autre occupe deux pieds, et par son épaisseur un pied⁴⁵.

La mathématisation de la tactique voulue par Puysegur implique une certaine standardisation des écarts entre les soldats dans le rang, alors que la pratique courante tend plutôt à favoriser un ajustement selon le gabarit des soldats. Mais là où la règle mathématique permet un calcul aisé des mouvements à l'échelle du bataillon, celle-ci devient pour le soldat une loi d'airain grossière et imprécise. De même, la simplification et la rationalisation souhaitées par l'auteur dans le maniement du fusil par le soldat n'aboutit pas de manière évidente à de tels résultats. Rejetant les instructions alors en vigueur, notamment du fait qu'elles ne sont qu'inégalement observées, il propose l'adoption d'une gestuelle de maniement de l'arme en statique qui ne compte pas moins de trente-huit mouvements⁴⁶. Puysegur partage ainsi malgré tout avec son époque cette fascination pour la tactique qui conduit entre autres à une décomposition peu commode de la gestuelle soldatesque, allant de pair avec sa codification rigide. Ainsi, la démarche même de rationalisation par la recherche d'un premier principe s'avère menacée par une régression à l'infini qui menace en fin de compte l'intelligibilité de l'ensemble.

(ii) Une tactique sans volonté antagoniste.

Puysegur n'ignore sans doute pas les difficultés d'une telle régression, qu'il mentionne parfois brièvement⁴⁷. Mais qu'il ait été ou non conscient de ces tensions, il y répond en définitive en accentuant les pouvoirs de totalisation de la raison face à ces éléments extrinsèques. Sur ce point, le contraste est frappant entre une conception de l'action de guerre comme celle de Clausewitz et la sienne. Pour le stratégiste prussien, la raison a

⁴⁵ *Ibid.*, I, V, p. 52.

⁴⁶ *Ibid.*, I, VII, art. 3, p.64-66.

⁴⁷ « J'ai dit ci-dessus, qu'avant de traiter des grandes parties de la guerre, il fallait commencer par établir la base et le fondement des ordres de bataille, sans quoi on ne ferait rien de solide ; mais que pour cela il fallait, comme je le fais, entrer dans bien des détails très petits en apparence ; mais comme ils sont absolument nécessaires, pour parvenir à détruire des usages établis de tout temps, sans principes, et qui sont cause de tous les désordres dans notre manière de combattre, j'ai été obligé de ne rien omettre, et d'expliquer tous ces détails, où je ne sache personne qui soit entré. » *Ibid.*, I, XI, art. 5, p. 113.

indiscutablement un rôle très important à jouer pour déceler des régularités dans le cours des événements. Il n'en demeure pas moins qu'elle se heurte dans la guerre à une volonté antagoniste qui agit comme un principe d'incertitude. Il en résulte des frictions et un brouillard de la guerre qui ne sauraient, ni en fait ni en droit, être entièrement résorbées par la prévision.

À l'inverse, on ne trouve pas chez Puységur une telle dichotomie entre ce qui relève, dans l'action de guerre, de la réduction marginale de la part d'aléas et de hasard (ce qui est bien, pour Clausewitz, à la portée de la raison humaine) et ce qui relève de la résistance résiduelle de toute matière à sa totalisation dans l'intellect (résistance inévitable selon Clausewitz, du simple fait qu'en guerre s'affrontent deux volontés irréductibles l'une à l'autre). C'est par un même mouvement de la pensée que le général embrasse les grands déplacements de son armée et les petites perceptions de ses soldats.

La principale conséquence de ce présupposé méthodologique, qui est encore largement le nôtre, est que le souci constant de la tactique devient la réduction des heurts et des frictions. Le combat n'est pas, Puységur le souligne, « un art purement mécanique⁴⁸ », c'est-à-dire un entrechoquement des corps dans l'étendue, mais le déploiement d'une force qui ne doit rencontrer aucun obstacle. En transposant « à la "guerre de campagne" la méthode appliquée par Vauban dans le domaine de la guerre de siège⁴⁹ », il ajoute à la méthode géométrique le mouvement et fait par conséquent de la tactique une physique des forces. « Deux armées en ordre de bataille sont des forces mouvantes qui vont agir l'une contre l'autre pour se pousser et se renverser⁵⁰. » Une armée en campagne est essentiellement une certaine énergie, une puissance d'agir. La tactique consiste ainsi pour cette force à se déployer pleinement partout où on la laisse libre. Elle est un art du mouvement, de la flexibilité. C'est en effet le terme que Puységur utilise pour distinguer un usage tactique qu'il va particulièrement mettre à profit :

⁴⁸ *Ibid.*, « Avant-propos », p. 1.

⁴⁹ Jean-Vincent HOLEINDRE, *La ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*, Paris, Perrin, 2017, p. 272.

⁵⁰ Jacques-François DE CHASTENET DE PUYSEGUR, *Art de la guerre*, *op. cit.*, I, IV, art. 2, p. 48.

Il faut regarder le bataillon et l'escadron de trois manières, ou comme des corps solides, ou comme des corps divisibles jusqu'à l'unité, ou comme flexibles dans toute leur étendue, et ce suivant les différents mouvements qu'on leur fait faire [...] Il est corps solide, quand par toute l'étendue de son front il en va attaquer un autre la baïonnette au bout du fusil, et que dans le moment qu'il va charger, les rangs de derrière se serrent contre le premier et l'appuient pour renverser celui qu'il attaque. Voilà en pareil cas l'opération la plus parfaite.

Il est corps divisible, quand il est obligé de se séparer en parties : par exemple, quand il attaque un ennemi dans des haies, jardinages, bois, fossés ou autres lieux coupés. Il faut en pareil cas que les parties du bataillon se séparent pour s'ouvrir des passages⁵¹.

L'opération « la plus parfaite » est celle qui, au moment du choc, oppose à l'ennemi une entité soudée et intègre. Mais il existe des cas, qui doivent demeurer rares, où la troupe se divise face à un obstacle naturel comme un filet d'eau se sépare en deux suivant la voie de moindre résistance. Dans ces situations, l'auteur préconise de conserver au mieux la liaison entre les différentes unités et de reformer le bataillon dès que possible. Entre ces deux extrêmes, l'*Art de la guerre* peut se lire comme un traité des corps flexibles, tant l'étude des mouvements complexes de la troupe y occupe de la place. Le corps flexible est le bataillon ou l'escadron en tant qu'il est susceptible d'épouser différentes formes en fonction des circonstances tactiques :

Soit supposé un bataillon carré long de cent-vingt hommes de front sur six rangs composés de douze compagnies, chacune de dix hommes de front à chaque rang, à raison de deux pieds par homme, ils auront quarante toises de front : pour pouvoir faire de ce carré long un bataillon rond, triangulaire, carré, ou telle autre figure que l'on voudra, il faut regarder les rangs de ce bataillon en carré long comme si c'était des cordons. S'il y avait un cordon sur une table, et que vous voulussiez en faire un rond (supposé), vous le prendriez par les deux bouts, et en tournant un peu vous les joindriez vis-à-vis le milieu de l'étendue du cordon. Si ensuite vous vouliez le remettre droit, vous prendriez les mêmes deux bouts du cordon, et vous les étendriez par le dehors du cercle pour le remettre droit⁵².

Si le cercle ou l'octogone sont les figures les plus adaptées pour une posture défensive, tandis que le rectangle et le triangle sont recommandés pour l'offensive, la troupe peut en droit assumer n'importe quelle forme. L'image de la corde que l'auteur emploie pour figurer le mouvement de l'une à l'autre figure illustre parfaitement bien ceci que la tactique est un art du pli, de la courbure progressive qui fait insensiblement passer de la défensive à l'offensive

⁵¹ *Ibid*, I, v, p. 54 ; I, XI, art. 5, p. 110.

⁵² *Ibid*. I, XIII, art. 6, p. 135.

selon le moment. La tactique ennemie n'est pas définie comme une volonté antagoniste, mais comprise en creux à partir de l'espace qu'elle laisse libre à la formation amie. L'espace peut ici être pris en son sens géographique, mais aussi bien par métaphore comme le champ des possibles ouvert à la raison tactique par la posture de l'ennemi.

C'est aussi tout le sens des longs développements de l'ouvrage sur les mouvements de troupe, en campagne ou durant la bataille. Puységur ne connaît que trop bien les difficultés que peut rencontrer une armée (dont les effectifs ne cessent d'augmenter durant le XVIII^e siècle) pour effectuer sans heurt des manœuvres même simples. C'est pourquoi il étudie longuement des modèles géométriques de déplacements qui permettent de limiter les décalages entre les rangs, qui pourraient par exemple provoquer des ralentissements par des phénomènes de piétinement sur place⁵³. Dans un développement qui montre assez l'expérience militaire de l'auteur, celui-ci remarque que les longs déplacements d'une troupe en campagne entraînent une élongation considérable des distances entre les bataillons. Dans une armée qui compte plusieurs dizaines de bataillons, il est courant que les premiers bataillons arrivent tôt et sans heurts au campement provisoire, tandis que les derniers bataillons partent beaucoup plus tard et subissent de nombreux ralentissements et des haltes beaucoup plus fréquentes. Ces dernières éreintent la troupe au lieu de la reposer, et empêchent les retardataires de trouver de la paille, du fourrage et de la nourriture une fois arrivés sur le campement⁵⁴. Le lissage des mouvements, la régularisation des déplacements permet de conserver à la troupe une certaine élasticité sans qu'elle ne perde cette cohésion qui fait sa force. Le succès des armes repose moins sur le moment décisif de la bataille que sur l'enchaînement le plus fluide et le plus parfait, lorsque le geste accomplit le plus fidèlement possible le plan envisagé par le commandant. Entre l'échelon trop grossier du bataillon et la divisibilité extrême jusqu'à la dissolution, une bonne troupe possède un degré de flexibilité et

⁵³ *Ibid.*, I, X, art. 5, p. 94.

⁵⁴ *Ibid.*, I, XV, p. 166-172.

de plasticité qui lui permet de conserver une capacité d'adaptation au terrain et à l'ennemi.

(iii) *Une tactique fondée sur l'indépendance vis-à-vis de l'adversaire.*

Dans *The Art of War*, l'historien contemporain Martin Van Creveld note ironiquement que Puysségur « ne rompt son énumération presque infinie de “principes et de règles” qu'au moment précis où commence la guerre, entendue cette fois comme l'*interaction* des deux camps⁵⁵ ». Selon lui, si le projet de fonder la tactique sur un principe de raison s'est concentré majoritairement sur l'art des fortifications ou le mouvement des troupes, c'est parce qu'il est plus facile d'y appliquer des règles fixes que dans la bataille. Les prétendues lois de la guerre tiennent mal lorsqu'on fait entrer dans l'équation une volonté ennemie récalcitrante à entrer dans vos prévisions. Il y a bien sûr une part d'exagération dans ce jugement. Pourtant, on peut aussi le prendre au mot et souligner que la tactique élaborée par Puysségur est bel et bien dénuée d'interaction. L'interaction est ici l'action réciproque de deux volontés qui s'opposent et dont chacune s'efforce d'être la cause de la défaite de l'autre. Si ce schéma causal et psychologique nous paraît si évident, c'est là surtout la marque de l'influence de la pensée clausewitzienne sur nos esprits. Dans ce schéma, l'individualisation est manifestée par la volonté subjective des deux stratèges qui s'affrontent. Il s'agit en outre d'une stratégie du mixte et du composé, puisque le brouillard de la guerre empêche chacun des belligérants de déterminer avec précision où finit sa propre volonté et où commence celle de l'autre. Le modèle exposé par Puysségur constitue de ce point de vue son opposé, et son influence jusqu'à nos jours sur la doctrine tactique française n'est certainement pas moindre que celle de Clausewitz. Tout d'abord, la conduite de la guerre y est parfaitement rationnelle, puisqu'elle peut être ramenée en droit à l'expression de lois connaissables indépendamment de toute expérience. Ensuite, elle est objective : la volonté du stratège importe peu et devrait même s'effacer autant que possible derrière la mise en œuvre conséquente du plan. Enfin, elle n'est

⁵⁵ Martin VAN CREVELD, *The Art of War: War and Military Thought*, London, Cassell, 2000, p. 86, notre traduction.

pas caractérisée par l'interaction mais au contraire par l'*indépendance* du corps militaire. Tous les déplacements et la mise en ordre de bataille sont calculés dans le but de sauvegarder l'unité de la formation et la cohésion la plus étroite possible entre ses éléments constituants. À partir du centre occupé par le chef, la troupe s'ordonne selon une configuration qui lui est dictée par le terrain et par l'attitude de l'ennemi. La tactique puységurienne est, dans son esprit, adaptation fine aux propriétés objectives d'une situation⁵⁶. La victoire est directement corrélée à la capacité de l'armée à conserver cette indépendance vis-à-vis des différentes circonstances extérieures qui peuvent la contraindre et limiter son initiative. À commencer par l'ennemi lui-même puisque Puységur, conformément du reste à un usage courant dans l'Ancien Régime, cherche à éviter les confrontations directes entre deux armées lorsque cela est possible⁵⁷. Ce n'est pas là le symptôme d'une incapacité à penser la confrontation, mais la manifestation d'un système tactique qui privilégie la préservation de l'initiative et de la liberté d'action par la conservation du potentiel offensif de la troupe, ainsi que l'exploitation opportuniste de renseignements récoltés au fur et à mesure de la progression.

Le système proposé par Puységur est, au fond, assez viable ; il peut faire preuve de souplesse et n'exclut pas le recours à la ruse et à la surprise. C'est le cas par exemple dans la guerre fictive décrite dans la seconde partie de l'ouvrage. Il imagine le recours à une diversion pour prendre un camp retranché ennemi. Quelques compagnies peuvent ainsi profiter de la pénombre pour simuler une attaque en plaine, tandis que le gros de l'armée aborde l'objectif par les montagnes, terrain plus difficile à investir mais ménageant l'effet de surprise, puisqu'on s'attendra d'autant moins à voir l'ennemi paraître par ce côté⁵⁸. L'impression de

⁵⁶ On aurait pu mentionner dans ce sens le soin apporté à la collecte de renseignements et à l'établissement de cartes de qualité, deux aspects que l'auteur estime sous-estimés par les usages militaires du temps. Voir *ibid.*, II, III, art. 6, p. 38 où Puységur insiste pour que le général reconnaissance personnellement le terrain avant la bataille, ainsi que II, VI, art. 28, p. 114-119, pour un exemple de la façon dont le général ajuste sa conduite des troupes en fonction de la connaissance progressive qu'il acquiert d'un pays inconnu.

⁵⁷ Voir par exemple *ibid.*, II, VI, art. 17, p. 97-101, section qui porte un titre évocateur : « Que sans donner aucun combat devant Fribourg on pouvait contraindre M. de Mercy à quitter son premier poste, et l'obliger à repasser les montagnes noires. »

⁵⁸ *Ibid.*, II, VI, art. 16, p. 95-97.

rigidité que ne manquèrent pas de ressentir certains lecteurs de Puységur ressortit davantage de la rigueur sans doute excessive avec laquelle l'auteur fixe géométriquement le cadre dans lequel cette ruse et cette surprise peuvent s'exprimer. Contrairement au jugement de M. Van Creveld, l'adversité n'est donc pas absente de l'*Art de la guerre*, mais elle n'est pas envisagée comme une volonté extérieure qui viendrait perturber la clarté et la transparence de la manœuvre. Il s'agit plutôt d'un facteur apparemment erratique que le tacticien peut ramener à la régularité de la loi. Il n'y a pas, selon cette conception, d'extériorité irréductible qui pourrait menacer l'indépendance de l'unité militaire.

III. CONCLUSION

Nous avons reconstitué, avec Puységur, le paradigme de la science tactique jusqu'à nos jours. Ce paradigme envisage la guerre comme un milieu susceptible d'obéir à des régularités voire à des lois nécessaires. On reconnaîtra certes une forme de contingence à l'action de guerre, mais comme une part indéfiniment réductible par la qualité du renseignement, de la prévision et de l'intelligence du chef. À partir de Puységur se dessine ainsi une autre tradition que la grande filiation clausewitzienne, davantage centrée sur la composante tactique de la théorie militaire que sur sa composante stratégique⁵⁹. Si Clausewitz met l'accent sur les buts politiques à mettre en œuvre, et sur l'irréductibilité de l'antagonisme des volontés dans la guerre, Puységur propose une autre vision de l'action qui a également exercé une forte influence sur la pensée militaire française, quoique de manière plus souterraine que celle de Clausewitz. Cette vision repose sur l'indépendance et la liberté d'action de l'unité tactique engagée. Celle-ci doit conserver une flexibilité, une mobilité et une capacité d'adaptation à la situation. Les modèles tactiques contemporains qui insistent sur

⁵⁹ Nous ne voulons pas suggérer qu'il y aurait contradiction entre ces deux filiations. Elles traduisent plutôt des inflexions différentes dans la compréhension stratégique globale d'un théâtre que des systèmes contradictoires. Dans les faits, la plupart des écrivains militaires contemporains mêlent dans leurs réflexions différents éléments de ces deux traditions.

l'importance de prendre et de conserver l'initiative en sont les héritiers indirects. On insistera alors sur les aspects objectifs de la situation tactique, en s'appuyant sur les possibilités permises par le terrain ou la position de l'ennemi, avec moins de considération pour les aspects politiques d'une situation (l'insertion de l'action tactique dans un contexte stratégique plus global pouvant modifier la valeur de cette action), moins de considération également pour les aspects psychologiques de l'action (de la motivation générale des combattants à l'état moral particulier d'une troupe à chaque instant de la manœuvre).

La tactique se constitue comme science en délaissant la singularité, qu'il s'agisse de celle du héros ou du soldat anonyme. Elle passe par la construction rationnelle de modèles qui relèvent inévitablement d'une simplification et d'une stylisation de l'action, mais qui s'assurent à ce prix d'une certaine efficacité dans l'action. C'est en effet pour des raisons d'efficacité, par uniformisation des statuts personnels et des procédures, que l'on raisonne tactiquement à partir d'une individualité élémentaire, quoique celle-ci demeure une approximation par rapport à l'observation empirique. Dans la mesure où une tactique qui se veut scientifique ne peut faire l'économie d'un tel effort de rationalisation de la guerre, la plus grande part des écrivains militaires postérieurs à Puységur conserveront l'ambition de présenter un modèle rationnel plus sophistiqué pour comprendre l'insertion du combattant individuel au sein de l'action collective et dans l'action de guerre en général. Même les auteurs que nous étudierons dans la suite de cet ouvrage, bien qu'ils cherchassent tous à faire valoir une forme de singularité inaperçue par le modèle antérieur, n'ont pas pour but de rejeter entièrement cette perspective rationaliste engagée par Puységur. Une telle reddition à la singularité de chaque combattant empêcherait de voir dans la guerre autre chose qu'un chaos, et réduirait à néant tout effort vers la constitution d'une tactique. La prise en compte de la singularité ne vaut donc pas en tant que telle, mais dans la mesure où elle permet d'affiner un modèle théorique et scientifique qui n'est pas remis en cause.

Il est vrai, toutefois, qu'en reprenant ce paradigme à son compte la pensée militaire a hérité d'un hiatus impossible à combler entre le modèle rationnel et l'empirie. En effet, nous avons vu au chapitre précédent que l'individualité peut être définie soit rationnellement par le critère de l'indivisibilité, soit empiriquement par le critère de la singularité, mais que ces deux définitions s'excluaient mutuellement. Or, dans ses développements historiques ultérieurs, la tactique a opté majoritairement pour le premier modèle d'individualité élémentaire, tout en s'efforçant de le corriger au nom d'un second modèle d'individualité singulière. Ce faisant, elle cherche à opérer en vain une synthèse impossible entre deux formes contradictoires de l'individualité. Dans l'histoire de la tactique, nous n'avons pas affaire à un conflit entre deux paradigmes ou deux modèles contradictoires, dont l'un serait éventuellement dominant (l'individualité élémentaire et rationnelle) tandis que l'autre jouerait le rôle de concurrent marginal (l'individualité singulière et empirique). Une telle configuration laisserait espérer une transition d'un paradigme (dominant mais moins optimal) à un autre (encore minoritaire mais plus à même de rendre compte fidèlement des mécanismes de guerre). Or une telle transition n'est pas souhaitable du point de vue de l'institution militaire, car en abandonnant l'étude des régularités au profit de celle des singularités elle rendrait impossible toute tactique exploitable sur le champ de bataille. Le modèle rationaliste de la tactique est et demeure le seul paradigme en vigueur actuellement chez les écrivains militaires. Toutefois, ce paradigme est habité par une ambiguïté quant à la nature de l'individualité qui le rend instable et incapable de parfaitement remplir le rôle d'intelligibilité des lois de la guerre qu'il s'est fixé.

CHAPITRE IV

LA VERTU DE PATRIOTISME.

GUIBERT ET L'*ESSAI GENERAL DE TACTIQUE*

Avec la Révolution, mais déjà dès la fin de l'Ancien Régime, les soldats ne peuvent plus être considérés comme des vagabonds armés mais deviennent des citoyens à part entière (quoique relevant d'un statut particulier). Par conséquent, on relève chez certains officiers le rejet d'une conception du soldat comme automate, selon laquelle celui-ci ne pourrait être commandé que par le dressage et la mise en œuvre d'automatismes répétés à l'identique par tous les individus. Jacques Antoine Hippolyte de Guibert (1743-1790), général ayant pris part aux principales campagnes de Louis XV, est un auteur important de ce point de vue. Tout en paraissant reprendre à son compte la conception tactique d'un Puysegur, in ménage

néanmoins de la place à une forme encore grossière d'individualité singulière. Selon lui, l'efficacité de la manœuvre collective est atteinte par l'action coordonnée d'individus dont les mouvements individuels sont laissés le plus libre possible. Surtout, il développe une conception du soldat comme détenteur et protecteur des vertus du peuple dont il est issu. Parmi celles-ci, le patriotisme fait office de vertu architectonique. L'amour de la nation et l'affirmation de l'individualité ne sont donc pas contradictoires mais au contraire, du moins dans le cas de l'individualité militaire, l'affirmation éthique de soi passe par le dévouement à un idéal national. C'est en ce sens que réapparaît une individualité irréductible à la mathématisation de la tactique, quoique la singularité dont il s'agit est encore celle de l'esprit collectif d'un peuple.

I. LE SOLDAT D'ANCIEN REGIME DANS LA SOCIETE FRANÇAISE

Il est un réflexe courant chez les révolutionnaires, consistant à se démarquer presque systématiquement des pratiques du régime qu'ils viennent tout juste d'abolir. Leur traitement de l'armée ne fait pas exception : il convient d'insister sur la différence entre les troupes du roi et les citoyens accourant librement pour sauver leur patrie. Les premières sont soupçonnées d'être politiquement inféodées aux mouvements réactionnaires. Les régiments étrangers (qui pourtant recrutent principalement dans les régions récemment acquises au royaume, comme l'Alsace ou la Savoie) sont taxés péjorativement de troupes « mercenaires », troupes dont on suppose qu'elles ne peuvent éprouver d'attachement sincère à une patrie qui n'est pas la leur. Bien qu'elles ne se différencient des troupes « nationales » que par des détails, on attribue leur cohésion à un attachement de nature corporatif plutôt que patriotique, ce qui les rend par conséquent entièrement assujetties à la personnalité (et aux préférences politiques) de leur commandant. *A contrario*, l'armée révolutionnaire puis républicaine doit être une armée d'hommes libres, c'est-à-dire composée uniquement de volontaires prêts à

vouer les meilleures années de leur vie à la défense collective de la nation.

Pourtant, les révolutionnaires doivent davantage à l'armée d'Ancien Régime qu'ils ne veulent bien l'admettre. En particulier, comme nous le verrons, ils sont redevables à Jacques de Guibert (1743-1790) d'avoir créé la figure du soldat-citoyen, quelques années avant que la République ne crée celle du citoyen-soldat. La pensée militaire anticipe ici, mais selon une modalité propre, les rapports nouveaux qui allaient s'instaurer entre la France et son armée.

(i) De l'ostracisme politique du soldat d'Ancien Régime à son cloisonnement géographique.

L'avènement de la démocratie en France a renouvelé la relation entre le soldat et la société qu'il défend. Pendant une grande partie de l'Ancien Régime, jusqu'au XVII^e siècle inclus, le soldat est l'Autre du corps politique, menaçant la stabilité et la pérennité de ce dernier. Les gens de guerre sont d'abord perçus comme des êtres violents, voleurs, paillards de propos et de geste, et ce par leurs officiers eux-mêmes, qui ne voient souvent en eux guère plus que des vagabonds. Surtout, les troupes sont nomades et se logent et se nourrissent chez l'habitant. Le soldat n'est donc pas intégré à la société selon un rapport normalisé et pacifié ; au contraire, il constitue plutôt un facteur de troubles qui menace constamment l'ordre social. Bien qu'il puisse être à la rigueur un mal nécessaire en temps de guerre, il représente à plus long terme un danger presque plus grave pour la société. On trouve là l'écho de la critique machiavélique des troupes stipendiées, qui pesaient d'un poids économique considérable sur les épaules des gouvernements, sans contrepartie de fidélité politique suffisante. L'insistance de Machiavel pour que l'État se dote d'« armes propres » (*armi proprie*) est à comprendre dans le souci concret de réinstaurer la souveraineté du pouvoir sur ses forces armées. « Les armes propres, écrit-il au chapitre XIII du *Prince*, sont celles qui sont composées de tes sujets ou de tes citoyens ou de tes créatures : toutes les autres sont soit mercenaires soit

auxiliaires¹. » La capacité de disposer d'un outil militaire fiable — et, partant, efficace — doit être un objectif politique prioritaire. La formation d'armes propres ne traduit pas simplement chez Machiavel la volonté de se rapprocher d'un modèle antique idéalisé, mais relève bien d'une action politique concrète, constituant le cœur de sa mission en tant que secrétaire de l'Ordonnance militaire de Florence².

Il est vrai que l'image du soldat avait commencé à changer au cours de l'Ancien Régime. Si le soldat demeure longtemps sous le seuil de visibilité de la société d'Ancien Régime (à l'exception de l'officier commandant les troupes, qui appartient à la noblesse dans la très grande majorité des cas), la situation change progressivement et inégalement entre les XVII^e et XVIII^e siècles. L'ostracisme politique généralisé dont ils étaient l'objet est remplacé par un cloisonnement géographique. L'administration royale d'Ancien Régime s'efforcera de réaliser à sa manière la récupération des forces militaires au sein du corps politique. Les étapes principales de cette récupération sont tout d'abord l'histoire mouvementée des différentes tentatives d'instaurer une milice, ainsi que l'encasernement qui fut mis en place progressivement au cours du XVIII^e siècle. Bien que la milice ne comptera jamais que des effectifs réduits, et que son emploi en campagne restera modeste, son impopularité ne diminuera guère aux yeux des individus tirés au sort et de leur famille. Mais il en résulta également une porosité nouvelle entre le monde civil et le monde militaire, ainsi que l'apparition d'une figure du soldat souffrant. Les peintures de Watteau, comme la *Recrue allant rejoindre le régiment*, évoquent les « destins saccagés³ » des jeunes gens tirés à la milice. Le soldat n'est plus uniquement la brute prête à toutes les rapines, mais également l'individu arraché à son pays et sa famille et obligé de se soumettre à une discipline encore très

¹ Nicolas MACHIAVEL, *De principatibus. Le Prince*, traduit par Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI, Paris, PUF, 2000, p. 131.

² Jean-Claude ZANCARINI, « “Se pourvoir d'armes propres” : Machiavel, les “péchés des princes” et comment les racheter », *Asterion* [en ligne], 2009, n° 6, URL : <http://asterion.revues.org/1475>. Je suis reconnaissant à Corinne Manchio d'avoir attiré mon attention sur la portée politique concrète de la question des armes propres chez Machiavel.

³ Arlette FARGE, *Les fatigues de la guerre*, Paris, Gallimard, 1996, p. 27.

répressive. Autre indice caractéristique d'une nouvelle visibilité du soldat : celui-ci commence à apparaître sous une forme stéréotypée au théâtre ou dans les chansons populaires. Enfin et surtout, les casernes mettent fin au nomadisme des troupes qui ponctionnait lourdement l'habitant. La délinquance des soldats demeure une réalité, mais une réalité mieux circonscrite par l'État, plus supportable parce que plus lointaine. À mesure qu'elle s'éloigne, la figure du soldat se fait plus nuancée : elle reste globalement impopulaire, mais son appartenance à la nation est de moins en moins remise en question. Ainsi, à la veille de la Révolution, l'armée a presque achevé son intégration politique dans la nation, par le biais d'un cloisonnement dans l'espace qui en limitait les effets néfastes aux alentours de la caserne.

Cette évolution de la société se reflète également dans les ouvrages de « stratégie » militaire à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle⁴. En particulier, l'idéal du soldat automate soumis docilement à la discipline la plus sévère ne fait plus autant recette. Un esprit nouveau souffle dans l'armée, et de nombreux officiers adressent spontanément au département de la Guerre des mémoires, qui pour la plupart ne seront pas publiés, proposant des projets de réforme de l'outil militaire⁵. Se développe ainsi une pratique de prise de parole militaire au niveau interne, dont on peut souligner le potentiel transgressif : il suppose d'une part que l'officier s'exonère du suivi de la voie hiérarchique normale (du moins dans les cas où le mémoire n'est pas le résultat d'une commande mais initiative d'officiers ou de membres de l'administration militaire), et d'autre part qu'il sollicite l'institution dans le but d'en corriger les dysfonctionnements. Cette sollicitation est certes interne dans un premier temps, mais face au peu de cas que les secrétaires d'État semblent faire de leurs suggestions, certains officiers finissent par en appeler à l'opinion pour faire connaître leurs vues et les défendre. La portée transgressive s'affirme alors, puisque ce n'est plus l'État qui est considéré comme

⁴ Azar GAT, *A History of Military Thought: From the Enlightenment to the Cold War*, op. cit., p. 27. Le terme de « stratégie » apparaît en 1771 sous la plume de Maizeroy.

⁵ Arnaud GUINIER, « Le mémoire comme projet de réforme au siècle des Lumières », in Hervé DRÉVILLON et Arnaud GUINIER (dir.), *Les Lumières de la guerre : mémoires militaires du XVIII^e siècle conservés au Service Historique de la Défense*, Paris, Publications de la Sorbonne.

l'autorité interprétative en matière de discipline, mais bien l'opinion publique⁶.

L'intérêt prêté aux réformes de la constitution militaire ne va plus de pair avec une fascination pour le modèle prussien. On fustige au contraire « le zèle outré de colonels et de majors obsédés par la perfection de l'exercice et de la propreté⁷ ». Un nouvel idéal du soldat se fait jour, opposé à un corps d'officiers tenu pour responsable des défaites, du fait de son manque de formation et de sérieux, et de la corruption d'un système reposant sur l'achat de sa charge⁸. Cet idéal ne réduit plus les soldats à des automates, mais voit en eux « des êtres de chair et de sang dont les états physiques, psychiques et émotionnels doivent être étudiés et pris en compte, particulièrement dans le contexte très dur des combats et de la vie en camp militaire⁹ ». La mise en avant du « héros subalterne¹⁰ », archétype encore discret pendant l'Ancien Régime, prend de l'ampleur pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

(ii) *Le soldat regagne les pénates de la cité.*

Lorsque les révolutionnaires prennent le pouvoir, ils récupèrent un outil militaire que la monarchie était déjà parvenue à améliorer, à structurer et même à normaliser politiquement. L'armée d'Ancien Régime est une armée de métier, au recrutement de plus en plus régulier malgré le recours ponctuel aux milices. Le recrutement se fait sur la base de l'engagement volontaire et a de moins en moins recours au recrutement forcé (le « racolage »)¹¹. Cette

⁶ Keith Michael BAKER, *Au tribunal de l'opinion : essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*, traduit par Louis EVRARD, Paris, Payot, 1993, p. 219-267.

⁷ Arnaud GUINIER, « De l'autorité paternelle au despotisme légal : pour une réévaluation des origines de l'idéal du soldat-citoyen dans la France des Lumières », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2014, vol. 2, 61/2, pp. 150-175, p. 166.

⁸ David BIEN, « The Army in the French Enlightenment: Reform, Reaction and Revolution », *Past and Present*, 1979, n° 85, pp. 68-98.

⁹ Christy PICHICHERO, « Le Soldat Sensible: Military Psychology and Social Egalitarianism in the Enlightenment French Army », *French Historical Studies*, 2008, n° 31, pp. 553-580, p. 557, notre traduction.

¹⁰ André CORVISIER, « “Les héros subalternes” dans la littérature du milieu du XVIII^e siècle et la réhabilitation du militaire », *Revue du Nord*, 1984, n° 66, pp. 827-838.

¹¹ André CORVISIER, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, Paris, PUF, 1964, vol. 1, p. 195.

armée est aussi mieux encadrée, « l'amateurisme a reculé chez les officiers¹² » à mesure qu'ils sont astreints à un service continu en régiment. Parallèlement, la discipline se fait moins répressive¹³, l'hygiène s'améliore¹⁴, et l'on voit même apparaître un embryon d'assistance aux invalides de guerre¹⁵.

Initialement, les révolutionnaires ne souhaiteront pas modifier radicalement cette armée, notamment en instaurant la conscription qui ferait de chaque citoyen un soldat. Les débats de la Constituante verront s'opposer deux conceptions de la liberté. La première est libérale, inspirée de Montesquieu, et conçoit l'individu comme détenteur de droits qui ne peuvent être levés par soumission au pouvoir royal. La seconde est une liberté du citoyen, d'inspiration rousseauiste : elle présente l'obligation militaire comme un devoir découlant du contrat social. En 1789, la Constituante rejette la conscription au nom d'une conception libérale de l'individu, et ce n'est que sous la pression des circonstances politiques qu'elle adopte, quatre ans plus tard, une conscription qui ne dit pas son nom¹⁶.

Dans un premier temps, les révolutionnaires chercheront donc moins à faire du citoyen un soldat que de faire du soldat un citoyen à part entière. Le soldat n'est plus un simple exécutant de la volonté de l'État, mais un agent de cette volonté au même titre que tout autre citoyen français. La conception libérale de l'individualité détentrice de droits, conception qui domine dans la Constituante, est alors acclimatée à l'institution militaire, à commencer par le fonctionnement de sa justice. Les révolutionnaires s'attachent en effet en premier lieu à mieux encadrer la justice militaire pour en limiter l'arbitraire. Cela implique de remettre en cause

¹² André CORVISIER, « Rapport de synthèse », in *Le métier militaire en France aux époques des grandes transformations sociales. Colloque international d'histoire militaire. Bucarest (10-18 août 1980)*, Vincennes, Service historique de l'armée de terre, p. 6.

¹³ André CORVISIER et Jean DELMAS (dir.), *Histoire militaire de la France. De 1715 à 1871*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1992, vol. 2, p. 46.

¹⁴ *Ibid.*, p. 50-52.

¹⁵ Jean-Paul BERTAUD et William SERMAN, *Nouvelle histoire militaire de la France. 1879-1919*, Paris, Fayard, 1998, p. 21-22.

¹⁶ Philippe CATROS, *Des citoyens et des soldats. Histoire politique de l'obligation militaire en France, de la Révolution au début de la troisième République (1789-1872)*, Université de Rennes II, 2004.

l'état de tutelle juridique encore très fort du soldat vis-à-vis de son capitaine. Dans l'armée d'Ancien Régime, l'engagé ne perçoit pas sa propre obéissance dans un rapport impersonnel, administratif à une hiérarchie surplombante. La hiérarchie s'incarne avant tout dans la personne de l'officier dont le soldat dépend directement. C'est auprès de son officier supérieur qu'il passe engagement à servir dans la compagnie. Mais il entre de ce fait dans un état de dépendance semblable au statut du domestique vis-à-vis de son maître. La discipline au quotidien pouvait ainsi être marquée par l'arbitraire du chef, qui disposait d'une grande marge de manœuvre quant aux motifs de punition et à la forme que pouvait prendre cette dernière. La réforme du code militaire place donc le soldat au seuil de la citoyenneté, en lui reconnaissant le statut de sujet de droit à part entière.

La réforme de la justice militaire marque l'entrée du modèle libéral de l'individu détenteur de droits dans les casernes. Toutefois, ce qui gêne le législateur n'est pas tant la violation des droits du soldat en eux-mêmes, mais plutôt le fait que la justice militaire se constitue ainsi en régime spécial échappant à l'universel de la loi. On voit ici apparaître le spectre d'une institution militaire perçue comme une société particulière au sein de la grande société, un empire dans un empire. Il n'y a pas là un simple souci libéral du droit, mais une crainte inspirée de la lecture de Rousseau, et qui participe de cette seconde conception de la liberté caressée par certains révolutionnaires. Cette crainte ne se limite pas à une tutelle physique excessive des troupes vis-à-vis de leur chef, mais porte également sur la tutelle mentale qui est supposée en découler. C'est la confiscation de la volonté générale au profit de la volonté particulière du chef charismatique, appartenant bien souvent à la noblesse, qui se profile ici. L'enjeu est alors de transférer l'adhésion de l'armée du corps restreint du régiment ou de la compagnie au corps politique de la nation dans son ensemble, de la société particulière à la société totale.

À défaut de pouvoir s'appuyer sur une tradition libérale au sein de l'armée, le

rousseauisme fera office de bélier pour investir la culture militaire. En effet, c'est principalement par le biais de Rousseau que les Lumières influenceront une fraction du corps des officiers supérieurs, à commencer par Guibert sur lequel nous reviendrons dans un instant. Les révolutionnaires et les militaires y trouveront un langage commun, mais non sans quelques équivoques. En effet, pour les révolutionnaires, nous avons vu que l'armée fait figure de société particulière pouvant faire écran à la volonté générale. L'institution militaire est perçue à travers le *Contrat social*. Pour un Guibert, en revanche, l'armée est le corps qui empêche ou ralentit la corruption des mœurs. Elle est d'emblée en communion avec la nation, et ce n'est que contre elle et à son insu que peuvent prospérer les vices. L'image que l'armée se fait d'elle-même relève donc davantage des deux *Discours* ou de la *Lettre à d'Alembert* que du *Contrat social*. Il n'en demeure pas moins, équivoque mise à part, que le républicanisme antiquisant de Rousseau fournira un vocabulaire commun à ceux qu'il s'agissait d'unir ; ce vocabulaire fut celui des vertus militaires.

II. GUIBERT ET L'*ESSAI GENERAL DE TACTIQUE*

(i) *Jacques de Guibert, militaire philosophe.*

Jacques Antoine Hippolyte de Guibert (1743-1790), entré à treize ans comme lieutenant dans le régiment d'Auvergne, a vécu toutes les campagnes majeures de la Guerre de Sept Ans en tant que capitaine d'état-major. Il participe ensuite à la campagne de Corse de 1768-1769 contre la tentative d'indépendance de Paoli, il est alors aide-major du comte de Vaux. Mais c'est surtout à Paris qu'il fourbit ses armes intellectuelles, en fréquentant les salons de Mademoiselle Legrand puis de Julie de Lespinasse. C'est pendant cette tranche de vie parisienne qu'il entre plus particulièrement en contact avec la philosophie des Lumières et les Encyclopédistes. À la veille de son départ pour la Corse, renonçant au projet trop ample d'un ouvrage sur la France et l'Europe politique de son temps, il publie l'*Essai général de*

tactique une première fois anonymement et clandestinement, à Amsterdam en 1770, précédé du « Discours sur l'état politique et de la science militaire en Europe », aussi appelé « Discours préliminaire ». Il le publiera à nouveau deux ans plus tard à Londres en son nom propre, avant que sa publication ne soit autorisée en France en 1773¹⁷.

La publication de l'ouvrage connaît immédiatement un succès foudroyant, y compris dans les salons littéraires où le « Discours préliminaire » (la partie la moins technique de l'ouvrage et où l'influence des Lumières y est la plus manifeste) est particulièrement goûté. *L'Essai général de tactique* déchaîne les passions, et son auteur doit s'exiler temporairement en Prusse. Dans ses fonctions politiques ultérieures au département de la guerre, il influera directement les principales réformes de l'armée jusqu'à la veille de la Révolution. Mort au début de la Révolution, ses écrits se couleront cependant aisément dans le moule des idées nouvelles, qu'il avait largement anticipées, notamment par l'importance accordée au patriotisme dans l'armée. Il ne publiera que deux autres ouvrages, la *Défense du système de guerre moderne* de 1779 et le traité *De la force publique* publié en 1790, dont la notoriété comparée à celle de *L'Essai* demeure bien plus faible.

(ii) *L'Essai général de tactique dans Surveiller et punir de Michel Foucault.*

Le fait que la théorie militaire de Guibert ait exercé une réelle influence sur l'appareil militaire, au lieu d'être confinée à l'oubli comme la majorité des écrits des militaires de l'époque, justifie l'attention dont elle a bénéficié auprès des historiens militaires. En ce qui concerne la philosophie, le seul auteur à s'être intéressé à cet écrivain est bien entendu Michel Foucault¹⁸. Bien qu'il faille se féliciter du fait que ce dernier ait tiré ce corpus des limbes

¹⁷ Raymond MAS, « L'Essai général de tactique (1770) de Guibert ou le rationalisme des Lumières face à la guerre », in Jean EHRARD et Paul VIALLANEIX (dir.), *La bataille, l'armée, la gloire. 1745-1871*, Clermont-Ferrand, Faculté des Lettres de Clermont II, pp. 119-134, p. 119.

¹⁸ Si l'influence de Foucault sur la sociologie militaire n'est pas aussi importante que celle, décisive, qu'il a exercé notamment sur l'étude de la médecine, quelques auteurs ont pu prolonger ses travaux initiaux. C'est principalement le cas d'Alain EHRENBURG, *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, Paris, Aubier, 1983. Dans une moindre mesure, l'influence de Foucault est perceptible chez Peter WAGNER, *Liberté et discipline. Les deux crises de la modernité*, Jean-Baptiste

philosophiques où il se trouvait, on peut néanmoins regretter la situation de monopole induite par la vision remarquable de la discipline dans *Surveiller et punir*. La notion d'individualité militaire a peut-être été la première victime de ce resserrement sur la thématique disciplinaire voire carcérale. En effet, la découverte de l'individualité du soldat marque aussi, selon Foucault, le début de son assujettissement à une microphysique invasive. Selon cette lecture, l'individualité militaire est alors pensée sur le double mode d'une individualité élémentaire et fonctionnaliste. Elle est élémentaire, d'abord, parce que le système corps-fusil constitue la première brique sur laquelle le système plus large de la tactique doit reposer. Elle est fonctionnaliste, ensuite, parce que la discipline a pour but de faire coïncider le plus étroitement possible, sans reste, le soldat et sa fonction dans le dispositif tactique. Cette conception élémentaire et fonctionnelle n'est pourtant que l'un des aspects que prend l'individualité militaire dès cette époque. Elle laisse notamment de côté, à notre avis, plusieurs éléments associés à ce soldat individu, comme son rapport à la communauté militaire, d'une part, et à la communauté nationale d'autre part. Ou plutôt, comme nous allons le voir, elle interprète ces derniers aspects à partir de l'individualité élémentaire, quitte à rendre problématique toute solution de continuité entre l'émergence pourtant concomitante d'une pensée militaire de l'individu *et* de l'amour de la nation. Or, dans le cas de Guibert tout du moins, comme nous allons tâcher de le montrer, l'individualité élémentaire n'est qu'un modèle imparfait et tout à fait provisoire pour penser une individualité civique où le soldat et le citoyen ne font qu'un.

La référence à Guibert intervient à un moment clé de *Surveiller et punir*, lors de la description du processus disciplinaire (dans la troisième partie). C'est pour toucher du doigt l'émergence de ce que Foucault nomme une individualité « cellulaire » que le penseur militaire est convoqué. Le terme de « cellule » désigne premièrement l'individu élémentaire,

GRASSET (trad.), Paris, Métailié, 1996. Plus explicitement sans doute que dans *Surveiller et punir*, ces travaux plus récents développent l'importance de la participation active de l'acteur à la discipline. L'obéissance n'est pas obtenue passivement mais par une adhésion morale à la discipline.

en tant qu'il forme un tout distinct de tout ce qui n'est pas lui. Toutefois, l'emploi de ce terme jette également quelque lumière sur la généalogie de cette conception de l'individualité : la cellule est aussi au sens propre la « cellule des couvents¹⁹ ». La cellule est un lieu fermé qui tout à la fois isole et identifie l'individu, lui assigne une fonction, et en facilite la surveillance. Les cellules « découpent des segments individuels et établissent des liaisons opératoires²⁰ ». Chacune de ces propriétés cellulaires ont leur importance : d'une part, la cellule suscite l'individu en lui ménageant une place. En un certain sens, l'individu n'existe pas en tant qu'individu avant qu'il n'ait pris sa place au sein du dispositif, dans la portion de segment qui lui revient. La norme assigne une identité à l'individu. Mais cette reconnaissance n'est pas simplement offerte, elle est justement *assignée*, imposée à l'individu en vue d'autre chose. En contrepartie de cette identité reçue, l'individu est tenu de s'insérer dans un réseau relationnel marqué par des « liaisons opératoires », c'est-à-dire un ensemble de forces qui traversent les individus en leur distribuant certaines fonctions. Dans un contexte militaire, par exemple, l'intégration du soldat au sein de l'institution va de pair avec son respect de la hiérarchie. Cette dernière insère le soldat dans un réseau où les rapports de pouvoir et d'obéissance s'exercent dans toutes les directions : par l'obéissance aux ordres des supérieurs bien entendu, mais également par le devoir de faire respecter cette hiérarchie chez les soldats moins gradés que soi. Le statut de chacun est ainsi déterminé en fonction de la place occupée par tous les autres, à partir donc de l'ordre pris par l'ensemble. La tactique disciplinaire « permet à la fois la caractérisation de l'individu comme individu, et la mise en ordre d'une multiplicité donnée²¹ ». Le processus par lequel le soldat se voit assigné à identité a donc quelque chose d'un jeu de dupes : cette identité non choisie ne fonde pas en réalité une individualité morale (par laquelle le soldat serait reconnu comme un sujet autonome) mais une individualité

¹⁹ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison* (1975), in *Œuvre*, t. II, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2015, p. 410.

²⁰ *Ibid.*, p. 415.

²¹ *Ibid.*, p. 419.

uniquement physique. Son identité —son « matricule », pourrait-on dire — le réduit à un corps qui a pour fonction de s'insérer le mieux possible dans le dispositif militaire.

C'est pour justifier et préciser cette vision bipolaire de la tactique disciplinaire, à l'articulation entre l'individuel et le collectif, que Foucault cite Guibert. Ce dernier, en effet, est l'auteur qui, le plus nettement, fonde l'ensemble de sa théorie militaire sur la tactique, c'est-à-dire l'art de la composition et du mouvement des troupes dans la bataille : « Aux yeux de la plupart des militaires, la tactique n'est qu'une branche de la vaste science de la guerre. Aux miens, elle est la base de cette science. Elle est cette science elle-même²² ». Il est d'autant plus tentant d'y voir le modèle de la mise en œuvre de cette individualité « cellulaire » que Guibert divise lui-même « la tactique en deux parties : l'une élémentaire et bornée, l'autre composée et sublime²³ ». Il dissocie en effet son analyse en deux temps : la « tactique élémentaire » qui comprend les gestes les plus simples du soldat (ce que nous appelons parfois encore « l'école du soldat »), et la « grande tactique » qui combine ces mouvements sur le champ de bataille (et que Guibert appelle lui-même « l'école du Général »). La démarche suivie est d'abord analytique : elle décompose les formations militaires bigarrées de l'Ancien Régime en ses éléments simples. Elle est ensuite synthétique : elle recompose l'ensemble du simple au complexe, du soldat individuel à la complexité de la bataille.

C'est à la tactique élémentaire que s'appliquent le mieux les analyses foucaaldiennes, puisque Guibert y part du corps du soldat, isolé et immobile dans un premier temps, puis équipé de son fusil, puis mis en mouvement dans une marche, etc. L'auteur a l'ambition de fixer une fois pour toute la grammaire naturelle des gestes militaires, dans un domaine qui a été selon lui particulièrement malmené par les règlements royaux incessants et contradictoires.

²² Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique précédé d'un discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe, avec le plan d'un ouvrage intitulé la France politique et militaire*, Londres, Libraires associés, 1772, p. 8.

²³ *Ibid.*, p. 9.

Les longues pages détaillant les postures, les ordres et les manœuvres font irrémédiablement songer en effet aux « tableaux²⁴ » évoqués par Foucault et qui ont pour but d'ordonner l'espace militaire pour en assurer à la fois la lisibilité (jusqu'à la cellule individuelle) et l'efficacité.

Toutefois, la lecture de Guibert permet aussi à Foucault d'infléchir légèrement sa compréhension de la discipline. En effet, les mouvements du soldat individuel décrits dans *l'Essai général de tactique* ne ressemblent pas tout à fait au reste du corpus employé par Foucault. D'une part, le souci de mathématiser, de réduire en équations l'art de la guerre et de fragmenter le temps vécu en une infinité d'instantanés mesurables, tendance si nettement soulignée dans *Surveiller et punir*, n'est guère présent chez Guibert²⁵. Il se contente de noter les progrès faits en matière de balistique par les Modernes, mais sans que cela se traduise par une saisie plus claire de la science militaire²⁶. La « réglementation du temps de l'action²⁷ » qui consiste à décomposer un geste, par exemple la manipulation du fusil, en une dizaine de séquences, est donc tout à fait étrangère à l'esprit de la tactique guibertienne ; celle-ci se présente au contraire comme une simplification des usages martiaux : « Quant au maniement d'armes, c'est un exercice puéril, si indifférent en lui-même, que j'abrègerai ce qui le concerne²⁸ ». Et de fait, il se contente de proposer pragmatiquement quatre mouvements d'armes en tout et pour tout, sans détailler leur composition, qui doivent servir de la parade jusqu'au combat. De même, il rejette la métaphore de l'homme comme machine, le soldat

²⁴ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 418.

²⁵ *Ibid.*, p. 420. Foucault semble pourtant suggérer le contraire, rappelant que Guibert avait fait « procéder systématiquement à des chronométrages de tir dont Vauban avait eu l'idée ». Malheureusement, il ne donne pas ses sources : on n'en trouve nulle trace dans *l'Essai*. On remarque toutefois que le texte de 1975 ne mentionne pas « Guibert » mais « Guilbert », sans autre mention du nom ailleurs. Les éditeurs des œuvres de Foucault pour la Pléiade ont naturellement corrigé en supprimant le « l ». Toutefois, dans la mesure où ce souci de la mesure scientifique est peu marqué chez Guibert, peut-être Foucault avait-il bien en tête une deuxième personne, dont nous n'avons pu retrouver la trace ?

²⁶ Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », in *Essai général de tactique précédé d'un discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe, avec le plan d'un ouvrage intitulé la France politique et militaire*, Londres, Libraires associés, p. xci.

²⁷ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 427.

²⁸ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, *op. cit.*, p. 58.

devant adopter une position naturelle même dans les rangs : « il doit garder l'immobilité et le silence, et malgré cela ressembler, non à un automate, mais à une statue animée et prête à agir²⁹ ».

La libéralité des vues de l'*Essai* en matière de discipline cadre mal avec certaines des descriptions de *Surveiller et punir*. Toutefois, il semblerait que Foucault s'en soit aperçu, puisqu'il cite « la critique que [Guibert] fit des manœuvres trop artificielles³⁰ ». Il remarque en effet qu'avec Guibert, les procédures disciplinaires changent d'objet, et passent du corps mécanique au corps naturel³¹. Une discipline trop rationnelle, imposée à toute force au soldat, entraîne la résistance d'un corps contraint à forcer ses dispositions naturelles. Cette conception mécanique du corps est encore trop grossière, et la discipline qui lui correspond trop lâche. Une discipline qui opère au niveau des corps naturels épouse ceux-ci dans ce qu'ils ont d'organique, c'est-à-dire qu'elle peut agir au cœur du vivant et de ses fonctions naturelles. Si le projet de Foucault est bien d'identifier une microphysique du pouvoir, alors il faut se rendre attentif à l'importance de ce changement d'objet. On passe d'une physique grossière des corps, encore marquée par des débats physico-mathématiques sur le choc et les masses, ainsi que par l'admiration du modèle disciplinaire des armées de Frédéric II, à une microphysique du pouvoir lorsque celui-ci est intégré au sein même du fonctionnement vital des individus. On reconnaît là les prémisses de la notion de « bio-pouvoir » que Foucault développera quelques années plus tard. Signe de l'importance qu'il accorde à Guibert dans son raisonnement, c'est encore ce dernier qu'il cite comme source de cette notion³².

(iii) *Le combattant individuel contre les abstractions de la théorie.*

Malgré tous les mérites de la lecture foucauldienne de Guibert, l'optique disciplinaire et

²⁹ *Ibid.*, p. 55.

³⁰ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 428.

³¹ *Ibid.*, p. 427.

³² Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité I. La Volonté de savoir* (1976), in *Œuvres*, t. II, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2015, p. 719.

carcérale adoptée dans *Surveiller et punir* tend à passer sous silence les autres aspects, plus riches, de la conception guibertienne de l'individualité. Selon Foucault, la tactique est au fond orientée vers l'intérieur de la société. Émanant du génie national, la tactique finit par se retourner vers le peuple pour le configurer selon un idéal martial. Ainsi, la tactique disciplinaire est un processus immanent à une société, elle ne renvoie pas à une extériorité mais tend à tout recouvrir, à s'immiscer dans toutes les strates de cette société. Toutefois, cela revient selon nous à faire trop peu de cas de la finalité avouée de la tactique : faire la guerre. Dans le cas de Guibert, cela revient dans les faits à ne pas tenir compte de toute la seconde partie de la tactique (« l'école du Général »), consacrée à l'emploi coordonné des différentes formations dans la guerre. On se souvient que la tactique élémentaire (la seule qu'utilise Foucault) n'est que la grammaire de la tactique, qu'il s'agit de compléter par une tactique générale. La première partie, analytique, n'a de sens que par la seconde, qui en synthétise les différents éléments dans le but de mener à bien un combat.

Je traiterai dans la première partie [la tactique élémentaire], de toutes les armes qui entrent dans la composition d'une armée, (savoir, infanterie, cavalerie, artillerie, troupes légères). Je rassemblerai, dans la seconde [la grande tactique], ces différentes armes. J'en composerai une armée. Je donnerai une théorie pratique de tous les mouvements qu'elle peut exécuter à la guerre³³.

Cette tactique générale, Guibert la nomme « la science des généraux », dans la mesure où elle couvre tout ce dont un chef a besoin pour conduire une bataille. Elle constitue à ce titre la raison d'être des autres parties de la tactique : « elle est tout, en un mot, puisqu'elle est l'art de faire agir les troupes et que toutes les autres parties ne sont que des choses secondaires qui, sans elle, n'auraient point d'objet ou ne produiraient que de l'embarras³⁴ ». C'est la finalité de la guerre qui justifie la tactique, sans quoi elle n'a aucun usage et demeure vaine. On peut certes penser dans l'abstrait les composants de la tactique sans envisager leur inscription dans une bataille concrète, à des fins d'exposition. C'est ce que se propose de faire Guibert lui-

³³ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, op. cit., p. 28.

³⁴ *Ibid.*, p. 10.

même, dans la première partie de son ouvrage. Mais une tactique élémentaire autonome, qui ne se préoccuperait pas de la guerre, ne vaudrait qu'en temps de paix — et encore, en temps de paix perpétuelle — car elle n'aurait pas même d'usage dans des exercices puisque ceux-ci simulent une bataille possible.

L'un des grands mérites de Foucault dans *Surveiller et punir* est d'avoir aidé les spécialistes de l'armée à sortir de l'histoire des batailles. Mais si cette histoire classique se limitait à l'armée « dans » la guerre, Foucault tend à traiter d'une armée « sans » la guerre. La discipline est alors coupée de son terreau d'origine et devient un processus immanent, autosuffisant, sans sujet car considéré indépendamment de sa finalité guerrière. Privée de cette finalité, de son extériorité, la tactique disciplinaire finit par apparaître comme un mécanisme autophage, qui se retourne contre ses propres citoyens. La fonction politique principale de la discipline militaire n'est plus tant la défense contre une menace extérieure, mais la structuration des masses intérieures et la construction de l'ordre social³⁵.

Si l'on reprend les différentes occurrences du terme d'individu dans l'*Essai*, on s'aperçoit que cette notion ne désigne pas l'individualité élémentaire ainsi comprise. La notion est le plus souvent employée pour s'opposer aux abstractions abusives dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Il ne remet pas en cause l'importance du choc et de l'offensive, car cette manière d'attaquer est selon lui « celle du courage, [...] celle de la nation, [...] presque toujours celle de la victoire³⁶ ». En revanche, il rejette l'idée qu'une telle attaque puisse être obtenue par l'accumulation d'une masse suffisante d'hommes dans la profondeur contre un point du dispositif adverse. Il s'agit d'une allusion aux débats de la seconde moitié du XVIII^e siècle entre partisans de l'ordre mince et de l'ordre profond, concernant le rôle tactique et psychique que la profondeur des formations peut jouer dans le succès de la

³⁵ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 442.

³⁶ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, *op. cit.*, p. 43.

manœuvre³⁷. Pour un tenant de l'ordre profond comme Folard³⁸, particulièrement visé dans le texte qui suit, l'accumulation des rangs est censée rassurer d'une part le soldat qui se sent soutenu par la masse, tout en augmentant l'efficacité du choc recherché entre les deux armées adverses.

Toutes les lois physiques sur le mouvement et le choc des corps, deviennent des chimères, quand on veut les adapter à la tactique ; car premièrement une troupe ne peut se comparer à une masse, puisqu'elle n'est pas un corps compact et sans interstices. Secondement, dans les troupes qui abordent l'ennemi, il n'y a que les hommes du rang qui le joint qui aient force de choc, tous ceux qui sont derrière eux ne pouvant se serrer et s'unir avec l'adhérence et la pression qui existeraient entre des corps physiques. Ils sont inutiles et ne font souvent qu'occasionner du désordre et du tumulte. Troisièmement, ce prétendu choc puisse-t-il avoir lieu de manière que tous les rangs y contribuassent, il existe dans une troupe composée d'individus, qui, machinalement du moins, calculent et sentent le danger, une force de mollesse et de désunion des volontés qui ralentit nécessairement la détermination de la marche et la mesure du pas ; donc plus de quantités entières de mouvement, plus de produit de masse et de vitesse, plus de choc³⁹.

La même critique se retrouve exprimée de manière plus condensée encore dans un ouvrage plus tardif :

L'avantage de l'ordre en colonne ne consiste point, comme le croyait Folard [...], dans la force de choc produite par la pression exacte des rangs et des files ; cette pression exacte ne pouvant avoir lieu entre des individus actifs et pensants, au point de former un corps sans interstices, et capable d'acquérir une force combinée sur sa quantité de force et de mouvement⁴⁰.

Le modèle newtonien est en effet pris très au sérieux par Folard, et Guibert le réfute efficacement en s'attachant à décrire le comportement des soldats au combat. Ses objections témoignent de réelles qualités d'observation, puisqu'il est parfaitement conscient de la déperdition d'énergie qui se produit dans une troupe lancée en avant. De plus, il remarque que cette déperdition d'énergie commence par les arrières, et non pas, comme on serait tenté de le

³⁷ On trouvera une bonne synthèse des différents débats tactiques de la fin du XVIII^e siècle dans l'ouvrage d'Arnaud GUINIER, *L'Honneur du soldat. Ethique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2014, p. 54-70.

³⁸ Sur Jean-Charles de Folard, voir le chapitre précédent. Les débats autour de l'ordre mince ou profond concernent l'alignement des soldats lorsque ceux-ci sont en ordre de bataille. Faut-il présenter une ligne étendue de combattants, sur peu de rangées afin de privilégier la puissance de feu (ordre mince) ? Ou bien au contraire faut-il accumuler les rangées afin de former comme un coin qu'on puisse enfoncer dans les lignes ennemies (ordre profond) ?

³⁹ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, op. cit., p. 43-44.

⁴⁰ Jacques de GUIBERT, *Œuvres militaires. Tome troisième. Défense du système de guerre. Tome premier*, Paris, Magimel, 1803, p. 248-249.

croire, par les troupes des premiers rangs qui voient directement l'ennemi. Cette déperdition est causée, c'est le point capital, par des motifs psychologiques. C'est ici que l'individu intervient, en tant que les soldats sont « actifs et pensants », et anticipent plus ou moins instinctivement (« machinalement ») le choc. Guibert n'évoque pas la peur, qui est souvent telle qu'elle rend illusoire non seulement la conservation de l'énergie mais jusqu'à la réalité même du choc, l'une des troupes opposées se dispersant avant. Pourtant, la prise en compte du soldat individuel comme être ressentant activement les émotions du combat anticipe partiellement les développements plus tardifs d'Ardant du Picq. Ainsi, l'individu est une notion à laquelle Guibert a recours lorsqu'il veut opposer le mécanisme de la théorie à la réalité du combat.

En opposant ainsi à la tactique de la masse physique le rôle des mouvements individuels, Guibert adopte en somme un modèle qui cherche à intégrer l'individualité singulière. Bien qu'il souhaite, comme beaucoup d'autres officiers de son époque, penser une tactique de groupe, où la victoire ne soit plus attribuée aux prouesses physiques de quelques héros, mais à l'action coordonnée d'une troupe, il n'en demeure pas moins qu'il se méfie de modèles qui se placent d'emblée au niveau du groupe constitué dont l'unité ne serait pas problématique. Les variations individuelles de comportement imposent une certaine souplesse du dispositif tactique pour que ce dernier reste efficace. Toutes les fois où l'efficacité des mouvements n'est pas en jeu, il opte plutôt pour des solutions pragmatiques, consistant à laisser l'individu libre de ses mouvements. Par exemple, en dehors des parades, il privilégie les déplacements par marche plutôt que par manœuvre. La manœuvre est un mouvement que tout le groupe effectue au même rythme, dans un alignement le plus parfait possible, en s'aidant du tambour ou d'un comptage des pas. Il s'agit, selon l'auteur, d'un mouvement « qui s'exécute avec une sorte de précision mécanique et qui par conséquent tient tous les individus

qui y concourent dans un état d'attention toujours un peu forcé et par conséquent pénible⁴¹ ».

La marche, en revanche, consiste simplement à indiquer aux soldats le point du terrain qu'ils doivent atteindre, mais elle ne leur impose pas un rythme individuel tant que l'alignement est globalement conservé. « Dans la marche de route, je lui rendrai la liberté de marcher à sa volonté, afin qu'il fasse le chemin de la manière qui lui sera la plus commode et la moins pénible⁴² ». À l'approche du front, les marches se feront simplement moins rapides, plus prudentes, jusqu'au point de contact. Une fois la troupe engagée dans un combat, les déplacements ne prennent plus en compte que la seule efficacité tactique : les troupes doivent être suffisamment familières avec quelques évolutions simples pour qu'elles puissent les exécuter rapidement. Plutôt qu'un répertoire trop riche de déplacements complexes à mettre en place, Guibert préconise plutôt de prendre en compte le terrain pour se dérober aux vues et au feu de l'ennemi⁴³. En règle générale, il favorise donc des mouvements qui ménagent « plus d'aisance et de liberté⁴⁴ » pour les exécutants, et qui à ce titre correspondent mieux à des individus qui, en tant que tels, ne sont pas parfaitement homogènes. Confronté aux idiosyncrasies de chaque soldat, cette individualité singulière ne consiste pas à affiner le plus possible la discipline jusqu'à ce que celle-ci colle exactement aux articulations naturelles du corps du soldat. Elle consent au contraire à lui laisser une liberté de mouvement dans le dispositif, une marge d'initiative, tout en escomptant que ces variations individuelles, statistiquement négligeables, seront absorbées et gommées dans la manœuvre du groupe.

III. L'IDEE DE NATION (ET SES AMBIGUÏTES)

(i) Une discipline nationale.

Si l'analyse qui précède est correcte, alors on ne peut pas présenter deux conceptions

⁴¹ Jacques de GUIBERT, *Œuvres militaires. Tome quatrième. Défense du système de guerre. Tome second*, Paris, Magimel, 1803, p. 63.

⁴² Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, op. cit., p. 77.

⁴³ *Ibid.*, p. 136-137.

⁴⁴ Jacques de GUIBERT, *Défense du système de guerre II*, op. cit., p. 63-64.

si différentes du soldat (le soldat-automate et sa critique par Guibert) comme relevant de l'approfondissement d'une même logique disciplinaire. On trouve même chez Guibert une tension entre « l'amour de la liberté » et la discipline. En effet, les récents succès américains contre les Anglais font dire aux philosophes que certaines passions nationales sont si puissantes qu'elles peuvent exempter une troupe du besoin de s'organiser militairement⁴⁵. Mais notre auteur refuse cette idée selon laquelle la passion individuelle et en particulier l'orgueil national pourraient tenir lieu de discipline : « en supposant que l'amour de la liberté existe unanimement parmi les Américains, ce sentiment, qui fait quelquefois des héros parmi les individus, est, pour la multitude, un véhicule moins sûr que la discipline⁴⁶ ». L'amour de la liberté n'est qu'un sentiment individuel, louable certes et même héroïque, mais qui n'existe que de manière erratique et isolée dans la population. On peut lire le projet de Guibert comme une tentative d'ancrer et de régulariser cet amour de la patrie par et dans une discipline, autrement dit de faire que le sentiment devienne une vertu.

Cet amour de la nation est, en effet, le point le plus saillant de l'*Essai* et le plus remarqué par les commentateurs⁴⁷. C'est particulièrement net dans son « Discours préliminaire », qui sert à fixer les grandes lignes d'un projet dont l'*Essai* lui-même n'est qu'une esquisse préparatoire. Guibert y fustige notamment les armées stipendiées pour leur préférer des armées composées de citoyens mus par le zèle envers leur patrie. L'un des objectifs avoués de sa tactique est de fournir une « discipline nationale⁴⁸ », c'est-à-dire qui prenne en compte « le génie des peuples⁴⁹ ». Il va jusqu'à affirmer que ce sont « le patriotisme

⁴⁵ « Les philosophes n'ont pas manqué de triompher les années dernières, en voyant les Américains résister avec des succès à l'armée anglaise ; cet exemple flattait leurs opinions. Malgré les armées, disaient-ils, il restera donc à la liberté un asile sur la terre ! Malgré les armées, les nations mécontentes et opprimées pourront donc se soulever contre leurs tyrans ! L'amour de la liberté pourra donc, en élevant une nation au-dessus d'elle-même, tenir lieu de tous ces détails d'art et de discipline tant vantés par les gens de guerre ! » *Ibid.*, p. 227.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 229.

⁴⁷ L'un d'entre eux n'hésite pas à affirmer que l'*Essai* est un ouvrage « décisif [dans lequel] tout le discours révolutionnaire de la nation en armes est déjà là », Alain EHRENBURG, *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, *op. cit.*, p. 40-41.

⁴⁸ Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », *op. cit.*, p. ii.

⁴⁹ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, *op. cit.*, p. 17.

et la vertu⁵⁰ » des peuples qui conditionnent leur histoire. Il invite son lecteur à passer l'histoire européenne au crible de la vertu de ses citoyens, afin d'y reconnaître les « causes puissantes et confiantes⁵¹ » de leur domination militaire ou de leur corruption. L'exemple du peuple romain revient souvent sous la plume de Guibert pour illustrer ce processus. Les premiers Romains, que Guibert décrit comme des fuyards de Troie agglutinés à des brigands, sont initialement un peuple pauvre et dépendant d'une économie agraire. Ce fait est favorable au développement de l'art militaire en leur sein, puisqu'il les incite à la frugalité et au courage face à des voisins puissants. À cela s'ajoute une disposition naturelle qui les rend ambitieux et guerriers et leur permet de subjuguier les Grecs « amollis par le luxe et les richesses⁵² ». Toutefois, une fois Rome devenue maîtresse du monde, c'est à son tour de se rendre esclave des vices et à négliger la discipline et l'enseignement militaire. L'Empire est ainsi renversé par des barbares qui renvoient au peuple romain l'image de sa jeunesse, lorsqu'il était lui-même une horde jetée contre les Grecs. À quelques variantes près, le même schéma historique s'applique ainsi des Egyptiens jusqu'à la période contemporaine de l'auteur. À chaque fois, il s'appuie sur les singularités d'un peuple (qu'il s'agisse de singularités contingentes liées à son histoire, comme l'état de dénuement des Troyens vaincus, ou de singularités essentielles liées à des dispositions naturelles, comme leur ambition) pour reconstituer la tactique idéale qui lui correspond.

La supériorité du peuple romain tient au fait que sa « constitution militaire » est « liée à sa constitution politique⁵³ ». C'est précisément cela qui fait défaut à l'Europe de Guibert. Ce dernier déplore l'uniformité doctrinale des pays européens qui adoptent les mêmes armes et la même « ordonnance », c'est-à-dire les mêmes ordres de bataille : « Aujourd'hui toutes les troupes de l'Europe ont, à quelques différences près, les mêmes constitutions, c'est-à-dire des

⁵⁰ Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », *op. cit.*, p. ix.

⁵¹ *Ibid.*, p. viii.

⁵² *Ibid.*, p. lxxi.

⁵³ *Ibid.*, p. ix.

constitutions imparfaites, mal calculées sur leurs moyens et dont ni l'honneur ni le patriotisme ne sont à la base⁵⁴ ». La corruption morale généralisée de l'Europe entraîne selon Guibert une conception standardisée et inféconde de la tactique, « toutes les constitutions servilement calquées les unes sur les autres ; les peuples du Midi ayant la même discipline que ceux du Nord ; le génie des nations en contradiction avec les lois de leur milice⁵⁵ ». Or si l'un de ces peuples parvenait à tenir ensemble, comme les Anciens, la réforme de leurs mœurs et celle de leurs forces armées, alors « on verrait ce peuple subjugué ses voisins, et renverser nos faibles constitutions, comme l'aigle plie de frêles roseaux⁵⁶ ». Il est ainsi correct de souligner la porosité entre un modèle citoyen d'organisation politico-social — centré sur le patriotisme et les vertus civiques — et une tactique moderne et rationnelle — celle-là même que propose l'*Essai* — qui va permettre d'en tirer tous les fruits.

(ii) *Politique intérieure et politique extérieure.*

Le lien entre l'armée et la nation est une préoccupation importante de Guibert. Toutefois, l'armée n'est pas véritablement décrite comme un modèle de discipline qu'il faudrait calquer sur la société. C'est plutôt l'essence du peuple, sa nature profonde, qui doivent tracer les contours d'une armée nationale. Et de ce point de vue, le premier obstacle à surmonter, et le plus redoutable, est l'état de dégénérescence morale de l'Europe. Les mœurs européennes souffrent en effet la comparaison avec le patriotisme et la vertu que Guibert reconnaît aux Anciens :

Maintenant quel tableau offre, en opposition [à la politique des Romains], l'Europe politique, au philosophe qui la contemple ? Des administrations tyranniques, ignorantes, ou faibles ; les forces des nations étouffées sous leurs vices ; les intérêts particuliers prévalant sur le bien public ; les mœurs, ce supplément des lois souvent plus efficace qu'elles, négligées ou corrompues ; l'oppression des peuples réduite en système ; les dépenses des administrations plus fortes que leurs recettes ; les impôts au-dessus des facultés des contribuables ; la population éparsée et clairsemée ; les arts de premier besoin négligés pour les arts frivoles ; le luxe minant sourdement tous les États ; les

⁵⁴ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, *op. cit.*, p. 20.

⁵⁵ Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », *op. cit.*, p. xv.

⁵⁶ *Ibid.*, p. xviii.

gouvernements enfin indifférents au sort des peuples, et les peuples, par représailles, indifférents aux succès des gouvernements⁵⁷.

Selon Guibert, cette dégénérescence morale des peuples a une cause essentiellement politique : ce sont les gouvernements qui encouragent le luxe et les vices afin de maintenir ceux-ci dans un état de stupeur qui les incite à la soumission. Tous les régimes contemporains pratiquent selon lui une même politique injuste vis-à-vis de leurs propres peuples, au point d'étouffer en eux toute velléité de révolte : « [Les gouvernements] semblent être en guerre secrète avec leurs sujets (...) Ils craignent que les lumières ne s'étendent, parce qu'ils savent qu'elles éclairent les peuples sur leurs droits et sur les fautes de ceux qui les gouvernent⁵⁸ ». Il dit plus loin : « Si un peuple s'amollit, se corrompt (...) ; si une nation étant dégradée à ce point, le nom de PATRIE n'y est plus qu'un mot vide de sens (...) c'est encore la faute du gouvernement⁵⁹ ». La possibilité d'une « régénération⁶⁰ » morale, en laquelle il ne cesse de croire, passe donc par une réforme politique plus globale.

La conception tactique de Guibert s'inscrit dans un projet politique plus large, projet dont il avait conçu le plan mais qu'il ne put jamais réaliser entièrement. Nous avons mentionné en passant que Guibert avait envisagé quelque temps l'idée d'écrire un grand ouvrage sur la politique française et européenne (qui aurait dû s'intituler *La France militaire et politique*). Nous pouvons nous former une idée assez précise de ce à quoi aurait pu ressembler cet ouvrage grâce à deux indices que nous laisse l'auteur. D'une part, il fait précéder son *Essai* du plan détaillé de l'ouvrage temporairement envisagé. Les chapitres consacrés aux considérations tactiques n'interviennent qu'au terme de longues sections consacrées à l'évolution historique et politique des principaux pays d'Europe. D'autre part, il fait encore précéder le tout d'un « Discours préliminaire » qui brosse le tableau politique de l'Europe depuis la chute de Troie jusqu'à Louis XIV. On y reconnaît sans surprise une

⁵⁷ *Ibid.*, p. x-xi.

⁵⁸ *Ibid.*, p. xiii-xiv.

⁵⁹ *Ibid.*, p. cx, l'emphase est dans le texte.

⁶⁰ *Ibid.*, p. xxvi.

ébauche de ce à quoi aurait pu ressembler le maître ouvrage d'histoire politique.

Le but avoué du projet initial, ainsi que la position introductive occupée par le « Discours », est de montrer que le succès d'une tactique ne relève pas tant de sa conception systématique que de son inscription dans une politique nationale rationnelle et harmonieuse. Avant Clausewitz, Guibert rappelle le lien inextricable entre la politique et la guerre. Plus précisément, il recommande une subordination du militaire au politique, tant d'un point de vue instrumental ou « clausewitzien » (le militaire doit mettre en œuvre le plus efficacement possible les fins qui ont été fixées par le souverain, mais sans se substituer à ce dernier), que d'un point de vue organique : la façon dont un peuple fait la guerre dépend de sa constitution politique interne, de ses vertus propres, de son génie national, de son degré de patriotisme.

Pour comprendre ce dernier point, au-delà des jugements historiques hasardeux auquel il conduit son auteur, il nous faut nous attarder quelque peu sur sa conception de la politique. Cette dernière est définie classiquement comme « l'art de gouverner les peuples⁶¹ », mais elle se divise également en deux volets, politique intérieure et extérieure, selon sa double finalité hédoniste et prudentielle :

[La politique] doit avoir pour objet de rendre une nation heureuse au-dedans et de la faire respecter au-dehors. De là, elle se divise naturellement en deux parties : *politique intérieure* et *politique extérieure*. La première sert de base à la seconde⁶².

La dernière phrase de cette citation précise que la relation entre les deux pôles est hiérarchisée. De fait, Guibert détaille assez précisément en quel sens la politique intérieure doit être première par rapport à la politique extérieure. En un premier sens, il semble admettre une primauté ontologique de la politique intérieure, comme si celle-ci pouvait être déterminée objectivement en ses « lois, coutumes, préjugés, esprit national, justice, police, population, agriculture, commerce, revenus de la nation, dépenses du gouvernement, impôts, application de leur produit⁶³ » sans qu'il soit nécessaire de prendre en compte les relations aux autres

⁶¹ *Ibid.*, p. xxxix.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*, p. xxxix-xl.

nations. L'État se constitue d'abord en et par lui-même, indépendamment de toute référence à l'étranger ou de toute inscription dans un contexte international. C'est par rapport à ses propres forces et non de l'extérieur que l'État doit déterminer sa constitution politique, en ajustant ses lois aux caractéristiques morales de son peuple et physiques de sa géographie⁶⁴. En somme, tout comme sa conception de la tactique, la conception guibertienne de la politique repose sur la conception la plus fine possible de ce qu'une nation possède en propre. La constitution politique du peuple français ne devrait correspondre qu'à ce seul peuple, n'être l'expression que de sa singularité propre à l'exclusion de toute considération prétendant valoir pour l'humanité en général.

Ce n'est qu'une fois la constitution politique intérieure du pays fixée que le gouvernement rencontre une extériorité et peut fixer ses objectifs en matière de politique étrangère. Par le moyen d'une prosopopée de la politique intérieure adressée à la politique extérieure, l'auteur décrit la façon dont un peuple, affermi par des mœurs simples et des lois bonnes, produira naturellement une politique extérieure adéquate, à la fois ferme mais pacifique :

Il me semble enfin entendre la politique intérieure, quand elle a préparé le dedans de l'État, disant à la politique extérieure : « Je vous remets une nation heureuse et puissante : ses campagnes sont fécondes, ses denrées sont plus que suffisantes à ses besoins, la population y est nombreuse et encouragée, les lois y sont respectées, les mœurs y sont pures, le vice s'y cache, la vertu s'y montre et n'attend que d'être employée. Achevez mon ouvrage. Faites considérer au-dehors ce peuple que je rends heureux au-dedans. Mettez à profit ce patriotisme que j'ai fait naître dans tous les cœurs, ces vertus guerrières dont j'ai fécondé le germe. Formez des défenseurs à ces moissons ; que leur produit qui n'est point absorbé par mes impôts, ne soit point dévoré par des armées étrangères. Appelez les étrangers dans ses ports. Ouvrez des débouchés à son commerce. Rendez son alliance précieuse. Faites redouter ses armes, et jamais son ambition⁶⁵.

À entendre la politique intérieure s'exprimer en ces termes à la politique extérieure, on ne peut réprimer une certaine perplexité. Il semble que la première de ces dames ne laisse que

⁶⁴ Guibert estime que le « génie national » que la constitution se doit d'exprimer est « autant l'effet des mœurs et des gouvernements, que du physique et du climat », Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, *op. cit.*, p. 19.

⁶⁵ Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », *op. cit.*, p. xlii-xliii.

fort peu à faire à la seconde. Pour s'exprimer en termes rawlsiens, les deux pans de la politique entretiennent une relation d'ordre lexical⁶⁶, c'est-à-dire que la politique extérieure n'entre en ligne de compte qu'une fois les objectifs de la politique intérieure pleinement satisfaits. Le peuple est en effet heureux, vertueux, prospère même sans l'aide du commerce extérieur. Mais alors, que peut bien apporter la politique extérieure à un tableau si idyllique ?

On trouve en effet exprimé chez Guibert un idéal presque autarcique d'indépendance nationale : « Cet État aura rarement à négocier avec ses voisins. Presque tous les intérêts des autres nations lui seront indifférents. Il aura eu l'art de rendre sa prospérité indépendante d'elles⁶⁷ ». La politique intérieure a déjà apporté tout ce qui relève *structurellement* du génie national du peuple : ses mœurs, ses lois, sa vertu en un mot. La politique extérieure, quant à elle, constitue davantage la part *conjoncturelle* de la politique : elle réagit ponctuellement aux attitudes des différents gouvernements étrangers — et encore uniquement lorsque ces derniers empêchent les citoyens vertueux de suivre leur *way of life*. Les objectifs de la politique extérieure sont donc d'abord prophylactiques : ils visent à empêcher que les actions des gouvernements étrangers ne menacent le bonheur des citoyens. Mais ce bonheur ne dépend pas constitutivement de l'étranger.

Néanmoins, plus positivement, la politique étrangère est également l'occasion de rendre manifestes les vertus du peuple. La vertu des citoyens « n'attend que d'être employée » : les relations de bon voisinage constituent un débouché naturel pour leurs vertus, comme les ports en sont un pour le produit de leur labeur. Les relations extérieures, non nécessaires, enrichissent néanmoins la vie citoyenne. Guibert fait de cet État idéal un émissaire pour la paix perpétuelle, « l'ami de tous [les peuples], médiateur de leurs querelles⁶⁸ ». Il adopterait une politique de transparence publique, n'envoyant pas d'espions chez ces voisins mais

⁶⁶ John RAWLS, *Théorie de la justice*, Catherine AUDARD (trad.), Paris, Seuil, 1997, p. 68.

⁶⁷ Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », *op. cit.*, p. lv.

⁶⁸ *Ibid.*, p. lix.

uniquement des émissaires culturels⁶⁹ ; ses frontières et même ses arsenaux seront ouverts aux visiteurs mais fermés aux produits de luxe⁷⁰.

Dans ces pages de son « Discours préliminaire », Guibert cherche à susciter non seulement une constitution militaire mais jusqu'à la constitution politique à partir d'une compréhension profonde de ce qui fait qu'un peuple est unique. La « mise en constitution » de cette singularité n'intervient que pour la structurer et l'institutionnaliser, permettant ainsi de sauvegarder et même de promouvoir des traits de caractère et des vertus qui, sinon, risqueraient de se perdre à l'occasion de circonstances politiques et militaires défavorables. On mesure ainsi la distance qui, malgré les ressemblances, sépare le modèle de Guibert de celui de Puységur : l'ordre tactique n'est pas obtenu par l'effacement de la singularité derrière la régularité du nombre, mais au contraire en s'appuyant sur cette singularité pour générer des mécanismes vertueux qui dépassent même de loin le seul contexte de la bataille.

(iii) *L'Essai* : « rêve militaire » ou « délire d'un citoyen » ?

Il n'en demeure pas moins que certaines pages de *L'Essai* peuvent choquer, tant on croit y trouver l'expression du fantasme de la transparence parfaite entre l'État, le peuple et son armée ; fantasme selon lequel la guerre ne serait déclarée qu'au nom des intérêts réels des citoyens par l'État, mais, une fois déclarée, embrassée pleinement par le peuple prêt à mourir pour sa patrie. À tel point que selon A. Ehrenberg, l'édifice tactique érigé par Guibert croît pour finir par dépasser le cadre qu'il s'était fixé, à savoir le contexte restreint de l'armée. Guibert réaliserait en pensée le « rêve militaire » dont parle Foucault, à savoir celui d'une société toute entière structurée par la discipline militaire et obsédée par la défense du pays :

⁶⁹ « Peut-être [cet État] n'entretiendra-t-il pas d'ambassadeurs. Mais en revanche, il fera voyager des hommes éclairés, non pour aller épier les moyens de nuire à ses voisins, pour lever le plan de leurs côtes et de leurs places, pour espionner leurs démarches, les secrets de leurs cours, pour corrompre les membres de leurs gouvernements ; mais pour étudier, à visage découvert, les hommes, les sciences, les mœurs, les abus, le bien et le mal ; pour donner partout une idée avantageuse de la nation, pour s'y montrer simples, instruits, vertueux, pour rapporter ensuite, à la patrie, le produit de leurs connaissances, comme les abeilles ingénieuses rapportent le suc des fleurs à leur ruche », *Ibid.*, p. lv-lvi.

⁷⁰ *Ibid.*, p. liv.

« Lorsqu'un pays entier est militaire, au premier signal tous ses habitants sont ses défenseurs⁷¹ ». Mais jusqu'à quel point peut-on faire droit à cette critique ?

Guibert pense l'extérieur comme le prolongement et l'expression de l'intérieur. C'est donc bien sur le second que les efforts de réforme du pays doivent porter :

Dans cette situation [de corruption européenne], quel devrait être le but de la politique des peuples ? Celui de se fortifier au-dedans, plutôt que de chercher à s'étendre au-dehors ; de se resserrer même, s'ils ont des possessions trop étendues ; et de faire, pour ainsi dire, en échange, des conquêtes sur eux-mêmes, en portant toutes les parties de leur administration au plus haut point de perfection⁷².

La tactique relevant de la politique extérieure, elle est elle-même une expression dérivée de la constitution du peuple. Idéalement, un peuple entièrement pénétré des valeurs de courage et de patriotisme produirait une armée à sa mesure, et n'hésiterait pas à s'opposer massivement à une menace extérieure plutôt que de se contenter des demi-mesures des conflits conduits par les princes et motivés surtout par des intrigues politiques étrangères au bien public.

Pourtant, Guibert fait une concession de taille : « un tel peuple ne s'élèvera pas, parce qu'il ne reste en Europe aucune nation, à la fois puissante et neuve⁷³ ». Le problème que rencontre Guibert dans ces pages introductives est le suivant : si la constitution militaire dépend structurellement de la constitution politique du peuple, et que ce peuple a atteint un haut degré de corruption, comment une tactique pourra-t-elle éviter d'être elle-même corrompue en son principe ? Comment pourra-t-elle espérer susciter une armée patriote si chaque citoyen « vit pour soi, cherchant à se mettre à couvert des maux publics⁷⁴ » ?

Guibert hésite entre deux manières de répondre à ces questions, la première correspondant grossièrement au maître ouvrage un temps envisagé (*La France politique et militaire*), la seconde à l'*Essai général de tactique* finalement rédigé.

⁷¹ Cité par Alain EHRENBURG, *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, op. cit., p. 42.

⁷² Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », op. cit., p. xxv.

⁷³ *Ibid.*, p. xxviii.

⁷⁴ *Ibid.*, p. xiii.

Il faut malheureusement, dans un ouvrage, comme le mien, avoir deux sortes de plans ; l'un de création et de perfection (...) ; l'autre de réparation et de circonstances, dans lequel il faut se plier à la faiblesse de nos gouvernements, se traîner dans la routine de leurs préjugés et ne leur proposer que des remèdes doux et palliatifs. Tel un architecte procède par des moyens bien différents, quand au milieu d'une abondance de bons matériaux et sur des fondements solidement assis, il s'élève un édifice dont il a formé le plan ; ou, quand obligé de réparer un bâtiment antique, il a besoin de ménager les fondations, de suivre les anciennes coupes, d'avancer avec précaution et en étayant sans cesse⁷⁵.

On pourrait considérer que le premier plan relève approximativement de l'ordre de la théorie idéale, tandis que le second relève de la théorie non-idéale. C'est par le premier plan, si on pouvait le suivre jusqu'au bout, qu'on délimiterait véritablement une « discipline nationale » et une constitution militaire adaptée au génie national français. Le « rêve militaire » d'une nation transparente à elle-même, où tous les citoyens seraient soldats, supposerait pour être crédible qu'une réforme morale complète de la France soit envisageable. Or ce n'est pas le cas. Les textes qui autorisent une telle lecture — comme celle d'A. Ehrenberg — sont tirés essentiellement du « Discours préliminaire », c'est-à-dire de l'ébauche d'une approche idéale de la constitution militaire, approche qui ne correspond pas au projet finalement retenu par Guibert. Celui-ci, une fois convaincu que « cette régénération est presque impossible à espérer⁷⁶ », opte dans son introduction à l'*Essai* proprement dit pour une approche non-idéale :

Lorsque, dans mon autre ouvrage [*La France politique et militaire*, qui restera donc à l'état d'ébauche], je donnerai un cours complet de tactique, ce cours sera précédé d'un plan de constitution militaire national, c'est-à-dire, d'un plan calculé sur les moyens, le génie et la puissance de ma nation. [...] Pour refondre une constitution [...] il faudrait être souverain ; puisqu'il s'agirait, à beaucoup d'égards, de changer les mœurs de la nation, et la routine de l'administration. [...] Quelqu'avantageux qu'il fût que les idées de tactique, que je vais exposer, fussent adaptées au plan de constitution que je projette, elles en sont cependant indépendantes. Elles sont applicables à toutes les constitutions quelconques. Je vais les appliquer à celle de nos troupes. Je les appliquerais de même à celles d'Autriche, d'Angleterre, etc⁷⁷.

Le choix de désolidariser la recherche d'une constitution politique idéale et celle d'un système tactique fonctionnel est lourd de conséquences pour l'évolution de la pensée militaire.

⁷⁵ *Ibid.*, p. cxxx-cxxxi.

⁷⁶ *Ibid.*, p. cxxix-cxxx.

⁷⁷ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, op. cit., p. 25-27.

D'une part, comme l'écrit A. Gat⁷⁸, l'auteur opte dans son *Essai général de tactique* pour la recherche de principes de la guerre qui ont prétention à la scientificité et à l'universalité, plutôt qu'ils ne sont censés être la fidèle traduction d'un génie ou de passions propres à la France. Guibert préfère ainsi souligner l'ambition scientifique de l'*Essai* (nonobstant l'importance de facteurs contingents qui empêchent de confondre la tactique avec les sciences physique ou mathématique), et déplore l'incapacité « des commentateurs pénibles, des faiseurs de systèmes, des hommes sans génie⁷⁹ » à identifier les « principes fondamentaux⁸⁰ » de la science militaire.

Ce recul par rapport à son ambition première est partiellement en contradiction avec l'importance qu'il reconnaît par ailleurs d'une discipline qui soit adaptée à l'esprit d'un peuple. De plus, cela a pour conséquence d'éloigner Guibert de l'hypothèse d'une armée de citoyens-soldats, c'est-à-dire où tous les citoyens participeraient à la défense du territoire, soit par le biais d'un service obligatoire soit par un élan spontané. Cette solution d'une « nation en armes », que certains textes semblent parfois envisager, correspond à une voie qu'il abandonna face au besoin de doter le pays d'un système tactique plus pertinent par rapport aux réalités politiques de l'époque. Par exemple, plutôt qu'augmenter la taille de la milice, déjà très impopulaire, Guibert opte plutôt pour une amélioration de l'armée régulière. Cette dernière ne devra plus recruter uniquement « parmi la portion la plus vile et la plus misérable des citoyens⁸¹ » en leur versant des soldes qui les condamnent à la misère⁸². En somme, plutôt qu'une armée de citoyens-soldats, « Guibert souhaite des soldats-citoyens, c'est-à-dire des professionnels qui seraient en même temps des patriotes conscients de leurs devoirs et

⁷⁸ Azar GAT, *A History of Military Thought: From the Enlightenment to the Cold War*, op. cit., p. 45.

⁷⁹ Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », op. cit., p. 4.

⁸⁰ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, op. cit., p. 2.

⁸¹ *Ibid.*, p. 20.

⁸² *Ibid.*, p. 38-39.

éclairés⁸³ ».

Dans sa dédicace, il décrit son entreprise comme « le délire d'un citoyen⁸⁴ ». Cette dédicace est un aveu du renoncement à la tentative trop ambitieuse de fonder ensemble, voire de fusionner, constitution politique et constitution militaire. Même en droit, le « discours de la nation en armes » n'est finalement pas présent dans le projet tactique finalement réalisé, le pragmatisme du militaire finissant par primer sur l'idéalisme du philosophe. Ni « rêve militaire », ni non plus « délire » d'une réforme politique complète de l'Europe, c'est bien toutefois un projet citoyen qu'il se propose d'écrire, afin que le giron de la nation s'agrandisse pour inclure le soldat. Mais il est vrai qu'il échoue *in fine* à fonder une double constitution politique et militaire sur la singularité d'un peuple, comme il se l'était proposé dans le « Discours préliminaire ».

L'Essai général de tactique représente à n'en pas douter un point d'entrée privilégié pour l'idée de nation dans la pensée militaire. La nation fait office de référence commune à la population dans son ensemble ainsi qu'à cette fraction de la population chargée plus spécialement de sa défense. L'ancrage national des troupes, dont l'honneur ne tient plus uniquement au service du Roi mais aussi à celui de la nation, apparaît ainsi au moment même où s'accroît leur cloisonnement géographique à l'intérieur de casernes. Sans doute peut-on y voir une tentative de « réinsertion de l'armée au sein de la nation⁸⁵ » par le biais de l'appel au patriotisme et au sens civique.

Toutefois, le legs de Guibert en matière de pensée militaire n'est pas sans soulever des difficultés dont hériteront ses successeurs. En effet, Guibert ne précise guère ce qu'il entend par « nation », « patriotisme » ou « vertu ». Il met initialement l'accent sur l'importance de la nation et du patriotisme au cœur de la constitution militaire, mais renonce *in fine* à préciser ce

⁸³ Annie CRÉPIN, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Histoire, 2005, p. 33.

⁸⁴ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, *op. cit.*, p. iv.

⁸⁵ Arnaud GUINIER, *L'Honneur du soldat*, *op. cit.*, p. 308.

qu'implique concrètement l'idée de nation dans le dispositif tactique ou dans la discipline militaire. La tactique générale telle qu'il la propose s'avère nationalement « neutre », puisqu'il admet qu'elle pourrait valoir pour tout pays européen. Après la lecture de l'*Essai* par conséquent, nous ne savons pas ce que pourrait recouvrir l'idée d'une « discipline nationale » ni même si une telle chose existe. Même dans le chapitre consacré à l'éducation militaire, Guibert se contente de mentionner l'instruction physique, le maniement des armes et l'entraînement aux diverses activités du soldat en campagne. Autrement dit, une éducation technique. En revanche, il choisit de ne pas parler « de cette autre partie de l'éducation militaire, qui formerait le courage, les mœurs, les préjugés⁸⁶ », bien qu'il avoue la tenir pour aussi importante qu'elle est négligée. Guibert introduit ainsi une notion nouvelle, l'idée de nation, dans le vocabulaire de la théorie militaire, tout en restant particulièrement ambigu quant à la signification précise de cette idée. Cette ambiguïté de contenu de l'idée de nation et de son importance dans la stratégie survivra dans les théories militaires qui nous sont contemporaines.

C'est pourquoi nous parlons de l'introduction de *l'idée* de nation dans la pensée militaire pour insister sur le caractère indéterminé de cette notion. L'idée peut ici être prise en son sens kantien : la nation n'est pas l'objet d'une expérience, elle n'est pas la somme de tous les Français car elle inclut aussi un certain nombre de valeurs ou de symboles dont les contenus peuvent varier ou même se contredire d'individu en individu. L'idée de nation ne peut donc pas être donnée dans une intuition mais ne peut être que conçue. En termes kantien, le problème est alors de parvenir à un schème unificateur qui puisse synthétiser ce divers sous une même compréhension. Plus généralement, le problème de la théorie militaire devient alors de parvenir à une compréhension unifiée de la nation, qui ne soit à la fois ni trop générale et abstraite (au risque de ne plus rien signifier), ni restreinte à une notion trop

⁸⁶ Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, op. cit., p. 31.

étriquée de la nation (en associant par exemple la nation à une opinion ou un régime politique particuliers).

En outre, cette indétermination pose aussi la question de *l'autorité interprétative* qui est à même de décider de ce que recouvre la nation et de ce qu'implique la fidélité à cette idée. Cela peut provoquer des conflits d'allégeances, c'est-à-dire de conflits de devoirs reposant sur différentes interprétations d'un même principe de la part d'instances différentes. On peut être poussé à bien des conduites différentes selon ce que recouvre selon nous l'idée de nation. La fidélité à la nation commande-t-elle d'obéir aux ordres, à certaines valeurs nationales, au Roi ou au peuple assemblé ? Cette question ne se pose pas la plupart du temps, mais elle émerge néanmoins en cas de crise des institutions ou de révolution. Du point de vue aussi de la culture militaire, longtemps hantée comme Guibert par l'idée de dégénérescence morale des peuples, se pose aussi un problème spécifique. Si l'armée est garante des valeurs nationales et du salut de la nation, que se passe-t-il l'État ou la population ne se conduisent plus eux-mêmes à la hauteur de cet idéal ?

On pressent alors que ce rapport problématique à l'idée de nation, introduit par Guibert, n'est pas uniquement le moyen d'unir le peuple et son armée. Guibert maintient une distinction entre ces deux instances, distinction déjà préparée par celle entre politique intérieure et politique extérieure et indispensable à celui qui ne veut pas d'une nation en armes. En effet, la référence commune à la nation fait office de médiation entre la population, l'État et l'armée. Toutefois, chacune de ces instances ne se réfère pas à l'idée de nation exactement de la même manière. Ce sera le rôle des penseurs successifs de préciser la répartition des fonctions entre ces différentes instances : laquelle est la nation, laquelle en est l'émanation, laquelle en est la gardienne ?

IV. CONCLUSION

Aux yeux de la philosophie de Foucault ou d'Ehrenberg, l'institution militaire serait, au fond, fascinée par elle-même et par ses propres procédures disciplinaires. La discipline, par la mise en œuvre d'automatismes obtenus par l'imitation et la répétition des mêmes gestes durant les longues années de formation d'un soldat, vise à rendre celui-ci obéissant et docile, maniable et fiable. Mais l'individualité militaire ainsi décrite est aussi un solipsisme politique complet : elle ne prend pas en compte la finalité de défense des armées, dont le premier devoir est de garder la société contre le péril extérieur. Foucault ne fait guère de différence entre l'armée et la police, dont il remarque d'ailleurs que les missions sont souvent identiques au XIX^e siècle. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la discipline militaire constitue selon lui la matrice du modèle dont les prisons en particulier s'empareront avec le succès que l'on sait. Foucault s'intéressant peu aux relations internationales et à la guerre extérieure dans *Surveiller et punir*, la fonction principale de la discipline militaire est selon lui la surveillance et le contrôle accepté des masses vagabondes des armées d'Ancien Régime. C'est cette même vocation carcérale qui sera mis en place dans les autres strates de la société. La disciplinarisation de la société est donc bien un mouvement centripète : depuis ses marges violentes jusqu'au cœur de la société elle-même.

Toutefois, l'étude de Guibert montre que cette discipline ne vaut pas pour elle-même ou pour la surveillance intérieure qu'elle rend possible : elle vise une fin extérieure qui est la guerre (et la paix, en tant qu'une excellente constitution militaire est au fond la meilleure assurance contre la guerre). La philosophie n'a sans doute pas assez pris en compte la spécificité de l'institution militaire, l'un des corps de la nation le plus directement confronté à la figure de l'étranger. Ce dernier peut bien entendu assumer les traits de l'ennemi, mais aussi ceux du pays ami ou allié. Ainsi, ce regard que Guibert tient constamment fixé sur l'Europe, tantôt terre de guerres stériles mais en prévisions desquelles il importe de se

préparer, tantôt horizon de paix et d'entente entre les peuples. L'individualité militaire se constitue donc à travers les relations internationales, dans une géographie symbolique où chaque peuple européen se forge une tactique à l'image du génie de sa propre nation.

On l'aura compris, l'idée qu'à chaque peuple correspond un génie particulier est une notion autant morale que politique. Elle conduit Guibert à envisager la formation de l'individualité militaire moins sous l'angle du dressage que sous l'angle des vertus. Avec lui, une voie résolument autre que le modèle de l'automatisme et de la répétition s'ouvre dans la pensée militaire, celle d'une éthique des vertus centrée autour de l'idée de nation. En effet, c'est le génie français qui doit donner au combattant sa physionomie morale propre. On note ici que le mouvement s'inverse par rapport à l'argumentation de *Surveiller et punir* : ce n'est plus l'institution militaire qui subjugue la société civile en lui offrant des modes de surveillance et d'autocontrôle, mais c'est la vertu des membres de cette société qui conduit à l'adoption d'un style de combat correspondant. Or, si la discipline au sens strict convient bien aux pesants soldats prussiens, il faut avec le Français procéder autrement. Celui-ci est passionné, il est intelligent : la discipline a chez lui pour but non pas d'étouffer les spontanités individuelles, mais de les renforcer en les canalisant. « En général on ne raisonne pas assez avec le soldat et surtout avec le soldat français, que son intelligence met à portée de comprendre beaucoup de choses. Cependant la fermeté d'une troupe augmenterait en raison de ce que chaque individu serait plus persuadé de la bonté de l'ordonnance et de la disposition dans laquelle il est rangé⁸⁷ ».

La discipline est moins chez lui un dressage qu'elle est une éducation, c'est-à-dire une formation morale complète de l'individu. « C'est une chose bizarre que l'espèce d'instruction que l'on donne aujourd'hui aux troupes. Elle ne roule que sur un maniement d'armes, et sur quelques manœuvres, la plupart compliquées et inutiles à la guerre. Qu'il y a loin de cette

⁸⁷ *Ibid.*, p. 150.

misérable routine à un système d'éducation militaire⁸⁸ ». Guibert appelle de ses vœux une instruction qui « formerait le courage, les mœurs, les préjugés⁸⁹ », autrement dit qui puisse, à terme, développer chez le soldat des vertus qui passent de beaucoup le contexte restreint du combat pour constituer une éthique autonome, valable par elle-même. Citant Caton, il écrit : « Il ne lui suffisait pas que ses soldats fussent braves, il voulait qu'ils fussent honnêtes gens⁹⁰ ».

L'éthique des vertus militaires esquissée par Guibert possède un double foyer, dont chacun des centres est extérieur à l'institution militaire elle-même. Le premier est l'étranger, qui prend bien souvent la forme de l'ennemi dont il faut se garder, de la guerre à laquelle il faut toujours se préparer. Cette pression exercée par une altérité potentiellement hostile justifie aux yeux de l'institution d'imposer une discipline collective et une éthique très dure et ascétique à ses membres, démarquant ceux-ci du reste de la société jugée vicieuse ou corrompue. Pourtant, son centre second est cette société elle-même, puisque ses soldats en sont l'émanation directe et qu'ils ont pour mission première et fondamentale la protection de son existence. La tactique et l'éthique militaire ne sont que l'expression des valeurs et de la physionomie morale du peuple lui-même. Ce double foyer est à la source de tensions au cœur de l'identité militaire, puisque l'armée est tantôt perçue comme l'ultime rempart dressé contre les progrès dirimants du luxe et de l'oisiveté, et tantôt le fer de lance du peuple tout entier, et qui ne vaut que parce qu'il est fait du même métal que lui.

Bien entendu, on ne peut que considérer avec circonspection l'idée qu'il existerait un *Volkgeist* suffisamment objectif pour qu'on puisse fonder une constitution militaire et politique sur l'institutionnalisation et la formalisation de ce qu'une nation a d'unique. Un tel modèle reposant sur l'individualité singulière n'a d'ailleurs pas pu être mené à bien, de l'aveu de l'auteur lui-même, qui a finalement opté pour un compromis entre un modèle tactique

⁸⁸ *Ibid.*, p. 29.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 31.

⁹⁰ Jacques de GUIBERT, « Discours préliminaire », *op. cit.*, p. 32.

reprenant globalement le schéma de l'individualité élémentaire systématisé par Puységur et une prise en compte renouvelée de la singularité de chaque combattant. Si donc Guibert ne tient pas entièrement ses promesses, s'il échoue à réaliser une synthèse entre l'individualité élémentaire et l'individualité singulière dans un système tactique cohérent, il n'en demeure pas moins qu'il introduit une première faille dans la pensée militaire française, enfonce un premier coin dans une conception tactique trop encline à négliger la spécificité des individus.

CHAPITRE V

L'ENNUI ET LA PEUR. LA PSYCHOLOGIE DU SOLDAT

CHEZ VIGNY ET ARDANT DU PICQ

Guibert renonce *in fine* à éduquer le soldat à la vertu, se heurtant à l'impossible tâche de fonder une constitution politique et tactique sur l'esprit d'un peuple et son génie propre. Mais la génération qui suit les guerres napoléoniennes reprend à nouveaux frais la question de l'individualité singulière des combattants. De 1815 à 1870, le court XIX^e siècle est une période de débat entre ceux qui, à l'image des grandes campagnes de l'Empire, perçoivent la guerre comme un affrontement de masses d'hommes et ceux qui, moins nombreux, apprécient mieux le rôle nouveau de l'individu au sein de l'institution militaire et au combat. Dans le fonctionnement interne de l'institution d'abord, Alfred de Vigny (1797-1863) permet de

penser (par l'intermédiaire de la forme romanesque) l'individu esseulé, étourdi par le quotidien d'une existence régimentaire, l'anti-type en somme des grognards héroïques qu'il ne peut qu'envier. Au combat ensuite, Charles Ardant du Picq (1821-1870) adopte comme point de départ de sa tactique la prise en compte réaliste de la psychologie du combattant, dominé par la peur et l'instinct de survie.

I. ALFRED DE VIGNY « ENTRE L'ECHO ET LE REVE DES BATAILLES¹ »

(i) 1815-1848 : *l'armée sans l'Empereur*.

« J'appartiens à cette génération née avec le siècle, qui, nourrie de bulletins par l'Empereur, avait toujours devant les yeux une épée nue, et vint la prendre au moment même où la France la remettait dans le fourreau des Bourbons². » En intégrant les Gendarmes du roi en 1814, Charles de Vigny entre dans l'armée lorsque l'empereur la quitte. Né en 1797, il est né quelques années trop tard pour avoir connu les campagnes napoléoniennes. « Au moment où j'écris³, un homme de vingt ans de service n'a pas vu une bataille rangée⁴. » Mais sa rumeur, elle, est partout présente aux oreilles du jeune lieutenant. La noblesse de sa famille explique le nombre important de ses aïeux qui se sont destinés à la carrière des armes : son grand-père et son oncle ont servi dans la marine, son père était capitaine d'infanterie. Enfant, il lui raconte l'histoire de ses campagnes « et, sur ses genoux, je trouvai la guerre assise à côté de moi⁵ ». Vigny lui-même rêve de campagnes héroïques, mais la situation politique a drastiquement changé. En réinstallant Louis XVIII sur son trône, les puissances étrangères se sont assurées que les velléités de gloire des Français étaient sous contrôle. Le traité de Vienne condamne l'institution militaire à n'être qu'une armée d'intérieur, à moins qu'elle ne s'épuise en expéditions lointaines. Ces expéditions, au reste peu prestigieuses à une époque où la

¹ Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur militaires* (1835), Paris, Gallimard, 1992, p. 33.

² *Ibid.*, p. 31.

³ En 1835 [note de l'auteur].

⁴ Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur*, *op. cit.*, p. 31.

⁵ *Ibid.*, p. 33.

seconde vague de colonisation n'a pas encore débuté, Vigny n'y participera même pas, lui qui ne connaîtra que la monotonie de la vie de garnison dans différentes villes de France. Il quitte définitivement l'armée en 1827⁶ avec le sentiment d'avoir gâché près de treize années de sa vie.

On peut légitimement s'interroger sur la pertinence à inclure un récit tel que *Servitude et grandeur militaires* dans un corpus composé jusqu'alors exclusivement de traités de tactique. Rappelons qu'en composant notre corpus, nous n'avons pas retenu de critère touchant le genre littéraire employé (essai, traité, roman...), afin d'ouvrir le plus possible notre enquête à différentes formes d'expression militaire. Ce d'autant plus qu'au cours de notre période, l'écriture militaire se modifie précisément dans le but d'exprimer de manière plus fine certaines particularités de la vie militaire. Toutefois, si le recours à la fiction et au récit est très courant de nos jours en éthique militaire, il est vrai que l'ouvrage de Vigny est un cas à part dans la première moitié du XIX^e siècle.

Ce qui nous autorise à inclure malgré tout *Servitude et grandeur militaires* dans ce corpus, fut-ce au titre de cas particulier, c'est à la fois la biographie de son auteur et son intention en l'écrivant, ainsi que l'histoire de sa réception. Sa biographie tout d'abord. Certes, Vigny ne rédige son ouvrage que plusieurs années après son départ des armées. Hormis la publication de quelques poèmes composés à ses heures perdues, il est surtout connu comme l'auteur de *Cinq-Mars*. Ce n'est que quelques années après sa radiation des cadres qu'il commence à revenir sur son expérience. Les trois principaux récits qui composeront ensuite l'essentiel de son ouvrage paraissent entre 1833 et 1835 dans la *Revue des Deux Mondes*, soit plus de cinq ans après son départ. Le 17 octobre 1835 paraît *Servitude et grandeur militaires*. Mais cet ouvrage n'est pourtant pas écrit par un écrivain n'ayant qu'une connaissance indirecte de la vie militaire. Alfred de Vigny, issu d'une famille militaire, est un officier de

⁶ Nous sommes trois années avant le début de la conquête de l'Algérie, qui offrira de nouvelles possibilités aux officiers avides de batailles, et ce malgré le dédain initial pour des conflits considérés comme peu prestigieux et peu rémunérateurs en termes de carrière.

carrière, demeuré plus de dix ans sous les drapeaux. C'est avant tout une expérience personnelle qu'il cherche à toucher du doigt. Il exprime un sentiment spécifique qu'on ne trouve nulle part sous la même forme chez d'autres romanciers qui s'essayent à dépeindre la guerre, comme Balzac ou Hugo.

Il semble également excessif d'affirmer, comme certains commentateurs, que le contexte militaire n'est qu'un prétexte pour « accrocher un public⁷ ». En alertant sur la condition du soldat professionnel dans une Europe qui renonce (par ailleurs heureusement) à la guerre, Vigny appelle de ses vœux une réforme de son fonctionnement : « Quand l'attention générale est attirée sur une blessure, la guérison tarde peu. Cette guérison sans doute est un problème difficile à résoudre pour le législateur, mais il n'en était que plus nécessaire de le poser⁸. » Il faut toutefois prendre avec précaution cette déclaration, du moins garder en tête que cette volonté de réforme ne saurait être identique à ce qu'elle aurait pu être lorsque Vigny était encore militaire de carrière. Nous disposons d'ailleurs de plusieurs documents qui, de la préhistoire du texte en 1830 à sa publication sous sa forme définitive en 1835, témoignent du fait que l'auteur a beaucoup varié sur le plan et les thèmes centraux de l'ouvrage⁹. Si le livre demeure un témoignage précieux d'un ancien soldat sur son institution, on ne peut pas le placer tout à fait sur le même plan qu'un texte rédigé par un officier en exercice s'attachant à réformer son outil de travail quotidien.

C'est surtout au regard de l'histoire de sa réception que sa place dans le corpus se justifie. En effet, il jouit d'une large postérité auprès du public militaire, où il est lu couramment comme le type du soldat parvenu trop tard au service, pris entre deux guerres trop éloignées pour que lui-même soit utile. Différents témoignages d'officiers attestent suffisamment de son influence continuée sur l'*ethos* militaire jusqu'à aujourd'hui. Il est

⁷ Maurice TOESCA, *Alfred de Vigny ou la passion de l'honneur*, Paris, Hachette, 1972, p. 238, cité par Patrick BERTHIER, « Préface », in Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur militaires*, op. cit., p. 7.

⁸ Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur*, op. cit., p. 30.

⁹ On trouvera un résumé de la reconstitution littéraire des origines du texte dans Patrick BERTHIER, « Notice », in Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur militaires*, op. cit., p. 262-280.

amplement cité par Charles de Gaulle, qui lui consacre en outre un article en 1946¹⁰. Non sans exagération, le maréchal Juin affirme dans une préface de 1957 à une réédition de *Servitude et grandeurs militaires* que :

Avant 1914, rares étaient les jeunes officiers de notre Armée qui ne l'avaient point dans leur cantine ou sur leur table de chevet. Il y côtoyait, chez les studieux, les *Mémoires* de Monluc ou *Les Réalités du combat* [sic] d'Ardant du Picq, lectures jugées alors indispensables à tous ceux qui, à défaut d'expérience et soucieux de leur raison d'être, cherchaient à s'initier à la psychologie du métier¹¹.

Plus récemment, le manuel d'éthique militaire de Benoît Royal, mentionné au chapitre II, le fait figurer dans sa courte bibliographie, sous l'onglet « Obéissance et commandement ». Il est également beaucoup cité par le général Henri Bentégeat, ancien chef d'état-major des armées, dans un essai destiné au grand public¹². C'est cette résonance unique dans la culture militaire qui justifie ultimement sa présence dans le corpus, en tant qu'il permet de comprendre la psychologie du soldat individuel, envisagé dans sa quotidienneté, en dehors de l'espace de la bataille.

(ii) *La mise en récit de la vie militaire.*

Si *Servitude et grandeur militaires* ne peut sans doute pas être placé sur le même plan que d'autres ouvrages de notre corpus, nous pouvons néanmoins le lire comme l'une des manifestations littéraires les plus relevées de la mise en récit de la guerre qui se met en place dans ces années. En effet, les campagnes de Napoléon ont mobilisé un nombre d'hommes sans précédent, dont beaucoup perpétuent le souvenir de l'Empereur une fois rentrés dans leur foyer. La conscription, de plus, a grandement contribué à élargir l'assiette sociale de l'armée. Pour toutes ces raisons, on assiste à une prise de parole sans précédent des militaires, du personnage éminent au soldat plus obscur. De plus, l'expression des militaires se diversifie, et

¹⁰ Charles DE GAULLE, « Pour servir d'introduction à *Servitude et grandeur militaires* d'Alfred de Vigny », *Lettres, notes et carnets. Mai 1945-juin 1951*, Paris, Plon, 1984, p. 185-187.

¹¹ Cité par Patrick Berthier, « Documents », in Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur*, *op. cit.*, p. 298. En se trompant sur le titre exact de l'ouvrage d'Ardant du Picq, *Études sur le combat*, le maréchal Juin songe peut-être à ouvrage plus tardif et aujourd'hui méconnu, qui contribue à diffuser la pensée d'Ardant du Picq dans l'institution militaire avant la Première Guerre mondiale, dû à la plume du général Édouard DAUDIGNAC, *Les Réalités du combat. Défaillances, héroïsmes, paniques. Conférences pour les officiers*, Paris, Lavauzelle, 1906.

¹² Henri BENTÉGEAT, *Aimer l'armée*, *op. cit.*

le traité militaire doit partager son prestige avec des témoignages et des récits de campagne. L'introspection, pourtant traditionnellement peu goûtée par les militaires, gagne du terrain et participe à l'individualisation de la prise de parole. Les récits se font moins stéréotypés, moins convenus, moins confisqués par l'officier cultivé.

Cette mise en récit de la vie militaire permet également de sortir la réflexion militaire de l'ornière du seul temps de la bataille. Le récit personnel permet de reconstituer la temporalité longue qui noue les batailles entre elles : la vie en campagne bien sûr, qui ne comprend que rarement des combats, mais aussi les longues heures de la vie de garnison. La langueur ressentie par Vigny prisonnier du fort de Vincennes n'est qu'une façon d'élargir le champ d'expérience de la pensée militaire vers ce que les traités militaires classiques ne permettent pas d'apercevoir. N'ayant pas connu la bataille, il tourne alors la difficulté pour raconter une autre forme de grandeur, dérivée de l'abnégation quotidienne du soldat : « Je ferai donc peu le guerrier, ayant peu vu la guerre ; mais j'ai droit de parler des mâles coutumes de l'Armée, où les fatigues et les ennuis ne me furent point épargnés¹³. » C'est un procédé qu'on observe aussi dans d'autres domaines de l'institution, dans la médecine militaire en particulier. La médecine militaire connaît un développement important à partir de la Révolution française ; en traitant la blessure physique ou psychique, en racontant les détails d'une opération ou en dressant la liste des pathologies de tel conscrit, elle contribue à individualiser le soldat. Conjuguant connaissances médicales et art du romancier, Henry Dunant publie en 1862 *Un Souvenir de Solferino*, qui décrit par le menu les dégâts causés par l'armement moderne sur le corps des soldats puis les interventions chirurgicales permettant d'atténuer leurs souffrances¹⁴. On peut bien sûr rattacher les *Études sur le combat* d'Ardant du

¹³ Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur*, op. cit., p. 32.

¹⁴ Henry DUNANT, *Un Souvenir de Solferino*, Genève, Jules-Guillaume Fick, 1862. Henry Dunant (1828-1910) n'est pas médecin mais banquier, quoique fortement préoccupé depuis sa jeunesse par la misère sociale. Il est présent à Solferino le soir de la bataille. Il constate qu'après la fin des combats, des milliers de blessés sont abandonnés sans soin sur le champ de bataille. Il organise alors, avec l'aide de la population environnante, un hôpital de campagne pour soigner les combattants. La publication de son livre quelques années plus tard poursuit

Picq à la même veine d'exploration de la psychologie du combattant, appliquée cette fois-ci à des considérations plus directement tactique. C'est ainsi que le récit, qu'il tienne davantage de l'autobiographie ou de la fiction, du témoignage ou du roman, concoure à libérer la pensée militaire du genre convenu du traité théorique, pour mieux l'initier à la singularité des combattants.

(iii) *Individualisation de l'honneur dans Grandeur et servitude militaires.*

Servitude et grandeur militaires se compose de trois récits centraux, publiés initialement sous forme de nouvelles dans la *Revue des Deux Mondes* et, par conséquent, pouvant être lus indépendamment les uns des autres. Le livre encadre ces récits par une introduction et par une conclusion qui situent ces récits dans le cadre d'une réflexion sur la condition militaire, dont l'abnégation et l'obéissance font la grandeur. Nous ne nous livrerons pas à une analyse détaillée de l'œuvre, mais nous l'évoquerons uniquement sous l'angle restreint de l'individualité qui s'y donne à voir.

L'ouvrage de Vigny marque un éloignement vis-à-vis de la figure de l'individualité héroïque classique, celle du grand homme ou du grand chef de guerre. L'auteur soupçonne chez ceux-ci une affectation et un souci du paraître qui en discrédite l'authenticité : « Qui saura peser ce qu'il entre du comédien dans tout homme public toujours en vue¹⁵ ? » Dans le troisième récit, « La canne de jonc », le capitaine Renaud relate à l'auteur une conversation qu'il surprit entre Napoléon et le pape Pie VII. Devant les caresses hypocrites du premier, le second lui dit d'un air ironique : « *Commediante !* », puis, devant la fureur que le mot déclenche chez l'empereur, il réitère sur le même ton : « *Tragediante*¹⁶ ! » Désarçonné, Bonaparte tempête pour finit par avouer :

C'est vrai ! Tragédien ou Comédien. — Tout est rôle, tout est costume pour moi depuis longtemps et pour toujours. Quelle fatigue ! quelle petitesse ! Poser ! toujours poser ! de

un but politique : il s'agit d'émouvoir l'opinion publique pour créer une société internationale de secours aux victimes de la guerre, premier acte de la création du Comité International de la Croix Rouge.

¹⁵ Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur*, *op. cit.*, p. 35.

¹⁶ *Ibid.*, p. 185-187.

face pour ce parti, de profil pour celui-là, selon leur idée. Leur paraître ce qu'ils aiment que l'on soit, et deviner juste leurs rêves d'imbéciles¹⁷.

Par contraste avec cette attitude politique qu'il désavoue, le narrateur (le capitaine Renaud) reconnaît l'héroïsme authentique que dans le sacrifice anonyme qui ne cherche pas à se faire voir. Son propre parcours s'oppose à celui de l'empereur comme l'être au paraître. Alors qu'il n'est qu'un jeune lieutenant de marine, son bateau est coulé et il est fait prisonnier. Tenu par sa parole d'honneur de ne pas tenter de s'échapper, il n'est libéré que plusieurs après sa capture, alors que « les lieutenants du même temps que [lui] sont déjà colonels¹⁸ ». Fidèle à son honneur, il ne récolte pourtant que le désaveu de l'empereur (« Je n'aime pas les prisonniers, dit-il ; on se fait tuer¹⁹ »). Ce rejet et ce dédain le conduit à se replier sur « l'homme intérieur » plutôt que sur les marques de reconnaissance publique : « Enfin je sentis ma conscience, je résolus de m'appuyer uniquement sur elle, de considérer les jugements publics, les récompenses éclatantes, les fortunes rapides, les réputations de bulletin, comme de ridicules forfanteries et un jeu de hasard qui ne valait pas la peine qu'on s'en occupât²⁰. » Il rejoint alors l'infanterie de ligne pour faire son devoir de « citoyen » dans l'anonymat le plus sombre : « Je me cachai là comme un chartreux dans son cloître ; et du fond de cette foule armée, marchant à pied comme les soldats, portant un sac et mangeant leur pain, je fis les grandes guerres de l'Empire tant que l'Empire fut debout²¹. »

Selon Vigny, l'héroïsme vrai n'est donc pas celui qui éclate dans une gloire publique, mais au contraire celui qui n'a aucun témoin²². C'est un héroïsme de l'être et non du paraître. Mais ces « héros candides et pauvres²³ » tendent aussi à disparaître à mesure que les guerres se font plus lointaines :

¹⁷ *Ibid.*, p. 188.

¹⁸ *Ibid.*, p. 212.

¹⁹ *Ibid.*, p. 219-220.

²⁰ *Ibid.*, p. 221.

²¹ *Ibid.*

²² « Je me suis plu à ces récits, parce que je mets au-dessus de tous les dévouements celui qui ne cherche pas à être regardé. » *Ibid.*, p. 240.

²³ *Ibid.*, p. 153-154.

Notre Armée avait recueilli les invalides de la Grande Armée, et ils mouraient dans nos bras, en nous laissant le souvenir de leurs caractères primitifs et singuliers. Ces hommes nous paraissaient les restes d'une race gigantesque qui s'éteignait homme par homme et pour toujours²⁴.

Les grognards de Napoléon forment des individualités singulières hors du commun, du fait des campagnes qu'ils ont vécues et qui les tire presque hors du lot commun de l'humanité. L'auteur en vient alors à contraster cette forme classique de grandeur militaire à la figure nouvelle qu'elle prend désormais, et qui repose dans « l'Abnégation complète de soi-même²⁵ » :

La Grandeur guerrière, ou la beauté de la vie des armes, me semble être de deux sortes : il y a celle du commandement et celle de l'obéissance. L'une, tout extérieure, active, brillante, fière, égoïste, capricieuse, sera de jour en jour plus rare et moins désirée, à mesure que la civilisation deviendra plus pacifique ; l'autre, toute intérieure, passive, obscure, modeste, dévouée, persévérante, sera chaque jour plus honorée ; car, aujourd'hui que dépérit l'esprit des conquêtes, tout ce qu'un caractère élevé peut apporter de grand dans le métier des armes me paraît être moins encore dans la gloire de combattre que dans l'honneur de souffrir en silence et d'accomplir avec constance des devoirs souvent odieux²⁶.

Dans plusieurs récits rapportés par Vigny, l'individualisation du soldat advient par la blessure de la conscience devant l'état de servitude et de dépendance qui est le sien. « L'obéissance passive²⁷ » est le terme employé pour désigner la placidité absolue exigée du soldat dans l'application des ordres. Mais cette attitude lui est particulièrement pesante, particulièrement dans un contexte où l'armée est tournée contre la population française elle-même. « Que de fois, écrit Vigny, lorsqu'il m'a fallu prendre une part obscure mais active dans nos troubles civils, j'ai senti ma conscience s'indigner de cette condition inférieure et cruelle²⁸ ! » Cette douleur de la conscience individuelle face à ce que l'obéissance commande est aussi le sujet du premier récit, « Laurette ou le cachet rouge ». Il s'agit d'un épisode maritime durant lequel le capitaine d'un brick de guerre est chargé de convoier un « *déporté* », accompagné de sa femme, qui doit être conduit en Guyane pour avoir écrit « trois

²⁴ *Ibid.*, p. 153.

²⁵ *Ibid.*, p. 45.

²⁶ *Ibid.*, p. 154.

²⁷ *Ibid.*, p. 48.

²⁸ *Ibid.*, p. 41.

couplets de vaudeville sur le Directoire²⁹ ». Leur compagnie est si agréable au capitaine qu'il finit « par les regarder comme [ses] enfants³⁰ ». Toutefois, une fois parvenu au milieu de l'océan, il reçoit l'ordre de fusiller le déporté. Déchiré entre son devoir et son affection, il finit par obéir mais reste torturé par son geste : « Ce moment [de l'exécution] a duré pour moi jusqu'au jour où nous sommes, et je le traînerai toute ma vie comme un boulet³¹ ». Le caractère du soldat se forge dans l'expérience de l'écart tragique entre ce que l'institution ordonne collectivement et la souffrance individuelle et le remords provoqué par l'obéissance. Alors naît la tentation de l'insubordination, qui affleure dans la déclaration du capitaine fustigeant les « gouvernements d'assassins et de voleurs, qui profiteront de l'habitude qu'a un pauvre homme d'obéir aveuglément, d'obéir toujours, d'obéir comme une malheureuse mécanique, malgré son cœur³² ». Dans l'épreuve du déchirement intime, le soldat prend conscience de lui-même en tant qu'il n'est justement pas une simple mécanique inerte. Ses actes le marquent pour le restant de ses jours, comme l'indique symboliquement la suite du récit, puisque le capitaine recueille ensuite sa veuve, devenue folle de chagrin, et prend soin d'elle à travers tous les champs de bataille d'Europe.

Avec Vigny, l'honneur n'est plus uniquement cette vertu sociale qui confère à l'individu l'estime du groupe par le respect de normes ou conduites collectivement établies ; l'honneur s'individualise en ce qu'il dépend avant tout du jugement de la conscience morale. La déchéance de sa propre dignité n'est pas prononcée par autrui, fût-il empereur, mais par le décret d'un juge intérieur : « L'Honneur, c'est la conscience, mais la conscience exaltée³³. » L'honneur demeure une vertu sociale dans la mesure où elle dépend quant à sa définition et à son contenu de pratiques sociales contingentes. En ce sens, « c'est une vertu toute humaine que l'on peut croire née de la terre », tandis que les autres vertus par leur pureté éthérée «

²⁹ *Ibid.*, p. 71.

³⁰ *Ibid.*, p. 59.

³¹ *Ibid.*, p. 73.

³² *Ibid.*, p. 75.

³³ *Ibid.*, p. 246.

semblent descendre du ciel³⁴ ». Mais c'est une vertu en laquelle Vigny voit une « religion mâle » qui règne « en souveraine dans les Armées³⁵ ».

Grandeur et servitude militaires est un ouvrage qui cherche à la fois à décrire et à encourager « cette GRANDEUR PASSIVE, qui repose toute dans l'*abnégation* et la *résignation*³⁶ ». Le soldat reçoit son honneur d'une soumission sublime au décret écrasant de la nation et d'un oubli de soi dans la consigne quotidienne. Il s'ensuit le paradoxe d'une individualisation dans l'uniformité. D'une part, en effet, l'existence militaire est globalement marquée par l'ennui :

La vie est triste, monotone, régulière. [...] La démarche et l'aspect sont uniformes comme l'habit. La vivacité de la jeunesse et la lenteur de l'âge mûr finissent par prendre la même allure, et c'est celle de l'*arme*. L'*arme* où l'on *sert* est le moule où l'on jette son caractère, où il se change et se refond pour prendre une forme générale imprimée pour toujours. L'Homme s'efface sous le Soldat³⁷.

Le simple individu acquiert, au fil du temps, les traits et la démarche du soldat. L'habitude née dans ces « couvents d'hommes³⁸ » que sont les régiments conduit bien à l'uniformisation des pratiques militaires, uniformisation indispensable sans doute à la transmission homogène d'une culture d'arme³⁹. Mais cette culture commune fait également émerger « une idée commune⁴⁰ » aux soldats qui est le sentiment de leur service et des exigences morales plus hautes qui sont attendues d'eux. Ainsi l'existence du soldat s'individualise par la différence qu'il constate entre sa propre condition et celle du reste de la nation. « Les traits de rudesse et de tristesse qui l'obscurcissent [...] sont imprimés [au soldat] par l'ennui, mais surtout par une position toujours fautive vis-à-vis de la Nation⁴¹. » Cet écart entre le soldat et le reste de la société crée du jeu entre les deux corps qui, le plus

³⁴ *Ibid.*, p. 245.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, p. 241.

³⁷ *Ibid.*, p. 44.

³⁸ *Ibid.*, p. 96.

³⁹ L'arme est, au sein d'une armée, l'une de ses spécialisations. Par exemple, l'armée de Terre comprend l'arme de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, du train, etc. En insistant sur l'existence d'une culture d'arme, Vigny veut ainsi indiquer la spécificité des cultures propres à chaque arme, qui ont leurs traditions, leurs rites et leurs normes qui n'appartiennent qu'à elles.

⁴⁰ Alfred DE VIGNY, *Servitude et grandeur*, *op. cit.*, p. 44.

⁴¹ *Ibid.*, p. 45.

souvent, génère simplement une distance gênée entre les deux, mais parfois conduit le premier à l'épreuve de la douleur et de la tragédie muette. Reste alors au soldat qui a obéi le sentiment exalté de sa conscience, c'est-à-dire son honneur.

II. LA PEUR ET LE COURAGE DANS LES *ETUDES SUR LE COMBAT* D'ARDANT DU PICQ

Nous venons de voir comment la fiction permet de faire sortir le soldat de l'anonymat de la vie régimentaire. Toutefois, Vigny ne les sort pas de leur silence pour en faire des exemples d'héroïsme exceptionnel. Il vise plutôt à montrer que l'uniformité de la condition militaire n'empêche pas la singularité du parcours individuel. Bien que les exemples d'abnégation qu'il cite sont des soldats stylisés, il contribue néanmoins à l'émergence d'une figure de l'individualité singulière caractérisée par le sacrifice de soi et le sens du service le plus obscur. Malgré la particularité de la forme littéraire adoptée, il est bien un précurseur des écrits d'un Lyautey centré sur le soldat dans le quotidien de la caserne plutôt qu'au moment du combat. Toutefois, à une époque légèrement postérieure à Vigny, c'est bien le combattant dans sa singularité qui est étudié par Ardant du Picq. Celui-ci influence durablement la pensée militaire en intégrant le rôle des émotions violentes ressenties par le soldat au combat à la réflexion tactique. C'est maintenant vers son œuvre que nous nous tournons.

(i) 1848-1870 : le rôle du progrès technique.

Il faut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour que les forces armées puissent voir à nouveau « une bataille rangée ». Napoléon III relance l'expansion coloniale hors du continent. Cherchant à remettre en cause l'équilibre des grandes puissances issu du congrès de Vienne, il vole au secours de l'empire ottoman contre la Russie au cours de la guerre de Crimée (de 1854 à 1856), puis se lance dans la campagne d'Italie en 1859. Cette période connaît également un bond technologique qui n'a peut-être pas été pleinement apprécié dans toutes ses conséquences par l'administration militaire, mais que celle-ci s'est néanmoins

efforcé de prendre en compte.

Le progrès technologique qui touche le plus directement le format des armées est bien entendu celui de l'armement collectif et individuel. La Prusse procède à une rénovation très importante de son artillerie : adoption du canon rayé qui permet d'augmenter la précision, chargement par la culasse qui augmente la cadence de tir, utilisation de l'acier et non plus du bronze qui limite les risques de surchauffe, enfin l'invention d'un système de mise à feu par percussion plutôt que par tir fusant⁴² permet de diversifier les modes d'action disponibles. Si l'effort d'adaptation de leur artillerie concédé par les Français n'est pas aussi important jusqu'en 1870, l'armement individuel est moderne et performant lorsqu'éclate le conflit franco-prussien : le fusil Chassepot adopte un canon rayé et emploie des munitions cylindro-coniques plus précises. Surtout, son chargement par la culasse et non plus par la bouche permet non seulement d'augmenter la cadence de tir, mais permet au soldat de recharger en restant couché. Ces innovations permettent au combat en tirailleurs de se développer, puisque le gain en précision rend inutile le tir en groupe, sur ordre, qui avait pour but de créer un nuage de projectiles susceptible de toucher la cible. De même, en restant à couvert, le tirailleur peut espérer délivrer un feu précis sans se mettre excessivement en danger. Sur le plan de la réflexion tactique, ces différentes innovations technologiques ont des résultats ambigus : d'un côté, elles permettent une meilleure appréciation de capacités individuelles de combattants bien formés qui, bien qu'isolés, peuvent néanmoins déployer une activité autonome et meurtrière⁴³. De l'autre, elles laissent penser à d'autres auteurs que l'avance technologique permet, presque à elle seule, d'emporter la décision.

⁴² Un obus fusant est un obus à mèche qui explose au bout d'un intervalle de temps donné. Un obus à percussion explose au contact.

⁴³ On peut mentionner pour mémoire un ouvrage publié peu avant la guerre franco-prussienne, dans lequel un capitaine adjudant-major (officier chargé de tâches administratives en soutien du commandant de bataillon) défend des thèses proches des travaux d'Ardant du Picq. Il y écrit notamment que : « Le tirailleur, c'est l'homme dans son entier, c'est l'homme qui déploie toutes ses facultés et toute son énergie morale ; c'est l'homme terrible pour son ennemi, tant qu'au milieu des combats il reste calme et maître de lui-même. » Jean-Baptiste-Amable DE PARADES DE LA PLAIGNE, *De l'armement de l'Europe et des Etats-Unis. Influence du fusil à tir rapide sur la tactique et l'instruction du soldat d'infanterie*, Paris, Librairie Militaire de J. Dumaine, 1870, p. 60, cité par Hervé DRÉVILLON, *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013, p. 232.

Cette période est aussi celle d'une meilleure utilisation militaire de technologies civiles existantes. D'une part, le chemin de fer commence à être utilisé pour mobiliser rapidement des troupes. Pour la campagne d'Italie, des milliers de soldats franchissent en quelques jours une distance qui n'aurait pas été couverte en plusieurs semaines à l'époque de Napoléon. D'autre part, on comprend les applications militaires d'autres inventions récentes, comme le télégraphe électrique. Tout cela acclimate l'idée que les guerres de demain seront rapides et brutales, d'un haut niveau technologique, remportées à la suite d'une bataille décisive où le facteur crucial est la capacité à mobiliser la plus grande masse possible de combattants au moment voulu.

C'est dans ce contexte de la seconde moitié du XIX^e siècle que Charles Ardant du Picq est né en 1821 et entre à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1842. Il fait carrière dans l'infanterie, commande des chasseurs à pied, troupes destinées à harceler l'ennemi en avant des lignes et qui lui permettent de mesurer l'importance nouvelle que l'armement moderne donne au tirailleur. Il a vécu de près l'expérience du feu, notamment au travers de sa participation à la guerre de Crimée (il est fait prisonnier à Sébastopol en 1855), à la campagne de Syrie (de 1860 à 1861) et à la répression de l'insurrection algérienne de 1864. Lors de la guerre franco-prussienne de 1870, il est frappé à mort par un éclat d'obus devant Gravelotte. Il rédige la plupart de ses écrits entre 1865 et 1869, mais ceux-ci ne seront publiés qu'après sa mort. Ce fait doit nous rappeler que si cet officier fait toute sa carrière sous le Second Empire, la réception de sa pensée appartient à la III^e République. Hormis quelques extraits publiés dans le *Bulletin de la Réunion des officiers* en 1876 et 1877, ce sont surtout les deux éditions posthumes de ses *Etudes sur le combat*, en 1880 puis 1903, qui font connaître sa pensée. L'édition de 1880 comprend deux parties ; la première est un essai sur « Le combat antique », seule partie de l'ouvrage que l'auteur a pu achever. La seconde partie, « Le combat moderne », est composée de fragments manuscrits laissés par l'auteur et qu'il n'eut jamais l'occasion de

mettre en forme⁴⁴. La seconde édition, publiée en 1903, est considérablement augmentée et remaniée en sa seconde partie. Elle ajoute à ces essais des appendices comprenant d'autres textes de dimensions plus modestes et à vocation technique : « Mémoire sur les feux d'infanterie », « Note sur les feux à commandement », « De l'emploi de la carabine et des chasseurs », « Des compagnies du centre », « À propos de l'instruction de la 2^e portion du contingent ».

En ce qui concerne la réception de l'œuvre d'Ardant du Picq dans les cercles militaires, son influence est difficile à établir en termes précis. L'édition de 1880 passe probablement relativement inaperçue. *La guerre moderne* de Derrécagaix (1885) est l'un des premiers et rares ouvrages à en faire mention⁴⁵. L'édition de 1903, en revanche, retient beaucoup plus l'attention, et l'influence d'Ardant du Picq sur la pensée militaire française se fait de plus en plus sentir jusqu'à la veille de la Grande Guerre⁴⁶, au risque toutefois d'un véritable contresens sur son œuvre. Cette dernière accède en effet à la postérité à une époque où le culte de l'offensive et le nationalisme sont triomphants. Il est donc lu dans cette perspective, au prix d'un contresens dramatique sur le sens de sa pensée. La préface de 1903 est à cet égard instructive. Escamotant presque complètement l'importance de la peur dans les écrits d'Ardant du Picq, elle insiste au contraire sur le sublime de « cette épreuve redoutable où notre espèce apparaît nue, à la fois misérable quand elle succombe aux lâchetés et aux paniques, et si grande dans l'élan du sacrifice volontaire, de l'abnégation qui la transfigure sous les balles ou les boulets et pour l'honneur ou le salut des autres lui fait braver la mort⁴⁷ ».

⁴⁴ Une note de l'avant-propos de l'édition de 1880 précise que plusieurs textes de l'auteur n'ont pas été édités et le seront plus tard (ce sera en effet le cas dans l'édition de 1903) : « La famille de l'auteur adresse ici ses remerciements à M. Letellier, capitaine dans l'armée territoriale, qui a coordonné les notes éparses dont se compose la deuxième partie des *Études sur le combat*. D'autres notes et fragments manuscrits, jugés trop incomplets pour être livrés quant à présent à l'impression, seront utilisés plus tard s'il y a lieu », « Avant-propos », in Charles ARDANT DU PICQ, *Études sur le combat*, Paris, Hachette, 1880, p. v.

⁴⁵ Jacques DESCHAMPS, « La guerre moderne (1885). Une contribution à la culture stratégique des états-majors français de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, 2006, n° 243, pp. 112-123, p. 115.

⁴⁶ On peut rappeler le mot du maréchal Juin qui le voit dans la cantine de tous les jeunes officiers un peu studieux, aux côtés du livre de Vigny. Ce témoignage est bien entendu à prendre avec des pincettes.

⁴⁷ Ernest JUDET, « Un penseur militaire », in Charles ARDANT DU PICQ, *Études sur le combat*, op. cit., p. 19.

Le préfacier cite longuement une recension élogieuse de Jules Barbey d'Aurevilly, qui s'émerveille pour cette glorification magnifique de « la spiritualité de la guerre » opposée à « l'abominable mécanique [qui] s'empare du monde et le broie sous ses bêtes et irrésistibles rouages⁴⁸ ». La victoire est présentée comme le résultat direct des forces morales des masses : « c'est l'ascendant moral dans l'impulsion qui donne la certitude de vaincre⁴⁹ ». Ardant du Picq se voit ainsi proclamé chef de file de « l'école française des forces morales⁵⁰ » alors même qu'il n'emploie jamais ce terme. Notre lecture devra donc s'efforcer de prendre une certaine distance vis-à-vis de la réception initiale des *Études sur le combat*, pour mieux saisir une approche spécifique et originale du combattant sous le feu.

(ii) « Rien n'est changé dans le cœur de l'homme⁵¹. »

Les *Études sur le combat* constituent l'acte de naissance d'une véritable pensée tactique de l'individualité singulière, c'est-à-dire du comportement du soldat sous le feu. Or, dans la violence des combats, une émotion originelle domine. Le rôle et l'importance de la peur a attiré à juste titre l'attention des commentateurs : « Au centre du propos d'Ardant du Picq, écrit l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, constituant l'axe même de son livre, se trouve la peur⁵² ». Cette émotion admet des degrés, qui vont de la peur à la terreur, cette dernière pouvant conduire à la panique de formations entières : « Les soldats ont émotion, peur même. Le sentiment du devoir, la discipline, l'amour-propre, l'exemple des chefs, leur sang-froid surtout, les maintiennent et empêchent la peur de devenir terreur⁵³ ».

De ce point de vue, le caractère inachevé et disparate des différents essais rassemblés ne doit pas masquer l'unité thématique profonde de l'ensemble. Le combat constitue bien le

⁴⁸ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Citation tirée du quatrième de couverture de l'édition de référence de l'ouvrage, publiée en 2004. Sur l'école française des forces morales, voir le chapitre VII du présent travail.

⁵¹ Charles ARDANT DU PICQ, *Études sur le combat*, *op. cit.*, p. 42.

⁵² Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, « Vers une anthropologie historique de la violence de combat au XIX^e siècle : relire Ardant du Picq ? », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, février 2006, n° 30, p. 4.

⁵³ Charles ARDANT DU PICQ, *Études sur le combat*, *op. cit.*, p. 100.

point de focalisation de la réflexion d'Ardant du Picq, comme le montre la première phrase de l'avant-propos de l'édition de 1903, souvent citée : « Le combat est le but final des armées et l'homme est l'instrument premier du combat⁵⁴ ». Le combat est à la fois la finalité de l'armée et la norme qui permet de mesurer l'efficacité de son action. Nous pourrions dire, en termes aristotéliens, que le combat est la cause finale de l'armée. Si toutefois le premier membre de la phrase citée ci-dessus ne fait pas débat (« Le combat est le but final des armées »), le second en revanche, en attirant l'attention sur le moyen plutôt que la fin, adopte une perspective originale sur son sujet. Il s'agit en effet moins de connaître le fonctionnement général de l'armée et de ses manœuvres que la singularité de celui qui se tient en son centre, le soldat. Même Foch, bien qu'il ouvre ses *Principes de la guerre* en rappelant l'importance oubliée du facteur humain, du découragement et de la peur, ne va pas aussi loin. Il s'agit encore pour lui de partir d'une description théorique des manœuvres tactiques, dans lesquelles l'individu n'est guère envisagé pour lui-même mais comme la partie d'un tout, ses émotions une variable que le bon stratège se doit de prendre en compte. Nous en sommes encore à une conception de la tactique intégrant une individualité élémentaire. Ardant du Picq, en revanche, délaisse complètement les considérations de tactique théorique — domaine dans lequel il ne prétend pas innover — pour bâtir à partir de la réalité psychologique du soldat. C'est « la connaissance exacte de l'instrument premier, de l'homme, et de son état moral en cet instant définitif du combat⁵⁵ » qu'il s'agit de prendre pour point de départ de la réflexion stratégique.

Or, ce qu'Ardant du Picq reproche à la tactique de son temps, c'est précisément d'avoir perdu de vue l'unité concrète de son objet. Au lieu de partir du soldat au combat, elle sépare l'analyse des mouvements de troupes et de matériels (qui relèvent de ce qu'il appelle parfois une « dynamique matérielle⁵⁶ » ou simplement « mécanisme⁵⁷ ») du combat effectif :

⁵⁴ *Ibid.*, p. 35.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*, p. 36.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 49.

Il arrive souvent que ceux qui traitent des choses de la guerre, prenant l'arme pour point de départ, supposent sans hésiter que l'homme appelé à s'en servir en fera toujours l'usage prévu et commandé par leurs règles et préceptes. Mais le combattant envisagé comme être de raison, abdiquant sa nature mobile et variable pour se transformer en pion impassible et faire fonction d'unité abstraite dans les combinaisons du champ de bataille, c'est l'homme des spéculations de cabinet, ce n'est point l'homme du champ de la réalité. Celui-ci est de chair et d'os, il est corps et âme ; et, si forte souvent que soit l'âme, elle ne peut dompter le corps à ce point qu'il n'y ait révolte de la chair et trouble de l'esprit en face de la destruction⁵⁸.

Le péché originel de la tactique consiste à adopter pour centre de référence le matériel et non l'humain. Foch reprend cette critique lorsqu'il accuse la théorie militaire de tenir par hypothèse les facteurs moraux pour constants, sous prétexte qu'ils ne sont pas aisément quantifiables, au bénéfice exclusif de la supériorité matérielle⁵⁹. La théorie peut certes se contenter de travailler sur des quantités abstraites, ce qui lui permet d'assumer la forme rassurante de la loi (l'auteur se moque par exemple des théories du choc⁶⁰ ou celles des gros bataillons⁶¹). Mais ce faisant elle manque une donnée qui n'est pas susceptible d'un tel

⁵⁸ *Ibid.*, p. 35.

⁵⁹ « [Les théories qui avaient cours chez nous jusqu'à ce moment] énuméraient bien les différentes causes qui interviennent dans le résultat à la guerre : supériorité morale, d'instruction, de commandement, d'armement, de système d'alimentation, de fortification, etc. Elles disaient bien que ce résultat était fonction de toutes ces variables :

$f(a,b,c\dots k,l,m)=0$.

Mais de ces variables elles faisaient bientôt deux parts :

1° Les unes grandeurs morales, valeur des troupes, du commandement, de l'énergie, des passions mises en jeu, etc..., qui ne peuvent être évaluées exactement, en quantité notamment ; celles-là on les écartait systématiquement d'une étude rationnelle et d'une théorie que l'on voulait faire exacte de la guerre ; ou plutôt on les supposait égales de part et d'autre. Dans la fonction $f(a,b,c\dots m)=0$, on leur donnait une valeur constante, l'équation devenait $f(k,l,m)=0$, ne comportant plus qu'un nombre réduit de variables.

2° Ces variables étaient les grandeurs matérielles qui ont bien aussi leur influence dans le résultat : armement, alimentation, terrain, supériorité numérique, etc., mais qui sont loin d'être tout.

Mais en même temps que l'on supprimait les grandeurs morales en tant que *causes*, on les supprimait en tant qu'*effets*. La défaite devenait alors un produit de grandeurs matérielles, tandis que nous la verrons être par la suite un résultat purement *moral*, celui d'un sentiment, le découragement, la terreur, produit chez le vaincu par un emploi combiné des grandeurs morales et matérielles mises simultanément en jeu par le vainqueur », Ferdinand FOCH, *Des principes de la guerre. Conférences faites à l'École Supérieure de Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1903, p. 2-3.

⁶⁰ Les théories du choc prétendent appliquer la loi physique de l'inertie à une troupe lancée contre une autre pour enfoncer ses lignes, ignorant ainsi complètement la leçon de Guibert, qui « remarque que les actions de choc sont infiniment [...] rares », Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, *op. cit.*, p. 105. Cf. également *ibid.*, p. 150 ; 155 : « Sans exception, tous les écrivains parlant de cavalerie vous disent que la charge à fond de deux cavaleries à l'encontre l'une de l'autre et le choc à toute vitesse n'existent jamais. Toujours, avant le choc, l'une faiblit, tourne le dos, sinon il y a arrêt mutuel nez à nez. Que devient donc le MV^2 ? Si ce fameux MV^2 est un vain mot, pourquoi donc écraser vos chevaux sous des colosses, oubliant encore même que dans la formule il y a M et V^2 ? Dans une charge, il y a M, il y a V^2 , il y a ceci, il y a cela ; il y a : IL Y A LA RÉOLUTION et je ne crois rien de plus ».

⁶¹ Les théories des gros bataillons considèrent que, toutes choses égales par ailleurs, une troupe plus nombreuse triomphe d'une troupe moins nombreuse. « *La théorie des gros bataillons* est une théorie honteuse ; s'il ne s'agit

traitement physique, à savoir le moral, l'état psychologique du combattant : « c'est que les organisations d'armée et de tactique sur le papier organisent toujours au point de vue mécanique, négligent le coefficient essentiel, le moral, et presque toujours se trompent⁶² ». Le risque est de bâtir des plans à partir d'une abstraction, et donc ruiner d'emblée les efforts de prévision de la manœuvre. Sa propre méthode est une approche qu'on pourrait dire « *bottom-up* », puisqu'elle consiste à partir d'une étude de « l'homme de la réalité », du « cœur humain⁶³ » entendu comme le siège de passions inamissibles et qui ne peuvent être résorbées par une habile démonstration tactique.

Il convient donc de partir de « l'action individuelle du soldat ». Mais les sources qui permettent d'éclairer celle-ci sont « enveloppées d'un nuage de poudre⁶⁴ ». Dès lors, la démarche méthodologique adoptée par l'auteur consiste à retrouver un état de nature où le combattant est censé apparaître sous ses traits d'origine. Il justifie son intérêt pour le combat antique puis pour le combat primitif au nom d'un principe méthodologique de simplification : « Essayons cette étude. — Non point d'abord dans le combat moderne trop compliqué pour être saisi d'emblée, mais dans le combat antique, plus simple, plus clair surtout, bien que nulle part nettement expliqué⁶⁵ ». Le combattant moderne est sa statue de Glaucus : la civilisation a recouvert et partiellement brouillé le rôle d'émotions fondamentales dans le combat, au premier rang desquelles la peur. Toutefois, « Les siècles n'ont point changé la nature humaine⁶⁶ », qui demeure intacte sous les variations historiques et culturelles. Les mêmes invariants psychologiques, en particulier la prégnance de l'instinct de conversation face à la mort, se retrouvent ainsi sous les yeux de l'analyste à toutes les époques.

Le combat primitif occupe certes une place restreinte dans l'ouvrage par sa taille, mais

plus avec elle de quantité de courage, mais de quantité de chair humaine. C'est un mépris de l'âme », Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat, op. cit.*, p. 108-110.

⁶² *Ibid.*, p. 101.

⁶³ « Le cœur humain, pour employer le mot du maréchal de Saxe, est donc point de départ en toutes choses de la guerre ; pour connaître de celles-ci il le faut étudier. » *Ibid.*, p. 35.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 87.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 35.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 36.

il joue un rôle important dans la démonstration : « En redescendant du sauvage jusqu'à nous, nous saisirons mieux le vif⁶⁷ ». D'une part, en effet, celui-ci est plus proche de l'état de nature. Mais d'autre part, c'est aussi dans le combat entre primitifs que « la force et la valeur individuelles ont le rôle dominant⁶⁸ ». Dans ce contexte, l'individu est à entendre comme l'être qui préexiste au groupe, et qui vaut avant tout par ses facultés naturelles. Ses réactions au combat ne sont pas le résultat d'une organisation tactique encore inexistante, mais relèvent de traits innés propres à l'espèce humaine. À ce stade, on pourrait s'attendre à ce que l'auteur ne vante la bravoure et l'audace naturelles du primitif. Ce n'est pourtant pas le cas : « L'homme ne va pas au combat pour la lutte, mais pour la victoire. Il faut tout ce qui dépend de lui pour supprimer la première et assurer la seconde⁶⁹ ». Contrairement à l'image classique du guerrier primitif naturellement courageux, Ardant du Picq souligne que l'individu souhaite spontanément à triompher sans péril, même au prix de la gloire. Il repousse ainsi le moment de se battre jusqu'au point où il s'assure de l'initiative et de la surprise, ou lorsque, lui-même surpris, il ne peut pas fuir. En ce sens, le combat primitif est paradoxalement plus individualiste que le combat moderne, au sens où chaque combattant se préoccupe de sa propre survie avant tout et ne se coordonne pas avec les autres. Le modèle du duel, dont nous avons vu qu'il décrit mal, au-delà du cliché, la réalité de la guerre organisée⁷⁰, ne serait en somme adéquat que lorsque nous l'appliquons au combat primitif. « La guerre entre peuplades sauvages, entre Arabes, souvent encore de nos jours, est une guerre d'embûches par petits groupes dont chacun, au moment de la surprise, choisit, non son adversaire, mais sa victime et l'assassine⁷¹ ». On ne peut pas réellement parler d'acte de guerre, car la lutte est celle de petits groupes d'individus restreints, qu'il lui manque au conflit un caractère public (l'état de guerre n'a pas été décrété) et même toute notion de lutte pour le contrôle d'un

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*, p. 42.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 39.

⁷⁰ Voir chapitre III.

⁷¹ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, *op. cit.*, p. 39.

territoire. L'auteur décrit donc l'apparition de la guerre comme le corollaire du développement de sociétés plus complexes et plus vastes :

Quand les sociétés deviennent plus nombreuses, et que la surprise au même instant de toute une population occupant un vaste espace n'est plus possible ; quand une sorte de conscience publique s'est élevée avec les sociétés, on se prévient d'avance, on se déclare la guerre. La surprise n'est plus la guerre elle-même, mais elle en reste toujours un des moyens, le meilleur, encore aujourd'hui⁷².

Le passage du combat primitif au combat antique est le passage du combat isolé au combat en groupe. Lorsque l'attaque directe d'un individu contre un autre n'est plus possible, du fait d'une organisation même rudimentaire des communautés, la peur de combattre doit trouver d'autres expédients pour triompher sans péril. Elle y parvient en tâchant de frapper l'adversaire tout en restant hors de portée : « Combattre de loin est naturel à l'homme⁷³ ». La seconde marche à la guerre concerne donc le progrès technique, qui ne fait que manifester concrètement le désir d'échapper à la mort :

L'homme ne peut donc plus égorger son ennemi sans défense puisqu'il l'a prévenu : il doit s'attendre à le trouver debout et en nombre. Il faut combattre, c'est-à-dire vaincre en risquant le moins possible ; et l'on marche avec le bâton ferré contre le pieu, avec les flèches contre le bâton ferré, avec le bouclier contre les flèches, avec le bouclier et la cuirasse contre le bouclier seul, avec de longues lances contre la courte lance, des épées trempées contre les épées de fer, des chars armés contre l'homme à pied, et ainsi de suite⁷⁴.

Au terme de son analyse du combat primitif, et de sa transition vers le combat antique à proprement parler, Ardant du Picq découvre ainsi trois invariants de la condition du combattant. Tout d'abord, celui-ci vit dans la peur du combat. Par conséquent (c'est le second invariant), il n'accepte de se battre que s'il entretient un espoir raisonnable de victoire (ou s'il n'a d'autre choix que de lutter pour survivre). Enfin (troisième invariant), il préfère le combat à distance, et privilégie la frappe qui ne s'expose pas à une frappe en retour.

Voici les trois éléments que l'auteur découvre dans son analyse des batailles de Cannes et de Pharsale, qui constituent ses deux exemples principaux de combat antique. Dans son analyse de la bataille de Cannes, notamment, Ardant du Picq jette un regard critique sur les

⁷² *Ibid.*, p. 41.

⁷³ *Ibid.*, p. 94.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 41.

sources de Polybe et de Tite-Live qui est déjà celui d'un d'historien au sens moderne. Comment expliquer, en effet, l'immense différentiel entre les pertes de la cavalerie romaine, qui se comptent par milliers, et les quelques deux-cents cavaliers perdu par Annibal ? Surtout si, comme l'affirme Polybe, l'armée romaine largement supérieure en nombre aux troupes d'Annibal s'est battue avec la dernière ardeur. Mais, répond Ardant du Picq, « Ces mots de Polybe : “La plupart demeurèrent sur place après s'être défendus avec la dernière valeur” sont des mots consacrés [...] ; les vaincus se consolent par l'idée de leur bravoure et les vainqueurs ne démentent jamais⁷⁵ ». Le triomphe d'Annibal à Cannes, se battant pourtant à un contre deux, s'explique donc selon l'auteur par la panique qui a saisi les ailes, attaquées à l'improviste par un mouvement de cavalerie. « La plupart sont morts sans même songer à faire payer leur vie, parce qu'ils ont pris la fuite pendant le combat du premier rang et ont été impunément frappés par derrière⁷⁶ ». C'est donc la peur qui explique que « 70 000 se sont ainsi laissé égorger, pour vrai dire sans défense, par 36 000 hommes⁷⁷ ».

Ces études sur le combat antique ne perdent pas de vue la finalité de l'auteur, qui est de comprendre le combat moderne. Il émaille sa description d'observations psychologiques faites sur l'armée actuelle. En évoquant le désir du primitif de fuir le combat s'il peut l'éviter, Ardant du Picq relate une anecdote de la guerre de Crimée dont il a peut-être été témoin. Il s'agit de deux troupes ennemies, sans chef, se heurtant à l'improviste. Plutôt que d'utiliser leurs fusils à bout portant pour s'entre-tuer, les soldats se jettent des pierres mutuellement et reculent jusqu'à être hors de portée⁷⁸. L'auteur traque les manifestations de peur dans le

⁷⁵ *Ibid.*, p. 50.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 56.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 58.

⁷⁸ « Pendant la guerre de Crimée, un jour de grande action, au détour d'un des nombreux remuements de terre qui couvraient le sol, des soldats A et B débouchant inopinément face à face, à 10 pas, s'arrêtent saisis... puis..., comme oubliant leurs fusils, se jettent des pierres et reculent. Nul des deux groupes n'a un chef décidé pour l'enlever en avant, et nul des deux n'ose, le premier, tirer, pris de l'appréhension que l'autre ne porte en même temps son arme à l'épaule : on est trop près pour espérer échapper, du moins on se le figure ; — car, en réalité, le tir mutuel, de si près, est presque toujours trop haut ; — mais... l'homme qui tirerait se voit déjà mort par la riposte ; il jette des pierres, et pas bien fort, pour se distraire de son fusil, en distraire l'ennemi, occuper le temps, en somme, jusqu'à ce que le recul lui donne quelques chances d'échapper au bout portant », *Ibid.*, p. 40.

combat moderne : l'emplacement des blessures dans le dos de la victime, indiquant que celle-ci cherchait à fuir⁷⁹, mais également l'emploi du coup de feu pour s'étourdir davantage que pour tuer l'adversaire⁸⁰.

Les *Études sur le combat* s'attachent à dénoncer toutes les fictions sur le comportement individuel du soldat à la guerre. Mais la plus grande fiction de toutes est sans doute la représentation traditionnelle que l'on se fait du courage sur le champ de bataille. Cette vertu est habituellement présentée comme l'attribut essentiel d'un héros ignorant la peur. Et d'ailleurs, à en croire les écrivains militaires de tous les pays, le courage est souvent l'attribut essentiel de tout un peuple, le leur⁸¹. Bien entendu, Ardant du Picq nie que les « braves absolus⁸² » puissent être si nombreux que cela. « Méditons Gédéon⁸³ », écrit-il en exergue de son essai sur le combat antique ; autrement dit, méditons *Juges 7*, 1-8, où Gédéon, avant la prise de Madian, renvoie chez eux les soldats qui ont peur de se battre. Sur trente-deux mille hommes, il n'en subsiste alors que trois cents. « Comment donc, remarque ironiquement Ardant du Picq, il y a si peu de braves absolus parmi les braves ? Hélas, oui ! Gédéon en trouve 300 sur 30 000 et est bien heureux⁸⁴ ».

L'auteur emploie souvent le champ lexical de la bravoure et de la vaillance, plutôt que celui du courage, lorsqu'il veut évoquer la résolution et l'absence de peur que l'on trouve parfois, de manière isolée, chez de rares individus. Mais, outre le fait que « la bravoure

⁷⁹ « On cite : Après Eckmühl, sur un cuirassier français à bas, 14 Autrichiens et frappés au dos. Parce qu'ils n'avaient pas dos de cuirasse ? Tout simplement, parce qu'ils ont présenté le dos pour recevoir les coups », *Ibid.*, p. 151.

⁸⁰ « Or, il suffit de voir les deux rangs massés dans ce petit fossé, accroupis pour se défiler, il suffit de voir la direction des coups de feu, même à poudre, pour s'assurer que moins que jamais, en ces conditions, le tir (non le tir ajusté, mais le simple tir horizontal) est une fiction. En une seconde, ce sera une tirailerie au hasard plus que jamais par *l'étourdissement*, la posture, la serré, la gêne des deux rangs ; c'est à qui se défilera le mieux et adieu le tir », *Ibid.*, p. 137.

⁸¹ « [Les militaires de tous pays] s'en vont prêchant une tactique, une organisation (qui sont choses corrélatives) nationale, appropriée au caractère particulier de leur race, toujours brave, la plus brave entre toutes, et [ils] négligent de faire entrer dans les données du problème l'étude de l'homme vis-à-vis du danger », *Ibid.*, p. 91. Il peut s'agir d'une critique adressée, entre autres, à Guibert (cf. chapitre II).

⁸² *Ibid.*, p. 115.

⁸³ *Ibid.*, p. 35. Il est à noter que cet exergue a été ajouté dans l'édition de 1904, alors qu'il est introuvable dans l'édition de 1880. Il est vrai, toutefois, que l'auteur apprécie la référence à Gédéon qu'il cite à plusieurs reprises (cf. p. 93, 100).

⁸⁴ *Ibid.*, p. 100.

absolue [...] est infiniment rare⁸⁵ », présente uniquement chez quelques « âmes d'élite », elle est également de moins en moins pertinente dans le contexte des conflits modernes. En effet, c'est surtout dans les combats primitifs, où chacun lutte pour soi sans le secours de la tactique ni de l'effort collectif, que « la force et la valeur individuelles ont le rôle dominant », comparativement aux manœuvres modernes où l'individu seul n'influence pas le cours de la bataille. Dans le combat primitif, le brave est celui dont les qualités naturelles sont telles qu'elles le mettent au-dessus du groupe et permettent, à elles seules, d'emporter la décision. Inversement, vaincre le héros adverse résume toute la tactique, ou plutôt il n'y a pas encore de tactique, puisqu'une fois celui-ci défait, les troupes qui lui sont agrégées se considèrent comme vaincues et fuient : « le vaillant abattu, la nation est vaincue⁸⁶ ». Les qualités guerrières sont comparativement d'autant plus importantes dans ces sociétés peu développées, que ces dernières ne sont pas suffisamment structurées pour compenser la perte éventuelle de leur champion. L'héroïsme guerrier suppose ainsi une forme d'individualisation de l'action qui n'est plus compatible avec les guerres modernes (sous peine d'inefficacité). La tactique apparaît lorsque l'organisation des combattants parvient à relativiser la valeur individuelle du héros.

La dépendance de la tactique vis-à-vis de la bravoure naturelle de ses soldats, de leur tempérament guerrier, est donc selon Ardant du Picq un critère qui permet de départager les sociétés civilisées de celles qui ne le sont pas. « L'idéal de l'homme primitif, du sauvage, du barbare, c'est le guerrier⁸⁷ ». Inversement, l'abandon (ou la relativisation) du culte des héros va de pair avec le progrès moral de la civilisation, jusque dans nos sociétés modernes : « Plus les peuples s'élèvent en civilisation morale, plus cet idéal [du guerrier] baisse⁸⁸ ». Néanmoins, on l'aura compris, la prégnance ou la résorption de l'idéal guerrier n'est pas un simple critère

⁸⁵ *Ibid.*, p. 79.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 173. La catégorie de « primitifs » est employée en un sens bien large par l'auteur, incluant « le Gaulois », « les Arabes » et « les Asiatiques »... Cf. p. 39 ; 43.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 173.

diachronique, mais aussi bien synchronique ; il permet en effet de distinguer entre les tactiques qui misent sur des troupes naturellement braves, et celles qui construisent le courage par l'organisation et la discipline. Il reste donc maintenant à examiner ce qu'est, positivement, le courage selon Ardant du Picq et comment il peut être suscité chez le soldat.

(iii) Une passion contre une autre.

Ardant du Picq définit le courage comme « la domination de la volonté sur l'instinct, dont la durée plus ou moins grande fait la victoire ou la défaite⁸⁹ ». Cette définition concerne bien le courage au sein d'une troupe organisée, et non la bravoure qui peut être naturelle à certains « hommes passionnés ». Le courage est donc une vertu construite, et construite en partie contre les passions spontanées du combattant. Contrairement à la façon dont ses premiers lecteurs le lisent, il ne fait pas du courage une passion qui pourrait donner un ascendant moral invincible à la troupe : « On aime à se représenter une foule armée renversant tous obstacles, enlevée par un souffle de passion. Il y a plus de pittoresque que de vrai dans cette imagination⁹⁰ ». C'est que la passion de loin dominante au combat, écrasante même, est la peur et l'instinct de conservation. La volonté s'oppose donc ici à l'émotion, elle désigne plutôt la résolution de résister le plus longtemps possible à son « horreur de la mort⁹¹ ».

On remarque donc que le courage n'est pas d'ignorer la peur, mais au contraire la peur est l'élément central autour duquel est construite cette définition. « L'homme n'est capable que d'une quantité donnée de terreur⁹² » : nous dirions aujourd'hui que sa résistance au stress intense est fonction de critères physiologiques sur lesquels il n'a que très peu de prise. Et ce d'autant plus que l'armement moderne, en tuant davantage et de plus loin, augmente considérablement ces facteurs de stress : « Aujourd'hui il faut avaler en cinq minutes ce que

⁸⁹ *Ibid.*, p. 81-82.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 81.

⁹¹ *Ibid.*, p. 79.

⁹² *Ibid.*, p. 95.

sous Turenne on prenait en une heure⁹³ ». En quelques mots, la conception antique du courage est vidée de sa substance, face aux limites de son propre corps :

Aujourd'hui, si fort, ferme, exercé, courageux que je sois, je ne puis jamais dire : j'en reviendrai. Je n'ai plus affaire aux hommes, je ne les crains pas, mais à la fatalité de la fonte et du plomb. — La mort est dans l'air, invisible et aveugle, avec des souffles effrayants qui font courber la tête. — Si bons, si braves, si solides, si dévoués que soient mes compagnons, ils ne me garantissent pas⁹⁴.

Le courage demeure une donnée essentielle du combat, puisqu'en parvenant à se maintenir il peut décider de la victoire ou de la défaite. Mais il n'est plus une donnée absolue, propriété essentielle du soldat brave, ni même disposition acquise définitivement. Le courage est donné pour une certaine « durée », qui va nécessairement disparaître.

Le fait que la peur soit la donnée première et indépassable du combat ne signifie pas qu'un entraînement ne puisse en atténuer les effets. La tactique est « *l'art, la science de faire combattre les hommes avec leur maximum d'énergie, maximum que peut donner seule l'organisation à l'encontre de la peur*⁹⁵ ». On peut donc s'organiser contre la peur. En quelques pages, Ardant du Picq admet l'importance d'une « loi de discipline terrible⁹⁶ » pour punir les tentatives de fuite, ainsi que le rôle second de « passions puissantes » comme le « fanatisme de la religion » ou « l'orgueil national⁹⁷ ». Mais ce n'est pas cela, insiste-t-il, qui fait une armée solide. Il subordonne tout cela à la « confiance » (nous dirions aujourd'hui la cohésion) que l'on fait naître en créant chez les soldats « l'habitude de vivre ensemble [...], de partager fatigues et délassements ». C'est ainsi que « naissent la confraternité, l'union, le sens du métier, le sentiment palpable, en un moment, et l'intelligence de la solidarité⁹⁸ ». Le courage est rendu possible par la cohésion d'une troupe organisée, dont les membres se font confiance et comptent les uns sur les autres. Cela signifie donc également que le courage militaire est par essence une vertu collective, c'est-à-dire un trait de caractère individuel, mais

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*, p. 83.

⁹⁵ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, op. cit., p. 115. C'est l'auteur qui souligne.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 80.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*, p. 81.

que l'individu ne peut mettre en œuvre que dans un contexte d'organisation collective. Par rapport à la bravoure naturelle, le courage est bien une disposition acquise, mais dont l'acquisition suppose l'apprentissage collectif de la confiance.

Nous avons maintenant une armée ; et il ne nous est plus difficile d'expliquer comment des gens animés de passions entraînant, même des gens qui savent mourir sans broncher, sans pâlir, réellement forts devant la mort, mais sans discipline, sans organisation solide, sont vaincus par d'autres individuellement moins vaillants, mais solidement, solidairement constitués⁹⁹.

L'un des éléments essentiels pour constituer une telle cohésion est l'amour-propre, nouvelle trace, après l'évocation d'un état de nature où les primitifs combattent isolés, de son rousseauisme. Car chez Ardant du Picq comme chez Rousseau, l'amour-propre pousse à se comparer aux autres. « L'amour-propre est, sans contredit, un des plus puissants mobiles de nos soldats ; ils ne veulent point passer pour c... aux yeux de leurs camarades¹⁰⁰ ». Dans l'engagement, le regard de ses frères d'armes exhorte le soldat à continuer de se battre, alors même dans le fracas et la confusion du combat moderne, qui de plus s'étend sur un front et une durée plus longue, le contrôle du chef est rapidement défaillant¹⁰¹.

L'amour-propre ne joue pas un rôle qui se limite aux phases d'affrontement, mais traverse toute la vie de l'institution. En effet, l'amour-propre est aussi un sentiment qui pousse à se distinguer : c'est en ce sens qu'Ardant du Picq défend les traditions et l'esprit de corps. L'esprit de corps (il l'appelle aussi « esprit de compagnie ») est la fierté d'appartenir à une entité particulière, à un sous-groupe au sein des forces armées. L'auteur renchérit sur ce sentiment bien connu des armées d'Ancien Régime en invitant à développer « l'individualité réelle¹⁰² » de toutes les formations, et pas seulement des unités d'élite. En effet, selon lui cet esprit de corps n'existe que dans les bataillons d'élite comme les chasseurs, qui sont

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat, op. cit.*, p. 125.

¹⁰¹ « Le fantassin de nos jours, une fois en action (et cette action dure), échappe, par le désordre inhérent à l'action, par l'éparpillement, par le manque d'appel qu'on ne peut faire qu'après l'action, au contrôle des chefs ; il n'y a plus que celui des camarades. L'infanterie est, des armes modernes, celle où il est le plus grand besoin de solidarité », *Ibid.*, p. 156.

¹⁰² *Ibid.*, p. 125 ; 227 ; 230 ; 234.

convaincus de leur valeur propre et tenus par l'honneur. À l'inverse, cette situation fait naître un sentiment d'infériorité chez les compagnies du centre¹⁰³, qui rendent par conséquent la cohésion impossible et la discipline plus difficile à faire respecter. Cette défense de l'« individualité réelle » de l'infanterie de ligne est donc un effort pour développer la spécificité de chaque régiment, sa « personnalité¹⁰⁴ », ses traditions propres, plutôt que d'en faire des structures vides dont les hommes du rang comme les chefs changent régulièrement. Le sens de l'honneur et de la distinction est donc un élément important permettant de susciter de la solidarité dans l'ensemble des forces armées.

L'amour-propre, qui est à la fois crainte de déchoir aux yeux de ses camarades, et désir de paraître brave, valeureux, est l'un des ingrédients essentiels d'une armée faisant preuve de cohésion. Mais l'importance de ce sentiment ne doit pas faire perdre de vue que la solidarité d'une troupe n'est pas le résultat d'un processus automatique, d'une accoutumance passive des soldats à leur milieu, voire d'un abrutissement reposant sur un dressage sévère, des brimades et la surveillance constante des individus. L'auteur ne considère pas simplement insuffisant cet usage « foucauldien » de la discipline ; elle rabaisse également moralement les individus qui s'y prêtent¹⁰⁵.

Ardant du Picq distingue ainsi ce qu'il appelle la « cohésion matérielle » de la « cohésion morale ». La cohésion matérielle est la discipline extrêmement sévère des Romains, où « celui qui [abandonne] le rang [est] battu de verges, tué à coups de bâtons, ou

¹⁰³ Les « compagnies du centre » doivent leur nom à leur position centrale dans l'ordre de bataille. Elles constituent le gros des troupes de ligne, tandis que les unités d'élite comme les chasseurs sont placées aux ailes.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 230.

¹⁰⁵ « Être dans un bâtiment, à chaque instant, chaque minute, chaque seconde, l'objet *incessant* d'une surveillance peu intelligente, dans ses gestes, ses propos, etc., c'est par trop *embêté, en effet*. Le soldat moins surveillé a des heures où il échappe. Le matelot, non. Et puis, cette surveillance incessante amoindrit moralement et le surveillé et le surveillant », Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat, op. cit.*, p. 102. Voir également p. 182 une critique des limites d'une discipline reposant sur les punitions : « Une des singulières anomalies de la discipline française, c'est qu'en route, en campagne surtout, les moyens de répression des fautes deviennent illusoires, nuls, impraticables (25 000 fricoteurs à l'armée d'Italie en 1859 !) Le soldat s'en aperçoit vite, l'indiscipline s'ensuit. Si nos mœurs répugnent à une discipline draconienne, remplaçons cette coercition morale par une autre, resserrons, par la connaissance de longue main des hommes et des chefs entre eux, les liens de la solidarité ; prenons appui dans la sociabilité française, etc. ».

pis encore, chassé, battu, marqué d'infamie, et, comme tel, condamné à mourir comme un chien vagabond¹⁰⁶ ». La cohésion morale, en revanche, ne repose pas sur la menace ou les passions mais sur l'adhésion, la confiance et le respect mutuel des combattants : « il n'y a de cohésion morale qu'entre gens [...] habitués à vivre ensemble, à exécuter ensemble tous mouvements militaires, à *se comprendre rapidement*¹⁰⁷ ». Ardant du Picq propose de susciter un courage en quelque sorte institutionnalisé et organisé collectivement, en jouant sur un équilibre des passions, l'amour-propre et l'estime des camarades contrebalançant — jusqu'à un certain point — la peur de mourir.

III. L'EDUCATION AU COURAGE

(i) *La vertu du courage comme propriété émergente.*

Nous avons vu dans la section immédiatement précédente qu'Ardant du Picq introduit l'idée d'un courage qui dépend, pour sa bonne réalisation, d'une temporalité propice. Il y a un moment pour être courageux, un *kairos* durant lequel les circonstances permettent la mobilisation des énergies individuelles, avant qu'elles ne se perdent.

L'intérêt de ces remarques pour la compréhension philosophique de la vertu est considérable. Dans la tradition aristotélicienne, on se représente la vertu comme une disposition qui certes s'apprend, mais qui une fois acquise est pleinement incorporée à l'être humain. Celui qui a la vertu du courage agit toujours courageusement. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il n'était pas véritablement courageux. L'expérience de la guerre permet de comprendre que le courage est une vertu *situationnelle*. Elle est situationnelle, dans la mesure où elle dépend d'innombrables données matérielles et psychologiques (renseignements sur l'ennemi, état de fatigue, etc.) ; elle change de visage en fonction du contexte. Si « le Romain

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 235-236.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 236. C'est l'auteur qui souligne.

n'est point essentiellement brave¹⁰⁸ », c'est parce que « sa bravoure est le sentiment de sa force et elle n'est point absolue¹⁰⁹ ». Cela ne veut pas dire pourtant que les Romains (ou toute autre troupe) ne sont pas courageux, ou ne le sont que lorsqu'ils sont sûrs de vaincre (ce qui serait une bien piètre définition du courage). Mais leur courage ne peut pas être envisagé comme un trait de caractère permanent, que l'on serait capable de mobiliser en toutes circonstances. Être vertueux consiste à reconnaître, dans une situation donnée, ce qu'elle comporte de potentialité et de menace, et à agir en fonction des possibles. Sur le champ de bataille, il serait illusoire de croire qu'un individu, si courageux soit-il, pourrait résister indéfiniment à de tels niveaux de violence. Il peut, en revanche, repousser temporairement la paralysie de ses membres, conserver l'esprit suffisamment clair pour donner des ordres, etc. La vertu ne consiste pas à être tout le temps courageux, mais à vivre un peu plus longtemps que d'autres avec sa peur.

Toujours selon cette compréhension, le courage est, pour reprendre un terme technique de la philosophie, moins une *hexis* ou disposition au sens aristotélicien du terme qu'une propriété émergente produite par la communauté militaire. Rappelons qu'un groupe humain « possède des propriétés résultantes, c'est-à-dire produites par l'addition des propriétés de ses parties, mais aussi des propriétés émergentes, c'est-à-dire produites par le mode de composition des parties¹¹⁰ ». Le corps humain, en tant qu'il forme une totalité organisée, possède la capacité de se mouvoir sans que ce ne soit le cas d'aucun de ses organes considéré séparément. De même, il ne suffit pas d'additionner les propriétés du pied, de la main, du foie, pour obtenir la locomotion, mais c'est la composition du tout qui permet de générer cette capacité nouvelle. Par analogie, nous pouvons penser la vertu au sein de la communauté militaire comme la locomotion dans le corps humain. Le combattant vertueux n'est pas un

¹⁰⁸ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, op. cit., p. 45.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 41.

¹¹⁰ Charles GIRARD, « Qui sont les individus de la politique ? », in Pascal LUDWIG et Thomas PRADEU (dir.), *L'individu. Perspectives contemporaines*, Paris, Vrin, 2008, pp. 177-203, p. 184.

individu qui, d'abord, acquiert une vertu distincte du groupe, pour ensuite l'ajouter aux autres vertus d'autres combattants pour donner une communauté militaire possédant la vertu au titre de propriété résultante. La vertu des individus émerge plutôt de la composition des parties dans un tout configuré et réglé par la discipline, les traditions et l'entraînement. Cette vertu n'est celle de l'individu que dans la mesure où celui-ci agit au sein d'un groupe, ou du moins par référence à ce groupe. Cela signifie, en somme, que nul ne peut être courageux tout seul, puisque le courage ne peut être mis en œuvre que collectivement. Il est produit par l'organisation collective d'un groupe, par une tactique au moins rudimentaire (sinon, il n'est que la bravoure individuelle de celui qui se bat en duel). Loin d'être un *habitus* acquis, il disparaît lorsque le fonctionnement du groupe est déficient.

(ii) *Le courage, vertu intellectuelle.*

« Se comprendre rapidement¹¹¹ » : ce membre de phrase que l'auteur souligne implique deux choses. D'une part, nous venons de le voir, une troupe ne se comprend que si elle se connaît et se prête une confiance partagée. Mais d'autre part, plus subtilement, l'auteur met aussi en avant la dimension réflexive de cette cohésion morale. L'union d'une troupe soudée est un processus intelligent qui exige la participation active de l'individu et non simplement son obéissance passive¹¹². Dans les conditions de confusion et de violence des guerres modernes, les combattants individuels doivent pouvoir interpréter les intentions de leurs camarades à partir de simples gestes ou d'attitudes corporelles. « De l'intelligence, pas de bravoure¹¹³ », écrit-il laconiquement : le courage ne provient pas tant de la capacité individuelle du soldat à continuer d'avancer malgré le danger, mais plutôt de sa capacité à conserver suffisamment de sang-froid pour rester présent à lui-même pendant ces phases de

¹¹¹ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat, op. cit.*, p. 236.

¹¹² « Nous avons besoin d'une tactique de combat, sainement raisonnée d'avance, partant de là que nous sommes non des instruments d'une obéissance passive, mais des gens fort nerveux, inquiets, qui voulons en finir vite et savoir d'avance où nous allons », *Ibid.*, p. 114. Cette mise à distance de l'obéissance passive le place en contraste fort avec Vigny sur ce point.

¹¹³ *Ibid.*, p. 115.

danger :

Phrase significative dans l'énumération des causes de victoires des Prussiens sur les Autrichiens en 1866, par le colonel *Borbstaed* : « C'était... que chacun était instruit, savait *se retrouver* promptement et sûrement dans toutes les phases du combat ». Tout est là, en effet, tout, tout¹¹⁴.

« Se retrouver », Ardant du Picq souligne la réflexivité du soldat qui sait appliquer intelligemment sa formation à chaque phase de combat de manière pertinente et adaptée. Il s'oppose ici aux longues phases de dressage du soldat avant 1870, qui s'étendent sur plusieurs années et qui reposent sur la répétition en groupe et à l'imitation de dizaines de mouvements compliqués. Contre ce modèle du soldat automate encore dominant à son époque, il considère que c'est au contraire la profonde compréhension de sa formation technique est le meilleur moyen pour lui de conserver sa maîtrise de soi et ne pas céder à la panique.

L'originalité (et le pragmatisme) d'Ardant du Picq est qu'il ne se contente pas d'opposer l'intelligence et le dressage, mais il indique comment l'entraînement du combattant individuel peut être adapté pour susciter cette intelligence. Il ne s'agit pas, notamment, d'enseigner aux soldats le courage à l'aide d'exhortations et de beaux discours. Il y a bien une place pour la répétition et l'imitation dans l'apprentissage du courage, mais c'est parce qu'il n'y a pas de différence de nature entre l'apprentissage du courage et l'acquisition des autres compétences techniques du soldat, comme tirer au fusil ou marcher au pas. Sur ce point, Ardant du Picq est plutôt fidèle à la tradition aristotélicienne, puisque son développement évoque l'analogie proposée par le Stagirite entre l'acquisition d'une vertu morale et celle d'une compétence technique :

Les choses qu'il faut avoir apprises pour les faire, c'est en les faisant que nous les apprenons : par exemple, c'est en construisant qu'on devient constructeur, et en jouant de la cithare qu'on devient cithariste ; ainsi, c'est encore en pratiquant les actions justes que nous devenons justes, les actions modérées que nous devenons modérés, et les actions courageuses que nous devenons courageux¹¹⁵.

Cette analogie entre la vertu et l'art suggère que la vertu est l'objet d'un apprentissage.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 102, nous soulignons.

¹¹⁵ ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, 1103a32-b2, Jean TRICOT (trad.), Paris, Vrin, 1990.

Cette analogie est en effet précieuse pour comprendre la façon dont s'acquiert une vertu comme le courage dans une armée moderne. Comme pour toute pratique technique, en effet, l'éducation éthique « requiert à la fois de se voir enseigné par d'autres puis de devenir capable de penser et de comprendre par soi-même¹¹⁶ ». Il y a une part de répétition et d'imitation dans la façon dont nous apprenons à être vertueux, de manière analogue à la façon dont nous apprenons à placer nos doigts sur la cithare en imitant les gestes du maître de musique. De même, dans l'institutin militaire, c'est au contact du personnel encadrant que les recrues acquièrent à la fois le savoir-faire technique de leur métier et les codes moraux de leur profession. Une large part de l'acquisition de ces codes passe par l'observation et par l'imitation. De ce point de vue, l'*ethos* du soldat est enseigné en même temps que de nombreux autres traits de la vie militaire, même ceux qui tiennent plus à l'observation de rites et de pratiques sociales qu'au courage et à l'éthique militaire au sens strict.

Cela ne signifie pas toutefois que l'apprentissage se fasse uniquement par la répétition des gestes du maître, sans que l'intelligence ne participe à cet apprentissage. Le tir par imitation, par exemple, ne donne que l'apparence d'un soldat capable de charger son fusil, d'épauler, de faire feu, etc. Mais ce soldat manque le cœur de l'apprentissage tant qu'il se borne à copier à l'identique les gestes de l'instructeur. Au contraire, comme le bon maître qui explique pourquoi il convient de pincer telle corde plutôt que telle autre en fonction de l'effet recherché, le bon cadre doit enseigner à tous les soldats la finalité de chacun des gestes appris : « Toujours, toujours, dès l'exercice, l'officier, le sous-officier doit dire au soldat : Ceci t'est appris afin de te servir en telle circonstance¹¹⁷ ». Ce n'est qu'ainsi qu'il peut restituer son savoir pratiquement, c'est-à-dire dans le combat. Le but est bien de permettre l'appréciation individuelle des gestes à accomplir lorsque la dispersion des combattants rend l'imitation impossible ou qu'ils doivent décider par eux-mêmes de la bonne conduite à adopter en

¹¹⁶ Julia ANNAS, « Virtue Ethics », *op. cit.*, p. 518, notre traduction.

¹¹⁷ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, *op. cit.*, p. 127.

fonction de la situation tactique. L'individu n'est plus alors simplement répétiteur de gestes intégrés machinalement mais créateur de gestes nouveaux. Ainsi, selon Ardant du Picq, le courage ne diffère pas essentiellement de n'importe quelle autre compétence technique du soldat. Il n'est pas une émotion particulièrement forte ou un élan plus ou moins mystérieux, il n'est pas quelque chose « en plus » ; le courage est simplement la capacité à restituer intelligemment, c'est à dire de manière adaptée aux circonstances, les procédures apprises à l'instruction.

Certes, agir courageusement sur le champ de bataille demeure une activité bien plus complexe que simplement mettre en œuvre une compétence simple comme marcher ou tirer. Il y a donc bien une différence de degré entre l'acquisition de savoir-faire techniques et la réalisation de conduites hautement vertueuses comme d'agir courageusement sous le feu. Mais ici encore, le modèle fourni par Ardant du Picq, loin de rabattre la vertu sur une simple question d'application de procédures basiques, est particulièrement riche pour penser la façon dont un soldat peut perfectionner son propre comportement éthique. En effet, selon ce modèle l'apprentissage de ce qu'est un excellent soldat ne peut pas se faire sans une démarche active de celui-ci pour apprendre et rechercher ce qui, dans le comportement de son supérieur, est digne d'être imité et comment. Si la jeune recrue, par exemple, peut initialement être tentée de reproduire les tics ou les coquetteries d'un chef charismatique, elle comprend progressivement ce qui fait que ce chef est digne d'être suivi et adapte ces traits de caractère à son propre style. La pratique et l'expérience conduisent le soldat à ne pas reproduire placidement un parangon à l'identique, mais à l'adapter tant à la situation présente qu'à sa propre personnalité.

Reprenons plus en détail le rôle de l'entraînement et du conditionnement physique dans la pratique d'un art. L'entraînement permet au corps de n'être plus un obstacle à l'exécution artistique. Au contraire, un plus haut niveau de maîtrise corporelle est mis au

service d'une meilleure expressivité de la prestation. C'est tout le corps du musicien qui est engagé dans l'acte afin de restituer tout ce que celle-ci peut exprimer. Dans l'exécution, le corps cesse de s'écouter pour se mettre à l'écoute de son environnement immédiat et s'adapter le plus finement possible à celui-ci. Il a appris à ne plus être un obstacle envers lui-même, mais au contraire à se mettre le plus possible au service de son art. De même, l'entraînement militaire agit sur le corps non comme une fin en soi, mais en tant que le corps est l'instrument par lequel l'individu peut le plus aisément influencer sa propre maîtrise sur les événements. Dans le stress des combats, l'organisme non entraîné est rapidement mis hors d'état de fonctionner, soit par une paralysie soit par une mauvaise coordination entre le réflexe acquis et son application à la situation présente. L'acquisition de procédures simples et diversifiées permet à l'organisme de s'appuyer sur des automatismes acquis afin de pouvoir mobiliser ses ressources pour adapter toujours plus finement sa réponse à son environnement.

Le courage au combat implique l'intelligence. On serait tenté de dire, en détournant la distinction aristotélicienne, que le combat est autant vertu intellectuelle que vertu morale. L'erreur des lecteurs immédiats des *Études sur le combat* est d'avoir négligé cette dimension réflexive du courage. L'insistance de son auteur sur l'individualité morale du combattant, c'est-à-dire sur les données de sa psychologie, a été interprété comme relevant davantage de l'émotion, de la passion et de la volonté que de l'intelligence. Comme nous allons le voir immédiatement, avec l'exemple de Grandmaison, les expressions d'« impulsion morale¹¹⁸ » ou d'« action morale¹¹⁹ » qu'Ardant du Picq s'autorise parfois ont été comprises comme une force d'inertie capable d'enfoncer les lignes adverses. Pourtant il ne prétend jamais qu'une entité mentale peut agir directement sur le réel à la manière d'une force physique. Le courage n'est tout au plus qu'une capacité de résilience et d'endurance mentale qui demeure précaire et limitée face à cette impérieuse donnée physiologique qu'est « la quantité donnée de

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 72; 105 ; 151.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 104; 150-151.

terreur » que le soldat peut avaler.

IV. CONCLUSION

Ardant du Picq est à son époque la tentative la plus aboutie pour penser une tactique à partir de la prise en compte de l'individualité singulière, c'est-à-dire des réactions émotionnelles extrêmement fortes du combattant sous le feu. Il comprend que la tactique ne peut pas réduire le facteur d'imprévisibilité que représente le soldat individuel par le biais d'une combinaison d'éléments rationnels, mais qu'il faut au contraire partir du fonctionnement psychologique réel de cet individu pour bâtir des manœuvres tactiques adaptées. C'est la raison pour laquelle il tend à favoriser le combat en tirailleurs, car il repose sur des principes psychologiques sains : le soldat isolé et posté peut en toute sécurité charger et ajuster son tir, ce qui rend ce dernier particulièrement efficace. Cela suppose, il est vrai, une confiance dans la capacité du combattant individuel à s'auto-discipliner et à juger de manière autonome d'une situation tactique que bien peu de penseurs s'autoriseront après Ardant du Picq. Nous verrons au chapitre VII ce que certains officiers écrivant avant 1914 emprunteront à cet auteur, tout en infléchissant sa pensée sur plusieurs points où elle pouvait sembler trop extrême.

Quoiqu'il en soit, les *Études sur le combat* ouvrent la voie à une participation intelligente des individus au combat, au-delà de la micro-gestion des corps et de la gestuelle ritualisée qui ressortissent de ce qu'on nommait autrefois « l'école du soldat ». Être un excellent militaire est ainsi analogue à la manière dont joue un excellent musicien ou dont un excellent menuisier travaille le bois. Même un expert disposant d'une longue expérience dans la pratique de son art ne peut exercer celui-ci avec excellence sans être pleinement présent à chaque exécution. Le musicien, par exemple, a intégré certains gestes comme le doigté, la position de la bouche, la gestion du souffle par la répétition et l'entraînement, mais cela ne

signifie pas qu'il n'agit que par automatisme. L'intégration du geste technique permet de libérer ses capacités cognitives pour les concentrer sur la part plus complexe de sa prestation. L'acte vertueux est donc un acte intelligent, où le développement d'automatisme est mis au service d'un plus haut niveau d'exécution.

Parmi les points qui furent peut-être parmi les plus sous-estimés de son œuvre, on vit mal à quel point cette conception situationnelle des vertus militaires remettaient en question la conception traditionnelle du guerrier essentiellement, intrinsèquement courageux. Ardant du Picq n'est pas dupe du courage légendaire des troupes romaines ou grecques, qui en réalité ne tient pas face aux effets physiologiques de la violence de guerre sur le corps et l'esprit du soldat. À ce titre, envisager le courage comme une vertu que le véritable guerrier pourrait toujours instancier est une illusion. Nul Achille ne peut tenir face à la peur. Mais le courage peut être construit collectivement, par la discipline, l'organisation et surtout la cohésion morale. Dire que le courage est une vertu collective ne revient pas à essentialiser le groupe au détriment de l'individu. Cela signifie simplement que le soldat n'est pas courageux tout seul, mais qu'il a besoin de ses frères d'armes, de l'appui de la communauté militaire et du soutien de la société civile pour exercer son courage. Cela signifie enfin que le courage n'est pas une vertu donnée dans l'absolu, mais qui n'existe que dans un certain contexte. Le courage tient moins dans un acte exceptionnel (telle charge héroïque, par exemple), que dans la capacité à reconnaître les principaux éléments de la situation et à agir au mieux en fonction des circonstances. Et surtout, de conserver cette capacité d'analyse malgré le stress des combats. La fuite est ainsi toujours au commencement l'incapacité à se ressaisir, à conserver un regard objectif sur sa situation : « — “Arrête, arrête ; tiens quelques minutes, un instant de plus, et tu es vainqueur ; — tu n'es même pas encore blessé, — si tu tournes le dos tu es mort.” — Il n'entend pas, il ne peut plus entendre. — Il regorge de peur¹²⁰ ».

¹²⁰ *Ibid.*, p. 79.

CHAPITRE VI

LA FRATERNITE D'ARMES

DANS *LE RÔLE SOCIAL DE L'OFFICIER* DE LYAUTEY

À la fin du XIX^e siècle, l'adoption de la conscription militaire universelle fait découvrir l'armée à la nation française (et réciproquement). C'est la question des liens entre le soldat et la nation que Hubert Lyautey (1854-1934) s'efforce de reprendre et d'éclaircir dans *Le rôle social de l'officier*. Il développe l'idée novatrice à son époque, mais appelée à une grande postérité dans l'institution militaire jusqu'à aujourd'hui, d'un officier éducateur. Celui-ci aime ses hommes, s'intéresse à leur personnalité et à leur histoire pour elle-même et non pas pour les nécessités du service ou du combat. Avec le même souci qu'Ardant du Picq pour

l'individualité singulière, Lyautey ne limite pas son examen aux situations de combat. Adoptant pour celle-ci une assiette plus large, il fonde d'abord une éthique militaire qui englobe la vie entière du soldat, dans une perspective plus large que l'instant de la bataille. En défendant l'importance d'une fraternité d'armes entre les soldats, il dépasse l'opposition courante entre l'individu et la communauté, en montrant que cette vertu individuelle n'acquiert sa signification que dans un contexte de sens fourni par l'inscription du soldat dans la communauté militaire. Ensuite, il pose les bases d'une tactique reposant sur l'individualité singulière des soldats eux-mêmes et du reste de la population d'un théâtre, tactique qui s'inspire de son expérience de la guerre coloniale. Il est ainsi, avec Ardant du Picq, le penseur militaire français du XIX^e siècle proposant la tentative la plus aboutie pour fonder un modèle tactique alternatif au paradigme dominant de l'individualité élémentaire.

I. LYAUTEY DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

(i) *L'apostolat d'un jeune saint-cyrien.*

En ce 15 mars 1891, « le livre du jour¹ » dans le salon de M^{me} de Nadaillac et dans le tout Paris est le fait d'un capitaine de cavalerie de trente-six ans. *La Revue des Deux Mondes* vient en effet de faire paraître « Du rôle social de l'officier dans le service universel », déclenchant du même coup une polémique qui portera bien au-delà des murs des casernes. Malgré l'anonymat, le nom de son auteur est vite éventé : il s'agit de Hubert Lyautey, commandant le 1^{er} escadron du 4^e Chasseurs à Saint-Germain-en-Laye. Aussi bien l'homme

¹ « Ici, tout est à l'article. Du diable si je me serais douté que ce dût faire tant de bruit, et comme la “Revue des Deux Mondes” et ses amis ont parlé à tout le monde, tout le monde sait aujourd'hui que c'est de moi, ce qui me force simplement à me défilier et à disparaître. Pour cinq minutes que j'ai passées samedi chez Mme Aubernon à une séance de musique, j'ai été tellement assailli que j'ai filé, non que ce me soit désagréable d'être, comme me disait hier Mme de Nadaillac, “le livre du jour”, mais parce qu'il est infiniment plus raisonnable de n'avoir pas à parler, d'autant plus que je continue à me dérober, laisse causer les gens et n'avoue en somme pas nettement moi-même que c'est vrai, afin qu'on ne puisse pas tirer parti de mes aveux », lettre de Lyautey du 9 avril 1891 à sa sœur Blanche Lyautey, cité dans Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 67.

n'est-il pas inconnu des salons littéraires parisiens, qu'il fréquente dès qu'il le peut comme Guibert en son temps. C'est là qu'il fait la connaissance d'Eugène-Melchior de Vogüé, écrivain alors fameux et chroniqueur à *La Revue des Deux Mondes*. C'est suite aux sollicitations de ce dernier que Lyautey acceptera de témoigner par écrit des méthodes et expériences novatrices auxquelles il s'essaye dans son régiment depuis plus de trois ans. Dans son article, il invite l'officier à assumer un rôle d'éducateur vis-à-vis de ses hommes, et non de simple instructeur technique. Il insiste sur la « solidarité » qui doit habiter tous les membres des forces armées, à commencer par ses chefs.

L'armée française contemporaine s'inspire encore largement de cette conception de la solidarité, qu'elle nomme plus volontiers aujourd'hui « cohésion », « camaraderie » ou « fraternité d'armes ». Dans sa préface pour la réédition de 2004, le général H. Bentégeat exprime une vérité consensuelle lorsqu'il écrit que « [ce livre] reste une référence exemplaire pour le style de commandement que nous enseignons et cherchons à faire appliquer par tous nos cadres² ». Il constitue donc une pierre indispensable dans l'édifice des vertus militaires. C'est avec Lyautey que la notion de fraternité d'armes prend la coloration qui est la sienne aujourd'hui encore.

Lorsque le texte paraît, il est loin toutefois d'emporter l'adhésion de tous ses lecteurs militaires. Certes, écrit l'auteur à sa sœur, « J'ai pour moi, en gros, l'infanterie, toute l'artillerie, les gens d'action, tous ceux que l'évolution humaine et la question sociale préoccupent, beaucoup de généraux qui ne sont pas les plus bêtes, tous les modernes...³ »

² Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. viii. À propos de l'influence que Lyautey a eu sur sa propre carrière, il ajoute : « Parmi les personnages qui ont été à la source de ma vocation militaire, Hubert Lyautey, maréchal de France, dont le portrait orne mon bureau, occupe une place toute particulière et symbolise l'image de l'officier dans toute sa plénitude et toute sa grandeur ». Notons que l'écriture d'une préface au *Rôle social* est un art auquel les plus grandes personnalités militaires se sont essayées : le général Weygand en 1940, le futur Maréchal Juin en 1946, le ministre de la Défense François Léotard en 1994, et enfin le Chef d'État-Major des Armées H. Bentégeat en 2004.

³ Lettre de Lyautey du 9 avril 1891 à Blanche Lyautey, *Ibid.*, p. 68.

Mais il n'ignore pas qu'il a contre lui les « culottes de peau⁴ » qui voient d'un mauvais œil toute évolution des pratiques de l'institution, ainsi que la vaste majorité du corps des officiers de cavalerie. De plus, sa hiérarchie voit d'un mauvais œil cet officier sortir de son devoir de réserve ; l'article lui vaudra une mise au point dans le bureau de Freycinet, alors ministre de la Guerre. Il ne sera pourtant pas sanctionné, du moins pas directement, mais muté en Indochine et versé pour ce faire dans les troupes coloniales. Nous reviendrons dans un instant sur la carrière de Lyautey dans les colonies, mais précisons d'emblée que la pensée qu'il exprime dans le *Rôle social* s'est constituée avant cette expérience, et constitue plutôt le prisme au travers duquel il perçoit son action hors des frontières françaises.

Pour comprendre les idées de l'auteur du *Rôle social de l'officier*, il faut en effet remonter très tôt, à sa rencontre avec Albert de Mun, au cours de la première année de sa scolarité à Saint-Cyr. La voici relatée dans les termes d'André Maurois :

Saint-Cyr le déçut un peu. Il avait besoin d'enthousiasme. Des instructeurs placides lui faisaient faire l'exercice. « Rien qui élevât l'âme ou la transportât. » Un certain caporalisme l'exaspéra. Mais une rencontre devait, pour lui, transformer la vie de l'École. Rue des Postes, l'un des Pères, au cours d'une lecture faite aux élèves, leur avait fait connaître des fragments écrits par le Capitaine Albert de Mun ; il leur avait parlé de cet homme, un apôtre, qui avait fondé des cercles ouvriers au milieu desquels il passait sa vie. Ces quelques phrases avaient excité l'intérêt de Lyautey. Au cours de sa première année de Saint-Cyr, il reçut une invitation à assister, un dimanche, rue des Postes, à une conférence du Capitaine de Mun. Il y alla avec des camarades et fut conquis. Ce cuirassier aux épaulettes blanches, aide de camp du Général Gouverneur militaire de Paris, et qu'entouraient sur l'estrade des évêques, exposait une doctrine et un programme faits pour soulever l'enthousiasme des jeunes gens. « Le devoir », disait-il, « était de gagner par l'exemple et par la pratique du dévouement les âmes populaires. » La direction qu'il indiquait (réforme sociale par le catholicisme) était exactement celle où Lyautey, pendant son ardente adolescence, avait souhaité s'engager. Enfin un officier, un aîné, lui donnait une raison de vivre plus exaltante que le maniement d'armes et l'école de compagnie.

Le dimanche suivant, accompagné de trois Saint-Cyriens, il sonna en tremblant à la porte du Capitaine de Mun. Celui-ci les reçut aussitôt, un peu intimidé, lui aussi, par ces jeunes hommes qui lui disaient : « Notre vie est à vous. Que voulez-vous faire de nous ? Commandez. Nous obéirons. — Mais que puis-je faire de vous ? » leur dit-il... « Des Saint-Cyriens !... Vous n'êtes pas libres... Il faut que j'y pense. » Il les rappela le dimanche suivant. Quand ils se présentèrent, anxieux, il leur dit : « J'ai réfléchi... et j'ai trouvé. Après vous, au cours de la semaine, sont venus des Polytechniciens. Je vais vous demander de fonder, dans chacune de vos écoles, un petit groupe d'action sociale et religieuse... Pas de propagande visible et offensante. Aucun de vos camarades ne doit

⁴ En argot militaire, une « culotte de peau » est un militaire expérimenté, qui a vieilli avec l'institution, et qui veille très scrupuleusement à l'application inchangée des règlements.

connaître l'existence de votre groupe. Agissez par l'exemple, par le respect que vous montrerez envers votre propre idéal, par votre fermeté, par votre abnégation. » C'était bien connaître l'âme des jeunes gens que de proposer à ceux-ci l'attrait d'un mystère et la sévérité d'un noble ascétisme. Pendant tout le temps de leur vie à l'École, les membres du groupe furent fidèles à leur serment⁵.

Albert de Mun a trente-trois ans lorsqu'il ouvre sa porte à Lyautey. Il est pour peu de temps encore capitaine et lui-même ancien saint-cyrien. En effet, il allait bientôt démissionner pour entamer une carrière politique en Bretagne. Tous deux sont nobles ; tous deux sont monarchistes et légitimistes, moins du fait d'un attachement particulier au régime monarchique qu'à cause de l'opposition viscérale qui oppose alors l'Église catholique et la gauche républicaine. Mais plus qu'un programme politique, ce sont leurs convictions religieuses et leur goût de l'action sociale qui les rassemblent.

Comme le rappelle A. Maurois, de Mun est alors connu de Lyautey pour avoir fondé l'Œuvre des Cercles catholiques ouvriers. Il s'agit de lieux de rencontres entre classes dirigeantes et classes laborieuses, ayant pour but, après le désastre de 1870, de « donner au peuple une règle morale, [...] éveiller et former sa conscience, [...] apaiser par un effort de justice la plainte de sa souffrance⁶ ». Cette expérience fut de courte durée, car elle ne parvint pas à venir à bout de certains préjugés de classe ; toutefois, elle remplît bien son rôle de laboratoire d'expérimentations pour le catholicisme social naissant. Rappelons que 1891 est aussi la date de publication de l'encyclique *Rerum Novarum*, dans laquelle l'Église catholique se dote d'une doctrine sociale qui n'est autre que le fruit et la synthèse de ces différentes initiatives⁷. C'est également en disciple d'A. de Mun et du catholicisme social que le jeune sous-lieutenant Lyautey envisage sa propre action. C'est dès cette période, dans les années

⁵ André MAUROIS, *Œuvres complètes. Tome V. Lyautey*, Paris, Fayard, 1951, p. 93-94.

⁶ Albert de MUN, *Ma vocation sociale*, cité par Georges HOOG, *Histoire du catholicisme social en France. 1871-1931*, Paris, Domat-Montchrestien, 1946, p. 16.

⁷ La biographie d'A. de Mun la plus complète actuellement disponible est celle de Philippe LEVILLAIN, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au ralliement*, Roma, Ecole française de Rome, 1983.

1870, que s'enracine en lui la « foi dans l'efficacité de l'Action Sociale, du Rôle Social, conçus et pratiqués comme une Vocation, et, pourquoi ne pas dire le mot, comme un Apostolat⁸ ».

Cet « Apostolat », Lyautey l'applique à réformer les conditions de vie des soldats. C'est à partir d'un souci du quotidien qu'il découvre l'individualité de ses soldats. Car Lyautey, comme Vigny avant lui, n'a été jusqu'alors qu'un militaire de temps de paix, un soldat sans campagne. Trop jeune pour combattre en 1870, ses quinze années de carrière ne comptent guère de batailles. Mais contrairement à un Vigny, Lyautey ne se morfond pas sur son sort en rêvant de charges napoléoniennes. Il se fait l'observateur de ses soldats et devient l'un des premiers officiers à prendre en compte ceux-ci en dehors du temps de la bataille. Lorsqu'il souligne la valeur du « Français *individu*⁹ », il désigne par ce terme la personnalité entière, complète du soldat, touchant à tous les aspects de la vie personnelle. C'est la première fois qu'un militaire de carrière (et non pas, comme Vigny, ancien officier ayant quitté prématurément l'institution) adopte pleinement un tel recentrement hors de l'extériorité de la bataille vers l'intériorité du soldat individuel. La valorisation de sa singularité pour elle-même, dont Vigny avait par la fiction essayé un crayon, Lyautey en fait le point d'orgue de sa conception des forces armées. On mesure ainsi l'originalité de ses vues dans le contexte de l'institution militaire de la fin du XIX^e siècle.

Nous achevons cette esquisse biographique avec la parution en 1891 du *Rôle social de l'officier*. Mais il faut dire un mot de la carrière coloniale de Lyautey. Celui-ci, jusque dans le monde civil, est auréolé d'une légende qui remonte à sa longue carrière dans les colonies, au Tonkin, à Madagascar puis au Maroc. C'est en effet en Indochine qu'il sert sous les ordres de

⁸ Lettre-préface à l'ouvrage de Georges LAMIRAND, *Le rôle social de l'ingénieur*, cité dans Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 98.

⁹ Hubert LYAUTEY, *Du rôle colonial de l'armée*, Paris, Armand Colin, 1900, p. 40. C'est l'auteur qui souligne.

Gallieni et découvre les méthodes de l'école coloniale, « — car c'est une école¹⁰ ». Il les fera siennes, jusqu'à devenir « Lyautey l'Africain » lorsqu'il prend la régence du Protectorat au Maroc. Lyautey devient ainsi l'exemple presque unique d'une colonisation « humaine », c'est-à-dire respectueuse de la culture des populations occupées, et soucieuse d'économiser le sang. On pourrait ainsi penser que son souci des conditions de vie des « indigènes », et même son admiration pour la culture musulmane, ont décidé de ses vues progressistes en matière d'éducation et de discipline militaire. Mais c'est plutôt l'inverse qui est vrai : quand il écrit le *Rôle social*, il est déjà riche d'une longue expérience dans les régiments de France métropolitaine. En revanche, il n'a fait qu'un seul séjour en Algérie comme lieutenant au 2^e Régiment de Hussards. Sa correspondance de l'époque révèle sa fascination pour l'exotisme du pays, mais ne trahit pas de réflexion tactique particulière¹¹. Lorsqu'il entame véritablement sa carrière coloniale, Lyautey est donc déjà en possession de ses idées. Son expérience au Tonkin et à Madagascar semble plutôt vécue à travers le prisme déjà constitué de ses vues sociales, comme on s'en aperçoit à la lecture du *Rôle colonial de l'armée* (nous reviendrons plus loin sur cet écrit un peu plus tardif). Pour ces différentes raisons, nous ne nous arrêterons que ponctuellement sur l'expérience coloniale de Lyautey, dans la mesure où le texte qui fixe sa propre pensée et qui influence le plus durablement la théorie militaire, est bien antérieur à ses succès dans les colonies françaises.

(ii) *La vie de caserne à la fin du XIX^e siècle.*

Pour le lecteur d'aujourd'hui, peut-être va-t-il de soi que la caserne est un lieu d'éducation, au moins minimale, pour cette frange de la population française appelée sous les drapeaux. Mais c'est là probablement un gauchissement de notre perspective, vue à travers le prisme du service militaire moderne, ou même d'une armée professionnelle qui valorise la

¹⁰ *Ibid.*, p. 5.

¹¹ André LE RÉVÉREND, *Lyautey écrivain. 1854-1934*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'université de Lille III, 1976.

formation et les compétences professionnelles monnayables ensuite sur le marché du travail. Or, c'est loin d'être le cas dans les casernes où Lyautey commande. Le départ pour le service militaire est souvent vécu, tout d'abord, comme une catastrophe professionnelle, puisque le jeune adulte voit sa formation interrompue pendant une durée d'un ou trois ans. À son retour, le manque de pratique compromet potentiellement sa réinsertion et lui fait courir le risque de la marginalisation.

Le service militaire représente, ensuite, un déracinement vis-à-vis d'attaches familiales et sociales traditionnelles. Certains jeunes soldats sont ainsi victimes d'un mal qui suscite l'intérêt des médecins militaires : la « nostalgie¹² ». Il s'agit d'une pathologie qui cause une dégradation rapide de l'état de santé du malade, qui est pris de crises d'angoisse et de larmes, d'évanouissements. Celui-ci, affaibli et démoralisé, devient plus vulnérable à d'autres maux qui peuvent aller jusqu'à provoquer sa mort. Or, les observateurs remarquent très tôt que cette maladie touche les soldats les plus jeunes et les moins instruits, originaires de milieux ruraux et paysans. À travers ce mal, on devine la souffrance d'individus arrachés au réseau de solidarité qui constituait jusqu'alors leur horizon.

Le « dressage¹³ », tel qu'il est pratiqué alors, n'aide guère notre jeune soldat à s'insérer dans son nouveau milieu. Malgré les critiques récurrentes, mais isolées, d'officiers réformateurs depuis le XVIII^e siècle, l'instruction se limite encore à la simple répétition à l'identique de mouvements réglementaires. Le modèle est toujours celui du soldat automate, capable de restituer docilement et sans intelligence des gestes confiés à sa mémoire. Les longues années nécessaires à une instruction complète sont ainsi passées à l'apprentissage et à la mise à jour de ces mouvements, ainsi qu'au nettoyage des effets en vue de l'inspection.

¹² Odile ROYNETTE, « *Bons pour le service* ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000, p. 31-40. Le terme de « nostalgie » disparaît après 1870 pour être remplacé par d'autres appellations cliniques, à mesure que la psychiatrie se développe.

¹³ Le terme de « dressage » est employé couramment à l'époque pour désigner l'instruction technique de la troupe, ce que nous appellerions aujourd'hui la discipline. *Ibid.*, p. 271-272.

L'inévitable corollaire en est l'ennui.

Enfin, dans certains cas, la vie de caserne entraîne son lot de brimades. Celles-ci peuvent assumer des formes et des niveaux de violence très variés, toutefois elles obéissent habituellement à une logique précise. Qu'elles punissent une faute (vol, isolement...) ou qu'elles signifient à la recrue son infériorité par rapport aux anciens, elles visent l'intégration de l'individu à la communauté par le recours à la violence. Les brimades, comme aujourd'hui certaines formes de bizutage, peuvent relever ainsi du rite de passage qui attache d'autant plus fortement l'individu à l'institution que celui-ci a souffert mentalement et physiquement pour y appartenir¹⁴. Les brimades, mais aussi en un sens plus large le passage sous les drapeaux, constituent un rite initiatique par lequel la jeune recrue accède à l'âge adulte et affirme sa propre virilité¹⁵.

L'action de Lyautey à la tête de son escadron à partir de 1887 fait un singulier contraste avec cette description. Avec le soutien de son chef de corps, il aménage des réfectoires pour que ses soldats puissent se restaurer (auparavant, ceux-ci mangeaient dans leur gamelle, sur leur lit ou dans la cour du quartier). Pour lutter contre l'oisiveté et l'ennui, il crée également une salle de jeux avec billard, et une salle de lecture avec bibliothèque. Les dons nombreux qu'il reçoit à la suite de la publication du *Rôle social* lui permettront d'ailleurs d'alimenter en milliers de livres d'autres bibliothèques qui s'ouvrent sous son inspiration dans plusieurs régiments de la métropole. Il demande à ses subordonnés de tenir un carnet sur les hommes de leur section afin de mieux les connaître. Il inaugure également une commission pour associer les soldats aux décisions touchant leurs conditions de vie matérielles. Enfin, s'il n'invente pas la lutte contre l'illettrisme dans les régiments, puisque

¹⁴ Arnold VAN GENNEP, *Les rites de passage. Etude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc.*, Paris-New York, Mouton-Maison des Sciences de l'Homme, 1969.

¹⁵ George MOSSE, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Éditions Abbeville, 1997.

dès 1872 les capitaines sont censés prendre en charge l'instruction primaire de leurs recrues, il sera l'un des rares officiers de cavalerie à prendre cette tâche au sérieux¹⁶.

Dès la fin du XIX^e siècle, la vie de caserne devient une expérience partagée par un nombre toujours croissant de jeunes Français. En 1872, le remplacement est supprimé (il permettait aux familles les plus aisées de payer un individu pour qu'il effectue la période requise à la place du fils malchanceux). La loi républicaine de 1889 étend encore le nombre d'individus concernés par le service militaire : six hommes sur dix découvrent alors la vie régimentaire pendant une ou trois années. Lorsque Lyautey écrit *Le rôle social de l'officier* en 1891, il s'inscrit donc pleinement dans cette « vaste entreprise de régénération morale et sociale¹⁷ » de la France confiée à son armée après la défaite de 1870. Dès lors, il n'était sans doute pas étonnant qu'il trouve un écho, non seulement dans les régiments, mais également dans une opinion française largement favorable à cette tâche d'éducation du citoyen, alors que la caserne est encore un lieu d'aliénation du soldat. Une part non négligeable de la compréhension de la vertu de fraternité d'armes chez Lyautey passe par l'attention à ce pacte conclu entre la république et son armée.

II. LE « FRANÇAIS INDIVIDU » DANS *LE RÔLE SOCIAL DE L'OFFICIER*

L'opuscule de 1891, s'il est relativement court (une cinquantaine de pages), est d'une grande richesse pour comprendre la notion d'individualité singulière, ce d'autant plus qu'il s'agit d'un classique de la culture littéraire militaire. Nous allons donc prendre le temps d'en suivre le plan en détail, en nous efforçant de mettre en relief les points d'achoppement de la

¹⁶ Malgré les progrès réalisés en matière d'alphabétisation à partir de 1872, plusieurs obstacles demeurent. La réticence de certains officiers face à ce qu'ils considèrent comme une entreprise philanthropique étrangère à la mission des armées en est un. Le second est d'ordre matériel : la charge de travail, le manque de personnel qualifié, les contraintes du service font que l'instruction primaire se voit souvent reléguée à l'arrière-plan. Voir Odile ROYNETTE, « *Bons pour le service* », *op. cit.*, p. 334-335.

¹⁷ *Ibid.*, p. 8.

réflexion de Lyautey dans chacun des quatre moments de l'essai. Ce qui nous semble caractéristique de sa démarche est une recherche de l'unité ou encore de la complétude de l'individualité du soldat. Ne souhaitant pas réduire le soldat à un combattant, il cherche au-delà ce qui pourrait rendre fidèlement compte de son intériorité psychologique et donner sens à son action. Il articule pour cela deux approches : l'individualité singulière se construit d'une part en référence à la communauté nationale dont il est issu et qu'il sert, d'autre part en référence à la communauté militaire elle-même dont il partage la condition, enfin en référence à l'histoire personnelle du soldat. En somme, la difficulté consiste à penser deux notions de *service*, d'une part le service du pays qui justifie en dernière instance l'existence des forces armées mais qui demeure abstrait, et d'autre part le service quotidien de la vie régimentaire où l'individu se dévoue à son régiment.

(i) *Faire l'unité de la nation.*

On peut lire *Le rôle social de l'officier* comme une tentative de restaurer l'unité de la nation, par le biais d'une réconciliation entre la communauté militaire et le peuple français. C'est le souci qu'il exprime dès la courte introduction de l'article. Le penchant souvent souligné de Lyautey en faveur de « l'action rude et féconde¹⁸ » est en effet chez lui une réponse à la désunion politique et sociale qu'il constate dans son pays. Il inscrit ses propres efforts dans un horizon plus large, qu'il formule ainsi :

À l'état de guerre haineuse et violente qui sépare stérilement les enfants du même sol, de parti à parti, de classe à classe, substituer la recherche pacifique et féconde des problèmes posés par la révolution industrielle et économique de ce temps : marcher, non plus la revendication ou la répression au poing, mais la main dans la main, dans la large et noble voie du progrès social¹⁹.

« De classe à classe » : Lyautey évoque là un spectre qui hantera longtemps l'institution militaire, celui du socialisme. Le rôle nouveau qu'il préconise pour l'officier aurait d'ailleurs selon lui la conséquence suivante :

¹⁸ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 2.

¹⁹ *Ibid.*, p. 5-6.

Chez le soldat, *au point de vue social*, pacification des esprits soumis à ce régime, rendus plus réfractaire aux excitations de la haine de classes. Aujourd'hui déjà, revenus au pays, les soldats, dont l'officier a gagné la confiance et l'estime, restent volontiers en relations avec lui, nous en avons le témoignage, et ne manquent jamais de protester en ce qui le concerne contre les accusations dont les orateurs de cabaret accablent la corporation tout entière et avec elle le bourgeois, le patron, parmi lesquels elle est censée se recruter²⁰.

En évoquant enfin les divisions « de parti à parti », Lyautey songe à l'opposition entre républicains et monarchistes. Il s'agit d'une tension importante au sein d'une III^e République encore jeune, mais elle l'est tout particulièrement chez les officiers français. De 1879 à 1914, le nombre d'officiers issus de la noblesse demeure certes numériquement faible (même dans la cavalerie, seul un officier sur cinq est noble²¹). Toutefois, leur proportion augmente à mesure que l'on s'élève dans les rangs de la hiérarchie. Les officiers monarchistes sont légèrement avantagés dans l'avancement, pour peu qu'ils n'affichent pas leurs opinions de manière trop voyante²². Ils continuent également à donner le ton par le biais de traditions militaires rétives aux évolutions démocratiques. L'armée est ainsi pour eux le moyen de servir la France sans être soumis à « la Gueuse ». De son côté, la jeune république signe avec son armée un pacte implicite de non-agression, en l'échange d'une obéissance aveugle et, surtout, muette. Il s'agit de deux mondes qui, ne pouvant rompre toute attache, cohabitent sans s'adresser la parole.

« En ce temps et en ce pays divisés²³ », Lyautey cherche à fonder les bases de l'unité sociale. En cela, il s'inscrit explicitement dans le sillage des Cercles d'ouvriers récemment fondés par Albert de Mun. C'est même sous le patronage de trois personnages publics qu'il se place dans son introduction, en tant que ceux-ci incarnent l'esprit nouveau de « la jeunesse

²⁰ *Ibid.*, p. 34-35.

²¹ Jean-Paul BERTAUD et William SERMAN, *Nouvelle histoire militaire de la France. 1879-1919*, *op. cit.*, p. 567. Voir également Jean-François DELBOS, *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 55-95.

²² Jean-Paul BERTAUD et William SERMAN, *Nouvelle histoire militaire de la France. 1879-1919*, *op. cit.*, p. 505.

²³ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, *op. cit.*, p. 53.

éclairée²⁴ ». Car il y a au moins un défaut d'unité qui sert la cause de Lyautey : c'est l'arrivée à la vie publique d'une génération de jeunes bourgeois ou aristocrates, qui par son éducation, son pragmatisme ou son goût de l'action, est acquise au progrès social et décidée à en étendre les lumières à l'ensemble de la population²⁵. Les trois noms qui résument ce « mouvement général qui porte la jeunesse éclairée à mieux comprendre le rôle social réservé à son activité dans l'évolution de la société moderne²⁶ » sont Albert de Mun, Albert de Vogüé et Ernest Lavisse²⁷. On note que Lyautey choisit volontairement trois noms correspondant à des formations politiques différentes, mais aussi à des régions distinctes de la culture : l'université, le catholicisme et la littérature. Le but est bien entendu de suggérer une unité possible au-delà

²⁴ *Ibid.*, p. 1.

²⁵ « Les hommes que leurs occupations ou leur vocation mettent en contact avec la jeunesse cultivée s'accordent à signaler, dans la génération qui naît à la vie publique, certain courant de réaction contre le dilettantisme qui a plus particulièrement marqué ses devancières. En présence de la transformation sociale, dont la marche grandissante et la fatalité forcent aujourd'hui l'attention des esprits les plus rebelles, cette jeunesse s'aperçoit, nous affirme-t-on, que, pour les privilégiés de l'esprit, il peut y avoir d'autres rôles que ceux d'analystes et d'expérimentateurs, et qu'il est peut-être temps de sortir de la critique ou de la spéculation sereines pour en venir à l'action rude et féconde. » *Ibid.*, p. 1-2.

²⁶ *Ibid.*, p. 55.

²⁷ « Le premier [Albert de Mun], pénétré de la gravité croissante de la question ouvrière et convaincu que seul le retour du peuple au christianisme en donnera la solution, groupe autour de lui la jeunesse catholique militante. C'est aux futurs ingénieurs, aux futurs industriels, aux futurs patrons qu'il demande leur concours, et encore à ceux-là seuls auxquels une foi commune permet de s'associer à son œuvre : c'est, par la force des choses, parmi les élèves des établissements religieux que se recrutent presque exclusivement ses adhérents.

Le dernier [Ernest Lavisse] exerce son ascendant incontesté sur la nombreuse jeunesse universitaire ; il a développé chez elle le sentiment de la solidarité, auquel il a donné une forme dans les associations d'étudiants. En contact permanent avec elle, il lui enseigne le patriotisme actif, l'union généreuse, le devoir social : il s'adresse avant tout aux futurs professeurs, par qui son influence s'étendra sur la jeunesse de demain.

Entre les deux, M. de Vogüé [*sic*], à qui, d'une part, son nom et ses origines, d'autre part, son talent d'écrivain et son sens très vif des grandeurs de notre temps donnent accès dans tous les camps (puisqu'il y a, hélas !), s'est fait une large place. Se dégageant des questions de parti qui, dès le berceau, scindent aujourd'hui la nation en deux, des formules politiques, des étiquettes d'école, il s'est placé sur le terrain commun de l'action sociale. À tous les privilégiés de l'intelligence, de l'éducation, de la fortune, il rappelle que leurs premiers devoirs sont envers les humbles et les déshérités et convie les bonnes volontés de tous partis, de toutes confessions, de toutes philosophies, à communier dans « la religion de la souffrance humaine ». *Ibid.*, p. 2-4.

des divergences politiques²⁸. Toutefois, cette diversité implique également la difficulté suivante : « Chacun de ces groupes n'agira que sur un nombre restreint d'individus et leur ensemble même ne peut rencontrer la totalité des travailleurs, tant s'en faut²⁹ ». Lyautey suggère ainsi à la fois l'union potentielle des forces sociales, ainsi que l'acteur, le « "cadre", dans l'acception militaire du terme³⁰ », qui pourra faire de celle-ci une réalité en touchant la totalité d'une classe d'âge.

(ii) *À l'école des hommes.*

Les lecteurs du *Rôle social* n'ignorent pas que, depuis peu, presque tous les Français sont concernés par le service militaire universel. Cela signifie que l'officier subalterne exerce une influence directe sur un nombre de jeunes gens largement supérieur à celui de tout autre groupe.

Depuis l'application intégrale du service obligatoire, c'est-à-dire depuis hier, c'est, de vingt à vingt-trois ans, toute la nation, sans exception, qui passe entre [les] mains [du corps des vingt mille officiers français] ; nul n'y échappe. Il ne s'agit plus ici de tel ou tel groupe de travailleurs ; tous, ouvriers de la main et de la pensée, lettrés et ignorants, propriétaires et laboureurs, reçoivent, pendant une période de leur vie, l'empreinte d'un lieutenant, d'un capitaine, d'un colonel.

À ce fait tout nouveau, — ce fait révolutionnaire au sens propre du mot, — doit répondre forcément un développement du rôle de l'officier, dont lui-même n'a, croyons-nous, pas encore pris conscience ; dont, en tout cas, il ne nous semble pas qu'on ait été suffisamment frappé au dehors³¹.

Lyautey se rend attentif à un *kairos*. C'est d'abord par sa situation contingente que l'officier est le mieux à même d'accomplir cette réforme sociale et morale. Son action est en effet susceptible de toucher bien plus de monde que celle de tout autre cadre, et surtout un échantillon représentatif de toutes les couches sociales françaises. Comme Guibert, un certain pragmatisme l'emporte chez Lyautey. Toutefois, à l'inverse de Guibert, le soldat idéal n'est

²⁸ André LE RÉVÉREND, *Lyautey écrivain. 1854-1934, op. cit.*, p. 136-137.

²⁹ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier, op. cit.*, p. 6.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*, p. 8-9.

pas l'émanation des vertus du peuple. Le service militaire universel ne permet pas à un quelconque génie du peuple français de se déposer dans les armées. C'est au contraire le soldat lui-même, et particulièrement le chef, qui a pour charge d'éduquer les jeunes Français. Ce n'est donc pas seulement par sa position contingente que le chef militaire est susceptible d'accomplir une réforme morale d'ampleur nationale, mais parce qu'il est lui-même détenteur de certaines valeurs. Lyautey fait ainsi de l'officier le modèle par excellence de la vertu civique, en lui confiant la tâche d'éveiller le citoyen à lui-même.

Nul n'est mieux placé que l'officier pour exercer sur ses subordonnés une action efficace. En contact avec eux, il partage entièrement leurs travaux, leurs fatigues, et n'en tire néanmoins aucun profit. Son gain ne dépend pas, comme celui des industriels, de la peine de ses hommes. Leurs intérêts sont, non plus opposés, mais semblables. L'autorité dont il est investi repose sur la loi, elle a une sanction légale, elle échappe à toute discussion, à tout compromis. Des règlements précis fixent la limite de ses exigences professionnelles. Tout concourt à dégager son indépendance personnelle et le désintéressement de son action³².

La solidarité que Lyautey veut reconnaître entre l'officier et ses hommes découle premièrement d'une éthique militaire fondée sur le désintéressement et « l'amour personnel des humbles³³ ». L'officier subalterne partage avec ses subordonnés une communauté de destin et de souffrances qui court-circuite les logiques de classes. Il n'y a rien que le chef exige de ses hommes qu'il ne puisse s'imposer à lui-même. Deuxièmement, la relation hiérarchique ne repose pas sur une position sociale arbitrairement déterminée par le marché économique, mais par la loi. Le soldat ne se soumet pas à un individu singulier, mais obéit à une fonction établie par le corps politique. C'est cette origine proprement politique de la subordination hiérarchique qui rend l'obéissance légitime.

Malgré la haute idée que Lyautey se fait du potentiel d'éducateur dont l'officier est riche, il ne peut manquer de constater qu'il est demeuré à l'écart du « mouvement qui secoue

³² *Ibid.*, p. 10-11.

³³ *Ibid.*, p. 11.

la génération nouvelle³⁴ ». Un large pan de la première partie de l'article est consacré à rendre compte de « cette apparente contradiction³⁵ ». L'une des causes en est sans doute, selon lui, « la vieille prévention des hommes de pensée contre les gens d'épée³⁶ ». Toutefois, l'auteur remarque que la carrière militaire attire de plus en plus de jeunes, dont l'origine sociale s'est diversifiée, et dont la formation intellectuelle s'est améliorée. Ainsi, conclut-il, « la nature du corps d'officiers s'est profondément modifiée et [à] plus d'un égard, il est, dans son ensemble, supérieur à ceux qui l'ont précédé³⁷ ». Si donc la qualité du corps des officiers français n'est pas en cause, d'où vient que celui-ci ne remplit auprès des conscrits « son rôle d'éducateur³⁸ », et qu'au contraire, « de leur passage dans l'armée, un bien grand nombre de jeunes gens rapportent dans leurs familles un sens moral diminué, le dédain de la vie simple et laborieuse³⁹ » ?

La réponse à cette question, selon Lyautey, n'est pas à chercher dans une insuffisance de la technique disciplinaire, mais elle relève d'une faute morale : « l'officier connaît trop peu ses hommes, s'intéresse trop peu à leur personne⁴⁰ ». L'officier français est misanthrope. Or, la construction de soi comme officier, selon Lyautey, devrait passer moins par le commandement en tant que tel, que par le service des autres. Au fond, c'est lui-même que Lyautey décrit ainsi, et il ne peut manquer de laisser entendre au lecteur que fort peu d'officiers font preuve du même zèle vis-à-vis de leurs subordonnés. Par l'écriture, il amène à l'existence un officier d'un genre nouveau, qui n'existait guère avant lui (même s'il allait être

³⁴ *Ibid.*, p. 12.

³⁵ *Ibid.*, p. 17.

³⁶ *Ibid.*, p. 12.

³⁷ *Ibid.*, p. 15-16.

³⁸ *Ibid.*, p. 11.

³⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 17.

promis à un long avenir dans l'imaginaire de l'institution militaire).

(iii) « *L'individualité morale* » du soldat.

Le terme qu'il utilise pour décrire le soldat dans la plénitude de sa personne est celui d'« individualité morale⁴¹ ». On note d'ailleurs que toutes les occurrences du terme d'« individu » ou « individuel » sont connotées positivement, en ce que ce terme marque l'attention portée à l'intériorité du soldat de préférence à une approche technique surplombant l'individu. Ailleurs, le terme est également associé à la responsabilité et à la prise d'initiative qui constituent un bon soldat au-delà des seules phases de combat⁴². Nous sommes loin de l'association courante dans la pensée militaire entre pensée de l'individu et mythe de la décadence, mythe qu'il dénonce d'ailleurs explicitement⁴³. Lyautey procède rhétoriquement en tissant un réseau d'oppositions entre l'automate et le moral⁴⁴, entre l'intelligence et le cœur⁴⁵, entre mécanisme et vie⁴⁶, l'outil et l'ouvrier⁴⁷, la lettre et l'esprit⁴⁸, en somme entre l'instruction technique et l'éducation morale.

La notion d'individualité morale, qui correspond à ce que nous avons appelé

⁴¹ *Ibid.*, p. 24.

⁴² Hubert LYAUTEY, *Du rôle colonial de l'armée*, *op. cit.*, p. 24, 40.

⁴³ « Les hommes qui dont partie d'une organisation ancienne, dont la transformation s'est accomplie pendant le cours de leur carrière, sont mal placés pour juger de la nature et de la portée de cette transformation. Parce qu'ils ont gardé le même habit, le même idiome, la même routine, il leur semble que rien n'ait changé : ils sont disposés à traiter de *décadence* ce qui est *évolution*, à comparer des choses qui ne sont pas comparables et à se placer, pour juger d'un présent qui contient des germes inconnus, au point de vue d'un passé irrémédiablement mort ». Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, *op. cit.*, p. 39. En ce qui concerne ce que nous avons appelé le paradigme de la décadence, voir le premier chapitre de ce travail.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 41-42.

⁴⁵ « [Aux officiers] qui viennent des écoles ont parlé stratégie, balistique, géographie ; on a cherché à développer leur intelligence militaire, mais bien peu leur cœur militaire ». *Ibid.*, p. 19. Le terme de « cœur » pour désigner ainsi le moral du soldat revient particulièrement souvent sous la plume de l'auteur, cf. p. 27, 36, 37, 56.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 25.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 11, 50.

l'individualité singulière, est donc à entendre en un sens bien plus large que le seul « moral » du combattant sous le feu. L'ambition de l'essai de Lyautey est plus englobante que la perspective qui est celle d'Ardant du Picq dans ses *Etudes sur le combat*. Dans la seconde partie de l'article, qui en constitue le cœur, l'auteur développe les modalités pratiques de son programme. En un mot, il se propose de compléter la discipline militaire dans sa dimension technique et instrumentale par une éthique veillant à développer les qualités du soldat pour elles-mêmes : « Les règlements militaires ont bien su préconiser dans la mesure la plus large *l'instruction individuelle* ; qu'on s'inspire de leur esprit en la complétant par *l'éducation individuelle*⁴⁹ ». On retrouve dans la critique de Lyautey le refus du modèle du soldat automate et dénué d'intelligence :

Dans les écoles militaires notamment, le côté moral du rôle de l'officier tient bien peu de place. L'homme de troupe qu'on présente aux élèves est un automate ; on le place à droite, à gauche, on le fait marcher, on le fait arrêter, on l'habille, on l'arme, on le plante sur un cheval ; quant à son moral, s'il en est incidemment tenu compte, c'est à titre de facteur d'erreurs probables dans l'emploi des instruments. Tout est au métier, au côté technique, à la science⁵⁰.

L'instruction doit prendre en compte l'intériorité psychologique du combattant. En particulier, la *cohésion* des troupes ne peut pas être obtenue par un simple agrégat des nouvelles recrues aux anciennes. Elle doit être au contraire le résultat d'un processus conscient et même d'un devoir professionnel : « La solidarité ne s'établit plus comme jadis, machinalement pour ainsi dire : il faut la vouloir fermement, malgré les difficultés ; et, pour la vouloir ainsi, il faut être fermement convaincu que là réside le premier devoir⁵¹ ».

Lyautey dénonce ici une compréhension uniquement technique de l'instruction militaire : les « devoirs professionnels » de l'officier, c'est-à-dire les attentes de l'institution militaire en termes d'encadrement, se limitent à appliquer mécaniquement une discipline

⁴⁹ *Ibid.*, p. 29. C'est l'auteur qui souligne.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 41-42.

⁵¹ *Ibid.*, p. 17-18.

réglementaire à une matière supposée uniforme et homogène. Les individus sont uniquement considérés à partir de leurs « aptitudes militaires » (« on sait dire habituellement s'ils sont bons, médiocres ou mauvais soldats⁵² ») et donc relativement à leur adaptation plus ou moins adéquate à leur outil. La conception que l'on se fait habituellement de l'individualité militaire est donc instrumentale, au sens où le soldat est réduit à sa fonction de mise en œuvre de moyens guerriers. « On a soigneusement étudié l'outil : le canon, le fusil, le cheval ; et le moins possible l'ouvrier, par qui seul pourtant vaudra l'outil⁵³ ». Mais l'individu devrait être connu et apprécié par lui-même, sans finalité directement tactique. C'est ainsi qu'il préconise de mener sur ses subordonnés des investigations pour mieux cerner leur « physionomie morale », c'est-à-dire l'identité personnelle de chacun d'entre eux :

Nous savons tel officier qui dès l'arrivée d'un contingent commençait une véritable enquête sur ses recrues, profitant des relations qu'il pouvait avoir au centre de leur recrutement, écrivant dans les localités, s'informant de leurs familles, de leurs antécédents, de leurs aptitudes, de leurs ambitions. Avant même d'avoir parlé à aucun

⁵² *Ibid.*, p. 24.

⁵³ « Pour la plupart [des officiers], et des meilleurs, le devoir professionnel rempli et bien rempli, leur tâche est finie.

Avoir la troupe la plus manœuvrière, les effets et le casernement les mieux entretenus, les chevaux les mieux dressés, et, comme sanction, la meilleure note de l'inspecteur général et le premier rang pour l'avancement, tel semble être le dernier mot de leur ambition. Personne d'ailleurs ne leur en demande davantage. En ce qui concerne la connaissance de leurs hommes, elle se borne à en savoir les noms (et encore pas toujours), dans une certaine mesure les aptitudes militaires, — on sait dire habituellement s'ils sont bons, médiocres ou mauvais soldats, — quelquefois leurs professions antérieures, pour satisfaire certains inspecteurs généraux qui l'exigent, et puis c'est généralement tout.

Quant à leur caractère, à leur individualité morale, à leurs origines, au milieu où ils se sont formés, à tant d'éléments dont la connaissance peut donner la clef de ces natures si peu pénétrables, et dont la mise en œuvre peut faciliter si largement leur développement, c'est le dernier des soucis. On a tiré de l'écorce tout ce qui pouvait s'adapter au métier ; quant à la sève capable de donner la vie au mécanisme ainsi agencé, on n'a pas été jusqu'à elle. On a soigneusement étudié l'outil : le canon, le fusil, le cheval ; et le moins possible l'ouvrier, par qui seul pourtant vaudra l'outil. Cela est si vrai que dans la cavalerie, par exemple, il est extrêmement bien porté de connaître beaucoup mieux ses chevaux que ses hommes ; nous pourrions citer nombre de jeunes officiers qui se piquent [...] de connaître à fond les trente-cinq chevaux dont ils ont la direction, les moindres particularités de leur nature, de leur tempérament, de leurs origines, de leur caractère, mais semblent tout fiers d'ajouter ensuite : « Quant à mes hommes, je ne puis pas retenir leurs noms, c'est un genre de mémoire qui me manque. » Et, s'il ne s'agissait que des noms ! Mais, allez leur demander de vous donner sur ces hommes, sans même les nommer, à la vue, le dixième des renseignements qu'il vous ont donnés sur leurs montures, et vous verrez ce que vous en tirerez, à moins qu'ils ne concluent par un : « Du reste, ce sont des brutes, » qui coupe court à tout ». *Ibid.*, p. 23-26.

d'eux, ce travail souterrain, pour ainsi dire, lui avait donné une première notion de leur physionomie morale : les occasions d'entrer en relations s'offraient ensuite d'elles-mêmes⁵⁴.

Chaque soldat est ainsi accueilli tel qu'il est, dans la singularité de son parcours propre, en prenant en compte à la fois le passé de la recrue (ses antécédents familiaux), son présent (ses « aptitudes ») et son avenir (ses « ambitions »). Ce souci de chacun n'est pas, dans ces pages, justifié par l'utilité future d'une telle attitude sous le feu. Le but premier n'est pas d'en faire un meilleur soldat, même si c'est bien un effet induit par une meilleure prise en compte des aptitudes et des attentes de l'individu.

Non seulement l'officier découvre alors que ses hommes « ne sont pas des brutes », mais qu'ils renferment « une capacité de dévouement » à son égard, une « sollicitude affectueuse » et une « gratitude [dont] ils lui témoignent non en paroles, mais en regards et en faits, s'ils le voient partager sans atténuation leurs privations et leurs fatigues⁵⁵ ». L'importance dévolue à l'exemple est grande pour susciter entre l'officier et ses hommes un sentiment de proximité, « non par des discours, mais par des preuves directes tirées de la connaissance de leur personne ». L'officier est alors tenu par ses subordonnés pour un « justicier », puisqu'il les connaît suffisamment pour éviter une « punition infligée injustement ou à la légère⁵⁶ ». Mieux encore, l'officier est « un arbitre entre le soldat et le sous-officier⁵⁷ » en limitant les risques d'abus de pouvoir de ce dernier.

L'individualité morale ou singulière a donc une valeur en soi pour Lyautey. La connaissance précise de l'identité personnelle de chacun de ses subordonnés n'a pas pour

⁵⁴ *Ibid.*, p. 28.

⁵⁵ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 27-28.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 30.

⁵⁷ « C'est pour apprécier, modérer, régler l'action de ces agents [les « gradés inférieurs », c'est-à-dire les sous-officiers], investis en France d'une autorité réglementaire plus grande que partout ailleurs, et si souvent sujets à caution, que la connaissance directe de ses hommes est indispensable à l'officier, tandis que, bien fréquemment, il ne les voit que par les yeux de ses sous-officiers dont il est trop disposé à accepter le verdict sans contrôle. » *Ibid.*, p. 30-31.

finalité première d'en faire un soldat efficace sous le feu. Certes, la finalité de l'armée en général reste le combat. Toutefois, et contrairement à Ardant du Picq, ce n'est pas sur cet aspect qu'il insiste le plus. Nous l'avons vu, Lyautey est alors un officier de temps de paix, et il souligne que cette confiance entre le chef et ses hommes se construit « aux grandes manœuvres, en colonne, au bivouac⁵⁸ » plutôt que sur un champ de bataille. C'est à ces occasions, pendant les nombreux temps morts de la vie de caserne, que le chef témoigne de l'intérêt qu'il porte à ses subordonnés en venant leur parler (ce que Lyautey nomme la « communication individuelle⁵⁹ ») ou en se souciant de leur bien-être matériel. Mais il n'en demeure pas moins qu'une telle attitude du chef ne peut qu'être bénéfique lorsque celui-ci est appelé à commander ces mêmes hommes au combat. Les officiers, remarque Lyautey, « s'ils n'ont avant tout formé le moral de l'ouvrier et conquis son cœur, [...] auront peut-être bien grand'peine à maintenir ferme sous le feu, face au danger, ce soldat de *deux ans de service*, quelque complète d'ailleurs que soit son instruction technique⁶⁰ ». Il est de ce point de vue tout à fait conscient de l'importance des facteurs moraux au combat, et par conséquent du devoir de ne pas réduire l'individualité militaire à sa dimension instrumentale.

Au point de vue militaire, il nous semble ressortir suffisamment de ce qui précède que cette prise morale de la troupe est devenue une nécessité moderne. De la brièveté du temps de service et de l'espacement croissant des guerres, il résulte que, lors de la prochaine lutte, tout soldat verra le feu pour la première fois. Et quel feu ! — Le feu le plus meurtrier lancé d'une distance inconnue par une main invisible, — la guerre la plus terrible sans aguerissement préparatoire. — Ah ! devant une telle violence faite à tous les instincts naturels, l'instruction professionnelle, la discipline matérielle, les moyens répressifs feront triste figure si l'officier n'a pas d'autre secret au service de son autorité et si son regard, sa parole, son cœur n'ont pas su, dès le premier jour de leur rencontre, trouver le chemin de ces yeux, de ces oreilles, de ces cœurs d'enfants soumis brusquement à l'horreur d'une telle épreuve⁶¹.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 29.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 27. C'est l'auteur qui souligne.

⁶¹ *Ibid.*, 35-36.

Comme Ardant du Picq avant lui⁶², Lyautey fait partie de ces quelques auteurs qui, face au progrès technique de l'armement et des moyens de guerre modernes, parie de manière paradoxale sur un renforcement du rôle du combattant individuel. Il insiste ici moins sur l'autonomisation de son action que sur la confiance qu'il prête à son chef, confiance qui permet de le rassurer et de l'entraîner à agir malgré la peur, mais qui bien sûr ne se commande ni se s'improvise. Créer cette confiance ne relève pas non plus d'une simple formation professionnelle, qui n'aurait en vue que l'efficacité sous le feu ; Lyautey veut plutôt suggérer qu'elle repose sur la sincérité de l'affection de l'officier pour ses hommes. À ce titre, elle relève d'une façon d'être et non pas d'un procédé technique limité.

(iv) Un pacte républicain entre l'armée et la société ?

Après avoir montré l'intérêt d'éveiller le chef à sa fonction sociale, Lyautey s'efforce dans une dernière partie de donner des pistes pour « en faire pénétrer l'idée dans le corps d'officiers⁶³ ». C'est dans cet ultime développement que Lyautey s'adresse le plus directement à la société civile, qui compose la plus grande part du lectorat de *La Revue des Deux Mondes*. En effet, il considère qu'hormis quelques « individualités gagnées à cette idée⁶⁴ », le gros de l'armée demeure hostile à une révision trop radicale de ses méthodes d'instruction. Même les écoles militaires, nous l'avons vu, sont encore selon lui entièrement prisonnières d'une conception du soldat-automate. Il ne peut en appeler qu'à « un esprit tout nouveau » dans le choix des personnels formant les recrues :

Aux officiers qu'on appelle [aux écoles de formation], qu'il soit demandé, avant tout, d'être des convaincus et des persuasifs, osons dire le mot, des apôtres doués au plus haut point de la faculté d'allumer le « feu sacré » dans les jeunes âmes : ces âmes de vingt ans prêtes pour les impressions profondes, qu'une étincelle peut enflammer pour la vie, mais

⁶² Rappelons que la terreur suscitée par la violence des affrontements modernes faisait dire à celui-ci, avant même 1870, qu'« aujourd'hui il faut avaler en cinq minutes ce que sous Turenne on prenait en une heure ». Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat, op. cit.*, p. 95.

⁶³ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier, op. cit.*, p. 38.

⁶⁴ *Ibid.*

qu'aussi le scepticisme des premiers chefs rencontrés peut refroidir pour jamais⁶⁵.

Face aux raideurs de l'institution militaire, Lyautey en est réduit, comme dans son geste introductif, à en appeler aux esprits éclairés et aux éducateurs de la société civile pour qu'ils introduisent auprès de la jeunesse « cette idée nouvelle qu'à l'obligation *légale* du service militaire correspond l'obligation *morale* de lui faire produire les conséquences les plus salutaires au point de vue social⁶⁶ ». Le souci porté à l'individu n'est pas prioritairement motivé, chez Lyautey, par la volonté d'assurer une meilleure défense du territoire. Les « conséquences sociales salutaires » d'un chef pénétré de ses devoirs sont d'abord au bénéfice de l'individu lui-même. C'est bien la valeur de la personnalité morale du soldat qui est en jeu, avant son efficacité au combat (même si la première entraîne la seconde). Avec Lyautey apparaît ainsi l'ambivalence du service militaire universel, que l'on charge tantôt de former des combattants, tantôt d'éduquer des citoyens. Même si Lyautey n'oublie pas l'importance du combat, il perçoit intensément la portée éducative de ce nouveau mode de conscription.

Dans *Le rôle social de l'officier*, en effet, la guerre est toujours ou bien passée ou bien encore à venir ; il mentionne « le coup de foudre de 1870 » et s'attend à une conflagration dans laquelle se joueront « les destinées mêmes du pays⁶⁷ ». Mais il n'a pas le sentiment de l'urgence ni de l'imminence d'une revanche. Il sait que des carrières entières pourront s'écouler sans que les soldats ne voient le feu. C'est pourquoi il tient à désolidariser « l'état militaire » de « l'état guerrier⁶⁸ », que l'on tient alors pour synonymes.

Aux officiers de demain, dites que, s'ils ont placé leur idéal dans une carrière de guerres et d'aventures, ce n'est pas chez nous qu'il faut le poursuivre ; ils ne l'y trouveront plus : arrachez-leur cette illusion avant les déceptions tardives. Mais donnez-leur cette conception féconde du rôle moderne de l'officier devenu l'éducateur de la nation entière⁶⁹.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 43.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 46-47.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 37.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 47.

Les dernières lignes du texte sont représentatives de ce qu'on a pu appeler un « pacte républicain⁷⁰ » entre l'armée et la société civile. En prenant en exemple l'Allemagne, l'auteur mentionne l'utilité des écoles de cadets pour « inculquer à ces jeunes âmes l'esprit militaire⁷¹ » et « développer chez [les cadets] l'esprit militaire et l'esprit officier en même temps et par la même méthode graduelle que l'esprit des lettres et l'esprit des sciences⁷² ». Mais il faut nous souvenir que Lyautey lui-même avait des préventions contre la forme du régime. « L'agent social⁷³ » qu'est l'officier français est certes parfaitement compatible avec la République, mais c'est à proprement parler la nation ou la patrie que sert l'officier. Il est du reste intéressant de noter que si ces deux termes reviennent souvent sous sa plume, il ne parle jamais de la République. L'officier tel que le conçoit Lyautey est une personnalité morale, une figure presque apostolique par son dévouement et son amour des humbles, mais il évite soigneusement d'en faire une figure politisée. C'est la communauté nationale dans son ensemble qui est la source politique de légitimité des forces armées, plutôt qu'un gouvernement. L'officier sert la France pour ne pas avoir à servir la République. L'éthique militaire, si exigeante soit-elle dans le service dû au pays, est aussi ce qui préserve le soldat de servir un régime particulier.

III. LA FRATERNITE D'ARMES COMME VERTU

Nous avons dû concéder quelques pages à l'acquisition d'une vue d'ensemble sur un essai bref mais fondateur dans l'imaginaire guerrier français. L'intériorité de l'individu y

⁷⁰ Olivier FORCADE, « L'armée », in Vincent DUCLERT et Christophe PROCHASSON (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, pp. 647-653, p. 647.

⁷¹ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 50.

⁷² *Ibid.*, p. 51. Lyautey s'appuie sur un ouvrage de J.-J. Weiss intitulé *Au pays du Rhin*, paru en 1886, dans lequel l'auteur fait l'éloge du modèle allemand, notamment en ce qui concerne la façon dont les cadets sont tôt instruits de « la pensée spéciale qu'ils auront l'honneur de passer leur vie, sous les armes, au service de la patrie ».

⁷³ *Ibid.*, p. 37.

prend une ampleur encore inégalée dans l'éthique militaire. L'individualité militaire dépasse pleinement les bornes de l'individualité combattante au sens restreint des règlements militaires et des traités de tactique. Elle devient une notion relationnelle, puisqu'elle se constitue dans une double référence à la communauté nationale en général et à la communauté militaire en particulier. Enfin, Lyautey rompt avec une certaine rhétorique du guerrier héroïque, du chef de guerre, et promeut un héroïsme du quotidien, où l'officier est un « justicier » non par ses faits d'armes mais par la sollicitude qu'il porte à ses subordonnés. Le chef est moins celui qui agit que celui qui permet à ses hommes de développer leur plein potentiel. Il nous reste maintenant à montrer que le texte de Lyautey prend sens dans la pensée militaire à partir de la notion de fraternité d'armes. Nous souhaiterions défendre l'hypothèse selon laquelle la fraternité d'armes est mieux comprise lorsqu'on l'envisage comme une vertu, au sens technique que cette notion prend en philosophie morale.

(i) Définition de la fraternité d'armes.

Si l'influence de Lyautey sur la pensée de l'individualité est décisive, l'institution militaire n'emploie plus tout à fait son vocabulaire. Lyautey, pour sa part, parle du « devoir social⁷⁴ » de prendre soin de ses hommes, ou encore de « solidarité⁷⁵ ». Dans un langage contemporain, nous parlerions plutôt de cohésion, d'esprit de corps ou de camaraderie, termes que Lyautey n'emploie pas et qui sont d'ailleurs rarement employés à l'époque. Toutefois, ces notions paraissent encore inadéquates pour restituer toute la portée de ce que Lyautey cherche à exprimer. C'est pourquoi nous leur préférons le terme de fraternité d'armes pour synthétiser son propos, notion qu'on trouve par exemple mentionnée dans le code d'honneur du

⁷⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 3.

légionnaire⁷⁶. C'est bien cette dernière notion qui nous semble exprimer le plus précisément les intuitions que Lyautey développe dans son article.

La fraternité d'armes consiste pour le soldat à voir en celui qui lutte à ses côtés un compagnon qu'il ne s'est pas choisi, mais avec lequel il partage les dangers et les peines du combat. Des frères d'armes forment une communauté dont la cohésion peut aller jusqu'au sacrifice consenti de certains de ses membres au bénéfice du groupe. Pourtant, aucun des membres de cette communauté n'a choisi les individus qui la composent. Ceux-ci lui sont confiés du seul fait de son appartenance à cette communauté (que cette appartenance soit élective ou non, selon qu'il s'agit d'une armée professionnelle ou par conscription).

Parler de fraternité permet de rapprocher la situation des combattants de celle de liens familiaux. Ceux-ci mêlent souvent paradoxalement la contrainte et l'amour. Les membres d'une même famille ne se sont pas choisis, et peuvent compter des personnalités très diverses et même opposées. Pourtant, les éventuelles inimitiés n'empêchent pas le dévouement aux membres de sa famille. On fera preuve à leur égard de davantage de loyauté, de patience ; on songera à leur bien-être, on prendra en compte leurs intérêts jusqu'à les faire passer avant les nôtres, etc. Les liens affectifs qui unissent une famille ne passent pas uniquement par les affinités électives mais par la reconnaissance d'une communauté qui préexiste à l'individu et dont celui-ci ne peut ni ne doit se détacher entièrement. La fraternité d'armes présente une configuration comparable. Les frères d'armes ne se choisissent pas, mais se découvrent tels par leur commune appartenance à telle section, telle compagnie, tel régiment. Pourtant, alors qu'ils peuvent être très différents par leurs opinions ou leur caractère, leur dévouement peut, dans certains cas, aller même au-delà de ce qui est dû aux membres d'une même famille.

Parler de fraternité d'armes, c'est aussi attirer l'attention sur la composante politique

⁷⁶ « Chaque légionnaire est ton frère d'armes, quelle que soit sa nationalité, sa race, sa religion. Tu lui manifestes toujours la solidarité étroite qui doit unir les membres d'une même famille », *Code d'honneur du légionnaire*, 2^e article, URL = <http://www.legion-etrangere.com/mdl/info_seul.php?id=92&block=28&titre=Code-d-honneur>.

de cette vertu. La fraternité, inscrite sur la devise française, est la solidarité qui doit exister entre les citoyens d'un État, au-delà des seules contraintes légales qui limitent leurs actions. De manière analogue, dans la démarche de Lyautey les soldats sont des frères d'armes dans la mesure où ils servent tous la France. La finalité des armées, la défense du pays, structure la forme que prend l'attitude morale des combattants. Ceux-ci ne sont ni des mercenaires ni une troupe de brigands, qui peuvent du reste faire preuve d'une grande cohésion et d'une grande loyauté les uns envers les autres, mais les défenseurs de la communauté nationale. La solidarité qui les unit n'est pas uniquement la conséquence d'une vie de combats partagés (même si elle est certainement aussi cela), mais le reflet de la solidarité qui lie ensemble tous les citoyens. La communauté militaire a donc ceci de particulier, par rapport d'autres formes de communauté, qu'elle n'a pas pour but la préservation de ses intérêts propres, mais la sauvegarde de la communauté politique plus large dont elle est l'émanation. Pour le dire en termes rousseauistes, l'armée est une société particulière en ce qu'elle ne rassemble qu'une fraction de la population, avec sa culture spécifique qui s'oppose sur plusieurs points à la grande société, mais elle a pour finalité de préserver les conditions d'exercice de la volonté générale, c'est-à-dire la possibilité même de l'existence du corps politique.

(ii) La vertu comme expression de l'unité de la personnalité.

Lyautey invite les officiers (mais sa démonstration s'appliquerait aussi bien à tout soldat) à se comporter en frères d'armes vis-à-vis de leurs pairs. Au regard de l'ampleur de ce qu'un tel comportement implique, il nous semble que cela dépasse le champ de simples conseils de tactique. Il ne s'agit pas non plus simplement de dresser une déontologie militaire, à la manière de ce que d'autres professions connaissent (comme les avocats ou les médecins). En revanche, la manière technique dont la philosophie morale pense la vertu s'applique bien à cette compréhension de la fraternité d'armes. Nous allons maintenant développer certains traits associés à l'éthique des vertus, afin d'en montrer la pertinence pour la fraternité d'armes.

En décrivant les soldats comme des frères d'armes, Lyautey cherche à passer une compréhension trop restrictive de la discipline comme un carcan extérieur qu'il s'agirait d'internaliser. Le *Rôle social* permet de penser l'action militaire non plus à partir d'ordres à respecter ou de schéma tactique à suivre, c'est-à-dire en termes de sources extérieures de motivations, mais à partir de l'agent lui-même. En effet, on ne peut pas parler de comportement vertueux lorsque celui-ci n'est motivé que par l'obéissance aux ordres ou le respect de la discipline. Il s'agit là de motifs extrinsèques plutôt que de convictions intimes. C'est de la personnalité même du soldat qu'émane l'action vertueuse⁷⁷. Certes, celui-ci doit s'adapter à la situation tactique, il doit interpréter un ordre qu'il ne s'est pas choisi ; mais justement l'acte exprime d'autant plus de vertu qu'il est bien adapté à la situation, que l'esprit de la mission est bien saisi. Une vertu s'exerce sur une matière, à partir d'un problème dont elle cherche à trouver la solution optimale. Cela signifie qu'il n'y a pas de vertu dans l'absolu, mais uniquement dans la rencontre entre un agent (avec ses connaissances et ses compétences) et un contexte (dans sa particularité irréductible). Dans ce cas, la mission ou la situation tactique sont moins des règles à respecter que les éléments qui permettent de délimiter ce contexte lui-même.

Nulle part l'importance accordée par Lyautey à l'unité de la vie militaire n'est plus évidente que dans un écrit un peu plus tardif, *Du rôle colonial de l'armée*⁷⁸. Entretemps, l'auteur a entamé la seconde moitié de sa carrière dans les colonies, au Tonkin et à Madagascar (il la poursuivra ensuite en Algérie et au Maroc). Il se fait le champion d'une conception originale de la guerre coloniale, où la conquête du territoire, au sens restreint, n'est

⁷⁷ Le champ lexical de la personne et de la personnalité est très développé dans *Le rôle social*, Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 11, 17, 21, 30, 43-44.

⁷⁸ « Du rôle colonial de l'armée » paraît dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1900, soit presque dix ans après la parution dans le même journal du *Rôle social de l'officier*. L'article est la reprise d'une conférence donnée en décembre de l'année précédente. À cette époque, Lyautey a déjà passé plusieurs années en Indochine, et il est de passage à Paris entre deux séjours à Madagascar.

qu'une première phase dans un processus de pacification beaucoup plus long.

C'est de l'action combinée de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et l'organisation à lui donner plus tard. *L'action politique est de beaucoup la plus importante*. Elle tire sa plus grande force de l'organisation du pays et de ses habitants. Au fur et à mesure que la pacification s'affine, le pays se cultive, les marchés se rouvrent, le commerce reprend. Le rôle du soldat passe au second plan. Celui de l'administrateur commence⁷⁹.

L'action militaire doit être envisagée en fonction des objectifs politiques recherchés. Il s'ensuit que le rôle du soldat change. La méthode que Lyautey adopte en matière de tactique apparaît ici clairement dans son originalité. En effet, il est apparemment banal, du point de vue de la stratégie, d'affirmer que les buts politiques doivent être pris en compte en priorité dans le cadre d'un conflit. La stratégie est précisément la détermination des moyens militaires les plus adaptés à l'obtention d'un but politique donné. Toutefois, les buts politiques d'un conflit dépassant habituellement largement les capacités d'individus isolés, la stratégie a d'autant plus tendance à négliger l'individu dans ses calculs, pour lui préférer l'examen de manœuvres bien plus larges. C'est, depuis Clausewitz, la conception la plus couramment acceptée de la stratégie. Pourtant, si la pacification selon Lyautey n'entre pas en contradiction avec cette conception politique de la stratégie, il met au centre de la politique non pas la « macrostratégie » des alliances diplomatiques ou des gains de territoire, mais la « microstratégie » des initiatives individuelles et de ses effets positifs sur les populations. Il esquisse ainsi une tactique coloniale qui prend pour point de départ l'individualité singulière. Celle des soldats, mais aussi celle des populations et de leurs besoins (non sans le même paternalisme à l'égard de celles-ci qu'il exerce déjà dans *Le rôle social de l'officier* vis-à-vis de ceux-là) :

Du jour où le secteur assigné à une compagnie a été pacifié et où le dernier coup de fusil a été tiré, cette compagnie ne représente plus seulement l'unité militaire, mais surtout une collectivité, un réservoir de contremaîtres, de chefs d'atelier, d'instituteurs, de jardiniers, d'agriculteurs, tout portés, sans nouvelle dépense de la métropole, pour être les premiers cadres de la mise en valeur coloniale, les premiers initiateurs des races que nous avons la mission providentielle d'ouvrir à la voie industrielle, agricole, économique, et, aussi, oui,

⁷⁹ Hubert LYAUTEY, *Du rôle colonial de l'armée*, op. cit., p. 16-17.

il faut le dire, à une plus haute vie morale, à une vie plus complète⁸⁰.

Les soldats qui font œuvre de pacification ne remplissent pas simplement une fonction technique, même lorsqu'ils se font contremaîtres ou instituteurs, mais bien une fonction morale de civilisation⁸¹. À une distance infinie de la métropole, le soldat devient le microcosme du pays tout entier, l'expression la plus haute des vertus françaises. En tant que soldat colonial, il assume alors une position d'entre-deux tout à fait inédite, puisque ses vertus sont à la fois un modèle pour la population autochtone elle-même, mais aussi pour la population française métropolitaine elle-même. « Parmi les villages malgaches », écrit Lyautey, l'individu devient « le paysan de France, l'ouvrier de France⁸² ». Par métonymie, l'empire finit par concentrer les qualités d'« énergie⁸³ », de « volonté⁸⁴ » et de « foi⁸⁵ » qui sont initialement celles de la nation⁸⁶.

Ce résultat, Lyautey admet à demi-mots qu'il s'obtient en luttant partiellement contre la discipline, du moins dans ce qu'elle a de mécanique et d'artificiellement contraignant. Le soldat est un bon soldat non pas lorsqu'on étouffe son individualité sous des règlements absurdes, mais en laissant sa personnalité s'exprimer :

C'est la tradition du maréchal Bugeaud, mais modifiée sur un point essentiel. Il ne s'agit plus ici de « villages militaires », où tous les travaux de la vie rurale et de la vie domestique étaient réglés au son du tambour : ceux-ci, au contraire, ont le stimulant de l'initiative, de l'intérêt personnel et de la responsabilité individuelle⁸⁷.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 20-21.

⁸¹ La mission civilisatrice de la France est une croyance assez répandue à l'époque, que nous nous devons de restituer ici par souci d'exactitude. Il va de soi que nous ne reprenons pas à notre compte de telles conceptions.

⁸² Hubert LYAUTEY, *Du rôle colonial de l'armée*, *op. cit.*, p. 21.

⁸³ *Ibid.*, p. 30, 37, 41.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 3, 19, 37, 41.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 41.

⁸⁶ On retrouve ce schéma sous une forme exacerbée dans un ouvrage publié dix ans plus tard par le futur général Mangin, *La force noire*. Voir le chapitre VII de ce travail.

⁸⁷ Hubert LYAUTEY, *Du rôle colonial de l'armée*, *op. cit.*, p. 23-24.

Même une bonne troupe, lorsqu'elle ne fait qu'appliquer de manière stérile une discipline qui n'a d'autre fonction que de l'occuper, cède à l'oisiveté et tombe dans tous les vices physiques et moraux. Dans l'anecdote qui suit, Lyautey change le mode d'utilisation de la discipline, afin qu'elle suscite la prise d'initiative et valorise les individualités plutôt qu'elle ne les réprime :

Il me souvient d'avoir trouvé, dans un poste où je comptais établir le siège d'un commandement important, une compagnie d'infanterie de marine, épuisée par les trois années de campagne et d'insurrection, anémiée, oisive, incapable de fournir un service actif, mais d'ailleurs concentrée dans la main de son chef et accomplissant les rites métropolitains aux heures traditionnelles du tableau de service. Il était visible que ces hommes, à 3000 lieues de leur village, mal abrités, inoccupés, périssaient d'ennui, de spleen et de mal du pays. Malgré les objections tirées de l'état de santé de ces hommes, de l'impossibilité qui en résultait de les livrer à eux-mêmes, loin de l'infirmerie et de la surveillance, de leur état de dépression, de la nécessité de les avoir sous la main, je les ai dispersés sur l'heure. Ils se sont transformés en contremaîtres d'une école professionnelle, en chefs d'exploitation agricole, en jardiniers, en constructeurs de routes, et, deux mois après, à ce ramassis d'infirmités s'était bien réellement substituée une compagnie prête à se rassembler au coup de sifflet, l'œil clair, le jarret sec, l'allure dégagée et le fusil prêt. C'est que chacun d'eux, en face d'une responsabilité et d'une initiative, s'était ressaisi : qu'ils avaient retrouvé *une raison de vivre*⁸⁸.

Dans ce texte, la discipline est initialement employée comme un outil de contrôle des soldats, pour « les avoir sous la main ». Mais cet usage « foucauldien » de la discipline tronque en réalité la personnalité du soldat ainsi déresponsabilisé, et mine son efficacité. Contrairement à ce qu'affirme Alain Ehrenberg, l'affinement des procédures disciplinaires n'a pas pour conséquence de susciter l'adhésion du soldat à sa tâche⁸⁹. La discipline la plus rigoureuse est tout à fait compatible avec le désinvestissement le plus complet de l'individu vis-à-vis de son institution et même de sa propre valeur morale. Ce que propose Lyautey, c'est une toute autre conception de la discipline, qui n'est plus une contrainte extérieure que l'individu doit intérioriser tant bien que mal. Conformément à ce qu'il écrit déjà dans *Le rôle*

⁸⁸ *Ibid.*, p. 21-22. C'est l'auteur qui souligne.

⁸⁹ L'hypothèse selon laquelle la discipline a pour but de faire participer activement l'individu à son propre assujettissement est en effet un fil conducteur de l'ouvrage d'A. Ehrenberg. « [Le dressage] n'est pas simplement instrument de répression intérieure, de conquête extérieure ou de défense du territoire national. Il a représenté, à partir de la fin du XVIII^e siècle, la tentative de fonder une *économie concrète de la liberté* là où pourtant l'absence de liberté est déterminante. [...] La soumission de l'individu n'est pas tellement dissemblable de son assujettissement. » Alain EHRENBURG, *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, op. cit., p. 9-10. C'est l'auteur qui souligne.

social, la discipline doit aider l'individu lui-même à déployer les ressources qui sont en lui et qui fondent sa personnalité. C'est pourquoi l'institution militaire ne peut en rester à une compréhension étroite et technique de son métier. À l'image de cette compagnie « à l'œil clair et au jarret sec », son efficacité guerrière se renforce lorsqu'elle mise sur la capacité des individus à mobiliser toutes leurs compétences au service de leur profession. Face à ses détracteurs, dont on peut supposer qu'ils sont nombreux, Lyautey souligne qu'il ne fait qu'abandonner une discipline tatillonne et vexatoire qui n'ajoute rien au véritable esprit militaire : « Jamais on ne nous fera admettre qu'un mode d'emploi qui met en œuvre quotidiennement, à toute heure, toutes les facultés viriles, initiative, responsabilité, jugement, lutte contre les hommes et les éléments, démilitarise... Il "décaporalise" peut-être, ce qui n'est pas la même chose⁹⁰ ».

(iii) *L'individu et la communauté.*

Lorsque Lyautey écrit *Du rôle colonial de l'armée*, l'aventure coloniale n'a pas forcément bonne presse pour des officiers soucieux de favoriser leur carrière (qui progresse mieux en France métropolitaine) et qui redoutent le relâchement de la vie outre-mer. La critique que Lyautey propose de la discipline militaire traditionnelle n'a sans doute rien pour les rassurer. En singularisant à l'extrême les tâches de chaque soldat (contremaître, instituteur, chef d'atelier, jardinier, agriculteur) et en les rapprochant de métiers civils (d'où l'importance, rappelée par Lyautey, de bien connaître les aptitudes et les aspirations de ses hommes), ne risque-t-on pas de « démilitariser » le soldat en lui faisant perdre le sens de la communauté ? Ce sont sans doute ces raisons qui expliquent le soin que Lyautey prend à prévenir l'objection selon laquelle sa compréhension de la pacification ferait perdre l'esprit militaire aux troupes. Pour cela, il brosse un portrait d'un jeune lieutenant rencontré aux confins de l'Indochine :

Je me rappelle, à mon arrivée au Tonkin, tout proche encore de la douce vie de la

⁹⁰ Hubert LYAUTEY, *Du rôle colonial de l'armée*, op. cit., p. 28.

métropole, encore accoutumé au confortable superflu qui devient un nécessaire, quelle impression me fit, à ma première tournée avec le colonel Galliéni sur la frontière de Chine, la rude vie des jeunes officiers chefs de postes. J'en revois un [officier chef de poste au Tonkin], à peine sorti de Saint-Cyr, habitué en France à une existence aisée et distinguée, élégant et charmant, qui, pour recevoir le colonel au poste perdu où il vivait seul Français avec ses trente tirailleurs, avait mis sa plus belle tenue, correct, ganté, comme pour le bal, et tandis que, évoquant avec lui le souvenir de ses camarades de la cavalerie, où il eût pu entrer, et des brillantes garnisons suburbaines, je ne pouvais m'empêcher de remarquer et sa vie sévère loin des choses familières et aimées, et sa belle humeur : « Mais, fit-il vivement, je ne m'ennuie pas un instant : avec le soin de mes hommes, la reconstitution de ces rizières à peine reprises à la piraterie, mes briqueteries, mes constructions, mon marché, mes règlements de comptes avec le poste chinois d'en face, la topographie de la région, mes journées sont trop courtes ! »

Un an après, presque jour pour jour, sur la haute rivière Claire, dans les grands combats livrés par le colonel Vallière et si heureusement terminés par la destruction de la grande piraterie chinoise, il tombait, frappé en plein cœur, debout derrière sa ligne de tirailleurs déployés, en commandant le dernier feu de salve de la journée, après avoir combattu tout le jour. S'était-il démilitarisé, celui-là ?⁹¹

Ce court texte fonctionne comme une miniature de l'ensemble du propos de Lyautey.

Le sentiment qui domine est celui d'une forme de plénitude d'un officier heureux malgré les rigueurs de son existence. Son bonheur tient à ce que ses fonctions le tiennent dans une forme de complétude, où il se fait tantôt combattant et tantôt bâtisseur. Son action est pleinement intégrée à son environnement, puisqu'il prend soin des Tonkinois qu'il a sous ses ordres comme des paysans alentours, rétablissant une économie rudimentaire et garantissant la sécurité face à la piraterie. Toutefois, en se faisant administrateur, Lyautey insiste sur le fait qu'il n'a pas perdu son identité militaire. Au contraire, c'est son inscription dans une communauté militaire qui explique qu'il agit de telle façon. C'est parce qu'il a bien compris le sens de sa mission qu'il multiplie les tâches traditionnellement liées au monde civil. Le contraste est particulièrement fort entre cet officier qui épouse la vie coloniale et la compagnie d'infanterie de marine évoquée quelques pages plus haut, qui continue à vivre à l'heure parisienne, « accomplissant les rites métropolitains aux heures traditionnelles du tableau de service⁹² ». Dans ce camp oisif, la gestuelle et le décorum militaires s'effectuent encore machinalement mais sont déconnectés de la finalité de la communauté militaire. Au

⁹¹ *Ibid.*, p. 29-30.

⁹² *Ibid.*, p. 21.

contraire, le jeune lieutenant, malgré son isolement, appartient toujours pleinement à sa communauté puisqu'il met en œuvre la mission qui lui a été confiée au mieux de ses capacités. Le lien avec l'institution n'est pas rompu, ce que signale l'anecdote de l'accueil du colonel en tenue de bal.

Comme dans le cas du courage chez Ardant du Picq, les vertus du soldat sont des propriétés émergentes qui résultent de l'appartenance de chacun à la communauté militaire. Sans ce lien à la communauté, l'individu ne pourrait pas exprimer certaines vertus. La fraternité d'armes, par exemple, ne peut exister en tant que telle que dans une communauté militaire, à tel point que les liens entre soldats peuvent paraître assez obscurs voire dénués de sens pour celui qui n'en a pas fait l'expérience. De plus, la présence même lointaine de cette communauté renforce les capacités de l'individu à incarner et tenir ces vertus, à commencer par l'acceptation des conditions de vie particulièrement difficiles et ascétiques dans les colonies, sans perspective de carrière attrayante. La communauté militaire, enfin, établit les comportements qui sont considérés comme vertueux, c'est-à-dire l'attitude appropriée qu'un bon soldat doit adopter dans telle circonstance. C'est elle qui permet de faire la différence entre un comportement qui ne fait qu'imiter les gestes d'un soldat et celui qui réalise excellentement ses fonctions. L'existence de la communauté indique à l'individu ce qu'est la vertu du bon soldat, lui enseigne la façon de l'atteindre, le soutient dans ses efforts pour la réaliser.

L'éthique des vertus militaires s'éclaire lorsqu'on l'envisage sous son aspect social. Les vertus individuelles tirent leur sens et leur contenu de leur inscription dans une communauté particulière. La communauté a donc un rôle moral important dans la mesure où c'est elle qui enseigne les vertus à l'individu (en lui indiquant les comportements considérés comme bons dans les circonstances appropriées) et qui lui fournit les conditions nécessaires à leur développement continué. La communauté ne procure pas seulement un terreau favorable

pour l'épanouissement de certaines vertus, elle donne également un contexte qui permet à l'agent d'identifier ce qu'il convient de faire dans telle ou telle situation. La communauté fournit ainsi un contenu à des vertus qui sans elle demeureraient abstraites et vides⁹³. Mieux encore, elle leur donne une coloration particulière, un « style » qui n'est pas directement transposable. Ainsi, un militaire accomplissant depuis son poste avancé des tâches d'administrateur ne devient pas un administrateur, mais il demeure un militaire. Son acte n'est intelligible que dans le contexte de valeurs et de significations qui trouvent leur fondement dans un *ethos* militaire particulier. C'est pourquoi il n'y a pas à craindre, selon Lyautey, une démilitarisation d'un soldat accomplissant *en soldat* des tâches d'administrateur civil.

IV. CONCLUSION

Le premier sans doute, Guibert s'est efforcé de lier l'institution militaire aux vertus civiques qui allaient devenir celles de la République (voir le chapitre IV). Mais sa vision est limitée par l'influence trop grande qu'il prête au génie du peuple sur sa constitution militaire. Il rêve une armée qui ne serait en somme que la prise d'armes spontanée d'un peuple vertueux, jaloux de ses droits et scandalisé par l'injustice. De la vertu du peuple français découle celle de l'armée. Lyautey inverse le processus : l'officier incarne des vertus militaires qui en viennent à servir de modèle pour tout Français. C'est à la caserne qu'on vient apprendre le métier de citoyen en apprenant celui de soldat. « La nécessité sociale de la discipline, du respect et de l'abnégation ne cessera pas d'être, — et [...] l'armée sera toujours la meilleure, sinon la seule école, où s'apprendront ces vertus⁹⁴ ». Lyautey nous invite à un patriotisme de l'intérieur, qui vise, plutôt que la conquête, avant tout le perfectionnement de « l'individualité

⁹³ Lawrence BLUM, « Virtue and Community », in *Moral Perception and Particularity*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 144-169, p. 146-147. Les considérations ci-dessous doivent beaucoup à cet article.

⁹⁴ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 49.

morale » du soldat, c'est-à-dire de son identité et de sa personnalité dans toute leur singularité. En métropole, si la perspective d'une revanche contre l'Allemagne n'est pas négligée, le service de la nation passe avant tout par « l'amour personnel des humbles⁹⁵ » qui exige une conversion complète de la façon dont l'officier perçoit son rôle dans le corps politique. Dans les colonies, c'est encore le soldat qui se fait « l'ouvrier de France » pour porter par son labeur « la mission providentielle⁹⁶ », ou tenue pour telle, de la civilisation. Vaincre passe moins par la réduction des forces ennemies que par le patient travail du soldat « administrateur », puis même du « soldat *libérable*⁹⁷ » qui s'établit comme fermier au terme de son service. La victoire, selon Lyautey, est premièrement une victoire sur soi-même.

Que penser d'un tel modèle ? Au regard de l'influence qu'a eu Lyautey sur la pensée militaire, il n'est pas exagéré de penser que *Le rôle social de l'officier* s'est acquitté de ce que Guibert rêvait de faire, à savoir bâtir la constitution militaire sur une éthique des vertus. Le soldat trouve dans la communauté militaire le contexte approprié pour comprendre ce que signifie se comporter en frère d'armes. L'individu est ainsi placé au croisement de deux communautés : d'un côté la communauté nationale, en tant que c'est la France elle-même, sous l'aspect de sa jeunesse, que l'institution militaire accueille pour leur service. De l'autre, la communauté militaire, dont la finalité propre est la sauvegarde du corps politique, et qui pour y parvenir doit développer une culture guerrière spécifique, admettant et même requérant la possibilité du sacrifice pour ses frères d'armes.

Il est important de noter que Lyautey associe étroitement la communauté militaire à la communauté nationale. C'est d'ailleurs ce qui nous autorise en partie à parler de fraternité d'armes — en écho aux connotations politiques du terme — plutôt que d'en rester à une

⁹⁵ *Ibid.*, p. 11.

⁹⁶ Hubert LYAUTEY, *Du rôle colonial de l'armée*, *op. cit.*, p. 21.

⁹⁷ Lyautey appelle cela « la petite colonisation », par opposition à la conquête militaire des territoires. *Ibid.*, p. 23.

simple cohésion ou à un esprit de corps. La communauté militaire présente ainsi le paradoxe d'être à la fois dépositaire d'une culture propre très différente de la culture démocratique ambiante (et même très critique de certains de ses aspects, comme « l'individualisme » qui ramène le consommateur à la sphère de ses besoins), tout en ayant la charge d'assurer la défense du corps politique dans sa globalité. Petite communauté au service de la grande, l'institution militaire se trouve ainsi déjà placée par Lyautey dans un espace de neutralité vis-à-vis des régimes politiques et des « petites sociétés » dans l'État⁹⁸. Dans le contexte de son époque, il accomplit ce geste à la fois pour conjurer le spectre du socialisme et de la lutte des classes, ainsi que pour pouvoir servir la République tout en conservant ses opinions royalistes. Mais au fond l'idée d'une communauté dédiée au bien commun s'avère particulièrement compatible avec la République en voie d'affirmation.

Cela étant, les réussites de Lyautey ne sont pas sans présenter quelques zones d'ombre. En effet, et c'est là une objection que rencontrent les éthiques des vertus en général, si la vertu prend sens dans le contexte d'une communauté, que celle-ci soit délimitée par l'institution militaire ou par la nation, comment l'action morale peut-elle prétendre valoir universellement ? Si les vertus militaires prennent sens à partir d'un contexte national, elles risquent en effet de ne considérer le comportement à adopter que du point de vue de cette nation. Ici, on ne peut manquer de songer au fait que l'éthique exigeante que Lyautey prône au nom de la France ne le conduit jamais à remettre en question l'entreprise coloniale de son pays. Les descriptions enthousiastes de l'entreprise coloniale de la France dans le *Rôle colonial de l'armée* ont mal vieilli. Il y aurait certes quelque anachronisme à évaluer ainsi la conduite d'un homme du XIX^e siècle à l'aune de nos catégories morales. Toutefois, au-delà du cas de Lyautey, on peut se demander si une éthique des vertus qui s'appuierait sur une communauté nationale plutôt que

⁹⁸ La neutralité des armées n'est pas son invention, le principe en existe déjà depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Cf. William SERMAN, *Les officiers français dans la nation. 1848-1914, op. cit.*, p. 21. L'originalité de Lyautey tient plutôt dans l'articulation qu'il propose entre l'armée, le peuple et la nation.

sur des principes normatifs universels ne risquerait pas de privilégier constamment le point de vue de cette communauté. L'éthique militaire se priverait alors de tout point d'ancrage extérieur pour évaluer le bien-fondé de ce que l'on ordonne au militaire.

Disons enfin un mot d'une dernière innovation d'importance permise par les écrits de Lyautey et du reste de « l'école coloniale ». Nous avons vu au chapitre IV l'opposition nette que Guibert propose entre l'intérieur du corps politique et l'extérieur, cet autre qui est toujours au moins potentiellement un ennemi. Cette opposition entre l'intérieur et l'extérieur correspond à peu près à la séparation géographique opérée par la frontière. Mais en ouvrant la pensée tactique à l'espace colonial, Lyautey brouille cette distinction encore fortement binaire. En effet, l'empire n'est pas simplement l'élargissement des frontières de la France à un territoire plus grand, mais homogène. Il s'agit d'un espace trouble et ambigu, où l'autorité de la France est toujours menacée par la sédition des indigènes ou les intentions prédatrices des voisins européens. Toutefois, en tant que colonies de « la plus grande France », il ne s'agit pas non plus d'un espace totalement autre, demeuré extérieur à la France. Les lignes déjà citées montrent que c'est pour la France qu'on y meurt, à la fois la France qu'on porte en soi et celle qu'on veut faire advenir chez les peuples colonisés.

Plutôt qu'une distinction de nature géographique entre l'intérieur et l'extérieur Lyautey propose une distinction de nature morale entre le clos et l'ouvert⁹⁹. Cette distinction signifie d'abord que le soldat français agit en obéissant à un ensemble de règles (procédures techniques d'engagement mais aussi bien normes morales) qui délimitent un espace clos au sein duquel l'acte de guerre est bon, à la fois d'un point de vue tactique et éthique. Ce mouvement de clôture permet à l'institution militaire d'identifier ses ennemis et ses amis et de reconnaître la manière correcte de combattre les uns et de protéger les autres. Mais ce même

⁹⁹ Nous nous inspirons ici librement d'une distinction tirée de la philosophie bergsonienne. Nous anticipons sur un chapitre ultérieur où nous reprenons cette distinction lorsqu'elle entre dans la sphère de la pensée militaire (chapitre IX).

mouvement de clôture pose inévitablement la question du rapport à ce qu'il exclut. Comment penser ce qui, par définition, est extérieur au cercle de l'armée, non seulement l'étranger, mais encore la société civile ? Nous disions que cette distinction entre le clos et l'ouvert est de nature morale, ce qui implique un travail de discernement pour distinguer ce qui appartient au cercle, ce qui contribue à l'excellence de l'action de guerre et à la défense de la société, et ce qui doit en être exclu. Ce qui, dans les colonies, semble néfaste à la vie militaire, est en réalité ce qui permet le maintien des vertus militaires françaises. Inversement, le territoire métropolitain qu'on pourrait croire « ami » nourrit en son sein des ferments de discorde et de révolution qui fragilisent sa défense. Ne pouvant plus distinguer entre l'ami et l'ennemi par une simple inspection des frontières, la pensée militaire doit adopter une conduite prudentielle par laquelle elle cherche à identifier son ennemi de quelque côté de la frontière qu'il se trouve. Avec l'émergence d'une réflexion militaire sur l'expérience coloniale, c'est un schéma mental profondément ancré dans la culture militaire qui est ainsi amené à évoluer. Si cette évolution permet d'affiner la vision géostratégique des penseurs militaires, elle met également chaque soldat face à la responsabilité individuelle de discerner ce qui est bon ou mauvais dans chaque situation.

CHAPITRE VII

LES FORCES MORALES

DANS *LE DRESSAGE DE L'INFANTERIE* DE GRANDMAISON

Au tournant du XX^e siècle, une part importante des écrivains militaires découvre, notamment grâce à la lecture d'Ardant du Picq, le soldat et ses réactions psychologiques à la violence de guerre. La peur de mourir, de tuer, les effets nerveux des combats sur l'individu sont pris en compte bien avant la Première Guerre mondiale. Cette réalité est perçue comme un signe des temps : elle confirme la dégénérescence des peuples européens, mais également la nature des guerres modernes, dont l'armement de plus en plus destructeur élargit l'espace de mort pour celui qui est jeté dans la bataille. La théorie militaire se fixe alors pour but de se doter d'un tableau précis des ressources mentales de l'individu sous le feu, afin de lui susciter

par l'organisation tactique un courage que le citoyen des démocraties modernes ne possède plus naturellement. Sur le plan tactique, deux possibilités s'offrent alors, selon qu'on s'appuie sur une conception singulière ou élémentaire du combattant individuel. Selon la première, la résilience mentale est suscitée par l'implication personnelle et intellectuelle de chaque soldat dans sa formation technique, complétée par la délimitation pour chacun d'une sphère de décision et d'action autonome. C'est la voie empruntée par Ardant du Picq (chapitre V). Selon la seconde, le courage sous le feu est moins le résultat de la participation active et intelligente de l'individu à l'action collective qu'il n'est suscité par le dispositif tactique et la suggestion psychologique du chef, qui traversent la singularité des soldats pour viser en-deçà, sur le plan de l'inconscient. C'est cette seconde voie que nous allons explorer à travers l'exemple de Louis Loyseau de Grandmaison (1865-1915), souvent critiqué pour être à l'origine de la doctrine de l'offensive à outrance responsable des tueries des débuts de la Grande Guerre. Toutefois, au-delà des critiques légitimes qui peuvent lui être faites sur ce point, un examen de son texte le plus connu, *Le dressage de l'infanterie en vue du combat offensif* (1908), montre que celui-ci s'était bel et bien efforcé de tirer les leçons de l'appréciation renouvelée de la psychologie du combattant, mais sur une base théorique fondamentalement différente de celle d'Ardant du Picq. L'individualité élémentaire sur laquelle il appuie sa doctrine tactique lui offre sans doute une meilleure systématique que les considérations incomplètes et parfois décousues d'Ardant du Picq, mais au prix d'un écart résiduel entre la théorie et l'empirie qui voue son entreprise à l'échec.

I. LE COMBATTANT INDIVIDUEL DANS LA GUERRE MODERNE

Préfaçant en 1908 l'ouvrage de Louis de Grandmaison défendant la doctrine de l'offensive, le général Langlois constate que « Le dressage du soldat [...] doit être à tendance

individualiste¹ ». La phrase peut surprendre, lorsqu'on connaît les réticences habituelles des penseurs militaires eu égard à un individualisme censé charrier avec lui l'égoïsme et la paresse. C'est qu'il ne s'agit pas ici de l'individualisme au sens qu'il prend aujourd'hui, mais d'un terme de tactique théorique qui fait son apparition à la fin du XIX^e siècle pour désigner l'action du soldat lorsque celle-ci n'est pas strictement dépendante de la manœuvre collective. Dans le contexte des réflexions autour des enseignements de la guerre franco-prussienne, puis des guerres sud-africaines, les formations de tirailleurs semblent en effet modifier les données du combat moderne en donnant l'exemple de combattants plus isolés, décidant eux-mêmes de leurs mouvements et de leurs cibles. Au-delà du combat en tirailleur, la question qui se pose alors aux tacticiens est celle de l'équilibre à trouver entre l'autonomie du combattant individuel et la cohésion de la troupe, c'est-à-dire sa capacité à mener ensemble une manœuvre tactique. Pour désigner des modèles tactiques faisant la part plus belle à l'initiative individuelle, on parle alors d'« ordre individuel », d'« attaque individuelle » ou même d'« individualisme² ».

L'existence de ces débats jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale montre que ce conflit, qu'on se représente habituellement comme déshumanisant et où les batailles se conduisent à coups de masses d'hommes envoyés au sacrifice, n'exclut pourtant pas une forme d'individualisation du combattant. Le soldat individuel, l'élément atomique de la bataille, ne semble plus pouvoir être considéré comme homogène à la formation tactique dans laquelle il s'insère (la compagnie, le régiment...); il pose un problème spécifique. Ce problème, c'est celui de la part de hasard et d'irrationnel que les réactions individuelles du combattant introduisent dans la manœuvre globale. L'individu est donc souvent perçu

¹ Hippolyte LANGLOIS, « Préface », in Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Berger-Levrault, 1908, p. vi.

² Dans un ouvrage qui revient sur les discussions tactiques de la fin de la guerre franco-prussienne à la seconde guerre des Boers, le général Bonnal cite (pour les critiquer) plusieurs ouvrages qui défendent ce nouveau système tactique en ces termes. Henri BONNAL, *La récente guerre sud-africaine et ses enseignements*, Paris, Chapelot, 1903, p. 48, 57-59.

négativement, certes, puisqu'il peut gripper une mécanique tactique qui se veut parfaitement huilée ; peu d'écrivains militaires se font de « l'individualité morale³ » du combattant une idée aussi haute que chez un Lyautey. Néanmoins, on ne peut nier que la prise en compte de l'intériorité psychologique du combattant et ses conséquences sur la tactique ne devienne un réquisit de la réflexion militaire, et non plus la marotte de quelques rares penseurs. L'individu fait de moins en moins office de repoussoir, pour devenir une difficulté technique à résoudre.

« Depuis la fin des guerres napoléoniennes, écrit Michel Goya, toutes les écoles de pensée tactique ont mis l'accent sur le facteur humain⁴ ». En France, ce phénomène s'accroît nettement à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Surtout, ce « facteur humain » est de plus en plus compris en termes de « forces morales », notion ambiguë qui exprime la volonté de vaincre, de poursuivre la lutte jusqu'au sacrifice, et qui aura une grande influence sur le primat de la doctrine de l'offensive au début de la Première Guerre mondiale. Le paradoxe de la pensée militaire du début du XX^e siècle est ainsi que son souci croissant pour le combattant individuel demeure compatible avec une foi aveugle en sa force morale, qui conduit aux hécatombes de l'été 1914.

(i) *La guerre moderne et ses « batailles de soldats ».*

La défaite de 1870 est le prélude à un examen de conscience général pour l'armée française. On crée une école supérieure de guerre à l'imitation de la *Kriegsakademie* pour former les officiers supérieurs. Le nombre de publications dues à des officiers atteint son plus haut point entre 1870 et 1914, et n'a jamais été dépassé depuis⁵. Dans ce contexte, l'importance du « facteur humain » s'explique en partie par un effet de réaction vis-à-vis des égarements du dernier conflit. On interprète la débâcle comme le résultat d'une posture trop défensive, attentiste, confiante à l'excès en la qualité technologique d'un armement supérieur, pour se contenter finalement de subir les actions ennemies au lieu de prendre l'initiative. Les

³ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 24.

⁴ Michel GOYA, *L'invention de la guerre moderne*, op. cit., p. 50.

⁵ Michel GOYA, « La pensée militaire française de 1871 à 1914 », *Cahiers du CESAT*, 2008, n° 11, pp. 9-16, p. 9.

atermolements de Bazaine assiégé dans Metz sont reçus comme une faute morale⁶. La plupart des auteurs, toutefois, comprennent 1870 à partir de la rupture dans l'art de la guerre introduite par les campagnes de la Révolution et de Napoléon. Au fond, 1870 est interprété comme la sanction de l'inadaptation de l'outil militaire à un changement en profondeur de la guerre, qui est précisément l'émergence de ce « facteur humain ».

Ferdinand Foch, alors professeur à l'École de Guerre, affirme ainsi que « la prédominance de plus en plus forte du facteur humain » est une conséquence de « la guerre à la fin du XIX^e siècle⁷ ». La « guerre moderne », comme on l'appelle alors, est en effet perçue comme introduisant une triple rupture. Premièrement, il s'agit d'une « guerre de plus en plus nationale⁸ ». Les campagnes napoléoniennes font éclater l'équilibre ancien des nations européennes, qui reposait sur des guerres limitées dans leurs objectifs et leur coût. Elles inaugurent le début de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui une guerre « totale⁹ », qui engage un large pan des ressources matérielles et humaines d'un pays, et dont les buts sont idéologiques :

Oui, une ère nouvelle s'était ouverte, celles des guerres nationales aux allures déchaînées, parce qu'elles allaient consacrer à la lutte toutes les ressources de la nation ; parce qu'elles allaient se donner comme but non un intérêt dynastique, non la conquête ou la possession d'une province, mais la défense ou la propagande d'idées philosophiques d'abord, de principes d'indépendance, d'unité, d'avantages immatériels d'espèces diverses, dans la suite, parce qu'elles allaient ainsi mettre en jeu l'intérêt et les moyens de chacun des soldats, par suite des sentiments, des passions, c'est-à-dire des éléments de

⁶ Après la capture de l'Empereur Napoléon III à Sedan, l'armée du Rhin commandée par le maréchal Bazaine (1811-1888) est la dernière planche de salut pour le Gouvernement de la Défense nationale qui se constitue au même moment. Mais Bazaine, après avoir renoncé à livrer bataille, se barricade dans Metz à la stupeur de l'état-major. La ville assiégée souffre d'une grave disette. Pendant ce temps, Bazaine entame des négociations avec l'ex-impératrice Eugénie, dans l'espoir de restaurer l'Empire déchu. Hostile à la jeune République conduite par Gambetta, il finit par capituler sans combattre, livrant près de 180 000 hommes aux Allemands. Ses actions lui valent d'être traduit en Conseil de guerre puis condamné à mort (avant d'être gracié par Mac-Mahon).

⁷ Ferdinand FOCH, *Des principes de la guerre, op. cit.*, p. 45.

⁸ *Ibid.*

⁹ La notion de guerre totale est classiquement appliquée aux grands conflits mondiaux du XX^e siècle. Toutefois, certains historiens considèrent que les guerres napoléoniennes peuvent être lues comme des guerres totales, cf. par exemple : Jean-Yves GUIOMAR, *L'Invention de la guerre totale. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Editions du Félin, 2004 ; David BELL, *La Première Guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Christophe JAQUET (trad.), Seyssel, Champ Vallon, 2010 ; Roger CHICKERING, « A Tale of Two Tales: Grand Narratives of War in the Age of Revolution », in Roger CHICKERING et Stig FÖRSTER (dir.), *War in an Age of Revolution, 1775-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, pp. 1-17.

force jusqu'alors inexploités¹⁰.

Deuxièmement, ces guerres nationales font s'affronter des « masses de plus en plus considérables ¹¹ ». La généralisation de la conscription, la mobilisation de réserves numériquement considérables se chargent ainsi d'alimenter en hommes la ligne de front. Il devient possible d'envisager une « bataille décisive », notion que Foch emprunte à Clausewitz, dans laquelle toutes les forces du pays sont concentrées en un « choc suprême¹² » qui emporte la décision. Ces masses humaines posent des difficultés d'ordre logistique, qui conduisent certains auteurs à prendre en compte l'intérêt de technologies nouvelles pour les déplacer, comme le chemin de fer. Mais ces considérations matérielles sont rapidement éludées au profit d'une approche psychologisante : les masses apportent surtout avec elle un plus grand ascendant des facteurs moraux dans le combat¹³. L'éveil des passions nationales est ainsi soutenu par une masse critique de soldats qui permet de transformer cette énergie sur le champ de bataille.

Troisièmement, enfin, le niveau de violence atteint par l'importance du feu dans les conflits modernes introduit une ultime rupture dans la pensée tactique. Contrairement à une idée reçue, les penchants de l'époque pour l'offensive n'est pas la conséquence du refus de prendre en compte l'efficacité des armes à tir rapide. S'il est exact que les capacités de destruction de l'armement moderne sont gravement sous-estimées (malgré les enseignements de la guerre du Transvaal pourtant connus par les officiers français), les effets délétères du feu sur une troupe ne sont plus ignorés. On se souvient que Lyautey, par exemple, considère que la guerre à venir mettra en œuvre « le feu le plus meurtrier, lancé d'une distance inconnue par une main invisible¹⁴ ».

Cette violence de guerre a d'abord des conséquences proprement tactiques, portant sur

¹⁰ Ferdinand FOCH, *Des principes de la guerre*, *op. cit.*, p. 28.

¹¹ *Ibid.*, p. 45.

¹² *Ibid.*, p. 42.

¹³ On peut lire un bon exemple de ce mélange entre considérations techniques et insistance sur l'importance des forces morales dans l'ouvrage de Victor-Bernard DERRÉCAGAIX, *La guerre moderne*, Paris, Baudoin, 1885.

¹⁴ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, *op. cit.*, p. 35.

la nature du dispositif à adopter face à un feu nourri, maintenu plus longtemps, et meurtrier depuis une plus grande distance (la portée des armes s'améliorant). Pour éviter de s'exposer, le soldat s'enterre : « L'adhérence au sol, la difficulté de faire mouvoir l'homme en face du fusil est un phénomène qui ne peut être ignoré de quiconque a conduit des soldats au feu [...] Un petit fossé, une haie, un simple sillon attire le combattant ; il y tient mieux qu'en plein champ et le quitte avec peine¹⁵ ». Même une troupe disciplinée a tendance à se rassembler par petits groupes pour « se sentir les coudes¹⁶ », groupes qui se trouvent alors isolés, par grappes, loin de leur chef, et ne participent plus à la manœuvre. La tendance à l'isolement du combattant, déjà encouragée par l'adoption du feu en tirailleurs¹⁷ à compter des guerres révolutionnaires, est donc encore renforcée par l'élongation d'une troupe le long de la ligne de front. Pour toutes ces raisons, il devient évident à tous les observateurs que « les batailles tendent à devenir aujourd'hui, plus qu'elles ne l'ont jamais été, des batailles de soldats¹⁸ ». Par « batailles de soldats », on entend un combat qui échappe partiellement aux planifications de l'état-major et des officiers supérieurs, et qui se joue au niveau des cadres subalternes et dans leur capacité à tenir en main la troupe sous le feu. Les réalités de la guerre moderne impliquent donc, pour tous les soldats et non plus les seuls tirailleurs, une forme d'indépendance et de possession de soi :

Pendant toute la durée du mouvement en avant, l'action directe du commandement sur la troupe *engagée* ne peut plus se faire sentir et il faut que chaque combattant fasse œuvre personnelle ; aussi l'instruction individuelle de l'homme et sa santé morale prennent dans le combat moderne une importance capitale¹⁹.

La violence a également des conséquences psychologiques sur le combattant qui ne sont pas davantage ignorées. C'est en particulier la peur ressentie par le soldat qui est pour ainsi dire « découverte » par les officiers lors de la guerre de 1870 (plusieurs années, rappelons-le,

¹⁵ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, *op. cit.*, p. 39.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Les formations de tirailleurs sont dispersées en avant du dispositif ennemi et le harcèlent par un tir à volonté, sans commandement centralisé.

¹⁸ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, *op. cit.*, p. 84.

¹⁹ Hippolyte LANGLOIS, « Préface », in Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, *op. cit.*, p. v-vi.

avant que l'on ne découvre les anticipations d'Ardant du Picq dans ses *Etudes sur le combat*) :

Les officiers qui ont participé aux batailles de la guerre franco-allemande se souviennent d'avoir observé chez leurs hommes, quand ceux-ci étaient fortement engagés à la distance du tir efficace de l'époque (400 mètres environ), une dépression morale et physique allant en augmentant avec la durée du combat. En pareil occurrence, le soldat est comme rivé au sol²⁰.

Foch entame son cours de tactique en soulignant que la défaite est le résultat « d'un sentiment, le découragement, la terreur²¹ », qu'il faut prévenir dans ses propres rangs et susciter chez l'ennemi. On découvre rétrospectivement que le génie de Napoléon consiste en ses talents de psychologue :

On ne peut qu'admirer l'intuition de Napoléon en fait de psychologie expérimentale. Il prévoit et il escompte l'effet d'épouvante que va produire sur l'armée prussienne la nouvelle de l'invasion de la Saxe, parce qu'il sait, à n'en pas douter, que le commandement prussien est faible et que les troupes conduites par des chefs dépourvus d'intelligence et d'énergie ne sont qu'une foule en armes²².

Bien que « l'effet d'épouvante » ait sans doute toujours existé dans les combats, il devient un facteur tactique important puisqu'il peut, à lui seul, mettre en déroute une armée nombreuse. Le fait d'avoir introduit les masses dans les conflits modernes est donc à la fois une force (puisque'elle permet de mettre en œuvre une puissance inégalée) mais aussi une faiblesse, une vulnérabilité potentielle, puisque cela revient aussi à faire entrer en ligne de compte les passions d'une « foule en armes ».

Les guerres modernes sont ainsi triplement paroxystiques. Elles mobilisent d'abord des passions nationales où se jouent « les destinées mêmes du pays²³ », mais également des masses d'hommes considérables, et sont enfin d'une violence sans précédent. Pour toutes ces raisons, tous ces auteurs s'accordent pour accorder le premier rôle au « facteur humain » et aux « grandeurs morales²⁴ », ce dernier terme étant pris en son sens psychologique.

²⁰ Henri BONNAL, *La récente guerre sud-africaine*, op. cit., p. 24.

²¹ Ferdinand FOCH, *Des principes de la guerre*, op. cit., p. 3.

²² Henri BONNAL, *La manœuvre d'Iéna. Étude sur la stratégie de Napoléon et sa psychologie militaire du 5 septembre au 14 octobre 1806*, Paris, Chapelot, 1904, p. 346.

²³ Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, op. cit., p. 15.

²⁴ Ferdinand FOCH, *Des principes de la guerre*, op. cit., p. 2.

(ii) *L'influence des sciences humaines et de la psychologie de Gustave Le Bon.*

Ce paradoxe d'une institution militaire intellectuellement très féconde et qui finit pourtant par verser dans « des considérations tactico-mystiques²⁵ » n'a pas manqué d'interroger les historiens. Certaines des hypothèses proposées ont recours à l'évolution des mentalités au début du XX^e siècle, mais avec toutes les difficultés qu'il peut y avoir à mesurer l'influence que le climat intellectuel de l'époque exerce sur l'institution militaire. On peut songer, par exemple, à la réaction d'une frange de la société contre un certain scientisme ou positivisme ambiant. Cette thèse est popularisée par l'enquête menée auprès de jeunes par Henri Massis et Alfred de Tarde en 1913, qui prétend détecter dans la génération présente un regain de patriotisme et de ferveur religieuse²⁶. Toutefois ces sondages, réalisés auprès de groupes ultra-minoritaires, ne sont pas assez fiables pour prétendre saisir l'esprit nouveau²⁷. De même, voici le témoignage que livre le colonel de Gaulle touchant le climat intellectuel en France peu avant la guerre :

Dans le domaine de la pensée l'avènement des Boutroux, des Bergson, qui renouvellent la spiritualité française, le rayonnement secret d'un Péguy, la maturité précoce d'une jeunesse qui sent venir la moissonneuse, dans les lettres l'influence d'un Barrès, rendant à l'élite conscience de l'éternité nationale en lui découvrant les liens qui l'attachent aux aïeux, sont à la fois effets et causes de ce redressement²⁸.

Ici encore, ces propos doivent être considérés avec circonspection. Si Maurice Barrès jouit en effet d'une grande notoriété avant-guerre, celle de Charles Péguy est très réduite, auprès de la société en général et plus encore sans doute auprès des armées. Nous verrons au chapitre suivant que c'est surtout sa mort sur le front au début de la guerre qui conduit l'institution militaire à lire rétrospectivement son œuvre comme l'expression d'une vocation au sacrifice militaire. On peut faire des observations similaires à propos de l'influence du spiritualisme, courant auxquels on rattache couramment tant Émile Boutroux que Henri

²⁵ Michel GOYA, *L'invention de la guerre moderne*, op. cit., p. 20.

²⁶ Henri MASSIS et Alfred DE TARDE (AGATHON), *Les jeunes gens d'aujourd'hui* (1913), Paris, Imprimerie Nationale, 1995.

²⁷ Raoul GIRARDET, *Nationalismes et nation*, Paris, Editions complexe, 1996, p. 88-89.

²⁸ Charles DE GAULLE, *La France et son armée* (1938), in *Le fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1994, p. 469-470.

Bergson. Bien que des liens intellectuels soient avérés entre Boutroux et l'institution militaire bien avant la guerre (voir chapitre IX), en revanche l'influence de Bergson sur la pensée militaire ne peut véritablement se détecter qu'à compter du début de la guerre. Quoiqu'il en soit, considérons qu'il peut être hasardeux d'évoquer un climat de spiritualité hostile au rationalisme pour expliquer l'importance du facteur moral dans les armées, étant donné la difficulté qu'il y a à établir un lien causal clair de l'un à l'autre.

Cet exercice est d'autant plus périlleux qu'on peut également, en sens opposé, faire valoir « l'influence des sciences humaines²⁹ » naissantes dans la pensée militaire. En effet, le terme même de « forces morales » a sans doute moins une origine religieuse ou spiritualiste qu'une origine scientifique. La notion de force, popularisée par la physique de Newton, est tôt employée pour explorer les limites du physique et du mental³⁰. L'hypothèse des « idées-forces », dont la paternité revient à Alfred Fouillée, constitue le parfait exemple du passage d'une notion purement physique de la force à son application à la psychologie et à la morale³¹. Les idées-forces pourraient donc fournir le chaînon manquant entre la force dans son emploi en physique et les forces morales en usage dans la psychologie du combattant. En somme, le développement du vocabulaire des forces morales pourrait fort bien ne pas être une réaction de la spiritualité contre le positivisme, mais le résultat d'une recherche encore mal maîtrisée de scientificité, dans un contexte de sciences humaines balbutiantes.

L'influence la plus nette des sciences humaines sur la pensée militaire est celle de Gustave Le Bon. En effet, l'étude de phénomènes mentaux sur le champ de bataille, comme ces changements d'assiette qui font passer une troupe de la bravoure virile à la fuite éperdue, sont dans une certaine mesure l'écho des études de Le Bon sur les phénomènes de panique.

²⁹ Michel GOYA, *L'invention de la guerre moderne*, op. cit., p. 50-56.

³⁰ Voir par exemple Giacinto CARENA, *Essai d'un parallèle entre les forces physiques et les forces morales*, Torino, Imprimerie Royale, 1817.

³¹ Alfred FOUILLÉE, *L'évolutionnisme des idées-forces*, Paris, Félix Alcan, 1890 ; *La psychologie des idées-forces*, Paris, Félix Alcan, 1893 ; *Morale des idées-forces*, Paris, Félix Alcan, 1908.

Son maître ouvrage, *La psychologie des foules*³², date de 1895 et connaît immédiatement un grand succès public. Son influence se fait également sentir dans l'institution militaire, non seulement parce qu'il écrit des traités de médecine militaire (il sert dans les ambulances mobiles en 1870), mais parce qu'il est l'ami personnel du général Bonnal, directeur de l'École de Guerre. Cet établissement devient ainsi un pôle de diffusion de la psychologie sociale de Le Bon, puisque Bonnal y dispense un cours de 1901 à 1902, tandis que le colonel de Maud'huy y donne des conférences de 1904 à 1911. Quant à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, ce rôle de passeur revient au capitaine Simon, qui y enseigne la morale de 1906 à 1911³³.

L'influence de Le Bon sur la pensée militaire française n'est pas uniquement liée aux liens personnels entre celui-ci et certains officiers haut placés. La sociologie très conservatrice de Le Bon, reposant sur la supériorité de la race blanche et le mépris des masses démocratiques, est susceptible de plaire à une caste hantée par la décadence du corps social et par leur propre déclassement. Selon certains commentateurs, la sociologie de Le Bon est ainsi « utilisée pour défendre une conception traditionaliste et autoritaire de l'armée face à sa républicanisation ³⁴ ». Selon Le Bon, une foule obéit à des lois psychiques qui ne correspondent pas à celles qui régissent habituellement le comportement individuel. Dans cette conception organiciste, où le tout est davantage que la somme de ses parties, la foule réveille des passions et des instincts enfouis par sa seule existence. L'individu dans la foule est alors atteint par un sentiment d'invincibilité qui le pousse à s'affranchir de la morale ordinaire. Entraîné par une forme de suggestion et de contagion mentale que Le Bon rapproche de l'hypnose, il est également amené à sacrifier son intérêt personnel au profit de

³² Gustave LE BON, *Psychologie des foules*, Paris, PUF, 2013.

³³ On trouvera une synthèse utile de l'influence de Le Bon sur la pensée militaire de cette période dans l'article de Julien MARY, « Ordonner ou persuader ? Les ambiguïtés du discours militaire français à la veille de la Grande Guerre », in André LOEZ et Nicolas MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 17-31, p. 20-23.

³⁴ Joseph BENDERSKY, « "Panic": The Impact of Le Bon's Crowd Psychology on US Military Thought », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 2007, vol. 43, n° 3, pp. 257-283, p. 261, notre traduction.

l'intérêt collectif. En renouant ainsi avec un instinct ancestral, qui relève davantage de la race que des traits individuels, la foule est aussi plus changeante et mobile dans ses réactions. Les événements les plus modestes peuvent la pousser à des actes héroïques comme à la plus grande couardise. De telles analyses peuvent indubitablement flatter l'imagination d'officiers aristocrates se percevant comme des chefs de guerre, structurant une masse informe d'individus et les entraînant à la victoire.

Expliquer une doctrine militaire, comme la prédominance des forces morales ou de l'offensive, à partir d'un climat intellectuel favorable est un procédé à n'envisager qu'avec la plus grande prudence. Néanmoins, il semble que les recherches encore tâtonnantes sur l'esprit humain aient pu susciter l'intérêt de l'institution militaire et éveiller le désir d'en transposer le fruit à l'échelle des combats. Contrairement à ce que l'on soutient souvent, la cristallisation des débats autour des facteurs moraux n'aurait en somme que peu de rapport avec le climat mystique ou spiritualiste hostile à la science athée, qui ne touche probablement qu'une minorité du corps des officiers. En revanche, l'idéal de scientificité largement partagé par les écrivains militaires pourrait expliquer qu'on ait voulu accomplir avec les sciences sociales ce que Folard ou Puységur avaient voulu faire avec la physique de Newton.

(iii) Forces morales ou vertu du courage ?

Il ne saurait être ici question de faire l'historique détaillé des débats nombreux qui divisent cette armée française en pleine remise en question après la débâcle de 1870. Nous souhaiterions plutôt procéder à une coupe dans ce corpus à partir d'une perspective non pas historique mais éthique. En effet, pendant la période qui court de la fin du XIX^e siècle à la veille de la Grande Guerre se joue selon nous une page importante de la mise en place d'une éthique militaire française. Le combattant individuel s'invite dans le débat tactique sous l'angle de la peur. L'indéniable prégnance de la peur sur le champ de bataille — et particulièrement, tous ces auteurs en sont persuadés, dans les conflits modernes — élimine les

derniers vestiges de l'idéal traditionnel du guerrier. Le courage n'est plus l'attribut naturel et infaillible du héros antique dépositaire de toutes les vertus, ou du chevalier tenu par la naissance à un code d'honneur qui l'élève au-dessus du reste de la société. L'héroïsme se dissout dans le quotidien, et les vertus militaires ne sont plus réservées à une élite mais doivent être enseignées à l'ensemble du corps de troupe. La question se pose alors de la manière dont l'institution militaire peut contrebalancer les effets de la peur et susciter une nouvelle forme de courage chez le soldat. Il s'agit, au fond, de systématiser les intuitions d'Ardant du Picq dans ses *Études sur le combat* qui commencent à se diffuser à partir de 1880.

Comment traduire le registre traditionnel du courage dans des catégories susceptibles d'être réellement appliquées par une armée d'un pays démocratique, dans le contexte de guerres modernes particulièrement éprouvantes, jetant l'une contre l'autre des masses humaines ? Voici la question que se collettent tous les auteurs de cette période. Dans ce but, deux voies nous semblent privilégiées, deux voies qui peuvent d'ailleurs être empruntées successivement et que ces auteurs ne distinguent pas toujours nettement eux-mêmes.

La première, nous l'avons étudiée au chapitre V lorsque nous nous sommes penchés sur les *Études sur le combat* d'Ardant du Picq. Elle envisage la vertu comme un *habitus*. Le courage en particulier est un trait de caractère, une disposition à agir de manière appropriée face au danger. Bien entendu, la discipline et en particulier la cohésion jouent leur rôle pour susciter cette disposition. C'est alors le rôle de l'entraînement qui est mis en avant, en tant qu'il permet de développer une certaine habitude à se battre. Mais cette habitude n'est pas à entendre au sens d'un automatisme qui ne ferait pas intervenir l'intelligence pratique. Les automatismes ont sans doute un rôle à jouer dans le combat, mais ils ne peuvent pas donner lieu à un acte courageux au plein sens du terme. Une vertu n'est pas une simple habitude au sens où l'individu en fonction de raisons qu'il se représente consciemment. Pour agir courageusement, le soldat doit réfléchir à ce qui constitue une réaction appropriée dans les

circonstances où il se trouve ; il doit prendre une décision basée sur sa résolution d'agir courageusement. Son acte est donc un choix, même s'il peut se trouver que sa disposition est si bien incorporée à sa personnalité que le processus de délibération n'en est presque pas senti.

Il existe toutefois une seconde façon de concevoir la vertu, qui est incontestablement dominante dans l'institution militaire avant la Grande Guerre. Elle est suggérée par l'emploi même du terme de « force morale ». Selon cette conception, le courage est une question de volonté, une force d'âme, une énergie psychologique qui saisit l'individu et le fait agir sous le feu. La vertu est ici plus proche de la *virtus* latine, que Cicéron rapproche de la *fortitudo*, c'est-à-dire de la fermeté de l'âme face aux périls et à la mort³⁵. Cette force d'âme est à entendre en un sens plus large que le sens moral qu'elle prend aujourd'hui, et désigne d'ailleurs également l'adresse et la vigueur corporelle. C'est bien la vertu des héros antiques qu'il s'agit d'adapter aux régimes démocratiques contemporains et à la guerre moderne. Les écrivains militaires de la période conservent ce que cette *virtus* comprend d'activité positive, de puissance d'agir de la part de l'individu (en insistant, notamment, sur le registre de la volonté), mais en transférant cette puissance du soldat à un dispositif qui lui est extérieur. Face à la tension psychologique extrême des combats, seule une discipline et une tactique efficaces peuvent susciter en lui une attitude appropriée sous le feu. L'art de la guerre est alors de proposer une bonne organisation des contingents et de leurs mouvements, basée sur la psychologie réelle du soldat, qui permette de limiter les aléas liés aux réactions émotionnelles des combattants, voire même de faire servir ces émotions à la manœuvre. Le courage comme « force morale » est ainsi une volonté individuelle de vaincre, que l'institution militaire suscite et entraîne grâce à la discipline et à la tactique. C'est dans la mesure où cette force morale est suscitée et entretenue par le dispositif tactique lui-même, plutôt que par les individus, que nous pouvons classer cette première voie du côté des tactiques reposant sur une

³⁵ CICÉRON, *Tuscolanae Disputationes*, II, 18, cité par Umberto GALEAZZI, « Virtù », in *Enciclopedia filosofica*, vol. 12, Milano, Bompiani, 2006, p. 12159-12160.

individualité élémentaire.

C'est cette seconde voie que nous souhaiterions à présent étudier, non seulement pour en tirer un point de comparaison utile, mais aussi parce qu'elle demeure très influente sur la pensée militaire française jusqu'à nos jours. Nous l'étudierons à partir du travail d'un écrivain souvent critiqué pour s'être fait le principal promoteur de la doctrine de l'offensive à outrance. Il s'agit du général Louis Loyseau de Grandmaison, qui écrit en 1908, alors qu'il n'est que commandant, *Le dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*. Malgré les limites de cet écrit, l'auteur cherche pourtant à appliquer une méthode empirique à son sujet, et fait la preuve de bonnes capacités d'observation. Bien qu'il ne soit plus lu de nos jours, son influence sur l'institution militaire continue à se faire sentir par sa façon de considérer le courage principalement sous l'aune de la force de volonté, ainsi que par l'utilisation d'automatismes dans la formation initiale du combattant. En comparant ces deux ouvrages, nous verrons qu'ils se proposent de répondre à la même question — quoique par des méthodes dont les différences sont instructives — touchant les moyens de réduire la peur chez le combattant individuel.

II. GRANDMAISON ET LES FORCES MORALES

Louis Loyseau de Grandmaison naît en 1865 dans une famille noble qui offrit beaucoup de ses enfants pour la guerre et pour Dieu. Ses années de capitaine sont marquées par un temps de commandement dans les colonies, au Tonkin en particulier, mais la majeure partie de sa carrière se déroule en France métropolitaine. Grandmaison appartient au mouvement des Jeunes Turcs³⁶, c'est-à-dire à une génération de jeunes officiers qui s'insurge contre des généraux qu'elle estime figés dans des conceptions tactiques dépassées. Il est lui-même un

³⁶ Le nom est une allusion au mouvement d'officiers contestataires qui étaient parvenus à renverser le Sultan Abdülhamid II en 1909. Toutefois, les Jeunes Turcs français n'envisagent pour leur part aucune action politique, mais uniquement des réformes doctrinales.

saint-cyrien qui, malgré ses compétences intellectuelles (il est l'un des premiers brevetés de l'École supérieure de guerre fondée quelques années plus tôt), se pique d'avoir de l'audace plus que de l'astuce. Il est, avec la génération d'officiers qu'il influence, hostile à l'image trop timorée de l'officier homme de pensée dont Foch est l'exemple le plus honni. Les technologies modernes ne l'intéressent guère, et il n'y a pas une ligne dans ses écrits sur l'automobile ou le dirigeable. Il publie son maître ouvrage en 1908, *Le dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*. C'est là qu'il développe sa doctrine de l'offensive, centrée sur l'importance des forces morales.

Ce n'est que quelques années plus tard que les convictions des Jeunes-Turcs vont se traduire dans les faits. À partir de 1911, en effet, la montée des périls est telle que la guerre paraît soudainement inévitable, et des réformes sont nécessaires pour enrayer plusieurs années d'économies sur les matériels. Le général en chef Joffre a alors les mains libres pour réviser la doctrine tactique des forces armées. Il soutient Grandmaison, dont la popularité n'avait cessé d'augmenter depuis deux conférences qu'il donne en 1911 aux stagiaires du Centre des hautes études militaires³⁷. À la tête du 3^e bureau de l'état-major de l'armée, il est l'un des principaux artisans des nouveaux règlements de 1913-1914 qui consacrent le triomphe de l'offensive. Lorsque la guerre éclate, presque toute l'armée française (mais aussi bien toute l'Europe³⁸) croit en la supériorité de l'offensive et des forces morales. Pourtant, par sa conduite durant la guerre, Grandmaison fait la preuve qu'il n'est pas simplement un théoricien, mais qu'il sait être pragmatique. « À une époque où les sanctions pour inaptitude sont immédiates³⁹ », il passe en une année du grade de colonel à celui de général de corps d'armée, avant de se faire tuer par un éclat d'obus devant Soissons en février 1915.

³⁷ Louis DE GRANDMAISON, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée. La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Berger-Levrault, 1911.

³⁸ Cf. Jean-Marc MARRIL, « L'offensive à outrance : une doctrine unanimement partagée par les grandes puissances militaires en 1914 », *Revue historique des armées [en ligne]*, 2014, n° 274, URL = <<http://rha.revues.org/7962>>.

³⁹ Michel GOYA, *L'invention de la guerre moderne, op. cit.*, p. 60.

(i) *Mettre la peur à profit.*

Il serait trop aisé de congédier la notion de force morale à partir des propos excessifs auxquels elle a donné lieu au cours de la marche à la guerre⁴⁰. Mais un auteur comme Grandmaison sait qu'on ne peut pas considérer le soldat comme un outil inerte entre les mains de son chef : « On paraît avoir perdu de vue ce fait qu'une troupe n'est pas une réunion de fusils, mais une réunion d'hommes armés de fusils⁴¹ ». La peur du soldat au combat, en particulier, est tout à fait connue de lui. Même s'il a probablement lu Ardant du Picq, il apporte des observations personnelles sur les réactions physiologiques et émotionnelles qu'il tire — comme il l'affirme — de son expérience dans les guerres coloniales. Nous avons déjà cité ses remarques sur « l'adhérence au sol » des soldats sous le feu, ainsi que leur tendance à s'agréger⁴². Il reconnaît également les témoignages qui pourraient contrevenir à sa propre théorie : « Une des impressions enregistrées le plus régulièrement par les témoins des combats récents est l'impossibilité à peu près complète de conduire le combat sur la ligne de feu⁴³ ». Il admet que les combats soient devenus des « batailles de soldats⁴⁴ », où « les officiers subalternes obligés de se terrer comme leurs hommes ne peuvent exercer leur action que dans un rayon peu étendu [...] L'impression qui s'en dégage est que chacun fait comme il peut ; plus d'ordre, plus de régularité ; plus de méthode⁴⁵ ».

Néanmoins, Grandmaison traite moins ce constat comme un fait indépassable que comme un problème à résoudre. La peur au combat est l'aiguillon qui le pousse à critiquer

⁴⁰ Les excès les plus représentatifs en la matière sont les suivants : Emile LAURE, *L'Offensive française*, Paris, Lavauzelle, 1912 ; Jean-Baptiste MONTAIGNE, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre, basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*, Paris, Berger-Levrault, 1913 ; Capitaine BILLARD, *Education de l'infanterie*, Paris-Nancy, Chapelot-Imhaus, 1913.

⁴¹ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, *op. cit.*, p. 49.

⁴² *Ibid.*, p. 39. Un peu plus loin, il remarque que l'épuisement nerveux rapide du soldat est provoqué non seulement par le nombre des pertes, mais aussi par des facteurs plus subtils comme l'impossibilité d'apercevoir l'ennemi et de pouvoir répliquer : « Il suffit d'avoir assisté à une escarmouche sous bois ou d'avoir été surpris par la plus petite embuscade en pays couvert, coupé et difficile, pour avoir vivement ressenti cet énervement et souffert l'angoisse produite par le sentiment de son impuissance à rejoindre l'ennemi, à lui rendre coup pour coup. » *Ibid.*, p. 43.

⁴³ *Ibid.*, p. 33.

⁴⁴ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, *op. cit.*, p. 84.

⁴⁵ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, *op. cit.*, p. 33.

une théorie militaire qui s'appuie trop sur les manœuvres et les exercices qui tiennent plus de la parade que de l'entraînement réel⁴⁶. Certes, l'audace lui manque pour aller au bout de ses intuitions. Il préconise par exemple des exercices qui soient la reproduction de grandes batailles du passé, dans l'intention certes louable de rendre plus manifestes « les seuls facteurs qui aient de l'importance [et qui] sont précisément ceux dont il nous est impossible de tenir compte⁴⁷ » dans un exercice, à savoir les facteurs moraux. Mais avec le recul, on peut douter de la pertinence de reconstitutions historiques à des fins tactiques, et de la tentation (bien connue de l'institution militaire française) de se préparer à la guerre d'hier. De plus, bon nombre de ses considérations tactiques consistent surtout à reprendre les concepts traditionnels de la tactique théorique pour les interpréter à la lumière de l'énergie morale, c'est-à-dire eu égard à l'effet psychologique que leur mise en œuvre provoque sur le soldat, ami ou ennemi⁴⁸.

Comment, donc, Grandmaison remédie-t-il à la peur dont il constate partout les effets ?

Voici la description qu'il propose d'une préparation d'assaut :

Dans l'âme du combattant grisé par l'entraînement de l'exemple, étourdi par le tumulte, énérvé par le danger, épuisé par la fatigue, le moral exalté parfois jusqu'à l'héroïsme ou déprimé jusqu'à l'abrutissement, ne surnage plus guère qu'un sentiment assez puissant pour se traduire en actes : l'instinct de la conservation. Suivant les circonstances, l'instinct de la conservation se manifeste tantôt par la colère ou le désir irraisonné de joindre l'ennemi pour le détruire, tantôt par la peur.

Chacun exécute alors presque machinalement et d'autant plus adroitement que le dressage l'a plus profondément marqué, les mouvements commandés par celui des deux sentiments qui domine : tirer, courir, se cacher... Tant que la résultante est positive — c'est-à-dire tant que la force poussant le combattant vers l'ennemi demeure la plus forte — on avance⁴⁹.

⁴⁶ « Dans nos exercices, la figuration des attaques finales et des assauts semble presque toujours invraisemblable et quelque peu ridicule. » *Ibid.*, p. 42. De même, il renonce à l'illusion de vouloir commander l'ouverture de feu en pleine bataille, comme on cherche parfois encore à le faire, et admet en toutes circonstances le feu à l'initiative. « Il est impossible et d'ailleurs inutile de chercher à réglementer d'une façon formelle les procédés de combat ou de marche sous le feu. La plus grande initiative doit être laissée aux exécutants. Chaque cas exige une solution particulière et tel moyen, impossible dans certaines circonstances de terrain ou de "moral", deviendra excellent dans un autre cas », *Ibid.*, p. 35.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Voici un exemple où il interprète, en fonction de ses propres vues, deux concepts classiques du débat tactique : « La "masse" de l'attaque décisive n'est donc en somme qu'un réservoir de forces établi à courte distance de l'ennemi et quand on parle de "choc", on parle d'un choc moral », *Ibid.*, p. 32.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 33.

Ces lignes de Grandmaison anticipent sur des phénomènes psychologiques qui ne seront mieux connus que plus tard. En termes contemporains, nous dirions qu'il cherche à penser deux réactions basiques contre la peur au combat, lorsque celle-ci dépasse un certain seuil : l'inhibition et la stimulation. En prévenant l'une, il cherche à susciter l'autre. L'inhibition face à l'angoisse d'une mort imminente peut en effet conduire à une paralysie plus ou moins complète : ce sont les soldats qui se plaquent au sol et refusent d'avancer. Mais il connaît également l'existence de réactions en apparence inverses : les soldats peuvent également se ruer en avant malgré le feu meurtrier. Ernst Jünger relate par exemple son propre baptême du feu dans ces termes : « Mes nerfs m'abandonnèrent complètement. Sans ménagement pour rien ni personne, je me mis à courir comme un fou à travers tout⁵⁰. » C'est ce « désir irraisonné de joindre l'ennemi pour le détruire » que Grandmaison oppose à la « peur » qui suscite la tétanie et « l'abrutissement ». Il croit trouver dans cette impulsion une « force » positive, car elle peut être mise au profit de l'assaut. Toutefois, en s'appuyant sur le caractère « irraisonné » des réactions au combat, Grandmaison ne distingue pas assez entre ce qui est *irréfléchi* car la réflexion n'y intervient pas (au profit de l'acte spontané ou automatique) et ce qui est *irrationnel* car il n'est que l'expression d'une pulsion ou d'une pathologie irrésistible. Dans le cas d'espèce, il n'apprécie pas suffisamment que cette fuite en avant qui s'observe chez de rares individus est tout autant une réaction de peur panique que la paralysie. Quand bien même tous les combattants pourraient être plongés en même temps dans cette folie sanguinaire, on peut douter qu'on en tirerait matière à un assaut même rudimentaire. En effet, un tel état ne permet pas à l'individu de réagir à son environnement : il peut vider frénétiquement toutes ses munitions sans viser, sans être conscient de la position de ses alliés comme de l'ennemi. Un tel soldat est tout aussi inefficace que celui qui demeurerait prostré

⁵⁰ Cité par Michel GOYA, *Sous le feu. Réflexions sur le comportement au combat*, Paris, Ministère de la Défense, Cahiers de la réflexion doctrinale, 2006, p. 23.

dans la tranchée⁵¹. On ne peut donc que constater les limites du raisonnement de Grandmaison, tout en reconnaissant également que celui-ci s'efforce de penser scientifiquement l'individu au combat, afin d'en tirer un processus tactique qui découle du fonctionnement inconscient du cerveau humain.

(ii) Les trois principes de la tactique de Grandmaison.

Dans le but de canaliser les pulsions violentes des individus, Grandmaison s'appuie sur trois principes : l'organisation de la troupe, le dressage par automatismes, le rôle du chef subalterne. Touchant le premier principe, l'individu doit être inséré dans un dispositif collectif, susceptible de générer les passions recherchées et d'en tirer profit. Ce n'est pas, en d'autres termes, l'individualité singulière qui l'intéresse, au sens du combattant considéré isolément de tous les autres. Il refuse par exemple « le procédé de combat [...] individualiste⁵² » des Boers où les combattants montent à l'assaut indépendamment les uns des autres, c'est-à-dire sans se coordonner par rapport au reste du groupe. Il remarque « que ce combat complètement individualisé ne peut convenir qu'à des hommes doués de qualités guerrières de premier ordre⁵³ ». Sauf cas exceptionnel, les « qualités guerrières » ne sont pas celles de l'individu singulier, mais ne s'obtiennent que par le groupe. Il ne faut pas, « pour le dernier acte s'en remettre aux qualités du soldat⁵⁴ ». Nous sommes donc bien en présence d'une conception élémentaire, et non pas singulière, de l'individualité combattante, puisqu'il s'agit de s'intéresser au soldat en tant qu'il partage avec tous les autres certains traits qui, réduits pour ainsi dire en équation, permettent de restaurer la prévisibilité et l'efficacité de la manœuvre.

Le soldat individuel n'existe en tant que soldat que par sa position dans le tout de la section de combat. C'est bien ce tout qui fait de lui un être courageux, et non pas en vertu d'une qualité intrinsèque. Le courage est une force, une *virtus* qui appartient à la troupe et à

⁵¹ Sur les aspects psychologiques du comportement sous le feu, voir Michel GOYA, *Sous le feu, op. cit.*

⁵² LOUIS DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie, op. cit.*, p. 28.

⁵³ *Ibid.*, p. 39.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 20.

elle seule. Fidèle en cela à Ardant du Picq, Grandmaison fait de cette vertu une propriété émergente qui est produite par l'agencement approprié de plusieurs combattants, plutôt que par l'addition des bravoures individuelles. À proprement parler, l'individu ne peut que se mettre dans les bonnes dispositions pour entrer dans le rythme de cette troupe, tirer quand elle tire, bondir quand elle bondit. Le soldat vertueux n'est donc pas tant un soldat qui puise en lui-même les ressources pour continuer à agir sous le feu sans être paralysé par la peur ; il s'agit plutôt d'un soldat qui parvient à s'installer et à demeurer dans la dynamique positive engendrée par le groupe, voire qui sait reconnaître les conditions qui permettent de favoriser l'émergence d'une telle dynamique ou d'en limiter l'attrition.

La cohérence du dispositif est ainsi le premier principe sur lequel s'appuie Grandmaison, refusant de s'intéresser à la singularité du soldat pour elle-même, mais uniquement en tant que pâte que le bon tacticien peut modeler en fonction des effets tactiques recherchés. Toutefois, il va sans dire qu'un tel résultat ne s'improvise pas, et c'est justement le rôle du dressage, second principe du modèle de Grandmaison, que d'y préparer. Le dressage est selon lui « cette habitude de répondre à la suggestion d'une idée ou à une impression par une décision immédiate de la volonté ou par un acte impulsif du corps⁵⁵ ». En termes contemporains, nous dirions que la discipline sous le feu est obtenue par l'acquisition d'automatismes. Le terme de « suggestion » est un emprunt manifeste à la *Psychologie des foules* de Le Bon. Il s'agit d'une influence exercée sur le comportement de manière subconsciente, c'est-à-dire sans intervention de la volonté. Le Bon n'hésite pas à rapprocher la grande suggestibilité de la foule d'un état hypnotique. Chez Grandmaison, sans aller jusqu'à l'hypnose, la création d'automatismes doit cependant permettre une situation analogue où certains gestes sont intégrés au comportement du soldat sans affleurer à la conscience : « Le dressage ne peut être produit que par une répétition des mêmes actes assez fréquente pour que l'association entre le

⁵⁵ *Ibid.*, p. 36.

commandement ou la suggestion et le mouvement ou la décision qui doit en être la conséquence, se fasse dans l'inconscient sans intervention de la réflexion⁵⁶ ». Les conditions réelles de combat ne permettant pas d'activité rationnelle normale, le conditionnement préalable permet à l'individu de conserver malgré tout une certaine capacité à agir collectivement. Si la conscience et l'intelligence sont paralysées par les effets psychologiques du feu, alors on se passera d'elles. Le but est toujours le même : les automatismes agissent comme un filet de sécurité pour s'assurer d'un niveau minimal de restitution de compétences sous le feu, permettant plus aisément au soldat de se fondre dans la passion collective.

L'efficacité d'une troupe repose donc très largement sur la qualité et la durée de son dressage, puisque sans cela elle n'est qu'une « foule en armes⁵⁷ », pour reprendre le mot du général Bonnal. Mais toute la troupe n'a pas besoin d'être également compétente, puisqu'il suffit de quelques individualités pour générer autour d'eux une dynamique suffisante à mesure que les autres soldats s'agrègent à celui-ci. C'est le troisième principe sur lequel s'appuie Grandmaison, le plus ambigu aussi puisqu'il paraît réintroduire le rôle de certaines individualités singulières qu'il s'était employé à chasser de la manœuvre :

Lorsqu'au milieu de cette tourmente désordonnée il se forme des groupements, des zones de densité supérieure à distance voulue de sorte que le tir devienne efficace et atteigne l'objectif choisi, ces groupements sont produits exclusivement par les combattants capables encore d'appliquer les règles du tir. Le nombre des tireurs contribuant à l'efficacité du feu sera donc d'autant plus grand qu'il y aura dans le rang plus d'hommes braves et bien dressés⁵⁸.

L'auteur convient que la plupart des échanges de coups relèvent au combat du « tir de panique ». Les éléments psychologiques qui peuvent conduire à l'accroissement de la peur chez les combattants et faire de la troupe une foule prête à fuir, demeurent présents jusque dans l'assaut victorieux. La difficulté qu'affronte l'auteur est alors la suivante. D'une part, la rationalité sur laquelle il se fonde n'est plus du tout celle de l'individu lui-même, qui doit au contraire s'abandonner à la passion collective, mais toute entière celle du dispositif tactique,

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Henri BONNAL, *La manœuvre d'Iéna*, op. cit., p. 346.

⁵⁸ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, op. cit., p. 51-52.

qui dispose les individus de telle sorte que ces mécanismes irrésistibles déclenchent un cercle vertueux en vue de l'assaut. Toutefois, une tactique efficace suppose de pouvoir s'adapter aux circonstances induites par le terrain ou par l'ennemi. Or, même en admettant que l'assaut initial ait été permis grâce à une impulsion correcte donnée aux masses, cet élan doit pouvoir être infléchi, canalisé et réorienté à mesure que la situation se modifie. Cela suppose donc que tous les individus ne s'abandonnent pas à la frénésie meurtrière et aux caprices de la suggestion. Certains combattants doivent demeurer capables de générer autour d'eux cette dynamique positive.

Dans *Le dressage de l'infanterie*, ce rôle est spécialement rempli par l'officier subalterne. Contrairement à Ardant du Picq, qui ne lui reconnaît qu'une influence assez limitée⁵⁹, Grandmaison donne le beau rôle au lieutenant, au capitaine : « Pour l'officier subalterne, il s'agit surtout de donner l'exemple, d'inspirer confiance⁶⁰ ». Il y a là, d'une part, la conséquence de la nature même du combat, qui n'autorise que la suggestion comme moyen de commandement, plutôt que l'ordre, qui requiert une disponibilité minimale de l'intelligence et que, de toutes manières, le fracas des armes empêche d'entendre⁶¹. « Ce sont donc plutôt leur vigueur morale et leur caractère que leur supériorité intellectuelle qui permettront aux officiers subalternes de grouper leurs hommes autour d'eux⁶² ». Mais d'autre part, cette insistance sur un commandement par l'exemple est aussi pour l'auteur le moyen de tourner un défaut en qualité. En effet, l'autre caractéristique d'une foule, selon Le Bon, est qu'elle tend à retourner aux instincts qui sont ceux propres à sa race. Or, tandis que selon

⁵⁹ « Dans le combat antique, le soldat appartenait encore au chef, dans l'engagement ; mais aujourd'hui que le combat se fait éparpillé, le soldat ne vous appartient plus, ne peut plus, souvent même être dirigé. D'où nécessité d'engager le plus tard possible, et de bien faire comprendre aux chefs immédiats ce que l'on veut, où l'on veut aller, etc. », Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat, op. cit.*, p. 124. On remarque que l'insistance de cet auteur sur la compréhension de la manœuvre par les échelons subalternes est tout à fait étrangère à la figure du chef pour Grandmaison, qui agit surtout par la suggestion de l'exemple, suggestion qui par définition agit à un niveau inconscient et non réflexif.

⁶⁰ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie, op. cit.*, p. 34.

⁶¹ « Le plus souvent couché au milieu de ses hommes ou blotti derrière le même abri, dans le tumulte du combat, il devra limiter son intervention à des ordres très simples répétés de proche en proche ; tels que : En avant, commencez le feu, cachez-vous, telle direction », *Ibid.*, p. 52.

⁶² *Ibid.*, p. 34.

Grandmaison « le soldat allemand ou russe » aime à recevoir des ordres et n'apprécie rien tant qu'une discipline sévère, le soldat français est de tempérament plus délicat :

Le soldat français a de l'initiative, il est intelligent, indépendant de caractère mais très sociable, impressionnable à l'excès et extrêmement sensible aux suggestions de l'exemple [...] Il a un besoin absolu de ne pas se sentir seul, de combattre « en société », et l'amour-propre est pour lui le moteur par excellence⁶³.

Cette sensibilité du soldat français par rapport au pesant Allemand, si flatteuse soit-elle, présente un grand inconvénient dans la guerre moderne, où précisément une telle accessibilité aux émotions peut conduire à la panique sur le champ de bataille. L'idée de Grandmaison, en ceci bon tacticien, consiste à tourner cette faiblesse pour en faire une force. En affirmant que « l'officier français au combat doit être un donneur d'exemple plutôt qu'un donneur d'ordres⁶⁴ », Grandmaison joue sur l'amour-propre gaulois et le regard des autres pour suggérer le courage. Mais il joue également sur le rôle de l'estime morale vis-à-vis de son chef pour susciter l'obéissance, dans une perspective qui n'est pas sans rappeler Lyautey :

De tous les moyens d'éducation, le plus sûr est l'« exemple ». Un enseignement moral n'a d'action pratique sur un homme que dans la mesure où cet homme estime celui qui enseigne. Il faut donc d'abord que le soldat estime son chef et, dans ce cas, toute parole germe, tout conseil porte son fruit. Dans le cas contraire aucune action moralisatrice n'est possible. Pour l'officier, se faire estimer est le premier devoir et le seul moyen sérieux d'éducation, il doit le savoir. L'action des sous-officiers dans le même sens ne se fera sentir qu'à la même condition. Ceci posé, on peut distinguer deux modes d'action : [1] la fréquentation du soldat, la conversation journalière, les avis, les observations de la vie courante ; [2] la conférence ou théorie morale. Le premier est de beaucoup le plus important⁶⁵.

Ainsi, la personnalité exemplaire du chef, qui connaît personnellement ses subordonnés, discute avec eux en privilégiant une certaine horizontalité dans les rapports hiérarchiques, réintroduit une trace du modèle de l'individualité singulière que Grandmaison, toutefois, ne poursuit guère.

⁶³ *Ibid.*, p. 41.

⁶⁴ « Il s'ensuit que l'officier français au combat doit être un donneur d'exemple plutôt qu'un donneur d'ordres et que nos hommes supporteront bien un cheminement en formation peu dense à condition qu'on les fasse toujours mouvoir par petits groupes [...] et qu'on profite de tous les abris pour les rassembler ne fût-ce que quelques minutes — le temps d'échanger une plaisanterie pour montrer aux autres qu'on n'a pas peur », *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*, p. 92-93. On note que Grandmaison élargit ce rôle d'éducateur au sous-officier, ce que même Lyautey ne faisait guère, se contentant de s'adresser à l'officier subalterne.

(iii) *Les vertus du chef colonial dans La force noire de Mangin.*

Grandmaison ne développe guère le portrait du chef idéal, pas plus qu'il ne précise rigoureusement comment celui-ci peut demeurer au-dessus de la mêlée dans le feu de l'action. On peut, à ce stade, faire un bref parallèle entre la démarche de Grandmaison et celle d'un autre auteur militaire influent écrivant au même moment : le lieutenant-colonel Charles Mangin⁶⁶. Dans *La force noire* (1910), celui-ci emploie la même méthode pseudo-scientifique à un tout autre objet : les troupes issues des colonies. La même démarche consistant à compenser les faiblesses naturelles d'une troupe par des caractères inconscients joue à plein ; toutefois, à la différence de la théorie de Grandmaison, Mangin développe plus abondamment le rôle du chef subalterne (blanc) et des vertus spécifiques dont il doit faire la preuve lorsqu'il s'adresse à des peuplades considérées comme primitives⁶⁷. Il fournit ainsi un exemple intéressant d'amalgame — à dire vrai souvent confus — entre une individualité élémentaire où l'atome de sens recherché est le caractère racial adéquat et une certaine prise en compte des qualités personnelles qu'un chef doit posséder pour commander à des troupes non-européennes.

Mangin partage avec Grandmaison (et avec *Le Bon lui-même*) la croyance au déclin de la race blanche⁶⁸. Particulièrement dans un contexte de service militaire universel, tous les vices inhérents au Français se propagent par contagion à l'institution militaire elle-même. Ainsi, toute la stratégie de Mangin dans *La force noire* consiste à rajeunir l'héroïsme ancien du blanc par le courage naturel du noir. Les nations européennes périssent de « la diffusion du bien-être et [de] l'ensemble des idées démocratiques qui causent la décroissance de la

⁶⁶ Charles Mangin (1866-1925) est un officier plus connu du grand public pour son rôle de général durant la Première Guerre mondiale. Il nous intéresse ici pour son ouvrage *La force noire*, qui exerça une influence importante lors de sa parution en 1910. Il s'y appuie sur sa longue expérience dans les troupes d'infanterie coloniale pour défendre la constitution d'une armée noire, pouvant fournir par sa masse et sa qualité un renfort précieux aux troupes métropolitaines.

⁶⁷ Les paragraphes qui suivent font état de stéréotypes raciaux qui n'ont aucune réalité. Il va sans dire que, si nous en faisons état par souci d'exactitude, nous n'en partageons aucun.

⁶⁸ De Grandmaison, on peut citer le passage suivant : « Malheureusement, au moment où la guerre exige de chaque homme un moral plus élevé et un cœur plus ferme, la qualité du soldat dans nos armées européennes tend plutôt à diminuer. » Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, op. cit., p. 47.

natalité⁶⁹ », tandis que ce sont paradoxalement « ces soldats noirs [qui] paraissent grands comme des héros antiques ; la Grèce et Rome leur eût élevé des autels, et combien de Français connaissent leur dévouement⁷⁰ ? ». Les zouaves⁷¹, les spahis⁷², les tirailleurs sénégalais⁷³ deviennent les dépositaires de ces vertus antiques que nous avons délaissées : « ces primitifs [...] atteindront certainement à l'ancienne "furie française" et la réveilleraient s'il en était besoin⁷⁴ ». Mais encore faut-il pallier les vices inhérents à des races tenues pour inférieures. Pour ce faire, Mangin a recours au même procédé que celui de Grandmaison, adaptant la sélection des troupes afin de compenser leurs faiblesses héréditaires.

La ténacité dans les longues luttes est l'une des qualités les plus nécessaires dans les guerres modernes, dont la durée s'allonge, et dans laquelle on prévoit des batailles de plusieurs jours. Le manque de nervosité de la race noire l'y rendra précieuse dans le combat. Le soldat noir dépense moins de force nerveuse que tout autre et dispose par conséquent d'une somme de résistance et d'une puissance d'action plus considérables. L'insouciance du noir et son fatalisme deviennent alors des qualités⁷⁵.

Dans ces lignes, le stéréotype de l'indolence et de la paresse des peuples africains, vice en temps de paix, devient un trait recherché au combat car il se traduit par une meilleure endurance psychique. Les mêmes défauts du soldat noir peuvent être tournés en atout lors de leur instruction, pour peu que soient adoptées quelques dispositions que Mangin emprunte directement à Le Bon et Spencer (qu'il cite tous deux)⁷⁶. En effet, l'instruction par imitation, qui conviendrait moins bien à un soldat français, est parfaite pour un soldat noir à peine accessible à la pensée rationnelle, et dont l'inconscient est d'autant plus facilement modelable par la suggestion et la répétition d'actes simples⁷⁷. Ici encore, conscience et intelligence étant

⁶⁹ Charles MANGIN, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910, p. 35.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 246.

⁷¹ Les zouaves sont initialement des soldats algériens, d'origine kabyle, servant dans un corps d'infanterie légère français.

⁷² Corps de cavalerie français, composé initialement d'Algériens, puis de Tunisiens et de Marocains.

⁷³ Les tirailleurs sénégalais sont des fantassins initialement recrutés au Sénégal, puis dans les différentes possessions françaises en Afrique.

⁷⁴ Charles MANGIN, *La Force noire*, *op. cit.*, p. 258.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 252.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 73 ; 347.

⁷⁷ « Le noir naît soldat plus encore que guerrier, car son instruction militaire est facile et il a le sentiment de la discipline.

Cette facilité d'instruction, qui surprend au premier contact, vient de ce que les réflexes sont très faciles à dresser chez les primitifs, que n'a encore déformés aucun effort. Le noir n'a jamais peiné, car le travail de la terre, si dur

un obstacle psychologique au combat, il convient de développer des tactiques pour tourner la difficulté et faire agir le soldat à partir de ressources mentales subconscientes.

Comme chez Grandmaison, l'importance du chef⁷⁸ repose sur sa valeur d'exemple. Toutefois ce n'est pas là une conséquence de l'amour-propre, comme chez le premier, mais de la structure clanique des sociétés africaines. Selon Mangin, la fidélité à l'officier relève d'un attachement filial. Un officier peut aisément s'attirer leur dévouement absolu : « Les Sénégalais sont aussi fiers de leurs chefs que leur chef sont fiers d'eux⁷⁹ ». Notons toutefois que le respect et l'obéissance dus à l'officier appellent en retour à une responsabilité morale de la part de celui-ci : « Si les Français ont le respect et l'affection des noirs, c'est parce que, d'une façon générale, ils s'en montrent dignes⁸⁰ ». Il y a une forme de réciprocité certes minimale à cette admiration du soldat noir, qui est pour l'officier de se conduire dignement vis-à-vis de lui, de veiller à sauvegarder sa moralité, de pouvoir « écouter avec une inlassable patience ses interminables palabres [et de connaître] au moins sommairement les différentes races de l'Afrique occidentale (car on ne répond pas à un Bambara comme à un Toucouleur)⁸¹ ». Mangin nous décrit ainsi implicitement des vertus propres à l'officier de troupes coloniales, comme la patience et la curiosité, qui sont une façon (certes bien caricaturale) de reconnaître et prendre en compte la singularité des différents peuples africains. *La force noire* est donc une étape, comme *Le dressage de l'infanterie*, mais aussi comme *Le rôle social de l'officier* vingt ans auparavant, dans la constitution d'un modèle d'officier subalterne commandant par son exemple et par l'adhésion spontanée de ses subordonnées. À

en Europe, se réduit en Afrique à un débroussaillage sommaire et à un léger grattage, et d'ailleurs l'homme travaille très peu. L'homme de recrue s'instruit par imitation, par suggestion ; il a peu réfléchi avant d'entrer au service, et on atteint chez lui l'inconscient presque sans passer par le conscient », *Ibid.*, p. 236.

⁷⁸ Le lecteur ne sera peut-être pas surpris d'apprendre que Mangin n'envisage que le cas de troupes coloniales commandées par des chefs blancs.

⁷⁹ Charles MANGIN, *La Force noire*, *op. cit.*, p. 234. Cf. également p. 240-241 : « le dévouement des Sénégalais à leur chef est devenu légendaire. On sent que ces braves gens se donnent tout entiers au chef qui les commande. C'est au milieu des fatigues d'une campagne et surtout au combat que leur dévouement se révèle et l'officier ne peut oublier, quand une fois il s'est posé sur lui, le regard que jette le tirailleur blessé en tombant, parfois pour ne plus se relever ».

⁸⁰ *Ibid.*, p. 295.

⁸¹ *Ibid.*, p. 240.

la différence de Lyautey, toutefois, l'accent est mis beaucoup plus nettement sur le mouvement d'admiration des soldats levant les yeux vers leur chef, plutôt que sur le mouvement descendant du chef pénétré du souci de ses subordonnés.

Remarquons au passage l'essor de cette littérature « coloniale », du *Rôle colonial de l'armée* de Lyautey dix ans plus tôt à l'ouvrage de Mangin en 1910. Si l'opuscule du premier ne fait que quelques pages, *La force noire* en compte 355 sans les annexes. Ce seul détail suffit à exprimer l'attention croissante portée aux colonies par la pensée militaire, et témoigne du changement de regard de l'institution vis-à-vis de l'étranger. Nous avons vu au chapitre précédent comment Lyautey interrogeait l'assimilation traditionnelle de la distinction géographique des frontières à une séparation entre l'ami et l'ennemi, tout en complexifiant le couple intérieur/extérieur en l'ouvrant à l'espace colonial. Mangin, qui combattit d'ailleurs au Maroc sous les ordres de Lyautey en 1912, prolonge ce mouvement. Ainsi l'intérieur intègre les combattants des colonies (malgré toute l'absurdité, souvent, de cette « intégration » qui connaît bien mal ceux qu'elle s'agresse) non pas simplement comme des alliés mais comme des Français par la vertu. Le soldat noir est le dépositaire, au moins en puissance, des ressources morales qui finiront par sauver en retour le pays mère. Réciproquement, l'extérieur métisse l'intérieur, dans la mesure où le soldat noir devient Français, sinon par la citoyenneté, du moins par sa valeur et ses mérites⁸². À cette époque, l'armée a pris bien plus conscience de l'appartenance de l'empire colonial à la France que les philosophes ou les sociologues eux-mêmes qui, à l'instar de Durkheim ou Mauss, identifient dans leur enseignement la République avec le territoire métropolitain, et comptent pour rien l'empire⁸³. Cette

⁸² En voici une illustration. En rapportant l'anecdote d'une escarmouche qui témoigne de l'attachement et de la fidélité des tirailleurs sénégalais à la France, Mangin conclut par ces mots : « C'est une vraie troupe française que nous avons dans les tirailleurs sénégalais, et il est impossible de l'employer autrement qu'au service de la France. » *Ibid.*, p. 246-247. Plus loin, il insiste sur le fait que ces troupes ne sont en aucun cas des mercenaires, mais des troupes françaises car « leurs éléments sont tirés d'un sol français, » *ibid.*, p. 324.

⁸³ Ici encore, nous précisons que nous ne reprenons pas à notre compte l'idée selon laquelle les colonies françaises *auraient dû* être considérées comme françaises. Nous prenons simplement acte du fait qu'au regard du droit français et international, ces colonies *étaient*, de fait, tenues pour telles. Les sociologues que nous

relativisation de la frontière et cette ouverture à une altérité joueront pourtant un rôle croissant dans les deux guerres mondiales puis surtout dans les guerres de décolonisation pour acclimater l'idée d'une éthique des vertus militaires qui unit les combattants d'une même cause et les oblige mutuellement au-delà de leurs nationalités.

(iv) Bilan des forces morales.

Au terme de ce point de comparaison avec un contemporain, mais appliquant le même appareil pseudo-scientifique à l'armée coloniale, revenons-en à Grandmaison afin d'en tirer quelques conclusions. Que penser de cette approche du courage par la restitution d'« habitudes de corps [et d']habitudes d'esprit⁸⁴ », une fois les analyses de Grandmaison dégagées de l'obsession de son temps pour l'offensive systématique ? Les « actes réflexes du combattant⁸⁵ » sont toujours aujourd'hui le fondement de l'apprentissage du combattant individuel, en cela l'influence d'un Grandmaison est encore tout à fait palpable.

La mise en valeur de l'officier subalterne comme figure charismatique est également centrale. Cette vision romantique de l'officier séduit immédiatement les tempéraments « impressionnables à l'excès » et « sensibles aux suggestions » des jeunes français sur les bancs de Saint-Cyr. Mais elle reste encore très influente dans cette école. Pendant le bahutage des nouvelles recrues, on enseigne toujours de nos jours aux aspirants une anecdote qui remonte à la Grande Guerre, et qui illustre parfaitement cet idéal. Il s'agit du serment que prêtent quelques saint-cyriens de la promotion de Montmirail (1912-1914) de monter à l'assaut en casoar et gants blancs. Voici comment un témoin du serment raconte le sacrifice de

mentionnons ne remettent pas ce fait en question, mais ils ne semblent tout simplement pas considérer les colonies comme un objet d'étude pertinent lorsqu'ils évoquent le territoire français.

⁸⁴ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, *op. cit.*, p. 59.

⁸⁵ Dans la doctrine tactique actuelle de l'armée de Terre, tout soldat doit pouvoir mettre en œuvre trois actes élémentaires, se déplacer, se poster, utiliser ses armes. En somme, ne retrouve-t-on pas là les trois actions que Grandmaison considère comme encore réalisables sous le feu : « tirer, courir, se cacher » ? Ces actes élémentaires, à leur tour, ne peuvent être réalisés que par la combinaison de onze actes réflexes, qui sont les éléments atomiques dont tout acte du combattant se compose. Ces actes réflexes sont les suivants : s'orienter, observer, progresser, se protéger, se camoufler, apprécier une distance, désigner un objectif, tirer et lancer une grenade, communiquer, rendre compte, garder la liaison au sein du binôme », ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, *TTA 150. Titre IV. Le combat*, 2001, section II, chapitre I.

l'un de ces jeunes sermentés :

Il n'est pas parti follement à l'assaut comme on nous l'a représenté, mais sa section éprouvée, arrêtée sous le feu, les hommes plaqués à terre et ne voulant plus se relever, il mit posément son casoar au képi, enfila ses gants blancs et se relevant, leur cria : « Et maintenant, allez-vous me suivre ? ». Galvanisés par son sang-froid, ils s'élançèrent ; lui tomba. Geste héroïque mais surtout acte voulu de commandement qui en fait la grandeur⁸⁶.

L'interprétation donnée à ce geste du sous-lieutenant est somme toute assez proche de ce que prône Grandmaison. Le sacrifice n'est pas une fin en soi, induit par un état de transe guerrière, comme il en vient l'impression à la lecture de certaines pages d'autres auteurs de la même époque. Il joue un rôle tactique bien précis, qui est de permettre la reprise de l'assaut, non par le respect de l'ordre mais par l'adhésion de l'exemple. L'exemplarité de l'officier est encore aujourd'hui un élément essentiel de la pédagogie du chef⁸⁷.

La force morale d'une troupe n'est donc pas nécessairement, comme on le présente souvent, une notion mystique qui prônerait l'élan guerrier et le sacrifice vain. Elle est d'abord une tentative de prise en compte de la réalité psychologique des combats et de leur violence paroxystique. L'énergie morale n'est pas un atout que Grandmaison joue toutes les fois où les faits lui donnent tort. Le fait qu'il s'agisse d'une donnée mentale ne lui fait pas ignorer sa matérialité : le courage d'une troupe n'est pas une forme d'autosuggestion qui pourrait ignorer les réalités du champ de bataille. La force morale s'épuise vite⁸⁸ ; elle doit être mise en œuvre concrètement par le dressage et ne peut se contenter de rester une belle formule⁸⁹. Sur ces points, Grandmaison a bien tenu compte des observations d'Ardant du Picq. Mais il y joint une ambition scientifique, celle de retrouver par la rationalité du dispositif une forme de

⁸⁶ Témoignage du général Jean Regnault, cité in Jean BOÏ, Pierre GOURMEN, Yves GOURMEN, Pierre JACOB et Jacques VERNET, *Saint-Cyr. L'Ecole Spéciale Militaire*, Paris, Lavauzelle, 2002, p. 543.

⁸⁷ « L'exigence du chef vis-à-vis de lui-même amène insensiblement ses subordonnés à le prendre pour modèle ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, « L'Exercice du commandement dans l'armée de terre : commandement et fraternité », p. 8.

⁸⁸ « Quels que soient les moyens employés pour obtenir et conserver la supériorité du feu tout en gagnant du terrain, l'infanterie s'use dans cette tâche, sa capacité de combat s'émousse, sa force vive s'atténue très rapidement (pertes, fatigues, dépression morale...) », Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, *op. cit.*, p. 25.

⁸⁹ « Il ne suffit donc pas d'affirmer une foi théorique dans la supériorité des forces morales ; le devoir de tout officier est de rechercher et d'appliquer les conséquences pratiques de sa conviction », *Ibid.*, p. 47.

régularité dans le combat du fantassin. Si à son époque nul n'oserait plus appuyer cette ambition scientifique sur la physique ou les sciences de la nature, comme c'est le cas au XVIII^e siècle, il fait néanmoins appel aux sciences humaines encore balbutiantes et à la psychologie en particulier. Les armées des démocraties modernes ne pouvant plus être dirigées à partir de vertus antiques dont elles seraient les dépositaires, ces vertus doivent être suscitées inconsciemment par la force de suggestion d'un chef prestigieux. Les sciences humaines lui autorisent ainsi à substituer au vieil héroïsme aristocratique une force morale compatible avec les foules démocratiques.

Dans quelle mesure la prime accordée aux forces morales par Grandmaison et bien d'autres est-elle responsable du désastre d'août 1914 ? Le souci d'instaurer des automatismes chez le soldat individuel tout en abandonnant les cadres d'ordre trop rigides (comme le tir au commandement, ou le maintien des soldats en ligne, etc.) constitue indéniablement un progrès dans le fonctionnement des armées. Mais surtout, la valorisation des forces morales est compatible avec la libération de « l'initiative individuelle⁹⁰ », même si Grandmaison est plus timide qu'Ardant du Picq sur ce point. En effet, l'acquisition de gestes réflexes n'empêche plus une évolution assez libre des individus sur le champ de bataille. Inévitablement isolés de leur chef, les soldats doivent pouvoir progresser, tirer et se poster sans recevoir d'instructions. Les meilleurs d'entre eux peuvent fédérer autour d'eux les éléments dispersés, paralysés par la peur, et les remotiver. La bataille est ainsi gagnée à l'aide de quelques rares individualités, suffisamment lucides pour entraîner les autres. « Tout succès est, à l'origine, l'œuvre d'entreprenantes individualités ; la masse de ceux qui suivent ne représente qu'une puissance de choc et de feux⁹¹ ».

La tactique théorique de Grandmaison n'a sans doute pas échoué à cause de son recours aux forces morales en tant que telles, mais pour avoir télescopé deux formes de comportement

⁹⁰ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, op. cit., p. ix.

⁹¹ Ernst JÜNGER, *Orages d'acier*, cité par Michel GOYA, *Sous le feu*, op. cit., p. 41.

inconscient. En s'appuyant sur le dressage pour développer des automatismes, il cherche à tirer profit de certains réflexes qui sont, encore aujourd'hui, une base utile de la formation professionnelle du soldat. Mais il ne fait pas de différence entre ces mouvements réflexes et la réaction instinctive qui pousse certains individus à se jeter en avant face à un feu meurtrier. Ce dernier cas, sur lequel il fait reposer une part importante de son système offensif, n'est pas de l'ordre du réflexe ou de l'automatisme ; il s'agit déjà d'une terreur irrationnelle dont Ardant du Picq nous enseigne qu'elle signe la fin de toute tactique. Tandis que ce dernier auteur cherche à développer un *habitus* où l'action, certes appuyée sur certains réflexes, implique une réflexion pratique, Grandmaison cherche à profiter de la pulsion de mort qui habite le soldat et à la contrôler par l'organisation du dispositif dans le but d'en tirer un bénéfice militaire.

Une telle ruée à la mort, même transformée en doctrine tactique, ne peut avoir pour conséquence que de surestimer gravement la supériorité de l'offensive sur une posture défensive. Le gros de sa théorie repose sur la possibilité pour une troupe de s'appuyer elle-même par son propre feu, tout en avançant (éventuellement en étant appuyée par une artillerie légère). Mais l'expérience de la guerre nous montre qu'une troupe qui progresse ne peut pas appliquer un tir suffisamment précis, et est arrêtée de bien trop loin par le feu meurtrier des mitrailleuses. L'artillerie légère, moins mobile que l'infanterie, ne peut permettre d'exploiter une percée. L'offensive est privilégiée dans la mesure où l'on se figure qu'elle procure un fort ascendant moral à la troupe attaquante face à la troupe assiégée. Mais ce lien entre les forces morales et l'offensive n'a rien de nécessaire, et peut être abandonné sans renoncer pour autant à l'importance de la force morale dans le combat.

Grandmaison cherche à rendre compte scientifiquement du fait qu'une troupe entraînée et faisant preuve de cohésion est bien plus efficace qu'une simple « foule en armes ». Mais pour expliquer ce fait, indéniable en lui-même, l'auteur a recours à une notion passablement

obscur. Les forces morales sont invoquées au début de l'ouvrage comme un moyen de dépasser les conceptions mécanistes qui ont souvent cours en tactique théorique⁹². Pourtant, on a le sentiment qu'il retombe lui-même dans une telle conception mécaniste, où les éléments psychologiques ne font que prendre la place des éléments matériels, puisque l'issue de la bataille est décidée par la rencontre de deux forces morales de sens contraire. Au fond, Grandmaison a du mal à se départir d'un modèle de scientificité calqué sur les sciences de la nature, puisque les constantes qu'il croit dégager de son expérience se ramènent à un analogue des lois de Newton.

Ce modèle scientifique, qui calque la psychologie sur les lois de la physique, donne enfin l'impression que le courage sur le champ de bataille est ultimement quelque chose de mystérieux, relevant d'une puissance d'inertie qui échappe en dernière instance à la raison. Il semble même l'admettre malgré lui dans la conclusion de son ouvrage, confronté au manque de plausibilité d'un assaut face à un ennemi résolu, au tir meurtrier et précis :

Il faut toujours en venir, sur certains points au moins, à l'attaque directe et poussée à fond. Cette crise finale paraît, de sang-froid, purement impossible. Aucun procédé tactique, aucun dressage ne peut l'expliquer. C'est une affaire de moral, et le but de nos efforts tactiques sera surtout de préparer cette solution et de la rendre possible, en opposant de près des troupes moralement supérieures à un adversaire déprimé par la conscience de son infériorité et paralysé par le feu⁹³.

Les réflexes acquis par un entraînement ont leur limite, qui est l'instinct de conservation qui ne peut faire accepter si aisément la perspective d'une mort certaine. De plus, même en admettant que l'inertie du groupe soit suffisante pour le porter à l'assaut, Grandmaison explique mal en quoi cela déprimerait un adversaire qui est retranché dans des fortifications et qui peut appliquer un feu précis. Après tout, comme le rappelle Mangin, « lorsqu'il s'agit de nations également civilisées et de citoyens courageux⁹⁴ » qui sont aux

⁹² « Nous ne traiterons pas ici de manœuvre ni de tactique combinée du champ de bataille, mais seulement de la forme du combat de l'infanterie, du mécanisme de la lutte, pourrait-on dire, si le mot ne suggérait une idée aussi contraire à la réalité des choses. Car, rien au monde n'est plus éloigné de la mécanique », Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, op. cit., p. 1.

⁹³ *Ibid.*, p. 66-67.

⁹⁴ Charles MANGIN, *La Force noire*, op. cit., p. 351.

prises, on voit mal comment l'attaque des premiers suffirait en elle-même à convaincre les seconds de leur infériorité. En définitive, Grandmaison ne parvient guère à analyser plus précisément ce qui constitue ces forces morales, qui se trouvent alors nimbées d'une aura ineffable : « La supériorité morale sous la forme spéciale de l'esprit offensif est le signe de ceux qui vaincront, le dernier soldat doit en être marqué comme le chef [...] On ne peut pas doser ni nuancer ce souffle moral qu'est l'esprit offensif⁹⁵ ». Le courage dont fait preuve le soldat individuel est rapporté *in extremis* à son adhésion à une puissance qui le dépasse et qui le porte, et dont l'efficacité n'est pas réductible à la mise en œuvre d'actes réflexes.

III. CONCLUSION

Le tournant du siècle est une période charnière pour la fondation d'une éthique militaire française. On se représente habituellement cette période sous le signe de la continuité d'une même école, celle dite des forces morales. Et de fait, l'usage actuel de la notion de force morale, qu'on emploie actuellement plutôt au singulier, représente un croisement entre les travaux d'Ardant du Picq et ceux de cette génération d'officiers fauchée par la Grande Guerre. Pourtant, il nous semble que des différences fortes existent entre Ardant du Picq et l'école française des forces morales, si on veut bien continuer à l'appeler ainsi, touchant leur compréhension de la tactique, des vertus et du combat.

Les éléments de continuité existent toutefois bel et bien. D'une part, sur le plan politique, ces écrits marquent une certaine forme de ralliement à la République, comme Lyautey avant eux. Après tout, « la démocratie française veut vivre, et [...] elle a raison de le vouloir⁹⁶ ». Certes, bien des officiers continuent de tenir les idées démocratiques pour responsables du déclin des nations européennes, à tel point que Mangin doit songer à réveiller

⁹⁵ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, op. cit., p. 67.

⁹⁶ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, op. cit., p. 174.

l'orgueil national par l'apport des vertus noires⁹⁷. Pourtant, la critique de l'individualité égoïste du Français ordinaire est parfaitement compatible avec le développement d'un « dressage individualiste », voire d'une microstratégie qui adopte sur la bataille le point de vue du soldat. Cette prise en compte de l'individualité combattante est tout le contraire, il faut y insister, d'une valorisation du guerrier héroïque en réaction à la féminisation des peuples européens. Elle cherche à prendre acte du fait que les guerres modernes *sont* des guerres de masses démocratiques. Ces dernières font certes bien pâle figure par rapport à leurs mâles aïeux ou même à un zouave, qui est (selon ces auteurs) plus proche que nous de l'état de nature. Mais le rôle de la tactique devient alors de créer, par la discipline, le dressage, la réforme de l'instruction et l'organisation des troupes, une forme de cohésion qui soit le courage des masses. En ce sens, les penseurs militaires de cette époque, même très conservateurs sur le plan politique, apprennent à faire le deuil de cette vision idéalisée des vertus antiques où le courage est l'attribut naturel du brave, pour lui préférer une vertu démocratique, collectivement construite.

Autre point sur lequel l'éthique militaire paraît donner raison à Lyautey : la valorisation de la relation entre le chef et ses subordonnés. En quelques années, on voit fleurir les publications qui appellent l'officier à aimer ses hommes, dans un vocabulaire qui n'appartenait jusqu'alors qu'au *Rôle social de l'officier*. La dimension sacrificielle des forces morales pousse à l'adoption rapide d'une éthique de l'adhésion, où l'officier commande avant tout par son exemplarité et son dévouement, sans présupposer l'obéissance du soldat du simple fait de sa position hiérarchique. « La meilleure recette pour conquérir l'affection du soldat, écrit le capitaine Billard, c'est encore de l'aimer. L'amour appelle l'amour. "Il faut d'abord être bon, dit le général Cardot, et ensuite tâcher moyen de n'être pas trop bête"⁹⁸ ». Il y a là du reste une conception quelque peu paternaliste du rôle du chef qui est tout à fait en

⁹⁷ Sa démarche aboutit au résultat paradoxal que dans son ouvrage le champ lexical du courage, qui est bien nourri, est presque toujours associé aux troupes coloniales plutôt qu'à la population blanche.

⁹⁸ Capitaine Capitaine BILLARD, *Education de l'infanterie*, op. cit., p. 6.

accord avec les convictions aristocratiques de plusieurs de ces officiers aristocrates, convaincus de la mission pastorale de la noblesse vis-à-vis du peuple.

La notion d'individualité combattante se complexifie donc grandement durant ces années, à mesure qu'elle cherche à prendre en compte la singularité du soldat. La tactique achève sa mue en tournant le dos à quelques siècles de débat sur l'ordre mince ou l'ordre profond, la ligne ou la colonne, autant de dispositifs dans lesquels l'intériorité du combattant individuel n'est pas prise en compte, sa singularité absorbée par la rationalité du système tactique. En se plaçant sur le terrain de la psychologie, la nouvelle génération introduit donc une nouvelle série de faits aussi irréfutables que les données matérielles et physiques du combat, non pas pour récuser toute idée de tactique mais pour aboutir à une tactique plus fine et plus fidèle à la réalité des combats.

Ardant du Picq et Grandmaison se rejoignent dans leur critique d'une instruction technique du soldat qui se borne à enseigner par imitation, sur plusieurs mois et même plusieurs années, une gestuelle compliquée. On pourrait ajouter à cela la critique du tir par commandement, des grands exercices qui sont un théâtre, en somme de toute qui envisage le soldat à partir de son corps, comme individualité physique. L'opposition entre le mécanique, associé au corporel, et le moral, c'est-à-dire l'esprit humain, est un *leitmotiv* de ces années. Face à une tactique fascinée par la physique, qui prétend mouvoir les corps au niveau de l'atome, il convient de partir des ressources mentales de l'individu, de préserver sa spontanéité et son initiative.

Toutefois, c'est peut-être sur ce dernier point que nos deux auteurs se séparent. Car ils n'ont pas eu la même radicalité dans leur approche épistémologique du fait guerrier. Grandmaison est critique du vocabulaire physique que s'autorise la tactique théorique, mais il ne renonce pas pour autant à toute ambition de scientificité. Sa démarche relève bien d'une approche élémentaire de la tactique, où le penseur recherche un premier atome de sens sur

lequel construire son raisonnement, auquel le combattant singulier pourrait obéir en quelque sorte sans s'en apercevoir. Grandmaison en cherche le modèle du côté des sciences humaines, et chez Le Bon en particulier. Mais ce dernier a précisément l'ambition d'identifier les lois immuables de l'esprit humain. Dans la querelle qui divise les sciences humaines naissantes quant à la nature de leur paradigme propre, Le Bon se situe résolument du côté de ceux qui veulent faire pour l'esprit ce que Newton fit pour la matière. L'ambition scientifique de la tactique est de poser un cadre qui prenne si bien en compte l'intériorité psychologique des individus, qu'elle leur permette de continuer à se battre et à mourir quand tout leur commande de fuir.

Il s'agit bien pour Grandmaison de dépasser les conceptions antiques de l'héroïsme et du courage, car elles ne sont plus réalisables au regard des technologies actuelles de destruction et de la dégénérescence de la race — en somme de notre condition de Modernes. Mais, contrairement à Ardant du Picq, il paraît finalement renoncer à la possibilité de remplacer cette vertu antique fantasmée par une vertu pour les masses, obtenue par la maîtrise de savoir-faire et la participation intelligente du soldat à sa formation professionnelle. La vertu en vient à disparaître comme disposition intelligente et hautement consciente, pour ne plus conserver que la dimension collective de sa mise en œuvre. La vertu militaire est une force qui se produit lorsqu'une troupe bien entraînée, bien placée sur le terrain, monte soudain à l'assaut dans le même élan que son chef. Elle est une puissance confuse, « l'eau d'un torrent [...] battant l'obstacle⁹⁹ », un « souffle » qu'il ne faudrait pas trop analyser, de peur que le charme n'en soit brisé. Elle a quelque chose du sacré, c'est-à-dire du séparé et de l'intouchable. L'individu n'est lui-même « vertueux » qu'autant qu'il parvient à entrer dans cet élan et à se laisser traverser par lui.

L'œuvre d'Ardant du Picq est bien antérieure à cette tendance positiviste des sciences

⁹⁹ Louis DE GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie*, *op. cit.*, p. 67.

humaines. Certes, il ne renonce pas à l'ambition de proposer une « méthode de combat » qui puisse assurer régularité et prévisibilité des manœuvres. Mais il s'agit toujours de le faire « dans la mesure du *possible* », « d'enlever *le plus possible* au hasard¹⁰⁰ ». L'emphase est sur le possible, c'est-à-dire sur ce qui est effectivement réalisable compte tenu des contraintes indépassables des singularités et du milieu dans lequel celles-ci se trouvent plongées. Dans cette perspective, la critique qui pourrait être adressée à Grandmaison est que celui-ci présume trop de la capacité de l'organisation tactique à contrebalancer et même annuler les effets de la peur sur l'organisme. Le paradoxe de la conception de Grandmaison est qu'elle valorise la volonté de vaincre, mais n'y parvient que par le biais du renforcement graduel d'actes réflexes qui fait progressivement disparaître toute intention consciente. La même chose pourrait d'ailleurs se dire du soldat noir de Mangin, dont les facultés endormies sont si aisément façonnées par l'instruction par imitation. Le goût de Grandmaison pour l'anti-intellectualisme se retrouve dans sa méfiance vis-à-vis de l'intelligence, qui est la faculté par laquelle la panique s'insinue. Le bon dressage intervient en-deçà des inférences conscientes de l'individu, dont il faudrait idéalement pouvoir se passer entièrement. Après tout, peut-être ne s'est-on pas éloigné tant que cela du soldat-automate de l'armée d'Ancien Régime, bien que la suggestion ait remplacé la force d'inertie.

Il subsiste donc, dans la pensée militaire, un soupçon pesant sur l'intelligence. Du moins les vertus militaires, et le courage à plus forte raison, ont plus à voir avec la volonté et la ténacité qu'avec la réflexion. Cette dernière n'a de rôle à jouer, à la rigueur, qu'antérieurement à l'action. Bon nombre de militaires font remarquer que « si ce n'est qu'une fois sur le champ de bataille que tu te demandes si tu dois tuer, c'est trop tard¹⁰¹ ». Le moment de l'acte relève là plutôt de l'abandon à la dynamique du combat que du recul apporté par la pensée. Mais une telle perspective possède des limites qu'Ardant du Picq nous

¹⁰⁰ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, op. cit., p. 88. C'est l'auteur qui souligne.

¹⁰¹ Témoignage cité par Nancy SHERMAN, *The Untold War: Inside the Hearts, Minds, and Souls of Our Soldiers*, New York-London, Norton, 2010, p. 11, notre traduction.

permet d'apercevoir. Toute décision du soldat (et sans doute particulièrement la décision d'ôter la vie) implique l'intervention de l'intelligence, y compris sur le moment. Ce n'est pas parce que cette réflexion n'est pas consciente (ce qui, en effet, pourrait avoir des conséquences dramatiques pour le soldat hésitant trop longtemps à tirer) qu'elle pourrait relever uniquement d'un automatisme inconscient, comme l'action de respirer. L'entraînement permet simplement au soldat, non pas de supprimer toute réflexion au moment de l'acte, mais à la fois d'en accélérer considérablement le processus et d'améliorer la qualité de la délibération. En effet, aucune réflexion préalable à l'action ne peut être assez complète pour anticiper tous les cas de figure. La prudence, qui est pour Aristote une vertu intellectuelle, permet ainsi l'application de la loi générale au cas particulier. Ce n'est pas parce qu'un soldat a décidé, une fois pour toutes, qu'il tirera sur les combattants et qu'il épargnera les non-combattants, qu'il peut faire l'économie de s'interroger sur la manière dont ce principe général s'applique le mieux à la situation présente, à ce qu'on nomme parfois « l'esprit de la mission ».

En admettant qu'en toute tactique demeure un reste d'incertitude que ne peut combler la théorie, Ardant du Picq donne tout son rôle à l'intelligence du soldat. L'acquisition d'actes réflexes, mais aussi l'esprit de corps ou l'amour-propre, sont des soutiens qui ont pour but le maintien de l'intelligence contre la peur. Cela revient à faire reposer l'efficacité d'une armée moins sur l'efficacité de sa discipline en termes de restitution des automatismes acquis, que sur la capacité du soldat individuel à donner un sens à son action. Ce sens est d'abord, *a minima*, celui qui intervient nécessairement lorsqu'il s'agit d'agir au mieux en fonction de la situation tactique. Mais ce peut être aussi l'effet de sens qui découle d'une troupe unie par des traditions, un esprit de corps, une cohésion. On nous fera remarquer que l'obéissance et l'intelligence ne s'excluent pas, et qu'un soldat peut parfaitement se plier à une discipline stricte et faire pourtant preuve d'obéissance, sinon entièrement passive, du moins intelligente.

III. Conclusion

Toutefois, l'obéissance, dès qu'elle est intelligente, laisse aussi ouverte la nécessité de l'interprétation, la possibilité de la désobéissance. L'intelligence, pour l'institution militaire, véhicule le sens, mais elle introduit aussi le risque.

CHAPITRE VIII

FOI ET MYSTIQUE DE LA NATION (I)

LA MORT GEMELLAIRE DE PSICHARI ET PEGUY

Plusieurs penseurs militaires qui se sont efforcés de saisir l'individualité singulière du soldat, que ce soit sur le plan tactique (Ardant du Picq) ou au profit d'une pédagogie du chef subalterne (Lyautey), ont su ponctuellement recourir au récit pour parvenir à exprimer auprès de son lecteur, tantôt la terreur par le monologue intérieur d'un combattant sur le point de se perdre par la fuite¹, tantôt le bonheur d'un chef de poste entouré des siens au fin fond du Tonkin². Mais la forme de l'essai a jusqu'ici fermé la voie à la fiction. Pourtant, dès qu'il

¹ Charles ARDANT DU PICQ, *Etudes sur le combat*, *op. cit.*, p. 79.

² Hubert LYAUTEY, *Du rôle colonial de l'armée*, *op. cit.*, p. 29-30.

s'agit de dire l'individualité esseulée, languissante, isolée au sein de la foule, la fiction reprend ses droits comme le moyen le plus subtil pour toucher du doigt l'étoffe quotidienne de la condition militaire. En écrivant *Servitude et grandeur militaires*, Alfred de Vigny a tourné le dos à la carrière des armes et son ouvrage répond à d'autres ambitions littéraires que celles d'aider à la réforme de l'armée en saisissant sa nature. Ce n'est pas le cas d'Ernest Psichari (1883-1914), qui s'empare à son tour du thème alors qu'il a voué sa vie à la carrière des armes. *L'Appel des armes* (1911) donne ainsi ses lettres de noblesse à la vocation individuelle pour la vie militaire, embrassée comme un sacerdoce quasi religieux.

Cette posture de service et même de soumission à un idéal, survivance du code d'honneur de la chevalerie, se démocratise avec Psichari en s'ouvrant à la vocation obscure et anonyme du simple soldat pris dans le quotidien d'une ville de garnison. En partie sous l'influence de cet auteur, nous verrons que la carrière des armes est envisagée comme acte de foi, mais foi en l'armée elle-même, foi qui exige de l'individu qu'il se voue entièrement et avec confiance au service de la nation. Cette peut conduire au sacrifice, mais ce sacrifice accepté n'est ni un élan irrationnel ni une pulsion masochiste. Il ne passe pas par un acte exceptionnel, qui isolerait le héros de la masse des combattants, mais par un don de soi quotidien, un courage qui vient de la fidélité à son pays. C'est alors un héroïsme de la disposition plutôt que de l'acte qui s'incorpore dans ces années à la culture militaire. Nous en verrons un autre exemple avec la mort de Charles Péguy (1873-1914) au champ d'honneur, et surtout à travers la façon dont la mémoire militaire interprète la trame de son existence et de son œuvre à l'aune de son sacrifice. Ce cas illustre la façon dont la culture militaire s'appuie sur une individualité singulière considérée comme exceptionnelle, afin d'en tirer une image symbolique et stéréotypée proposée en modèle de vertu militaire aux générations successives de soldats.

Comme nous le verrons dans un deuxième moment (chapitre IX), l'ampleur des pertes

lors de la Grande Guerre ne fait qu'encourager l'insistance sur le sacrifice de l'individu pour la patrie. C'est aussi à cette occasion que cette spiritualité mystique et guerrière, provenant des milieux militaires, communique certains de ses thèmes à la pensée philosophique. C'est ce que nous examinerons ensuite, en particulier à travers les discours de guerre d'Émile Boutroux et Henri Bergson. L'expérience de la guerre a ainsi pu mettre ce dernier sur la piste d'une distinction importante entre deux compréhensions de la foi, dont l'une seulement peut être dite divine sans tomber dans l'idolâtrie.

I. ERNEST PSICHARI, « SAINT DE PLATRE DANS UNE NICHE D'ÉGLISE »

(i) *L'écrivain du nationalisme ?*

Avant que le canon ne tonne tout à fait à la frontière des Ardennes, il nous faut nous arrêter sur le cas d'Ernest Psichari. Cet auteur est en effet celui qui, peu avant la Grande Guerre, fera le plus pour promouvoir cette foi martiale dans les armées. Petit-fils d'Ernest Renan, vis-à-vis duquel il conserva toujours une grande affection³, il naît en 1883 dans une famille bourgeoise d'un haut niveau intellectuel. Son père, le philologue Jean Psichari, s'engage dans la lutte dreyfusiste dès 1898 et deviendra vice-président de la *Ligue des droits de l'homme*. Ernest lui-même est dreyfusiste dans sa jeunesse, engagé aux côtés de Charles Péguy qu'il rencontre vers 1901 (ils suivent tous deux, flanqués de Jacques Maritain, les cours de Bergson au Collège de France). Selon Henriette, sa sœur, cette rencontre est un véritable « coup de foudre⁴ ». Psichari fait d'ailleurs partie des rares amis avec lesquels Péguy ne finira jamais brouillé, fait notable pour qui connaît le tempérament ombrageux du poète. Il dédie son roman *L'Appel des armes* « à celui dont l'esprit m'accompagnait dans les solitudes de l'Afrique, à cet autre solitaire en qui vit aujourd'hui l'âme de la France, et dont l'œuvre a

³ Simone FRAISSE, « D'Ernest Renan à Ernest Psichari », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1994, vol. 94, n° 1, pp. 114-123, p. 116.

⁴ Henriette PSICHARI, *Ernest Psichari, mon frère*, Paris, Plon, 1933, p. 78.

courbé d'amour notre jeunesse, à notre maître, Charles Péguy ». Le cheminement intellectuel et spirituel des deux amis est semblable. Sur le plan du nationalisme, tout d'abord. En 1903, à la suite d'une déception amoureuse et à une dépression, Psichari devance l'appel. Puis, à la fin de son service militaire, il prend la décision de s'engager définitivement, comme simple soldat, dans l'artillerie coloniale. Si sa famille accepte cette décision de meilleure grâce qu'on a bien voulu le dire⁵, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue objectivement un déclassement social qui souligne la force inhabituelle de sa vocation militaire. Ainsi, lorsqu'en 1905, Charles Péguy écrit *Notre patrie* où il comprend brutalement que son pays est « sous le coup d'une invasion allemande imminente⁶ », Psichari le précède déjà sur la voie du nationalisme armé. Il sert plusieurs années au Congo puis en Mauritanie, où il puisera la matière de tous ses romans (deux seulement seront publiés de son vivant, un troisième le sera à titre posthume). C'est le contact avec les populations colonisées et l'Islam qui le rapprochera, semble-t-il, de sa propre religion.

Sur le plan religieux, toutefois, c'est bien Péguy qui fait figure d'aîné⁷. *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, qui marque le retour de Péguy en terre chrétienne, date de 1910. L'admiration que Psichari voue à ce livre ne pèse sans doute pas pour rien dans sa propre conversion, qui devient sensible dans sa correspondance à partir de 1911⁸. Il est admis deux

⁵ Il semblerait que ce soit son ami Henri Massis qui, le premier, acclimate l'idée d'une rupture — qui n'a en réalité jamais eu lieu — entre le jeune Ernest et sa famille. Cette idée se retrouve pourtant souvent dans la littérature secondaire, comme chez ce lieutenant de l'armée suisse, qui demande dans un article de 1943 présentant brièvement la vie de Psichari : « Qu'allait-on dire dans les milieux qu'il fréquentait, la plupart antimilitaristes et surtout dans sa famille, étroite et normalienne, qui rêvait pour lui d'une carrière libérale ? » Lieutenant LAMUNIÈRE, « Ernest Psichari et la mystique militaire », *Revue Militaire Suisse*, 1943, n° 88, pp. 370-373, p. 371.

⁶ Charles PÉGUY, *Notre Patrie*, in *Œuvres en prose complètes. II*, Paris, Gallimard, 1988, p. 61. Pour le contexte d'écriture de ce Cahier, voir Éric THIERS, « Charles Péguy : la révélation du 6 juin 1905 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001, vol. 19, n° 1, pp. 43-52.

⁷ Rappelons que Péguy est, de fait, plus âgé que Psichari de dix années. Dans leurs relations, il paraît plutôt jouer le rôle de grand frère auprès de son ami plus jeune.

⁸ « C'est bien de vous ce mystère et je me demande encore, pour employer un mot qui vous est cher, si ce n'est pas la culmination de votre talent. Quel art ! quel bon goût ! quelle intense poésie ! Des passages comme celui des paroisses de France [...] et celui de la vision de Bethléem [...] et tant d'autres passages écrits avec le cœur sont éternels et dignes des anthologies », lettre à Péguy de 1911, Ernest PSICHARI, *Les lettres du centurion*, in

ans plus tard au Tiers Ordre des dominicains⁹, et songe à devenir prêtre lorsqu'éclate la guerre. Avec Péguy, il fait partie de cette génération d'intellectuels convertis entre 1905 à 1915, d'âges divers (Psichari a un peu plus de trente ans lorsqu'il meurt, Péguy un peu plus de quarante) mais réunis dans leur rejet commun du positivisme ambiant¹⁰ puis dans leur mort au champ d'honneur. Psichari est tué à Rossignol en Belgique le 22 août 1914. Son ami le suivra deux semaines plus tard¹¹.

Lorsque paraît *L'Appel des armes* en 1911, il remporte un certain succès de librairie¹². Il est salué par le général Lyautey, et même par Bergson : « Vous obtenez de votre lecteur [...] une simplification de lui-même, un rejet de certaines idées qu'il croyait naturelles et qui lui apparaissent alors comme artificielles, enfin une reprise de contact avec ce qu'il y a en lui de plus sain et de plus viril¹³ ». Toutefois, les contemporains de Psichari ont tendance à en faire une lecture politique. On ne reconnaît dans l'ouvrage, pour s'en féliciter ou le déplorer, qu'un manifeste du nationalisme militaire. Et lorsqu'en 1913 le roman est proposé pour le prix de littérature de l'Académie française, force est de reconnaître que le talent littéraire de son auteur est insuffisant face à celui d'un Romain Rolland qui remporte la palme¹⁴.

L'histoire de sa réception nous apprend, pourtant, qu'il n'est pas demeuré la chasse gardée de l'extrême-droite française. Il est particulièrement goûté par Charles de Gaulle, qui

Œuvres complètes. 3. Le voyage du centurion. Les lettres du centurion, Paris, Conard, 1948, p. 125. Cité par Frédérique NEAU-DUFOUR, *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, p. 225.

⁹ Le Tiers Ordre regroupe les fidèles qui s'astreignent à la règle monastique tout en restant laïcs, donc en continuant de vivre dans le siècle.

¹⁰ Frédéric GUGELOT, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France (1885-1935)*, Paris, CNRS Editions, 2010, p. 37-40.

¹¹ Tandis qu'Ernest Psichari est militaire de carrière et lieutenant dans l'artillerie coloniale, Charles Péguy est lieutenant de réserve dans l'infanterie.

¹² En 1913, il a déjà connu douze réimpressions. Il est ensuite réédité en 1919, puis en 1945 augmenté d'une préface du cardinal Alfred Baudrillart. La publication des *Œuvres complètes* date de 1948.

¹³ Lettre de Bergson à Psichari, cité par Frédérique NEAU-DUFOUR, *L'ordre et l'errance, op. cit.*, p. 195. La correspondance de Psichari, demeurée largement inédite, est conservée dans les archives du musée de la Vie romantique à Paris.

¹⁴ Psichari n'obtient à l'Académie que le soutien du parti de la réaction : Albert de Mun, celui-là même qui convertit durant sa jeunesse Lyautey au catholicisme social. Devenu peu avant sa mort le chantre du réarmement, Albert de Mun s'allie à Paul Bourget et Maurice Barrès pour obtenir le prix pour Psichari. *Ibid.*, p. 197-198.

le cite régulièrement, ou encore par les résistants Jean Peyrade (qui lui consacre une biographie en 1948), François Mauriac et Paul de Gauléjac¹⁵. Si l'on peut donc bien circonscrire son influence directe au cercle restreint des catholiques voire même des *militaires* catholiques, il est loin de n'être qu'une référence ésotérique partagée par la seule extrême-droite chrétienne fondamentaliste.

L'Appel des armes n'est pas simplement un roman à thèse, un pamphlet outré ayant profité d'une conjoncture politique favorable. Certes, Psichari partage les préjugés nationalistes d'une génération qui considère que « la patrie est du côté de l'irrationnel, elle requiert un acte de foi. Elle est menacée par de terribles concurrents : le socialisme, le collectivisme, l'anarchisme, l'internationalisme et surtout l'individualisme. Son seul moyen de lutte est de s'affirmer éternelle¹⁶ ». Néanmoins, comme nous allons essayer de le montrer, l'ouvrage propose une conception de l'individualité singulière qui, pour extrême et discutable qu'elle soit, n'en est pas moins importante dans la façon dont l'institution militaire pense sa propre position dans et face au reste de la société. Ses œuvres, à la différence de celles de Péguy, sont écrites par un militaire de carrière entré par le rang. Elles s'insèrent à la fois dans les codes d'une littérature militaire naissante (s'inspirant notamment de *Servitude et grandeur militaires* de Vigny), tout en annonçant à leur tour certaines figures du soldat des guerres ultérieures (particulièrement lors de la décolonisation).

(ii) *La mort d'Ernest Psichari*.

Nous ne connaissons que dans leurs grandes lignes les circonstances de son décès¹⁷. La 3^e Division d'Infanterie Coloniale est entrée en Belgique lorsqu'elle se heurte aux troupes allemandes dans la forêt de Neufchâteau, au nord du village de Rossignol. Psichari est

¹⁵ *Ibid.*, p. 342.

¹⁶ Philippe CONTAMINE, « Mourir pour la patrie », in Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La nation. 3. La gloire, les mots*, Paris, Gallimard, pp. 11-43, p. 40.

¹⁷ Les différents éléments touchant les circonstances de la mort de Psichari sont exposés dans Frédérique NEAU-DUFOUR, *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, op. cit., p. 279-285.

positionné avec sa demi-batterie au sud du village pour appuyer l'infanterie, dont les positions commencent néanmoins à être encerclées par le nord, le nord-ouest et le sud-ouest. Au sud, la seule issue possible est rendue impraticable aux lourdes pièces d'artillerie par la terre marécageuse. Psichari refuse d'abandonner ses canons alors que ce qu'il reste de la division amorce un mouvement de fuite. « Pourquoi retourner mourir là-bas, dit-il à son canonnier, restons ici¹⁸ ». Il est tué à côté de sa pièce. On l'enterre dans une fosse commune, trois jours plus tard. Mais ce n'est qu'en 1919 que le curé de Rossignol localise la tombe. On identifie Psichari aux boutons de son uniforme de lieutenant et aux signes religieux qu'on trouve sur la dépouille : un scapulaire et une croix en or portée au cou. Bien que certains détails ne soient pas connus avec certitude, ou fassent l'objet de témoignages contradictoires, la mort de Psichari est bien un exemple de combat acharné pour son pays, mené sans idée de recul, et se concluant par le sacrifice accepté. Il n'est dès lors pas surprenant qu'il ait rejoint Péguy dans l'imaginaire militaire de l'époque et jusqu'à aujourd'hui.

La perte de Psichari lui vaut de nombreux hommages qui se prolongent quelques vingt années après sa mort. Paul Claudel, dans *La Nuit de Noël 1914*, écrit quelques lignes où il relie le sacrifice du jeune homme à sa vocation religieuse :

Je vois le petit-fils de Renan. Que fait-il ? Il est par terre les bras en croix, avec le cœur arraché et sa figure est comme celle d'un ange. Il a le signe sur lui du troupeau de saint Dominique. Tu vois son corps, mais son âme, dis-nous, où est-elle ? Saint Dominique l'enveloppe dans son grand manteau avec les autres tondu¹⁹.

Une fois la guerre terminée, et dès que son corps est retrouvé, Henri Massis constitue un comité chargé de lever des fonds pour ériger un monument sur le lieu de sa disparition. Le comité Psichari rassemble plusieurs personnalités religieuses, militaires et littéraires de l'époque. Parmi les militaires, on compte le général Lyautey et le général de Castelnau. Parmi

¹⁸ Témoignage de l'adjudant Galgani, cité par Raïssa MARITAIN, *Les Grandes Amitiés*, Paris, Desclée de Brouwer, 1948, p. 376.

¹⁹ *La nuit de Noël 1914* est une pièce de circonstance publiée en 1915. Claudel imagine un empyrée où des enfants tombés sous les balles des « hordes du noir Luther » regardent en bas les soldats qui s'abattent. Parmi eux, aux côtés d'Ernest Psichari, on voit « Charles Péguy qui tombe la face contre terre ». Paul CLAUDEL, *La nuit de Noël 1914*, in *Théâtre*, t. II, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1967, p. 586-587.

les ecclésiastiques, on compte Alfred Baudrillard et Léonce de Grandmaison (le frère de Louis de Grandmaison). D'autres écrivains sont connus pour leurs convictions catholiques et font parfois partie de cette génération d'intellectuels de la Belle Époque convertis au catholicisme : Henri Ghéon, Francis Jammes, Louis Massignon, Louis Gillet, Henri Lavedan et Robert Vallery-Radot. D'autres hommes de lettres sont également membres du comité : Gabriel Hanotaux, Franc-Nohain, Pierre de Nolhac. La présence de tous ces noms suffit à montrer la renommée atteinte par l'auteur au sortir du conflit, qui dépasse les cercles militaires pour toucher également les écrivains catholiques.

De nos jours, pourtant, Ernest Psichari n'est devenu guère plus qu'un « saint de plâtre dans une niche d'église²⁰ ». Elle ne perdure plus que sous la forme du soldat de la foi mort en héros plutôt que par son œuvre. Le monument dédié à Psichari est encore intégré au parcours du pèlerinage annuel des troupes de marine dans le cadre des commémorations de Bazeilles²¹. La promotion de 1938 de l'École d'application de l'artillerie l'adopte comme parrain. Il faut attendre 1997 pour que l'École d'application de l'infanterie fasse de même, même si c'est un geste qui signale bien son prestige, puisque le lieutenant Psichari est artilleur et non fantassin. Par ailleurs, et bien qu'il ne puisse donner son nom à une promotion de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr — il n'est pas saint-cyrien —, la bibliothèque de l'école porte son nom. Le personnage jouit donc d'une reconnaissance qui passe de loin les frontières de son arme. Toutefois, à mesure que l'influence littéraire de Psichari diminue, ne demeure plus que le souvenir de sa mort en martyr pour la France, souvenir cultivé uniquement par l'institution militaire, et contribuant à faire de lui le modèle du « moine soldat » par excellence²². Son

²⁰ Pierre SAVIN, « Psichari et Péguy », *Revue des deux mondes*, septembre 1984, p. 607. Cité par Frédérique NEAU-DUFOUR, *L'ordre et l'errance*, op. cit., p. 312.

²¹ Site de la Fédération nationale des troupes de marine, URL=<<http://www.troupesdemarine-ancredor.org/Bazeilles/100bazeilles-accueil.htm>>, consulté le 13/09/2017.

²² Dans sa biographie dédiée à Ernest Psichari, F. Neau-Dufour détaille la façon dont l'héritage littéraire de Psichari se divise entre deux camps. Le premier est mené par Barrès et insiste sur le nationalisme violent de l'auteur de *L'Appel des armes*. Le second, emmené par Jacques Maritain, fait davantage de Psichari une figure religieuse, un croisé voué moins à la patrie qu'au Christ. Ce dernier, qui connaissait beaucoup mieux que Barrès

œuvre est donc lue rétrospectivement à partir de sa mort, avant de ne plus l'être du tout.

II. LE « SINGULIER MYSTICISME » DE *L'APPEL DES ARMES*

Venons-en maintenant à l'étude de son ouvrage principal pour la perspective qui est la nôtre. En optant pour la fiction, Ernest Psichari se place sur un terrain favorable à la reconstitution minutieuse de la vie intérieure d'une âme plongée dans le quotidien de la condition militaire. En s'émancipant des contraintes de l'essai ou de l'autobiographie, l'auteur peut explorer avec une grande liberté l'intériorité d'un soldat dans toute sa singularité. Dans le cas d'espèce, toutefois, le recours à la forme littéraire du roman nous paraît constituer un détournement du genre pour servir à un but proprement militaire. Il ne s'agit pas simplement de restituer l'expérience esthétique de la guerre comme dans *La chartreuse de Parme* de Stendhal, rendre le sentiment d'abandon des anciens soldats de Napoléon comme dans *Le colonel Chabert* de Balzac, ni même évoquer la servitude militaire comme dans l'ouvrage de Vigny, mais de contribuer à l'autocompréhension que l'institution militaire a d'elle-même. La littérature, autrement dit, n'est pas une fin en soi mais remplit une fonction institutionnelle. Une fonction tactique également, si l'on veut, mais par un autre biais que l'élaboration rationnelle de modèles reposant sur une conception élémentaire de l'individualité (et qui empruntent plus volontiers le style du traité et de l'ouvrage spécialisé). La guerre est ici perçue à partir de la singularité de chacun des parcours individuels, tandis que la mise en récit de ces individualités permet de tisser une cohérence entre ces expériences uniques. Les valeurs et les vertus développées dans le récit assurent une fonction de foyer de sens, de contextualisation de l'acte qui contribue à la constitution d'une culture commune entre les

son ami Psichari, faisait ainsi valoir la conversion de Psichari à la suite de la publication de ce roman, tout comme ses œuvres successives, notamment *Le voyage du centurion*, publié à titre posthume. La thématique religieuse y joue à plein, mais détachée de l'ancrage patriotique du roman de 1911. Au regard de la place actuelle de Psichari dans la mémoire collective, c'est la lecture nationaliste et barrésienne de celui-ci qui l'a emporté, non sans passer sous silence d'autres thématiques plus discrètes jusque dans *L'Appel des armes*, thématiques que nous avons essayé de pointer du doigt.

membres de la communauté militaire, malgré les divergences d'appréciation qui subsistent. Nous voudrions donc lire *L'Appel des armes*, non comme un roman à thèse ou un manifeste nationaliste, mais comme une expérimentation littéraire pour donner du sens à l'expérience de la vie militaire : une réponse à la crise identitaire d'une institution militaire qui est entrée dans une remise en question de ses coordonnées morales et symboliques traditionnelles.

(i) *Apprendre à servir.*

L'ouvrage de Psichari appartient au genre du roman initiatique : le lecteur y suit l'évolution intérieure de Maurice Vincent, un individu doté d'une grande sensibilité mais qui n'a rien d'exceptionnel en soi. À travers ses échanges, celui-ci rencontre différentes figures représentatives de la société française de son époque, et forge à travers elles son propre caractère militaire. Maurice Vincent est d'abord présenté comme « le fils de l'instituteur du village²³ », fils autrement dit de l'un de ces pacifistes qui « maudissaient les soldats et leur drapeau²⁴ » après la débâcle de 1870. Lui-même, par son éducation et son instruction, a grandi bercé par « les douces romances de l'humanitarisme²⁵ ». C'est pourquoi il est tout surpris de s'exalter au contact d'un capitaine d'artillerie plus âgé que lui, Timothée Nangès. Troublé par le « mysticisme singulier²⁶ » avec lequel ce vieux soldat conçoit son métier, le jeune Maurice Vincent en vient à s'engager dans le rang pour servir sous ses ordres. La suite du roman relève alors « les opérations complexes que le soldat Vincent avait effectuées spontanément, par un jeu naturel, et en quelque sorte sans y prendre garde²⁷ » et qui marquent son apprentissage de la vie militaire. Jusqu'au départ, tant attendu, pour les colonies, où Maurice Vincent peut enfin espérer un baptême du feu sur lequel se clôt presque le roman.

Faut-il voir dans ce Maurice Vincent, qui s'engage comme simple soldat dans

²³ Ernest PSICHARI, *Œuvres complètes*. 2. *L'Appel des armes*. *Les voix qui crient dans le désert*, Paris, Conard, 1948, p. 15.

²⁴ *Ibid.*, p. 17.

²⁵ *Ibid.*, p. 16.

²⁶ *Ibid.*, p. 14.

²⁷ *Ibid.*, p. 110.

l'artillerie, le double d'Ernest Psichari ? La tentation est grande, et c'est bien ainsi qu'on a longtemps compris le roman. Pourtant, l'ouverture récente des archives de l'auteur permet de constater que celui-ci est pourtant assez différent du personnage quelque peu outré qu'il met en scène, et qu'il n'en partage pas toutes les idées²⁸. Maurice Vincent fait plutôt figure de double idéal d'Ernest Psichari, débarrassé de ses doutes et de ses imperfections, puisqu'après quelques faux pas il devient rapidement un bon soldat. Psichari, en revanche, ne parviendra jamais tout à fait à se plier à la discipline militaire²⁹.

Ce fait doit nous inviter à être plus attentif à la pluralité des voix dans *L'Appel des armes*. Pluralité des personnages, tout d'abord. Psichari emploie ses personnages comme autant de types représentatifs d'une position philosophique et politique déterminée. Le narrateur n'hésite certes pas à prendre parti pour certains de ces types plutôt que d'autres, pourtant il les maintient dans un vis-à-vis souvent houleux. De plus, il va même jusqu'à considérer que chacun de ces types, même positifs, comporte en lui une part d'excès qui invite à une mise en équilibre par le type opposé. Même le père Vincent, pourtant le personnage le plus caricatural dans son rejet forcé et idéologique de tout patriotisme, ne manque pas de soulever des objections intéressantes à son fils. Timothée Nangès, l'officier plus âgé qui fréquente la famille Vincent et qui allait plus tard persuader le jeune Maurice d'embrasser la carrière des armes, se souvient d'un temps où « Sébastien Vincent, le père de Maurice, n'était pas encore le sophiste violent qu'il est devenu depuis³⁰ ». Dans leurs échanges au cours de longues battues, l'instituteur regrette les « millions jetés dans [le] gouffre » de l'expansion coloniale. « Et encore, continuait-il, si la cause était juste ! Mais de quel droit allons-nous

²⁸ Dans sa correspondance, on se trouve face à un esprit humaniste, ouvert, soucieux de progrès social, attentif au respect des droits des indigènes. Ces différents points sont rappelés dans Frédérique NEAU-DUFOUR, *L'ordre et l'errance*, op. cit., p. 321-333.

²⁹ Le dossier militaire de Psichari témoigne que celui-ci connaissait l'art délicat de la désobéissance militaire, voire de l'indiscipline. Il se décrit lui-même comme « rétif et méchant comme un âne », ne ratant « jamais une occasion de taquiner un gradé ». *Ibid.*, p. 316-317.

³⁰ Ernest PSICHARI, *L'Appel des armes*, op. cit., p. 51.

déranger chez eux des êtres inoffensifs, à qui nous ne savons apporter que nos vices ?³¹ » Nangès trouve alors de tels propos « trop intelligibles, trop faciles, et, par là, si loin de la vie !³² » Le personnage du père Vincent est en effet pris dans une conception trop intellectuelle du rôle de l'armée, empruntée à une position politique hostile par principe à la guerre. Elle est, par conséquent, incapable de saisir la beauté de l'existence militaire, et l'enthousiasme du jeune homme. Le père se coupe de ses sentiments, c'est-à-dire de ce qui lui vient du fond de la race, pour ne se laisser guider que par une doctrine pacifiste empruntée, extérieure à la nature humaine profonde. Face à son fils, lors d'une dernière confrontation à l'issue de laquelle il le chasse hors du foyer, il ne trouve à lui opposer qu'un « point de vue mondain³³ » : sa propre déception devant le déclassement de son fils (« Est-ce pour mener cette vie-là que je t'ai fait donner l'instruction que tu possèdes ?³⁴ ») ou sa crainte des vices de la vie de caserne. Pourtant, lorsque se présente l'occasion de s'ouvrir de ses sentiments à son fils, il échoue à lui témoigner de sa peine face à la perspective de perdre son enfant, à la fois physiquement mais aussi spirituellement : « Le malheureux n'osait pas dire qu'il souffrait de voir son fils perdu dans ces casernes dont il se croyait lui-même avoir été l'une des victimes ; qu'il souffrait aussi de l'éloignement de Maurice, éloignement double, éloignement de l'âme et éloignement physique de la distance³⁵ ».

Face à son père, Maurice Vincent défend contre ce mauvais usage de l'intelligence l'abandon à une foi mystique envers l'armée qu'il rapproche explicitement de la foi en l'Église :

Ense et cruce [l'épée et la croix] !... Ce sont bien là, il est vrai, les figures de deux dogmes, et les images de deux systèmes. Métaphysiques dissemblables, nullement alliées, comme le croit M. Vincent, nullement coalisées contre un ennemi commun, et non impliquées l'une dans l'autre, mais au contraire dissociées. Et pourtant, comme les deux signes se marient bien dans le ciel illuminé de Maurice, et comme tous les deux, il les

³¹ *Ibid.*, p. 52.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*, p. 97.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*, p. 97.

aperçoit tout près l'un de l'autre, apparaissant tout seuls, et auréolés de surnaturels rayons !

C'est qu'il est une marque commune à toutes les mystiques, et cette marque est la recherche d'une haute passion qui nous ravisse hors de nous-mêmes, et nous contraigne de pleurer d'amour. Ici, il ne s'agit plus de l'économie des choses terrestres. Nous sommes embarqués dans deux grands voyages entrepris vers une morale, vers une foi, vers une certitude³⁶.

La vocation militaire apparaît distincte de la vocation ecclésiastique, mais elles concourent toutes deux au même but. La légitimité de la première n'a rien à envier à la seconde, et elles préfigurent une unité dernière en Dieu. Comme le pain et le vin, l'armée et l'Église sont les deux espèces d'une même communion. C'est là, bien sûr, élever la vie militaire à une dignité insigne, puisque le soldat revêt les attributs du sacré qui sont réservés habituellement au prêtre. Elle devient une mystique dans la mesure où le soldat partage avec les saints l'émotion qui provient de se donner tout entier à un idéal qui dépasse l'individu. Ce dernier ne disparaît pas pour autant, mais sa foi se mesure à sa capacité à vivre en communion avec l'idéal militaire qui est le sien. C'est ainsi que Maurice Vincent, qui n'est pas pratiquant, se surprend à assister à une messe et à adresser cette prière au Dieu des armées :

O mon Dieu, donnez-moi le courage et la vaillance, et donnez-moi la grâce, l'élégance aisée de mon capitaine [Nangès], lorsqu'il paraît à cheval dans la cour de notre quartier. Donnez-moi la vigueur du corps et la patience de l'âme. Faites que je trouve beau ce qui apparaît mesquin aux autres hommes, et faites que j'aie la foi des soldats, Dieu des armées ! Ah ! si vraiment vous êtes là, dans cette hostie, daignez voir que je ne suis pas mauvais et que, moi aussi, je suis digne de mourir pour une idée [...] Si vous le voulez, Seigneur Dieu, donnez-moi la grâce de mourir dans une grande victoire et faites alors que je voie au Ciel votre splendeur³⁷ !

Cette prière résume bien la portée religieuse de la vocation militaire. Le jeune soldat prie pour que lui soient données les vertus de la communauté qu'il a rejoint, et dont il est à l'origine dépourvu. Il envie en effet la « grâce » de son capitaine pendant les exercices de

³⁶ Ernest PSICHARI, *L'Appel des armes*, *op. cit.*, p. 95-96. Le rapprochement littéraire entre le glaive et la croix n'est pas nouveau. Il n'est que de se souvenir de l'archevêque Turpin qui, dans *La Chanson de Roland*, bénit d'une main les chevaliers du Christ tout en pourfendant les Sarrasins de l'autre. L'existence d'ordres combattants nous rappelle également que la proximité du moine et du soldat n'est pas uniquement un thème littéraire.

³⁷ *Ibid.*, p. 63.

manège alors que lui-même est encore bien lourdaud sur un cheval³⁸. Cette prière exprime également une forme d'inversion des valeurs entre la sphère civile et la sphère militaire, puisque Maurice Vincent implore de pouvoir trouver beau ce que les autres trouvent mesquin, à savoir la vie militaire elle-même. Le soldat demande à Dieu des vertus propres au militaire, qui ne peuvent que paraître barbares et brutales à celui qui ne partage pas les contraintes de la guerre, mais qui lui permettent de tenir bon dans le combat. Il se dessine là un thème qui se renforce dans la suite de l'ouvrage, et qui est la distance qui sépare l'éthique militaire, ascétique et exigeante, des valeurs de la société civile.

Autre élément qui rapproche le soldat du clerc, la vocation de celui-ci le pousse à la rupture avec le siècle, c'est-à-dire avec la morale de la société civile. C'est du moins ce qu'il ressort d'un chapitre central du roman, où le narrateur rapporte les propos de deux lieutenants en désaccord sur la place du soldat dans la société. Le premier est Labastière, l'un des protégés de Nangès qui préside en arbitre silencieux à la dispute. Nous comprenons sans peine qu'il traduit l'opinion inexprimée de son capitaine³⁹. Mais le second interlocuteur n'a pas pour seule fonction de lui donner la réplique. Il s'agit d'un « jeune lieutenant d'infanterie coloniale qui venait d'éprouver la chance des armes en Afrique, où il avait su se signaler heureusement⁴⁰ ». Son expérience militaire l'auréole d'un grand prestige auprès de ses pairs, restés coincés en métropole, et auprès de Maurice particulièrement puisque celui-ci n'espère qu'un départ pour les colonies afin de pouvoir se battre pour de bon. L'autorité de ses propos est renforcée par ce qu'il a vécu : « À la noblesse de ses propos se rattachait celle d'une belle

³⁸ « Le “margis” [diminutif argotique de « maréchal des logis », qui est l'appellation du sergent dans les armes montées], au milieu du vaste rectangle, interpellait durement ses hommes. Vincent, malgré sa bonne volonté, se fit traiter d’“emplâtre” :

- Le corps en arrière, criait l'instructeur. Rentrez la pointe du pied !

Lui, il admirait la grâce équestre, la parfaite aisance de son capitaine, et il prenait une triste conscience de son infériorité. » *Ibid.*, p. 59.

³⁹ « Il est permis de regretter que Nangès n'ait pas pris plus de part à cette conversation. Il n'était pas un théoricien, et surtout il estimait que certaines rêveries n'avaient point de place dans le cerveau d'un soldat. Mais toutes ses sympathies allaient à son lieutenant, Labastière. » *Ibid.*, p. 110.

⁴⁰ *Ibid.*

vie de soldat que tous savaient⁴¹ ». On ne lui donne pas d'autre nom que « le Marsouin », qui est le surnom argotique que désigne les troupes de marine. Ce détail semble renforcer le caractère emblématique de ses propos.

Le Marsouin défend la subordination de l'outil militaire à la société civile, celui-ci ne devant être que le reflet et l'exécuteur de celle-là. « Laissez-moi voir une certaine beauté dans ce rôle qui nous est assigné, dans notre effacement, dans notre parfaite résignation à n'être qu'un moyen, et non un but⁴² ». Selon cette conception, le soldat sert le pays du mieux qu'il peut dans des circonstances difficiles ; il peut être un expert de la guerre, mais il ne peut pas l'aimer. Ce propos choque Labastière :

— Comment, dit Labastière, je ne vous entends pas. Votre idéal n'est pas la guerre ?

Le Marsouin répliqua :

— Ce serait, certes, mon agrément personnel que de la faire, et nulle part, je crois, je ne trouverais mieux mon emploi. Pourtant, si j'élève le débat, si j'échappe un instant au point de vue égoïste, si je vois enfin l'intérêt de mon pays, eh bien non, je ne suis pas en droit de désirer la guerre, je veux dire une grande guerre, une épopée guerrière⁴³.

Face à lui, Labastière est incapable d'en imposer aux autres officiers assistant à la conversation : « Comme certains prédicateurs, il frappait l'auditoire sans emporter la conviction⁴⁴ ». Sa compréhension du métier militaire est décrite comme trop élevée, trop profonde pour être saisie par eux⁴⁵. Il défend en effet l'idée selon laquelle le soldat doit aimer la guerre, et la désirer de tout son cœur. Il ne saurait être un simple technicien, un « fonctionnaire⁴⁶ » qui pourrait à la rigueur aimer « à *apprendre* la guerre⁴⁷ », mais sans se sentir attaché intérieurement à son objet. Le soldat doit avoir pour la guerre le même dévouement et le même amour inconditionnels que le prêtre pour Dieu ou le savant pour la

⁴¹ *Ibid.*, p. 113.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*, p. 111.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 114.

⁴⁵ « Beaucoup des amis de Nangès ne pouvaient comprendre les paroles de Labastière, parce que Labastière avait le goût de réfléchir sur son état, et qu'il croyait tout le monde parvenu au point de vie intérieure où il était. » *Ibid.*, p. 112-113.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 111.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 113, nous soulignons.

vérité : « Je veux que vous soyez un prêtre zélé, et non pas seulement un prêtre consciencieux⁴⁸ ». C'est bien ici d'une vocation dont il est question, qui sépare le soldat du reste de la société.

« Nous ne sommes qu'un moyen pour le pays, mais nous sommes un but pour nous-mêmes⁴⁹. » Selon Labastière, ce que dit le Marsouin vaut pour le citoyen, le « simple patriote », « l'honnête électeur » qui est appelé à accomplir son « devoir guerrier⁵⁰ ». Pour le conscrit, la force militaire n'a de valeur qu'en tant qu'elle préserve l'intégrité du territoire ; c'est dans cette mesure qu'il consent à risquer sa vie. Mais l'éthique d'une armée professionnelle (c'est-à-dire, à l'époque, les militaires qui ne se contentent pas de faire leur service militaire mais sont volontaires pour passer plusieurs années sous les drapeaux) est autre que celle du citoyen : « Ce n'est pas une différence de quantité. C'est une différence de qualité⁵¹ ». Cette éthique n'existe que dans la confrontation à l'épreuve du combat, ce qui entraîne une forme de dévotion propre à l'armée.

Vous aurez beau me prêcher, l'armée n'est pas la nation. La morale applicable à la nation ne l'est pas à l'armée. Les principes qui valent pour l'une ne valent pas pour l'autre. L'armée comporte en elle-même sa morale, sa loi et sa mystique. Et ne n'est ni la morale ni la mystique de la nation. Nous avons deux ordres de grandeurs absolument distincts, que vous ne pouvez superposer sans faire une opération irrégulière⁵².

L'institution militaire se dote d'une éthique propre, un système de valeurs qui n'appartient qu'à elle, qui n'est pas diminué par le constat des « horreurs de la guerre⁵³ », mais qui est au contraire suscité par la proximité de la violence et de la mort. La guerre exerce sur le soldat son *tremendum et fascinans* et le consacre à son service. Le soldat adopte alors des principes éthiques qui sont non seulement plus exigeants que ceux de la morale ordinaire,

⁴⁸ *Ibid.*, p. 115.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 113.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 111.

⁵¹ *Ibid.* On note au passage l'influence du vocabulaire de Bergson sur Psichari, dont on peut rappeler qu'il suivit ses cours au Collège de France.

⁵² *Ibid.*, p. 112.

⁵³ *Ibid.*

mais qui peuvent même être parfois « contraires aux principes de la nation⁵⁴ ». C'est bien une morale *autonome* qui est ici défendue, c'est-à-dire qui développe ses normes propres et une forme de vie éthique qui est à elle-même sa propre fin, en plus d'être un moyen d'assurer la survie du pays. Cette autonomie de l'armée et de la société est la condition pour tenir cette dernière à l'abri de la guerre : « C'est précisément par le jeu de ce fonctionnement indépendant que l'armée apporte à la nation un principe utile à sa vie. Vous n'empêchez pas que nous ayons une mystique, que cette mystique ne soit qu'à nous, et ne soit interchangeable avec aucune autre.⁵⁵ »

Pour clore la discussion, le capitaine Nangès intervient brièvement mais de manière décisive. Bien qu'on puisse supposer qu'il soit de l'avis de son lieutenant, il lui dit que sa jeunesse le pousse peut-être à aller trop loin : « Aussi bien, ajoute-t-il, représentez-vous, Messieurs, deux types de soldats qui ont toujours existé et existeront toujours⁵⁶ ». Cette déclaration indique que l'auteur, en somme, ne veut pas tout à fait trancher entre les deux positions, et qu'il préfère laisser ses personnages jouer jusqu'au bout le rôle d'archétypes qu'il leur a donné. Et il y a là, sans doute, la juste reconnaissance d'une tension dans les armées entre les valeurs militaires et les valeurs du reste de la société. La question de la spécificité de la culture militaire et de son éthique, déjà esquissée auparavant, est ici exprimée avec acuité malgré la grandiloquence du propos. C'est un problème dont hérite l'éthique militaire aujourd'hui : l'institution militaire est l'émanation de la nation, pourtant, pour répondre aux missions qui lui sont confiées, elle tend à développer une culture propre et des valeurs qui peuvent être en contradiction avec certains traits des sociétés démocratiques modernes. Malgré les limites qui sont celles d'un roman à thèse, il serait en tout cas

⁵⁴ *Ibid.*, p. 113. Cette distinction nette entre armée et nation rend problématique le rattachement sans plus de Psichari au nationalisme militariste de son époque. Une page plus loin, il parle du devoir de maintenir dans l'institution « un idéal militaire, non pas, notez-le bien, nationalement militaire, mais, si je puis dire, militairement militaire ».

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*, p. 116.

insuffisant de ne voir dans *L'Appel des armes* qu'un pamphlet nationaliste qui n'exprimerait qu'une opinion très minoritaire et marginale dans les armées. Il semble plus fécond de lire cet ouvrage comme une description de la manière dont cette éthique spécifique au corps militaire est intégrée à l'être même du soldat.

L'apologie du sacrifice et de la mort glorieuse, plus largement l'éloge de la foi contre la raison raisonnante des philosophes, des éducateurs et des hygiénistes, tout cela a pu faire dire à certains historiens que *L'Appel des armes* constituait une préfiguration du fascisme⁵⁷. Pourtant, malgré la tonalité de certains passages, le roman ne prône pas une fusion de l'individu dans le groupe qui entraînerait sa disparition. Le roman porte davantage sur l'apprentissage de la vie militaire par l'individu, sans en masquer ni les difficultés ni les vexations. Face à la routine et à la monotonie du quartier, Maurice enfin arrivé dans les colonies se félicite de se voir plus en accord avec le genre de vie qu'il s'est choisi : « Ici, il prenait figure, s'individualisait, se différenciait⁵⁸ ». La vocation militaire n'est pas associée à la perte de l'individualité (hormis sans doute l'individualité égoïste), mais elle doit être acceptée, apprivoisée en quelque sorte par la jeune recrue.

Maurice Vincent veut en effet embrasser pleinement la mystique qu'il a aperçu chez le capitaine Nangès. Mais le narrateur suggère que son idéalisme n'est pas sans naïveté. L'engagement abrupt de notre héros sous les drapeaux, par exemple, témoigne d'une représentation de la vie militaire entièrement dépourvue de réalisme.

Ce qu'il avait vu surtout [en s'engageant], c'était cette vieille gravure du *Supplément du Petit Journal* où un capitaine (il imaginait que c'était Nangès) était représenté, attrapant à la vitesse de son cheval un indigène à burnous rouge, le sabre levé, tandis qu'un spahi agonisant à terre portait la main à son cœur. Image grossière, sans vérité ni vraisemblance,

⁵⁷ Sous la forme de l'essai populaire, on trouve cette thèse dans Bernard HENRI-LÉVY, *L'Idéologie française*, Paris, Grasset, 1981. Pour un traitement plus académique, cf. Raoul GIRARDET, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1953, p. 304-311. L'idée d'une origine française du fascisme remonte à la grande thèse de Zeel Sternhell, qu'il s'agirait néanmoins de considérer avec caution d'un point de vue historique. Cf. Zeel STERNHELL, *La droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Paris, Fayard, 2000.

⁵⁸ Ernest PSICHARI, *L'Appel des armes, op. cit.*, p. 156.

et qui pourtant avait presque déterminé sa vocation !⁵⁹

L'arrivée au régiment pousse Maurice, non pas à remettre en cause son idéal, mais à accepter que celui-ci passe par la soumission pénible et quotidienne à la discipline. Au lendemain de son engagement, il s'adapte avec peine aux corvées de café à cinq heures du matin, aux « remontrances des sous-offrs⁶⁰ », aux punitions :

Maurice Vincent se frotte les yeux... Pauvre enfant ! Il n'a pas encore compris les beautés de la règle ! Ce qu'il avait vu en s'engageant, c'étaient des combats, des coups de sabre, des chevauchées dans les terres lointaines, et il n'avait pas pensé à ce dur « quotidien » du quartier, les corvées, la voix dure des brigadiers, le « bricolage » des chevaux dans la bise mauvaise, la corvée de fourrage, l'abreuvoir, le pansage⁶¹.

Le roman porte ainsi beaucoup plus sur les travaux et les jours du soldat que sur un acte guerrier héroïque. C'est aussi l'apprentissage de la désobéissance, de la culpabilité et de la vie en collectivité. En effet, sorti un soir pour dépenser sa prime d'engagement, il termine sa virée en ville dans le lit d'une prostituée. Ayant manqué à l'appel du matin, il est puni de quinze jours d'arrêts. Mais son chagrin venant surtout de sa trahison vis-à-vis de Claire, sa fiancée, son indiscipline est surtout l'occasion pour le jeune soldat de nouer des liens de cohésion avec ses camarades de chambrée qui y vont tous de leurs commentaires « pittoresques⁶² » destinés à lui remonter le moral. « Bah ! on n'est pas soldat tant qu'on n'a pas tâté de la *grosse* !⁶³ » Il y a du vrai dans ce commentaire du maréchal de sa batterie, puisqu'au fond Maurice passe ainsi par toutes les étapes de son « initiation⁶⁴ » à la vie de soldat, jusque dans ses aspects les plus scabreux.

(ii) *L'initiation à la sexualité.*

L'épisode de la prostituée est là pour nous rappeler l'importance, dans cet apprentissage de la vie militaire par l'individu, de l'initiation sexuelle. Maurice Vincent est décrit à plusieurs reprises comme un « enfant soldat » à son arrivée au régiment, enfant dont Nangès se charge

⁵⁹ *Ibid.*, p. 55-56.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 56.

⁶¹ *Ibid.*, p. 55.

⁶² *Ibid.*, p. 72.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 73.

de faire un homme. La virilité, en l'occurrence, est réalisée à la fois par l'apprentissage du métier de soldat, mais également par l'expérimentation sexuelle. À ce stade, l'intérêt pragmatique du recours à la fiction s'impose de lui-même. Si la mention de la prostituée ne devrait pas choquer grand monde, ce n'est pas le cas en revanche de la promiscuité érotique entre les soldats que le narrateur évoque en demi-teinte. Un désir homoérotique se développe en effet entre les deux personnages principaux. Tandis que Maurice, au début du roman, est fiancé à Claire, sa fascination pour son capitaine finit par prendre le pas : « Il rêvait à mille choses, à la manœuvre de la journée, à Nangès, beau comme un dieu, si loin de lui, à la douce Claire⁶⁵ ». Il finit par la quitter pour suivre Nangès dans les colonies. Pour suggérer cette promiscuité sexuelle, le narrateur mêle les corps des deux hommes et de leurs amantes respectives. Ainsi, au début du roman, celui-ci décrit le fantasme du capitaine de quarante ans, rêvant de partager la cocotte qu'il entretient avec le jeune Maurice⁶⁶. Il finit par nouer à son tour une relation amoureuse avec la fiancée de Maurice⁶⁷. Le recours à la fiction et à l'érotisme suggéré permet ainsi d'évoquer l'homosexualité des soldats sans encourir de censure⁶⁸. *L'Appel des armes* nous fournit ainsi un bon exemple des stratégies d'écriture permises par la fiction, rendant possible l'exploration de thématiques liées à l'individualité

⁶⁵ *Ibid.*, p. 134.

⁶⁶ « Il advint que Timothée Nangès eut le souvenir de cet enfant un jour qu'il était dans le lit de sa maîtresse, laquelle était bien faite de corps et désirable. Il se complut à supposer les caresses de ces deux êtres également jeunes, tous deux également aptes à l'amour et également charmants. Il en vint presque à désirer qu'un hasard unit les deux enfants et que lui-même l'ignorât, et qu'il en eût un vague et agréable soupçon. » Ernest PSICHARI, *L'Appel des armes*, *op. cit.*, p. 38.

⁶⁷ « Dans ces derniers jours de France, Nangès aimait à voir Claire Monestier. Sa douce apparition de tristesse, ses reproches muets, son alanguissement passionné, ce brutal s'en émouvait, et il se prouvait ainsi qu'il savait encore s'émouvoir. Et puis, cette douleur qu'il contemplait l'amollissait, l'adouçissait. C'était un grand repos, une belle caresse d'amour.

Comme il allait partir, elle défaillit. Le reproche n'éclata pas. Il resta en suspens, tout gonflé, lourd... lourd... Mais le regard navré de Nangès et ses propres larmes l'arrêtèrent. Elle ne put achever... » *Ibid.*, p. 179.

⁶⁸ L'homosexualité de Psychari lui-même est demeurée ignorée du public, les quelques écarts de conduite de celui-ci soigneusement camouflés par sa famille et ses proches. Ainsi, lorsqu'André Gide accuse l'égérie de l'extrême-droite d'être un homosexuel refoulé, son ami, Jacques Maritain, conseille prudemment à la famille de ne pas répondre à la provocation : « Une seule réponse vaudrait devant un tel adversaire : le démenti pur et simple. Or cette réponse n'est pas possible, à cause de certains faits de la vie passée de notre cher Ernest, au temps de son grand désarroi. » Lettre de Maritain à Massis du 1^{er} septembre 1932, archives de Kolbsheim, cité par Frédérique NEAU-DUFOUR, *L'ordre et l'errance*, *op. cit.*, p. 114.

singulière, dans son intimité mais également dans sa déviance par rapport à la norme du groupe.

(iii) Le sacrifice manqué.

En insistant subtilement sur la naïveté des rêves de gloire de Maurice, Psichari ne cherche sans doute pas à en illustrer la vacuité ni même l'impureté. En revanche, il emploie le parcours du jeune soldat pour montrer que la grandeur militaire passe par la servitude et le renoncement. Tandis que Vigny finit par ne plus supporter les vexations et l'ennui d'une carrière militaire sans campagne, Psichari considère que ces éléments appartiennent substantiellement à la vocation militaire. Ils ne doivent pas être subis comme une contrainte extérieure à celle-ci, mais acceptés comme l'apprentissage de la fidélité. Celle-ci consiste à accepter son lot même s'il ne correspond pas aux idéaux héroïques initiaux. Cela s'exprime dans la narration par la façon dont le sacrifice glorieux, objet des prières de Maurice, se refuse constamment à lui. Souhaitant rapidement partir pour les colonies, il s'en ouvre à son capitaine. Celui-ci l'en dissuade, l'invitant à passer d'abord le grade de brigadier. Il ne faut pas y voir un manque de courage de la part de son supérieur, ni du carriérisme. « Il faut d'abord apprendre son métier, lui dit-il. C'est ton premier devoir⁶⁹. » Avant même l'apprentissage du courage militaire, dont Maurice ne manque pas, il lui faut apprendre la patience des soldats. « Et la patience, tu sais, c'est plus difficile que le courage⁷⁰. » La foi dont il est question dans le roman n'est pas uniquement une foi qui pousse au sacrifice, mais plus encore une fidélité qui consiste à supporter patiemment les mille épreuves obscures et besogneuses des casernes :

Les jours ressemblaient aux jours, tous faits de menus déboires, de petites joies. Le détail en importe peu. C'est la trame, c'est le tissu, l'ensemble du tableau qu'il faut voir. Ces mois d'étude — où il est si difficile de distinguer un jour et de repérer une date — étaient teints uniformément d'une belle couleur morale, sévère et sombre⁷¹.

⁶⁹ Ernest PSICHARI, *L'Appel des armes*, op. cit., p. 81.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 80.

⁷¹ *Ibid.*, p. 83.

Si sa période de formation professionnelle est teinte d'une « belle couleur morale », c'est que ce « temps d'apprentissage [est] une école des vertus militaires⁷² ». On n'y apprend pas simplement une technique, mais on développe une disposition de caractère particulière qui s'avère indispensable au métier des armes. « La foi des médiocres » achoppe souvent dans cette épreuve « où l'on [peut] mesurer la valeur d'une âme ». Celle de Maurice survit, toutefois, car il perçoit « confusément une raison dernière⁷³ » à cet ascétisme. De plus, Nangès est là pour lui rappeler que la tentation d'une belle action pour les colonies ne doit pas conduire à négliger la part plus modeste du métier. Alors qu'il lui refuse encore une demande de départ, il lui dit : « Apprends ton métier. C'est l'essentiel. Tu verras cela plus tard. Chez nous, sous prétexte qu'on a “fait campagne”, on méprise le métier. On affecte d'ignorer une chose aussi commune et aussi quotidienne. On n'a plus, et l'on s'en vante presque, le souci de la compétence⁷⁴ ». Cette déclaration de Nangès signifie au jeune soldat l'importance de la quotidienneté et du professionnalisme dans sa vocation, supérieure à l'élan enthousiaste mais inexpérimenté.

Ce n'est qu'au terme de plusieurs années que Maurice, après bien des soupirs, bien des protestations, est finalement envoyé dans les colonies sous les ordres de son capitaine. Ce séjour en Afrique, qui pourtant n'occupe que peu de place dans le roman, est bien vécu par Maurice comme l'apogée de sa vie jusqu'à présent. Il vit sa rencontre avec cette « terre mystique⁷⁵ » dans la joie, et n'exprime aucun regret vis-à-vis de sa fiancée à qui il écrit des lettres joyeuses⁷⁶. C'est dans ces instants que Maurice passe au plus près du point où ses visions exotiques s'incarnent enfin dans la réalité. Peut-être même serait-il plus juste de dire que c'est le rêve qui instruit le réel et le façonne. Cette « terre spirituelle », peuplée de Maures

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p. 84.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 118.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 153.

⁷⁶ « Non, chère fiancée, même quand je pense à ton visage, je ne puis ni soupirer ni gémir. C'est la faute du beau soleil, de la vie simple et nue, de la clarté qui vient de tout et déchirerait trop vite le voile de mes larmes. » *Ibid.*, p. 156.

très pieux et dont l'âme nage « dans un océan de lumière, la béatitude⁷⁷ », libère les « songes mystiques d'autrefois⁷⁸ » que la vie en France avait étouffé. Le champ lexical de l'image⁷⁹ envahit les dernières pages du roman. Progressivement, « l'extase⁸⁰ » des Maures en prière se communique au personnage et le fait entrer dans un espace onirique où se brouille la frontière entre le rêve et le réel. « Le pas indolent du chameau berçait le rêve⁸¹ ». L'effet est renforcé par un effet d'ellipse, où l'on apprend au fil des méditations du personnage que celui-ci passe deux années dans les colonies. Deux années où, semble-t-il, aucun combat n'a lieu. La guerre tant espérée naguère lui échappe encore, même s'il ne semble pas le remarquer. En quelques pages s'écoule donc un temps aussi long que le reste du roman, encombré des longues heures d'ennui dans la garnison. Les événements militaires ne sont plus décrits que par touches impressionnistes, sans autre preuve de la guerre qu'« un troupeau sans berger », quelques « coups de feu », un vestige de bataille⁸².

Le baptême du feu arrive alors qu'on ne l'attend presque plus. Une nouvelle année est passée, et Nangès poursuit « une bande qui depuis longtemps échappait à l'étreinte⁸³ ». La longue traque, dans la profondeur de la nuit, induit en lui un état intermédiaire entre la veille et le sommeil : « Les rêves troubles du jeune homme et le balancement allongé de son chameau lui donnaient une petite fièvre qui le tenait éveillé⁸⁴ ». Il aperçoit alors, « dans la pénombre anxieuse du rêve, un étrange spectacle⁸⁵ ». Un homme blanc lui indique la position du groupe de pillards. La présence incongrue de cet individu au milieu du désert est laissée

⁷⁷ *Ibid.*, p. 161.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 160.

⁷⁹ « Je bénis Dieu de n'avoir jamais mis sous mes yeux que de belles images, de m'avoir conduit au sortir des livres vers du mouvement, de la noblesse ». *Ibid.*, p. 157. « Je me disais que lorsqu'on meurt, si l'agonie est un peu lente, de telles images doivent revenir et parfumer de leur splendeur le grand départ. » *Ibid.*, p. 158. « Les terres qu'il parcourt, ce sont de grands magasins d'images où il se saoule de couleurs discordantes. » *Ibid.*, p. 160.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 161.

⁸¹ *Ibid.*, p. 159.

⁸² *Ibid.*, p. 163-164.

⁸³ *Ibid.*, p.166.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*, p. 167.

sans explication par le narrateur. Nangès croit d'abord à un rêve causé par la fatigue. Il se trouve « dans un état de surexcitation⁸⁶ » qui laisse supposer une vision suggérée par la fièvre. L'identité de cette apparition mystérieuse est encore plus étonnante. Il s'agit du lieutenant Timoléon d'Arc, que Nangès reconnaît comme l'un des officiers avec lequel Vigny partage son quotidien dans *Servitude et grandeur militaires*. Par ce geste narratif, Psichari achève de brouiller la ligne entre réalité et fiction en insérant dans son récit le personnage d'un autre roman. En leur indiquant la voie pour surprendre les rebelles au matin, « L'homme du passé, lourd du sommeil des temps⁸⁷ », remplit là l'office de Virgile enrôlé par un long silence, guidant Dante hors de la forêt obscure. Mais il donne également la clef de lecture de l'œuvre, lorsqu'il évoque « la grande tristesse de l'armée. Comme nous, hélas ! nous en avez éprouvé les servitudes plus que les grandeurs⁸⁸. »

L'escarmouche qui a lieu le lendemain occupe une page et demie. Les pillards sont embusqués derrière des rochers tandis que Nangès ordonne la charge. Ceux-ci s'enfuient sans opposer une grande résistance. L'un d'eux pourtant, acculé et blessé, tire un coup de fusil et atteint Maurice à la cuisse. « La grâce de mourir dans une grande victoire⁸⁹ » demandée en prière à Dieu lui est finalement refusée. L'épreuve du feu est presque une non-bataille, contre quelques fuyards, et elle se termine sur l'échec *in extremis* de la belle mort. Dans le dernier chapitre très court, une nouvelle ellipse nous ramène en France, plusieurs années après ces événements. Maurice, des suites de sa blessure, « a une jambe plus courte que l'autre ». Il a été réformé.

Une place dans un ministère l'aide à vivre. Tous les jours, il va à son bureau, deux heures le matin, deux heures le soir [...] Mais quand il se vit [...] dans cette grande bâtisse de la rive gauche, dans cette poussière, et qu'il eut la perception brusque du déroulement de ses jours, jusqu'à la mort, de ce gravisement de jours sans nombre, il comprit cette irréremédiable déchirure : jamais il ne se guérirait d'avoir connu l'Afrique⁹⁰.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 168.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 170.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 168.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 63.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 175.

Il est surprenant que la dureté des pages finales n'ait pas été relevées par les lecteurs de *L'Appel des armes*, tant elles cadrent mal avec les préjugés militaristes de l'époque. Le sacrifice manqué de Maurice Vincent vide de sa substance une bonne partie de l'héroïsme de l'acte qui le motivait jusqu'à présent. La figure du blessé, rejeté de la communauté militaire parce qu'il ne peut plus assurer ses fonctions, est pourtant poignante. « “Quand j'étais à l'armée...” », ainsi parlent les vieux qui se souviennent. Maurice, lui, c'est déjà un vieux⁹¹ ». Il devient un exilé dans son propre pays, isolé dans société dont il méprise la lâcheté et qui ne reconnaît pas, quant à elle, la valeur de son sacrifice. En se trouvant privé de la carrière des armes tout en étant épargné par la mort, il se trouve brutalement dépouillé de tous ses titres à l'héroïsme. La conclusion abrupte du rêve guerrier dépeint sans fard toute l'étendue de ce qu'exige la « servitude » militaire. Sans ironie, on peut dire qu'à la fin du roman, Maurice a finalement « compris les beautés de la règle⁹² ». La fidélité qui est attendue du soldat vis-à-vis de l'armée ne s'arrête pas à la mort ; elle va plus loin, jusqu'à la blessure sans gloire et à l'oubli. Le sacrifice qui est finalement exigé de Maurice n'est pas celui de sa vie, mais du restant de ses jours. L'ennui et le malheur que Maurice endure sans espoir dans ce ministère sont encore un acte de foi en l'armée. La spiritualité militaire est une spiritualité où l'offertoire n'est pas oublié au profit de l'oblation.

En termes philosophiques, nous pourrions dire que Psichari nous invite à considérer l'héroïsme militaire comme un héroïsme de la disposition, de l'*habitus* plutôt que de l'acte. Le plus beau geste militaire n'est ni la prouesse guerrière exceptionnelle ni l'élan mortifère. Il se rencontre plutôt sous l'aspect d'une servitude de silence et de constance, et dans l'acquisition d'une éthique tout à fait propre à la communauté militaire, où il est bon pour le soldat de s'anéantir dans sa tâche, jusqu'à renoncer même à la consolation de mourir pour sa patrie. Si la foi est une vertu, pour Psichari, elle consiste en une attitude de confiance dont la

⁹¹ *Ibid.*, p. 177.

⁹² *Ibid.*, p. 55.

fermeté se construit dans le temps et par la fréquentation des frères d'armes. C'est une fidélité qui sans doute ne nie pas l'intelligence, mais qui n'en vise pas moins à la rendre humble et seconde par rapport à la soumission à l'institution militaire.

III. LA FABRIQUE D'UN SAINT. LE LIEUTENANT PEGUY

Le destin posthume d'Ernest Psichari, réduit à l'état de moine-soldat n'attendant que la gloire du sacrifice, contraste avec le portrait stylisé qu'il propose de la vie militaire dans *L'Appel des armes*. Mais ce travail de dépouillement et de simplification nous renseigne sur la manière dont fonctionne la mémoire militaire pour transmettre un *ethos* au soldat. Celle-ci se cristallise autour de portraits stéréotypés afin de les proposer comme modèles des vertus militaires. Il y a là sans doute un risque de caricature auquel Psichari n'a peut-être pas entièrement échappé à mesure qu'on en a fait le prophète du nationalisme. Mais c'est aussi un procédé qui permet l'émergence de nouvelles figures de héros du quotidien. L'individualité singulière, dans ce contexte, n'est pas employée dans un dispositif tactique, mais assure une fonction éthique et pédagogique. Une fois transportée dans la tradition militaire, elle désigne au soldat le comportement héroïque attendu, sous une forme plus palpable que le recours à des figures mythologiques. Nous allons maintenant examiner un exemple particulièrement représentatif de ce travail d'héroïsation de l'individualité singulière à travers le cas de Charles Péguy. Nous disposons en effet pour cet écrivain, éditeur des *Cahiers de la Quinzaine*, de plusieurs documents permettant de restituer précisément les étapes de cette cristallisation.

(i) La mort d'un « chic type ».

Contrairement à la disparition de Psichari, celle de Péguy est même connue dans un grand luxe de détails, grâce au témoignage de l'un de ses soldats qui non seulement a survécu à la bataille, mais a pu mettre par écrit les derniers jours de la vie de son lieutenant. Victor Boudon le connaît en effet de réputation et pour avoir lu quelques *Cahiers* du temps de

l’Affaire, alors qu’il était lui-même dans sa jeunesse secrétaire de la *Ligue des droits de l’homme*⁹³. Ce n’est toutefois qu’après sa mort qu’il fait le rapprochement entre le lieutenant Péguy et Charles Péguy, poète et éditeur des *Cahiers de la quinzaine*. Il envoie alors un bref témoignage à Maurice Barrès, auteur alors au sommet de sa notoriété, et qui met sa plume au service de l’effort de guerre en faisant paraître une chronique quotidienne dans *L’Écho de Paris*. Celui-ci fait imprimer le court récit « sans y faire une rature⁹⁴ » le 26 décembre 1914. Un second récit, augmenté jusqu’à atteindre les proportions d’un livre, est publié en 1916 sous le titre *Avec Charles Péguy. De la Lorraine à la Marne. Août-Septembre 1914*. Cette édition de 1916 demeure pendant un demi-siècle la source principale de renseignements touchant la mort de Péguy⁹⁵.

Victor Boudon ne connaît donc Péguy que de réputation lorsqu’il sert sous ses ordres. Son témoignage de 1916 confirme cette estimation, dépourvu comme il l’est de toute référence précise à l’œuvre. Les faits et gestes qui y sont rapportés, s’étendant sur une période qui court du 26 juillet au 5 septembre, auraient pu être ceux de n’importe quel officier subalterne mobilisé. C’est même sans doute le principal intérêt du texte, d’un point de vue historique, que d’évoquer en détail le quotidien d’une section d’infanterie de réserve et de son commandement. Charles Péguy est présenté comme un lieutenant compétent, qui ne demeure pas oisif en attendant l’arrivée de l’ennemi mais fait organiser des patrouilles pour renseigner sur la présence de l’ennemi ou le dissuader d’occuper certaines positions. Surtout, le témoin

⁹³ Maurice Barrès, dans sa préface à l’édition de 1916 du témoignage de V. Boudon, le présente dans les termes suivants : « Au moment où la guerre l’appela au régiment, Victor Boudon était représentant de commerce. Auparavant, tout jeune encore, il avait travaillé comme secrétaire auprès de Francis de Pressensé à la Ligue des Droits de l’Homme. C’est dire que nul plus que lui n’eut été capable de s’enivrer immédiatement des théories de notre ami sur la Mystique de la Révolution et de *l’Affaire*, et très vite de ses théories sur la Mystique de Jeanne d’Arc. Mais, chose curieuse, ces méditations, Boudon les ignorait quand le hasard de la mobilisation le mit sous les ordres de Péguy en août 1914, au 276^e régiment de réserve d’infanterie : “Je savais, me dit-il, que Péguy rédigeait *les Cahiers de la Quinzaine*. J’en avais lu autrefois quelques fascicules, au temps de *l’Affaire*, et depuis rien...” » Maurice BARRÈS, « Préface », in VICTOR BOUDON, *Avec Charles Péguy de la Lorraine à la Marne. Août-septembre 1914*, Paris, Hachette, 1916, p. ix.

⁹⁴ VICTOR BOUDON, *Avec Charles Péguy* (1916), *op. cit.*, p. vii.

⁹⁵ Ce n’est qu’en 1964, à l’occasion de l’anniversaire des cinquante ans de la mort du poète, que Victor Boudon fait paraître une troisième version, à nouveau considérablement augmentée, de son témoignage. Nous reviendrons plus bas sur les ajouts apportés au texte.

insiste sur l'humanité de Péguy par rapport aux autres officiers. Le capitaine Mangin est un « homme de caste⁹⁶ » qui traite durement ses hommes. Ancien officier des bataillons d'Afrique (les *bat' d'af'*), composés de repris de justice, de bagnards et autres « têtes de lard⁹⁷ », il n'adapte pas son style de commandement alors qu'il commande désormais à des « citadins et paysans paisibles que nous étions encore la veille⁹⁸ ». Le lieutenant Charles de la Cornillère, « sorti 6^e de sa promotion de Saint-Cyr en 1901 », est décrit dans les mêmes termes : « c'était pour nous un homme de caste, peu accessible aux ouvriers et paysans que nous étions⁹⁹ ». Ce qui est décrit, c'est en somme un chef encore très aristocratique, qui maintient une forte distance vis-à-vis des hommes du rang.

Par contraste, Péguy sait tout de suite s'attirer l'estime de ses hommes par la proximité de son commandement. À la gare de Bel-Air, un mobilisé ivre veut embarquer avec sa femme et manque de provoquer une bagarre avec le chef de quai. « Mais Péguy a vu la scène [...] et paternellement morigène l'homme : *Allons, mon vieux, viens avec moi, ça n'est pas le jour de se cogner !... Réserve ça pour les boches !...* Et le brave pochard se laisse convaincre et suit docilement Péguy en lui assurant : *Pour un lieutenant, vous êtes un chic type !...*¹⁰⁰ ». Il est surnommé affectueusement « Pion » par ses hommes à cause de ses airs de maître d'école, « faisant montre d'une patience à toute épreuve, gourmandant d'une voix qui veut être sévère ceux de ses "gars" retardataires, ou dont la tenue laisse à désirer¹⁰¹ ». Il est visiblement infatigable. Durant la longue marche de retraite, il entraîne à sa suite la compagnie malgré la grande fatigue, la démoralisation et les hommes qui s'arrêtent sur le bord de la route, exténués. Après une courte pause, tandis que la troupe fait mine de ne pas vouloir repartir :

Allons, la 19^e, debout !, crie Péguy.

⁹⁶ Victor BOUDON, *Mon lieutenant Charles Péguy. Juillet-septembre 1914*, Paris, Albin Michel, 1964, p. 81.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 80.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Ibid.*, p. 155.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 74-75.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 82.

Quelques-uns à peine, bougent, puis une voix part d'une décourageante ironie dans son accent faubourien traînard :

« Il n'y en a plus de 19^e ! »

Ah ! Tu crois cela, répartit vivement le lieutenant à l'interrupteur anonyme, eh bien, mon vieux, tant que je serai là, il y en aura une 19^e !... Allons, en avant, les amis !...

Puis il s'en va devant...

L'effet de ces énergiques paroles est instantané et tout le monde est vite debout, repartant à sa suite¹⁰².

Cette anecdote illustre bien la façon dont Péguy réalise, bien mieux que les autres chefs, le type nouveau d'officier aimé de ses hommes et les entraînant par adhésion à sa personne plutôt que par respect de la discipline. Cette confiance des subordonnés dans leur chef explique sans doute en partie le fait qu'ils ne se déroberont pas lors de l'assaut du 5 septembre, un mois après leur mobilisation.

Pendant ces trente jours, le 276^e Régiment d'Infanterie progresse, puis recule précipitamment, sans presque jamais voir l'ennemi. Sa présence est pourtant palpable : « le canon tonne durement¹⁰³ », on s'attend à une attaque imminente qui ne vient jamais¹⁰⁴, on recherche sans succès les « fermiers-espions¹⁰⁵ » qui hébergent les éclaireurs allemands et envoient des messages par signaux lumineux ou par chiens dressés. Le 17 août, une patrouille envoyée en reconnaissance par Péguy capture un soldat qui semble égaré ou cherche à désert¹⁰⁶. Son baptême du feu a lieu le 30 août, mais il ne s'agit que d'essayer des tirs d'artillerie auxquels Péguy ne peut opposer que sa bonne humeur¹⁰⁷. Pour éviter d'être

¹⁰² *Ibid.*, p. 207.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 135.

¹⁰⁴ « Le communiqué de Bruxelles nous apprend : *“qu'une grande bataille se prépare. Les deux armées sont en présence. Les troupes allemandes sont affamées et découragées.”* [...] Le lieutenant Péguy nous a mis en garde contre *une attaque probable pour la nuit.* » *Ibid.*, p. 118.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 133.

¹⁰⁶ « Après la soupe de midi, une de nos patrouilles ramène un prisonnier cueilli alors qu'il essayait de se dissimuler à la lisière d'un bois proche. C'est un chasseur de la garde saxonne, grand et solide gaillard, avec une bonne figure réjouie et joufflue de cochon rose bien nourri. Il ne cache pas au lieutenant Casimir-Périer qui l'interroge en allemand et au caporal Georges Fiala (d'origine tchèque) à qui il répond également en tchèque, sa satisfaction d'être désormais à l'abri des incertitudes de la guerre. Il déclare s'appeler Max Otto Müller, sourit à tout le monde et pousse des : *Kameraden !... Bonchour !...* qui nous divertissent follement. » *Ibid.*, p. 126.

¹⁰⁷ « Mais nous ne tardons pas à être dans une situation intenable. Les marmites rasant nos têtes avec un ronronnement sinistre et vont éclater à quelques mètres, projetant leurs éclats et la terre en tous sens.

débordé, le régiment doit finalement procéder à une retraite extrêmement pénible, sans sommeil ni nourriture, pendant plusieurs jours. Celle-ci s'achève en début septembre, lorsque le 5^e bataillon (composé de quatre compagnies dont la 19^e, celle de Péguy) reçoit l'ordre d'attaquer Monthyon tenu par les troupes allemandes. Lorsque la 19^e compagnie monte à l'assaut depuis Villeroy, elle mène donc son premier véritable combat. En quelques heures, elle sera presque entièrement décimée.

L'assaut est censé prendre la forme d'une course de 800 à 900 mètres sous les balles des mitrailleuses allemandes qui tiennent le plateau. Dès les premiers instants du combat, le capitaine Guérin est tué. « Tirant son épée du fourreau et la pointant dans la direction de l'ennemi, [Péguy] s'écrie : *“Le capitaine est tombé !... Je prends le commandement !... Suivez-moi !... En avant !... À la baïonnette !...”*¹⁰⁸ ». Au bout de quelques centaines de mètres cependant, « la violence du feu ennemi est telle que force est à Péguy de commander un arrêt dans la marche. *« Couchez-vous !... hurle-t-il, et Feu à volonté !... »*, mais lui reste debout, en avant de nous, la lorgnette à la main, dirigeant le tir, héroïque dans l'enfer¹⁰⁹ ». En restant debout, Péguy est condamné à court terme, mais il peut mieux diriger le tir de ses hommes en indiquant des cibles et la hausse à appliquer au tir en fonction de la distance¹¹⁰. Mais les lignes allemandes sont encore à cinq cents mètres, tandis que la portée pratique du Lebel ne dépasse pas 300 mètres. La scène qui s'ensuit est d'une banalité tragique en cet été 1914 :

Nous continuons de tirer comme des enragés, pensant que notre tir rapide nous protégera

Instinctivement, les têtes se baissent à chaque sifflement précurseur. Péguy est là, tranquilisant les uns et les autres par son courage indifférent : *N'ayez pas peur*, dit-il en riant, *ça fait beaucoup de bruit, mais ça ne tue pas !...*

Que celui qui n'a jamais eu peur, nous jette la première pierre, mais il faut avouer qu'une frousse sérieuse nous travaille les tripes ! Pour nous reconforter, un « taube » [aéroplane allemand] surveille le village et aussitôt après qu'il nous a repérés, s'abat sur nous un véritable déluge de projectiles qui nous forcent à quitter la position. » *Ibid.*, p. 193-194.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 256.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 257.

¹¹⁰ Le commandement debout semble être une attitude courante chez les officiers du début de la guerre, puisque les trois officiers que V. Boudon aperçoit sur le champ de bataille (Guérin qui commande la compagnie, le lieutenant de la Cornillère qui commande la section sur sa gauche, et Péguy lui-même) se conduisent de même. Tous les trois sont tués ce jour-là.

contre le feu des mitrailleuses qui ne ralentit pas. Nous sommes tous noirs de poussière et de poudre collées au visage par la sueur, le fusil nous brûlant les mains. Chacun s'efforce de creuser la terre, entre deux coups de feu, afin de s'en faire, en l'amassant devant soi, un insuffisant abri dans lequel les balles s'enfoncent avec un bruit mat, nous aveuglant de poussière. [...]

À tout instant ce sont des cris, des râles. De bons amis, de braves copains sont tués : Jean Salm reçoit une balle dans le ventre tandis qu'il creuse vainement devant lui avec sa pelle-bêche. J'essaie en vain de le reconforter. Il meurt en me disant dans un souffle : « *Mon pauvre vieux, je suis foutu !...* » [...]

Cependant, le lieutenant Péguy, lui, est toujours debout, malgré nos cris de « *Couchez-vous !* », glorieux fou dans sa bravoure, sourd à nos appels de prudence, agacé, énervé par cette lutte inégale dont il voit et comprend mieux que nous le danger. Devant les cris et les appels des blessés qui se font de plus en plus angoissés et pressants, il hurle avec une énergie rageuse : « *Tirez ! Tirez ! Nom de Dieu !...* »

D'aucuns lui crient, et je suis de ceux-là : « Nous n'avons pas de sac, mon lieutenant, nous allons tous y passer. »

« *Ça ne fait rien*, crie Péguy, dans la tempête qui siffle plus fort que jamais, *moi non plus je n'en ai pas ! Voyez, tirez toujours !...* »

Et se portant à notre alignement, sa lorgnette à la main, explorant les lignes allemandes, il se dresse comme un défi à la mitraille, sous le feu toujours plus violent des mitrailleuses ennemies qui tac-taquent par rafales.

Au même instant, une balle meurtrière brise ce noble front.

Il est tombé, tout d'un bloc, sur le côté, et de ses lèvres sort une plainte sourde, comme un murmure, une dernière pensée, une ultime prière :

« Ah ! Mon Dieu !... Mes enfants !... »¹¹¹

Le lieutenant Charles Péguy est enterré cinq jours plus tard, dans une fosse commune à quelques mètres du lieu où il est tombé. À l'annonce de sa mort, Maurice Barrès fait son éloge funèbre dans les colonnes de *L'Écho de Paris* : « Son sacrifice multiplie la valeur de

¹¹¹ Victor BOUDON, *Mon lieutenant Charles Péguy, op. cit.*, p. 258-260. Le fait que Péguy continue à rester debout alors qu'on lui crie de se coucher peut également être interprété comme une réaction au stress des combats. De nos jours, un officier rapporte une expérience similaire en ces termes : « En juillet 1993, à Sarajevo, je faisais partie du détachement d'avant-garde destiné à préparer la venue du Bataillon d'infanterie (ONU) n°4. A notre arrivée, et alors que nous déchargeons notre matériel, nous sommes attaqués par les miliciens mafieux de la zone. Un de nos hommes a la gorge transpercée. Nous improvisons alors un dispositif de protection avec nos tireurs d'élite et je me souviens m'être posté debout au milieu de l'esplanade. Avec un grand calme et une certaine efficacité, je dirigeais ainsi le tir, indifférent aux tirs de kalachnikovs qui m'encadraient. Cette indifférence n'était pas du courage mais la négation inconsciente du danger. Je n'entendais même pas les tirs environnants et ce n'est que dans la soirée que je réalisais la stupidité de mon comportement. Toujours est-il que j'ai joué à cette occasion un rôle tactique positif. J'ajoute que cette sensation avait été si agréable que je n'eus de cesse, au cours des six mois de cette mission, de la retrouver. » Michel GOYA, *Sous le feu. Réflexions sur le comportement au combat*, Paris, Ministère de la Défense, 2006, p. 23-24. La proximité de la mort, ainsi que la responsabilité du chef vis-à-vis de ses hommes, peut induire chez l'individu un surcroît de forces qui lui permet de demeurer lucide et de remplir un rôle tactique positif, mais tout en conduisant à la négation du danger voire à un état euphorique (ce qui ne semble pas avoir été le cas chez Péguy, pour autant que nous puissions en juger d'après ce témoignage).

son œuvre. Il célébrait la grandeur morale, l'abnégation, l'exaltation de l'âme. Il lui a été donné de prouver en une minute la vérité de son verbe¹¹² ». En quelques lignes, l'Académicien ne se contente pas de souligner l'authenticité d'une vie par l'adéquation entre les déclarations et les actes. Cette authenticité n'eût fait d'ailleurs guère de doute pour toute personne ayant connu le militant socialiste et dreyfusard. Plus profondément, il indique que l'instant du combat et particulièrement la mort acceptée sont par excellence le lieu où s'éprouve la vérité de l'homme et de son œuvre. C'est en ce sens que Barrès dit de Boudon, qui n'avait guère lu Péguy avant sa mort : « Qu'[il] se console. Il connaît un Péguy plus vrai, plus beau, plus éternel que celui que nous fréquentions, et son témoignage nous apporte le Charles Péguy de l'éternité¹¹³. » La perspective habituelle paraît s'inverser : ce n'est plus la vie de Péguy et son œuvre développée qui donnent sens à sa mort, mais la mort pour la patrie qui prouve l'authenticité de l'existence vécue jusque-là.

Le jugement de Barrès demeure influent dans la réception de l'œuvre. Même l'ami de Péguy, Jacques Copeau, s'y laisse prendre : ayant appris la nouvelle par la lecture du billet de Maurice Barrès dans *L'Écho de Paris*, il écrit dans son *Journal* que « sa mort, c'est la preuve de tout le reste, c'est le sceau de la réalité sur son œuvre¹¹⁴ ». Cette interprétation est d'autant plus prégnante chez ceux qui, moins familiers peut-être de l'œuvre de Péguy, vivent eux-mêmes l'expérience de la guerre. C'est le cas des lecteurs militaires, qui vont massivement reprendre, jusqu'à aujourd'hui, cette interprétation du sacrifice comme sceau de l'œuvre.

(ii) *Péguy mis en musique (militaire)*.

Voici pour la mort d'un soldat comme il y en eut bien d'autres ce 5 septembre 1914. Dans le témoignage initial, la minutie de la description atteint certes à une singularisation très

¹¹² « Charles Péguy mort au champ d'honneur », chronique pour *L'Écho de Paris* du 16 septembre 1914, in Maurice BARRÈS, *Chronique de la Grande Guerre. I. 1er février - 4 octobre 1914*, Paris, Plon, 1931, p. 223.

¹¹³ Victor BOUDON, *Mon lieutenant Charles Péguy*, op. cit., p. ix.

¹¹⁴ Jacques COPEAU, « Visite à une famille en deuil », *Amitié Charles Péguy*, n°67, juillet-septembre 1994, p. 187-191, cité par Jean-Pierre RIOUX, *La mort du lieutenant Péguy. 5 septembre 1914*, Paris, Tallandier, 2014, p. 160.

précise du lieutenant, mais cette précision est aussi ce qui rapproche cette singularité du lecteur et la lui rend familière. Elle évoque, en effet, des faits et gestes qui sont ceux de n'importe quel soldat en cette période et traduit une tragédie collectivement vécue. Mais ce témoignage en quelque sorte « brut » est progressivement travaillé par la mémoire militaire pour être élevé au rang de symbole.

Ce travail passe par la mise en musique de son œuvre, très tôt après son décès. Dès 1915, Henry Février compose l'hymne funèbre *Aux morts pour la patrie*, reprenant plusieurs quatrains d'*Ève*, dernier poème fleuve écrit par Péguy¹¹⁵. Ce chant est joué dans des concerts de soutien aux troupes. En 1938, une nouvelle orchestration, avec un découpage un peu différent du poème, est proposée par le compositeur Jehan Alain, sous le titre *Prière pour nous autres charnels*. Cette version est intégrée (avec quelques modifications touchant la mélodie) au répertoire de la chorale de Saint-Cyr dans les années 1970¹¹⁶. Il est régulièrement chanté depuis, principalement dans le cadre de commémorations de la Première Guerre mondiale ou de célébrations autour de Jeanne d'Arc¹¹⁷.

Ève est un poème sacré aux proportions monumentales, dans la veine de la *Divine Comédie* de Dante. Il s'agit d'un discours ininterrompu de Jésus adressé à Ève dans lequel Péguy semble avoir voulu récapituler l'histoire humaine depuis la première femme. Voici le

¹¹⁵ L'approche de la Seconde Guerre mondiale conduit ensuite à renouer avec ce texte, puisque deux compositeurs travaillent à peu près au même moment à une nouvelle mise en musique : Jehan Alain en 1938 et Max Deutsch en 1941. Le premier meurt dans les combats pour Saumur en 1940, le second est un résistant. Ces quelques exemples montrent la résonance que le texte de Péguy a pu susciter auprès d'individus plongés dans un contexte de guerre imminente ou effective.

¹¹⁶ Le premier enregistrement du chant militaire sous sa forme actuelle dont nous ayons pu retrouver la trace remonte à 1976. Intitulée « Pour nos morts », la mélodie est de Beauquis (« *Debout les officiers. Saint-Cyr* », disque vinyle de la promotion Lieutenant Darthenay 1974-1976, Wagram audio transfert, édité sur disque laser dans *Chants des armées françaises. Volume 5, Chants des écoles*, Diffusia). Selon le témoignage d'un ancien élève de la promotion Maréchal Juin, donc présent sur les bancs de l'école entre 1966 et 1968, le chant ne faisait pas encore partie du répertoire de la Spéciale à l'époque. On peut donc supposer qu'il a connu un moment d'oubli, avant même peut-être la Seconde Guerre mondiale, pour réapparaître en 1976.

¹¹⁷ Charles Péguy est souvent associé à la mémoire de Jeanne d'Arc, héroïne de plusieurs de ses drames poétiques. Certaines cérémonies, même civiles, n'hésitent pas à faire appel à des délégations d'élèves lorsque l'occasion s'y prête. Il y a quelques années, le président de région Philippe de Villiers avait ainsi invité la chorale pour accueillir au Puy-du-Fou un anneau ayant appartenu à Jeanne d'Arc, non sans provoquer l'ire de la députée socialiste présente sur les lieux devant un tel mélange des genres. URL=<http://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/2016/03/les-%C3%A9l%C3%A8ves-de-saint-cyr-avaient-le-droit-d-%C3%AAtre-pr%C3%A9sents-au-puy-du-fou.html>, consulté le 23/10/2018.

passage qui est retenu par le chant militaire tel qu'il est connu aujourd'hui :

Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle,
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre.
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre.
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle.
Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,
Couchés dessus le sol à la face de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts sur¹¹⁸ un dernier haut lieu,
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles. [...]
Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans la première argile et la première terre.
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre.
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés¹¹⁹.

Nous avons marqué l'endroit, entre les deux derniers quatrains, où vient se placer l'ellipse. Ce ne sont pas moins de trois strophes qui sont ici éludées, outre les onze strophes qui suivent le dernier vers de la chanson et qui ne sont pas retenus non plus bien qu'ils commencent par la même antienne : « Heureux ceux qui sont morts... » Ces strophes manquantes font le lien entre le sacrifice accepté sur la terre et une fidélité plus haute dévolue à Dieu : « Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles. [...] Car elles sont l'image et le commencement / Et le corps et l'essai de la maison de Dieu¹²⁰. » La suite du poème confirme également qu'il ne s'agit pas pour le Christ d'honorer la victoire d'un camp sur l'autre, mais de prendre sur lui la souffrance de tous les hommes de guerre depuis les premières générations nées d'Ève : « Mère voici vos fils qui se sont tant battus [...] Mère voici vos fils et leur immense armée¹²¹. » Le chant militaire, inspiré certes par Péguy, gomme néanmoins la dimension religieuse du poème et son absence de tout nationalisme, la fidélité dans la guerre étant présentée comme l'esquisse corporelle et imparfaite d'une foi plus haute. La « juste guerre », dans un tel contexte, ne peut qu'être identifiée à la cause de la France, qui

¹¹⁸ Le texte chanté porte « dans » au lieu de « sur ».

¹¹⁹ Charles PÉGUY, *Ève*, in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, 1975, p. 1028.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ *Ibid.*, p. 1031.

fait valoir son bon droit face à l'Allemagne tortionnaire du peuple belge¹²².

On ne saurait trop insister sur l'influence de la musique dans la conservation et la transmission des traditions militaires. La première réception de Péguy par le biais de la musique militaire s'avère la plus durable dans la culture de l'institution. C'est l'un des vecteurs les plus importants de la diffusion d'une culture homogène en son sein. En ce qui concerne Péguy, c'est aussi un vecteur qui consiste à centraliser l'attention sur une portion très restreinte de son corpus, dans une interprétation qui plus est strictement patriotique, sans ouverture à une transcendance divine.

(iii) Du témoignage à l'hagiographie.

Péguy se voit intégré à l'imaginaire militaire au prix d'une cristallisation de la mémoire autour d'une infime fraction de l'œuvre, dans laquelle on veut voir le patriote avant que d'y voir un chrétien (tandis que c'est l'être chrétien qui, dans le poème du moins, détermine la fidélité au pays). Dès lors, c'est l'événement de la mort du poète qui importe, le reste de l'œuvre étant lue en fonction de ce prisme. Cette démarche est tout aussi frappante dans le second témoignage de V. Boudon, qui paraît près de cinquante ans plus tard en 1964.

Nous l'avons vu en récapitulant les circonstances des dernières semaines de vie du lieutenant Péguy, l'effet du témoignage de V. Boudon écrit dès 1916 tend plutôt à faire de Péguy un individu certes héroïque et exemplaire, mais représentatif au fond des coûteux sacrifices consentis par toute une génération de Français. Cette impression est renforcée par la dédicace du texte, où la figure de Péguy s'efface presque derrière celle des soldats anonymes ayant contribué à arrêter les Allemands sur la Marne :

Ces pages simples sont le modeste témoignage d'un soldat à la mémoire de Charles PEGUY, de ses chefs, de ses frères d'armes, des glorieux morts du 276^e, de tous ceux qui par leur sacrifice héroïque ont sauvé Paris et la France en septembre 1914¹²³.

¹²² Pour une recension de l'ensemble des textes de Péguy qui ont connu une mise en musique, voir Violaine MELLET-BARTHÉLEMY, « Textes et poèmes de Charles Péguy mis en musique », *L'Amitié Charles Péguy*, décembre 2012, n° 139-140, pp. 211-220.

¹²³ Victor BOUDON, *Avec Charles Péguy* (1916), *op. cit.*, p. 1.

L'affection et l'admiration, qu'on sent réelles, de la part du narrateur pour son « Pion » tient moins au prestige de l'écrivain qu'aux qualités de l'officier. De l'extérieur, rien n'identifie le lieutenant de la 19^e comme poète ou même lettré. Il ne livre aucune confidence personnelle à ses hommes. En revanche, V. Boudon souligne plusieurs qualités de meneur qui forcent son admiration¹²⁴.

Enfin, le texte ne comprend presque aucune référence à l'œuvre littéraire de Péguy. Il ne faut pas s'en étonner, dans la mesure où l'auteur rédige son témoignage sans le secours d'une bibliothèque. La seule citation directe est insérée à l'instant de la mort du lieutenant, qui clôt le témoignage : « Couchés dessus le sol à la face de Dieu¹²⁵. » Il s'agit d'une citation constamment reprise, présente de manière stéréotypée dans de nombreux écrits ultérieurs. En tout état de cause, elle ne traduit pas une connaissance profonde des poèmes.

De ce point de vue, le contraste est au plus haut entre l'édition de 1916 et l'édition augmentée de 1964. Le nombre de citations directes explose. Chaque journée de marche est précédée d'une citation mise en exergue, tirée de l'œuvre en prose comme de l'œuvre poétique. Cela seul contribue déjà à faire de ce texte une véritable anthologie de certains de ses textes les plus connus. Toutefois, il s'agit d'une anthologie qui se concentre sur des textes évoquant presque exclusivement la guerre. L'effet, sans doute involontaire, est de donner à lire un Péguy guerrier, alors qu'il s'agit d'un thème certes présent mais non pas dominant de son œuvre envisagée dans sa globalité.

De plus, le corps du texte est émaillé de citations plus ou moins partielles, suscitées par certains faits et gestes du lieutenant¹²⁶. Elles ont surtout comme effet principal de mettre en

¹²⁴ « Toujours souriant, animé d'un superbe courage, acceptant toutes les situations, même les plus pénibles, sans jamais laisser échapper un mot de lassitude ou de découragement : tel était le lieutenant Péguy. » *Ibid.*, p. 63.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 147.

¹²⁶ Ces réminiscences littéraires peuvent être parfois un peu forcées, voire conduire au contresens, par exemple lorsque l'auteur interprète un geste de réconciliation de Péguy avec ses anciens adversaires comme le désir de partir au front en ayant « les "mains pures", ainsi qu'il l'a déclaré ». Victor BOUDON, *Mon lieutenant Charles Péguy* (1964), *op. cit.*, p. 45. V. Boudon songe ici à ce qui est en réalité une critique fameuse du kantisme, qui a les mains pures, mais qui n'a pas de mains, tandis que Péguy revendique au contraire pour lui-même « [les] mains calleuses, [les] mains noueuses, [les] mains pécheresses » (Charles PÉGUY, *Victor-Marie, comte Hugo*

relief le personnage de Péguy et de l'extraire du lot commun des soldats. Du lieutenant valant comme cas représentatif des autres combattants anonymes, on passe à une narration mettant régulièrement en avant son statut de poète. Chaque élément de la narration, autrefois sobrement présenté, provoque la réminiscence d'un ou deux vers. Le texte de 1964 devient un véritable palimpseste où le récit initial se surcharge d'éléments de commentaires. Péguy fait-il installer un bivouac pour la nuit ? Le narrateur de citer alors quelques quatrains : « *Ils avaient au bivac / Au coin d'un bois / Bouclé le havre-sac / Et le harnois*¹²⁷. » La troupe passe-t-elle à proximité d'un étang ? « *C'était un vieil étang tout plein de scabieuses, / Un manteau tout drapé des fleurs du premier âge. / C'était un vieil étang retiré du village / dans une solitude et un recueillement*¹²⁸. » Enfin on déniche une cave, saccagée par l'ennemi : « *Mais tes tonneaux crevés, / Forcés, déclos, / Laissent couler à flots / Les vins cuvés*¹²⁹. » Chaque élément du décor, chaque péripétie (plus ou moins palpitante) se voit indexé au vers qui lui correspond dans la langue poétique. Cet effet de correspondance produit une narration en doublage, où le commentaire se surimpose immédiatement à la marche pour mieux en manifester le sens caché.

De plus, cette correspondance suggère plus fortement qu'en 1916 la prémonition de sa propre mort par le poète. Elle donne également au personnage un statut quasi prophétique, elle donne à son verbe un statut quasi prophétique, puisque sa poésie annonce jusque dans les plus infimes détails les événements qui se produiront véritablement. Ce procédé de relecture de la vie de Péguy à partir d'un texte littéraire plus ancien n'est pas sans évoquer la façon dont les premiers chrétiens relisent les Écritures juives afin d'y reconnaître *a posteriori* les signes annonciateurs de la révélation messianique. La vie du prophète fait office de clef herméneutique pour déchiffrer un texte dont le sens était supposé connu. C'est en ce sens que

(1913), in *Œuvres en prose complètes*, t. III, Robert Burac (éd.), Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1992, p. 331.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 132. « Bivac » est une orthographe archaïque de « bivouac ».

¹²⁸ *Ibid.*, p. 223.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 229.

Barrès peut dire que celui qui a connu Péguy durant ses derniers moments l'a mieux connu que tout autre. En effet, l'instant du martyr, qui paraît le point final, est aussi le point où le sens est le plus riche. C'est à partir de ce point que l'on peut rétrospectivement, d'abord de vérifier que l'individu n'était pas un faux prophète, ensuite de comprendre le sens véritable de ses écrits demeuré caché sous la lettre.

Ajoutons enfin que ce charisme prophétique reconnu au poète ne s'arrête pas avec sa mort. Le narrateur va jusqu'à suggérer une attestation divine de la mission prophétique de Péguy. En effet, dans le feuillet central rassemblant quelques extraits de cartes, on trouve également une photographie d'un buste de Charles Péguy, largement troué au niveau du sourcil gauche. La légende précise : « Au cours des bombardements d'Orléans par l'aviation allemande en juin 1940, un éclat de bombe est venu frapper le buste de Péguy, au front, à l'endroit même où une balle l'avait mortellement atteint le 5 septembre 1914 à Villeroy¹³⁰. » L'auteur fait ainsi de la statue une icône conservant une partie du pouvoir du saint, donnant ainsi à son propos un tour hagiographique plus net encore.

L'histoire mémorielle de Péguy dans la culture militaire, que nous pouvons suivre pas à pas, atteste d'un singulier appauvrissement de la réception de son œuvre. Lorsqu'un écrivain militaire ne se contente pas d'invoquer le nom de Péguy comme un talisman, les citations qui sont faites de lui se ramènent presque exclusivement aux quatrains de l'*Ève* mis en musique après sa mort. Peut-être le travail d'hagiographie dont il bénéficie au sein de l'institution est-il à ce prix. L'écrivain militaire y a surtout recours comme à une *auctoritas* dont il s'agit moins de restituer l'exactitude de la pensée que de revendiquer pour soi la même inspiration. La mort héroïque de l'écrivain conduit à relire l'œuvre pour y déceler la genèse, la clef de sa générosité martiale. Après sa mort, l'institution militaire dira comme Barrès que la valeur de l'homme prouve celle de l'œuvre, et lira la seconde à l'aune de la première.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 248-249.

IV. CONCLUSION

Selon l'historien Hervé Drévilon, deux modèles s'opposent pour penser la participation de l'individu à la guerre moderne : « consentement éclairé ou pulsion sacrificielle¹³¹ ». D'un côté, le citoyen consent à risquer sa vie si c'est là le prix à payer pour défendre les droits de la communauté politique et, à travers elle, de l'humanité. Dans le champ intellectuel, Durkheim puis Jaurès offrent à cette conception sa formulation la plus nette. De l'autre, la motivation de l'individu est obtenue par l'humiliation de la raison et l'exaltation du sacrifice. L'individu disparaît alors pour se fondre dans l'élan collectif et le salut de la nation. Dans le débat intellectuel, Barrès est celui qui affirme le plus haut que l'Individu n'est rien, la société est tout¹³² ».

Cette dichotomie entre le consentement comme acte de l'intelligence et le sacrifice comme acte de la volonté, se retrouve-t-elle dans les écrits militaires ? Si nous prenons le cas de Grandmaison, au chapitre précédent, nous pouvons reconnaître, dans cette vertu comme *virtus* ou force qui emporte l'individu dans son torrent, quelque chose comme une pulsion sacrificielle (quoique le trait soit moins accusé que dans d'autres représentants de l'école des forces morales à l'époque). En revanche, dans l'œuvre de Psichari tout du moins, pourtant présenté comme l'apôtre du nationalisme, le sacrifice du soldat n'est pas une pulsion irrationnelle. Le modèle de la vertu n'y est pas tant celui de la *virtus* que celui de l'*habitus*, c'est-à-dire l'acquisition de dispositions dans le temps et l'affermissement du caractère par la répétition et l'entraînement. Le sacrifice tient dans l'acceptation d'une servitude quotidienne, un consentement aux aspects les moins glorieux de l'institution : les longues heures d'ennui dans les casernes, la discipline, les punitions, l'apprentissage technique du métier, et jusqu'au légitime souci de la carrière. Mourir pour la patrie est un sort trop beau encore et peut

¹³¹ Hervé DRÉVILLON, *L'individu et la guerre*, op. cit., p. 265.

¹³² Maurice BARRÈS, *Les Déracinés* (1897), cité par *ibid.*, p. 242.

échapper au soldat, lorsque celui-ci est blessé ou réformé. Il n'y a pas de raison de supposer que ce consentement actif de l'individu au service de la communauté militaire n'engage pas l'intelligence, même lorsque ce service passe par l'appriovissement monotone des travaux et des jours.

Il semble sur ce point que c'est plutôt le début de la Première Guerre mondiale qui ait conduit à mettre l'accent sur l'acceptation de la mort plutôt que sur la servitude volontaire, sur l'oblation plutôt que sur l'offertoire. Il faut y voir la conséquence directe du choc provoqué par la masse des tués, qui a conduit à interpréter les pertes à partir d'un schéma théologique doloriste où la peine permet l'expiation¹³³. Ce phénomène est le plus évident dans le cas de la mort du lieutenant Charles Péguy, puisque le sacrifice dans son cas fournit la clef herméneutique qui permet de relire toute l'œuvre en fonction de son sens caché. Mais une telle focale, si restrictive, implique nécessairement un rétrécissement de l'œuvre à la seule dimension sacrificielle, pour finir par n'être plus qu'une figure stéréotypée d'héroïsme.

Ce phénomène de cristallisation opéré par la mémoire collective n'est pourtant pas sans remplir une fonction précise dans la diffusion d'un *ethos* militaire. Historiquement, cette fonction a d'abord été de réconciliation nationale. Péguy, pour reprendre la formule d'André Robinet, se tient entre Jaurès, Bergson et l'Église¹³⁴. En le proposant à l'admiration du public, l'armée cimentait aussi l'union sacrée autour d'une figure qui avait appartenu à tous les camps. Cette fonction d'unification n'est pas à négliger jusqu'à aujourd'hui. En effet, le recours à des individualités singulières présentées comme des parangons de vertu¹³⁵ permet de diffuser des modèles homogènes au sein des forces armées et entre l'institution et la société civile. La diffusion de ces individualités singulières, malgré ou peut-être du fait de leur caractère stéréotypé, participent de cette construction d'un sens moral collectif par

¹³³ Sur cette spiritualité doloriste du début de la guerre, voir Annette BECKER, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994.

¹³⁴ André ROBINET, *Péguy entre Jaurès, Bergson et l'Église. I. Métaphysique et politique*, Paris, Seghers, 1968.

¹³⁵ Il s'agit d'une pratique très courante dans l'institution militaire, comme l'atteste par exemple la tradition du baptême de promotion.

l'institution et d'une contextualisation de l'acte de guerre au bénéfice du soldat.

Ces individualités singulières, malgré la sclérose de leur mémoire avec le temps, demeurent pourtant disponibles à leur réappropriation par la culture militaire. Peut-être le temps de cette réappropriation est-il venu pour *L'Appel des armes* d'Ernest Psichari, dont nous avons cherché à montrer qu'on ne pouvait le réduire à un roman à thèse nationaliste. Malgré la voix dominante de Maurice Vincent, qui représente en effet une position nationaliste et même une forme de mystique guerrière, le narrateur nous propose différents points de vue pour ouvrir l'interprétation de la guerre et du rôle de l'armée. Les personnages eux-mêmes présentent une ambivalence dans ce qui constitue traditionnellement les attributs du guerrier : la virilité questionnée par l'attrance entre les deux soldats, l'héroïsme du soldat privé *in extremis* de sa mort glorieuse. Cette pluralité des voix vise selon nous à permettre l'exploration de différents points de vue éthiques sur la condition militaire et son rapport à la société.

C'est en ce sens que *L'Appel des armes* mérite sa place dans un parcours historique comme celui-ci. L'ouvrage marque l'émergence d'un nouveau genre d'écrit militaire : tandis que la pensée militaire des XVIII^e et XIX^e siècles a du mal à s'émanciper du genre de l'essai ou du traité, la mise en récit de l'expérience militaire permet de faire émerger par la fiction une image beaucoup plus précise et affinée de l'individualité singulière des soldats, y compris et surtout hors de la temporalité de la bataille. Au-delà des schémas tactiques, pour ne rien dire des considérations stratégiques qui échappent aux rangs subalternes, le soldat s'approprie son état à partir de raisonnements et de valeurs qui permettent de restituer à la guerre une forme de continuité et d'intelligibilité. Loin de la caricature à laquelle on le réduit souvent, le roman de Psichari est en fait représentatif d'une transition importante par laquelle la tactique comme science des mouvements élémentaires de la troupe se détache de l'écriture militaire comme étude de l'individualité singulière des combattants. Il contribue, au sein de l'institution

militaire, à libérer les voix de ceux qui, après lui, chercheront à rendre la guerre intelligible à l'individu qui la fait.

CHAPITRE IX

FOI ET MYSTIQUE DE LA NATION (II)

DU MILITAIRE PHILOSOPHE AUX PHILOSOPHES MILITAIRES

L'effet psychologique des combats sur le soldat, qui préoccupe l'institution militaire depuis la fin du XIX^e siècle, frappe subitement la classe intellectuelle durant la Première Guerre mondiale. La guerre comme *expérience* devient alors un objet pour la philosophie. Certes, les écrits de la plupart des auteurs sont alors marqués par un patriotisme acritique et un anti-germanisme. Mais les écrits de cette période conservent un intérêt, tout d'abord parce qu'ils nous renseignent sur les influences réciproques entre les réflexions tactiques des officiers et la pensée philosophique. Des philosophes importants comme Émile Boutroux connaissent certains débats tactiques et y contribuent à leur tour, bien avant la guerre. Ces

échanges contribuent à la formation d’un vocabulaire commun, très marqué par les notions de force morale et de volonté, qui ne naît pas tout armé à l’instant de la déclaration de guerre. Le cas le plus intéressant, de ce point de vue, est celui d’Henri Bergson, qui s’est engagé tôt et massivement dans la bataille intellectuelle. Loin qu’on puisse réduire ses discours de guerre à une parenthèse durant laquelle il se singerait lui-même, ces discours sont l’occasion pour lui d’envisager des objets nouveaux, à commencer par l’expérience de la guerre elle-même du point de vue de l’individu, l’occasion encore d’adopter des perspectives différentes sur des objets traités sous un autre jour dans sa philosophie antérieure. Ces écrits de circonstance, malgré leurs limites, ont toute leur place dans le développement ultérieur de l’œuvre, en particulier touchant *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, le dernier livre de Bergson. La différence de nature qui s’établit alors entre le mysticisme vrai et la mysticité patriotique s’explique en partie par le souvenir désenchanté de la Grande Guerre.

I. L’AFFAIRE DREYFUS, DURKHEIM ET L’INDIVIDUALISME

(i) *Durkheim et la querelle de l’individualisme.*

Les relations entre l’institution militaire et les philosophes professionnels ne datent pas de la Première Guerre mondiale mais remontent au tournant du siècle. Elles ne débutent toutefois pas sous les meilleurs augures, marquées comme elles le sont alors au sceau de l’Affaire Dreyfus. Plusieurs philosophes s’engagent en effet en faveur du capitaine Alfred Dreyfus, officier juif d’origine alsacienne, accusé à tort d’avoir transmis à l’Allemagne des informations confidentielles sur l’armement et l’organisation militaire français. Reconnu coupable de haute trahison en 1894, il est condamné à la déportation à vie sur l’Île du Diable en Guyane. La communauté scientifique, progressivement alertée par l’injustice commise vis-à-vis d’un accusé qui n’a pas eu accès aux documents utilisés pour le condamner, se mobilise alors pour la révision du procès. L’apparition des « intellectuels » comme figure de la vie

publique date de cette époque, à mesure que les articles, pétitions, ligues et souscriptions font émerger ceux-ci comme groupe politique¹.

L'autre notion qui, sous l'effet des mêmes événements, en vient à prendre un sens particulier, est celle d'individualisme. La question de l'institution militaire se trouve ainsi au centre d'une querelle tournant autour du rapport de l'individu à la société et à l'État. La crise politique qui s'ouvre entre l'armée et la nation rejoint ainsi le mouvement de réflexion tactique sur l'individualité qui avait débuté après la guerre franco-prussienne. Le point de départ de la polémique est un article que Ferdinand Brunetière fait paraître dans la *Revue des Deux Mondes* de mars-avril 1898². Dans « Après le procès », il souhaite réfuter la thèse des « incompatibilités qu'on a prétendu découvrir entre les exigences de la démocratie et l'existence même des armées³ ». Il vise en particulier les intellectuels socialistes, qu'il estime incohérents dans leur défense de l'individualisme, puisque le socialisme repose sur la solidarité dans « la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt social⁴ ». À strictement parler, l'existence de l'armée n'est contraire qu'à l'anarchisme et au libéralisme économique, que Brunetière considère comme équivalents dans leur mise en avant de l'individu égoïste. Il leur oppose les soldats de métier, « qui ont consenti, d'une manière tacite, en revêtant l'uniforme, le sacrifice de leur existence, et, en attendant qu'on le leur demande, l'abnégation de leur volonté⁵ ». Il souligne le fait que l'armée est « plus ouverte que jamais de nos jours », sa discipline « la plus humaine qui soit, mais surtout la moins aristocratique, la plus égalitaire, la plus conforme donc au génie de la France⁶ ». L'armée, en somme, est le meilleur soutien de la démocratie contre ceux qui voudraient la perdre, qu'ils soient des ennemis extérieurs ou leurs complices

¹ Christophe CHARLE, *Naissance des intellectuels (1880-1900)*, Paris, Editions de Minuit, 1990.

² Ferdinand BRUNETIÈRE, « Après le procès », *Revue des Deux Mondes*, avril 1898, pp. 420-446. Ferdinand Brunetière (1849-1906) est professeur de littérature à l'École Normale Supérieure puis à la Sorbonne. À l'époque de la querelle, il est également directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Précisons que, bien qu'antidreyfusard, il n'a jamais succombé aux sirènes de l'antisémitisme, ce qui lui vaut d'être considéré comme un adversaire respectable au sein du parti dreyfusard.

³ *Ibid.*, p. 433.

⁴ *Ibid.*, p. 434.

⁵ *Ibid.*, p. 440.

⁶ *Ibid.*

sans doute involontaires, à savoir « quelques intellectuels » dont la faute consiste à « déraisonner avec autorité sur des choses de leur incompétence⁷ ». Si l’individualisme des économistes libéraux tient dans leur commercialisme qui met au-dessus de tout l’attrait du gain, celui de l’intellectuel est de « [n’avoir] confiance qu’en soi, [de s’ériger] en juge souverain de tout, [de n’admettre] pas même que l’on discute l’opinion qu’il s’est faite⁸ ».

Nous connaissons la réponse d’Émile Durkheim à cette attaque en règle contre le parti des intellectuels⁹. Elle paraît en juillet 1898 dans la *Revue bleue*. Il critique chez son adversaire la réduction de l’individualisme à « l’utilitarisme étroit et l’égoïsme utilitaire de Spencer et des économistes¹⁰ ». C’est se rendre la partie belle, alors qu’il existe un individualisme plus noble, « professé, depuis un siècle, par la très grande généralité des penseurs : c’est celui de Kant et de Rousseau, celui des spiritualistes, celui [de] la Déclaration des droits de l’homme¹¹ ». Cet individualisme consiste à se détourner « de tout ce qui tient à notre individualité empirique, pour rechercher uniquement ce que réclame notre condition d’homme, telle qu’elle nous est commune avec tous nos semblables¹² ». En appuyant son propos sur l’impératif catégorique de Kant et la volonté générale de Rousseau, Durkheim peut aisément défendre un idéal de respect de la personne humaine qui suppose, pour exister, le soutien des institutions. Inversant l’accusation des antidreyfusards, il remarque que c’est en enfreignant les droits d’un individu — droits garantis par les institutions elles-mêmes — que l’on fragilise la légitimité de ces institutions et donc l’existence du corps national.

Cette « morale individualiste » est parfaitement compatible avec l’existence d’une armée. Touchant le rapport à l’institution militaire, on peut constater que Durkheim prend en

⁷ *Ibid.*, p. 443.

⁸ *Ibid.*, p. 445.

⁹ Nous nous limiterons ici à l’étude presque exclusive de cette réponse à Brunetière. Pour un passage en revue du corpus durkheimien sous l’angle de la thématique de l’armée, nous nous permettons de renvoyer à l’article de Barbara JANKOWSKI, « Emile Durkheim aux marges de l’institution militaire », *Les Champs de Mars.*, 2001, vol. 2, n° 10, pp. 31-50.

¹⁰ Emile DURKHEIM, « L’individualisme et les intellectuels » (1898), in *La science sociale et l’action*, Paris, PUF, pp. 261-278, p. 262.

¹¹ *Ibid.*, p. 263.

¹² *Ibid.*, p. 264.

quelque sorte Brunetière au mot. Ce dernier voit en effet « le principe de notre armée nationale » dans l'égalité qu'elle instaure entre les individus :

[Ce] qui serait démocratiquement dangereux, ce serait de détruire l'école d'égalité qu'est notre armée nationale. Là, en effet, — ne fût-ce que pour trois ans, pour deux ans, pour un an, — les différentes conditions des hommes se rapprochent, ou tout au moins se mêlent, sont confondues sous une loi commune ; et cette loi est au-dessus de ceux qui l'appliquent comme de ceux qui la subissent¹³.

La réponse de Durkheim à Brunetière consiste à observer que l'égalité devant la loi est précisément ce qui devrait conduire au respect des droits de la personne humaine. L'institution militaire, comme n'importe quelle autre « administration publique¹⁴ », ne peut pas bafouer ces droits car ce serait nier la raison d'être de cette institution : « Un organe de la vie publique, si important qu'il soit, n'est qu'un instrument, un moyen en vue d'une fin¹⁵. » La République, qui plus que tout autre régime a « étroitement solidarisé son sort avec le sort de ces idées¹⁶ » ne peut ni traiter certains citoyens comme des parias, ni élever une fraction d'entre eux au-dessus des droits¹⁷.

C'est la même idée qu'il exprime, avec un peu moins de retenue, dans un article de mai 1899 paru dans *L'Humanité nouvelle*, sur les dangers d'une sacralisation de l'armée exacerbée par l'Affaire :

Les souvenirs de 1870, le désir de venger la défaite font que la France a voué à son armée, instrument nécessaire de la revanche, un culte vraiment superstitieux. Nous avons été élevés dans cette idée qu'elle était la suprême pensée et nous nous sommes laissés absorbés par cette idée. Il en est résulté que l'armée a cessé d'être une profession comme les autres ; elle est devenue quelque chose d'intangible et de sacré. Le seul fait de la soumettre à la critique de la raison fait l'effet d'une impiété. N'a-t-on pas été jusqu'à la déclarer infaillible¹⁸ ?

La critique que Durkheim adresse au militarisme, c'est d'être idolâtre. Il élève une institution humaine au rang de Dieu en lui vouant un culte patriotique. L'objection est, pour

¹³ Ferdinand BRUNETIÈRE, « Après le procès », *op. cit.*, p. 441-442.

¹⁴ Emile DURKHEIM, « L'individualisme et les intellectuels », *op. cit.*, p. 274.

¹⁵ *Ibid.*, p. 275.

¹⁶ *Ibid.*, p. 274.

¹⁷ Sur le républicanisme de Durkheim, en lien avec l'Affaire Dreyfus et l'individualisme, voir Jean-Fabien SPITZ, *Le Moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005, p. 321-338.

¹⁸ Emile DURKHEIM, « L'Etat, la morale et le militarisme », in *L'Individualisme et les intellectuels*, Paris, Mille et une nuits, pp. 35-39, p. 36-37, cité par Serge AUDIER, « La République, l'affaire Dreyfus et la raison d'Etat », *Revue de Synthèse*, 2009, vol. 130, n° 2, pp. 289-322, p. 308.

ainsi dire, théologique dans la mesure où Durkheim défend le seul vrai culte qui convient à la République, à savoir celui de l’individu. L’individualisme « est une religion dont l’homme est, à la fois, le fidèle et le Dieu¹⁹ ». En remplaçant la personne humaine par toute autre création de main d’homme, on risque de finir par compromettre les droits de cette personne au nom d’un principe plus élevé, comme « l’intérêt du plus grand nombre » ou « la raison d’État ».

(ii) *L’individualisme dans les écrits militaires.*

Comment les officiers ayant pu tomber sur ces différents articles les ont-ils accueillis ? Nous ne nous perdrons pas en conjectures ; toujours est-il que les auteurs de notre corpus ont eu la prudence de ne pas s’exprimer publiquement sur l’Affaire Dreyfus²⁰. Sans doute cette mise en garde contre le militarisme n’avait pas de quoi choquer tout lecteur militaire ; Lyautey faisait déjà à l’endroit des « culottes de peau » de son institution des observations similaires en 1890. Mais nombre d’entre eux auraient sans doute contesté que la vocation des armes fut une profession parmi d’autres, et l’institution militaire un corps administratif quelconque. Nous avons vu qu’à différents points du spectre politique, des écrivains militaires de l’époque décrivent la carrière des armes comme un apostolat ou un sacerdoce qui pénètre tous les aspects de leur vie morale et psychologique. Si cela n’implique pas une sacralisation de l’armée, cela place toutefois cette institution à part (culturellement, sinon juridiquement) du fonctionnement habituel des corps de l’État.

C’est sur ce point que l’Affaire provoque le malentendu le plus durable entre les

¹⁹ Emile DURKHEIM, « L’individualisme et les intellectuels », *op. cit.*, p. 265.

²⁰ Les officiers peuvent parfois être un peu plus prolixes dans leur correspondance privée. Lyautey, qui est au Tonkin depuis son article sur *Le rôle social de l’officier*, mentionne rapidement dans une lettre du 12 février 1895 à sa sœur ses sentiments sur ce qui n’est pas encore l’Affaire : « Par ce courrier nous arrive tous les détails de la condamnation et de la dégradation de Dreyfus. Décidément, à cette distance, l’optique change un peu ; nous sommes plus profondément attristés et humiliés de cet étalage de honte en face de l’étranger que nous ne sommes indignés : pour une très simple raison, c’est que nous sommes un peu méfiants. On en arrive de loin à ne plus croire du tout au sérieux de ce qui se passe en France et à ne plus gober ses corps constitués, sa justice, son administration, voire ses conseils de guerre. Et ce qui s’ajoute à notre scepticisme, c’est qu’il nous semble discerner là une pression de la soi-disant opinion ou plutôt de la rue, de la tourbe, de celle qui est toujours emballée à côté. Elle hurle “à la mort” sans savoir contre ce juif, parce qu’il est juif et qu’aujourd’hui l’antisémitisme tient la corde, tout comme elle hurlait, il y a cent ans : “Les aristocrates à la lanterne !” et en 70 : “À Berlin”. » Hubert LYAUTEY, *Lettres du Tonkin et de Madagascar. 1894-1899*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 1921, p. 127.

intellectuels et les militaires. En effet, ces derniers embrayent le pas à la critique de Brunetière contre un individualisme égoïste qui, comme le remarque Durkheim, ne compte pourtant guère de représentants réels. L'institution militaire commence alors à se percevoir comme l'ultime rempart contre cet individualisme dont elle s'estime la cible. C'est après l'Affaire qu'on assiste à un changement de vocabulaire révélateur de nouvelles préoccupations. Nous avons mentionné au chapitre VII que le terme d'« individualisme », quoique d'occurrence rare, était employé depuis la fin de la guerre franco-prussienne pour désigner des systèmes tactiques valorisant l'action autonome de soldats moins dépendants d'une manœuvre collective. Cet emploi neutre du terme dans le vocabulaire tactique devient, au début du XX^e siècle, de plus en plus rare pour finir par disparaître entièrement avant même le début de la Grande Guerre. Le sens moral du terme « individualisme », employé presque toujours en mauvaise part comme synonyme d'égoïsme et d'attention excessive à son bien-être personnel, fait au contraire son apparition dans les écrits militaires postérieurs à l'Affaire.

À titre d'exemple, nous pouvons mentionner un ouvrage écrit par le lieutenant Diez en 1904, qui fait usage plusieurs fois du terme « individus » dans une connotation neutre ou positive, mais prévient son lecteur contre « un individualisme outrancier [qui] tend à s'implanter dans les mœurs, au moment même où plus que jamais les théoriciens célèbrent, à grands renforts de périphrases, l'altruisme et la solidarité²¹ ». L'allusion aux théoriciens pourrait être une pique dont la pointe est dirigée contre les intellectuels dreyfusards et les beaux principes dont ils se réclament. De manière générale, plusieurs écrivains militaires se sentent investis de la mission nouvelle de « transformer cette mentalité égoïste et jouisseuse²² » du conscrit amolli par le luxe. Au sein du corpus déjà évoqué, un autre exemple caractéristique est celui de *La Force noire* de Mangin, qui croise la critique de « l'égoïsme individuel » avec une forme de malthusianisme dès son deuxième chapitre. La table des

²¹ Jean DIEZ, *De la force morale au point de vue militaire*, Paris, Lavauzelle, 1904, p. 17.

²² Capitaine BILLARD, *Education de l'infanterie*, op. cit., p. 3.

matières est éloquente : « La cause du mal [la chute de la natalité en France] n'est ni la décadence de la race, ni l'insuffisance des mariages, ni le Code civil, ni l'affaiblissement du sentiment religieux, ni le divorce, ni l'alcoolisme, ni le service militaire — c'est l'égoïsme, l'influence stérilisante de l'aisance²³. »

On peut également lire *L'Appel des armes* à la lumière des contrecoups de l'Affaire Dreyfus, particulièrement l'épisode déjà évoqué qui voit s'opposer deux officiers défendant chacun une conception différente de l'armée. Le Marsouin trouve son honneur dans une « parfaite résignation à n'être qu'un moyen, et non un but²⁴ », ce qui rappelle le républicanisme de Durkheim pour qui l'armée n'a qu'une valeur instrumentale. Le second répond : « Nous ne sommes qu'un moyen pour le pays, mais nous sommes un but pour nous-mêmes²⁵. » La guerre est une « idée » à laquelle le soldat se dévoue comme un « prêtre zélé ». On trouve exprimée là cette idolâtrie militariste dénoncée par Durkheim. Rappelons que le narrateur de *L'Appel des armes* ne tranche pas entre ces deux positions, et bien qu'il confie que le second a la faveur du vénéré capitaine Nangès, il concède que son argumentaire est peu convaincant²⁶. Il s'agit peut-être donc moins de venger *ex post facto* l'honneur de l'armée que de mettre en scène dans le récit la crise éthique que traverse l'armée elle-même. Dans ces années-là, celle-ci garde un silence assourdissant. Mais elle opère discrètement une mue par laquelle elle en vient à se poser en rempart non plus seulement contre un ennemi extérieur mais contre un ennemi intime qui est le moi égoïste au cœur de tout être humain.

II. EMILE BOUTROUX ET LE DEBAT TACTIQUE FRANÇAIS

La petite querelle de l'individualisme au sein de la grande polémique de l'Affaire Dreyfus est un exemple des transferts qui peuvent se produire à l'époque entre la philosophie

²³ Charles MANGIN, *La Force noire*, op. cit., p. 23-39.

²⁴ Ernest PSICHARI, *Œuvres complètes. 2. L'Appel des armes. Les voix qui crient dans le désert*, Paris, Conard, 1948, p. 113.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Voir chapitre VIII.

et l'institution militaire. Si, sur le fond, le républicanisme de Durkheim n'était effectivement pas hostile à l'institution militaire, se contentant à la rigueur d'ignorer sa spécificité culturelle, les passions étaient trop vives pour qu'un véritable échange eut lieu. Il ne faut pourtant pas exclure, avant la Première Guerre mondiale, d'autres échanges plus sereins entre le militaire et le philosophe. Un document en particulier nous apporte la démonstration des contacts fructueux, à la même époque, entre l'institution militaire et un philosophe : Émile Boutroux²⁷.

Dès la fin du XIX^e siècle, dans le cadre de l'amélioration de l'instruction des officiers, des cycles de conférences sont organisés à Saint-Cyr, dans lesquels se succèdent tout ce que l'université et l'académie compte de plus prestigieux. Parmi ces professeurs, on compte Émile Boutroux. Dès 1898, il donne une conférence intitulée « Du devoir militaire ». Cette conférence mérite que l'on s'y attarde quelques instants, tant elle permet de mesurer la façon dont les débats militaires, qu'on eût pu croire réservés aux spécialistes, sont déjà bien connus des philosophes professionnels. Elle annonce également certains développements de Bergson dans ses discours de guerre.

(i) Les forces morales comme fait de la raison pratique ?

Ce qui frappe à la lecture du « Devoir militaire », c'est la prégnance du vocabulaire des forces morales, c'est-à-dire de cette école française de tactique qui se développe à l'époque, et dont Grandmaison sera le représentant le plus influent²⁸. Cela indique que les controverses qui font rage à l'époque dans cet établissement ne sont pas ignorées de Boutroux : « les forces physiques, la science, l'éducation technique et professionnelle ne sont pas tout à la guerre. L'élément prépondérant est et demeure la force morale²⁹ ». Cette notion

²⁷ Émile Boutroux (1845-1921) est professeur de philosophie à l'École Normale Supérieure puis à la Sorbonne. Il s'initie à la philosophie allemande au cours d'un séjour de plusieurs années à l'université de Heidelberg. De nos jours, c'est principalement sa thèse qui demeure connue : *De la contingence des lois de la nature* (1874). Il a toutefois écrit de nombreux travaux, principalement en histoire de la philosophie allemande, en psychologie et sur les rapports entre science et religion. Il devient membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1898, avant d'être élu à l'Académie française en 1912.

²⁸ Voir chapitre VII.

²⁹ Emile BOUTROUX, « Du devoir militaire », in Ernest LAVISSE (dir.), *L'Armée à travers les âges. Conférences faites en 1898 à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr*, 2^e éd., Paris, Chapelot, 1899, pp. 247-277, p. 249.

de force morale, conformément à l'usage militaire, est d'abord à entendre comme un ressort psychologique ; c'est lui par exemple qui explique le mieux l'échec de Napoléon à Waterloo : « Quand on a expliqué Waterloo par l'éloignement de Grouchy [...], il reste, si l'on veut que l'explication soit complète et vraie, à ajouter que l'Empereur arrivait en Belgique démoralisé³⁰ ». Mais cette notion dépasse ce sens restreint pour englober toutes les ressources de l'affectivité, notamment ce qui est de l'ordre de la foi :

Or cette force morale, c'est, si on la considère dans sa source la plus haute, la foi en une idée, l'attachement à une cause que l'on croit juste et grande, ou encore l'amour de la gloire et de l'immortalité, c'est-à-dire, d'un mot, le cœur humain lui-même, dans les sentiments qui lui sont le plus essentiels³¹.

Plusieurs choses frappent dans ce texte. Premièrement, la force morale est employée en un sens très large, dans un spectre qui passe de facteurs psychologiques au sens restreint (la démoralisation d'une troupe) à l'attachement à de nobles idéaux (l'idée de justice), en passant par plusieurs manifestations intermédiaires (des passions comme l'amour de la gloire). Cette extension maximale de la notion est tout à fait alignée avec l'usage très lâche qui est fait de cette notion dans les cercles militaires.

Deuxièmement, « la certitude morale de la réalité et de l'inviolabilité [du] devoir³² » est justifiée par un ensemble de sentiments marqués par l'hétéronomie au sens kantien. Ce fait peut surprendre lorsqu'on considère que Boutroux est précisément l'un des passeurs de la philosophie kantienne en France. Il ne semble pas apercevoir ici de tension entre le devoir au sens philosophique et le devoir au sens militaire, malgré l'intervention dans ce dernier cas des penchants du « cœur ». Le devoir militaire est même, au contraire, l'occasion de souligner l'union entre le service de la nation (qui demeure la valeur première) et « les autres principes de valeur individuelle » qu'on ne saurait négliger : « l'instinct de l'action, la joie de braver le

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*, p. 249-250.

³² *Ibid.*, p. 250.

danger et de triompher des difficultés, l'amour de la gloire, l'ambition de se distinguer³³ ». Le spectacle de l'institution militaire conduit ainsi le philosophe à réévaluer le rôle de passions hétéronomes dans la vie morale.

Dans un geste somme toute assez nouveau, Boutroux donne au philosophe un objet d'étude inédit, dont la manifestation est première et qu'il ne peut qu'analyser respectueusement :

Quel homme donc oserait se dire étranger aux principes de la vertu militaire ? et le philosophe, en particulier, dont la fonction est d'analyser le travail intérieur de notre pensée et de notre volonté, ne trouve-t-il pas un admirable sujet d'étude dans cette manifestation si saisissante de la supériorité de l'esprit sur la matière³⁴ ?

La vertu militaire, qui pourtant s'est développée dans le contexte d'une institution bien particulière, se découvre nichée au cœur de chaque homme. Certes, ce qui résonne en tout homme n'est pas directement le caractère martial des vertus du combattant, mais bien leurs « principes », c'est-à-dire le fait qu'elles renvoient en dernière instance à des valeurs communes, celles de la nation. Boutroux ne prône en aucun cas une fusion entre l'individu de la société civile et le soldat, mais plutôt leur communion à des attaches affectives communes. Malgré cela, le philosophe trouve bien dans la vertu militaire un « fait de raison » qu'il ne saurait remettre en question, et même qu'il ne peut s'empêcher d'admirer, et qu'il doit par conséquent analyser au deuxième degré.

La liaison que Boutroux opère entre la pensée militaire et la philosophie peut nous paraître arbitraire ou de pure rhétorique. Pourtant il nous donne un indice qui pourrait indiquer le contraire, lorsqu'il assigne à la philosophie la tâche « d'analyser le travail intérieur de notre pensée et de notre volonté ». Boutroux, en tant que philosophe spiritualiste, prête en effet un

³³ *Ibid.*, p. 267. Plus loin, Boutroux insiste également sur le fait que l'éducation militaire, contrairement à une simple instruction technique (autre grand débat de l'époque dans l'institution militaire et au-delà, depuis la publication de l'article de Lyautey), doit unir la formation de l'esprit et les exercices du corps. Contre les militaires, du moins la plupart d'entre eux, il fait valoir que la seule instruction du corps ne suffit pas. Mais il met aussi en garde les philosophes contre leur tendance à négliger le rôle du corps en morale : « Les aspirations de son âme ne sont que des vellétés, quand le corps n'agit pas à l'unisson. Et les habitudes du corps ont une secrète et certaine influence sur les dispositions de l'âme. » *Ibid.*, p. 275.

³⁴ *Ibid.*

intérêt à la psychologie qui est encore, à l'époque, considérée comme une branche de la philosophie académique. Il n'est pas surprenant que son intérêt pour le fonctionnement de l'esprit humain l'ait conduit à s'intéresser aux mécanismes psychologiques de l'individu au combat, qui passionnent à l'époque la théorie militaire.

Boutroux soulève en passant une objection qui s'avère sans doute plus redoutable qu'il ne veut bien l'admettre. Il se demande en effet si l'essence de la philosophie, qui est dans le « libre examen », n'est pas en contradiction même avec le principe militaire d'obéissance et de confiance en l'institution. En 1898, date à laquelle il donne sa conférence, il est impossible que son auditoire ne songe pas à l'Affaire Dreyfus derrière la pudeur de l'allusion. « Ne risquons-nous pas, sous prétexte de montrer combien ce devoir est fondé, d'en affaiblir et d'en compromettre le sentiment ? La foi n'est-elle pas plus sûre et plus forte que tous nos raisonnements [...] ³⁵ ? ». La philosophie ne se soumet à aucune autorité *a priori*, ce qui est en contradiction avec la reconnaissance préalable de l'autorité de l'institution militaire chez le soldat. Boutroux reconnaît que la philosophie ne doit pas en effet occuper les « esprits encore peu travaillés du besoin de réfléchir ³⁶ », et donc convient peu à la jeune recrue. Mais il s'adresse ici à un parterre d'officiers qui ont déjà plusieurs années d'expérience, et qui ont atteint cet âge des grands passages en revue. Une obéissance qui était d'abord instinctive se découvre alors appuyée et fondée en raison ³⁷. « Ainsi la philosophie, avec son libre examen, a sa place nécessaire dans une des occupations humaines qui, à l'origine, lui étaient le plus étrangères ³⁸ ». La tâche du philosophe est donc de porter un regard réflexif, second, sur une réalité et une pratique dont il n'est pas à l'origine et même qu'il ne peut qu'admirer. « Force

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ « C'est une loi de nature, que l'homme débute par l'action instinctive. Mais c'est une loi aussi qu'un jour vient où il réfléchit sur cette action et ne consent à y persévérer que si son instinct se montre d'accord avec sa raison. »

Ibid.

³⁸ *Ibid.*

nous est donc de discuter et de démontrer, là même où nous voudrions nous borner à croire³⁹ ». Bien entendu, Boutroux présuppose l'accord parfait entre ce que l'instinct commande et ce que la raison fonde. Il sous-estime grandement la possibilité que la raison ne puisse en réalité ratifier ce que l'instinct lui suggère.

(ii) *La « vertu collective » contre le « mauvais individualisme ».*

Dès le début de la conférence, nous voyons le philosophe se mettre à l'école du militaire. Les références précises à des études militaires, comme celle « du capitaine Berndt, intitulée : *Die Zahl im Kriege*⁴⁰ », utilisée pour réfuter la théorie des gros bataillons, montre que Boutroux connaissait au moins dans ses grandes lignes certains débats militaires de l'époque. Il est également au fait des débats sur les contraintes nouvelles de la guerre moderne, dont il fait brièvement l'énumération : « le tir aux grandes distances, le tir rapide, le fusil à magasin, l'emploi du terrain, l'ordre dispersé, l'immense étendue des champs de bataille⁴¹ ». Il en tire les mêmes conclusions que beaucoup d'officiers sur l'individualisation des combattants, séparés du chef, « décimés par des projectiles venus on ne sait d'où, sans fumée apparente, sans bruit nettement perceptible⁴² ». La mention de l'absence de fumée provoquée par les tirs montre que Boutroux connaissait l'emploi assez récent de la poudre blanche, qui engendrait en effet moins de fumée en se consumant. Au-delà donc d'un vocabulaire des forces morales qui demeure employé en un sens assez large, l'auteur est au fait des principaux débats tactiques de son temps. Ce constat suggère qu'il existe alors davantage d'échanges entre la philosophie et la pensée militaire que nous pourrions le supposer⁴³.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*, p. 252.

⁴¹ *Ibid.*, p. 269.

⁴² *Ibid.*, p. 270.

⁴³ Si nous ne pouvons explorer plus avant cette piste dans ces quelques pages, nous pouvons faire l'hypothèse du rôle médiateur important qui a pu être rempli par certains journaux comme la *Revue des Deux Mondes*. Cette dernière, en effet, publiée à l'époque non seulement des articles littéraires et philosophiques, mais également des contributions de science militaire. On y trouve, par exemple, plusieurs recensions des enseignements des dernières guerres, celle de 1870 aussi bien que les guerres d'Afrique du Sud du tournant du siècle. C'est aussi dans cette revue que Lyautey, rappelons-le, publie « Le rôle social de l'officier » en 1890 puis « Du rôle colonial

Nous retrouvons aussi sous sa plume l'opposition exprimée notamment par Brunetière entre l'individualisme (défini comme bien-être égoïste) et l'éducation militaire.

Les énormes progrès de la civilisation ont, à côté de mille splendides résultats, cet inconvénient d'exagérer, aux yeux de chaque homme, l'importance de son bien-être personnel, la valeur de sa petite individualité. Il dresse un autel à son moi, et sa vie s'emploie à y apporter toutes les offrandes que les raffinements du luxe peuvent inventer. L'idée du sacrifice se retire des âmes, ou n'est plus que l'objet d'une admiration de dilettante. Un individualisme à outrance tend à s'implanter dans les mœurs, tandis que les théoriciens célèbrent à l'envi l'altruisme et la solidarité⁴⁴.

Pour faire barrage à cet individualisme à outrance, Boutroux recommande que les soldats soient dotés « par eux-mêmes, d'une haute valeur morale⁴⁵ ». Il est frappant de constater que la fin du passage se retrouve presque mot à mot dans un écrit militaire mineur de 1904 déjà cité plus haut⁴⁶. Cela signifie soit que le militaire a emprunté au philosophe, soit que tous deux puisent à une même source, que nous n'avons pas retrouvée. Dans tous les cas, la mise en synopse des textes confirme la proximité des débats intellectuels entre ces deux sphères.

De ces débats sur la prépondérance des forces morales, il retient deux points de particulière importance. Tout d'abord, il note que la force morale est « une vertu collective⁴⁷ » — point important que nous avons rencontré au chapitre précédent —, c'est-à-dire qu'elle ne peut être mise en œuvre que par une troupe unie par la « confiance » et « l'entente » plutôt que la valeur individuelle de ses membres.

Il faut, à coup sûr, que les individus aient de la valeur ; mais cela ne suffit pas : il faut qu'ils emploient cette valeur à agir de concert avec le tout dont ils font partie [...]. Ainsi les forces morales qui sont prépondérantes à la guerre ne sont pas précisément la bravoure et l'énergie des individus comme tels, mais bien l'union des âmes, qui multiplie la force de chacun par la force de tous. Les forces morales sont essentiellement des forces d'unification, de cohésion, de coordination⁴⁸.

Le deuxième point d'importance est le fait que Boutroux rattache le devoir militaire à

de l'armée » en 1900. Cette revue, parmi d'autres peut-être, a donc pu servir de passeur culturel entre le monde académique de la philosophie et celui de l'institution militaire.

⁴⁴ Emile BOUTROUX, « Du devoir militaire », *op. cit.*, p. 269.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ « Un individualisme outrancier tend à s'implanter dans les mœurs, au moment même où plus que jamais les théoriciens célèbrent, à grands renforts de périphrases, l'altruisme et la solidarité. » Jean DIEZ, *De la force morale*, *op. cit.*, p. 17.

⁴⁷ Emile BOUTROUX, « Du devoir militaire », *op. cit.*, p. 253.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 253-254.

« l'amour de la patrie⁴⁹ ». Si en effet « le devoir militaire, en lui-même, n'a pas changé et ne saurait changer⁵⁰ », sa finalité est différente depuis l'instauration de la République. « La mission de l'armée n'est plus de faire la fortune d'un aventurier, ou de servir les intérêts, même légitimes d'un prince, ou de marcher à la gloire à la suite d'un héros ; mais de garder le bien le plus précieux de la nation, la patrie⁵¹ ».

Quitte à gommer les éléments de continuité entre l'armée d'Ancien Régime et celle de la Révolution⁵², Boutroux entérine l'idée de Guibert suivant laquelle l'armée a pour principe le patriotisme, pour finalité le salut de la nation. Cela lui permet de reprendre à son compte la rhétorique militaire du « sacrifice obscur, éternellement ignoré⁵³ », tout en articulant ce sacrifice non pas à l'honneur, qui lui paraît mal fondé⁵⁴, mais « dans le sentiment du devoir sacré envers la patrie⁵⁵ ». Il se rallie ainsi à ce que nous avons appelé à propos de Psichari un héroïsme de la disposition, mais dans un cadre qui est résolument républicain⁵⁶. C'est ce même mouvement de récupération républicaine du sacrifice héroïque qui sera repris par Bergson dans ses discours de guerre.

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail d'étudier plus en détail les liens intellectuels entre l'institution militaire et la philosophie à la fin du XIX^e siècle. Néanmoins, plusieurs éléments suggèrent plausiblement dès cette période l'existence d'échanges étroits et réciproques entre l'institution militaire et certains philosophes. Émile Boutroux a notamment pu servir de passeur entre cette institution et Bergson, qui fut son élève à l'École Normale Supérieure, qui est son collègue à l'Académie des Sciences morales et politiques, qui siègera

⁴⁹ *Ibid.*, p. 261.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 257.

⁵¹ *Ibid.*, p. 258.

⁵² Voir chapitre II.

⁵³ *Ibid.*, p. 270.

⁵⁴ « L'honneur même, cette pudeur virile dont Vigny a si bien parlé, s'il n'est rattaché à rien, apparaît comme le suprême recours d'une âme privée de croyances et jalouse surtout de sa dignité personnelle, plutôt que comme le principe simple et clair, accessible à toutes les âmes et suffisant dans toutes les circonstances. » *Ibid.*, p. 258.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 271.

⁵⁶ Si Boutroux est indéniablement un républicain, il faut reconnaître qu'il n'imagine pas que la République puisse se lancer dans une guerre injuste. Nous pouvons avoir alors l'impression qu'il considère que toute guerre menée par la France est, par définition, juste. Il nous faudra revenir un peu plus loin sur ce point.

enfin à ses côtés dans le Comité d'études et documents sur la guerre créé en été 1914⁵⁷. Tous deux ont ainsi pu échanger librement sur ces sujets, et il est raisonnable de supposer que la grille de lecture militaire des forces morales dans la guerre se soit communiquée par ce biais du maître à l'élève.

III. LES DISCOURS DE GUERRE DE BERGSON

Aborder le cas de Bergson dans un travail sur l'éthique de l'institution militaire s'avère indispensable pour deux raisons. D'une part, Bergson est l'un des rares philosophes à exercer une influence directe et continuée sur la pensée militaire, du fait précisément de ses discours de guerre, puis et de manière distincte par la médiation de Charles de Gaulle⁵⁸ et de quelques autres disciples. Il est donc un bon exemple de la façon dont la pensée philosophique est travaillée et intégrée à la tradition militaire. D'autre part, il interprète la guerre à partir de l'expérience mystique, sous une forme singulière où ses propres recherches dans le domaine se croisent avec sa lecture de Péguy et de Psichari. Comme la mystique est un thème qui ne cessera plus de l'intéresser dans les années suivantes, son œuvre ultérieure permet au surplus d'approfondir l'approche qui est la nôtre, à savoir la foi comme vertu militaire.

Des trois sources que nous avons identifiées (la philosophie de l'auteur, l'influence de la communauté scientifique, l'influence de la pensée militaire) à l'origine de la réponse de Bergson à la guerre, c'est surtout la première qui a été analysée avec le plus de détail. On a relevé la manière dont Bergson, dans ses discours de guerre⁵⁹, entretient « un rapport

⁵⁷ Le Comité d'études et documents sur la guerre a pour fonction de contribuer à la propagande de guerre en renseignant sur la « réalité » de la barbarie prussienne. Il rassemble Ernest Lavisse (président), Émile Durkheim (secrétaire), Charles Andler, Joseph Bédier, Henri Bergson, Émile Boutroux, Ernest Denis, Jacques Hadamard, Gustave Lanson, Charles Seignobos et André Weiss. Sur l'histoire ce Comité, voir Eric THIERS, « Droit et culture de guerre 1914-1918. Le Comité d'études et documents sur la guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2005, vol. 1, n° 23, pp. 23-48.

⁵⁸ Voir chapitre suivant. Il y a deux canaux principaux dans la réception de Bergson : un premier canal passe par les écrits de la Première Guerre mondiale, tandis que le second passe par *Le Fil de l'épée* (1932), qui s'appuie quant à lui davantage sur *L'Évolution créatrice* (1907). Nous reviendrons sur ces différents points.

⁵⁹ « Nous appellerons “discours de guerre” l'ensemble des discours écrits ou prononcés par Bergson entre le 2 août 1914 et la signature du traité de Versailles. » Philippe SOULEZ, *Bergson politique*, Paris, PUF, 1989, p. 127.

mimétique *avec lui-même* comme philosophe⁶⁰ ». Pour le dire crûment, le Bergson politique « singerait » le Bergson philosophe sans pour autant rester fidèle à son esprit. Toutefois, ce rapport mimétique n'empêche nullement que le conflit ait bel et bien été pour lui l'occasion d'introduire dans son œuvre de nouveaux thèmes qui en étaient relativement absents jusqu'à présent (la guerre) ou aperçus uniquement sous un angle positif (la technique)⁶¹. Que ce soit pour dénoncer une continuité souterraine entre la philosophie de Bergson et ses prises de position politiques, ou au contraire pour exonérer le bergsonisme authentique de ses dévoiements, c'est bien d'un point de vue interne que s'est déroulé le procès.

Toutefois, au-delà de cette question importante, une bonne compréhension des « discours de guerre » passe par la prise en compte du contexte immédiat de leur écriture. Pris par l'urgence d'une réponse à donner à l'agression allemande, Bergson puise librement dans le vocabulaire qu'il trouve à sa disposition, en dehors de son œuvre propre, dans les théories militaires en vogue (peut-être, avons-nous vu, par l'intermédiaire d'Émile Boutroux). Certains de ses discours montrent qu'il connaît certaines des opinions courantes à l'époque en matière de tactique militaire, notamment la suprématie du feu — « le feu le plus meurtrier, lancé d'une distance inconnue par une main invisible⁶² » dont parle Lyautey dans son article⁶³.

⁶⁰ Philippe SOULEZ, *Bergson politique, op. cit.*, p. 129.

⁶¹ Cette différence de tonalité entre deux périodes de la vie du philosophe a bien été mise en valeur par Ghislain WATERLOT, « Doutes sur l'humanité : du "succès unique, exceptionnel" de la vie dans *L'Évolution créatrice* au "succès [...] si incomplet et si précaire" dans *Les Deux Sources* », in Frédéric WORMS, Anne FAGOT-LARGEAULT et Jean-Luc MARION (dir.), *Annales bergsoniennes IV. L'Évolution créatrice 1907-2007 : épistémologie et métaphysique*, Paris, PUF, pp. 379-395. Pour une approche plus complète de la question de la guerre et de la technique chez Bergson, voir Caterina ZANFI, *Bergson, la tecnica, la guerra. Una rilettura delle Due fonti*, Bologna, Bononia University Press, 2009.

⁶² Hubert LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier, op. cit.*, p. 35.

⁶³ En quelques pages, Bergson détaille certaines des opinions courantes sur la guerre avant 1914, pour montrer à quel point l'événement réel s'est avéré imprévisible. Il relève notamment la chose suivante : « On disait aussi : "Les nouveaux explosifs, les armes à longue portée et à tir rapide rendront impossibles, désormais, les charges à la baïonnette. Dans les guerres futures, s'il doit y avoir encore des guerres, d'énormes distances sépareront les combattants." ». Henri BERGSON, « Conférence de Madrid sur l'âme humaine (2 mai 1916) », in *Écrits philosophiques*, Arnaud Bouaniche, Élie DURING, Arnaud François, Frédéric Fruteau de Laclos, Frédéric KECK, Stéphane Madelrieux, Camille Riquier, Ghislain Waterlot, Frédéric Worms (éd.), Paris, PUF, 2010, pp. 487-507, p. 447-448. Il oppose à cela la guerre des tranchées, où « sur certains points du front, quelques mètres seulement séparent les deux armées ennemies l'une de l'autre ». Il manque sans doute du recul nécessaire pour s'apercevoir que ce fait ne modifie guère la validité foncière du jugement qu'il critique. En effet, c'est bien la supériorité du feu sur l'humain qui rend l'armée incapable de franchir les dernières centaines de mètres qui

(i) *La primauté de la force morale sur la force matérielle : un argument militaire.*

L'emprunt qui nous semble le plus manifeste dans ce domaine est celui de l'opposition asymétrique entre force matérielle et force morale. Ce couple de notions se rencontre en particulier sous sa plume dans le texte intitulé « La force qui s'use et celle qui ne s'use pas ». Il est important de remarquer que ce texte est d'abord publié à destination de l'institution militaire, puisqu'il paraît dans le *Bulletin des armées de la République* du 4 novembre 1914. Sa diffusion est importante, et il fera l'objet d'un tirage à part avec d'autres textes du même acabit dans *La signification de la guerre*, paru dès 1915 et plusieurs fois réédité. Il s'agit d'un texte très court, dans lequel l'auteur prédit la défaite de l'Allemagne, fascinée par sa propre puissance et destinée à se trouver de plus en plus isolée sur le plan international. La France, au contraire, défend le droit et obéit à « un idéal de justice et de liberté⁶⁴ » qui lui assure, à terme, la victoire.

L'opposition entre force matérielle et force morale structure l'ensemble du texte. Pourtant, ce ne sont guère des notions bergsoniennes, et elles ne ressemblent que de fort loin à d'autres concepts fort connus tels que matière et élan vital dans *L'Évolution créatrice*. En revanche, leur emploi par Bergson est très similaire à l'usage militaire. « L'issue de la lutte n'est pas douteuse, écrit-il : l'Allemagne succombera. Force matérielle et force morale, tout ce qui la soutient finira par lui manquer, parce qu'elle vit sur des provisions une fois faites, parce qu'elle les épuise et ne saurait les renouveler⁶⁵ ». Il n'affirme pas simplement que l'Allemagne ne serait dotée que d'une force matérielle, tandis que la France seule aurait une force morale. Toutes deux ont bien des forces à la fois matérielles *et* morales. Mais l'Allemagne mise sur sa force matérielle pour l'emporter et néglige les aspects spirituels de la lutte. Elle croit en la force de son industrie, qui est effectivement considérable, et considère

séparent les combattants. La Première Guerre mondiale est de plus un conflit où l'artillerie, qui frappe l'ennemi depuis « d'énormes distances », détient pour la première fois le triste record du nombre de combattants tués.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 440.

⁶⁵ Henri BERGSON, « La force qui s'use et celle qui ne s'use pas (4 novembre 1914) », *Écrits philosophiques*, *op. cit.*, p. 439.

que cette puissance industrielle suffit pour vaincre. « Sa force morale n'est que la confiance que sa force matérielle lui inspire⁶⁶ ». La France, de son côté, dispose également d'une force matérielle, mais bien plus faible que sa rivale au début de la guerre. En revanche, elle s'appuie sur des forces morales qui, à long terme, lui assurent la victoire. Bergson se livre ainsi à une lecture stratégique de la situation internationale, qui prend en compte l'évolution diplomatique du conflit⁶⁷. Mais surtout, il pose une asymétrie entre les forces matérielles et les forces morales : seules les secondes peuvent puiser à une source intarissable.

Mais ce n'est là encore que la force matérielle, celle qu'on voit. Que dire de la force morale, celle qu'on ne voit pas, celle qui importe le plus, puisqu'elle peut suppléer au reste dans une certaine mesure, et que sans elle le reste ne vaut rien⁶⁸ ?

Si la force matérielle est, par essence, épuisable, il ne dit pas que la force morale est, à l'inverse, inépuisable, qu'elle ne « s'use pas ». La force morale *peut* s'épuiser, dans le cas des Allemands, puisqu'il s'agit d'une simple confiance en des éléments empiriques contingents. C'est bien la force morale des Français, spécifiquement, qui ne peut s'user, parce qu'elle s'appuie sur un « idéal supérieur à eux, plus fort qu'eux, auquel ils se cramponnent solidement quand ils sentent vaciller leur courage⁶⁹ ». Le discours de Bergson reprend pleinement à son compte la rhétorique des écrits militaires de l'époque qui décrit « l'énergie morale⁷⁰ » comme une ressource qui peut certes, ponctuellement, s'amenuiser, mais qui est également toujours susceptible de se reconstituer. D'une manière typique des formulations de l'école des forces morales, Bergson décrit celles-ci en des termes uniquement positifs, comme ce qui peut permettre de relancer le courage, plutôt que comme un élément qui peut fonctionner négativement. Nous sommes ainsi bien au-delà des remarques judicieuses

⁶⁶ *Ibid.*, p. 440.

⁶⁷ Bergson fait preuve à cette occasion d'un véritable sens politique, puisqu'il anticipe sur l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés de l'Entente en 1917. Lui-même œuvrera d'ailleurs en ce sens, puisqu'en tant que personnalité internationalement célèbre il sera chargé de plusieurs missions en Espagne ou aux États-Unis pour représenter les intérêts français. Il revient sur cette période de sa vie dans le texte « Mes missions », *in Mélanges*, *op. cit.*, p. 1554-1570.

⁶⁸ Henri BERGSON, « La force qui s'use et celle qui ne s'use pas (4 septembre 1914) », *Écrits philosophiques*, *op. cit.*, p. 440.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

d'Ardant du Picq sur le fait que la force morale est d'abord à envisager sous l'aspect de la peur que du courage, c'est-à-dire comme un capital nerveux qui peut se perdre en fonction des circonstances, parfois définitivement. Et en allant jusqu'à affirmer que la force morale française est non seulement inépuisée mais inépuisable, il va peut-être même au-delà de ce qu'un Grandmaison aurait été prêt à admettre.

Autre aspect typique, enfin, l'idée que la force morale peut non seulement nier en grande partie les facteurs matériels du combat, mais que tous ces facteurs matériels ne valent rien s'ils ne sont pas coordonnés et, pourrait-on dire, téléologiquement orientés par la force morale. C'est tout le sens de l'enseignement de Foch à l'École de Guerre : la seule considération des puissances matérielles de l'armement conduit à l'essoufflement de l'énergie morale. Cette question du rapport entre force morale et force matérielle est un serpent de mer du débat militaire, non seulement en France mais aussi de part et d'autre du Rhin. Reprenant à son compte une analyse du stratège prussien von der Goltz, Foch critique la stratégie française en 1870 pour s'être fait « un article de foi d'utiliser jusqu'à la limite extrême la puissance de l'armement ». Selon cet officier et historien prussien, le péché originel de la France militaire est en effet de se laisser séduire par la « forme », extérieure et superficielle, de la guerre (dans ce contexte, la supériorité de l'armement allemand constaté lors de la guerre austro-prussienne), sans s'attacher à la « force morale » (l'effet psychologique recherché et obtenu par cet armement, ou par tout autre moyen). Lorsque cette foi dans sa propre supériorité matérielle s'avère insuffisante pour emporter la décision, « la force morale [est] perdue, la confiance ébranlée⁷¹ ». Foch met en garde les tacticiens contre la tentation de spiritualiser la matière, c'est-à-dire sous sa plume d'attendre de la technique qu'elle supplée aux ressources morales et finalement tienne lieu de stratégie⁷². C'est le même reproche de spiritualisation de

⁷¹ Ferdinand FOCH, *Des principes de la guerre*, op. cit., p. 31-32.

⁷² « C'est ici la matière qu'on *spiritualise* pour fixer la conduite des combattants, animés et pensants malgré tout, pour régler l'art qui ne sera plus dès lors qu'un art de second ordre. Ce sont des peintres qui vont demander à

la matière que Bergson reproche à l'Allemagne, qui place toute sa confiance en son formidable arsenal. Certes, Foch adressait ce reproche non pas à l'Allemagne, mais à la France ! C'est toutefois bien le même raisonnement que Bergson reprend en en modifiant la cible. Sur le fond de ces débats tactiques, l'intervention de Bergson n'est que le dernier avatar d'un argument déjà ancien, et non pas d'abord l'application maladroite de ses propres concepts à un thème de propagande.

En somme, bien que le texte de 1914 ne manque pas d'évoquer au lecteur habitué à lire Bergson des échos de *L'Évolution créatrice*, il lui doit cependant assez peu. L'élan vital, dans le maître ouvrage de 1907, est l'effort que fait la vie pour se déployer dans la matière et générer à partir de celle-ci la multiplicité des espèces végétales et animales. Mais cette matière résiste, elle oppose un obstacle qui limite cette création : « L'élan est fini, et il a été donné une fois pour toutes. Il ne peut pas franchir tous les obstacles⁷³. » La situation est bien différente dans le cas de cette force morale à la française qui peut s'affranchir complètement de la matière, et même se susciter une matière adjuvante (par le biais d'alliés, de crédit bancaire, ou par une résistance psychologique exceptionnelle). Le terme de « vie », relève au fond moins du vocabulaire technique de Bergson que d'une rhétorique courante à l'époque, et que l'on trouverait aussi bien dans les textes de Durkheim de la même période. Dans *L'Allemagne au-dessus de tout* par exemple, texte publié en 1915, le sociologue reprend la même opposition entre mécanique et vie pour exprimer les rapports entre les deux belligérants

Car l'Allemagne ne peut remplir le destin qu'elle s'est assigné sans empêcher l'humanité de vivre librement, et la vie ne se laisse pas éternellement enchaîner. On peut bien, par une action mécanique, la contenir, la paralyser pour un temps ; mais elle finit toujours par reprendre son cours, rejetant sur ses rives les obstacles qui s'opposaient à son libre mouvement⁷⁴.

En somme, Bergson emprunte moins dans ce texte à sa propre philosophie qu'il

leurs pinceaux de leur donner des idées, de fixer les limites de leur talent, tandis que ces pinceaux ne sont faits que rendre les idées fournies par un génie qui doit exister d'autre part. » *Ibid.*, p. 29.

⁷³ Henri BERGSON, *L'Évolution créatrice*, Arnaud François (éd.), Paris, PUF, 2007, p. 254.

⁷⁴ Emile DURKHEIM, « *L'Allemagne au-dessus de tout* ». *La mentalité allemande et la guerre*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 87.

n'emprunte à des thématiques déjà discutées depuis de nombreuses années au sein de l'institution militaire, et qui sont parvenues à filtrer jusque dans les sphères académiques.

(ii) *Le mysticisme du soldat français.*

Les emprunts de Bergson au vocabulaire militaire des forces morales facilitent le glissement vers des thématiques mystiques. En effet, dans certains de ces discours de guerre, Bergson n'hésite pas à comparer l'état de résilience mentale des soldats à l'état d'âme des grands mystiques. Il y a là une confusion entre une compréhension courante et psychologisante du mysticisme, qui en fait précisément une énergie spirituelle capable de surmonter tous les obstacles, et une compréhension plus rigoureuse et technique de la mystique comme expérience religieuse. Cette dernière compréhension, Bergson en possède pourtant les principaux éléments dès avant la guerre. Nous savons qu'il lit les mystiques dans le cadre de ses propres recherches depuis 1909⁷⁵. Un entretien avec Joseph Lotte nous apprend que ses lectures sont déjà bien avancées en 1911⁷⁶.

Bergson ne découvre donc pas la mystique à l'occasion de la guerre, loin s'en faut. Mais il va pousser particulièrement loin dans ses discours le rapprochement entre mystique et guerre. Dans son « Allocution avant une conférence sur la guerre et la littérature de demain » donnée le 23 avril 1915, Bergson compare « l'état d'âme de nos soldats » avec celui des « grands mystiques ». Il s'agit d'une « analogie [...] lointaine » certes, mais qui pourtant suggère bien que le soldat français et le mystique passent par des étapes proches dans leur développement spirituel. Pour préciser cette analogie, il est amené à définir brièvement le

⁷⁵ Dans une conversation qui a lieu le 31 mai 1910, Bergson apprend à Isaac Benrubi que l'ouvrage d'Henri Delacroix sur le mysticisme, dont il donne un compte-rendu à l'Académie des Sciences morales et politique le 30 janvier 1909, l'a conduit à lire Madame Guyon. Isaac BENRUBI, *Souvenirs sur Henri Bergson*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1942, p. 48.

⁷⁶ Dans la discussion avec son ami, il s'exclame : « Les mystiques !... Ah ! les mystiques ! Je ne les connaissais pas... Saint François ! Les Fioretti !... Tenez, Madame Guyon est très instructive. De l'âge de cinq ans jusqu'à sa mort, elle nous ouvre son âme. [...] Saint Jean de la Croix, très profond, mais il intellectualise trop ses intuitions. Sainte Thérèse, bien intéressante, bien attachante... C'est un monde nouveau que j'ai découvert. » Joseph LOTTE, « Entretien avec le philosophe Henri Bergson (21 avril 1911) », in Henri BERGSON, *Écrits philosophiques, op. cit.*, pp. 392-395, p. 394. Sur la lecture par Bergson des mystiques, voir Henri GOUIER, « “Je travaille les mystiques” », in *Bergson dans l'histoire de la pensée occidentale*, Paris, Vrin, pp. 101-106.

mystique d'une manière qui nous permet d'apprécier l'avancée de ses travaux à l'époque :

[Les grands mystiques] avaient traversé, sans doute, la phase de l'enthousiasme, qui aboutit à l'« extase » ; mais ce n'avait été pour eux qu'un lieu de passage : par-delà l'enthousiasme, plus haut encore que la « vision de Dieu », ils avaient trouvé cet état de calme définitif où, revenus en apparence à ce qu'ils étaient jadis, parlant et agissant comme tout le monde, vaquant à leurs occupations journalières et parfois aux besognes les plus humbles, indifférents d'ailleurs aux plus grands sacrifices, ils se sentaient intérieurement métamorphosés, comme si c'était Dieu qui désormais agissait en eux, comme si Dieu les avait, dès ici-bas, absorbés dans son éternité. Loin de moi la pensée d'identifier cet état d'âme à celui de nos soldats ! L'analogie n'est que lointaine ; il y a pourtant analogie⁷⁷.

Bergson fait montre d'une bonne connaissance de la vie psychologique des grands mystiques, en ne s'arrêtant pas à leurs visions ou expériences les plus spectaculaires, mais en insistant sur leur rapport à l'action. Si l'analyse est bien sûr particulièrement ramassée, et omet certains éléments de cette expérience qui manquent ici de pertinence⁷⁸, il n'en demeure pas moins qu'elle est tout à fait cohérente avec le troisième chapitre des *Deux Sources de la morale et de la religion*. On peut donc admettre que l'usage de la mystique dans les discours de guerre correspond bien à un véritable centre d'intérêt de Bergson plutôt qu'à un emprunt périphérique.

Néanmoins, il faut éviter de lire ces discours de guerre à partir de ce que Bergson dit de la mystique dans son œuvre ultérieure. Les points de ressemblance, comme nous le verrons, doivent être lus sur le fond de différences profondes entre la figure du mystique en 1914 et

⁷⁷ Henri BERGSON, « Allocution avant une conférence sur la guerre et la littérature de demain (23 avril 1915) », in *Écrits philosophiques, op. cit.*, pp. 446-451, p. 449-450. On retrouve cette même description dans un passage parallèle d'une conférence donnée un an plus tard (6 mai 1916) à Madrid : « si une analogie lointaine pouvait suffire, je dirais que l'état d'âme qui se rapproche le plus de celui [des Français dans la guerre] est l'état d'âme de ces grands mystiques dont je vous parlais hier même. Le mysticisme n'est pas nécessairement un état violent ; il n'est pas nécessairement l'illumination et l'extase. Les grands mystiques sont passés par ces états, mais ne s'y sont pas arrêtés, et, au-delà de ces états, au-delà de la vision de Dieu, ils ont trouvé ce que j'appellerai le contact avec Dieu, un état dans lequel, une fois revenus à eux, tout en allant et venant, et vaquant à leurs occupations les plus humbles, ils se sentaient, malgré tout, transformés, transfigurés. C'était Dieu qui était en eux, il agissait en eux comme on se sert d'un instrument ». *Ibid.*, p. 534.

⁷⁸ On peut songer notamment à l'importance, dans l'analyse des *Deux Sources*, de « la “nuit obscure” dont les grands mystiques ont parlé, et qui est peut-être ce qu'il y a de plus significatif, en tout cas de plus instructif, dans le mysticisme chrétien ». Henri BERGSON, *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, Frédéric Keck, Ghislain Waterlot (éd.), Paris, PUF, 2008, p. 245. On peut imaginer que pousser l'analogie jusqu'au point où « l'âme se retrouve seule et parfois se désole » (*ibid.*, p. 244) n'aurait pas servi l'objectif rhétorique de Bergson dans cette allocution !

celle de 1932. En se gardant de toute illusion rétrospective⁷⁹, on peut remarquer que la description de l'héroïsme mystique des soldats tient au moins autant à une forme vague de mysticisme alors en vogue qu'à la mystique en son sens bergsonien strict :

Écoutons les récits, lisons les lettres qui nous viennent du front : tous évoquent des images du même genre. Pas de grands gestes, pas de grands mots ; mais un héroïsme bon enfant, simple et familier, sûr de lui-même comme si, par-delà l'enthousiasme, plus haut que toutes les formes connues de patriotisme, où l'on se distingue encore soi-même de la patrie qu'on aime, le soldat français avait amené son âme à ne plus faire qu'un avec l'âme de la patrie, tirant alors, de cette coïncidence avec quelque chose qui tient de l'infini de l'éternel, la force d'aller n'importe où, même à la mort certaine, avec un sentiment de sécurité⁸⁰.

La façon dont Bergson applique sa lecture des mystiques au soldat français doit davantage, c'est notre hypothèse, à Péguy⁸¹ ou même à Psichari⁸² qu'à sa propre philosophie encore en gestation sur ce point. Rappelons que *L'Appel des armes* avait pu lui sembler l'expression juste et authentique d'une expérience de la simplicité : « Vous obtenez de votre lecteur [...] une simplification de lui-même, un rejet de certaines idées qu'il croyait naturelles et qui lui apparaissent alors comme artificielles, enfin une reprise de contact avec ce qu'il y a en lui de plus sain et de plus viril⁸³. » L'union intime de l'individu à sa patrie, dans le creuset de l'expérience militaire, évoque en effet *L'Appel des armes* à la fois pour le dévouement à l'idéal qui s'y trouve exprimé, dans des termes explicitement empruntés au mysticisme et au vocabulaire religieux, et pour la forme particulière de service et de don de soi que prend cette dévotion.

Bergson, dans le texte sur « La guerre et la littérature de demain » les deux conférences

⁷⁹ Sur ce thème important de la philosophie bergsonienne, mais qui passe la portée de cette étude, on peut renvoyer aux belles pages de Vladimir JANKÉLÉVITCH, *Henri Bergson*, Paris, PUF, 2008, p. 14-27.

⁸⁰ Henri BERGSON, « La guerre et la littérature de demain », *op. cit.*, p. 450.

⁸¹ Bergson n'avait pas simplement lu Péguy (« Surchargé de besogne, véritablement écrasé, je suis obligé de resserrer de plus en plus le cercle de mes lectures ; mais je vous lis, vous, régulièrement, toujours avec le même intérêt et toujours avec la même sympathie », lui écrit-il en février 1914, *Écrits philosophiques*, *op. cit.*, p. 849), il avait pour lui une grande affection. L'annonce de sa mort le bouleverse : « La mort de Péguy, que je n'ai connue que dans la journée d'hier m'a frappé comme un coup de foudre. Je n'avais pas seulement pour lui une admiration très grande ; je l'aimais profondément. Je n'ai pas connu d'âme plus haute. Et il faut que ce soit lui, un des plus grands, un des meilleurs, qui ait été fauché un des premiers ! Je ne trouve pas de mots pour exprimer ce que j'éprouve. » Lettre de Bergson à la Comtesse Murat, 19 septembre 1914, Henri BERGSON, *Correspondances*, Paris, PUF, 2002, p. 595.

⁸² Rappelons ce que nous avons dit plus haut, à savoir que Bergson a lu *L'Appel des armes*, et même écrit une lettre de félicitations à son auteur.

⁸³ Lettre de Bergson à Psichari, citée par Frédérique NEAU-DUFOUR, *L'ordre et l'errance*, *op. cit.*, p. 195.

de Madrid, décrit un héroïsme de la disposition plutôt que de l'acte, de l'*habitus* plutôt que de la *virtus*. Ces écrits, plus tardifs que les discours des premiers mois de la guerre puisqu'ils datent de 1915 et 1916, sont déjà moins marqués par la rhétorique guerrière de la force morale. Le mysticisme du soldat y est une attitude de sacrifice accepté dans le calme et la simplicité. Le calme ambiant est en effet le trait qui marque le plus vivement Bergson dans les premiers jours du conflit⁸⁴. Au-delà de la discipline générale observée durant la mobilisation, Bergson souligne une résolution plus profonde et durable.

Dans les conférences de Madrid, il ne s'arrête sur nulle action d'éclat, nul récit semi-miraculeux qui peuplent pourtant les journaux⁸⁵. Au contraire, l'héroïsme se manifeste par l'absence de plainte des infirmes : « J'ai vu des hommes qui avaient tout perdu dans cette guerre, et qui ne se plaignaient pas. J'ai vu des mutilés, les uns sans bras, les autres sans jambes, qui ne se plaignaient pas⁸⁶. » Comme chez le personnage de Maurice Vincent, l'héroïsme vrai est l'acceptation apaisée d'un sort atroce pour le salut de son pays. C'est « un héroïsme bon enfant, simple et familier⁸⁷ », nous pourrions dire quotidien, qui en somme résonne assez bien avec la vie des tranchées, composée de longues phases d'attente où le courage vient de la capacité à supporter les conditions d'existence très dures dans les boyaux, compliquées par l'angoisse d'un marmitage ou d'un possible assaut⁸⁸. Les discours de guerre de Bergson témoignent d'une influence, plus ou moins consciente⁸⁹, d'une littérature où le

⁸⁴ « Le calme, vraiment impressionnant, dans lequel se fait la mobilisation est déjà d'un excellent augure. » Lettre de Bergson à la Comtesse Murat, 2 août 1914, Henri BERGSON, *Correspondances*, *op. cit.*, p. 590.

⁸⁵ On peut songer à la réécriture fameuse par Barrès d'un épisode rapporté des tranchées, où les morts se seraient relevés pour prêter main-forte aux vivants tenant tête à un assaut allemand. Ou encore aux témoignages de deux soldats allemands affirmant que la Vierge était apparue à toute l'armée pour barrer à celle-ci la route de Meaux.

⁸⁶ Henri BERGSON, « Conférence de Madrid I », *op. cit.*, p. 506.

⁸⁷ Henri BERGSON, « La guerre et la littérature de demain », *op. cit.*, p. 450.

⁸⁸ « Si vous alliez en France, [...] vous ne verriez pas de grands gestes, vous n'entendriez pas de grandes phrases. Si vous alliez sur le front, vous verriez un courage très simple et très tranquille : le courage des hommes qui, sachant qu'ils défendent un idéal très noble, un idéal de justice et d'humanité, se sont transportés, en pensée, dans cet idéal qui est éternel et, prenant part dès ce moment même à son éternité, ne se préoccupent plus du reste et vont à la mort, à une mort certaine, dans un sentiment de tranquillité absolue. » Henri BERGSON, « Conférence de Madrid I », *op. cit.*, p. 506-507.

⁸⁹ L'influence de Psichari, si elle a pu contribuer à nourrir un certain climat d'enthousiasme renouvelé pour la valeur spirituelle de la nation, est néanmoins certainement une influence inconsciente chez Bergson lui-même. C'est plus difficile de trancher en ce qui concerne Péguy, dont Bergson connaît et apprécie l'œuvre bien

sacrifice du soldat change de forme, de l'acte guerrier exceptionnel à l'offertoire quotidien de son existence. Et, tout comme cette littérature est adoptée par cette génération sacrifiée car elle correspond bien à l'expérience de cette guerre inattendue, il est plausible qu'elle devienne également naturellement le canal par lequel Bergson s'adresse à cette génération.

(iii) « *Mais pourvu que ce fut dans une juste guerre.* »

Chez ce soldat qui accepte la mutilation sans se plaindre, parce que c'est le prix à payer pour sauver la nation, le patriotisme prend une forme plus parfaite qu'en son sens courant. Il y a bien là une fusion entre l'individu et le pays. Mais contrairement à ce qu'on lit chez un Psichari, la supériorité de ce patriotisme vient de ce qu'il renvoie à un « double idéal de liberté et de justice⁹⁰ » incarné par la France. Il y a là en germe deux conceptions différentes de la foi, qui ne seront pleinement aperçues que plus tard dans l'œuvre de Bergson. La foi peut être ainsi une attitude de fusion de l'individu dans une entité supérieure, l'État ou l'armée. L'individualité singulière tend alors à disparaître, à mesure que la confiance dans le groupe devient aveuglante, empêchant toute prise de distance vis-à-vis de la légitimité des causes de guerre. Mais la foi que Bergson ne fait encore que toucher du doigt renvoie à autre chose que la collectivité : elle représente l'irruption dans l'existence de l'individu d'un hors-champ, de valeurs dont ni lui ni son pays ne sont les dépositaires, mais qu'il a le devoir de s'efforcer de réaliser à l'échelle qui est la sienne⁹¹.

davantage. On peut considérer, *a minima*, que l'influence littéraire de Péguy est au moins inconsciemment présente dans ces textes. À ce titre, un détail révélateur de l'allocution de 1915 suit presque immédiatement les longs extraits que nous avons cités. Bergson demande : « Aurons-nous encore assez de force et d'élan pour porter à des destinées de plus en plus hautes la France victorieuse, rajeunie, revivifiée ? » (« La guerre et la littérature de demain », *op. cit.*, p. 450). Or, cette expression de « France victorieuse, rajeunie, revivifiée » est exactement la même que celle qu'il emploie un peu moins d'un an auparavant, dans la dernière lettre qu'il adresse à Péguy s'appêtant à partir au front : « Mon cher ami, Je vous félicite de partir. Vous reviendrez et je vous reverrai dans une France victorieuse, rajeunie, revivifiée ». Lettre de Bergson à Charles Péguy, 11 août 1914, *Correspondances*, *op. cit.*, p. 856. Il s'agit là d'une réminiscence qui semble faire de Péguy, rétrospectivement, le modèle de cet héroïsme simple et sans manière qui est ensuite appliqué à l'ensemble des Français sous les drapeaux.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 451.

⁹¹ Dans certains points des discours, Bergson se trouve ainsi très proche du propos du lieutenant Labastière dans la conversation inventée par Psichari, c'est-à-dire proche d'une veine kantienne où la justice et le droit constituent des idéaux régulateurs de la raison pratique, qui doivent orienter la politique des États. Dans *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, publié en 1932, Bergson rompra plus nettement avec Kant, ou du

Dans sa polémique contre la barbarie allemande, Bergson oppose à l'apologie prussienne de la force la défense du droit des peuples par la France. Il s'agit du reste d'une stratégie commune à la grande majorité des intellectuels de l'époque, et on la trouverait amplement illustrée dans les écrits de Durkheim ou de Boutroux déjà cités. Il est même parfaitement en phase avec ce dernier lorsqu'il affirme que l'Allemagne s'est laissée fasciner par sa propre puissance. C'est à une accusation surprenante d'idolâtrie que se livrent les deux philosophes, c'est-à-dire d'un culte voué à une image faussement élevée au rang de divinité. « Comme [L'Allemagne actuelle] se croit la plus forte, elle s'absorbe toute entière dans l'adoration d'elle-même⁹² ». « Il est étrange que l'Allemagne ait passé de l'adoration de Dieu à l'adoration d'elle-même⁹³ ». Face à ce fourvoiement du sentiment religieux, le patriotisme français apparaît par contraste comme une attitude plus saine vis-à-vis du sacré. En effet, au lieu de diviniser la force, on se voue à un culte des valeurs républicaines injustement agressées. Cette lecture de la guerre en termes de justice et de droit n'est pas très originale chez Bergson, malgré la forte portée religieuse, et même mystique, qu'il n'hésite pas à attribuer à une telle attitude patriotique de résistance à l'envahisseur⁹⁴. Bergson, Durkheim, Boutroux et les différents intellectuels qui composent le Comité d'études et documents sur la guerre déploient de nombreux efforts pour démontrer que la France prend bien fait et cause pour le droit des peuples opprimés, de son propre peuple d'abord et du peuple belge ensuite. Certes, cette attitude correspond en partie à une tactique rhétorique qui consiste à opposer le souci français de la justice à l'autoritarisme prussien. Et, dans les faits, aucun de ces

moins insistera davantage que ne le fait le philosophe de Königsberg sur l'incapacité d'un État à réaliser cet idéal au point de se confondre avec la cause du droit et de la justice.

⁹² *Ibid.*, p. 440.

⁹³ Émile BOUTROUX, « L'évolution de la pensée allemande », in *Études d'histoire de la philosophie allemande*, Paris, Vrin, pp. 197-228, p. 218. L'auteur s'exprime dans le cadre d'une conférence donnée à Paris, le 30 mai 1915, puis publiée dans la *Renaissance Politique, Littéraire et Artistique* cette même année.

⁹⁴ La comparaison avec Boutroux est ici encore instructive. Celui-ci présente en effet l'attitude ferme des soldats français dans des termes très proches de ceux de Bergson, mais sans que la veine républicaine et patriotique du propos ne se teinte de mysticisme : « Notre armée, notre jeunesse montrent aujourd'hui, très simplement, que, si nous conservons l'ardeur et la générosité que l'on s'accorde généralement à nous attribuer nous avons aussi la constance, le courage calme et solide, la résolution égale et inlassable. » *Ibid.*, p. 227.

IV. Après la guerre, la mystique. La foi dans Les Deux Sources de la morale et de la religion.

intellectuels n'a véritablement remis en question l'idée que la France *devait* incarner les valeurs républicaines. Néanmoins, lorsqu'on compare ces discours à ceux qui sont issus de plumes militaires, cette insistance sur la justice est frappante. Elle manifeste l'existence d'une normativité du jugement moral sur la guerre qui n'est pas immédiatement tranché par le fait que la France a opté pour la guerre. Encore s'agit-il de montrer qu'en participant aux hostilités la France est restée fidèle aux idéaux qui sont les siens. Ainsi, contrairement à un Psichari qui développe une éthique militaire parfaitement autonome et même coupée de tout rapport à des valeurs nationales fondamentales, ces auteurs arriment nettement le sacrifice du soldat à un idéal démocratique par rapport auquel ce sacrifice prend sens.

Ce geste est important au regard de la postérité des discours de guerre — et ceux de Bergson en particulier — dans la culture militaire. La diffusion de ces textes, durant la Grande Guerre et au-delà, permet la reprise par l'institution militaire de tout un vocabulaire sacrificiel et religieux, mais tout en l'ancrant dans une fidélité à la République. La tradition bergsonienne dans l'institution militaire contribue ainsi à concurrencer les voix plus nombreuses de l'extrême-droite. Tandis qu'avant la guerre, les seules grandes réflexions philosophiques sur la guerre comme phénomène sacré et divin sont *Les soirées de Saint-Pétersbourg* de Joseph de Maistre, après le conflit mondial Bergson supplante l'écrivain réactionnaire en fournissant une évocation à la fois républicaine et mystique de la guerre. C'est pourquoi, si le bellicisme des discours de guerre a pu et peut encore choquer un lecteur philosophe, il convient de souligner les effets bénéfiques, du point de vue de la République, de son dépôt dans la culture militaire.

IV. APRES LA GUERRE, LA MYSTIQUE. LA FOI DANS LES DEUX SOURCES DE LA MORALE ET DE LA RELIGION.

L'ambivalence de la position de Bergson dans les discours de guerre tient notamment à

ce qu'il dénonce une fascination idolâtre de l'Allemagne pour sa propre image de puissance dominante, alors qu'on voit mal la différence entre cette idolâtrie et son propre appel à une fusion de l'individu avec sa nation dans une forme supérieure de patriotisme. En d'autres termes, Bergson en 1914 ne donne aucune solution de continuité entre ce qu'il emprunte aux philosophes de son temps (le culte de la force et l'adoration idolâtre de l'Allemagne par elle-même) et ce qu'il emprunte à la culture militaire au sens large (l'union mystique à la patrie). De ce point de vue, les réflexions ultérieures de Bergson contribuent à éclaircir — et assainir — les termes du débat.

(i) *La guerre comme expérience.*

Plutôt que de considérer la guerre comme un accident de parcours dans l'œuvre et la biographie de Bergson, il est fécond selon nous de l'envisager comme une étape importante dans la gestation des *Deux Sources de la morale et de la religion*, le dernier livre original publié par Bergson en 1932. Ou plutôt, ce qui est fécond pour comprendre cet ouvrage, c'est moins ces discours que la guerre elle-même. L'expérience de la guerre vécue par le philosophe le conduit non seulement à modérer l'optimisme des conclusions de *L'Évolution créatrice*, qui date de 1907, mais également à des résultats tout à fait nouveaux concernant la nature de la moralité. La guerre serait ainsi l'expérience qui le conduit à la découverte de la distinction entre la morale close et la morale ouverte.

Lorsque nous parlons d'« expérience » de la guerre, nous employons le terme d'expérience au sens d'un donné originaire que le philosophe ne se choisit pas, mais qui au contraire s'impose à lui et face auquel sa propre tâche de clarification conceptuelle est seconde. Nous avons vu que la guerre n'était pas traditionnellement envisagée ainsi par la philosophie, mais plutôt proposée et construite comme un objet de pensée, voire comme un outil conceptuel au sein d'une démonstration plus large. Or, en août 1914, la guerre devient une expérience que les philosophes vivent en communion avec la totalité du pays. Certes, tous

ces intellectuels ne vont pas pour autant, après le conflit, faire de la guerre un thème de leur œuvre sous prétexte qu'ils l'ont vécue. Chez Bergson lui-même, jusque dans *Les Deux Sources*, la guerre comme objet n'est pas occasion de longs développements. Chez certains auteurs en revanche, et ici on peut ajouter Bergson à leur nombre, l'*expérience* de la guerre les conduit à changer de perspective sur certains objets⁹⁵.

Rappelons brièvement le contexte dans lequel Bergson évoque la guerre, dans un passage bien connu du premier chapitre des *Deux Sources*. Son auteur y décrit les diverses prescriptions morales des sociétés humaines — l'« interdiction », « le commandement⁹⁶ », et plus généralement l'obligation — du point de vue de leur fonction sociale. L'autorité de ces prescriptions leur vient en effet de la situation de l'émetteur vis-à-vis du récepteur, du parent à l'enfant, de la nation au citoyen. L'obéissance de chacun est ainsi obtenue par la pression du collectif sur le singulier. Cette pression est diffuse et globale, elle pèse confusément comme un tout sur l'ensemble de nos actes⁹⁷. Ainsi, accomplir son devoir, dans des circonstances normales, ne requiert pas un effort, mais plutôt un abandon à ce que l'ensemble de la société prescrit collectivement et impersonnellement à ses membres⁹⁸. C'est dire si l'obligation morale, même formulée en des termes universels, répond à une fonction sociale. Cette fonction est la sauvegarde de la société par la cohésion obtenue sans effort, par une pression diffuse sur l'individu. Bergson n'hésite pas à affirmer qu'elle est, dans les sociétés humaines, un analogue de l'instinct dans les sociétés animales ; elle permet, pour des êtres libres, de

⁹⁵ Un autre grand exemple d'intellectuel que la Première Guerre mondiale met sur la voie d'une approche renouvelée de la théologie est Karl Barth, le jeune pasteur suisse qui allait devenir le plus grand théologien protestant du XX^e siècle. Pour une lecture de son commentaire de *L'Épître aux Romains* (1919) à partir de cette notion de guerre comme expérience, voir Kévin BUTON-MAQUET, « L'expérience de la Première Guerre mondiale et son influence sur la théologie dialectique du jeune Karl Barth », *Nouvelle Revue Théologique*, décembre 2017, vol. 139, n° 4.

⁹⁶ Henri BERGSON, *Les Deux Sources*, *op. cit.*, p. 1.

⁹⁷ « Une force s'affirme, que nous avons appelée "le tout de l'obligation" : extrait concentré, quintessence des mille habitudes spéciales que nous avons contractées d'obéir aux mille exigences particulières de la vie sociale. Elle n'est ni ceci ni cela ; et si elle parlait, alors qu'elle préfère agir, elle dirait : "Il faut parce qu'il faut." » *Ibid.*, p. 17.

⁹⁸ « Le devoir, ainsi entendu, s'accomplit presque toujours automatiquement ; et l'obéissance au devoir, si l'on s'en tenait au cas le plus fréquent, se définirait un laisser-aller ou un abandon. » *Ibid.*, p. 13.

limiter les frictions des « mobiles individuels⁹⁹ » en invitant, sans nécessiter, à rentrer dans le rang.

Cette origine sociale et même naturelle de la morale ne doit pas nous laisser penser que Bergson en critiquerait la validité. En revanche, il souligne qu'« on reste prudemment dans le vague¹⁰⁰ » en supposant que les devoirs qui sont prescrits à l'individu *qua* citoyen sont les mêmes que ceux prescrits à l'individu *qua* être humain. On admet sans examen que les devoirs envers sa propre cité ont une valeur morale objective et universelle. Or, le spectacle des guerres démontre par le fait l'incompatibilité de ces deux approches. Pendant un conflit, « le meurtre et le pillage ne deviennent pas seulement licites ; ils sont méritoires. Les belligérants diront comme les sorcières de *Macbeth* : *Fair is foul, and foul is fair*¹⁰¹ ». La guerre joue le rôle d'une expérience cruciale permettant d'introduire une différence entre la morale qu'il a analysée jusqu'à présent, et qui ne regarde qu'aux membres de la société à l'exclusion de tous les autres, et une morale qui reste à définir et dont nous ne savons pour l'instant nulle autre chose, hormis le fait qu'elle s'adresse à l'humanité toute entière.

Dans ces analyses, la guerre est bien une *expérience*, au sens d'une vérité de fait plutôt que de raison. Là où la raison devrait pouvoir maintenir l'objectivité scientifique de ses jugements, la dernière guerre montre par le fait son aveuglement. La guerre n'est pas non plus une expérience en un sens théorique, mais plutôt existentiel. En effet, l'irruption de la guerre à ce stade du raisonnement, alors que Bergson n'a considéré jusqu'ici que la fonction de l'obligation morale dans la société, ne découle pas d'une nécessité théorique. Au contraire, selon toute apparence la morale des sociétés closes paraissait viser la paix, la concorde. Le fait que Bergson en vienne à parler de la guerre ne relève donc pas d'un approfondissement de l'analyse, mais du contraste entre cette analyse et un fait d'expérience qu'aucun lecteur ayant connu la Première Guerre mondiale ne pouvait ignorer. C'est ce fait de la guerre qui est

⁹⁹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 25.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 26.

premier, et qui conduit Bergson à rechercher une autre origine de la morale véritablement universelle.

De plus, c'est une expérience *cruciale* au sens où elle opère un partage décisif entre deux positionnements éthiques qui pouvaient auparavant sembler se confondre. En outre, ces deux morales (la morale close et la morale ouverte) ne sont pas deux options parmi d'autres, mais deux attitudes contradictoires et entre lesquelles il faut choisir, sans troisième voie. En effet, nous n'avons pas simplement affaire au constat relativiste banal : « Vérité en deçà des Pyrénées, mensonge au-delà », mais nous avons l'obligation d'accomplir là-bas ce qui est considéré comme criminel ici. « La frontière n'est pas le principe d'une différence relative, mais d'un changement absolu [...] ; ce ne sont pas deux vérités relatives, mais deux impératifs absolus qui se contredisent¹⁰². » La guerre n'est pas un « tout est permis », ce qui supposerait l'absence de toute norme, mais plus précisément un renversement des valeurs morales : ce qui était considéré comme bon devient mauvais, et inversement (par exemple, s'il était criminel de violer les femmes dans la société, en temps de guerre on organise des viols massifs pour mater les populations). Or, si les valeurs sont inversées en temps de guerre par rapport à la paix, alors elles sont en quelque sorte également conservées, bien que basculant dans l'extrême inverse. La guerre n'est donc pas un lieu anémique mais polarisé, certes selon une polarisation où le plus et le moins ont été intervertis.

L'expérience de la guerre et de ses horreurs méritoires rend manifeste l'existence de deux morales. La première, la morale close, est une morale qui ne vaut qu'en tant qu'elle permet la survie du groupe. C'est à elle qu'appartient le sentiment d'« attachement à la patrie¹⁰³ ». La seconde, la morale ouverte, est suscitée par un amour de Dieu qui finit par prendre pour matière l'amour de l'humanité entière. C'est une morale incarnée par les

¹⁰² Frédéric WORMS, « Le clos et l'ouvert dans *Les Deux Sources de la morale et de la religion* : une distinction qui change tout », in *Bergson et la religion. Nouvelles perspectives sur Les Deux Sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, pp. 45-63, p. 52.

¹⁰³ Henri BERGSON, *Les Deux Sources*, op. cit., p. 28.

« grands mystiques chrétiens » dont il traite au troisième chapitre : « Un saint Paul, une sainte Thérèse, une sainte Catherine de Sienne, un saint François, une Jeanne d'Arc, et tant d'autres¹⁰⁴ ». Nous retrouvons alors la mystique, mais c'est pour opposer sa vision de l'amour et de la paix de Dieu au patriotisme païen des nations en guerre : « Le contraste est frappant [...] quand des nations en guerre affirment l'une et l'autre avoir pour elle un dieu qui se trouve ainsi être le dieu national du paganisme, alors que le Dieu dont elles s'imaginent parler est un Dieu commun à tous les hommes, dont la seule vision par tous serait l'abolition immédiate de la guerre¹⁰⁵ ».

Nous sommes, dans *Les Deux Sources*, à l'opposé des analogies hasardeuses entre l'état d'esprit du soldat et celui des mystiques. Lorsqu'il évoque l'expérience de la Grande Guerre (« Qu'on songe maintenant à l'exaltation des peuples au commencement d'une guerre !¹⁰⁶ »), elle ne sert plus qu'à illustrer « l'instinct guerrier¹⁰⁷ » inhérent à toute société close, y compris la société française. Nous sommes loin du « double idéal de liberté et de justice avec lequel [la France] s'était toujours identifiée elle-même¹⁰⁸ ». En 1932, à l'inverse, il semble que Bergson prenne soin de nous décrire l'expérience authentique de Dieu comme séparée le plus radicalement possible de son instrumentalisation par un État. La morale ouverte des grands mystiques, portée par un élan de création et de liberté, ne peut s'incarner dans une matière sociale et politique sans que s'amorce avec cette incarnation un mouvement de clôture.

(ii) *Patriotisme clos et patriotisme ouvert.*

Cette réserve une fois faite, cette différence de nature entre le clos et l'ouvert une fois établie, reconnaissons que même dans son dernier livre, Bergson ne renonce pas tout à fait à distinguer deux formes de patriotisme. Il va même jusqu'à admettre la participation de l'une

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 241.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 227.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 303.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ Henri BERGSON, *Écrits philosophiques, op. cit.*, p. 451.

d'elles à la « mysticité » :

Mais il y a loin de cet attachement à la cité, groupement encore placé sous l'invocation du dieu qui l'assistera dans les combats, au patriotisme qui est une vertu de paix autant que de guerre, qui peut se teinter de mysticité mais qui ne mêle à sa religion aucun calcul, qui couvre un grand pays et soulève une nation, qui aspire à lui ce qu'il y a de meilleur dans les âmes, enfin qui s'est composé lentement, pieusement, avec des souvenirs et des espérances, avec de la poésie et de l'amour, avec un peu de toutes les beautés morales qui sont sous le ciel, comme le miel avec les fleurs. Il fallait un sentiment aussi élevé, imitateur de l'état mystique, pour avoir raison d'un sentiment aussi profond que l'égoïsme de la tribu¹⁰⁹.

C'est le seul passage, dans l'ultime chapitre de l'ouvrage, où Bergson mentionne cette forme supérieure de patriotisme. La mention de la poésie et de « la petite espérance » qui fait l'objet du *Porche du mystère de la deuxième vertu* est sans doute un dernier hommage rendu à Péguy. De telles pages semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle « Péguy a renvoyé à Bergson une image de sa pensée qui l'a modifiée¹¹⁰ ». Certes, par rapport aux discours de guerre, Bergson met en sourdine ce thème d'un patriotisme teinté de mysticité sans doute pour les raisons historiques qu'on a dites : le souvenir de la Première Guerre mondiale, et l'anticipation des guerres « qu'on entrevoit pour l'avenir si par malheur nous devons avoir encore des guerres¹¹¹ ». Toutefois, le fait qu'il ait maintenu ce thème malgré tout est significatif. On peut en rendre compte dans le cadre de la méthode d'exposition qui est celle du quatrième chapitre, du moins dans son premier mouvement. Pris d'une part par l'urgence des événements historiques, et d'autre part par le caractère exceptionnel du « génie mystique¹¹² », qui rend « l'apparition d'une grande âme privilégiée¹¹³ » improbable, Bergson nous propose des outils afin de « tourner une à une » les difficultés à défaut de pouvoir les « aplanir tout d'un coup¹¹⁴ ». Nous pourrions alors penser une politique patriotique (incluant

¹⁰⁹ Henri BERGSON, *Les Deux Sources*, op. cit., p. 294-295.

¹¹⁰ Jean-Louis VIEILLARD-BARON, « Le tragique bergsonien », in Arnaud FRANÇOIS, Nadia Yala KISUKIDI, Camille RIQUIER et Caterina ZANFI (dir.), *Annales bergsoniennes VII. Bergson, l'Allemagne, la guerre de 1914*, Paris, PUF, pp. 197-212, p. 200. L'auteur renvoie à Emmanuel MOUNIER, « Péguy, médiateur de Bergson », in Albert BÉGUIN et Pierre THÉVENAZ (dir.), *Henri Bergson. Essais et témoignages*, Neuchâtel, La Baconnière, pp. 311-320.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 307.

¹¹² *Ibid.*, p. 332.

¹¹³ *Ibid.*, p. 333.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 310.

la possibilité de la guerre) qui soit un expédient à la paix que l'expérience mystique nous donnerait une fois pour toutes.

Nous n'en sommes pas pour autant ramenés au Bergson nationaliste de la Grande Guerre. Le patriotisme n'est pas directement mystique, il ne peut que « se teinter de mysticité¹¹⁵ ». Le terme de « mysticité » est à prendre selon nous selon la « signification la plus modeste¹¹⁶ » qu'il définit plus tôt dans l'ouvrage, à l'occasion de ses réflexions sur l'éducation. La mysticité est la deuxième voie offerte à l'éducateur au premier chapitre de l'ouvrage, à savoir celle d'une morale des exemples qui propose « l'imitation d'une personne, et même une union spirituelle, une coïncidence plus ou moins complète avec elle¹¹⁷ ». C'est sous le même rapport d'imitation que le patriotisme est dit « imitateur de l'état mystique¹¹⁸ ». Mais cette imitation rapproche autant qu'elle sépare patriotisme et mysticisme. D'une part, il est vrai que l'imitation suppose une certaine authenticité du lien entre la copie et le modèle, et donc une fécondité résultant de leur rencontre. Nous ne sommes donc pas dans le cas de l'amour profane qui se contente de « plagier la mystique¹¹⁹ », le plagiat suggérant ici la répétition secrète et inchangée (et donc stérile) de thèmes ayant une autre origine. Il y aurait donc bien une participation du sentiment patriotique à la mysticité, qui ne consiste pas simplement à singer son langage pour le tourner à son profit, mais qui puisse réellement être « une vertu de paix¹²⁰ » et dénuée de « calcul¹²¹ ». De telles qualités, qui sont possédées pleinement par l'état mystique, serait inaccessible au patriotisme vrai s'il n'y avait pas une participation réelle de l'un à l'autre.

D'autre part, néanmoins, le vocabulaire de l'imitation suppose la distance infranchissable entre la copie et le modèle. La politique peut chercher à s'inspirer de manière

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 294-295.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 99.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 295.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 39.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 294.

¹²¹ *Ibid.*, p. 295.

créative de la mystique, mais elle ne pourra jamais s'identifier avec celle-ci. Le chef de guerre peut s'inspirer de Jeanne d'Arc dans sa façon de faire la guerre, mais seule cette dernière représente la mystique complète, et non pas son imitateur. La présence de Jeanne d'Arc parmi les rares mystiques chrétiens cités dans le livre constitue sans doute un indice de la fonction que Bergson leur réserve : il s'agit de modèles proposés à notre imitation. La distance entre les textes de la Grande Guerre et celui de 1932 est donc marquée : dans le premier cas, les soldats *incarnent* réellement une personnalité nationale¹²² ; dans le second cas, en revanche, le soldat ne peut dans le meilleur des cas qu'*imiter* une personnalité, celle-ci n'étant plus du reste une personnalité nationale mais une individualité concrète¹²³. C'est ainsi en fonction de précautions précises que Bergson concède, non pas que la guerre elle-même puisse être une force de paix, mais que l'on puisse tâcher de combattre en homme de paix¹²⁴.

V. CONCLUSION

Le XX^e siècle militaire s'est ouvert sur l'Affaire Dreyfus. Certes, celle-ci n'a concerné directement qu'une petite fraction de l'armée, dans sa frange supérieure. Toutefois, ses secousses n'ont pas manqué d'atteindre le corps dans son entier. En particulier, la crise identitaire provoquée par l'Affaire a contribué à une forme de radicalisation du discours militaire face à ce qu'il nomme désormais « l'individualisme ». Certes, il est courant au moins depuis Guibert d'opposer les vertus sobres et sérieuses du soldat à la corruption des mœurs permise par le luxe et l'oisiveté. Mais cette veine rousseauiste n'était pas liée, jusqu'à présent,

¹²² Dans la conférence de Madrid déjà mentionnée, Bergson admet l'existence de personnalités nationales, en citant bien sûr en exemples contraires la France et l'Allemagne. Henri BERGSON, « Conférence de Madrid sur la personnalité (6 mai 1916) », in *Écrits philosophiques, op. cit.*, p. 530-533. Sur la question de personnalité nationale, voir Patricia VERDEAU, *La personnalité au centre de la pensée bergsonienne*, Louvain-Paris, Peeters, 2011, p. 311-317.

¹²³ On peut ajouter que de tels soldats seraient rares, et qu'on ne saurait considérer que *tous* les soldats d'une même nationalité soient empreints au même degré d'une telle conception de la patrie.

¹²⁴ Il est difficile de pousser cette interprétation plus loin sans sortir de ce que les textes nous permettent d'affirmer avec certitude. Quelle forme pouvait prendre cette force de paix ? Cette expression nous fait songer inévitablement aux « soldats de la paix » de l'Organisation des Nations Unies, et il est exact que Bergson ait songé à l'avantage qu'obtiendrait la Société des Nations si elle « disposait d'une force armée » (*ibid.*, p. 306). Mais il précise aussitôt que cela n'aurait sans doute pas suffi à passer outre « l'instinct profond de guerre que recouvre la civilisation » (*ibid.*). En effet, la Société des Nations, même armée, ne disposerait pas de tout le poids de l'obligation sociale qui pousse un citoyen à obéir aux jugements émanant de l'État.

à une critique de l'individualité en tant que telle, désignée comme cause de cet égoïsme. À présent, l'institution militaire se perçoit non pas simplement comme garante de l'intégrité des frontières vis-à-vis d'une menace extérieure, mais comme garante également d'une vie morale d'une qualité particulière, dont la perte pourrait signifier la déchéance du pays de l'intérieur. Un tel rôle, non plus seulement strictement stratégique mais aussi bien moral, contribue à l'émergence d'une vision presque mystique de l'officier choisissant la carrière des armes comme une vocation ou un sacerdoce.

Les premières années du siècle sont donc importantes pour comprendre un nouveau rapport de l'institution militaire à la foi, entendue comme un mixte où les résonances religieuses se mêlent à l'ancrage patriotique. Les longues pages de ce double chapitre étaient nécessaires pour mettre en évidence deux voies, en particulier, dans le rapport entre l'armée et la foi. La première voie est celle qui perçoit entre ces deux réalités une continuité malgré leurs dissemblances, et qui peut même aller jusqu'à prédire leur fusion. C'est là indiscutablement une tendance forte de l'écriture de Psichari, pour qui le soldat reçoit sa vocation à côté de celle du prêtre, et qui communie à Dieu par le fracas des armes plutôt que par l'oraison. Cette voie de la fusion est massivement empruntée par la France au début de la Première Guerre mondiale. Le regain du sentiment religieux, après la grande sécheresse positiviste, ainsi que les grands massacres d'août 1914, facilitent la diffusion d'un patriotisme aux accents doloristes dans toutes les couches de la société. Les échanges entre les intellectuels et l'institution militaire — plus importants qu'on a pu le supposer —, le passage de presque toute la jeunesse cultivée sous les drapeaux ont également contribué à faire des philosophes les porte-voix d'une union sacrée entre les valeurs chrétiennes, républicaines et militaires. Pendant ces années, on a pu estimer que la foi était une vertu militaire à proprement parler.

Une seconde voie est celle de la rupture, voire de la diastase entre la foi et l'armée. Cette dernière, comme n'importe quelle autre institution politique, ne peut pas prétendre

incarner la foi des grands mystiques sans en fausser inévitablement l'idéal. Elle ne peut pas se hisser, par ses propres moyens, jusqu'à la foi authentique qui est amour de Dieu excluant la guerre. Il y aurait là quelque chose du geste du baron de Münchhausen se tirant par les cheveux pour se tirer d'un marécage. Le mouvement de la foi est plutôt descendant : c'est la personnalité du mystique, consumée par un élan d'amour, qui attire les hommes. Dans la perspective du Bergson de 1932, la foi ne marque pas une possession de l'homme mais plutôt son décentrement, son « aspiration¹²⁵ » à Dieu. Dans cette perspective, il n'est plus guère possible de parler de la foi comme d'une vertu, du moins dans le sens philosophique du terme où celle-ci est un *habitus* à la disposition de l'agent. La *virtus*, l'élan qui traverse le mystique n'est pas de son fait, mais provient de Dieu. Le mystique ne peut qu'apprendre, par l'ascèse, à s'abandonner à une force qui le déborde et l'enveloppe. La foi n'est pas une vertu humaine, mais une puissance qui a Dieu pour auteur et pour objet.

À vrai dire, ces deux attitudes de continuité ou de rupture entre la foi et l'armée ne sont incompatibles qu'en leurs extrêmes. D'une part, les élans guerriers de Maurice Vincent dans *L'Appel des armes* se résorbent finalement dans une attitude de sacrifice quotidien où l'individu échoue à fusionner avec l'armée ou la patrie. D'autre part, Bergson lui-même admet une forme supérieure de patriotisme, qu'il nomme en termes elliptiques « une vertu de paix ». Ainsi, en-deçà de la foi religieuse, il pourrait y avoir place pour une vertu de fidélité, de loyauté à son pays. Caractériser une telle vertu comme fidélité et non comme foi religieuse, cela revient à nier qu'elle puisse engager tout l'individu, sans aucune réserve possible de sa conscience ou de son intelligence. Plus modestement sans doute, mais sans risque d'idolâtrer une forme quelconque d'institution politique, cette fidélité est l'effort pour réaliser

¹²⁵ Henri BERGSON, *Les Deux Sources*, *op. cit.*, p. 48. Sur la question de la personnalité mystique et de l'appel qu'il suscite chez les individus, voir Anthony FENEUIL, *Bergson. Mystique et philosophie*, Paris, PUF, 2011, p. 99-126.

concrètement et maintenir un idéal, malgré les difficultés du réel¹²⁶.

Pour le dire dans un vocabulaire bergsonien, nous pouvons interpréter cette vertu de fidélité en un sens clos mais aussi en un sens ouvert. La fidélité peut en effet être un loyalisme à l'armée, allant jusqu'à tourner le dos aux valeurs de la société qu'elle défend. Mais elle peut également être une « vertu de paix » propre aux hommes de guerre, c'est-à-dire une ouverture, au cœur même de la violence, à la possibilité d'un au-delà de la violence. La grande diffusion des discours de guerre de Bergson auprès des armées, même s'ils peuvent embarrasser l'historien de la philosophie, a néanmoins contribué à la promotion d'une fidélité indéfectible en l'armée, au nom de l'idéal national de justice et de droit qu'elle défend.

On peut ainsi considérer que Bergson, avec d'autres, comble le fossé que Psichari met en scène entre les valeurs de la société républicaine (pour qui, selon Durkheim, l'armée n'est qu'une administration parmi d'autres) et l'*ethos* des forces armées (qui possèdent une identité propre et irréductible à la société civile). Avec la Première Guerre mondiale et la mobilisation des intellectuels s'est opéré un déplacement du centre de gravité de la pensée militaire depuis des auteurs d'extrême droite (Joseph de Maistre, Maurice Barrès, Charles Maurras) vers d'autres auteurs comme Bergson qui, sans être de grands hommes de gauche devant l'éternel, sont néanmoins indiscutablement républicains. L'expérience de la Grande Guerre contribue à la promotion d'une forme républicaine d'héroïsme, qui est un héroïsme de la disposition plutôt que de l'acte et de la force de volonté, de l'*habitus* plutôt que de la *virtus*, enfin du courage quotidien plutôt que de la bravoure exceptionnelle. C'est aussi un héroïsme populaire, mettant en valeur la figure de l'officier subalterne — comme le lieutenant Péguy — proche de ses hommes, dont il n'est que l'émanation plutôt que le supérieur aristocrate. Cette figure de l'officier subalterne, fidèle à l'institution militaire en tant qu'elle est l'émanation de la France éternelle, allait être appelée à un grand succès dans les années qui suivirent.

¹²⁶ C'est en ce sens qu'on peut comprendre l'insistance de certains auteurs militaires contemporains sur le service et la vocation des armes. Voir par exemple Henri BENTÉGEAT, *Aimer l'armée*, *op. cit.*

CHAPITRE X

L'ÉVANGILE DU CHEF. DE GAULLE ET *LE FIL DE L'ÉPÉE*

Le Fil de l'épée du jeune Charles de Gaulle est sans doute l'ouvrage le plus important de la pensée militaire française du XX^e siècle qui soit dû à un officier. Il parvient en particulier à réaliser une synthèse entre deux figures de l'individualité encore peu unifiées. D'un côté, il prend en compte les nouvelles connaissances sur le comportement du soldat sous le feu, du fait de l'expérience de la Première Guerre mondiale et des progrès de la psychologie du combattant. De l'autre, une relecture de la tradition militaire des vertus qui constitue le cadre dans lequel il accueille les nouvelles données du combat moderne. Il unifie ainsi le rôle individuel du combattant, qui prend une importance nouvelle tant sur le plan éthique (avec

une forte insistance sur l'exemplarité du caractère) que tactique (la bonne décision reposant sur un équilibre entre l'intuition et l'intelligence du chef) et même stratégique (à travers la question des rapports entre l'officier et le politique). *Le Fil de l'épée* est ainsi une étape importante sur la voie de la conciliation entre la singularité du chef militaire — jusque dans ses éléments réfractaires à l'autorité — et le modèle d'individualité élémentaire mis en œuvre par la tactique et la discipline.

I. L'ART DE COMMANDER

Sur l'ensemble de la période qui court de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours, l'essai majeur en matière d'éthique militaire est sans doute aucun *Le Fil de l'épée*, écrit par de Gaulle en 1932. Nous n'insisterons pas sur l'influence de cet ouvrage sur la pensée militaire française, puisqu'il est une lecture obligatoire, pour ne pas dire réglementaire, de tout officier au cours de sa formation¹. L'ouvrage doit son succès tant à son contenu qu'au parcours de son auteur. Comme nous l'avons remarqué dans le cas de Psichari et Péguy, la lecture militaire voit dans la vie héroïque de l'auteur le sceau qui couronne l'œuvre et en garantit la valeur. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les critiques militaires du général de Gaulle, émanant généralement de milieux d'extrême-droite hostiles à l'Algérie française, n'ont pas attaqué l'œuvre elle-même, mais la personne de l'officier². Et pour cause,

¹ Dans un entretien avec l'auteur, un ancien élève des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan explique que son « vorace » (le capitaine commandant une section d'élèves et chargé de leur encadrement au quotidien) leur donne l'ordre de lire deux titres précis, sans toutefois que la lecture en soit intégrée à proprement parler à la formation ni ne fasse l'objet d'un contrôle de connaissance. Recommandés par le vorace en ce qu'ils fournissent selon lui un excellent modèle de l'officier, les deux titres en question sont *Le Fil de l'épée* et *Le Rôle social de l'officier*. On note au passage que cet élève, une fois arrivé en École d'application, se voit conseillé la même lecture par son nouveau vorace. Dans un autre entretien avec l'auteur, un général de deuxième section présente *Le Fil de l'épée* comme son « livre de chevet » et en connaît en effet très précisément le contenu.

² Une première rumeur concerne la lâcheté supposée du lieutenant de Gaulle durant la Première Guerre mondiale. Cette rumeur est critiquée en détail dans Frédérique NEAU-DUFOUR, *La première guerre de Charles de Gaulle. 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2015. Sur un plan plus anecdotique, la présence d'une seconde rumeur est manifeste dans le témoignage de l'ancien élève officier déjà mentionné ci-dessus. Celui-ci se souvient d'une scène de son bahutage qui l'a marqué. Pendant l'une de ces « activités de tradition » nocturnes, quelque part dans le camp de manœuvre de Coëtquidan, l'une des fines ou sous-fines (élève officier plus ancien, spécialement chargé de l'organisation du bahutage) monte sur une carcasse de tank et prononce un discours inspiré à la lueur des torches, que les « bazars » (nouveaux élèves non encore bahutés) doivent écouter tête baissée. Après avoir

car les conceptions que de Gaulle expose dans *Le Fil de l'épée* jouissent d'un large consensus dans l'institution militaire. Comme nous allons le voir, même ce commandant du 1^{er} REP qu'est Hélié Denoix de Saint-Marc, alors même qu'il participe au putsch des généraux, possède une éthique tout à fait commensurable et même proche de celle du *Fil de l'épée*.

Le Fil de l'épée est un remaniement de trois conférences données en 1927 à l'École de guerre. Le commandant de Gaulle s'adresse donc à des officiers promis aux plus hautes destinées. Il leur propose un portrait du chef dont la valeur se révèle dans l'action de guerre, contingente par nature et nécessitant l'union de l'instinct et de l'intelligence. Dès lors, ce chef est grand par son caractère, c'est-à-dire par les vertus qui expriment sa personnalité et par sa capacité à diffuser ces vertus autour de lui. L'auteur est déjà critique d'une certaine tendance à l'abstraction et au dogmatisme dans les états-majors, ce que ses écrits ultérieurs contre la stratégie purement défensive et attentiste de la ligne Maginot ne feront qu'amplifier. Le chef, au contraire, se hisse à la hauteur des événements, au risque même de déplaire aux hommes de cours voire de désobéir à un ordre inadapté aux circonstances.

Le mérite de l'ouvrage tient à ce que son auteur réussit le tour de force d'une synthèse entre plusieurs courants distincts au sein de son institution, en les rassemblant en un portrait unifié du chef idéal. Ces courants sont au nombre de trois : tout d'abord, de Gaulle est parfaitement au fait des applications récentes de la psychologie au phénomène militaire et particulièrement au style de commandement. Ensuite, ses propres réflexions s'inscrivent dans la tradition catholique qui, particulièrement depuis le début du siècle, reprend pied dans l'institution militaire par le biais des vertus³. Enfin, trait propre à de Gaulle, celui-ci est un lecteur de Bergson, non pas des discours de guerre, mais de *L'Évolution créatrice*⁴, qui lui

fait allusion en bonne part au Maréchal Pétain, il déclare que « de Gaulle a crassussé le Bois-du-Loup », ce qui signifie qu'il n'a pas participé (ou qu'il a fait en sorte de s'économiser) au premier exercice de terrain, d'une durée de quinze jours, que font tous les élèves à leur arrivée à l'École (du nom d'un petit bosquet sur le camp de manœuvre où les élèves creusent leurs premiers trous de combat et montent un bivouac).

³ Voir le chapitre précédent.

⁴ Henri BERGSON, *L'Évolution créatrice*, Arnaud François (éd.), Paris, PUF, 2007.

fournit un cadre de référence pour penser l'action de l'officier dans la guerre. Avant de restituer le portrait du chef proposé par de Gaulle, nous allons donc tâcher de restituer le contexte plus large dans lequel s'inscrit cette œuvre fondatrice pour l'éthique militaire de langue française.

(i) Un art psychologique du commandement.

La fin de la Grande Guerre marque le début d'une période paradoxale pour l'armée française. D'une part, « l'ère du doute s'est ouverte⁵ » pour beaucoup d'officiers quant à la capacité économique et militaire de la France de tenir son rang de grande puissance. Les guerres de décolonisation ne feront que confirmer cet état de crise. D'autre part, la période qui court de 1918 à la fin de la guerre froide marque le début d'une plus grande homogénéité du point de vue du discours éthique de l'institution militaire. Il n'est pas jusqu'aux désaccords voire aux déchirements internes à l'armée pendant la guerre d'Algérie qui ne se déploient sur le fond d'une référence à une culture commune. L'éthique militaire se structure autour de certaines vertus et de certains auteurs qui font l'objet d'un consensus plus grand que par le passé. En particulier, cette éthique passe par le développement de ce qu'on peut appeler un « art de commander » qui fait de l'officier subalterne un maillon essentiel de la cohésion de l'institution. Le lieutenant, le capitaine, le commandant ne sont plus valorisés uniquement en tant que tacticiens ou génies militaires, mais également en tant qu'ils incarnent le mieux possible le florilège des vertus de la tradition, et qu'ils distillent ces mêmes vertus chez leurs subordonnés par le biais d'une discipline intelligente.

Ces deux événements, les dividendes de la Grande Guerre et le déploiement d'un art de commander, ne sont pas sans lien. Cette littérature nouvelle trouve en effet son impulsion dans la conviction que l'armée est « un corps plus ébranlé qu'aucun autre par les pertes de la

⁵ Robert FRANK, *La Hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Paris, Belin, 2014, p. 257.

guerre⁶ ». Les institutions politiques ne se sont certes pas effondrées sous le poids des sacrifices qu'elles ont imposés à leurs soldats, comme en Russie ou même en Allemagne dans une moindre mesure. Toutefois, l'institution militaire française a bel et bien vécu une crise d'une ampleur sans précédent. Pour désamorcer des situations explosives risquant de dégénérer en mutinerie, les cadres ne peuvent se contenter de réitérer l'ordre. Ils doivent convaincre, persuader, exhorter. Cette attitude pragmatique les place en contradiction patente avec la lettre des règlements disciplinaires de l'époque qui rappellent que si un ordre peut être expliqué, il ne saurait être négocié. Selon le *Manuel du chef de section d'infanterie* de 1917, tout soldat doit « exécuter rigoureusement, sans hésitation ni murmure, un ordre ferme, énoncé sans aucune explication⁷ ». L'autorité n'est plus uniquement pensée sur le modèle d'une verticalité comminatoire, attendant l'obéissance sans réserve et sans appel. Les tensions sont ainsi soulagées par une prise en compte de l'horizontalité des relations humaines, au-delà de la stricte subordination hiérarchique.

Prolongeant les efforts antérieurs au conflit pour appliquer des sciences humaines balbutiantes à l'institution militaire, certains auteurs s'appuient sur l'expérience de 14-18 pour réviser la conception traditionnelle du commandement. C'est notamment le cas du lieutenant-colonel Émile Mayer, qui publie en 1924 *La Psychologie du commandement*⁸. Dans la tradition de l'officier intellectuel, il se montre critique de « l'animosité dédaigneuse » que l'officier de troupe voue pêle-mêle à l'état-major, aux non-combattants, considérés comme des « rêveurs ». « On a beaucoup de peine, écrit-il, à considérer le travail de la pensée comme égal à celui des muscles⁹ ». L'auteur dénonce une vision trop aristocratique de l'officier dans la littérature d'avant-guerre. Il reproche par exemple à Gavet, auteur d'un *Art de commander*

⁶ Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, op. cit., p. 192.

⁷ Grand Quartier Général, 3^e bureau, *Manuel du chef de section d'infanterie*, Paris, Imprimerie nationale, 1917, p. 14, cité par André LOEZ, *14-18, les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010, p. 482.

⁸ Emile MAYER, *La Psychologie du commandement, avec plusieurs lettres inédites du Maréchal Foch*, Paris, Flammarion, 1924.

⁹ *Ibid.*, p. 32.

en 1899¹⁰, d'estimer à tort que seul l'officier commande, le sous-officier se contentant d'exécuter¹¹. Il attribue ce mépris du grade subalterne à une vision trop idéaliste de la carrière d'officier, où celle-ci est envisagée comme une vocation, « un véritable sacerdoce¹² ». L'officier, selon le capitaine Gavet, n'est pas simplement capable de commander, mais il incarne également dans toutes les fibres de sa personne une « abnégation », un sens du service, une loyauté et une honnêteté que Mayer considère comme « une sorte de mysticisme ». De fait, on lit bien chez Gavet quelque chose de la vocation sacrificielle qui trouve chez Psichari son expression littéraire la plus haute. Mais Mayer veut mettre à distance ce qu'un tel portrait de l'officier a d'obscur et de vague. Il se méfie de ce que cet appel à l'âme des « grands chefs » peut comporter de « charlatanisme¹³ ». En effet, ce qu'il appelle le commandement par « affection » des hommes pour le chef, galvanisés par son exemple, ne doit pas conduire à négliger « l'exercice quotidien de l'autorité ». « Est-il vrai qu'on arrive à suggestionner les foules, à les prémunir contre l'action paralysante du doute ou de la terreur, à les soulever dans un élan de foi, à les jeter tête baissée sur le péril, en dépit des sollicitations de l'instinct qui attire chacun vers les abris et loin des mauvais coups¹⁴ ? » Il adresse ici une critique à peine voilée à la psychologie militaire du début de la guerre, influencée par la notion de « suggestion des foules » empruntée à Gustave Le Bon, s'efforçant en vain de compenser la peur au combat par un élan plus fort encore, suscité par le chef¹⁵.

C'est l'expérience de la dernière guerre qui conduit Mayer à ne pas se contenter d'un

¹⁰ André GAVET, *L'Art de commander. Principes du commandement à l'usage des officiers de tout grade*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1899. L'ouvrage connaît une seconde édition en 1905, puis une troisième en 1912.

¹¹ Émile MAYER, *La Psychologie du commandement*, op. cit., p. 27.

¹² « L'erreur du capitaine Gavet vient de ce qu'il se fait de la mission de l'officier une trop haute idée. Il y voit un véritable sacerdoce. Sans doute, la vocation qui l'a poussé vers l'épaulette lui a-t-elle fait considérer sous cet aspect ce qui n'est qu'une simple profession. Preuve en soit l'axiome qu'il en arrive à formuler : "*L'abnégation personnelle dans le service est le caractère essentiel du chef*". Comme si les chefs qui ont manifesté la plus incontestable aptitude au commandement n'avaient pas été rarement ceux qui se sont fait remarquer par de l'abnégation ! L'exemple d'un Napoléon suffit à établir l'inanité de la thèse émise sous l'inspiration d'une sorte de mysticisme. » *Ibid.*, p. 29.

¹³ *Ibid.*, p. 23.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Sur ce sujet, voir le chapitre précédent, particulièrement les pages consacrées à Grandmaison.

appel à l'exemplarité de l'officier. Il souligne les limites des « vertus de l'exemple et [de] leur force contagieuse¹⁶ ». En effet, les pertes élevées de la guerre, ainsi que les limogeages pour incompetence présumée ou réelle, font que les cadres sont amenés à changer rapidement au sein d'une même unité. Si toute l'obéissance reposait sur le prestige d'un individu, la discipline serait entièrement à reconstruire à chaque passation de commandement¹⁷. Dans la suite de son ouvrage, il s'appuie largement sur un article de Louis Sonolet, un homme de lettres qui fait paraître « L'âme de notre sauveur le Poilu » dans la *Revue hebdomadaire* du 12 juillet 1919. Il s'agit d'un recueil de témoignages sur les « états d'âmes contractés au front¹⁸ », que Mayer utilise comme source primaire pour affiner sa compréhension du rôle du chef. Plutôt que d'en rester à une conception verticale ou « top-down » de la discipline, il prend mieux la mesure que ses prédécesseurs de la « docilité déconcertante » du simple soldat français, qui est résolu à suivre les ordres de ses supérieurs malgré des protestations de façade¹⁹. La responsabilité de l'obéissance n'incombe pas uniquement au charisme du chef : le soldat prend aussi sa part de « courage, [de] patience, [de] résolution²⁰ ». Les vertus militaires ne concernent pas uniquement le chef, qui les transmettrait par l'exemple à un soldat passif, mais elles relèvent d'une prise en charge active par l'individu, d'un travail d'incorporation qui n'est pas seulement le résultat d'un processus imitatif, automatique et inconscient. Certes, Mayer n'ignore pas les cas de désobéissance ponctuelle durant la guerre de mouvement²¹, et surtout les mutineries, auxquelles il consacre plusieurs pages²². Mais

¹⁶ Emile MAYER, *La Psychologie du commandement*, op. cit., p. 41.

¹⁷ *Ibid.*, p. 167.

¹⁸ *Ibid.*, p. 57.

¹⁹ « L'auteur de *L'exercice du commandement* n'a pas l'air de s'être rendu parfaitement compte de la nature des êtres que l'officier français est appelé à mener au feu. Il n'est pas exact que, parce qu'il "grogne" souvent, notre soldat soit *a priori* buté dans de l'hostilité envers ses supérieurs, ni qu'il soit foncièrement porté à l'insubordination. [...] N'observe-t-on pas journellement, au contraire, qu'il est d'une docilité déconcertante et qu'il s'empresse de se plier à des volontés auxquelles il serait parfois souhaitable qu'il résistât, et que même il obéit mieux aux ordres dont il ne comprend pas la raison qu'à ceux qu'on se donne la peine de lui expliquer ? » *Ibid.*, p. 43.

²⁰ *Ibid.*, p. 66.

²¹ *Ibid.*, p. 66-67.

²² *Ibid.*, p. 76-81.

justement ces mutineries sont l'exception qui confirment la règle ; l'examen de leur résolution par ce mélange d'écoute et de fermeté dont le mérite revient selon l'auteur au général Pétain, permet justement de prendre toute la mesure de « l'utilité pour le commandement de connaître à fond les ressources que lui fournit les complexités de l'âme humaine²³ ». En somme, contre le caractère nébuleux de certains appels à la grandeur morale du chef, Mayer s'efforce d'étendre le champ des vertus militaires à l'ensemble des combattants. Cet apprentissage des vertus n'est pas le résultat d'une suggestion inconsciente, mais un processus complexe qu'il cherche à décrire de la manière la plus large possible afin de ne rien exclure qui puisse servir à l'art de commander. Ainsi, il admet qu'une part de l'efficacité du soldat passe par l'acquisition d'automatismes pour compenser partiellement les effets de la peur²⁴. Mais le chef peut aussi compter sur des ressorts psychologiques plus conscients, pour peu qu'il s'appuie sur la réalité des situations individuelles plutôt que sur de belles phrases. C'est ainsi, par exemple, qu'il admet que le patriotisme ait pu constituer une source de motivation pour les Poilus, non pas toutefois sous la forme abstraite d'une idée grandiloquente, mais en tant que chacun avait conscience de se battre pour sa famille restée à l'arrière²⁵. Il explore également les ressources et les dangers de « l'individualisme » comme source de motivation, c'est-à-dire le sentiment que chacun a de sa propre valeur, qui peut le porter à se distinguer. Napoléon en fait un usage fameux lorsqu'il s'adresse à l'homme de troupe comme s'il le connaissait personnellement. Cette forme d'orgueil, « qu'il convient, à la vérité, de contenir,

²³ *Ibid.*, p. 81.

²⁴ *Ibid.*, p. 51-52.

²⁵ « [Le poilu du front] a montré du patriotisme, mais un patriotisme d'une essence tout autre que celui qui a transporté les armées de la Révolution et de la première République. Celui de 1914 a pris une forme réaliste. On ne luttait pas pour un principe, on défendait son existence et son bonheur. [...] La terrible guerre que les Français viennent de soutenir aura été sûrement une de celles où ils ont le mieux su pourquoi ils se battaient. Même quand ils proclamaient que c'était pour défendre la civilisation en péril, ils sentaient que, au fond, c'était surtout pour défendre leur foyer, pour sauvegarder leurs biens et leurs familles.

Exemple. On demande dans la tranchée un volontaire pour une mission particulièrement dangereuse. Un poilu d'une quarantaine d'années s'offre à partir. Quelques-uns de ses camarades se récrient : « Ah çà ! tu es fou ! Tu oublies que tu as quatre enfants ». Mais le brave garçon de répondre : « C'est pour eux ». » *Ibid.*, p. 62-63. Le deuxième paragraphe est une citation par Mayer de l'article de Louis Sonolet.

de canaliser²⁶ », est néanmoins « le plus puissant ressort qui agisse sur le Français à l'heure actuelle²⁷ ». En règle générale, l'ensemble du propos de Mayer est gouverné par un souci pragmatique d'adaptation aux circonstances. En effet, « chaque catégorie d'individus, comme chaque sorte de situation, appelle l'emploi de moyens appropriés et, par conséquent, différents²⁸ ». C'est ainsi, par exemple, qu'une vertu comme le courage n'est pas la possession inaliénable d'un individu quelconque, mais chacun peut être brave un jour sans l'être toujours²⁹.

Cette veine intellectuelle et pragmatique dans l'institution militaire influencera d'autant plus de Gaulle que celui-ci se lie très tôt d'amitié avec Mayer, dès le milieu des années vingt. De Gaulle devient rapidement, dans ses propres termes, le « disciple » et l'« élève³⁰ » de ce colonel plus âgé que lui. Dans la mesure où ses affectations successives à Trêves, à Beyrouth puis à Metz le lui permettent, il fréquente le « salon » que celui-ci tient le dimanche matin au boulevard Beauséjour et le lundi à la brasserie Dumesnil à Montparnasse. Ces réunions attirent des esprits libéraux et républicains, et l'on y discute de politique, de littérature et d'art militaire. De l'aveu de plusieurs témoins, la personnalité et la vigueur intellectuelle de l'officier y rayonnaient. Roger Martin du Gard, avec qui il entretint une longue correspondance amicale, décrit dans l'une de ces rencontres « le colonel, toujours jeune et alerte, [présidant] sa cour de justice du dimanche matin, au milieu de gens venus de tous les horizons³¹ ». Pour sa part, de Gaulle découvre avant tout en Mayer un compagnon

²⁶ *Ibid.*, p. 110.

²⁷ *Ibid.*, p. 109.

²⁸ *Ibid.*, p. 20-21.

²⁹ *Ibid.*, p. 65. Voir également p. 169 : « L'homme n'est pas toujours égal à lui-même. Villars louait les Espagnols qui disent non pas : "Un tel est brave", mais : "Un tel a été brave tel jour". Les plus résistants connaissent des heures de défaillance. Nous passons par des hauts et des bas : il y a en nous du bon et du mauvais. » Charles Louis Hector de Villars (1653-1734) est un maréchal de France qui combat principalement sous le règne de Louis XIV. Il est particulièrement connu pour sa victoire à Denain en 1712 (guerre de Succession d'Espagne).

³⁰ Ce sont les mots que de Gaulle fait porter sur la dédicace d'un exemplaire de *L'Action de guerre et le chef* qu'il envoie en 1928 à É. Mayer. Il s'agit de trois conférences prononcées à l'École de guerre cette même année, et qui seront largement reprises par la suite dans *Le Fil de l'épée*. Henri LERNER, « Le colonel Emile Mayer et son cercle d'amis », *Revue historique*, septembre 1981, vol. 266, n° 539, pp. 75-94, p. 88.

³¹ Lettre de Roger Martin du Gard du 15 décembre 1935, citée in *Ibid.*, p. 83.

intellectuel, ainsi qu'un théoricien moderne dans son approche du fait guerrier. L'accent mis par le jeune commandant sur l'instruction et l'intelligence des chefs n'en sort que renforcée par son contact avec le colonel.

(ii) *L'Évangile du chef.*

Un second courant qui connaît un développement important dans les années d'après-guerre, et qui marque également le jeune de Gaulle, est la littérature militaire d'origine catholique. Depuis que l'institution militaire a renoncé à un anticléricalisme hérité de la Révolution, les jeunes chrétiens des meilleures familles ont retrouvé le chemin des écoles de formation des officiers et sous-officiers, et de Saint-Cyr en particulier. Certains lycées de l'enseignement catholique (les « écoles de la jésuitière » honnies par Victor Duruy) se spécialisent dans la préparation du prestigieux concours. Mais l'influence retrouvée de l'Église sur l'institution militaire n'est pas à sens unique : les combats menés par la République sont mieux perçus comme étant un lieu de déploiement possible des vertus chrétiennes. Certains officiers puisent ainsi dans les ressources de leur spiritualité pour penser un modèle de chef chrétien. Or, le jeune Charles, issu d'une famille pratiquante, est lui-même formé dans l'enseignement catholique. Il partage les lectures et les références culturelles de son milieu³². Il est probable qu'après la guerre, il ait pu lire certains de ces ouvrages à la croisée du livre de piété et du récit guerrier.

Un exemple précis nous permettra de mieux comprendre la façon dont un art de

³² Jean LACOUTURE, *De Gaulle. 1. Le rebelle 1890-1944*, Paris, Seuil, 1984, p. 52-55. Selon J. Lacouture, les principales lectures du jeune Charles avant Saint-Cyr sont Barrès, Albert de Mun et René de la Tour du Pin, que son père lui fait lire. Inutile de revenir sur la personne d'Albert de Mun, dont nous avons vu qu'elle souffla sa vocation à Lyautey. Notons simplement qu'à l'époque où de Gaulle découvre de Mun, ce dernier tient des positions beaucoup plus conservatrices que lors de sa jeunesse. René de la Tour du Pin est un autre penseur du renouveau catholique. Il participe avec de Mun à l'expérience éphémère des cercles ouvriers. Légitimiste, adhérent de la première heure à l'Action Française, il rêve de restaurer un « ordre social chrétien » (*Vers un ordre social chrétien*, 1907) qui puisse faire barrage à l'individualisme et au libéralisme nés avec la Révolution. Il prône une forme de corporatisme inspiré de l'Ancien Régime qui exercera une certaine influence sur le gouvernement de Vichy. En ce qui concerne ses lectures une fois sous les drapeaux, il faut mentionner Psichari, Péguy (de Gaulle, alors lieutenant, est abonné aux *Cahiers de la Quinzaine*) et Bergson. Ces différentes lectures n'ont rien de surprenant pour un jeune catholique féru de lecture, Bergson faisant toutefois exception. Nous y reviendrons dans la sous-section qui suit.

commander spécifiquement catholique peut prendre forme durant l'entre-deux guerres. L'ouvrage dont il s'agit, *Soyez des chefs...*, rassemble et commente plusieurs citations d'origines variées (non uniquement ni même principalement militaires) qui ont en commun, selon l'auteur, de compter parmi « les plus représentatives du caractère du chef³³ ». Il se présente à l'origine sous la forme d'une petite brochure d'une cinquantaine de pages, publié sans mention de date ni d'éditeur, mais l'envoi en début d'ouvrage est signé « en la fête de Jehanne d'Arc, la "Bonne Lorraine", le 10 mai 1936³⁴ ». Son auteur est le capitaine Bernard de Torquat, commandant depuis trois ans un escadron de cavalerie.

Soyez des chefs... est tout d'abord représentatif de la façon dont se diffuse au sein de l'institution militaire (et ici, au sein de l'armée de Terre en particulier) une culture éthique homogène. En effet, l'introduction nous apprend que ce texte, dans sa version de 1936, a été écrit à destination de ses sous-officiers. Plusieurs passages n'ont d'ailleurs de sens que pour des cavaliers. C'est donc un écrit qui a dû connaître une diffusion interne restreinte durant plusieurs années, d'abord au sein du régiment puis au-delà, avec suffisamment de succès pour pouvoir ensuite être publié dans une véritable maison d'édition. C'est ainsi qu'une première édition paraît chez Lavauzelle en 1941, augmentée pour l'occasion d'une préface du général Touchon et d'un développement sur l'importance et les finesses de la discipline militaire qui fait doubler le volume de taille. Un an plus tard, l'ouvrage connaît déjà une quatrième édition qui témoigne de son succès. L'ouvrage n'est ensuite plus réédité officiellement, pourtant son influence ne disparaît pas tout à fait. La version de 1936 est ainsi tirée à part en 2009 par le colonel Éric Maury, directeur de la formation d'élèves aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, et distribuée à tous les saint-cyriens de la promotion Lieutenant Carrelet de Loisy³⁵. On peut

³³ Bernard DE TORQUAT, *Soyez des chefs...*, 4^e éd., Paris, Lavauzelle, 1942, p. 15.

³⁴ *Ibid.*, p. 16.

³⁵ La reproduction de 2009 est ornée de l'emblème de la Loisy et d'une photographie de celui qui n'est encore que le lieutenant de Torquat, qui a donc le même âge que les Saint-Cyriens auxquels est destiné l'ouvrage. La dédicace du colonel Maury, jointe en prière d'insérer, établit ainsi un lien symbolique entre les sous-officiers de cavalerie, destinataires premiers du texte, et les lieutenants actuels : « Aux officiers de la Loisy, avant que vous

donc constater que ce simple ouvrage, alors même qu'il passe d'une diffusion pour ainsi dire confidentielle à une diffusion limitée, peut néanmoins exercer une influence non négligeable sur certains milieux militaires, en l'occurrence celui des officiers de l'armée de Terre. Par sa sélection des sources, il contribue également à diffuser une liste implicite d'auteurs dans lesquels l'imaginaire militaire est invité à puiser. Tous ces éléments contribuent à délimiter un horizon culturel commun à plusieurs générations martiales, dans lequel l'officier subalterne se doit d'incarner certaines valeurs pour mieux faire face au risque de la décadence morale.

L'ouvrage a en effet pour but de « redonner à ces cadres de l'armée active [...] l'amour de leur métier, la fierté de leur uniforme, l'esprit de discipline et de devoir³⁶ ». C'est en réponse à ce qu'il perçoit comme une « crise de l'autorité³⁷ » que l'auteur cherche à « définir le rôle du chef³⁸ ». Cette crise est selon lui la conséquence involontaire des sacrifices trop nombreux exigés durant la dernière guerre : « La guerre est venue, suscitant les plus beaux héroïsmes, mais traînant après elle son long cortège de tristesses, de lassitudes et d'abandons³⁹. » Par réaction, la jeunesse survivante s'est précipitée dans une vie de jouissance et de frivolité opposée et même hostile à l'idéal militaire⁴⁰. Cette perspective morale explique que le texte soit structuré autour « du caractère du chef⁴¹ », c'est-à-dire qu'il se présente

ne quittez définitivement la lande bretonne, votre école et votre promotion, j'ai voulu vous remettre ce petit livret. Il y a un peu plus de trois quarts de siècle, un jeune capitaine a réuni à l'intention de ses sous-officiers ces textes. Ils ont gardé à mon sens toute leur fraîcheur et m'ont été souvent d'une grande utilité. J'espère qu'il en sera de même pour vous. Bon vent dans votre École d'application. » *Soyez des chefs...*, Guer, Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, 2009.

³⁶ Bernard DE TORQUAT, *Soyez des chefs...*, *op. cit.*, p. 14.

³⁷ *Ibid.*, p. 15.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁰ L'auteur cite en renfort de sa thèse l'auteur Henry Bordeaux (1870-1963), membre de l'Académie française et qui s'est fait l'écrivain des valeurs morales et chrétiennes traditionnelles. « Avec quelle saisissante exactitude H. Bordeaux n'a-t-il pas dépeint dans son roman *Tuilette* [publié en 1930] cette triste époque de l'après-guerre : "On danse dans les dancings qui sont innombrables, dans les hôtels, dans les cafés, dans les bars, et dans les maisons particulières où vous poursuivent les surprises-parties, quand vous pensez jouir d'une soirée paisible au coin du feu. Mode significative où le foyer est violé, où l'on pratique le communisme des appartements, de la nourriture et des bouteilles, où l'on supprime les invitations et les maîtresses de maison. La multitude veut jouir de la vie après les privations et les crispations de la guerre... Elle recouvre de son vacarme grossier la plainte de tous ceux que le deuil ou l'infortune a écrasés, et la rumeur régulière, monotone et ininterrompue de la France au travail qui reconstruit et répare." De ce déséquilibre, l'armée fut la première victime, puisqu'elle représentait l'ordre et l'autorité devenus les gêneurs publics ». *Ibid.*, p. 14.

⁴¹ Bernard DE TORQUAT, *Soyez des chefs...*, *op. cit.*, p. 15.

comme un exposé des vertus et des vices de l'officier subalterne (et même, dans son contexte initial, du sous-officier). Ainsi, par exemple, parmi les « qualités du chef », on trouve le sens de l'idéal, l'honneur, la gaîté, l'obéissance et l'esprit d'initiative, l'ordre et la méthode, enfin le bon sens. Inversement, les « défauts à combattre » sont la peur des responsabilités, l'envie, la vanité et l'arrivisme. L'auteur prodigue également des conseils, comme le fait d'écouter ses anciens, d'aimer ses hommes, ou d'exiger une stricte discipline.

La première originalité de l'ouvrage tient à sa forme : de Torquat ne procède pas à une exposition *ex cathedra*, mais s'efface derrière des citations étendues ou des extraits de textes qu'il emprunte à des auteurs civils ou militaires qui « ont cherché à définir le rôle du chef⁴² ». Il se contente d'encadrer ces morceaux d'anthologie par quelques lignes de commentaire qui rendent manifeste, pour chacun d'eux, la vertu ou le vice qu'ils illustrent. Le document fournit ainsi un bon aperçu des lectures d'un jeune capitaine de cavalerie dans l'entre-deux guerres, qui ne fait guère mystère de ses convictions religieuses. On remarque tout d'abord que les auteurs militaires sont en minorité, les citations étant concentrées autour de quelques noms appartenant à la tradition, principalement Monluc⁴³ (quatorze citations) puis de Brack⁴⁴ (cinq citations) et Turenne⁴⁵ (trois citations). Les écrivains non militaires sont beaucoup plus nombreux. Les plus généreusement cités sont des ecclésiastiques, parmi lesquels le jésuite Albert Bessières (1877-1953), auteur d'un *Évangile du chef* mentionné quinze fois. Il est à noter que ce livre, *L'Évangile du chef*, n'est pas adressé au chef militaire. Il s'agit plutôt d'un

⁴² *Ibid.*

⁴³ Blaise de Monluc (1500 env.-1577) est un Maréchal de France connu pour ses *Commentaires* publiés à titre posthume en 1592.

⁴⁴ La mention du général Henri Fortuné de Brack ne surprend pas sous la plume d'un capitaine de cavalerie, puisque c'est l'arme d'appartenance de cet officier de l'armée napoléonienne. Son ouvrage, *Avant-postes de cavalerie légère*, est encore très lu à l'époque dans une arme en voie de mécanisation. Il est également mentionné dans la bibliographie La Motte-Royal d'éthique militaire détaillée au premier chapitre de ce travail. Pour une présentation générale de l'ouvrage du général de Brack, voir Michel ROUCAUD, « Étude des *Avant-postes de cavalerie légère* par le général de Brack », *Revue historique des armées*, 2007, n° 249, pp. 110-113.

⁴⁵ Henri de Turenne (1611-1675) est Maréchal de France et le meilleur stratège de Louis XIII puis Louis XIV. Notons que l'une des trois citations (« Je ne parle durement à personne, mais je vous ferai couper la tête dans le moment que vous refuserez d'obéir », p. 57) est attribuée par d'autres auteurs à Napoléon. Ceci montre que ce qui compte dans l'usage de la tradition n'est pas la précision de la référence mais la valeur de l'enseignement, assortie au poids de l'autorité invoquée.

appel à une Église forte, qui sache se donner des chefs capables d'annoncer l'Évangile avec vigueur et efficacité. C'est ainsi avant tout sous l'aspect de leur capacité à commander et à conduire que l'auteur présente Paul, Ignace de Loyola ou Frédéric Ozanam⁴⁶. Les autres références les plus nourries sont extraites d'œuvres littéraires souvent centrées sur l'expérience de la guerre. C'est le cas des *Souvenirs du temps des morts* d'André Bridoux⁴⁷ (neuf citations), qui est une évocation de la vie des tranchées parue en 1930. L'auteur s'appuie également beaucoup sur une biographie romancée de *Henry de Bournazel*, lieutenant de l'armée coloniale tué dans le Maroc de Lyautey (treize citations)⁴⁸. Au total, ce sont quarante-neuf écrivains différents qui sont mobilisés en un peu plus d'une cinquantaine de pages, ce qui témoigne de la grande culture littéraire d'un officier de l'entre-deux guerres.

La seconde originalité de l'ouvrage, et la plus intéressante pour notre propos, tient au choix du destinataire. Bien que l'ouvrage ne soit désormais plus lu que par une poignée de saint-cyriens particulièrement motivés, il est initialement destiné à un public de sous-officiers. Or toute la littérature que nous avons consultée jusqu'à présent s'adresse uniquement à l'officier, comme s'il était entendu que les textes réglementaires fussent toute la lecture qui convint aux subordonnés. À l'instar du colonel Mayer, qui souligne dans les mêmes années la tendance des premiers ouvrages de psychologie du commandement écrits avant-guerre à ne considérer que le seul officier comme véritable chef, le commandant de Torquat accomplit un geste similaire d'ouverture à l'égard d'une part numériquement considérable des armées.

⁴⁶ Frédéric Ozanam (1813-1853) est un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il œuvre en faveur du catholicisme social tout en poursuivant une carrière laïque. Il devient professeur de lettres à la Sorbonne et grand spécialiste de Dante.

⁴⁷ André Bridoux (1893-1982) est un écrivain catholique français et inspecteur général de l'instruction publique. Ancien élève de Jacques Chevalier, il fréquente avec lui le père Pouget, ce prêtre lazariste devenu aveugle et immortalisé par Jean Guittou dans son *Portrait du père Pouget*. Nous nous situons ici dans des cercles de catholiques politiquement conservateurs, mais sachant faire preuve à l'occasion d'une prudente ouverture en matière théologique. Jacques Chevalier notamment est l'un des passeurs du bergsonisme dans l'Église catholique, et il a pu jouer ce même rôle dans certains cercles militaires.

⁴⁸ Le panache un peu affecté d'Henry de Bournazel en font l'archétype de l'officier aventurier. Les anecdotes plus ou moins légendaires illustrant son courage frappent encore l'imaginaire des jeunes officiers plusieurs années après sa mort, survenue en 1933. Hélié de Saint Marc mentionne dans ses mémoires qu'il lit Bournazel dans son enfance.

Reconnaître que les sous-officiers eux-mêmes commandent, cela revient non seulement renoncer à l'obéissance passive, mais également à considérer que les plus petits niveaux de grade ont la responsabilité d'incarner certaines vertus du chef. Le subordonné est invité à prendre en charge son propre rapport éthique à l'action de guerre.

Le destinataire du livre (le corps des sous-officiers) conduit aussi à une adaptation du propos. À côté de citations édifiantes sur les vertus, on trouve également des conseils plus pratiques sur la manière de mettre en œuvre ces dernières. Il faut, par exemple, se garder de « l'influence néfaste des mauvais spectacles et des lectures déshonnêtes⁴⁹ ». L'honneur commande notamment de ne pas chercher à « vous excuser [d'une faute] en prétendant que vos subordonnés ne valent rien. C'est à vous de les former⁵⁰. » Aimer ses hommes passe aussi par le souci de leurs conditions de vie : « Ne négligez pas non plus les besoins matériels de ces hommes qui peinent et qui travaillent⁵¹. » Enfin, l'ouvrage contient plusieurs remarques psychologiques sur le rôle des sanctions et des punitions, dont on déplore qu'elles soient utilisées sans discernement et sans chercher « à déterminer si l'homme qui a commis la faute a péché par ignorance, maladresse, négligence ou mauvaise volonté⁵² ». L'auteur nous invite en somme à exercer la vertu de justice en affirmant qu'« il n'y a pas un "tarif" de punitions mais un "dosage" de punitions suivant l'objet de la faute et la malice de celui qui l'a commise⁵³ ». Si le tarif renvoie à une justice commutative, le « dosage » suggère une forme de justice distributive qui prend en compte le rapport entre, d'un côté, l'infraction et, de

⁴⁹ Bernard DE TORQUAT, *Soyez des chefs...*, op. cit., p. 25.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 35.

⁵¹ *Ibid.*, p. 48. L'auteur cite à son appui le témoignage d'un poilu : « La soupe, c'est fondamental, car quel que soit le point de vue d'où on le regarde, l'homme tout comme un sac ne tient debout que s'il est plein » (A. Bridoux, *Souvenirs du temps des morts*). Il est à noter toutefois que le souci des conditions matérielles des soldats n'est pas tout à fait nouveau dans la théorie militaire. Napoléon, qui fonde le Train des Équipages pour améliorer le soutien logistique des troupes, était tout à fait sensible à l'importance de bien nourrir ses soldats. Plus proche de nous, Mayer critique l'ouvrage d'un colonel qui fait déjà la part belle au devoir du chef de vêtir et nourrir ses subordonnés, celui de Francisque GORY, *L'Exercice du commandement*, Paris, Chapelot, 1913. L'originalité du propos de Torquat est qu'il fait de ce qui n'est après tout qu'un devoir professionnel l'expression d'une vertu.

⁵² *Ibid.*, p. 50.

⁵³ *Ibid.* Ce souci d'un exercice disciplinaire plus juste, c'est-à-dire plus sensible aux circonstances et aux individus, prend davantage d'ampleur encore dans les éditions successives du texte, puisque c'est le cœur de la seconde partie de l'ouvrage, ajoutée à partir de 1941.

l'autre, l'intention et le caractère de celui qui l'a commise. L'étalage des différentes vertus militaires est enfin assorti de recommandations pratiques sur la façon de les mettre en œuvre dans le contexte quotidien de la vie de caserne.

Le cas de ce petit traité nous révèle à quel point les idées novatrices d'un Lyautey, encore si controversées au début du siècle, sont désormais bien implantées dans l'institution militaire. Cette acclimatation est rendue possible au profit d'un déplacement du débat : il ne s'agit plus d'opposer à l'officier éducateur, à la Lyautey, un officier qui n'enseignerait qu'à faire la guerre. Ces polémiques disparaissent comme elles sont venues après la Première Guerre mondiale. Il est alors entendu que le chef doit prendre en compte la totalité de la personne dans son commandement, plutôt qu'en rester à une connaissance superficielle des individus, limitée à une approche technique du métier des armes. Le débat porte alors plutôt sur le style de commandement, selon que les auteurs valorisent la proximité au risque d'un effacement des différences hiérarchiques (comme dans l'armée de l'Air, arme nouvelle qui se veut plus moderne dans son état d'esprit) ou bien la distance qui sied à la fonction (comme c'est souvent le cas dans l'armée de Terre et particulièrement chez les officiers issus de Saint-Cyr⁵⁴). Mais dans tous les cas, l'obéissance à l'autorité n'est pas obtenue simplement par imitation d'un chef charismatique. Incarner les vertus est d'abord une fin en soi pour le dépositaire de l'autorité. C'est sa propre identité comme personne, plutôt qu'un simple devoir professionnel, que le chef trouve lorsqu'il pratique d'une manière ascétique les vertus militaires.

Ce type d'ouvrages est un maillon important dans la structuration du discours militaire sur les vertus. Loin que celles-ci disparaissent après la Première Guerre mondiale dans un climat de suspicion vis-à-vis de tout discours martial, elles prennent au contraire une place de

⁵⁴ De Torquat lui-même se garde de négliger une certaine hauteur de comportement chez le chef. Il lui recommande certes la gaieté, mais « non pas de cette gaieté bruyante qui déchaîne après un bon dîner le récit de quelques histoires gauloises, mais de celle plus profonde, plus calme et plus rayonnante que donne la satisfaction du devoir accompli », *ibid.*, p. 27.

plus en plus importante. Cette influence se confirme même après la Seconde Guerre mondiale. On peut remarquer que de Torquat lui-même fait paraître, en 1946, un nouvel ouvrage sur le même modèle que le premier. Dans *Notre beau de métier de soldat*, l'approche par liste de vertus devient même explicite. Après avoir posé trois grandes vocations pour la jeunesse, le paysan, le prêtre, le soldat, de Torquat énonce une liste fort large de vertus militaires qui toutes ont pour source « l'amour de la Patrie, l'amour de la France⁵⁵ ». À notre époque, nous avons déjà mentionné un autre traité d'éthique militaire paru en 2010 qui organise explicitement son plan à partir des vertus cardinales attribuées à Aristote et Thomas d'Aquin⁵⁶. L'influence d'écrivains militaires catholiques sur la configuration de l'éthique militaire est donc une influence à la fois ancienne et continuée. Si de Gaulle s'exprime plus discrètement qu'un de Torquat en ces matières, il n'en est pas moins influencé par ce courant alors en plein essor.

(iii) *La voie bergsonienne.*

Ces deux courants, intellectualiste d'une part et catholique d'autre part, tentent chacun à sa manière de rendre compte des défis posés par la dernière guerre. Le premier rappelle au jeune officier le rôle de l'intelligence dans le commandement, contre la tendance de certains officiers à mépriser le travail de l'esprit. Le second lui fournit le cadre dans lequel il pense la personnalité du chef. Toutefois, de Gaulle relit ces différents éléments de la culture militaire par le prisme de sa lecture de Bergson. De Gaulle lit en effet Bergson très tôt, sans doute sur les conseils de son père. Ce dernier enseigne plusieurs matières, notamment le français et la philosophie, au collège de l'Immaculée-Conception. Depuis 1901, il est préfet des études dans ce même établissement. Pour toutes ces raisons, il connaît et apprécie la pensée de Bergson, et

⁵⁵ Bernard DE TORQUAT, *Notre beau métier de soldat*, Nancy, Lavauzelle, 1946, p. 75. Les vertus explicitement répertoriées comme telles sont la « vertu de désintéressement », la « vertu de détachement », la « vertu de patience », la « vertu d'obéissance », les « vertus d'ordre et de politesse », la « vertu de courage », auxquelles il faudrait sans doute ajouter « l'honneur », à ceci près que selon l'auteur cette « noblesse de caractère » est plutôt l'objet d'un « culte » plutôt qu'une simple vertu !

⁵⁶ Eric BONNEMAISON, *Toi, ce futur officier*, Paris, Economica, 2010.

il est possible qu'il ait pu rencontrer le philosophe dont les cours au Collège de France drainent à l'époque une foule toujours plus nombreuse⁵⁷. Il fait lire à son fils *L'Évolution créatrice* sans doute peu de temps après sa parution en 1907. Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à ce qu'un jeune intellectuel catholique comme Charles de Gaulle ait lu à cette époque un philosophe très populaire qui incarne aux yeux d'une certaine jeunesse (Charles Péguy, Ernest Psichari, Julien Benda, Henri Massis, Raïssa et Jacques Maritain, Étienne Gilson...) la révolte des forces de l'esprit face à l'étouffante ambiance positiviste de la France du début du siècle. Toutefois, si vive qu'elle soit dans les salons parisiens, la gloire de Bergson ne semble pas être parvenue aux oreilles de l'institution militaire lorsque de Gaulle intègre Saint-Cyr en 1909. On se souvient que l'alliance entre Bergson et l'armée intervient plus tard, à l'occasion de la Première Guerre mondiale, et par le biais non pas de ses textes philosophiques, mais de ses discours de guerre. Ceux-ci, plusieurs fois réédités, marquent pour la plupart des officiers l'entrée de Bergson au sérail des écrivains susceptibles de servir à l'effort de guerre. De ce point de vue, de Gaulle est donc l'un des principaux artisans de l'entrée dans l'institution militaire d'un bergsonisme plus fin, qui ne s'appuie pas tant sur les discours de guerre que sur l'œuvre proprement philosophique du maître. Il s'appuie en particulier sur Bergson, dès le début du premier chapitre du *Fil de l'épée*, pour définir la façon dont le chef agit :

L'action de guerre revêt essentiellement le caractère de la contingence. [...]

Ce caractère de contingence, propre à l'action de guerre, fait la difficulté et la grandeur de la conception. Sous une apparence de sommaire simplicité, elle offre à l'esprit humain le plus ardu des problèmes, car, pour le résoudre, il lui faut sortir des voies ordinaires, forcer sa propre nature. C'est qu'en effet l'intelligence, dont la nature est de saisir et de considérer le constant, le fixe, le défini, fuit le mobile, l'instable, le divers. Bergson nous peint, en même temps qu'il l'analyse, le malaise de l'intelligence lorsqu'elle prend contact avec la réalité mouvante : « Nous sentons bien qu'aucune des catégories de notre pensée ne s'applique exactement aux choses de la vie. En vain, nous poussons le vivant dans tel ou tel de nos cadres ; tous les cadres craquent ; ils sont trop étroits, trop rigides surtout pour ce que nous voudrions y mettre. Notre raisonnement, si sûr de lui quand il circule à travers les choses inertes, se sent mal à l'aise sur ce nouveau terrain⁵⁸. »

Les propos de Bergson rapportés par de Gaulle constituent une citation élaguée de

⁵⁷ Jean LACOUTURE, *De Gaulle, op. cit.*, p. 54.

⁵⁸ Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée, op. cit.*, p. 151-152.

l'introduction de *L'Évolution créatrice*. Tandis que dans la totalité de l'ouvrage, les références à des écrivains relèvent de la simple allusion littéraire, dans ce cas l'emprunt à Bergson est beaucoup plus profond, comme en témoigne la citation par sa longueur même, qui est la plus étendue du livre. De Gaulle commence sa démonstration en définissant l'action de guerre comme étant essentiellement contingente, au sens aristotélicien de ce qui pourrait être autrement qu'il n'est. L'ennemi adopte des modes d'action divers, toujours surprenants, tandis que le terrain et les événements varient également. De même, « les moyens [matériels et humains] que l'on commande n'ont aucune valeur absolue⁵⁹ » et évoluent en fonction des circonstances. Par conséquent, la conception du plan de bataille ne saurait reposer sur la seule intelligence dont la logique consiste au contraire à traduire « le mobile, l'instable, le divers » dans des termes constants, fixes, définis. Un peu plus loin, de Gaulle précisera que c'est bien « l'intuition » qui doit compléter l'intelligence du stratège : « Bergson encore a montré comment, pour prendre avec les réalités un contact direct, il faut que l'esprit humain en acquière l'intuition en combinant l'instinct avec l'intelligence⁶⁰ ». Nous verrons que c'est dans cette combinaison, précisément, qu'intervient la personnalité du chef selon de Gaulle. On constate donc que la veine bergsonienne de la pensée gaullienne ne se limite pas à un emprunt de surface. La combinaison de l'intelligence et de l'instinct lui permet de réconcilier les deux courants de la pensée militaire de l'entre-deux guerre qui pouvaient paraître contradictoires.

Avant d'en venir à l'étude du texte écrit par de Gaulle en lui-même, disons pour finir quelques mots de l'influence de Bergson sur la pensée militaire, tant cette question suscite de polémiques. Il subsiste encore aujourd'hui un préjugé selon lequel le spiritualisme de Bergson appellerait et soutiendrait une politique nationaliste et fasciste. Toutefois, de telles notions ne reposent que sur des arguments pour le moins extérieurs à son œuvre ou à sa personne.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 151.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 153-154.

L'une de ces stratégies de diffamation consiste à faire de Bergson le penseur officiel de Vichy⁶¹. Quelles preuves peuvent être versées au dossier de l'accusation ? On ne trouvera à notre connaissance aucune référence explicite à Bergson dans les œuvres du maréchal Pétain. Voici le point de son œuvre où Pétain passe au plus près de Bergson : on trouve dans l'exemplaire du *Fil de l'épée* ayant appartenu au maréchal l'annotation suivante, au chapitre sur l'action de guerre : « Association de l'intelligence et de l'instinct : parfaits⁶² ». Difficile d'en déduire un bergsonisme vibrant. Voici pourtant toute la matière à notre disposition si vous voulons entretenir le mythe d'un rendez-vous manqué entre Bergson et Pétain.

En outre, si nous en sommes réduits à aller chercher un bergsonisme implicite du maréchal Pétain jusque dans ses annotations privées, comment se fait-il que cette fibre ne s'exprime pas dans l'œuvre publiée, qui pourtant s'y prête souvent ? Un seul exemple : la Jeanne d'Arc dont Pétain aime à rappeler les exploits n'évoque en rien celle de Bergson dans *Les Deux Sources de la morale et de la religion*. La bonne Lorraine fait sa première apparition dans un discours du 7 avril 1941, et loin d'être rapprochée de la mystique ou de la morale ouverte, elle devient au contraire le symbole de la clôture nationaliste de la société sur elle-même : « La première loi du patriotisme est le maintien de l'unité de la patrie [...] Jeanne d'Arc fut l'héroïne de l'unité nationale. » Elle fut certes « fidèle à son Dieu », mais tout autant « fidèle à son sol, fidèle à son prince⁶³ ». Enfin, il eût été facile de retrouver dans son œuvre les échos de notions ou d'images bergsoniennes, s'il en avait fait usage. Nous n'avons pas pu en retrouver de trace perceptible.

Il n'existe aucune preuve d'une influence directe de Bergson sur Pétain. L'accusation ne pourra donc se maintenir que par le recours à des indices de deuxième degré, en jouant sur

⁶¹ « Les philosophes officiels de Vichy sont bergsoniens », soutient par exemple un blogueur dans un article particulièrement hostile : <http://okarenfrew.wordpress.com/2011/02/12/bergson-ou-la-misere-de-la-philosophie-francaise/>.

⁶² Philippe PÉTAIN, *Actes et écrits*, Paris, Flammarion, 1976, p. 366.

⁶³ « Discours du 7 avril 1941 » et « Message du 11 mai 1941 », in Philippe PÉTAIN, *Discours aux Français. 17 juin 1940-20 août 1944*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 120; 131.

l'équivoque. Pétain ne doit rien à Bergson. Si ce n'est lui, c'est donc son frère. Certains de ses collaborateurs ont bien lu Bergson, il y a donc bien une proximité coupable entre Vichy et Bergson⁶⁴. On peut ainsi songer à Jacques Chevalier, ancien professeur de philosophie et secrétaire d'État à l'Éducation Nationale dans le gouvernement de Vichy. Celui-ci « fait lire un message aux obsèques de Bergson, son maître ». Voici le chaînon manquant. « Mais Bergson était juif. Chevalier s'attira la colère des Allemands, des collaborateurs de Paris et de Déat notamment⁶⁵. » Il sera limogé après ce discours. Pourquoi renvoyer quelqu'un pour avoir célébré un philosophe, si ce philosophe est le penseur officiel de votre régime, et celui dont la pensée exprime le mieux votre idéologie ? Le fait est que Chevalier n'avait pas été nommé par Pétain pour ses affinités avec le bergsonisme, mais pour son catholicisme très conservateur en matière d'éducation. C'est ce dernier courant intellectuel qui est cher à Pétain : c'est lui qui l'a influencé, c'est à lui qu'il emprunte sa rhétorique, et non pas à un penseur juif. En somme, lorsqu'on cherche à prouver l'influence d'un auteur comme Bergson sur une idéologie raciste, il est bien déplorable que cet auteur fasse précisément partie de cette catégorie de personnes ostracisées par l'idéologie en question !

Pour résumer, les rapprochements entre Bergson et l'idéologie de la révolution nationale ne reposent tout au plus que sur des allusions très vagues à l'œuvre du philosophe. Celles-ci ne dépassent pas en nombre ou en profondeur ce qu'on est en droit d'attendre à propos d'un auteur qui est au faîte de sa gloire littéraire à l'époque. Mais ce ne sont que des

⁶⁴ Même un travail historique de la qualité de celui de François Azouvi dans *La Gloire de Bergson* n'échappe pas à une certaine ambiguïté sur ce point. Attirant l'attention sur le fait que certaines personnalités proches du maréchal Pétain étaient des lecteurs de Bergson, en particulier René Gillouin et Jacques Chevalier, il en déduit que le ver est dans le fruit : « Que faut-il en conclure ? Non, certes, que la philosophie bergsonienne était elle-même fascistoïde, mais qu'elle charriait des thèmes ou des métaphores qui pouvaient rendre aisée la dérive de certains bergsoniens vers le fascisme authentique et même vers le nazisme. » François AZOUVI, *La Gloire de Bergson. Essai sur le magistère philosophique*, Paris, Gallimard, 2007, p. 312. Le raccourci nous paraît contestable car, d'une part, il passe un peu vite sur le fait que le succès populaire de Bergson conduit de nombreux milieux différents à s'en inspirer d'une manière souvent très approximative. D'autre part, dans le cas de Vichy, rien n'indique que ce soit le bergsonisme de R. Gillouin et J. Chevalier qui les rapprochent de Pétain. Au contraire, il est beaucoup plus probable de supposer que leurs opinions politiques et religieuses conservatrices aient suffi à leur accorder l'oreille du maréchal. En l'espèce, l'influence plus ou moins marquée de Bergson sur eux paraît hors de propos.

⁶⁵ Marc FERRO, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, p. 267.

emprunts de surface. Le seul écrivain militaire qui, dans l'entre-deux guerres, fasse un emploi réel et profond de la philosophie de Bergson, c'est de Gaulle.

II. INSTINCT ET INTELLIGENCE DANS *LE FIL DE L'ÉPÉE*

(i) *La contingence de l'action de guerre.*

Le capitaine de Gaulle prononce la première de trois conférences devant l'état-major de l'École Supérieure de Guerre le 7 avril 1927. Le texte de ces conférences est reproduit dans trois numéros de la *Revue militaire française*⁶⁶, tiré à part chez Berger-Levrault (le capitaine en offre un exemplaire dédié à Mayer), pour finalement constituer, sous une forme amplement remaniée, le gros du contenu du *Fil de l'épée*. Cet ouvrage de 1932 est toutefois précédé d'une courte préface et surtout augmenté de deux chapitres supplémentaires qui font suite aux trois premiers. Le premier est la reprise d'un article de 1925, remanié également, contre « les théories de l'absolu en matière tactique⁶⁷ ». Le second est un écrit original, portant sur « Le politique et le soldat ». L'insertion de ces deux nouveaux chapitres n'est pas sans modifier l'orientation des trois conférences initiales, et contribue à tirer l'ouvrage hors des circonstances qui ont présidé à sa préparation. Mais il n'est pas inutile de rappeler quelques éléments de contexte. En effet, il ne faut pas mettre l'intervention d'un simple capitaine dans un amphithéâtre de l'École de guerre sur le compte de l'ouverture d'esprit de l'académisme militaire. En invitant de Gaulle, le directeur de l'École ne fait qu'appliquer un ordre du maréchal Pétain. Celui-ci impose celui qui est alors son protégé, tout en connaissant les résistances que ce geste allait susciter. Quelques années plus tôt, en effet, alors qu'il était lui-même élève de l'École de guerre, de Gaulle n'avait été breveté que dans le dernier tiers, avec la mention assez bien. Cette humiliation, il la doit sans doute à l'hostilité que lui vaut

⁶⁶ Il s'agit des numéros 81, 108 et 120, entre mars 1928 et juin 1931.

⁶⁷ Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, *op. cit.*, p. 196.

auprès de certains membres du jury une attitude intellectuelle qui passe pour de la suffisance⁶⁸. L'ironie — et l'affront — du maréchal tiennent à ce qu'il impose à l'École comme conférencier celui dont le rang médiocre interdit qu'il n'y soit jamais reçu comme enseignant.

Loin de s'excuser à la place de son protecteur, de Gaulle ouvre sa première conférence par une phrase déjà citée qui prend le contre-pied de la doctrine de l'*a priori* prônée par l'École : « L'action de guerre revêt essentiellement le caractère de la contingence⁶⁹. » Mais ce versant critique est encore mis en sourdine devant les professeurs de l'École ; il est plus présent dans le quatrième chapitre du *Fil de l'épée*, intitulé « De la doctrine » :

Il semble que l'esprit militaire français répugne à reconnaître à l'action de guerre le caractère essentiellement empirique qu'elle doit revêtir. Il s'efforce sans cesse de construire une doctrine qui lui permette, a priori, d'orienter l'action et d'en concevoir la forme, sans tenir compte des circonstances qui devraient en être la base⁷⁰.

Ce que de Gaulle appelle les « théories de l'absolu⁷¹ » sont les modes d'action tactiques établis *a priori* à partir d'une « valeur transcendante⁷² » ou de « principes métaphysiques⁷³ ». La pensée peut alors « s'établir sans tenir compte des circonstances⁷⁴ » : l'état du terrain, des troupes adverses, des troupes propres, la qualité des renseignements, l'esprit de la mission. De Gaulle donne plusieurs exemples d'un tel dogmatisme, qui reparaît à différentes époques de notre histoire. Au XVIII^e siècle, ce sont les querelles des « partisans de "l'Ordre linéaire" ou de "l'Ordre profond"⁷⁵ » suscitées par les campagnes de Frédéric II. En 1870, « on voulut déduire de la portée et de la rapidité de tir des fusils et des mitrailleuses toute une doctrine, celle des positions⁷⁶ ». La raideur du dispositif autour de places fortes ou de positions choisies d'avance conduisit à l'attentisme et à l'absence d'initiative largement exploités par les troupes prussiennes. Mais c'est surtout le cas de la Première Guerre mondiale

⁶⁸ Jean LACOUTURE, *De Gaulle, op. cit.*, p. 119-122.

⁶⁹ Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée, op. cit.*, p. 151.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 195.

⁷¹ *Ibid.*, p. 196.

⁷² *Ibid.*, p. 201.

⁷³ *Ibid.*, p. 203.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 202.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 197.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 199.

qui est l'objet d'une étude plus scrupuleuse.

Le capitaine comprend le conflit, dans son élan initial comme dans ses évolutions, comme une dialectique entre les partisans du choc et ceux du feu. Au début des hostilités, la doctrine de l'offensive à outrance privilégie le choc, c'est-à-dire une concentration des forces maximum sur un point bien précis du front afin de réaliser une percée « recherchée immédiatement dans des formes et sur des terrains fixés d'avance⁷⁷ ». Ce sont les grandes planifications anticipées par les états-majors allemand comme français jusqu'en 1917. L'une des dernières en date, l'offensive Nivelle d'avril 1917, est « conçue en dehors des conditions du moment⁷⁸ ». L'ennemi est alerté, son moral est au plus haut depuis la révolution russe qui fait naître des espoirs pour lui à l'Est. De plus, le terrain est défavorable, les conditions météorologiques mauvaises. Pourtant, l'attaque est décidée, dans la conviction que l'énergie morale des combattants pourra « suppléer à l'insuffisance des moyens⁷⁹ ». Inversement, on peut songer à la tactique inverse adoptée par le général Pétain à Verdun notamment, que de Gaulle évoque en passant. En effet, les choix de celui-ci sont représentatifs d'une stratégie qui privilégie le feu sur le choc, en partant du principe qu'« on ne lutte pas avec des hommes contre du matériel⁸⁰ ». On table plutôt sur la supériorité technique des moyens d'armement modernes, artillerie et mitrailleuse, qui suffisent à stopper l'assaut et à créer un point de fixation. On ne table plus sur une percée, mais sur l'usure de la volonté adverse et sur la préservation de sa propre force morale. Dans le cas d'espèce, la victoire de Verdun est permise par deux points cruciaux : tout d'abord, le dispositif logistique de la Voie sacrée qui achemine hommes et matériels. Ensuite, un fort taux de rotation permet d'assurer la relève des

⁷⁷ *Ibid.*, p. 205.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*, p. 204.

hommes en place pour éviter l'épuisement⁸¹.

La pointe de l'argument de de Gaulle ne consiste pas à donner raison à une école plutôt qu'à une autre, au feu plutôt qu'au choc, mais à montrer que tout principe tactique est mauvais lorsqu'il est appliqué de manière absolue, c'est-à-dire sans tenir compte des circonstances. Le dogmatisme n'est pas dans la matière, mais dans la forme rigide dans laquelle on se réfugie pour éviter les surprises. « D'un procédé excellent dans certaines circonstances de la dernière guerre [c'est-à-dire la stratégie de Verdun, basée sur la supériorité du feu], on tendrait à faire une loi générale⁸². » Sans critiquer Pétain lui-même, l'auteur n'en dénonce pas moins un usage systématisant de son style : « Déjà, l'on voit se dresser et se répandre une séduisante théorie qui, à partir d'une base réelle, la puissance du feu, aboutit par déductions abstraites à des conclusions exclusives⁸³. » En effet, le principe appliqué à Verdun d'une chaîne impénétrable verrouillée par des forts comme autant de cadenas, avec un axe de ravitaillement perpendiculaire à la ligne de front, c'est précisément la ligne Maginot que de Gaulle ne cessera par la suite de critiquer. On peut interpréter la stratégie française de l'entre-deux guerres comme une forme extrême (et exclusivement défensive) du modèle de tactique scientifique que nous avons fait remonter à Puysegur, où la manœuvre est envisagée à partir d'une construction rationnelle qui a pour but d'anticiper et de canaliser les intentions ennemies. Mais, dans le cas de la ligne Maginot, l'importance accordée à la modélisation, au détriment d'une prise en compte de la volonté ennemie et des circonstances changeantes, conduit à une schématisation à gros grains de l'action de guerre. L'attention à la singularité de l'événement est alors perdue.

Inversement, la solution préconisée par de Gaulle à partir de 1934 dans son ouvrage intitulé *Vers l'armée de métier*, ne vaut qu'au titre d'une structure suffisamment souple pour

⁸¹ Sur la bataille de Verdun, voir pour un bref rappel Frédéric ENCEL, *L'Art de la guerre par l'exemple. Stratèges et batailles*, Paris, Flammarion, 2000, p. 190-191. Pour un traitement plus exhaustif, voir Paul JANKOWSKI, *Verdun. 21 février 1916*, Patrick HERSANT (trad.), Paris, Gallimard, 2013.

⁸² Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, *op. cit.*, p. 207.

⁸³ *Ibid.*, p. 206.

permettre la meilleure adaptation aux circonstances. Celle-ci consiste certes en une combinaison du choc et du feu, grâce à l'emploi conjugué du char et de l'avion, selon un emploi tactique qui annonce la *Blitzkrieg* de l'armée allemande. Mais il s'agit moins de trouver une médiété entre feu et choc que de se donner les moyens de conserver l'initiative. Tout d'abord, en tirant pleinement parti du moteur et de la profondeur de champ et des capacités de manœuvre qu'il confère à une colonne blindée. De plus, les éléments de reconnaissance sont privilégiés, renseignant sur l'ennemi et donc permettant de s'y adapter. Enfin, ne pas s'astreindre à tout prix à la défense d'une place forte, ce qui réduirait d'autant l'éventail des options tactiques à disposition.

On comprend donc que, lorsque de Gaulle écrit que « l'action de guerre revêt essentiellement le caractère de la contingence⁸⁴ », il met l'accent sur le « essentiellement ». Il y a là une influence de la pensée grecque, en particulier héraclitéenne : « À la guerre comme à la vie, on pourrait appliquer le “Πάντα ρεῖ” du philosophe grec ; ce qui eut lieu n'aura plus lieu, jamais, et l'action, quelle qu'elle soit, aurait fort bien pu ne pas être ou être autrement⁸⁵. » Mais plus encore qu'Héraclite, ce règne de la contingence n'est pas sans évoquer Aristote et la figure du prudent, qui seul peut dompter les circonstances changeantes du monde sublunaire et agir au mieux dans chaque cas particulier. Et de fait, le rôle que de Gaulle fait jouer au chef est analogue à celui du prudent dans l'*Éthique à Nicomaque*. L'importance considérable reconnue à l'action individuelle n'est d'ailleurs que la conséquence de l'absence de principes tactiques fixes qui pourraient être adoptés et mis en œuvre par tout un chacun.

Dans *Le Fil de l'épée*, toutefois, la « prudence » du chef est plutôt pensée à partir d'une matrice bergsonienne plutôt qu'aristotélicienne. Nous avons brièvement vu plus haut que selon l'auteur, la décision du chef résulte d'une combinaison d'intelligence et d'instinct.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 151.

⁸⁵ *Ibid.*

Nous disons combinaison, et non pas médiété. Cette prudence ne consiste pas à trouver le juste milieu entre une attitude qui ne s'appuierait que sur l'intelligence (c'est-à-dire sur « le renseignement⁸⁶ » aussi bien que sur « l'organisation⁸⁷ » tactique adoptée) et une autre qui n'aurait foi qu'en l'instinct du chef (ce que, dans le « langage courant », on nomme « le sens “des réalités”, ou le “don”, ou “du coup d'œil”, ou “du flair”⁸⁸ »). Ni l'intelligence ni l'instinct ne sont des vices qui manqueraient par défaut ou par excès le but recherché. Ce sont deux traits tout à fait précieux, mais insuffisants par eux-mêmes. Ils ne valent que l'un par rapport à l'autre. L'intelligence « prépare la conception, mais elle ne l'enfante pas⁸⁹ ». L'instinct, de son côté, ne peut vaincre s'il fait mine de dédaigner le « labeur intellectuel⁹⁰ ». Si l'on osait détourner de son sens la formule kantienne, on pourrait dire que l'intelligence sans instinct est vide, tandis que l'instinct sans intelligence est aveugle.

Cette dialectique de l'intelligence et de l'instinct n'a pas toujours été prise au sérieux par tous les commentateurs. Alexis Philonenko, par exemple, considère que « le bergsonisme qui domine *Le Fil de l'épée* s'accorde à notre sens assez mal avec l'intellectualisme de de Gaulle⁹¹ ». Il ne voit dans les allusions à l'instinct qu'une concession à l'esprit du temps, tandis que le cœur véritable de sa pensée tient dans une défense de l'intelligence. Il nous semble au contraire que c'est là tomber précisément dans le travers contre lequel de Gaulle nous met en garde, c'est-à-dire la tentation de privilégier l'un des pôles au détriment de l'autre. La structure de la première section (I) du premier chapitre « De l'action de guerre » montre bien, en effet, tout le soin que met son auteur à maintenir l'intelligence et l'instinct en tension. Il décrit d'abord, nous l'avons vu, l'action de guerre comme contingente (p. 151-154). Afin de contrer — dans une certaine mesure — les aléas du conflit et d'introduire « d'avance

⁸⁶ *Ibid.*, p. 152.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 153.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 154.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 153.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 156.

⁹¹ Alexis PHILONENKO, « De Gaulle, un philosophe de la guerre », in *Essais sur la philosophie de la guerre*, Paris, Vrin, pp. 85-98, p. 89.

quelque fixité dans tant d'incertitudes⁹² », l'intelligence doit jouer un rôle préparatoire. Il donne l'exemple de Carnot qui « impose aux masses révolutionnaires une organisation qui les rend maniables, en les formant en divisions autonomes, homogènes, interchangeables⁹³ ». Ses lecteurs n'ignorent pas que le travail d'organisation du ministre livre ainsi à Napoléon, homme d'instinct s'il en est, un outil militaire pouvant lui ouvrir les portes de l'Europe. Et quelques lignes plus loin, il fait justement un usage à contre-emploi de Napoléon qu'il présente comme un chef qui, pour mieux pouvoir « adapter [les éléments de son armée] aux circonstances », possède une « connaissance extraordinaire⁹⁴ » de celle-ci.

Toutefois, toujours dans la perspective de la contingence de l'action de guerre, de Gaulle insiste sur le fait que « si l'intelligence nous procure la connaissance théorique, générale, abstraite de ce qui est, c'est l'instinct qui nous en fournit le sentiment pratique, particulier, concret⁹⁵ ». L'instinct permet de « prendre avec les réalités un contact direct⁹⁶ ». Et l'auteur de citer des officiers comme Turenne ou Masséna connus pour leur maigre intelligence, pourtant brillants sur le champ de bataille.

L'auteur entame alors un deuxième moment de son argumentation (p. 154-155), non plus centré sur l'événement mais sur le chef. Tandis que dans le premier mouvement, l'argumentation passait de la valorisation de l'intelligence à l'instinct, ici le schéma est inversé, de Gaulle mettant en avant l'instinct puis l'intelligence successivement. Il souligne d'abord que « les grands hommes de guerre ont toujours eu [...] conscience du rôle et de la valeur de l'instinct⁹⁷ ». C'est là qu'il cite à nouveau Napoléon d'une manière plus conforme à la tradition. Mais il inverse ensuite la perspective, puisque l'intelligence est nécessaire pour

⁹² Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, *op. cit.*, p. 153.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*, p. 154.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 153.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 154.

« donner une forme précise⁹⁸ » à ce que l'instinct suggère au chef. Enfin, dans un troisième mouvement conclusif (p. 156-157), l'auteur insiste sur l'importance de tenir ensemble ces deux facultés, face au risque de déséquilibrer la décision en ne s'appuyant que sur l'une ou l'autre :

Ainsi la conception exige, pour être valable, c'est-à-dire adaptée aux circonstances, l'effort combiné de l'intelligence et de l'instinct. Mais, dans la critique de l'action de guerre, l'esprit humain a rarement admis que chacune de ces deux facultés eût à jouer un rôle nécessaire sans pouvoir se passer de l'autre. Bien souvent, il a prétendu rompre arbitrairement l'équilibre et confier à l'une seulement tout la charge de concevoir⁹⁹.

L'auteur termine alors son propos par une série de contre-exemples où l'un des pôles est privilégié au détriment de l'autre. Mais ici encore, contrairement à ce qu'affirme A. Philonenko, il ne fait pas lui-même preuve d'intellectualisme en se complaisant, par exemple, à dénoncer les fautes de l'instinct dans la guerre. Certes, il fustige les soldats du Second Empire pour s'en être remis « à la seule inspiration ou au gré du destin¹⁰⁰ ». Mais dans le contexte qui est le sien, celui d'une crispation dogmatique de la pensée militaire sur une stratégie défensive posée *a priori*, il ne peut manquer de souligner que « souvent, par contre, l'intelligence n'accepte pas de faire à l'instinct sa part¹⁰¹ ». Et de Gaulle d'écorner une nouvelle fois « les “doctrines d'écoles”¹⁰² » qu'il voit fleurir là même où il donne sa conférence. On remarque ainsi la construction rhétorique rigoureuse de l'ensemble, puisqu'en ce troisième moment la structure en chiasme s'est encore inversée, de Gaulle insistant d'abord sur le pôle de l'intelligence, qu'il ne faut jamais « dédaigner par principe¹⁰³ », puis sur le pôle de l'instinct étouffé « par le dogmatisme inhérent à l'enseignement¹⁰⁴ ». On peut recomposer schématiquement la structure de l'argument comme suit :

⁹⁸ *Ibid.*, p. 155.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 156.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 157.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ *Ibid.*

Chapitre 1. De l'action de guerre (première partie)		
1.1 « L'action de guerre revêt essentiellement le caractère de la contingence » (p. 151-154)		
Rôle préparatoire de l'intelligence.	Rôle créateur de l'intuition.	
1.2 « Les grands hommes de guerre » (p. 154-155)		
Tous les grands chefs ont de l'instinct.	C'est par l'intelligence qu'ils lui donnent une forme précise.	
1.3 « Effort combiné de l'instinct et de l'intelligence » (p. 156-157)		
Tentation de dénigrer l'intelligence.	Tentation de ne pas faire à l'instinct sa part.	

L'attention apportée par l'auteur, manifeste dans la structure en chiasme du texte, à la mise en tension de l'intelligence et de l'instinct empêche de penser que le bergsonisme soit chez lui superficiel. Ces premières pages du *Fil de l'épée* montrent un égal souci de faire valoir les droits de l'intelligence (en écho à cette veine intellectualiste de la pensée militaire française que de Gaulle avait pu trouvé notamment chez Mayer) et d'attirer l'attention sur l'importance de l'instinct du chef. Sur ce dernier point, on peut certes le comprendre comme une réaction contre le dogmatisme académique de son temps. Mais on y trouve aussi bien l'influence de toute une littérature déjà évoquée dédiée aux vertus du chef, comme nous allons le voir maintenant.

(ii) *Le caractère, « vertu des temps difficiles ».*

Une conduite prudentielle dans la guerre est obtenue, selon de Gaulle, par la réunion dans le chef de l'intelligence et de l'instinct. L'intelligence est une faculté prospective qui prépare un plan possible. Sur la base d'une organisation adéquate des forces (en termes de mobilité du dispositif et de capacités de renseignements), elle sélectionne les éléments pertinents d'une situation. Dans les termes de l'auteur, l'intelligence est donc « la capacité d'embrasser les ensembles, d'attribuer aux objets l'importance relative qu'ils méritent, de

discerner les enchaînements et les limites¹⁰⁵ ». On peut remarquer que cette capacité de synthèse et de hiérarchisation des éléments pertinents, en ce qu'elle suppose une adaptation au cas particulier, est déjà orientée vers une saisie intuitive de ce qu'il convient de faire. Mais cette intuition n'est pleinement possible que par un instinct du chef, que de Gaulle décrit avec Bergson comme un « contact direct¹⁰⁶ » avec les réalités. L'absence de tout principe de la guerre, hormis celui de sa contingence, conduit ainsi à mettre l'accent sur la figure énigmatique du chef, particulièrement celui dont le coup d'œil paraît relever du génie. C'est cet individu qui va fixer ce qu'il convient de faire plus sûrement qu'un conseil tactique. Et de fait, à l'exception du quatrième chapitre qui est une critique du dogmatisme en stratégie, toute la suite de l'ouvrage brosse un portrait du chef militaire.

Le Fil de l'épée se présente comme un traité d'éducation du chef, ce qui est du reste cohérent par rapport au public auquel les conférences sont destinées. C'est cette insistance sur le chef qui décentre quelque peu l'auteur de son bergsonisme initial¹⁰⁷ pour le rapprocher des traités militaires d'après-guerre sur les vertus du chef. En effet, au-delà même de cette combinaison d'instinct et d'intelligence, de Gaulle ajoute un troisième élément décisif dans la décision. Ce troisième élément est lui-même une conséquence de la nature de l'action de guerre, envisagée moins sous l'angle objectif de sa contingence que sous l'angle subjectif de la responsabilité qu'elle fait peser sur le décideur :

L'intervention de la volonté humaine dans l'enchaînement des événements a quelque chose d'irrévocable. Utile ou non, opportune ou malheureuse, elle entraîne des conséquences indéfinies [...] Combien plus pénible est la décision à la guerre, alors qu'elle traîne après elle le sort de tant de pauvres vies et qu'en haut comme en bas on ne

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 155.

¹⁰⁶ « Bergson encore a montré comment, pour prendre avec les réalités un contact direct, il faut que l'esprit humain en acquière l'intuition en combinant l'instinct avec l'intelligence. » *Ibid.*, p. 153-154.

¹⁰⁷ Rappelons que de Gaulle fait paraître *Le Fil de l'épée* en 1932, l'année même où paraît *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, le dernier grand ouvrage de Bergson dans lequel il traite notamment de la guerre et de la mystique. De Gaulle n'a donc pas pu avoir connaissance des pages où Bergson décrit le mystique comme un homme d'action. Il y a pourtant des parallèles troublants entre les deux ouvrages de 1932 qui confirment que de Gaulle avait une compréhension fine du bergsonisme (sans avoir pour autant pu anticiper sur la découverte de la morale ouverte, comme nous l'avons vu au chapitre précédent). Pour une comparaison un peu plus poussée entre *Le Fil de l'épée* et *Les Deux Sources*, on trouvera des éléments dans Kévin BUTON-MAQUET, « Usages de Bergson dans *Le Fil de l'épée* de Charles de Gaulle », in Camille RIQUIER et Arnaud FRANÇOIS (dir.), *Annales bergsoniennes VII. Bergson, l'Allemagne, la guerre de 1914*, Paris, PUF, 2014.

la jugera que sur ses effets ! La responsabilité y prend un tel poids que peu d'hommes sont capables de la supporter tout entière. C'est pourquoi les plus hautes qualités de l'esprit n'y suffisent point. Sans doute l'intelligence y aide, sans doute l'instinct y pousse, mais, en dernier ressort, la décision est d'ordre moral¹⁰⁸.

De Gaulle ne pense pas qu'il suffise, pour donner les bons ordres au bon moment, d'avoir simplement l'intuition de ce qu'il conviendrait de faire. Ce serait là accorder encore trop de place à une posture intellectualiste. Ce serait encore négliger le poids de la responsabilité du commandement qui peut s'avérer paralysant au combat. Que la décision soit « d'ordre moral », cela signifie qu'elle nécessite une « personnalité¹⁰⁹ » forte, prête à imposer sa marque aux événements. Le terme de personnalité prend d'abord sous sa plume un sens psychologique, qui oscille entre « l'esprit d'entreprise¹¹⁰ » requis pour exploiter une faute de l'adversaire et la « suggestion morale¹¹¹ » pour susciter l'adhésion des troupes. Mais la personnalité en vient rapidement à prendre un sens plus large. La personnalité désigne en fait la figure du chef considérée dans sa globalité et son unité : « Ainsi l'intelligence, l'instinct, l'autorité du chef font de l'action de guerre ce qu'elle est. Mais que sont ces facultés, sinon la personnalité même, ses ressources, sa puissance¹¹² ? » Deux ans plus tard, en 1934, il envisage dans *Vers l'armée de métier* une réforme de la formation militaire qui délaisserait l'enseignement d'un quelconque dogme tactique pour se concentrer sur « le développement des personnalités¹¹³ ». Si « chaque entreprise guerrière procède d'une mission qui ne se choisit ni ne se discute¹¹⁴ », les moyens par lesquels le chef met en œuvre ses objectifs lui sont dictés par toutes les ressources de sa personnalité propre, « l'imagination, le jugement, la décision¹¹⁵ ». Les aspects éthiques de cette personnalité ne sont pas ignorés par de Gaulle.

¹⁰⁸ Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, op. cit., p. 157-158.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 160.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.* Le terme de « suggestion morale » est une trace de l'influence de Le Bon et plus généralement de la psychologie militaire inspirée par cet auteur sur la pensée de de Gaulle.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ Charles DE GAULLE, *Vers l'armée de métier* (1934), in *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1994, p. 321.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 322.

¹¹⁵ *Ibid.*

Dans le second chapitre, il parle de « caractère¹¹⁶ » pour désigner non seulement les traits psychologiques et les facultés intellectuelles du chef, mais aussi une vertu bien précise, particulièrement utile au chef d'aujourd'hui.

Dans le deuxième chapitre du *Fil de l'épée*, intitulé « Du caractère », de Gaulle décrit explicitement le « caractère » comme une « vertu des temps difficiles¹¹⁷ » particulièrement nécessaire aujourd'hui. Selon lui en effet, la France n'est « puissante que par l'effet d'un idéal¹¹⁸ ». En quelques pages ramassées, il interprète les phases d'apogée du pays comme autant de moments où les forces nationales sont galvanisées par une valeur supérieure. Le XVII^e siècle est ainsi une période de construction de l'unité nationale. « Le goût de la règle marque les mœurs, les lois, les arts, la pensée¹¹⁹. » Les réformes de Louvois sont interprétées par de Gaulle comme le symptôme d'un désir d'union des volontés autour du service du roi. Inversement, le siècle de Lumières représente une phase de mise en question de l'idéal, provoquant un déséquilibre militaire qui profite à la Prusse¹²⁰. La France révolutionnaire renoue avec l'idéal par le biais du patriotisme et de « l'amour de la liberté¹²¹ », tandis que « c'est à l'honneur que le maître [Napoléon] va recourir¹²² » pour emporter l'adhésion de la nation. Après une nouvelle période où l'idéal manque après 1815, la défaite de 1870 entraîne « le culte de l'intérêt général¹²³ ». L'éthique militaire présente alors comme « trait principal le désintéressement¹²⁴ ». Les quelques lignes où de Gaulle décrit le dévouement des générations anciennes d'officiers n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'idéal de vie obscur que décrit Psichari dans *L'Appel des armes*. On l'aura compris, selon l'auteur c'est l'idéal national, autrement dit la valeur suprême qui rassemble un peuple à un instant de son histoire, qui fait de la patrie ce

¹¹⁶ Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, op. cit., p. 163.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 168.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 165.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*, p. 165-166.

¹²¹ *Ibid.*, p. 166.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*, p. 167.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 168.

qu'elle est.

Or, depuis la fin de la Première Guerre mondiale, l'armée française est à la recherche d'un nouvel idéal qui corresponde aux temps nouveaux. La préparation du conflit futur ne saurait donc pas être un problème strictement technique, mais passe par une rénovation morale :

Voici qu'une fois de plus l'armée française, sans relâche et non sans douleur, travaille à se récréer. La rénovation de ce grand corps répond, comme toujours, aux conditions du moment ; mais l'évolution des institutions, la refonte de l'outillage, la réforme même des intelligences n'auront point d'efficacité s'il ne se produit, en même temps, une renaissance morale. Aux soldats d'aujourd'hui, comme à ceux de naguère, il faut un culte qui les rassemble, les réchauffe et les grandisse. Il faut qu'une vertu offre à l'ordre militaire un idéal rajeuni, lui confère, par l'élite, l'unité des tendances, provoque l'ardeur et féconde le talent. Le Caractère sera ce ferment, le Caractère, vertu des temps difficiles¹²⁵.

De Gaulle repère un changement dans les modes de consommation et dans la valorisation de certaines conduites qui implique que l'idéal militaire s'adapte à « l'âge nouveau¹²⁶ ». Les années d'avant-guerre sont encore marquées par une stabilité des marchés, une économie de propriétaires et de rentiers. L'après-guerre recherche au contraire « le succès, la mode, le gain¹²⁷ » qui sont éphémères par nature et favorisent l'audacieux. On valorise désormais « la volonté d'entreprendre, le désir d'aventure, le besoin de renouveau¹²⁸ ». Ce sont ces différents traits, la « passion de vouloir, la jalousie de décider¹²⁹ », qui caractérisent la vertu du caractère.

Par biens des aspects, ces descriptions de la volonté de jouissance de la jeunesse consécutive aux sacrifices du conflit mondial évoquent les réflexions du même acabit que nous mentionnions dans la brochure *Soyez des chefs...* du colonel de Torquat. Au-delà de ce lieu commun, toutefois, la réponse gaullienne a ceci d'original qu'elle ne se contente pas de fustiger l'esprit nouveau ni d'en appeler à un âge d'or perdu. Au fond, remarque-t-il, il existe

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*, p. 172.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.* Il résume en une formule le retournement brusque des mentalités accéléré par la guerre : « Pour couler des jours tranquilles, on sollicitait toute la sagesse du monde ; à présent, la vie est un raid où chacun donne tout ce qu'il peut. »

¹²⁹ *Ibid.*, p. 168.

une véritable congruence entre cet esprit d'entreprise et la culture militaire, qui valorise « l'initiative et le goût des responsabilités¹³⁰ ». L'institution militaire ne doit pas craindre de s'inspirer de certaines tendances contemporaines pour combattre « ce qu'il y a, sans doute, de compassé dans ses méthodes¹³¹ ».

Non, certes, que [l'ordre militaire] doive négliger d'autres vertus qui, tour à tour, firent sa force, mais le moment est venu pour lui de mettre le Caractère au-dessus de toutes celles-là, de l'exiger avant les autres, de le cultiver d'abord, d'en faire son criterium¹³².

Le caractère est donc la vertu de l'audace, que le militaire peut emprunter à la société civile. C'est une vertu qui pousse à se distinguer des autres, en cela c'est bien une forme d'individualisme. Mais il ne s'agit pas de l'individualisme égoïste et narcissique amplement dénoncé avant et après lui. En temps de guerre, le caractère est une vertu qui permet à l'individu de se surpasser au profit de l'effort collectif. C'est ce que de Gaulle croit déceler dans le conflit de 14-18, qu'il interprète paradoxalement comme une période d'émergence de l'individualité :

Pendant la Grande Guerre, la force des choses imposa un système différent. Il fallut bien modifier constamment la stratégie et la tactique, exiger l'effort personnel, pousser au sommet des hommes qu'on en écartait naguère. Chacun de ceux qui commandaient, voire le plus petit, eut sa tâche à remplir où nul ne le contrariait, sous les obus et les balles, mais dont il répondait seul. Et le plus humble soldat : voltigeur d'une vague d'assaut, guetteur d'une tranchée, coureur d'une section, possédait en propre sa part d'action où tout dépendait de lui. Où que l'on fût placé, on tâchait d'être un « as », c'est-à-dire un homme qui, malgré les risques, fit à sa façon ce qu'il avait à faire et, de son cru, ajoutât quelque chose au commun devoir¹³³.

Le paradoxe, dont de Gaulle ne paraît pas conscient, tient à ce que la Première Guerre mondiale, qui est traditionnellement comprise comme un conflit déshumanisant, ait conduit à une individualisation des fonctions de chaque individu dans la troupe. Il est vrai que le contraste est grand entre le début de la guerre où, comme l'illustre le témoignage des hommes de Péguy, toute la tactique consiste à se ruer le plus rapidement possible sur le point à capturer, et la situation au cours de la guerre des tranchées. La responsabilité individuelle augmente

¹³⁰ *Ibid.*, p. 172.

¹³¹ *Ibid.*, p. 173.

¹³² *Ibid.*, p. 172-173.

¹³³ *Ibid.*, p. 173.

alors avec la diversité des tâches, puisque chaque soldat se voit confié une part de la réussite du tout. De plus, le combattant trouve et exprime son style propre dans la façon dont il exécute la mission qui lui est confiée, les rigueurs de la guerre ayant fait passer au second plan les considérations réglementaires et disciplinaires. Il n'y a donc pas d'opposition entre l'expression du caractère et le « commun devoir », puisque le désir de se surpasser propre à cette vertu profite au groupe dans son entier. « Les corps de troupe, les consignes, l'exercice et l'uniforme n'ont rien qui contredise le siècle des syndicats, du code de la route, du système Taylor et des grands magasins¹³⁴. »

Bien entendu, de Gaulle ne mentionne pas explicitement ici l'affaire Dreyfus. Toutefois, la valorisation nouvelle de l'individualité permet de prendre toute la mesure du chemin parcouru depuis l'époque où l'antidreyfusisme croyait devoir jouer l'institution contre l'individu. On peut lire *Le Fil de l'épée* comme une réponse retardée et favorable à l'individualisme républicain de Durkheim. Contre un individualisme égoïste et narcissique en perte de vitesse, l'institution militaire peut profiter de l'air du temps pour proposer une conception de l'individualité où cette dernière se met spontanément au service de l'effort collectif. L'individualité républicaine moderne est ainsi co-construite par les institutions et par la personne elle-même. Il n'y a pas de contradiction entre les efforts individuels et le fonctionnement d'une communauté, pour peu que cette dernière ne reste pas arc-boutée sur le règlement mais ménage une place à l'initiative et à la créativité. La personnalité est ainsi une

¹³⁴ *Ibid.*, p. 188. L'idée que la société est de plus en plus corporatiste se retrouve dans *Vers l'armée de métier*, publié deux ans plus tard en 1934 : « Ce que l'ordre militaire a perdu d'attrait public et de crédit officiel, il est en train de le regagner, et au décuple, par des voies indirectes ou, comme on dit au billard, "par la bande". En effet, les conditions de la vie, par suite les mœurs, bientôt les lois, reportent sur le groupement, l'obligation, l'autorité, la faveur qui récemment encore allaient à l'individu, à ses droits, à son indépendance. Une société, qui se forme en faisceaux, accepte les pleins pouvoirs, travaille en séries, sur tarifs, d'après gabarits, veut des costumes, des prix, des écoles uniques, n'a plus rien de contradictoire avec les corps de troupe, la rigueur des rangs, les consignes et l'uniforme. La concurrence, la hâte, le resserrement, qui marquent notre époque, imposent à tous cette contrainte dont, justement, on fait les troupes. Comme le soldat soumis sans relâche aux prescriptions du règlement, nul aujourd'hui n'est maître soi-même. Bien mieux, à voir tayloriser l'industrie, diriger l'économie, embrigader les opinions, on inclinerait à penser que le type militaire d'organisation est en train de devenir symbolique des temps nouveaux. En tout cas, la profession a perdu le tour étrange et anachronique qui l'isolait et la glaçait parmi les contemporains. On peut désormais attirer dans les rangs une jeunesse empressée, pourvu que l'on mette à la base de l'armée les caractères qui dominent la présente génération. » *Vers l'armée de métier*, op. cit., p. 285-286.

vertu de la résolution et de la décision, qui résume aux yeux de de Gaulle l'importance de l'aspect volitif du commandement. Cette vertu, « incommode » pendant les périodes de paix et durant les « temps faciles », soulève aussi la question du rapport entre un tel chef et l'autorité politique dont il relève.

(iii) Le militaire et le politique.

Le dernier chapitre du *Fil de l'épée*, intitulé « Le politique et le soldat », est la seule création originale de l'ouvrage, c'est-à-dire qu'elle n'est la reprise ni de l'une des trois conférences ni d'un article paru ailleurs. Dans l'économie de l'ouvrage, ce chapitre est annoncé en quelque sorte par l'affirmation immédiatement précédente de l'« incommode vertu » du caractère du chef. En effet, une telle personnalité bien trempée ne saurait se soumettre bien aisément aux instructions de l'homme ou de la femme politique. Pourtant, c'est là la thèse du chapitre, ils sont contraints de s'entendre. De plus, ces rapports de bonne intelligence entre le politique et le soldat ne sauraient être fixés d'avance « dans un règlement détaillé des rapports entre le gouvernement et le commandement¹³⁵ ». Ils dépendent des personnalités elles-mêmes, bien sûr¹³⁶, mais également des diverses phases d'un conflit¹³⁷.

Observant une continuité de style avec ce qui précède, l'auteur renvoie dos à dos deux excès en la matière. En temps de paix, le politique est tenté de ne voir dans le maintien d'une armée puissante qu'une dépense inutile. Les réductions budgétaires sont donc l'occasion d'un premier bras de fer entre le gouvernement et le commandement. Mais les tensions ne font que s'exacerber avec l'entrée en guerre, qui investit le soldat d'une « autorité effrayante¹³⁸ ». Le

¹³⁵ Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, *op. cit.*, p. 223.

¹³⁶ L'auteur cite la relation Bismarck-Moltke comme un modèle du genre, où la confiance de l'un et de l'autre permet à chacun de disposer d'une totale liberté de manœuvre dans son ordre, sans empiéter sur les prérogatives de l'autre. Mais de Gaulle estime que « ce même système de division des pouvoirs » (*ibid.*, p. 222) conduisit à des discordes au cours de la Grande Guerre, lorsqu'il fut appliqué par des personnalités différentes.

¹³⁷ La Première Guerre mondiale pousse à plusieurs renégociations des rapports entre le politique et le militaire, en fonction de ses différentes phases (mobilisation, guerre de mouvement, installation dans une guerre d'usure, etc.)

¹³⁸ *Ibid.*, p. 216.

gouvernement peut alors être tenté de régler lui-même le détail des manœuvres¹³⁹ ou de profiter d'une faiblesse du commandement pour se substituer à lui¹⁴⁰. Inversement, il peut arriver que « des peuples s'en [remettent] du soin de conduire leur politique et leurs armées au gré et à la fortune d'un seul homme¹⁴¹ ». Il s'agit là selon l'auteur d'une fusion tout aussi préjudiciable du politique et du soldat, dont Napoléon forme encore pour beaucoup d'officiers nostalgiques le modèle idéal. Il faut donc être attentif à ne pas plaquer trop vite sur ce texte la figure du général de Gaulle comme « homme providentiel » qui réunirait en une personne le stratège et le fin politique.

Le modèle que prône à l'époque le commandant de Gaulle est plutôt celui d'une tension féconde entre deux personnalités fortes. L'homme d'État a en charge « la conduite de la guerre¹⁴² » au sens le plus large du terme ; à lui la vision des grands ensembles et de l'organisation des ressources de la nation. Il sait aussi guider ses généraux en fonction de ces objectifs politiques. L'officier, pour sa part, se voit confier « les opérations¹⁴³ ». Son pouvoir est entier dans son ordre, mais limitée par la discipline et la soumission hiérarchique. Cette soumission à la règle est « [son] honneur¹⁴⁴ ». Il ne faudrait donc pas comprendre la complémentarité entre le politique et le soldat à partir de l'opposition déjà décrite entre l'intelligence et l'instinct, comme si l'on pouvait laisser à l'homme d'État le souci de la conception, tandis qu'au soldat échoit la loi des armes. Chacun d'eux dispose d'une personnalité forte, où se mêle l'intelligence et l'instinct. C'est cela même qui rend leurs rapports compliqués. Mais il n'en demeure pas moins indispensable qu'il se développe entre eux « un équilibre des tendances » :

¹³⁹ De Gaulle donne l'exemple des luttes entre la Convention et Dumouriez en 1793, avant que Carnot ne prenne « la direction de la guerre au Comité de Salut public » (*ibid.*, p. 218).

¹⁴⁰ « En février 1917, Hindenburg et Ludendorff, épousant la querelle de Tirpitz, imposent à Bethmann-Hollweg la déclaration de guerre sous-marine renforcée qui va pousser l'Amérique dans le conflit et ruiner de fond en comble la politique du chancelier. » *Ibid.*, p. 219. De Gaulle reprend là les résultats de son premier livre, écrit en 1924, *La Discorde chez l'ennemi*.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 220.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 212.

Ce défaut de sympathie réciproque chez le politique et chez le soldat n'est pas essentiellement fâcheux. Une sorte d'équilibre des tendances est nécessaire dans l'État [...] Dans un pays où les militaires feraient la loi on ne peut guère douter que les ressorts du pouvoir, tendus à l'excès, finiraient par se briser [...] D'autre part, il convient que la politique ne se mêle point à l'armée. Tout ce qui vient des partis : passions affichées, surenchère des doctrines, choix ou exclusion des hommes d'après leurs opinions, a bientôt fait de corrompre le corps militaire dont la puissance tient d'abord à sa vertu¹⁴⁵.

Au terme du *Fil de l'épée*, de Gaulle suggère que l'éducation des chefs consiste à apprivoiser cette tension en formant le politique et le soldat dans un même établissement¹⁴⁶. L'habitude du travail en commun permettrait de réaliser « la sagesse suprême d'où procède l'entente du soldat et du politique¹⁴⁷ ». Ici encore, toutefois, l'auteur précise bien que cette entente ne serait pas résultat d'un enseignement particulier (qui porterait par exemple sur des modes d'interactions développés en commun) mais du développement d'une culture commune : « C'est d'intuition qu'il s'agit et de caractère, que nul décret, nul enseignement ne saurait inspirer¹⁴⁸. »

Quel est l'apport de cette œuvre influente de de Gaulle pour la compréhension de l'individualité militaire ? Tout d'abord, on remarque que de Gaulle est l'un des premiers auteurs militaires à affirmer nettement la compatibilité entre les aspirations individuelles modernes et l'effort collectif. En ce sens bien précis, on peut parler d'un certain modernisme de son auteur, qui ne craint pas de trouver un terrain d'entente entre les aspirations de la jeunesse et les valeurs militaires traditionnelles¹⁴⁹. Pour le dire autrement, l'individualité n'implique pas nécessairement l'individualisme étroit. L'individualité peut s'exprimer comme *personnalité* et comme *caractère*, c'est-à-dire comme l'ensemble des traits moraux incorporés par l'individu et grâce auxquels il peut librement participer à l'effort collectif. Ce caractère est un certain style, une façon d'être, que chaque soldat porte avec lui et qui modifie la physionomie de la manœuvre. Il ne faut pas craindre ce dynamisme au nom d'une conception

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 213-214.

¹⁴⁶ « On pourrait concevoir, il est vrai, qu'un État prévoyant voulût préparer une élite politique, administrative et militaire, par des études faites en commun, à diriger, le cas échéant, l'effort guerrier de la nation. » *Ibid.*, p. 224.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 225.

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ Notons au passage le contraste entre cette position et celle de B. de Torquat citée ci-dessus qui ne peut proposer au jeune épris d'idéal que le choix entre la vocation de paysan, de prêtre ou de soldat !

étroite de la discipline ou des règlements. Au contraire, il est le garant de l'efficacité de la manœuvre, puisqu'il permet l'adaptation de l'appareil militaire à la contingence et l'imprévisibilité de l'action de guerre.

Le corollaire de cette conception de l'individualité comme personnalité ou comme caractère est l'identification particulièrement forte qu'elle implique entre l'individu et son système de valeurs. C'est particulièrement sensible sous la plume gaullienne. Un caractère fort, impérieux, jaloux de ses prérogatives n'est pas pour déplaire au commandant, car il faut une grande force de volonté pour plier les obstacles rencontrés dans une guerre. Le chef se doit de croire en certaines valeurs, d'affirmer un « idéal » qu'il tire de lui-même autant que de l'esprit du temps, d'incarner enfin les vertus correspondantes par un comportement irréprochable et intransigeant. Dans cette perspective, le soldat ne saurait en aucun cas se penser comme un simple fonctionnaire de l'État au sens restreint du terme, se contentant de mettre en œuvre une politique à laquelle il n'a pas à s'identifier à titre personnel. Le soldat est au contraire un *professionnel*, au sens où il s'identifie au moins partiellement à une vocation qui le distingue du reste des citoyens. Le projet d'armée professionnelle développé dans *Vers l'armée de métier* peut se lire dans le droit fil d'une telle éthique professionnelle. Le projet de se doter de « troupes d'élite ¹⁵⁰ » ne consiste pas seulement à les doter de matériels sophistiqués ; il appelle de ses vœux l'apparition de « soldats de vocation ¹⁵¹ » qui se soumettent volontairement à un mode de vie particulièrement ascétique, tant du point de vue de l'entraînement physique que de celui de leur vie privée¹⁵².

Le portrait du chef que de Gaulle propose peut donc bien être présenté comme une synthèse de tendances contradictoires au sein de l'institution militaire. Reprenant certains

¹⁵⁰ Charles DE GAULLE, *Vers l'armée de métier* (1934), *op. cit.*, p. 287.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 287.

¹⁵² Outre « le goût de vivre rassemblés, le souci d'agir en commun, l'ardeur à s'effacer au profit du tout », de Gaulle défend de manière plus surprenante le célibat du soldat. Ces différents aspects sont rappelés dans Xavier BONIFACE, « De Gaulle, le volontaire et l'armée de métier », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au XX^e siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel. Actes du colloque international de Montpellier du 3 au 5 avril 2003*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, pp. 239-254, p. 249-250.

traits d'une éthique aristocratique, prônant l'héroïsme des vertus et le sacrifice de soi, l'auteur y mêle toutefois une vision positive de l'individualité se mettant volontairement au service de la communauté militaire. Il permet ainsi de renouer avec une pensée plus riche de l'individu, qui ne se limite plus à la caricature de l'égoïste calculateur et narcissique. L'individualité ne se résume plus à suivre ses instincts les plus bas, mais mobilise toutes les ressources de volonté de la personne, selon un style qui n'appartient qu'à elle mais qu'elle oriente au plus grand bénéfice de l'action collective. Il en résulte une forte insistance sur la force et l'unicité du caractère du chef, dont la résolution et l'authenticité n'ont d'égaux que son intransigeance et son refus du compromis.

III. CONCLUSION

Au cours de notre parcours historique, nous avons souvent associé un auteur militaire à une vertu que celui-ci développe particulièrement. Si de Gaulle avait, par son écrit, contribué à l'émergence d'une vertu semblable, il s'agirait sans doute de la prudence. La prudence, ou sagesse pratique, est la vertu qui conduit à reconnaître la manière dont un principe ou une loi générale s'applique au cas particulier. C'est le trait de caractère qui consiste à toujours reconnaître la meilleure façon d'agir dans la situation immédiate. Toutefois, bien que de Gaulle aime à citer les Anciens, c'est bien à partir de Bergson plutôt qu'Aristote qu'il analyse la sagesse pratique du chef. Cette source d'inspiration, notable en elle-même tant elle représente, à l'époque, une originalité du jeune officier, lui permet de penser la prudence comme un équilibre entre l'intelligence et l'instinct (le terme d'« intuition » est le terme technique employé par Bergson, mais il peut paraître moins parlant et plus suspect à des oreilles militaires que celui d'instinct). Le chef (qui tient le rôle du *phronimos*) est capable d'adapter sa connaissance du terrain, de la mission, des soldats et des matériels à ce que la situation a d'unique.

L'intelligence et l'instinct sont deux manières d'envisager ce que nous avons appelé l'individualité élémentaire, qui s'attache à déceler des régularités, et l'individualité singulière, qui est attentive à l'originalité de chaque situation. De Gaulle réconcilie l'individualité élémentaire, construite à partir d'une schématisation des données du combat, avec l'individualité singulière, qui renvoie à l'actualisation de vertus qui non seulement permettent l'efficacité de l'officier lui-même, mais encore suscitent l'adhésion de ses subordonnés. L'auteur unifie les différents espaces dans lesquels se rencontre l'individu. Sur le plan tactique, le combattant individuel (le chef en particulier) s'appuie sur des qualités propres de sa personnalité, son « coup d'œil », pour analyser une situation de manière pertinente et ainsi se mettre au service de la manœuvre collective. Sur le plan éthique plus large, de Gaulle affine le modèle hérité de l'école des forces morales en renforçant l'idée que « l'énergie morale » n'est pas une donnée absolue et fixe. Malgré l'insistance sur la figure du chef, de Gaulle s'éloigne de la compréhension traditionnelle du héros qui possède intrinsèquement, en vertu de sa nature, toutes les qualités morales. Cette mise à distance, il la doit sans doute au réalisme des observations psychologiques de son mentor le colonel Mayer. Ces qualités relèvent au moins en partie des circonstances, et les vertus militaires constituent donc à réaliser collectivement, de manière excellente, un acte en fonction de circonstances singulières.

Enfin, cette relation entre intelligence et instinct ne caractérise pas seulement le chef, mais assume presque la fonction d'une philosophie de l'histoire, puisque de Gaulle n'hésite pas à lire cette histoire comme une succession de phases où dominent tantôt les lois de la raison, tantôt l'émotion et l'idéal militaires. Le caractère et la personnalité du chef prennent ainsi une proportion inégalée, puisque ses effets ne se limitent plus à l'échelon tactique ni même au maintien d'une conduite éthique digne, mais contribuent à maintenir vivantes les valeurs incarnées par le pays. Une telle conception de l'individualité militaire revient à écarter vigoureusement le recours à l'automatisme dans le commandement, et à encourager au

contraire un investissement entier de l'officier dans sa tâche, dépassant par sa portée et son exigence le cadre d'une profession au sens courant du terme. Il y a là, à n'en pas douter, un gain en matière d'efficacité du commandement. Mais cette responsabilisation du soldat conduit aussi à en faire un moyen de la force publique qui s'interroge aussi sur les fins auxquelles on l'emploie. Sans doute, c'est là insister avec Durkheim sur le fait que l'institution militaire n'abrutit pas le soldat mais contribue à doter la république d'individus libres et autonomes. Mais c'est là remettre également en cause le modèle longtemps dominant de l'obéissance absolue et aveugle du subordonné aux ordres reçus. Dans des pages prémonitoires, de Gaulle pose la question des rapports, parfois tendus, entre le militaire et le politique. Nous verrons que c'est encore le problème de l'obéissance politique de l'individu qui se pose dans le cas d'Hélie de Saint Marc, dont l'éthique demeure proche de celle prônée par de Gaulle dans *Le Fil de l'épée*.

CHAPITRE XI

L'HONNEUR D'UN COMMANDANT.

LES *MEMOIRES* D'HELIE DE SAINT MARC

La vie d'Hélie de Saint Marc (1922-2013) coïncide avec tous les drames de l'armée française au XX^e siècle : résistant puis déporté à Buchenwald, il participe aux guerres de décolonisation d'Indochine et d'Algérie, avant d'être incarcéré pour avoir participé au putsch des généraux d'Alger. Pourtant, contrairement à plusieurs putschistes, la désobéissance de ce commandant de Légion étrangère n'est pas motivée par une cause politique mais au nom d'une fidélité et d'une loyauté à l'égard des harkis et de ceux auprès desquels il s'était battu et à qui la France avait promis qu'elle resterait en Algérie. Ce parcours hors du commun,

consigné par la suite dans une série d'ouvrages, exerce une forte influence sur l'éthique militaire française qui se développe et se structure au cours de cette période. Sous l'influence d'un de Gaulle et d'un Hélié de Saint Marc, l'institution militaire s'engage résolument dans la voie d'une éthique des vertus, sous la forme d'une réinterprétation personnelle et d'une appropriation individuelle de valeurs puisées dans la tradition et incorporées par l'éducation du combattant. Le parcours mouvementé d'Hélié de Saint Marc représente ainsi une interprétation, sur le plan de l'éthique militaire plutôt que sur celui de la tactique, de la synthèse gaullienne entre individualité élémentaire et individualité singulière. Si les traditions et l'histoire militaires fournissent en effet un cadre qui donne à l'action du soldat son contexte, sa signification et sa fin, ce cadre de référence encore trop large doit être accueilli par chaque soldat et interprété en fonction de ses propres convictions.

Le cas d'Hélié de Saint Marc a contribué à une compréhension renouvelée de l'honneur militaire, qui implique la plus rigoureuse obéissance passive chez Vigny, pour finir par justifier chez l'officier légionnaire la désobéissance au gouvernement. Si l'institution militaire peut ainsi produire des individus dotés d'une fibre morale forte, il semble qu'elle le fait au prix d'une mise en question potentiellement subversive de la chaîne hiérarchique habituelle. La question que nous devons nous poser est alors la suivante : le ralliement du commandant de Saint-Marc à l'insurrection militaire n'est-elle qu'une défaillance personnelle et une faute morale, ou bien la conséquence inévitable d'une éthique militaire qui ne se limite plus à l'obéissance passive et automatique ?

I. « UNE TRACE SUR LE SABLE DE L'HISTOIRE¹ »

Le lecteur sera peut-être surpris par le fait que nous tenions à disposer de Gaulle et Hélié de Saint Marc en diptyque entre ce chapitre et le précédent. Ces deux figures sont

¹ Expression employée par Laurent Beccaria pour présenter Hélié de Saint Marc sur le site Internet qui lui est consacré, URL=< http://www.heliedesaintmarc.com/presentation_l_beccaria.htm>.

couramment opposées, pour la simple et bonne raison que le premier a fait mettre en prison le second. Hélie Denoix de Saint Marc est en effet commandant au 1^{er} REP (Régiment Étranger Parachutiste) lorsqu'éclate le putsch des généraux d'Alger. Il participe activement à la fronde entre les 21 et 25 avril 1961, avant de se rendre avec le reste de son régiment qui est immédiatement dissous. Si nous en restions là, nous ne pourrions guère dépasser l'opposition rapide entre le chef d'État et le mutin. Pourtant, lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble de leur parcours ainsi qu'au développement de leur pensée, on s'aperçoit qu'une grande proximité intellectuelle lie les deux officiers. À l'exception peut-être des tout derniers jours de sa carrière militaire, Hélie de Saint Marc met en œuvre l'éthique prônée par le jeune de Gaulle dans *Le Fil de l'épée*. Nous ne pouvons donc en rester au portrait souvent dépeint d'un écrivain auteur d'une œuvre subversive au sein de l'éthique militaire, que ce soit pour l'ostraciser ou pour l'élever aux nues.

Dans ce chapitre, nous souhaiterions donc défendre tout à la fois l'orthodoxie et l'intérêt de ce penseur pour aborder, à partir de la perspective tactique qui est la nôtre, la question des rapports entre le militaire et le politique. Son œuvre, inséparable de son parcours biographique, témoigne des difficultés considérables que soulève une éthique des vertus militaires lorsqu'on la rapporte à la question de l'obéissance aux ordres. C'est, en effet, pour des raisons morales et non par activisme politique qu'il entre dans la dissidence. Tenant d'une morale de l'honneur et de la fidélité, dans la plus pure tradition d'éthique des vertus militaires que nous avons identifiée, cette morale conduit néanmoins cet officier à désobéir aux ordres et à sortir de la légalité. Une telle éthique centrée sur la personne et son engagement vis-à-vis de ses frères d'armes, sur les convictions individuelles plutôt que sur l'obéissance docile et aveugle aux ordres, ne rend-elle pas inévitable l'apparition de circonstances où l'individu est poussé à s'extraire du cadre qui devrait être l'horizon indépassable de tout soldat, à savoir le respect des lois de la République ?

Dans son éloge funèbre de l'ancien légionnaire, le général Bruno Dary énonce en quelque mot tout le problème d'une éthique des vertus lorsqu'elle se trouve confrontée à un conflit de devoirs :

Vous nous laissez l'exemple d'un soldat qui eut le courage, à la fois fou et réfléchi, de tout sacrifier dans un acte de désespoir pour sauver son honneur ! Mais vous nous quittez en sachant que beaucoup d'officiers ont aussi préservé leur honneur en faisant le choix de la discipline. Le mot de la fin, si une fin il y a, car la tragédie algérienne a fait couler autant d'encre que de sang, revient à l'un de vos contemporains, le général de Pouilly, qui, au cours de l'un des nombreux procès qui suivirent, déclara, de façon magistrale et courageuse, devant le tribunal : "Choisissant la discipline, j'ai également choisi de partager avec la Nation française la honte d'un abandon... Et pour ceux qui, n'ayant pas pu supporter cette honte, se sont révoltés contre elle, l'Histoire dira sans doute que leur crime est moins grand que le nôtre²" !

Voici tout le paradoxe d'un honneur démonétisé, qu'on rencontre de part et d'autre d'une décision qui engage pourtant l'insubordination d'un soldat. Dans la même situation, deux conduites inverses peuvent-elles toutes deux être authentiquement vertueuses ? Si c'est le cas, on ne voit pas quelle orientation dans l'action pourrait bien fournir une éthique des vertus militaires, si elle ne peut même pas trancher entre deux attitudes si diamétralement opposées. Sinon, cela signifie qu'il faut trancher en faveur de l'une de ces conduites. Mais si chacune a autant de titres à la vertu que l'autre, nous n'aurons d'autre choix que d'employer un critère de normativité extérieur à la vertu elle-même. Si c'était le cas, nous aurions à nouveau dépouillé l'éthique des vertus de ses prétentions normatives. En investissant l'éthique des vertus comme lieu d'orientation morale possible pour le soldat, l'institution militaire n'aurait-elle pas en réalité conclu un marché de dupes ?

(i) Jeunesse, résistance et déportation (1922-1945).

On ne peut guère présenter, comme cela est parfois le cas, Saint Marc comme le représentant d'une contre-culture au sein de l'institution et de l'éthique militaires. Il est, au contraire, si l'on considère l'ensemble de son parcours biographique, intimement lié à l'histoire militaire de la France depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux guerres de

² Bruno DARY, « Éloge funèbre d'Hélie de Saint Marc », URL=<<https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/l-elog-funebre-d-helie-saint-marc-3501>>.

décolonisation. De plus, sa reconnaissance officielle par les institutions de la République — qui certes insistent moins volontiers sur la fin de sa carrière ! — ne débute pas quelques années seulement avant sa mort. Condamné à dix ans de réclusion criminelle, il est amnistié par de Gaulle au bout de cinq ans, avant d'être réhabilité dans ses droits civils et militaires dès 1978. Il est fait Grand-croix de la Légion d'honneur en 2011. Si ses obsèques en 2013 ne donnent pas lieu à un hommage national, comme cela avait été le cas pour Pierre Schoendoerffer³ un an plus tôt, les honneurs militaires lui sont toutefois rendus devant un parterre de personnalités politiques et militaires⁴. À sa mort, « il fait l'unanimité ou presque, admiré par des personnalités de tous bords⁵ ». Aussi, bien que ce catholique pratiquant s'attire davantage les amitiés de personnalités de droite⁶, son héritage littéraire demeure suffisamment consensuel et apolitique⁷ pour pouvoir exercer une influence sur l'ensemble de la pensée militaire française.

L'histoire personnelle d'Hélie de Saint Marc se confond avec celle des guerres de la France au long du court XX^e siècle. Né en 1922 à Bordeaux, il a dix-sept ans en 1939

³ Pierre Schoendoerffer (1938-2012) est un romancier et cinéaste français. Il part pour l'Indochine où il sert dans le service cinématographique des armées. Prisonnier à la chute de Dien Bien Phu, il est démobilisé quelques mois après sa libération. Il devient alors reporter photographe, puis réalisateur et écrivain. Son expérience de la guerre marque plusieurs de ses œuvres les plus importantes. *La 317^e section*, ouvrage paru en 1963 et qu'il adapte au cinéma deux ans plus tard, est avec *Le Crabe-tambour* (paru en 1976, porté à l'écran un an plus tard) ses ouvrages et ses films les plus connus. On peut mentionner également le film *L'Honneur d'un capitaine* (1982), qui traite de l'attitude honorable d'un officier français confronté à la torture durant la guerre d'Algérie.

⁴ L'office religieux est célébré en la cathédrale Saint-Jean à Lyon par le cardinal Philippe Barbarin, l'éloge funèbre est prononcé par le général Bruno Dary, ancien gouverneur militaire de Paris et président des anciens légionnaires parachutistes. Sont présents également le général Bertrand Ract-Madoux (chef d'état-major de l'armée de Terre), Gérard Collomb (maire de Lyon), Jean-François Carencu (préfet du Rhône), Charles Millon (ancien ministre de la Défense).

⁵ Guillaume ROQUETTE, « Hélie de Saint Marc. L'honneur d'un commandant. », *Le Figaro magazine*, 30 avril 2013, pp. 47-48, p. 48.

⁶ Le journal *Le Point* souligne que de nombreux parlementaires de droite sont présents aux obsèques, bien que « l'extrême-droite politique [n'ait] envoyé aucun représentant officiel ». URL=<https://www.lepoint.fr/societe/les-obsèques-d-hélie-denoix-de-saint-marc-celebrees-a-lyon-30-08-2013-1719635_23.php> On peut ajouter que le général Bruno Dary s'est engagé dans l'organisation de la « Manif pour tous » (URL=< <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/10/14/31003-20161014ARTFIG00336-brunodarypourquoi-j-irai-manifester-dimanche-pour-la-famille.php>>), tandis que Benoît Royal, auteur d'un livre sur l'éthique du soldat français qu'il fait préfacer par Hélie de Saint Marc, a annoncé son soutien à la candidature de François Fillon aux élections présidentielles de 2017. URL=< <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/general-benoit-royal-s-engage-francois-fillon-121909>>

⁷ À la différence d'autres participants au putsch devenus écrivains, comme Pierre Sergent, qui briguera une carrière politique au Front National après son amnistie.

lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale. Jusqu'alors, c'est dans les romans qu'il vit l'histoire de France. Il se décrit enfant comme un lecteur habité par le « culte des héros », parmi lesquels figurent de nombreux militaires :

Ma curiosité commençait à la Révolution. J'étais plutôt œcuménique. Charrette, Cadoudal, Charlotte Corday voisinaient avec Hoche, Augereau, Murat et tous les grands sabreurs de la Révolution et de l'Empire. Ensuite, il y avait un grand saut, et c'était l'aventure coloniale : Gallieni, Lyautey, le Père de Foucauld⁸.

Marqué par les modèles héroïques classiques pour son temps et son milieu social bourgeois et catholique, il avoue un faible pour « les écrivains du devoir et de l'exaltation : Montherlant, Saint-Exupéry, Bernanos, Psichari⁹ ». Il y trouve l'expression d'un « héroïsme, peut-être un peu facile, que j'ai décodé plus tard quand j'ai eu de la bouteille », « avec une notion du service inutile, de la gloire qui se suffit à elle-même, [...] un stoïcisme qui ne pouvait que plaire à une âme d'adolescent¹⁰ ». Ainsi, la mémoire récente de la Grande Guerre se combine avec les récits plus anciens des héros républicains pour donner au jeune Hélié une vision idéalisée et héroïque de l'histoire de France.

C'est pendant l'Occupation qu'il lui est donné de contribuer à son tour à cette histoire. À partir de 1941, il participe aux premiers balbutiements de la Résistance en Aquitaine au sein du réseau Jade-Amicol. Le colonel Arnould lui confie la tâche de faire transiter des colis de part et d'autre de la ligne de démarcation. Il est arrêté en 1943 alors que, fatigué de transporter des colis, il veut rejoindre l'armée française. Dénoncé, il est arrêté et envoyé à Buchenwald.

L'expérience concentrationnaire marque le début d'une grave crise morale qui le conduit à remettre en question les idéaux et les croyances de son enfance : « Je ne peux pas

⁸ Cité par Laurent BECCARIA, *Hélié de Saint Marc*, Paris, Perrin, 2008, p. 25. Le Père Charles de Foucauld (1858-1916) est un moine trappiste puis ermite au Proche-Orient. Personnalité mystique, il cherche à mener une existence pauvre et humble, prônant l'abandon à Dieu. Il n'est pas un missionnaire au sens courant du terme, à l'époque, puisqu'il n'évangélise pas autrement qu'en cherchant à présenter un exemple de vie chrétienne. Cette approche assez moderne et tolérante de la mission ne l'empêche toutefois pas d'être assassiné par des pillards en 1916. Il est particulièrement connu des saint-cyriens car il est lui-même un ancien élève de l'École Spéciale Militaire. Son passé militaire lui vaut souvent de passer pour le « saint patron » officieux des saint-cyriens. Il est probable qu'Hélié de Saint Marc ait lu ses aventures dans sa biographie romancée, écrite par René Bazin en 1921, qui connaît un grand succès de librairie et contribue à populariser la figure de l'ermite du désert.

⁹ Hélié DE SAINT MARC, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 55.

¹⁰ Laurent BECCARIA, *Hélié de Saint Marc*, *op. cit.*, p. 29.

certifier qu'il existe un Dieu et qu'Il est à l'image de celui que nos pères nous ont enseigné, mais je sais au moins que le Mal existe. Je l'ai vu, en face¹¹. » Il travaille à Buchenwald, puis dans la mine de Langenstein, camp périphérique de Buchenwald, dans des conditions inhumaines. Mais il est particulièrement choqué par l'attitude de certains déportés, acceptant des « planques » dans l'administration interne des camps et exerçant un pouvoir tyrannique sur les autres détenus. Il exécère ce qu'il considère comme « une forme de collaboration¹² ». Pourtant, il reconnaît également que c'est l'un de ces privilégiés qui lui sauve la vie. Pendant l'hiver 1944 en effet, affaibli par une pneumonie, il ne doit sa survie qu'à un infirmier français qui vole des médicaments interdits pour le soigner. En avril 1945, le camp est évacué, tandis qu'Hélie de Saint Marc est abandonné parmi les agonisants de l'infirmerie. Perdant conscience du temps, il se réveille dans un hôpital américain, incapable pendant une semaine de se souvenir de son prénom, et ne pesant plus que quarante-deux kilos¹³.

(ii) *La guerre d'Indochine (1945-1954)*.

Au sortir de la guerre, il intègre Saint-Cyr sur les conseils de son ancien chef de réseau¹⁴. C'est là du reste un ancien rêve du jeune homme, qui avait suivi une préparation à Saint-Cyr à Versailles durant l'Occupation avant d'échouer au concours en 1942. Après la guerre, toutefois, il peut intégrer directement la Spéciale, qui vient de déménager à Coëtquidan en Bretagne, du fait de sa participation dans la Résistance. Il est rapidement envoyé en Indochine à la tête d'une section de Légion étrangère. Il y accomplit trois séjours entre 1948 et 1954. Il est affecté au poste de Ta Lung, au bord de la frontière avec la Chine, alors que Mao prend le dessus dans la guerre civile qui l'oppose aux nationalistes. Il a pour mission de former des troupes supplétives à partir des minorités Tho habitant les villages

¹¹ Hélie DE SAINT MARC, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 29.

¹² *Ibid.*, p. 74. Le scandale lui paraît redoublé lorsqu'il constate que certains de ces collaborateurs, après la guerre, ont bâti une longue carrière politique sur leur expérience des camps de la mort.

¹³ Laurent BECCARIA, *Hélie de Saint Marc*, *op. cit.*, p. 68.

¹⁴ « Allez plutôt à Saint-Cyr, vous êtes fait pour être officier. Il va y avoir du travail, avec le problème de l'Empire qui n'est pas facile à régler. Mais au moins, vous serez au grand air... » Cité par Laurent BECCARIA, *ibid.*, p. 74.

alentour. Il mène avec elles des opérations de contre-guérilla contre le Vietminh. Son poste, parmi d'autres qui constituent autant de verrous le long de la Route Coloniale 4 (RC4), est toutefois progressivement submergé. « Nous avons l'impression de lutter contre la mer¹⁵ ».

Le souvenir qui le marque alors le plus est l'ordre qui lui est donné d'abandonner brutalement, en février 1950, les villageois de la Haute-Région dont ils assuraient la protection contre le vietminh.

Les partisans rassemblèrent leurs familles pour monter dans les camions. Je suis resté quelques minutes avec les légionnaires pour assurer l'arrière-garde en cas d'attaque vietminh, et puis nous avons embarqué. C'est là que j'ai vu ceux que je n'avais pas voulu voir, auxquels je n'avais pas voulu penser. Les habitants des villages environnants, prévenus par la rumeur, accouraient pour partir avec nous. Ils avaient accepté notre protection. Certains avaient servi de relais. Ils savaient que, sans nous, la mort était promise. Nous ne pouvions pas les embarquer, faute de place, et les ordres étaient formels : seuls les partisans pouvaient nous accompagner. Les images de cet instant-là sont restées gravées dans ma mémoire comme si elles avaient été découpées au fer, comme un remords qui ne s'atténuera jamais. Des hommes et des femmes qui m'avaient fait confiance, que j'avais entraînés à notre suite et que les légionnaires repoussaient sur le sol. Les mains qui s'accrochaient aux ridelles recevaient des coups de crosse jusqu'à tomber dans la poussière. Certains criaient, suppliaient. D'autres nous regardaient, simplement, et leur incompréhension rendait notre trahison plus effroyable encore. Le silence est tombé sur le camion qui fonçait à travers les calcaires. Les légionnaires, blessés de toutes les guerres, regardaient le plancher. Ils n'osaient pas se dévisager. Cette évacuation me brûlait. Secoué par les cahots de la piste, je fermais les yeux de douleur et de honte.¹⁶

Ce souvenir et le sentiment de « parjure » qui l'accompagne constituent un moment fondateur de l'identité de l'officier, déterminant en grande partie son attitude future durant le putsch. De manière générale, il est profondément marqué par plusieurs des hommes qu'il a sous ses ordres, dont il brodera dans ses mémoires des portraits affectueux et pittoresques. La plupart d'entre eux ne sont jamais rentrés en France. Lui-même, après avoir survécu à trois séjours au Tonkin, rentre usé dans une métropole qui ne reconnaît pas les sacrifices consentis par le corps expéditionnaire. Un premier fossé se creuse alors entre le peuple et son armée, voire au sein de l'armée entre ceux qui ont servi en Indochine et ceux qui sont restés en Europe.

¹⁵ HÉLIE DE SAINT MARC, *Mémoires*, op. cit., p. 154.

¹⁶ *Ibid.*, p. 123.

(iii) *L'Algérie et le putsch des généraux (1954-1961)*.

Dès janvier 1955, à peine rentré d'Indochine, il accoste en Algérie. Au sein du 1^{er} REP, il est chargé des opérations les plus dangereuses de l'Atlas au Sahara occidental, jusqu'à la prise avortée du canal de Suez. Il rentre ensuite dans la capitale algérienne en 1957 où il est affecté au cabinet du général Massu. C'est depuis ce poste qu'il assiste à la bataille d'Alger, ce qui lui permet de son propre aveu de profiter de la victoire « sans être confronté au choix des interrogatoires¹⁷ » (tout en connaissant parfaitement leur existence). Sa correspondance de l'époque, ainsi que les entretiens qu'il donne aux journalistes (il était en charge des relations avec la presse), donnent l'image d'un officier modéré qui croit en une Algérie française mais dans laquelle les « musulmans » obtiendraient l'égalité politique¹⁸. Durant la révolte du 13 mai 1958, il reste insensible aux appels à l'homme providentiel lancés par le général Salan. Il ne retrouve un rôle dans les opérations militaires qu'en juin 1958, date à laquelle il demande et obtient la direction du 3^e bureau de la 10^e division parachutiste et passe commandant. Il contribue alors au succès du plan Challe, qui fait considérablement reculer le FLN sur le terrain. Mais ses espoirs d'Algérie française s'effondrent lorsqu'il s'aperçoit, avec le reste de l'armée, que le chef de l'État — et la population de la métropole derrière lui — souhaite l'indépendance. Alors qu'il vient de prendre le commandement du 1^{er} REP par intérim, il est convoqué par le général Challe qui lui expose ses plans.

« Nous ne voulons ici que tenir les promesses du 13 mai. Je suis un démocrate, Saint Marc, ce ne sera ni un coup d'État fasciste, ni une revanche raciste. Êtes-vous des nôtres ?

- À une condition : qu'il n'y ait de notre part aucune violence inutile, aucun règlement de comptes, et dans ce cas, mon général, je suis à vos ordres¹⁹. »

Il marche, convaincu par la personnalité du général, en qui il ne voit « ni un extrémiste

¹⁷ *Ibid.*, p. 217.

¹⁸ « Au début de l'été 1958, Hélie de Saint Marc confie aux journalistes du *Monde* : "Je redoute que la coupure ne s'accroisse entre les militaires et une partie de l'opinion française. Il ne faut pas que l'armée devienne l'instrument de la droite, mais de la nation tout entière." » Laurent BECCARIA, *Hélie de Saint Marc, op. cit.*, p. 197.

¹⁹ Cité par Laurent BECCARIA, *ibid.*, p. 220. Le dialogue est rapporté par Yves COURRIÈRE, *La guerre d'Algérie. Les feux du désespoir*, Paris, Fayard, 1971 et par Pierre SERGENT, *Je ne regrette rien*, Paris, Fayard, 1972, qui est présent sur les lieux. Dans ses entretiens avec son biographe, Hélie de Saint Marc a confirmé l'exactitude de l'échange.

ni un activiste », mais également par cohésion légionnaire, ainsi que par la crainte « des horreurs qui seraient commises si l'armée partait, à l'égard de ceux qu'elle avait engagés auprès de la France²⁰ ». Le régiment prend le contrôle d'Alger dans la nuit du 21 avril 1961. Mais dans les jours qui suivent, les soutiens se dérobent les uns après les autres. Challe renonce à écouter les activistes qui, comme le capitaine Sergent, veulent s'engager dans une violence sans retour²¹. Il se rend, et Hélié de Saint Marc organise la reddition du régiment afin qu'elle se produise sans bain de sang. Il est arrêté peu après.

(iv) « *J'attends la nuit qui vient*²² » (1961-2013).

À sa sortie de prison, il se mure dans le silence et travaille comme directeur du personnel dans une usine lyonnaise. Toutefois, deux événements vont le décider à sortir de son mutisme et à entamer, à soixante-dix ans, une carrière d'écrivain. Après la projection d'un film sur la guerre d'Algérie, où il avait été invité à témoigner au cours de sa première intervention publique sur le putsch des généraux, il est agressé en pleine rue par deux hommes qui le passent à tabac en lui intimant l'ordre de se taire. Il décide alors de témoigner beaucoup plus largement de son expérience de la guerre. Mais c'est son petit-neveu, Laurent Beccaria, qui offre au parcours du vieux légionnaire une publicité et une notoriété qui iront croissantes. Celui-ci, alors étudiant en journalisme à la recherche d'un sujet de mémoire, entame une série d'entretiens qui fourniront la matière à une biographie. Conforté par le succès du livre, Hélié de Saint Marc écrit alors ses mémoires, toujours avec l'aide de son petit-neveu, mémoires qui paraissent en 1995 avec le sous-titre *Les champs de braises*. Il publie ensuite plusieurs autres ouvrages, qui tournent tous autour de sa longue expérience de la guerre.

²⁰ *Ibid.*, p. 221.

²¹ Pierre SERGENT, *Ma peau au bout de mes idées*, Paris, La table ronde, 1967, p. 283.

²² Hélié DE SAINT MARC, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 325.

II. LE HEROS SANS NATION

Il fallait revenir un peu longuement sur le parcours mouvementé de cet officier de Légion étrangère, tant sa réflexion éthique est inséparable des méandres de son existence. Les péripéties qui marquent sa carrière en font presque un héros de roman. Mais quelle est précisément la nature de ce héros ? Si Hélie de Saint Marc possède plusieurs attributs qui appartiennent classiquement au héros, il s'agit néanmoins d'un héroïsme possédant sa coloration propre. Cette nuance de grandeur tragique et de mélancolie hante d'ailleurs aussi les héros des films de P. Schoendoerffer²³, dont le succès permet la diffusion d'un imaginaire homogène dans l'institution militaire touchant les guerres de décolonisation. Car c'est bien le décalage entre la perception de ces conflits par les militaires eux-mêmes et par le reste de la nation qui engendre cette figure du héros d'Indochine et d'Algérie.

Nous avons vu au cours de ce travail que les codes traditionnels de l'héroïsme aristocratique subissent une crise dont Vigny, dès la fin des guerres napoléoniennes, ne peut que constater la profondeur. Après le poète officier, les écrivains militaires s'efforcent de penser un héroïsme qui s'érigeait aux soldats des démocraties modernes. Notre auteur est tributaire de ce mouvement long. Il n'a rien d'un aristocrate fondamentalement hostile à la République. Pourtant, si son héroïsme n'est pas pré- ou antirépublicain, il ne ressemble pourtant pas non plus tout à fait à l'héroïsme républicain stéréotypé qui prône, de Guibert à l'union sacrée de 1914, l'unité voire la fusion du soldat et de la nation. Au contraire, Hélie de Saint Marc se trouve plusieurs fois en porte-à-faux vis-à-vis de la nation pour laquelle il se bat, et ce avant son insubordination. Il ressent fortement, comme d'autres soldats de métier, l'écart entre le sacrifice exigé et le désintéret de la métropole, de la population comme des politiques. Son héroïsme est individuel au sens où ses actes sont d'abord le reflet d'une quête personnelle

²³ Pour une présentation générale de l'œuvre cinématographique de P. Schoendoerffer, voir Bénédicte CHÉRON, *Pierre Schoendoerffer : un cinéma entre fiction et histoire*, 2^e éd., Paris, CNRS Editions, 2015. Pour un panorama exhaustif des films français traitant plus ou moins directement de la guerre d'Indochine, voir Delphine ROBIC-DIAZ, *La guerre d'Indochine dans le cinéma français. Image d'un trou de mémoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

pour demeurer honnête et droit malgré la guerre. Ses décisions ne peuvent être pleinement intelligibles qu'une fois replacées dans la singularité d'une lutte contre soi-même.

(i) *La crise du récit national.*

L'éthique militaire, telle qu'elle se constitue avec Hélié de Saint Marc, ne peut plus se prévaloir d'une identification pure et simple des valeurs qu'elle prône avec les valeurs de la nation. Contrairement à leurs anciens, combattant la barbarie prussienne en 14-18 ou le nazisme ensuite, les soldats de la décolonisation mènent une guerre dont la légitimité est problématique. C'est bien sûr particulièrement le cas durant la guerre d'Algérie, à mesure que le conflit devient de plus en plus impopulaire auprès de l'opinion publique. Le fossé entre les combattants et la population de la métropole est tel qu'il conduit les militaires les plus chevronnés à s'interroger sur le sens de leur combat :

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Américains avaient édité des films, des livres, des brochures, sur le thème « Pourquoi combattons-nous ? » Nous aussi, même si c'était notre métier d'obéir aveuglément, nous voulions savoir pourquoi nous combattions²⁴.

Toutefois, cette crise ne date pas de la guerre d'Algérie. Avant celle-ci, le conflit indochinois souffre déjà d'un déficit de légitimité dans la mesure où l'Indochine, n'étant pas une colonie de peuplement et n'impliquant pas le contingent, désintéresse l'opinion. Hélié de Saint Marc, comme bien d'autres soldats de métier, ressent vivement ce désinvestissement complet de la nation vis-à-vis de ses propres guerres. Entre deux départs pour l'Indochine, il décrit l'indifférence de la population comme des politiciens :

J'eus l'impression en France d'être un Martien. La reconstruction battait son plein. Dans les rues de Bordeaux, je voyais de nouvelles voitures, des échafaudages, des enseignes et des publicités. Le cercle familial se reforma autour de moi. Mais qu'avais-je encore à dire à mes amitiés d'enfance ? [...] Au Palais-Bourbon, je me précipitai à un débat sur l'Indochine. Dans un salmigondis terrible de phrases creuses et d'insouciance, on y parla de tout autre chose. Je jurai de ne plus jamais y remettre les pieds de ma vie. Au ministère de la Défense, je rencontrai des hommes de cabinet, dédaigneux vis-à-vis de notre combat²⁵.

Les acteurs des guerres de décolonisation ont perdu le sens de leur propre rôle dans

²⁴ Cité par Laurent BECCARIA, *Hélié de Saint Marc, op. cit.*, p. 163.

²⁵ Hélié DE SAINT MARC, *Mémoires, op. cit.*, p. 130.

l'histoire nationale. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, on préfère oublier les stigmates du dernier conflit mondial et profiter de la prospérité retrouvée, tandis que la classe politique ne paraît pas mesurer ses responsabilités. L'individu se trouve ainsi esseulée, souffrante, non plus seulement dans son rapport à son institution (comme chez Vigny et Psichari), mais dans son rapport à la société dans son ensemble, qui ne veut plus de lui. Ce rapport distendu à la nation est particulièrement fragilisant, puisque ce soldat de métier n'est pas un simple mercenaire. Nous avons vu que la carrière des armes devient progressivement l'expression d'une vocation quasi religieuse pour la France, d'un service patient et muet pour le pays. En remettant ainsi en question le lien entre le soldat et la nation, les guerres de décolonisation provoquent une perte de sens qui frappe en plein le jeune officier lecteur de Psichari et admirateur de Lyautey.

(ii) Le sens par l'idéal.

En l'absence d'un récit national qui soit la source de la légitimité du combattant individuel, c'est alors dans la reconstruction du récit personnel de l'individu dans la guerre que se situe l'enjeu essentiel, mais fuyant, de l'écriture combattante. Nous pouvons sur ce point contraster l'attitude d'Hélie de Saint Marc avec celle d'autres acteurs des guerres de décolonisation. Prenons l'exemple du roman de Tim O'Brien sur la guerre du Vietnam, *The Things They Carried*. Tim O'Brien est un romancier américain qui, jeune homme, a combattu au Vietnam. Ce roman, publié en 1990, mêle les souvenirs autobiographiques et la fiction pour mieux évoquer le sentiment d'irréalité et d'absurde de la guerre. Au chapitre « How to Tell A True War Story », le narrateur commence par nous certifier que « tout est vrai²⁶ » dans l'anecdote qu'il va rapporter — la mort d'un camarade de combat qui saute sur une mine. Pourtant, il livre six versions différentes de sa mort et nous prévient : « On ne peut pas croire

²⁶ Tim O'BRIEN, *The Things They Carried*, New York, Houghton Mifflin, 1990, p. 75, notre traduction.

à une vraie histoire de guerre. Si vous y croyez, restez sceptiques²⁷. » Ce que ce procédé narratif suggère, c'est que les événements de la guerre demeurent obscurs pour les combattants eux-mêmes, au point d'altérer le sens de ce qui est réel et de ce qui ne l'est pas²⁸. Mais cela ne fait que renforcer l'urgence avec laquelle chaque soldat veut raconter son « histoire vraie », même lorsque les narrateurs qui se succèdent ne sont visiblement pas fiables. Ainsi le soldat Mitchell Sanders rapportant l'histoire d'une équipe de renseignements enterrée dans la jungle, croyant entendre un concert émanant du brouillard et commandant des frappes aériennes durant toute la nuit. Il reprend plusieurs fois son histoire en modifiant chaque fois son récit, tout en insistant gravement sur sa véracité. C'est que l'important n'est pas sa facticité, mais ce qu'elle dit du monde absurde et sans réalité dans lequel errent les soldats.

Mitchell Sanders avait raison. Au moins pour le simple soldat, la guerre donne l'impression — une certaine consistance de l'esprit — d'un grand brouillard spectral, épais et permanent. Il n'y a aucune clarté. Tout tourbillonne. Nous ne sommes plus tenus par les anciennes règles, les anciennes vérités ne sont plus vraies. Le juste déborde dans le mal. L'ordre se mêle au chaos, l'amour à la haine, la laideur à la beauté, la loi à l'anarchie, la civilité à la sauvagerie. Les vapeurs vous aspirent. On ne saurait plus dire où on est, ni pourquoi on est là, et la seule certitude est cette ambiguïté étouffante²⁹.

L'ambiguïté de la guerre rend impossible toute détermination objective de la vérité. La guerre n'est pas simplement complexe d'un point de vue tactique, ce qui ferait de cette « brume spectrale » une forme de « brouillard de guerre » clausewitzien qui pourrait être réduit par une bonne stratégie. Elle devient opaque d'un point de vue éthique, incapable de laisser transparaître une vérité dénuée de toute ambiguïté.

Dans ses mémoires, Hélie de Saint Marc se refuse également à toute vision héroïque et grandiloquente de la guerre :

²⁷ « A true war story cannot be believed. If you believe it, be skeptical. » *Ibid.*, p. 79, notre traduction.

²⁸ Steven KAPLAN, « The Undying Uncertainty of the Narrator in Tim O'Brien's *The Things They Carried* », *Critique*, 1994, vol. 35, n° 1, pp. 46-52.

²⁹ « Mitchell Sanders was right. For the common soldier, at least, war has the feel—the spiritual texture—of a great ghostly fog, thick and permanent. There is no clarity. Everything swirls. The old rules are no longer binding, the old truths no longer true. Right spills over into wrong. Order blends into chaos, love into hate, ugliness into beauty, law into anarchy, civility into savagery. The vapors suck you in. You can't tell where you are, or why you're there, and the only certainty is overwhelming ambiguity. » *Ibid.*, p. 88, notre traduction.

Ceux qui prétendent aimer la guerre ont dû la faire loin du carnage des champs de bataille, des cadavres épars et des femmes éventrées. La guerre est un mal absolu. Il n'y a pas de guerre joyeuse ou de guerre triste, de belle guerre ou de sale guerre. La guerre, c'est le sang, la souffrance, les visages brûlés, les yeux agrandis par la fièvre, la pluie, la boue, les excréments, les ordures, les rats qui courent sur les corps, les blessures monstrueuses, les femmes et les enfants transformés en charogne. La guerre humilie, déshonore, dégrade. C'est l'horreur du monde rassemblée dans un paroxysme de crasse, de sang, de larmes, de sueur et d'urine³⁰.

Pourtant, le vertige de l'absurde qui submerge le narrateur du roman de Tim O'Brien ne paraît pas menacer au même degré Hélie de Saint Marc. La réalité de la guerre ne conduit pas à une forme de disparition de toute vérité, mais plutôt à une grande difficulté, peut-être inextricable, pour discerner une vérité objective :

Si je regarde derrière mon épaule, mes vingt premières années se sont déroulées dans un univers d'une grande cohérence, où chaque engrenage avait une place bien définie, où les valeurs étaient simples à défaut d'être faciles à respecter : l'honneur, la droiture, la fidélité, le patriotisme. Or, tous les événements que j'ai vécus ensuite, de l'Occupation aux guerres outre-mer, ont été des périodes de bouleversement complet des repères. La tragédie était au rendez-vous de ma génération. Dans nos affrontements, chacun portait en lui une part de la vérité. L'ami et l'ennemi, le traître et le fidèle, le juste et l'opresseur, la patrie et la nation, l'honneur et l'infamie étaient des notions parfois violées par les autorités les plus qualifiées, objets de polémiques infinies. J'ai été comme un navire qui quitte le port avec des cartes, un sextant, une boussole, et dont les instruments s'affolent au premier coup de vent³¹.

Le contraste avec *The Things They Carried* est instructif. Il y a bien un brouillage des frontières entre les principales valeurs morales, pourtant elles demeurent polarisées entre deux extrêmes. La transgression demeure identifiable³². Nous ne sommes pas confrontés à un retour au mélange initial, au tohu bohu informe suggéré par le texte de T. O'Brien. Une forme d'objectivité morale semble encore pouvoir être visée, sans pouvoir néanmoins jamais être atteinte³³.

³⁰ Hélie DE SAINT MARC, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 136.

³¹ *Ibid.*, p. 57.

³² Ce n'est pas le cas dans *The Things They Carried*, comme on le voit dans le chapitre déjà cité « How to Tell A True War Story », où après le premier récit de la mort du soldat touché par une mine, l'un des survivants vide méthodiquement son chargeur sur un bufflon en visant des zones non immédiatement létales pour faire souffrir l'animal le plus longtemps possible. Pendant ce temps, « personne ne disait grand-chose. Toute la section se tenait là et regardait, on pensait à toute sorte de choses, mais on ne ressentait pas beaucoup de pitié pour le bufflon. » Tim O'BRIEN, *The Things They Carried*, *op. cit.*, p. 86, notre traduction.

³³ Il n'y a pas, non plus, de certitude touchant la validité morale de nos propres décisions. C'est ce que reconnaît implicitement Hélie de Saint Marc lorsqu'il évoque dans ses mémoires des conversations avec un médecin vietnamien de Hanoï avec lequel il sympathise. Au détour d'une conversation, le médecin lui rétorque : « Vous estimez que vous vous battez pour la paix et la liberté de notre pays. C'est votre vérité subjective. Correspond-elle à la vérité objective de la situation ? C'est une autre question. » Hélie DE SAINT MARC, *Mémoires*, *op. cit.*,

Dans une telle situation, l'auteur recommande de se raccrocher à un principe moral auquel on adhère entièrement et individuellement : « Quand la guerre vous paraît inévitable, il faut trouver en soi un idéal qui contrebalance ce qu'il peut y avoir de dégradant dans l'emploi de la mort³⁴. » Il se garde de définir très précisément cet idéal, se contentant dans le passage d'affirmer que « cet idéal habitait les unités d'élite³⁵ ». Mais ce qu'il décrit n'est au fond que l'ensemble des vertus militaires que nous avons passées en revue. C'est déjà cet idéal qui le guide lorsque, à Buchenwald, il dit éprouver « la validité de quelques attitudes éthiques élémentaires : refuser la lâcheté, la délation, l'avilissement³⁶ ». Dans un contexte militaire, c'est encore celui-ci qui lui permet de respecter les lois de la guerre, de s'abstenir d'atrocités et occasionnellement d'en empêcher : « Un jour, j'ai renvoyé un sous-officier qui aimait donner la mort. Je n'ai jamais accepté la cruauté. Le soldat qui ne contrôle plus sa violence perd sa signification. La guerre s'abîme alors irrémédiablement dans la tuerie absurde³⁷ ». En l'absence d'un méta-récit national qui ancrerait la guerre moderne dans un contexte de légitimité plus large, la fidélité à l'idéal personnel et communautaire permet de maintenir la moralité et l'intelligibilité de l'action. Hélie de Saint Marc est donc un cas représentatif de cette « dénationalisation de l'héroïsme militaire³⁸ », où le lien distendu entre le soldat et la nation est médiatisé par la quête d'une fidélité à une éthique personnelle très individualisée.

p. 150.

³⁴ *Ibid.*, p. 137.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, p. 87.

³⁷ *Ibid.*, p. 138. Son biographe nous apprend que le sous-officier en question a achevé à coups de couteau tous les blessés vietminh fait prisonniers durant une opération. Renvoyé en France par Hélie de Saint Marc, il est emprisonné et radié des parachutistes. D'autres moments sont plus ambigus, comme l'exécution de deux espions communistes capturés prêts de Ta Lung, qui constitue un crime de guerre (« Je ne pouvais pas enfermer ces hommes. Nous n'avions pas de cave, ni de cellule. Les transports de prisonniers étaient impossibles. J'ai considéré que je devais être sans faiblesse et je fus sans faiblesse. L'équilibre de la vallée en dépendait. » *Ibid.*, p. 115).

³⁸ Bénédicte CHÉRON, « La représentation du héros militaire dans le cinéma français : actes et modèles héroïques dans le cinéma de Pierre Schoendoerffer », in Claude D'ABZAC-EPEZY et Jean MARTINANT DE PRÉNEUF (dir.), *Héros militaire, culture et société (XIX^e-XX^e siècles)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS-Institut de Recherches Historiques du Septentrion, 2012 [en ligne], p. 13, URL=<<http://hleno.revues.org/248>>.

III. « L'HONNEUR DE VIVRE³⁹ »

Le terme qui revient sans doute le plus souvent sous la plume d'Hélie de Saint Marc, et qui résume bien cette dévotion à un idéal, est celui d'honneur. En cela, il puise à une source très ancienne dans la tradition militaire. Toutefois, l'honneur change avec lui de forme. Il n'est plus un trait qui relève de la reconnaissance de la société, mais d'une fidélité à soi-même qui peut même aller à l'encontre de l'opinion : « Les honneurs, on le sait, sont la fausse monnaie de l'honneur. Ils s'acquièrent parfois avec des silences complices, des échanges d'intérêts, des lâchetés [...] L'honneur est un acte de pauvre. Il suppose le dépouillement⁴⁰. » Il s'agit d'une vertu intérieure, qu'on pourrait plus précisément décrire comme une forme d'intégrité, qui naît d'une situation d'abandon de l'individu par la société. Hélie de Saint Marc place ainsi en exergue de ses mémoires une citation de Dostoïevski tirée des *Lettres de Sibérie* : « Être un homme et le demeurer toujours, quelles que soient les circonstances, ne pas faiblir, ne pas tomber, voilà le véritable sens de la vie⁴¹. » L'écrivain russe, déporté politique en Sibérie, partage avec l'officier qui connut le même sort en Allemagne le besoin de conserver une forme de dignité qui ne dépende plus de l'estime de la société qui le rejette.

Notre auteur propose donc une éthique fortement centrée sur l'individu, en tant qu'ultime dépositaire et garant de la possibilité d'une vie morale. Le paradoxe tient à ce que cette éthique individuelle siéra comme un gant à une institution militaire qui, au moment des guerres de décolonisation, se considère comme rejetée par la société française. Les vertus militaires traditionnelles, coupées de leur assise dans la nation, vivent encore en tant qu'elles sont prônées par un groupe restreint de militaires. On risque alors de voir naître au sein de l'institution militaire une éthique séparée, voire séparatiste, par rapport au centre de gravité du peuple. La question qui se pose alors est de savoir si l'honneur, notion héritée d'une période

³⁹ Hélie DE SAINT MARC, « Que dire à un jeune de vingt ans », URL=<http://www.heliedesaintmarc.com/Quelques_vertus.htm>, consulté le 16/01/2019.

⁴⁰ Hélie DE SAINT MARC, *Mémoires, op. cit.*, p. 266.

⁴¹ Fédor DOSTOÏEVSKI, *Lettres de Sibérie*, cité dans *ibid.*, p. 11.

prérévolutionnaire, ne serait pas ultimement incompatible avec les valeurs de la République.

(i) *L'ambiguïté de l'honneur.*

Si notre travail s'est ouvert sur la vertu de patriotisme, il est juste que nous le terminions par cette autre vertu qui figure sur le drapeau français : « Honneur et Patrie ». L'honneur est une notion très importante au sein de la culture militaire, à tel point qu'on peut en faire, comme le patriotisme, une autre vertu architectonique. Ce qui pose, bien entendu, la question de « ce qu'il convient de faire si l'honneur et la patrie [...] indiquent des voies divergentes⁴² ». C'est, en particulier, en des termes très proches qu'Hélie de Saint Marc justifie sa participation au putsch de 1961 :

Je me représentais la devise de la Légion : Honneur et Fidélité. Mais l'honneur était-il dans l'obéissance absolue au pouvoir légal, ou dans le refus d'abandonner des populations qui nous avaient fait confiance ? La fidélité devait-elle s'entendre envers la nation (« bon ou mauvais, c'est mon pays »), ou envers des hommes et des femmes qui allaient être massacrés à cause de nous⁴³ ?

Cet appel à l'honneur ne vient certes pas de nulle part. Le sentiment de l'honneur est hérité d'une tradition, entendue à la fois comme ce dont on hérite et que l'on s'approprie. Dans l'Ancien Régime, l'honneur est un sentiment d'estime de soi dépendant de l'opinion du groupe⁴⁴. Il exprime une forme de prévalence du paraître sur l'être, puisqu'on peut en priver l'individu par l'outrage qui lui est fait. C'est également une vertu d'origine aristocratique, qui est remobilisée au XVIII^e siècle pour servir de base à une discipline à la fois plus efficace et plus humaine que le commandement par la brimade. Elle est ainsi acclimatée à l'acquisition nouvelle de la citoyenneté par les soldats, contribuant à « faire de l'honneur une caractéristique “nationale” inhérente non pas à l'état de la noblesse mais au peuple français dans son ensemble⁴⁵ ». L'honneur, qui est initialement une valeur à la fois nobiliaire et

⁴² Benoît DURIEUX, « Obéissance, désobéissance. Militaires et démocratie », *Pouvoirs*, 2015, vol. 4, n° 155, pp. 137-148, p. 137-138.

⁴³ Hélie DE SAINT MARC, *Mémoires, op. cit.*, p. 266.

⁴⁴ Céline SPECTOR, *Montesquieu : pouvoirs, richesses et sociétés*, Paris, PUF, 2004, p. 87-95.

⁴⁵ Jay M. SMITH, « The Making of an Aristocratic Reactionary: The Comte d'Eschery, Noble Honor, and the Abolition of Nobility », in Jay M. SMITH (dir.), *The French Nobility in the Eighteenth Century: Reassessments and New Approaches*, University Park, PA, The Pennsylvania University Press, 2006, pp. 253-277, p. 271, notre

guerrière, et donc profondément inscrite dans la culture militaire, devient à la Révolution un cadre de référence commun et unifiant entre l'armée et la nation.

Or, le contexte des guerres de décolonisation, que nous venons d'évoquer, remet en question ce cadre commun. L'éloignement entre le soldat et la nation est d'ailleurs, dans le cas de l'honneur, plus profond qu'une simple question de légitimité du conflit. En effet, l'évolution des mentalités est telle que le vocabulaire même de l'honneur est devenue inintelligible, suranné voire suspect. C'est visiblement l'un des points d'achoppement pour l'auditoire d'Hélie de Saint Marc, au cours des conférences qu'il donne à la fin de sa vie :

Je suis souvent poussé dans mes retranchements par les étudiants sur la notion d'honneur. Depuis quelques décennies, les sciences humaines ont relativisé les notions d'éthique en insistant sur les schémas profonds à l'œuvre dans l'esprit humain. Certains de mes interlocuteurs en déduisent que l'honneur n'est plus qu'une très vieille lune, un lointain dérivé de l'amour-propre, avec ce que cela suppose de vanité et d'égoïsme. En retour, j'essaie de leur faire comprendre la complexité des choses et des êtres. L'Histoire n'est pas une matière abstraite ou un débat théorique. À la hauteur de l'individu, c'est un champ de braises dans lequel il faut bien avancer. Les valeurs qui m'ont animé ne sont peut-être pas l'alpha et l'oméga de la nature humaine, mais elles ont leur grandeur. J'en ai éprouvé la nécessité. Chaque génération, même si elle en a l'ambition ou l'illusion, ne sort pas du néant⁴⁶.

Devant les étudiants, symbole du jeune monde qui n'a pas vécu l'expérience de la guerre, Hélie de Saint Marc persiste et signe. Aujourd'hui encore d'ailleurs, l'honneur n'est-il pas « la colonne vertébrale de nos armées, le pilier qui les rend droites et dignes⁴⁷ », selon un ancien chef d'état-major des armées ? Toutefois, à mesure que le cadre éthique de l'action de guerre ne devient plus intelligible que de l'intérieur même de la communauté militaire, le risque augmente que l'armée ne forme plus alors qu'« un corporatisme de plus⁴⁸ ». C'est un risque que reconnaît brièvement Hélie de Saint Marc, lorsqu'il décrit une forme d'élitisme qui sévit chez les légionnaires engagés en Indochine. La conscience d'obéir à un code moral particulièrement exigeant peut ainsi introduire une plus grande proximité entre les

traduction. Sur cette « nationalisation de l'honneur » (A. Guinier) dans la société française de la seconde moitié du XVIII^e siècle, phénomène qui rattache cette vertu à une appartenance identitaire nationale et non plus nobiliaire, voir également Jay M. SMITH, *Nobility Reimagined: The Patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, NY-London, Cornell University Press, 2005, p. 143-181.

⁴⁶ Hélie DE SAINT MARC, *Mémoires, op. cit.*, p. 319.

⁴⁷ Henri BENTÉGEAT, *Aimer l'armée, op. cit.*, p. 44.

⁴⁸ Hélie DE SAINT MARC, *Mémoires, op. cit.*, p. 322.

combattants des deux camps qu'entre le soldat français et la population qu'il défend :

Nous étions rapprochés [du soldat Vietminh] par une vie très dure, déchargée de tout le brio et de toutes les facilités de la vie normale. On sentait que c'était aussi celle de l'autre, de l'adversaire. D'une certaine manière, c'était un sentiment un peu nombriliste, parce qu'on était les gens bien, les ascètes, et puis il y avait tous les autres, les profiteurs, les salauds⁴⁹...

Le clivage peut même passer au sein même de l'institution militaire, entre les troupes d'élites et les troupes régulières. Un officier du 1^{er} REP, Jacques Morin, témoigne ainsi qu'en Algérie, le fait de confier les missions les plus dangereuses aux parachutistes avait conduit à développer chez eux un esprit de corps par opposition au reste de l'armée :

Le REP constituait une sorte d'État dans l'État. Il y avait une mafia de capitaines qui se connaissaient depuis longtemps et des sous-officiers qui tournaient dans les BEP [Bataillons Étrangers Parachutistes] et les REP depuis 1947-48. Cela faisait un ensemble très performant, avec une grande complicité, mais un peu à part⁵⁰.

Ces remarques font la preuve d'une ambiguïté de l'honneur. D'une part, celui-ci offre une forte source de motivation morale pour l'agent, capable de résister à l'épreuve des camps de la mort⁵¹ (à la condition toutefois que l'honneur ne soit pas simplement l'objet d'une rhétorique creuse mais une disposition incorporée à la personnalité morale de l'agent). D'autre part, le vague qui entoure cette notion favorise également la régression vers une forme archaïque et sociale de l'honneur, où celui-ci n'est autre que le prestige que se reconnaît un groupe. Dans ces cas-là, non seulement l'honneur n'offre plus aucune garantie de moralité mais peut même gravement déchoir.

Une illustration de cette ambiguïté, outre la participation au putsch, est l'attitude d'Hélie de Saint Marc par rapport à la torture. En tant qu'adjoint du général Massu, il est parfaitement au courant de l'usage systématique de la « question », même s'il n'y participe pas personnellement. Dans le cadre de ses fonctions à la tête des relations de presse, son profil de soldat humaniste a même pu contribuer à donner une respectabilité aux méthodes de

⁴⁹ Laurent BECCARIA, *Hélie de Saint Marc, op. cit.*, p. 132.

⁵⁰ Cité dans *ibid.*, p. 164.

⁵¹ « J'ai été le témoin d'attitudes hors du commun de la part d'hommes réduits à l'état de squelettes et traités comme des animaux. [...] "Je suis là pour dire non", m'a murmuré un camarade avant que je lui ferme les yeux pour toujours. [...] Les phrases de l'honneur étaient prononcées dans un murmure et dans le dénouement. » Hélie DE SAINT MARC, *Mémoires, op. cit.*, p. 77.

pacification. Habituellement, toutefois, ces pratiques ne sont pas justifiées au nom de l'honneur militaire, mais plutôt comme une entorse nécessaire pour remplir la mission. Un argument classique est alors celui de la « bombe à retardement », reposant sur la fiction d'une explosion imminente qui ne pourrait être empêchée (mais de manière certaine), que par le recours à la torture. Dans le contexte de la guerre d'Algérie, nous pouvons mentionner le témoignage ci-dessous du général Aussaresses, qui commande alors la division renseignement de la 10^e DP :

Un jour tandis qu'on discutait des difficultés du métier tout en sirotant un pastis, un policier (qui avait compris que le problème de la torture ne me laissait pas indifférent) me dit soudain :

- Suppose juste que tu t'es donné pour principe de ne jamais te résoudre à torturer. Suppose que tu as quelqu'un en garde à vue qui est visiblement en train de préparer un attentat quelque part. Le suspect ne veut pas parler. Tu n'insistes pas. Alors la bombe explose et beaucoup de gens meurent. Que diras-tu aux parents de la victime, disons, d'un enfant déchiqueté par la bombe ? Comment pourras-tu justifier ta décision de ne pas employer tous les moyens nécessaires pour faire parler le suspect ?

- Je n'aimerais certainement pas me trouver dans pareille situation.

- Et bien, agis toujours comme si c'était le cas et tu verras bien ce qui est le plus dur à faire : torturer un terroriste présumé ou expliquer aux parents de la victime qu'il vaut mieux laisser des dizaines d'innocents se faire tuer plutôt que de faire souffrir un seul coupable.

Une courte méditation sur cette parabole m'enleva mes derniers doutes. J'en conclusais que personne ne pourrait nous juger. Même lorsque ma position m'amena à faire des choses très désagréables, je n'aurais pas de regrets⁵².

Les différents sophismes impliqués dans ce type d'argument ont été suffisamment décrits ailleurs⁵³. On se contentera, dans ce cas précis, de noter le registre pathétique — l'enfant déchiqueté — ainsi que le glissement sémantique du simple « suspect » au « terroriste présumé » puis au « coupable ». Un philosophe peut également être frappé par la formule « Agis toujours comme si » qui sonne comme un pastiche de l'impératif catégorique kantien. Mais dans tous les cas, la justification est plutôt d'ordre conséquentialiste, centrée sur l'évaluation des conséquences d'un acte précis (quoiqu'hypothétique). L'honneur n'est pas mobilisé. Il est même balayé par un autre soldat tortionnaire dans une discussion avec Hélie

⁵² Paul AUSSARESSES, *Services spéciaux. Algérie 1955-1957*, Saint-Amand-Montrond, Perrin, 2001, p. 31.

⁵³ Voir par exemple Michel TERESTCHENKO, *Du bon usage de la torture, ou comment les démocraties justifient l'injustifiable*, Paris, La Découverte, 2008.

de Saint Marc :

Où est l'honneur Hélié ? Ici, on ne fait pas une guerre en gants blancs. [...] C'est eux ou nous. Quand je suis seul dans ma compagnie, face à l'organigramme clandestin que nous avons reconstitué et sur lequel il me manque encore trois ou quatre pièces essentielles, je ne sais plus où est l'honneur. Est-ce que je dois frapper, hurler des insanités, menacer le prisonnier des pires sévices pour le faire craquer ? Ses aveux peuvent me permettre d'empêcher de nouveaux attentats et de sauver des vies. Ou bien est-ce que je dois refuser de participer à cette guerre dégradante ? J'ai tranché. C'est le FLN qui a choisi les armes et le lieu du combat. Ils ont voulu la Casbah et les bombes. Si je refuse le bras de fer, je reconnais la supériorité de la terreur."

Je comprenais le drame de mon camarade. Il était à vif. Mais j'en discutais longuement aussi avec Jacques Morin, resté au 1^{er} REP et qui partageait mon malaise. Nous pensions que certains interrogatoires n'avaient pas lieu d'être et que des barrières plus précises auraient dû être dressées. La morale commune était absente de notre raisonnement. Lorsque le bien n'est plus en face du mal, mais le mal en face du pire, les repères classiques ne sont d'aucun secours. Nous avons vu tant de morts injustes, depuis notre séjour dans les plaines allemandes jusqu'aux villages brûlés par le Vietminh, que les notions globales de bien et de mal disparaissaient devant un réflexe personnel, une réticence instinctive face à l'emploi de la contrainte quand il s'agissait d'un homme déjà soumis. La violence que l'on inflige alors n'est-elle pas d'abord un mal que l'on s'inflige à soi-même⁵⁴ ?

Le scepticisme d'Hélié de Saint Marc devant la torture indique implicitement qu'il s'agit bien d'un comportement déshonorant, même s'il ne paraît le sentir que confusément et sous une forme instinctive. Toujours est-il que l'impression qui domine paraît plutôt celle de la compréhension vis-à-vis de son camarade resté au 1^{er} REP. Bien qu'il ne justifie pas la torture au nom de l'honneur, on peut craindre que l'honneur (sous la forme du souci de la cohésion de l'unité, ou du refus de porter atteinte au prestige de l'institution) n'ait contribué à l'empêcher de dénoncer publiquement ces crimes de guerre.

(ii) *Une éthique ouverte.*

Si l'éthique des vertus militaires fournit bien le cadre dans lequel pense l'institution militaire, alors il est d'une grande importance que cette méthode soit préservée d'un trop grand risque de dérive morale. On peut suggérer de ce point de vue plusieurs expédients. L'éthique des vertus repose classiquement sur la notion d'unité des vertus. On ne peut sans doute pas affirmer, avec Aristote, que l'agent authentiquement vertueux possède pleinement toutes les vertus, au sens où il ne peut posséder une vertu sans posséder toutes les autres. Mais

⁵⁴ Hélié DE SAINT MARC, *Mémoires*, op. cit., p. 218-219.

on peut faire valoir qu'une délibération morale ne saurait porter sur une vertu unique (l'honneur, notamment), sans faire intervenir d'autres vertus connexes. Répartir le poids de la décision morale sur plusieurs vertus permet d'équilibrer la décision et de limiter le risque de faute. Face à la décision de torturer, par exemple, l'honneur peut sans doute constituer un guide. Toutefois, d'autres vertus peuvent entrer en ligne de compte, comme l'honnêteté. Une personne est honnête lorsque sa parole est fiable, qu'elle ne cherche pas à tromper les autres (ni soi-même), lorsqu'elle est digne de confiance. L'honnêteté est ainsi une vertu précieuse pour conserver une lucidité face à la mauvaise foi de certaines justifications de la torture. Dans le cas de la désobéissance, justifiée pour ne pas trahir la promesse faite aux harkis de conserver l'Algérie française, l'honnêteté est également une vertu permettant de faire de promesses qui ne peuvent pas être tenues. C'est ce que Hélie de Saint Marc suggère lui-même à propos de l'Indochine, où il s'engage également au-delà de ce qu'il peut tenir : « Je n'avais pas conduit ma mission avec prudence, gardant à l'esprit la possibilité d'un départ brutal⁵⁵. » De même, il perçoit le même risque de parjure dans l'attitude d'un lieutenant, jeune saint-cyrien idéaliste, chef d'une SAS (Section Administrative Spécialisée⁵⁶), qui promet à ses administrés que la France restera :

- Que dites-vous aux musulmans ?
- On leur dit qu'il faut s'engager avec nous ; que le FLN c'est la politique du couteau, la misère ; que la France c'est le progrès ; qu'ils peuvent avoir confiance en nous ; qu'on est là et qu'on restera. [...]
- Vous leur parlez de politique ?
- Avec les plus jeunes, surtout. Je leur dis que bientôt ils voteront dans un collège unique avec les Européens et que la réforme agraire est inévitable. [...]

⁵⁵ *Ibid.*, p. 124.

⁵⁶ Les « Sections Administratives Spécialisées » (SAS) sont des structures dirigées par des chefs militaires considérés comme les représentants directs des autorités civiles et assumant à ce titre de nombreuses tâches administratives. Les SAS sont implantées dans les mechtas et les oueds dans le but de rallier les populations algériennes et d'empêcher le développement d'un terreau propice au FLN. Pour le détail du fonctionnement de cette pièce importante du dispositif de contre-insurrection français en Algérie, inspiré de Gallieni et de Lyautey, voir l'étude réalisée par le CENTRE DE DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES, *Les « Sections Administratives Spécialisées » en Algérie. Un outil pour la stabilisation*, Paris, Ministère de la Défense, Cahiers de la réflexion doctrinale, 2005.

- Est-ce que vous vous rendez bien compte de la portée de vos paroles⁵⁷ ?

Confronté à ces jeunes officiers qui ne peuvent que faire « confiance à la vertu d'enthousiasme⁵⁸ », Hélié de Saint Marc revit sa propre expérience indochinoise et paraît toucher du doigt le risque pris par ces engagements exorbitants. Toutefois, il ne paraît pas faire preuve lui-même de beaucoup plus de prudence dans son appréciation de la volonté du gouvernement de conserver l'Algérie française. On peut donc interpréter son attitude en Algérie, débouchant sur la participation au putsch, non comme un manque d'honneur mais plutôt comme un manque d'équilibre entre l'honneur et l'honnêteté. Dans la compréhension gaullienne de la prudence que nous avons identifiée au chapitre précédent, à savoir cet équilibre instable entre l'intelligence et l'instinct, la décision de sortir de la légalité dans le cas présent serait donc le résultat d'un accent trop important placé sur celui-ci, au détriment de celui-là. Les frustrations accumulées par les guerres et le désintérêt du pays, s'ajoutant au sentiment de trahison vis-à-vis des harkis, ont pris le pas sur l'analyse rationnelle de la situation qui pointait clairement l'impasse politique et stratégique du geste.

Il est néanmoins possible de suggérer une autre voie à partir de la philosophie de Bergson, dont nous avons vu plus haut qu'il a exercé une influence non négligeable sur la pensée militaire française. Cette voie est d'autant plus pertinente, dans le cas précis de Hélié de Saint Marc, qu'elle entre en résonance avec les appels de l'auteur à un idéal dont la tonalité religieuse est indéniable⁵⁹. Dans *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, Bergson propose une distinction entre le clos et l'ouvert dont nous avons rappelé la teneur au chapitre IX. Cette distinction qui peut être employée comme un outil normatif et herméneutique pour discriminer entre deux formes possibles d'action vertueuse. L'honneur, par exemple, est

⁵⁷ Hélié DE SAINT MARC, *Mémoires*, op. cit., p. 201-202.

⁵⁸ Lieutenant Nicolas d'Andoque, cité par CENTRE DE DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES, *Les « Sections Administratives Spécialisées » en Algérie*, op. cit., p. 28.

⁵⁹ Cette tonalité religieuse affleure par exemple lorsqu'il s'attache à décrire son idéal dans les pages que nous citons plus haut. Mentionnant le sentiment de responsabilité qui l'habitait dans son commandement, il dit : « Je disais "Va", et le légionnaire allait, sans un murmure, sans un mouvement de recul », allusion transparente à Lc 7, 8. Hélié DE SAINT MARC, *Mémoires*, op. cit., p. 137.

susceptible de se scléroser en une forme de corporatisme et d'orgueil de classe. Mais il peut aussi nous conduire à reconnaître la vérité dont est aussi porteur autrui.

Un exemple simple, tiré de l'histoire militaire, permet d'illustrer cette distinction entre le clos et l'ouvert dans le cas de l'honneur. Il s'agit du rôle joué par le colonel Picquart dans l'affaire Dreyfus⁶⁰. Marie-Georges Picquart (1854-1914) commande à l'époque les services de renseignement. De l'étude des dossiers d'instruction du procès, il tire la conviction de l'innocence de Dreyfus. Il saisit son supérieur direct, mais il s'avère rapidement devant l'absence de réponse que sa hiérarchie préfère laisser un juif innocent croupir au bagne plutôt que de nuire à « l'honneur de l'armée » en révélant l'injustice. Picquart refuse de dissimuler la vérité, et cherche à court-circuiter ses supérieurs directs, sans jamais toutefois informer la presse. Mais ses révélations finissent par arriver aux oreilles du sénateur Auguste Scheurer-Kestner qui relance publiquement l'Affaire. Contrainte d'ouvrir le procès d'Esterhazy en janvier 1898, qui sera pourtant acquitté, l'armée fait alors de Picquart un traître et l'emprisonne durant une année. Il est réhabilité en même temps que Dreyfus et réintégré dans l'armée en 1906.

L'intérêt du cas de Picquart tient notamment à ce que celui-ci n'est pas un officier très différent du reste de sa classe. Passé par Saint-Cyr, il partage avec ses collègues officiers la même idéologie et les mêmes préjugés, y compris une forme d'antisémitisme mondain courant à l'époque. Même après sa découverte, il ne se désolidarise pas de l'institution, mais continue à en appeler à la hiérarchie militaire malgré sa mise à l'écart (en passant au-dessus de ses supérieurs directs, jusqu'à ce que ses convictions parviennent aux oreilles d'un sénateur alsacien). Il ne confiera jamais l'affaire à la presse : il n'est pas un « lanceur d'alerte » au sens où nous l'entendons de nos jours. On peut donc supposer que son geste est motivé par un patriotisme et un sens de l'honneur qui non seulement ne l'empêchent pas de

⁶⁰ Nous nous appuyons, dans ce paragraphe et le suivant, sur le travail de Christian VIGOUROUX, *Georges Picquart dreyfusard, proscrit, ministre. La justice par l'exactitude*, Paris, Dalloz, 2008.

parler, mais l'aident à faire déférence à la vérité. Ces vertus, particulièrement importantes pour l'identité militaire, sont la condition d'émergence d'un acte dont la portée éthique dépasse le corporatisme de l'institution et peut prétendre exprimer une forme d'universalité. Il n'y a donc pas lieu de penser qu'une éthique des vertus devrait nécessairement déboucher sur un relativisme des valeurs.

La distinction entre le clos et l'ouvert permet de séparer radicalement ces deux formes d'honneur, dont l'une seulement peut véritablement être dite vertueuse. Les arguments en appelant à l'honneur de l'armée relèvent d'une morale qui s'arrête aux frontières de la communauté qu'il s'agit de protéger. L'honneur poussant à défendre l'innocent est une vertu qui inclut sans doute les membres de la communauté nationale, mais qui la dépasse infiniment en reconnaissant cette dignité à tout être humain. Cette distinction nous aide à éclairer le déchirement ressenti par Hélié de Saint Marc entre l'honneur comme « obéissance absolue au pouvoir légal⁶¹ » et comme respect de la parole donnée à ses frères d'armes. Un honneur ouvert ne peut pas s'arrêter aux frontières de la légalité, mais conduit à une égale considération pour tout être humain. À ce titre, le refus d'abandonner les troupes supplétives du Tonkin ou les harkis peut parfaitement se justifier au nom d'une éthique de l'honneur. Bien sûr, cela ne préjuge pas de la forme que peut prendre ce refus ; sur ce point, le choix de l'insurrection armée paraît bien manquer de prudence, comme nous l'observions plus haut. En ce qui concerne la torture, toutefois, le commandant semble plutôt avoir obéi à une conception close de l'honneur, qui vise à préserver la cohésion du groupe social et le respect de la mission plutôt que ce qui est dû à tout être humain. Dans ce second cas, la posture éthique la plus recommandable, du point de vue bergsonien, eût été d'utiliser tous les moyens à disposition d'un soldat pour faire cesser ces tortures et, en cas d'échec, de donner sa démission et/ou d'alerter les responsables du peuple.

⁶¹ Hélié DE SAINT MARC, *Mémoires, op. cit.*, p. 266.

Une conception ouverte de l'honneur ou des vertus militaires en général ne peut donc pas exclure la possibilité d'une désobéissance à l'autorité légale, bien qu'elle demeure rare. Pourtant, il n'existe pas de morale parfaitement ouverte, au sens où l'individu pourrait s'émanciper entièrement de toutes les déterminations historiques qui le rattachent à des institutions closes par nature. Tout acte individuel est ainsi partiellement pris dans un espace clos qui en marque l'ancrage. L'institution militaire, avec sa culture et ses traditions propres, est le *lieu* à partir duquel l'acte devient possible. Mais cet acte n'a pas pour autant comme *objet* cette communauté, au sens où il ne pourrait pas dépasser la limite qui lui a été fixée par cette culture et ces traditions. Le soldat qui agit ou s'exprime le fait *depuis* sa culture militaire, mais cela ne signifie pas que son action ou sa parole ne porte que sur sa culture militaire (et rien d'autre). Cette culture militaire permet à l'agent de reconnaître telle situation comme le terrain approprié pour l'exercice de ses vertus militaires. Mais l'acte en lui-même est posé par un individu, il manifeste son intention éthique propre, et par conséquent sa signification n'est pas épuisée par sa référence au groupe. Lorsque Picquart défend l'innocence de Dreyfus, son geste s'ancre dans une conception militaire de l'honneur, pourtant il a pour objet un juif considéré alors par beaucoup comme étranger à la communauté nationale. On peut interpréter dans le même sens un acte qui se justifierait par un appel à une éthique militaire partagée, tout en poussant l'institution dans ses retranchements quant à ce que cette éthique commande dans telle situation.

IV. CONCLUSION

L'éthique militaire connaît de profondes mutations au cours du XX^e siècle. Celle-ci s'émancipe notamment largement de la tactique au sens restreint du terme. Jusqu'à présent, dans la plupart des débats tactiques de l'époque, l'option tactique défendue est inséparable d'une certaine vision morale de l'individu. Jusqu'à la veille de la Grande Guerre, les « forces

morales » sont encore une notion mixte où l'ascendant psychologique peut être directement converti dans et suscité par un dispositif tactique précis, privilégiant l'offensive. Pendant plusieurs siècles, l'individualité du soldat se bâtit ainsi dans une double référence tactique et morale. Mais durant l'entre-deux guerres, ces deux dimensions se séparent peu à peu à mesure que la doctrine tactique se standardise et achève sa mue vers sa forme contemporaine. Le progrès des sciences humaines rend l'application de théories psychologiques à un contexte guerrier à la fois plus hasardeux et périlleux. La tactique militaire se présente désormais comme la mise en œuvre de procédés qui n'engagent pas de vision morale de l'être humain et qui demeurent apolitiques (à la différence de la stratégie qui met en œuvre les buts fixés par le politique).

Toutefois, l'institution militaire reste alors orpheline d'une éthique qui imprégnait auparavant les fibres de la réflexion tactique. Sans « doctrine » éthique à côté de la doctrine tactique, les soldats en restent alors à une mythologie guerrière et héroïque sans doute exaltante mais peu à même de les éclairer sur les nouvelles formes de guerre en Indochine puis en Algérie. C'est dans ce contexte qu'Hélie de Saint Marc, par son exemple personnel, offre une recomposition de l'éthique militaire susceptible de surmonter cette crise des valeurs. Contrairement à la tactique, l'éthique refuse alors toute formalisation et opte pour une relecture des traditions militaires et du vocabulaire des vertus. L'éthique se détourne de la forme doctrinale pour rechercher celle du récit, de la mise en situation. Plutôt qu'énumération de principes moraux, elle se fait *ethica viatorum*, quête personnelle et inséparable de l'entièreté du parcours individuel.

Ce choix, qui s'écarte résolument d'éthique déontologiques ou conséquentialistes, s'explique selon nous par son caractère pratique. En effet, lorsque les situations de guerre dépassent un certain niveau de complexité, et/ou que l'agent ne dispose que d'un temps de réflexion limité et se trouve donc en situation d'incertitude épistémique (autant de cas assez

courants dans un conflit), retracer la démarche qui descendrait de l'unité du principe au divers des circonstances s'avère impraticable. Il est au contraire beaucoup plus plausible que l'agent interprète les circonstances présentes à partir de certains comportements qu'il tient pour vertueux et qu'il a intégrés par le biais de l'entraînement et de l'expérience. Pouvoir identifier la décision juste est moins utile et moins pertinent que de reconnaître un réseau d'attitudes appropriées pour les circonstances.

Cet ancrage dans une éthique des vertus implique une appropriation personnelle des traditions et de la culture institutionnelle par chaque individu. On ne se contente plus d'attendre de l'individu qu'il se comporte conformément à ce qu'on attend d'un soldat uniquement par imitation des pratiques régimentaires et de l'observation stricte de la discipline⁶². L'acquisition d'une culture éthique passe par l'adhésion volontaire et intelligente de l'individu à des vertus mises en œuvre collectivement, marquées par la tradition qui les porte (les vertus légionnaires n'étant pas tout à fait les mêmes, par exemple, que celles des aviateurs), réactivées par la transmission de la mémoire ainsi que par la formation quotidienne au régiment et en opération. Le chef militaire, comme le voulait de Gaulle, développe une personnalité morale qui n'est autre que l'appropriation individuelle d'un fond commun reçu par une éducation inséparablement technique et intellectuelle.

Alors, pour reprendre la question posée : l'honneur est-il incompatible avec la République ? L'honneur tel qu'il est compris par les militaires est certes largement incompatible avec la conception libérale de la neutralité de l'État vis-à-vis des conceptions du bien. Au contraire, l'institution militaire produit une conception épaisse du bien, dont les

⁶² On trouve une illustration de cette progressive responsabilisation individuelle dans l'évolution du droit militaire touchant la désobéissance. En 1933, le règlement de discipline générale des armées stipule que « La discipline fait la force principale des armées » et exige du subordonné « une obéissance entière et une soumission de tous les instants ». En 1966, ce règlement est modifié pour inclure la possibilité de contester un « ordre illégal », notion qui fait alors son apparition dans le vocabulaire juridique militaire. À compter de 2005, le statut général du militaire prévoit que « le subordonné ne doit pas exécuter un ordre prescrivant d'accomplir un ordre manifestement illégal », entrant ainsi de plain-pied dans la reconnaissance d'un devoir de désobéissance. Sur les aspects juridiques et historiques de cette responsabilisation individuelle du militaire, voir Céline BRYON-PORTET, « Du devoir de soumission au devoir de désobéissance ? Le dilemme militaire », *Res Militaris* [en ligne], automne 2010, vol. 1, n° 1.

racines littéraires et historiques sont du reste antérieures à l'apparition du libéralisme politique. Toutefois, ces vertus ne sont pas nécessairement incompatibles avec les valeurs de la République, entendue comme le souci porté par chaque individu au bien commun. Encore faut-il, toutefois, que chaque vertu soit véritablement recherchée en tant qu'expression située, incarnée d'une morale qui coïncide en droit avec le bien de l'humanité. Ce n'est qu'à cette condition que l'institution peut maintenir un haut niveau d'exigence éthique, sans tomber dans le corporatisme et le nationalisme. Cela implique, en somme, une éthique militaire ouverte à l'autre, qui n'est pas toujours un ennemi, et sensible au respect de la pluralité et de la critique en son propre sein.

CONCLUSION

Nous avons présenté trois hypothèses au début de ce travail. Selon la première, il existe une pensée de l'individualité dans l'institution militaire. Selon la seconde, cette pensée de l'individualité s'élabore dans une forme d'éthique des vertus. Selon la troisième, enfin, la distinction entre le clos et l'ouvert opère comme un principe normatif permettant de trancher entre différentes interprétations de ces vertus et, par conséquent, entre différentes façons d'être un individu dans l'armée. La première section de cette conclusion, en récapitulant notre parcours historique sous l'angle du projet d'une tactique élémentaire et scientifique, valide la première hypothèse. La seconde section permet de montrer comment le développement *sotto voce* d'une tactique de la singularité a contribué à penser l'individualité militaire à partir du vocabulaire des vertus. La troisième section, enfin, développe davantage cette question des vertus à partir d'une interprétation de l'éthique militaire comme geste d'ouverture au sein d'une institution close par essence.

I. L'AMBITION SCIENTIFIQUE D'UNE TACTIQUE ELEMENTAIRE

(i) L'individualisme ou l'ennemi intime.

Ce travail est parti d'un instantané pris sur la pensée militaire contemporaine (chapitre 1). Nous avons remarqué que lorsque les soldats, pour la plupart des officiers, prennent la plume pour défendre, critiquer, contribuer au débat public sur leur institution d'appartenance,

ils nomment régulièrement l'individualisme ambiant comme origine de nombreux maux du pays et de ses forces armées. L'individualisme, en ce sens doublement politique et moral, est l'individualité égoïste, volontiers narcissique, devenue centrale dans la rationalité économique et l'idéologie politique du libéralisme.

Selon ces auteurs, cet individualisme est associé au développement des sociétés libérales, c'est-à-dire à la fois d'un système économique capitaliste qui s'appuie sur la recherche de l'intérêt personnel, souvent réduit au gain économique, ainsi qu'un système politique qui traite sur le même plan la grande diversité de croyances, d'opinions et de désirs que ces sociétés abritent. Le premier aspect du libéralisme est particulièrement séducteur car il encourage l'individu à se laisser aller à la satisfaction de plaisirs égoïstes. Le second est particulièrement destructeur parce qu'il se refuse à hiérarchiser entre les différentes conceptions du bien, y compris celles qui se détournent activement ou non de la poursuite du bien commun.

Ces propriétés essentielles d'une société libérale ne poseraient pas tant de problème si celles-ci ne se transmettaient pas, par capillarité, aux forces armées chargées de la défense de cette société. Or, l'institution militaire n'est pas composée d'autre chose que des citoyens de cette société qui choisissent de prendre les armes. Les nouvelles recrues entrent au régiment avec les valeurs individualistes qui leur ont été transmises par la société : elles privilégient leurs préférences subjectives, ne sont pas prêtes à renoncer à leur intérêt au profit du groupe, puisent leur motivation dans la poursuite d'une carrière plutôt que dans un sentiment patriotique exacerbé. Et si une bonne part de ces caractéristiques demeurent après leur formation professionnelle, c'est pourtant la tâche de l'institution militaire que d'inculquer à ces soldats de nouvelles valeurs, de nouvelles habitudes, de nouvelles normes de comportement. L'institution militaire ne peut donc pas éviter de bâtir à partir d'un matériau qui lui paraît, à ses yeux, en partie vicié par l'acculturation libérale qui est celle de tout jeune

homme et de toute jeune femme.

C'est la raison pour laquelle l'individualisme, selon ces auteurs, est autant une notion morale que politique. C'est une doctrine héritée d'un système politique particulier, qui produit toutefois des effets délétères touchant la possibilité même, pour l'individu, d'œuvrer au bien commun. Face à la diffraction de l'intérêt général en une pluralité d'intérêts particuliers, l'armée se pense alors comme la seule communauté dont la finalité est la défense du bien commun. À mesure que la vertu disparaît dans la société, le soldat doit se faire d'autant plus vigilant à la conserver intacte en lui-même. L'ennemi, traditionnellement positionné à l'extérieur des frontières, devient un ennemi intérieur voire intime, puisqu'il est à la fois un ennemi intérieur au territoire national et l'ennemi qui sommeille en soi, le tentateur qui incite à relâcher la garde.

La critique de la corruption des mœurs et de la décadence de la vertu n'est certes pas nouvelle, peut-être est-elle aussi ancienne que l'armée elle-même. Mais il ne faudrait pas trop vite identifier cette critique à celle de l'individualisme. Cette dernière critique est beaucoup plus récente. Historiquement, elle ne peut certes apparaître qu'une fois que le terme d'« individu » est employé couramment pour désigner un être humain considéré isolément d'un tout. Mais les premières occurrences du terme « individu » ne sont pas pour autant d'emblée négatives, ni associées à l'égoïsme. Le terme se rencontre ponctuellement dans les débats tactiques au tournant du XX^e siècle, dans un contexte où l'efficacité des formations en tirailleurs et l'évolution de l'armement moderne posent à nouveaux frais la question du rôle du combattant individuel dans le dispositif d'ensemble.

Le terme « individualisme », en revanche, avec la connotation négative qui l'accompagne, n'apparaît dans les écrits militaires qu'avec l'Affaire Dreyfus (voir chapitre IX). Si la théorie militaire de cette période ne mentionne que fort peu l'Affaire, les débats qui ont nourri cette dernière ont sans doute pu acclimater l'idée que l'émancipation de l'individu se fait toujours

contre les structures sociales. Au-delà du cas particulier d'un innocent acquitté, l'individu déclarait ainsi qu'il ne se placerait plus désormais sous la houlette d'aucune autorité qui n'ait été validée au préalable par la sienne propre. C'est pourquoi, lorsque la querelle plus tardive autour de l'individualisme des penseurs de mai 1968 enflamme l'imaginaire militaire, ce n'est au fond qu'une ancienne querelle contre le libéralisme et les intellectuels qui fait son grand retour. Mais nous pouvons remonter plus loin encore, en amont de la politisation de cette notion d'individu. Plusieurs écrits de la tradition militaire, pour la plupart encore lus aujourd'hui, permettent de penser un rapport beaucoup plus riche à l'individu.

(ii) Individualité élémentaire et individualité singulière.

Dès la fin de l'Ancien Régime, la soldatesque n'est plus uniquement perçue comme une masse de vagabonds et de traîne-sabres peu digne d'intérêt, mais commence à s'individualiser. La Révolution française fait ensuite accéder le soldat au rang de citoyen à part entière, redoublant le problème tactique que représente l'insertion de l'individu dans un dispositif militaire d'un problème politique qui est le lien entre cet individu et la nation. Foucault a bien perçu que l'individu est une notion construite par les institutions, particulièrement par les techniques disciplinaires expérimentées dans les casernes puis étendues au reste de la société. Mais la discipline n'est pas la seule modalité selon laquelle ce processus s'est déroulé, de sorte que la généalogie de cette individualisation est davantage plurielle et contradictoire que nous pourrions le penser.

Nous avons cherché à organiser cette diversité à partir d'une distinction entre deux critères de l'individualité (chapitre II). Une première façon d'identifier un individu, en effet, consiste à lui reconnaître une unité, de sorte que les différentes parties qui le composent forment une totalité organique qui ne puisse être divisée sans se perdre. Cet individu est atteint par une analyse régressive qui distingue toujours mieux ce qui, parmi les différentes entités, constitue un noyau d'indivisibilité qu'on ne peut décomposer plus avant. La pensée

militaire emploie typiquement ce style d'analyse lorsqu'elle décompose une troupe en régiment, compagnie, section. Mais elle ne s'arrête pas au groupe de combat ni même au combattant individuel, puisqu'une tactique suffisamment précise peut encore détailler les gestes du soldat pour identifier certains actes insécables que l'entraînement et la discipline auront pour but de développer et de standardiser. C'est cette conception de l'individualité élémentaire que Foucault examine avec la profondeur que l'on sait dans *Surveiller et punir*.

Il existe toutefois une seconde façon d'identifier un individu. Celle-ci consiste à lui reconnaître une unicité, c'est-à-dire identité par différenciation vis-à-vis de tout autre objet du monde. L'individu, en ce sens, n'est pas tant ce qui présente une unité interne que ce qui est unique, ce qui ne se rencontre à l'identique en aucun point de l'espace et du temps. Ce mode d'individualisation est plutôt celui que nous utilisons lorsque nous désignons quelque chose du doigt, en l'isolant par ce geste du milieu sur lequel il se découpe. L'individu est alors moins un noyau d'irréductibilité construit par la pensée qu'une donnée empirique. Ce que nous avons appelé l'individualité singulière se constate, mais elle ne s'analyse guère.

En envisageant les choses de loin, nous pouvons dire que notre recherche nous a conduit à repérer un modèle tactique dominant, celui de l'individualité élémentaire, mais régulièrement mis en question par des penseurs mettant en avant la singularité du combattant, qui est moins déduite d'un plan de bataille qu'éprouvée dans l'expérience. Ces deux modèles tactiques vivent depuis au moins deux siècles d'une cohabitation difficile, puisque chacun paraît indispensable sans qu'aucun ne puisse, à lui seul, réaliser une synthèse qui soit pleinement satisfaisante. Le premier modèle permet ainsi de faire de la tactique une science, puisque l'élément atomique une fois établi par l'analyse, il devient l'axiome sur lequel bâtir les lois de la guerre. La tactique moderne des armées occidentales repose en grande partie sur l'idée que l'incertitude et la contingence des combats peuvent être réduites grâce à la prévisibilité et à la régularité permises par l'application de certains principes tactiques.

Néanmoins, ce modèle étant une construction intellectuelle, il ne saurait parvenir sans illusion à embrasser la totalité du réel dans ses moindres détails. La surprise des armes finit toujours par percer. Le second modèle, reposant sur la prise en compte empirique de cette singularité, a beau jeu d'insister sur cette inadéquation fondamentale du mot à la chose. Ce qu'on nous propose alors, c'est une pensée militaire qui envisage l'individu dans sa singularité, et donc également dans la pluralité de ses manifestations. C'est ainsi que le centre de gravité de cette pensée se décale progressivement de questions strictement tactiques à la question plus large de la vie militaire, de la condition du soldat de la caserne au champ de bataille. Mais cette perspective holiste, centrée sur la personnalité entière du soldat, est aussi par nature moins scientifique, moins susceptible de standardisation que le modèle alternatif. L'incompatibilité de ces deux modèles relève ultimement de la différence de méthode avec laquelle ils envisagent l'individualité, soit par une démarche intellectuelle, soit par une démarche empirique. Il est vrai que nous ne pouvons présager d'une éventuelle synthèse qui pourrait, un jour, réconcilier véritablement les deux modèles. Mais en attendant, il ne nous est proposé au mieux que différentes formes de *modus vivendi* entre deux approches qu'on ne sait comment concilier définitivement. Cette conclusion, dans ses parties plus exploratoires tout du moins, n'est rien d'autre qu'une nouvelle proposition de cohabitation entre deux cultures tactiques.

(iii) *Façonner le corps, façonner l'esprit.*

Commençons la récapitulation de notre parcours historique en suivant le fil d'une tactique élémentaire, par opposition à une tactique de la singularité. Les deux principaux représentants de cette compréhension rationaliste de la tactique sont Puységur au XVIII^e siècle et Grandmaison au XX^e siècle. Nous avons vu (au chapitre III) que c'est dans l'*Art de la guerre par principes et par règles* de Puységur que le souci de quadriller géométriquement l'espace et d'assigner les soldats à une place précise en fonction d'un dispositif rationnel est poussé le plus loin. En cherchant à fonder la science tactique sur un premier principe, ou sur un petit

nombre d'entre eux, Puységur opère une analyse qui découpe de plus en plus précisément la troupe en fonction de ses articulations les plus harmonieuses d'un point de vue théorique. Il ne répugne pas à descendre jusqu'au soldat et aux nombreux gestes qu'il doit connaître et répéter pour manier son arme. L'individualisation est ici atteinte par la spécification toujours plus grande de l'élément corporel sur lequel bâtir une tactique, jusqu'au système corps-fusil décrit par Foucault. On peut bien, avec lui, parler d'une microphysique de la tactique, mais en l'appliquant à Puységur, beaucoup plus qu'à Guibert qui se détourne largement de telles considérations. Chez Puységur, en effet, le soldat est considéré avant tout comme un corps mécanique qui ne peut être précisément réglé qu'à la condition d'agir à l'échelle de ses gestes les plus simples. C'est la docilité du corps qui est recherchée et non pas la participation consciente du sujet à la manœuvre. Ce soldat, sans être à proprement parler un automate, n'est pas non plus une personnalité morale, puisqu'il peut faire la guerre sans vertu. C'est, au contraire, la rationalité et la cohérence du système qui suscitent des dispositions particulières, que nous serions tentés de confondre avec des vertus, à ceci près que ces dispositions n'impliquent pas la participation intelligente des individus ni aucune réflexivité, mais une simple réaction automatique à un dispositif tactique adéquat. Dans cette conception, si par exemple le soldat tient bien sa ligne sous le feu, ce n'est pas à proprement parler parce qu'il fait preuve de courage, mais uniquement parce que sa position par rapport au chef, son assignation précise à tel rang, sa fonction solidaire des autres soldats, font qu'il n'a rationnellement nul meilleur endroit où se trouver.

Si certaines pages de Puységur peuvent nous faire sourire, c'est que l'élément premier sur lequel repose sa tactique est encore fort grossier. Mais c'est encore la même logique d'analyse qui préside aux efforts des penseurs ultérieurs pour fonder leurs raisonnements sur un principe plus fidèle au fonctionnement naturel du corps humain. Ce raffinement du corps mécanique au corps naturel, repéré également par Foucault, trouve un soutien de poids avec le

développement de la psychologie. C'est ainsi que l'école des forces morales, au début du XX^e siècle, dont Louis de Grandmaison est le principal représentant, s'appuie sur les méthodes de cette science naissante pour réussir là où Puységur avait échoué (chapitre VII). L'élément atomique mis au jour par la science n'est plus l'acte décomposé en une pluralité de gestes, mais l'inconscient lui-même. S'appuyant sur des observations psychologiques assez réalistes, mais interprétées dans un cadre épistémologique pseudo-scientifique, l'auteur bâtit sa tactique sur la suggestion qui permet de communiquer aux foules en armes certaines passions. Le dispositif des troupes, le dressage et jusqu'au rôle exemplaire du chef permettent à l'individu de se fondre dans un mouvement qui le dépasse. Comme chez Puységur, la rationalité n'est pas celle du soldat mais celle du système tactique, qui restitue de la régularité et de la légalité là où le combattant ne perçoit qu'un chaos.

Chez Puységur comme chez Grandmaison, on voit se déployer selon des modalités différentes des conceptions tactiques qui prétendent la scientificité en tant qu'elles traversent les individus singuliers afin d'obtenir leur collaboration à l'effort de guerre d'une manière presque inconsciente. L'élément premier sur lequel fonder une science tactique tend ainsi vers l'infiniment petit. On obtient alors une tactique sans vertus, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire ni souhaitable de restaurer les vertus guerrières antiques chez le soldat. Dans cette forme moderne de la science militaire, encore largement usitée de nos jours, c'est la rationalité de la doctrine elle-même qui tient lieu de vertu aux combattants.

II. CONSTRUIRE UNE TACTIQUE SUR LA SINGULARITE

Nous venons de présenter un premier modèle de tactique, reposant sur une conception élémentaire de l'individualité. Du point de vue de son influence sur la doctrine tactique jusqu'à nos jours, il s'agit de la conception largement dominante. C'est elle, en effet, qui confère le mieux à la tactique les apparences d'une science, c'est-à-dire d'une discipline

objective, indépendante des anciennes notions d'héroïsme et des vertus antiques. Elle est également la plus susceptible d'introduire une forme de régularité dans la manœuvre, en appliquant à la troupe des procédures standardisées. Toutefois, cette conception élémentaire n'est pas la seule, la seconde accompagne son développement et se fait entendre plus aisément lorsqu'il s'agit de penser le soldat au-delà de l'espace de la bataille. L'individualité singulière, qui s'attache à la description et à la connaissance du soldat dans sa spécificité, dans ce qu'il a d'unique et d'original, prend un relief particulier dans le quotidien de la vie de caserne et durant la formation continuée du combattant ; c'est également un aspect très important de la question du rapport du soldat à la cité, puisque la personnalité de celui-ci dépend d'une vie sociale plus large que celle de l'institution militaire. À mesure que cette importance de la singularité est mieux prise en compte se pose alors la question de son articulation au modèle tactique dominant pour aboutir à une doctrine achevée et complète.

(i) Une tactique de la singularité chez Guibert et Ardant du Picq.

Contrairement à l'image d'une séparation étanche entre la caserne et la cité, la pensée militaire n'a jamais réellement cessé de penser une forme de continuité possible et même fondamentale entre ces deux pôles. Les penseurs militaires que nous avons rencontrés n'ont au fond jamais tout à fait renoncé au rêve d'une fusion, négligeant la distance entre l'individualité citoyenne et l'individualité militaire. Certes, disent-ils, la citoyenneté octroie des droits à l'individu, qui est alors libre de s'adonner au luxe et à la jouissance s'il le désire. Mais la citoyenneté n'entraîne-t-elle pas également des devoirs, de sorte que chaque individu devrait également assumer sa charge militaire ? Le problème est ainsi très tôt posé en des termes moraux : les vertus du citoyen, qui impliquent de se battre contre les ennemis de la patrie, peuvent-elles surmonter les effets délétères du luxe et du confort qui sont un autre acquis d'une vie citoyenne ? On se souvient que c'est Guibert qui, le premier, cherche à répondre à cette difficulté (chapitre IV). Mais la figure du soldat-citoyen qu'il fait ainsi

émerger n'est qu'une forme manquée de fusion entre le citoyen et le soldat. Il avait voulu, sur la base du génie français, se donner un citoyen qui fut un soldat parce qu'il en avait les vertus. L'armée se serait alors confondue avec le peuple en armes. Mais Guibert comprend qu'il lui est impossible de contrecarrer à la seule force de sa plume des années de corruption des mœurs et de diffusion du luxe. Ne pouvant faire que le citoyen fut bon soldat, il voulut que les soldats fussent bons citoyens. La possession de la vertu se déplace alors de l'individu en général, celui de la société libérale en cours d'émergence, à l'individu combattant, supposé mieux incarner l'idéal de valeur des Romains antiques. Avec Guibert puis dans la République naissante, cette fusion manquée entre le citoyen et le soldat inaugure une scission dans le corps politique dont l'enjeu est la possession de la vertu. En effet, si les individus sont naturellement égoïstes voire corrompus par la société, l'armée n'est pourtant composée de personne d'autre que ces mêmes individus. Cet individu informe doit alors être éduqué à la vertu guerrière et, par là-même, à sa propre citoyenneté. Le soldat devient le modèle de la vertu qui devrait être celle de tout citoyen mais que, pourtant, seul le soldat qui ne représente qu'une petite fraction du corps politique incarne pleinement.

Guibert tente, sans toutefois pleinement y parvenir, d'unir le soldat et le citoyen sous le signe de la vertu. Mais ce geste initial est encore vague. La suite de la réflexion militaire s'efforce alors de décomposer la vertu en quelque sorte architectonique de patriotisme, reconnue par Guibert, en un essaim de vertus qui peuvent faire l'objet d'une analyse plus précise. Il y a là plusieurs conséquences. D'une part, « la » vertu envisagée comme un bloc commence à se fissurer. La vertu militaire n'est plus une essence possédée par le seul guerrier héroïque et aristocratique, mais renvoie à une pluralité de comportements qui peuvent aussi être l'apanage de héros subalternes. D'autre part, ces différentes vertus sont alors susceptibles d'un apprentissage plus précis. En effet, si les vertus doivent être l'apanage de chaque citoyen, y compris et surtout des plus modestes par la naissance et la fortune, alors elles doivent

pouvoir faire l'objet d'un entraînement et d'une pédagogie efficace.

Ardant du Picq est l'un des premiers à prendre en compte cette dimension moralement pertinente de l'entraînement et de la formation d'une troupe (chapitre V). Ce que nous appellerions de nos jours « l'esprit de corps » n'est pas simplement un agrégat, une juxtaposition d'éléments homogènes, qui ne vaut que par la disposition tactique et la discipline. La discipline favorise non pas simplement une obéissance passive et une efficacité mécanique, mais un comportement moral positif. Elle veut faire *cohésion*, c'est-à-dire produire un comportement moral (en particulier courageux) de la part de l'individu combattant, non pas en comptant sur une disposition intrinsèque de son caractère, mais par son rôle personnel dans la configuration d'ensemble. Le courage n'est donc pas une propriété essentielle du héros, mais une vertu circonstancielle ; le courage émerge de la rencontre entre une troupe entraînée et une configuration tactique favorable. La principale conséquence de ceci est bien que le courage s'apprend, et qu'il s'apprend par la répétition d'actes qui en deviennent des réflexes sous le feu. Ces réflexes et ces compétences, par exemple savoir se servir de son fusil, n'ont pas de valeur éthique propre indépendamment des combats. Sur le champ de bataille, en revanche, c'est-à-dire dans la situation appropriée, ils permettent au soldat d'agir courageusement en continuant à se servir de ses armes malgré la peur de la mort. L'individualité combattante, sans être intrinsèquement courageuse, est rendue courageuse par la conjonction d'un entraînement technique appliqué à une situation tactique.

(ii) *La personnalité morale du soldat : Lyautey, de Gaulle, Hélie de Saint Marc.*

À côté d'Ardant du Picq, l'autre grande pensée militaire de la fin du XIX^e siècle est celle du futur maréchal Lyautey (chapitre VI). Ce dernier reprend à nouveaux frais le rêve guibertien de fusion entre la nation et l'armée. Toutefois, par son insistance sur la valeur morale de l'officier, Lyautey renonce au moins temporairement à exporter les vertus militaires au reste de la société. Certes, il nourrit l'espoir que la rencontre des conscrits avec l'un de ces

officiers contribuera à renvoyer dans les foyers de France des jeunes hommes moralement régénérés. Mais l'œuvre de moralisation n'est qu'indirecte : les vertus demeurent le fait, non de la troupe, mais d'individualités d'exception. L'adoption de la conscription, alors qu'on aurait pu penser qu'elle réalisait enfin la fusion *de facto* entre l'armée et le peuple, conduit ainsi paradoxalement à reconduire la frontière en la déplaçant. La scission n'est plus, comme chez Guibert, entre le citoyen corrompu d'un côté et le soldat véritablement patriote de l'autre, mais entre la grande masse des conscrits et la valeur exceptionnelle de l'officier qui les inspire. Il en découle une forme de paternalisme, voire d'aristocratie du commandement, où le chef élève par son exemple une troupe d'enfants.

De Gaulle, à sa manière, est encore tributaire d'une telle aristocratie du commandement (chapitre X). Du moins contribue-t-il à favoriser le triomphe dans les armées d'une pédagogie de l'exemple, où le chef ordonne moins par ce qu'il dit que par ce qu'il fait. Passons sur les débats quelque peu superficiels autour du style de commandement, affectant la distance ou prêchant la proximité. Il est plus intéressant de remarquer que cette pédagogie, comme celle de Lyautey, reconnaît une distance morale entre la personnalité exceptionnelle du chef et les individualités subalternes sur lesquelles cette personnalité exerce son influence. C'est bien le chef qui est le pôle actif de cette relation, le subordonné subissant passivement une influence qui le rend, à son tour, moral. Cette pédagogie du chef complète et remplace ainsi la fonction qui était celle de la discipline et de l'entraînement de Guibert à Grandmaison : éduquer le simple soldat à la vertu. Les ressorts psychologiques de cette éducation se sont indiscutablement complexifiés ; ils ne reposent plus sur une méthode soi-disant scientifique. Néanmoins, c'est encore une façon analogue de reconnaître, en cherchant à la combler, la distance entre l'individu des démocraties de masse et l'idéal guerrier et ascétique de la vertu militaire.

De Gaulle est donc sans doute l'un des principaux représentants, chez les écrivains

militaires, d'une pensée de la distance entre l'armée et le reste de la société. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il préconise, avant la Seconde Guerre mondiale, l'adoption d'une armée de métier. Mais ce hiatus est plus perceptible encore dans le dernier chapitre du *Fil de l'épée*, qui porte sur les rapports entre le soldat et le politique. Là, il souligne l'impossibilité d'une harmonie préétablie entre l'éthique des vertus militaires, marquée par l'intransigeance et le point d'honneur, et la morale publique dont l'homme politique est le représentant plus ou moins fidèle. Il y a là une incompatibilité qui n'est pas simplement contingente mais essentielle, puisqu'elle a trait à l'irréductible différence entre deux compréhensions de la morale : le soldat est plus sensible aux charmes d'une éthique de la conviction, tandis que le politique obéit à une éthique de la responsabilité. Dès lors, la solution ne peut être que pragmatique, c'est-à-dire qu'un équilibre peut être atteint à certains points dans l'histoire, en fonction de conditions qui ont trait aux circonstances et aux rapports de force politiques autant qu'à la personnalité des hommes au pouvoir. La lucidité de la position gaullienne consistant à mettre en garde contre les tentatives de rompre l'équilibre au profit de l'un des pôles. Du côté militaire, il s'agit là d'un avertissement contre la tendance à interpréter l'état moral d'une société à l'aune des vertus militaires qu'elle devrait censément incarner.

Hélie de Saint-Marc signe sans doute la dernière de ces tentatives de fusion dans l'histoire de l'armée française (chapitre XI). De manière pleinement cohérente avec l'éthique gaullienne, il affirme la prévalence de convictions morales individuelles face à ce qu'il considère comme des tactiques politiciennes et des revirements cyniques. La désobéissance se fait pour des raisons morales, parce qu'obéir aux ordres irait à l'encontre des vertus militaires : trahison des harkis, déshonneur provoqué par le non-respect de la parole donnée. Sans doute peut-on observer que le serment de garder l'Algérie française n'est pas de ceux qu'un soldat peut jurer. Néanmoins, on aurait tort de voir dans l'acte d'insubordination d'Hélie de Saint-Marc un geste principalement politique et anti-républicain, comme cela l'est effectivement

pour plusieurs autres putschistes. Il s'agit avant tout d'une révolte morale individuelle, ce qui permet à la fois de mesurer le chemin parcouru par certaines vertus au sein de la culture militaire, ainsi que le risque d'une autonomisation de cette culture indépendamment de sa subordination hiérarchique aux autorités de l'État. Le « syndrome Denoix de Saint-Marc¹ » souligne que l'ambiguïté de l'éthique des vertus militaires, née dans sa forme démocratique pour répondre à la scission de nature morale entre les vertus militaires et les intérêts individuels, n'a pas disparu. Elle s'est sans doute, toutefois, décalée de la question de la fidélité au régime politique (comme chez Lyautey) à celle de la fidélité à soi-même. En somme, l'éthique militaire n'a jamais été aussi individualiste qu'elle ne l'est, au sens où elle oppose à l'individu narcissique et sans conviction autre que son intérêt une quête de l'authenticité de son rapport à soi et aux autres.

III. LA PHILOSOPHIE ET LA PENSEE MILITAIRE

Notre parcours historique met en lumière l'existence d'une pensée de l'individualité militaire, qui est de plus suffisamment plurielle et riche pour admettre une diversité de figures. Il n'entre pas dans le cadre de ce travail d'exploiter toutes les pistes philosophiques ouvertes par ces différentes conceptions. Mais, en nous appuyant sur ces différentes conceptions de l'individualité, nous pouvons en revanche terminer sur une appréciation de la fonction et de la signification des vertus dans l'éthique militaire.

(i) Le double écueil de l'antilibéralisme et de la fusion.

Ces deux conceptions, élémentaire et singulière, de la tactique, ont des conséquences distinctes sur le plan politique. La première conception s'essaye à une forme de totalisation et de clôture. C'est particulièrement frappant chez Puységur dont toute la tactique repose sur

¹ Frédéric GUELTON, « 1960-2010, l'histoire militaire à Saint-Cyr, de l'abandon au renouveau ? Une interrogation en trompe-l'œil ! », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité. Des années 1960 à nos jours : bilan historiographique et perspectives épistémologiques*, Paris, Economica, 2012, pp. 221-229, p. 228.

l'impénétrabilité de la formation et sa flexibilité face à l'adversaire. Il s'agit de rendre l'institution militaire imperméable aux dangers extérieurs, à commencer par l'ennemi lui-même. Toutefois, cet ennemi n'est pas seulement extérieur, nous l'avons rappelé, mais intime. Grandmaison (mais aussi Mangin, évoqué brièvement au chapitre VII) est ainsi convaincu qu'il s'agit d'adapter la tactique moderne à des soldats européens qui ont largement perdu leur valeur guerrière. L'institution militaire doit ainsi réussir la gageure de prendre la recrue comme elle vient, tout en parvenant à la faire contribuer à l'effort collectif par son insertion dans un dispositif qui prenne en compte scientifiquement les limites de l'individu.

Sans doute peut-on voir là une réponse critique face à ce qui, avec l'Affaire Dreyfus, a été perçu par les militaires comme une agression de l'individualisme. Mais peut-on le lire comme un mouvement anti-démocratique ? Ce n'est pas certain, au contraire cela paraît plutôt, pour des auteurs pourtant très conservateurs, une manière d'inventer l'armée des masses démocratiques, en faisant le deuil des vertus aristocrates diluées dans le luxe et la jouissance. Si l'institution militaire n'est donc pas antidémocratique par nature, elle n'en demeure pas moins non-libérale au sens où elle définit en partie ses propres valeurs en opposition explicite à ce qu'elle croit trouver dans les sociétés libérales. Contrairement à la conception libérale de la neutralité de l'État vis-à-vis des conceptions du bien individuelles, l'institution militaire est ainsi un cas, peut-être unique, d'administration qui promeut activement une conception du bien particulière, placée au-dessus toutes les autres qui se voient rejetées par conséquent dans la sphère privée. Cette conception du bien est la défense du corps politique face à toute forme d'agression, image même de ce que Bergson considère comme la fonction des sociétés closes.

Mais il est vrai qu'il existe un autre modèle, celui d'une tactique de la singularité, qui joue sur l'ouverture. Plutôt que de miser sur une totalisation de l'action militaire par le biais d'une doctrine tactique globale, ce second modèle s'attache plutôt à ce qui sort de l'espace de la légalité scientifique pour constituer plutôt l'exception. La tactique s'ouvre alors à

l'individualité du soldat lui-même, à la solitude et à l'ennui de la vie de caserne, à la profondeur des liens qui unissent les combattants d'une même unité. Elle s'ouvre au lien qui unit le soldat à ses concitoyens, et qui conduit à renouveler son rôle au sein du corps politique. Elle s'ouvre même à l'adversaire dans la mesure où les guerres coloniales attirent l'attention de penseurs comme Lyautey sur l'importance du soutien apporté aux populations locales.

De même que le risque du premier modèle est celui du repli sur soi de la communauté militaire, celui du second modèle est la fusion entre les vertus du soldat et celles de tout le corps politique. Même si Guibert n'y cède pas — à son corps défendant il est vrai —, cette fusion se réalise au début de la Grande Guerre (chapitres VIII et IX). De même que l'œuvre des intellectuels est interprétée par les combattants à partir du prisme de la guerre (quitte à négliger les aspects de l'œuvre qui ne s'y laissent pas réduire), de même les intellectuels s'emploient à penser l'expérience de la guerre (quitte à passer cette expérience au tamis de leur propre philosophie). Malgré les nombreuses réserves qu'on ne peut manquer de faire à l'encontre de ce qui n'est parfois qu'une vulgaire propagande de guerre, il nous semble néanmoins que le bilan de ces écrits n'est pas purement négatif. Parfois, comme dans le cas de Bergson, un échange intéressant se produit où la pensée militaire s'inspire durablement de certains concepts philosophiques (l'intelligence et l'intuition, le mécanique et la mystique, le clos et l'ouvert), tandis que le penseur infléchit son propos à partir d'une analyse philosophique de l'expérience de la guerre. C'est ainsi que Bergson, tenté par une confusion entre la mysticité et le nationalisme durant le conflit mondial, finit par percevoir celle-ci comme une forme d'idolâtrie par laquelle le Dieu des mystiques est mis au service de la survie collective.

L'équilibre entre ces deux modèles, élémentaire et singulier, tient à un effort dialectique constant entre le clos, sur lequel se rabat le premier, et l'ouvert auquel tend le second. Une tactique strictement close gagnerait peut-être en efficacité, si elle parvenait à

réduire l'humain à une machine automatique. Pourtant elle y perdrait son âme, puisqu'elle n'aurait plus aucune valeur morale à défendre au-delà de la survie du groupe coûte que coûte. Mais une tactique purement ouverte n'est pas non plus possible. En effet, ou bien l'ouverture à la transcendance divine est authentique, et alors on renoncera à la guerre. Mais au-delà de quelques personnalités privilégiées, l'institution militaire ne peut se laisser ainsi collectivement désarmer. Ou bien l'ouverture à la transcendance divine n'est qu'apparence, et nous retombons dans l'adoration d'une idole qui ne fait que cautionner voire redoubler les horreurs de la guerre. La difficulté, en somme, est alors d'intégrer une forme d'ouverture jusque dans une institution centrée sur la survie du groupe et donc close par nature. Le fait que, jusqu'à présent, la tactique se soit centrée sur l'individualité élémentaire a favorisé la clôture de la doctrine tactique autour de l'instant du combat. Cette phase, outre le fait qu'elle constitue la finalité des forces armées, est aussi celle qui est le plus susceptible de se voir exprimée dans un langage scientifique, aisé à conceptualiser puis à reproduire sur le champ de bataille. Pourtant, la simple prise en compte des autres aspects de la vie militaire permettrait d'ouvrir la doctrine tactique à des aspects des sociétés libérales qui en sont encore largement absents, sans pour autant nécessairement compromettre l'efficacité des armées².

(ii) La technique et la vertu.

Nous avons tâché de faire, au fil des chapitres historiques, quelques pas de plus dans l'analyse de cette éthique des vertus militaires. Cette dernière n'est pas uniquement précieuse pour rétablir une forme d'unité d'action entre le soldat et le citoyen qui, depuis la Révolution, cohabitent dans le même individu. Elle est également particulièrement commode pour intégrer l'éducation éthique et l'instruction technique de manière homogène. En s'appuyant sur

² Nous nous sommes essayés à une exploration de l'un de ces aspects dans Kévin BUTON-MAQUET, « Un argument républicain en faveur de l'existence de syndicats militaires en France », *Res Militaris. Revue européenne d'études militaires*, Hiver-printemps 2016, vol. 6, n° 1, URL=< <http://resmilitaris.net/index.php?ID=1023088>>. Au-delà de la question des syndicats de militaires, d'autres thèmes comme le rôle des femmes et des minorités sexuelles au sein des armées pourraient profiter d'une prise en compte de ces modèles d'individualité militaire qui s'appuient sur la singularité des personnes plutôt que de la réprimer.

l'analogie d'origine aristotélicienne entre l'acquisition d'une disposition morale et celle d'une compétence technique, plusieurs penseurs militaires comprennent qu'on apprend à ne pas abandonner ses camarades ou à épargner les non-combattants de manière analogue à la façon dont on apprend à tirer au fusil. Comme pour tout apprentissage, il y entre inévitablement une part importante de répétition et de développement d'automatisme. C'est l'erreur des penseurs comme Puységur ou Guibert (mais c'est également celle, plus récemment et dans une moindre mesure, de Grandmaison) que d'en être largement restés à cette première étape. Mais on ne peut pas se limiter à singer ce que fait l'instructeur, du moins si l'on veut parvenir à la maîtrise du tir. Il faut encore comprendre pourquoi l'instructeur réalise tel geste en réponse à telle situation ; comment l'action s'inscrit dans un contexte plus large. Ce n'est qu'à cette condition que la recrue peut espérer devenir un soldat efficace, capable d'adapter sa conduite de tir aux circonstances et de maintenir un certain niveau de compétence malgré la peur qui le saisit sur le champ de bataille.

De même, le comportement éthique qu'un soldat doit adopter est distillé au cours de la formation continuée de celui-ci. La principale différence entre l'acquisition de compétences techniques et l'éducation éthique demeure le caractère largement informel de cette dernière. Renforcés par quelques siècles de formalisation, les gestes élémentaires du soldat sont particulièrement codifiés. L'éthique n'a jamais connu une telle normalisation, la seule exception demeurant l'apprentissage des bases du droit international humanitaire, particulièrement les conventions de Genève. Encore cet enseignement relève-t-il davantage d'un savoir technique sur le droit, plutôt que d'une éducation à l'éthique. Outre l'exemple du chef lui-même, c'est surtout par l'intermédiaire du cérémonial militaire et des traditions que se transmet la mémoire des faits d'armes du régiment. Il faut insister sur l'importance des rites et des mythes collectifs pour fournir une mise en contexte de l'acte. C'est par le rituel et le récit qu'on apprend ce que sont les vertus du combattant. À intervalles réguliers, le soldat

est invité à relire l'histoire de son unité et à interpréter son propre comportement à l'aune de celle-ci. Ce sont surtout des récits faits de courage et d'honneur, plutôt que des contes moraux ayant pour but de donner chair à un principe éthique normatif. Mais pour l'éthicien, ces lieux de mémoire constituent pourtant des espaces plastiques partiellement ouverts à l'interprétation. En apprenant comment se battre et contre qui, on enseigne aussi au soldat comment et contre qui il est indigne de se battre.

Cette proximité entre la tactique dans ses dimensions techniques et l'éthique militaire nous paraît confirmer empiriquement les développements que Michael Walzer propose au début de *Guerres justes et injustes* à propos de la réalité morale de la guerre. Contrairement à ce qu'affirme les tenants d'un réalisme politique, on ne peut pas séparer la stratégie et la morale comme ce qui relève des faits d'un côté et du jugement prescriptif de l'autre. Le langage de la morale ne nous sort pas de l'espace de la bataille, qui serait mieux décrit par des termes tenus pour simplement descriptifs. Que l'on soit un stratège ou un éthicien, dans les deux cas ce sont des faits qu'il s'agit d'interpréter, sans qu'il y ait de différence de nature ni d'hétérogénéité entre faits de la stratégie et faits moraux. Les deux langages de la morale et de la stratégie sont à la fois descriptifs et prescriptifs : ils sont descriptifs en ce qu'ils isolent certains faits comme pertinents, prescriptifs en ce qu'ils prétendent décrire le monde tel qu'il est. La même distinction, sans séparation, se retrouve dans les écrits militaires que nous avons pu étudier. La conduite de la guerre soulève des questions qui sont d'ordre à la fois tactique et moral, l'éthique des vertus militaires étant précisément une manière d'unifier ces deux dimensions.

(iii) Habitus et virtus.

La pensée militaire s'appuie sur une proximité entre la technique et la vertu morale qui est suggérée par Aristote lui-même. Mais elle ne s'en sépare pas moins sur certains points, d'une manière instructive pour la philosophie. Nous avons tâché d'exprimer cette prise de

distance en opposant deux façons de concevoir la vertu, comme *habitus* et comme *virtus*. Considérée comme *habitus*, la vertu est classiquement définie comme une disposition acquise, c'est-à-dire un trait de caractère qui sans doute n'est pas inné, mais si bien intégré à la personnalité de l'agent qu'il finit par devenir une seconde nature. Ainsi, un soldat courageux, selon l'éthique des vertus, ne peut pas agir lâchement. S'il le fait, c'est qu'il ne possédait pas encore cette vertu. C'est d'ailleurs tout l'intérêt des éthiques des vertus, comparées à d'autres théories morales, que de mettre l'accent sur la stabilité du caractère et son importance pour rendre l'acte pleinement intelligible. Toutefois, au fil de notre histoire et particulièrement au seuil de la Première Guerre mondiale, la vertu fait de plus en plus figure de *virtus*, de force que l'individu n'actualise pas par son action, mais dans laquelle il se fond. Cette inflexion n'est pas adoptée simplement parce qu'elle flatte le goût trop prononcé de certains penseurs de l'époque pour le mysticisme vague. Au contraire, elle semble plutôt trouver son origine dans un désir d'explication scientifique des mécanismes inconscients de l'être humain face à la mort de masse. Cette notion de *virtus* est une manière de prendre en compte la disparition de l'héroïsme traditionnel, où la vertu est la propriété essentielle, biologique presque, du noble et brave guerrier. D'une manière caricaturale dans l'école des forces morales, mais jusqu'à nos jours dans une compréhension plus fine, la notion de force morale demeure usitée pour exprimer l'idée selon laquelle les facteurs psychologiques jouent un rôle prépondérant, relatifs aux circonstances politiques et stratégiques et qu'il s'agit de concevoir comme tels³.

La prise en compte de ces éléments conduit à amender la conception classique de la vertu comme *habitus* sur deux points. Premièrement, la vertu de l'individu ne peut être mise en œuvre que collectivement. L'exemple le plus intuitif est celui du courage, puisque la seule façon de résister à la terreur provoquée par le feu est de s'appuyer sur la cohésion de la troupe. Le courage n'est pas un trait de caractère possédé intrinsèquement par l'individu, mais une

³ Pour un exemple récent de penseur français de la stratégie mettant l'accent sur l'importance de la force morale, voir André BEAUFRÉ, Introduction à la stratégie, Paris, Armand Colin, 1963 et Stratégie de l'action, Paris, Armand Colin, 1966.

suite de comportements collectivement efficaces, produits par un entraînement et un dispositif tactique adéquats. Le courage fonctionne ainsi comme une propriété émergente émanant de l'union de différentes individualités. Cette remarque peut toutefois s'étendre aux autres vertus. Celles-ci ne peuvent être intelligibles — et donc appliquées — qu'au sein d'un collectif partageant les mêmes codes et les mêmes valeurs. L'honneur, par exemple, serait complètement désuet et même incompréhensible si la tradition n'en était maintenue vivante au sein de l'institution. Nous pourrions nous livrer aux mêmes observations touchant la fraternité d'armes ou le patriotisme : ces vertus n'ont de sens qu'à partir du groupe dans lequel elles émergent.

Deuxièmement, le fait que la vertu de l'individu ne lui appartienne pas entièrement signifie qu'elle ne lui est pas un trait essentiel, définitivement acquis. Le soldat aguerrri ne peut être assuré qu'il sera toujours courageux au combat parce qu'il l'a été jusqu'à présent, ni qu'il sera courageux dans d'autres situations que sur le champ de bataille. Cette observation, qui ruine la vision traditionnelle du guerrier héroïque, est bien résumée par la formule déjà citée, attribuée par de Gaulle au maréchal de Villars : « les Espagnols [...] disent non pas : “Un tel est brave”, mais : “Un tel a été brave tel jour”⁴. » Ici encore, le raisonnement s'applique également aux autres vertus. L'honneur est particulièrement ambigu de ce point de vue. En effet, on a pu s'étonner qu'à propos de l'Affaire Dreyfus, des officiers par ailleurs honorables aient pu juger contraire à « l'honneur de l'armée » la défense d'un innocent. De même, le comportement jusqu'alors hautement honorable de Hélié de Saint Marc l'a aussi conduit à participer à une insurrection armée.

En s'appuyant sur ces deux remarques, on peut comprendre la faute d'un Hélié de Saint Marc comme relevant d'un manque de *prudence*, au sens aristotélicien du terme. Dans le cas d'espèce, comme dans la défense de l'honneur des armées contre l'innocence de

⁴ Charles DE GAULLE, *Le Fil de l'épée*, in *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1994, p. 65.

Dreyfus, la même vertu intervient dans des contextes qui sont différents et en décalage par rapport aux habitudes contractées par les combattants. Celui qui souhaite alors agir conformément à l'honneur, en sortant de son terrain militaire de prédilection, doit être capable de prendre en compte un contexte politique plus large. C'est non seulement la situation qui change, appelant ainsi à une forme de prudence ou de sagesse pratique pour apercevoir ce qu'il convient de faire dans ces circonstances nouvelles, mais c'est également l'assise collective de l'acte qui se modifie. Lorsqu'il s'agit, au nom de l'honneur, de défendre un innocent condamné, l'assiette de cet honneur ne repose plus entièrement sur le corps social des officiers mais également sur des valeurs plus universelles. C'est le même raisonnement qui pousse à refuser l'abandon des harkis au nom des intérêts politiques de la France. Dans ces cas-là, dont on peut espérer qu'ils demeurent rares, le soldat est sommé d'arbitrer entre le lieu d'énonciation initial des vertus qui lui ont été enseignées d'un côté et la portée et l'ampleur qu'il peut donner à ces vertus de l'autre. C'est un des enjeux d'une éthique militaire que de développer la sagesse pratique des soldats, c'est-à-dire ici leur capacité à élargir leur jugement, de ce qui est vertueux dans le cadre de leurs fonctions professionnelles à ce qui l'est dans le cadre de leurs devoirs de citoyens. D'où l'intérêt de penser l'articulation du clos et de l'ouvert dans l'éthique militaire.

(iv) Les vertus militaires entre le clos et l'ouvert.

L'institution militaire, grâce à son organisation disciplinaire, est particulièrement efficace lorsqu'il s'agit d'apprendre à un groupe d'individus à reproduire certaines conduites. Dans le meilleur des cas, cette reproduction n'est pas une copie à l'identique mais permet une adaptation à la diversité des situations. Les vertus ne sont pas chez elle la matière dont on fait les poèmes, mais une série de pratiques qui règlent concrètement la vie des soldats en communauté. Toutefois, nous avons vu au chapitre XI que l'éthique militaire pouvait tendre à encourager une forme de corporatisme où les combattants en viennent à se percevoir comme

une élite seule dépositaire du salut de la nation. Le risque de défaillance moral est, en temps de guerre, si important qu'il nous paraît nécessaire d'introduire un critère permettant de discriminer entre des actes qui, tout en se prétendant vertueux, peuvent être moraux ou immoraux. La difficulté est alors d'identifier le lieu d'apparition d'un tel critère, entre transcendance et immanence. La philosophie morale a pour habitude d'évaluer un comportement à l'aune d'une norme impersonnelle, impartiale et universelle. Si tant est qu'une telle norme puisse être formulée en général, nous savons qu'elle n'est pas applicable à la situation du soldat, à moins de condamner la philosophie morale à l'abstraction la plus stérile. Mais l'institution militaire ne paraît pas non plus être à même de s'élever à elle seule au-dessus de son époque : forgée par une histoire d'antagonisme avec les différentes nations européennes, on voit mal comment elle pourrait produire un principe parfaitement impartial.

Nous avons suggéré de reprendre la distinction entre le clos et l'ouvert pour surmonter cette difficulté. Nous avons vu que ce couple notionnel apparaît dans *Les Deux Sources de la morale et de la religion* principalement pour penser le rôle des grands mystiques dans la rénovation morale des sociétés humaines, mais qu'il permet également quelques remarques sur la guerre et le patriotisme. Il y a en outre des raisons d'estimer que Bergson a précisé sa distinction entre le clos et l'ouvert à partir de son expérience de la Grande Guerre. C'est d'ailleurs le spectacle de la guerre qui, dans *Les Deux Sources*, fait office d'expérimentation cruciale pour, d'une part, exclure les prétentions de l'obligation sociale à constituer le tout de la moralité et, d'autre part, ouvrir à une forme supérieure d'aspiration morale. Pouvons-nous légitimement faire usage de ce couple pour l'appliquer à l'éthique des vertus militaires, alors que Bergson lui-même n'accomplit pas ce geste ?

À vrai dire, Bergson traite bien des vertus dans *Les Deux Sources*, sinon dans le sens technique qu'elles prennent en théorie normative, du moins dans le sens courant de traits de caractère valorisés par la société. Mais c'est pour les ranger du côté de la société close. Les

vertus de l'homme de la société close, sans même parler de celles du soldat, ont pour fonction la sauvegarde de cette société : « [cet homme] fait corps avec la société ; lui et elle sont absorbés ensemble dans une même tâche de conservation individuelle et sociale⁵ ». Bergson critique longuement l'illusion consistant à prétendre passer des vertus du citoyen à des vertus universelles prônant l'amour de l'humanité en général :

On se plaît à dire que l'apprentissage des vertus civiques se fait dans la famille, et que de même, à chérir sa patrie, on se prépare à aimer le genre humain. Notre sympathie s'élargirait ainsi par un progrès continu, grandirait en restant la même, et finirait par embrasser l'humanité entière. C'est là un raisonnement *a priori*, issu d'une conception purement intellectualiste de l'âme. On constate que les trois groupes auxquels nous pouvons nous attacher comprennent un nombre croissant de personnes, et l'on en conclut qu'à ces élargissements successifs de l'objet aimé correspond une dilatation progressive du sentiment. Ce qui encourage d'ailleurs l'illusion, c'est que, par une heureuse rencontre, la première partie du raisonnement se trouve être d'accord avec les faits : les vertus domestique sont bien liées aux vertus civiques, pour la raison très simple que famille et société, confondues à l'origine, sont restées en étroite connexion. Mais entre la société où nous vivons et l'humanité en général il y a, nous le répétons, le même contraste qu'entre le clos et l'ouvert ; la différence entre les deux objets est de nature, et non plus simplement de degré.

Cette critique de l'intellectualisme en morale, qui occupe le premier chapitre des *Deux Sources*, connaît plusieurs formulations qui visent à chaque fois un courant éthique différent. Son noyau commun tient à ce que ces différents courants supposent tous une forme d'homogénéité au sein de la moralité, homogénéité qui en permet d'ailleurs la décomposition par l'analyse rationnelle, sans apercevoir la discontinuité radicale entre deux formes de morale. Nous pouvons songer ici à l'utilitarisme et au déontologisme de type kantien. L'utilitariste, comme on sait, exige qu'on accorde la même importance à tout être humain en tant qu'être sensible et indépendamment de tout lien avec l'agent. Pour nous convaincre de la crédibilité de sa théorie, il lui faut présupposer qu'il n'y a qu'une différence de degré entre le sentiment de sympathie que nous pouvons ressentir naturellement à l'égard des membres de notre famille ou de notre pays d'une part, et l'amour de l'humanité dans sa globalité d'autre part. Ce n'est que par ce présupposé d'une forme d'homogénéité entre des sentiments qui

⁵ Henri BERGSON, *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, Frédéric Keck, Ghislain Waterlot (éd.), Paris, PUF, 2008, p. 33.

paraissent pourtant très différents qu'il peut faire coïncider, par le calcul de la raison instrumentale, la poursuite des intérêts particuliers de l'agent avec la réalisation de buts altruistes. De même, Kant obtient le même résultat (placer les devoirs envers l'humanité sur le même plan de gradation continue que les devoirs envers sa famille ou ses concitoyens) non pas toutefois par une hypertrophie de la sympathie, mais par une hypertrophie de la raison, qui rejette toute préférence affective comme pathologique. Le respect est alors le seul mobile de la raison pure pratique capable de déterminer la volonté sans prendre fond sur la sensibilité.

Ce passage soi-disant homogène du sentiment d'amour des siens (sa famille, son pays) à l'amour de l'humanité est une illusion. Celle-ci provient du fait que les « théoriciens de la morale⁶ » raisonnent à partir d'un mixte, c'est-à-dire une réalité insuffisamment décomposée et analysée jusqu'en ses éléments simples. Selon Bergson, en effet, deux éléments purs constituent la société : la pression et l'aspiration. Bergson adopte ici la même ligne critique que celle qu'il emploie contre Spencer dans *L'Évolution créatrice* : son « faux évolutionnisme » consiste à prétendre retracer la genèse de l'esprit à partir du réflexe, qui se complexifie sous l'influence du milieu en instinct puis en action volontaire. Ce faisant, il ne s'aperçoit pas que le réflexe n'est pas une donnée élémentaire, mais un « dépôt du mouvement évolutif » déjà considérablement développé. La notion de réflexe est donc un mixte, de sorte qu'il faille se placer plus en amont pour comprendre la manière dont l'instinct et l'intelligence se sont dissociés.

Bergson adopte la même méthode pour critiquer une indistinction, dans la théorie normative, entre deux morales dont les origines sont différentes. La première est une morale close qui n'est autre qu'une forme de pression sociale inconsciemment vécue la plupart du temps, analogue à l'instinct et destinée à garantir la cohésion du groupe, tandis que la seconde est une morale ouverte qui est un élan d'amour, une émotion qui porte à embrasser toute vie et

⁶ *Ibid.*, p. 93.

qui libère l'âme plutôt qu'elle ne la ramène à l'obéissance.

[La formule générale de la moralité qu'accepte aujourd'hui l'humanité civilisée] englobe deux choses, un système d'*ordres* dictés par des exigences sociales *impersonnelles*, et un ensemble d'*appels* lancés à la conscience de chacun de nous par des *personnes* qui représentent ce qu'il y eut de meilleur dans l'humanité⁷.

Il y a, dans les tentatives utilitaristes et déontologiques pour défendre la crédibilité psychologique de leur morale intellectualiste, quelque chose du tour de passe-passe. En particulier, elles consistent à jouer sur l'ambiguïté des deux ordres, l'ordre impersonnel de l'obligation sociale et l'ordre personnel de l'appel des grands héros de l'humanité. En effet, ces exhortations à agir de manière altruiste ou par devoir envers l'humanité n'ont pas d'efficace par elles-mêmes. La raison ne peut pas, par elle seule, déterminer un comportement. Si une morale intellectualiste peut trouver un appui dans les sentiments d'affection pour sa famille ou son pays, cet appui dans l'affectivité ou la sympathie fait entièrement défaut lorsqu'il s'agit de s'élever à l'amour de l'humanité pour elle-même. De même, l'appel kantien à agir par devoir reste lettre morte s'il n'est pas accompagné d'une émotion qui puisse me pousser à agir ainsi. Lorsque les appels à l'action des théoriciens de la morale sont efficaces, c'est-à-dire habituellement lorsque ces appels concernent nos proches ou du moins nos concitoyens, c'est que cette morale intellectualiste bénéficie en réalité de tout le poids de l'obligation des sociétés closes. Si, *a contrario*, les appels utilitaristes et déontologiques à aimer l'humanité ne nous frappent pas comme étant complètement dépourvus de plausibilité, c'est parce qu'il s'y mêle confusément un écho d'une morale plus haute, portée historiquement par « les grands hommes de bien ». Or cette « morale complète et parfaite⁸ » ne relève pas de la raison mais de l'émotion. Elle ne s'exprime pas en règles impersonnelles mais s'avère inséparable de l'influence de ces personnalités morales exceptionnelles sur nos existences. Nous agissons moralement lorsque nous avons entendu un appel qui nous est adressé. On songe à l'appel des premiers disciples de Jésus de Nazareth dans l'Évangile de

⁷ *Ibid.*, p. 85.

⁸ *Ibid.*, p. 30.

Marc (Mc 1, 16-20), ou à celui des disciples de François d'Assise dans les *Fioretti*. La morale ouverte agit sur l'individu par l'imitation d'un modèle plutôt que par la prescription d'un ordre.

On aura compris que Bergson ne reproche pas à ces morales intellectualistes leur ambition de normativité en tant que telle. Son souci est plutôt d'ordre empirique, même pédagogique : « Comment aura-t-on prise sur la volonté⁹ ? » Or c'est aussi le souci de l'éthique militaire, et c'est au même problème que celle-ci se heurte dans son domaine propre. En effet, l'évolution des sociétés libérales modernes ainsi que celle des guerres conduites en leur nom confrontent l'institution militaire à la question délicate de l'articulation entre deux plans hétérogènes : d'un côté, l'ancrage national des vertus militaires qui pousse l'armée à rejeter toute altérité comme ennemie, de l'autre, l'obligation de ne combattre qu'au nom de raisons moralement valables, affirmées publiquement et multilatéralement. Comment, en effet, formuler une éthique des vertus militaires qui, née au sein d'une société close qui ne vise *in fine* que sa propre survie, soit pourtant capable de se mettre sincèrement au service de la paix et de la stabilité mondiale ?

Les quelques ouvrages de philosophie morale à s'être penchés sur la question de l'éthique des combattants dans la guerre selon une perspective déontologique ou utilitariste ne donnent que fort peu d'éléments permettant de penser qu'un soldat, dont l'*ethos* est tout entier tourné vers la défense de son pays, puisse simplement s'élever à une éthique universaliste qui ne s'arrêterait pas aux frontières de son pays¹⁰. Quoiqu'il en soit de la valeur normative des arguments philosophiques proposés, ceux-ci demeurent inopérants sur le plan des motivations psychologiques qui poussent effectivement les combattants à agir moralement. On ne trouvera guère, dans la littérature militaire, de justification de l'action au nom de principes moraux valables universellement. Le droit international humanitaire, qui pourrait fournir une

⁹ *Ibid.*, p. 99.

¹⁰ Dans une perspective déontologique, on peut toutefois noter l'ouvrage de Timothy CHALLANS, *Awakening Warrior: Revolution in the Ethics of Warfare*, New York, State University of New York Press, 2007.

approximation de telles règles morales absolues, a plutôt tendance à être perçu comme un cadre artificiellement contraignant et « obsolète¹¹ ». Si l'on accepte l'analyse bergsonienne de la morale, cette difficulté se comprend mieux. L'efficacité motivationnelle de l'éthique des vertus militaires pour les soldats s'explique car elle s'appuie sur la pression exercée par la société sur chacun de ses membres, pour que ceux-ci s'acquittent de leurs devoirs d'état respectifs. Mais cette pression disparaît sitôt que le discours éthique s'étend au-delà de la nation pour se confondre avec un souci pour l'humanité en général. L'inefficacité du discours philosophique est particulièrement frappante lorsqu'il s'agit de motiver le soldat à se battre pour l'humanité, alors que le cadre de référence dont il dispose et que l'institution militaire entretient quotidiennement est profondément national.

La clef de lecture du clos et l'ouvert nous permet peut-être de sortir de cette ornière. Revenons pour cela au point de départ de ce travail, lorsque nous avons reconnu en Puysegur le modèle paradigmatique du développement scientifique de la tactique moderne. Nous avons vu que la tactique a adopté comme modèle de scientificité l'identification d'un noyau élémentaire de sens, un individu qui présente une forme d'indépendance suffisante pour servir de base à la réflexion tactique. La tactique procède ainsi jusqu'à nos jours par décomposition de la réalité guerrière, du groupement de combat en particulier, en éléments plus simples présentant à chaque fois un degré suffisant de cohérence permettant d'en décrire le fonctionnement régulier. D'échelon en échelon, on descend ainsi de l'armée au régiment à la compagnie, et même en-deçà, puisque l'action du combattant individuel peut encore se décomposer en éléments isolables susceptibles d'être réglés au même titre que les mouvements des corps collectifs.

À ce mouvement analytique de décomposition correspond un mouvement de recombinaison dans lequel les différents éléments tactiques sont repris dans un mouvement

¹¹ Luc GRASSET, « Dilemmes en opérations », *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*, 2010, n° 15.

rationnel qui conduit du combattant individuel au corps politique dans sa globalité. Sans doute pour pallier un risque de fragmentation de l'individu dans la tactique, des auteurs comme Guibert ont cherché à réintégrer le soldat dans la structure politique de la nation. Il est alors tentant de recomposer les liens qui unissent le soldat et son pays en des termes qui annoncent ceux de Bergson : les vertus du soldat sont identifiées aux vertus de tout chef de famille, enfin à celle de tout citoyen en général. On trouverait le même schéma chez Lyautey : l'officier vertueux gère son escadron en bon père de famille, et dépose chez ses hommes les semences qui en feront des citoyens vertueux. Toutefois, il n'y a bien sûr pas réellement de solution de continuité entre cet échelonnement de l'individu à la patrie jusqu'à l'amour de l'humanité. Le soldat patriote ne devient pas un soldat cosmopolite à force de se battre avec les nations.

Le modèle bergsonien nous permet de comprendre qu'on ne peut s'élever à un tel niveau d'exigence morale par le biais d'une conception élémentaire de l'individualité car celle-ci, que ce soit sur le plan tactique ou éthique, repose sur une formalisation et possède à ce titre un degré irréductible d'abstraction. Entre alors en jeu une individualité singulière, que Bergson nomme plus volontiers une personnalité, qui par son exemple peut incarner la réalité d'une morale ouverte. Le caractère unique et exceptionnel d'une telle singularité empêche sa réduction dans le langage scientifique de la tactique, mais permet de marquer l'éthique militaire de son empreinte. Ceci explique la tension entre une tactique incapable de justifier, sur son propre terrain, une exigence éthique universelle, et des soldats qui agissent parfois conformément à une telle exigence en s'émancipant des cadres fixés par l'institution militaire. Si donc la tactique procède par standardisation des comportements, gage d'efficacité de la manœuvre, l'éthique militaire s'appuie plutôt sur une morale des exemples. Ces exemples, dans une perspective bergsonienne, sont ultimement « les grands mystiques chrétiens¹² ». Mais, à quelques exceptions près (comme Jeanne d'Arc, évoquée par Bergson¹³,

¹² Henri BERGSON, *Les Deux Sources*, *op. cit.*, p. 240.

ou Charles de Foucauld, saint-cyrien devenu ermite dans le Sahara algérien), l'activité des grands mystiques est trop éloignée de la guerre pour pouvoir être directement instructive. Au contraire, la méditation de ces figures invite plutôt à transposer, par analogie et donc sans mise en correspondance directe, leur modèle dans la situation propre du soldat. En aval de l'appel diffus des grands mystiques, la morale ouverte s'exprime aussi plus modestement par les « héros obscurs de la vie morale¹⁴ » qui constituent autant d'« initiateurs en morale¹⁵ ». Là où la codification normative de la morale ne peut que rendre insoluble le dilemme à résoudre, « l'âme ainsi libérée¹⁶ » tourne l'obstacle par son action et peut même finir par aller bien au-delà de ce que la norme pouvait lui imposer initialement.

Il existe donc pour l'éthique militaire une possibilité d'imitation, lointaine et indirecte, de l'élan d'amour qui saisit les mystiques. Lointaine et indirecte, toutefois, car l'institution militaire ne peut s'approprier la mystique pour son propre compte, quoique nulle autre institution ne soit sans doute autant tentée de le faire. Il nous faut pour finir imiter la prudence de Bergson touchant l'application de la notion d'ouverture à d'autres champs que la mystique¹⁷. La morale ouverte ne s'accomplit, de loin en loin, que dans des « hommes exceptionnels¹⁸ » qui entraînent à leur suite les sociétés. Ceux-ci sont en effet créateurs d'institutions, couvents ou ordres religieux généralement¹⁹, mais ces institutions elles-mêmes ne sont pas mystiques. L'âme mystique n'a pas pu passer tout entière dans son œuvre, et celle-ci est, par son existence même, déjà une retombée de l'élan initial dans la matière et l'amorce

¹³ « Qu'on pense à ce qu'accomplirent, dans le domaine de l'action, un saint Paul, une sainte Thérèse, une sainte Catherine de Sienne, un saint François, une Jeanne d'Arc, et tant d'autres. Presque toutes ces activités surabondantes se sont employées à la propagation du christianisme. Il y a des exceptions cependant, et le cas de Jeanne d'Arc suffirait à montrer que la forme est séparable de la matière. » *Ibid.*, p. 241.

¹⁴ *Ibid.*, p. 47.

¹⁵ *Ibid.*, p. 36.

¹⁶ *Ibid.*, p. 51.

¹⁷ « Une société mystique, prévient-il, qui engloberait l'humanité entière et qui marcherait, animée d'une volonté commune, à la création sans cesse renouvelée d'une humanité plus complète, ne se réalisera évidemment pas plus dans l'avenir que n'ont existé, dans le passé, des sociétés humaines à fonctionnement organique, comparables à des sociétés animales. » *Ibid.*, p. 85.

¹⁸ *Ibid.*, p. 29.

¹⁹ *Ibid.*, p. 250.

d'un mouvement de clôture. À plus forte raison, les institutions séculières comme l'armée sont-elles des institutions mixtes par excellence : si l'appel de la mysticité peut parfois les faire frissonner, ce n'est qu'à la condition qu'elles apprennent à entendre à nouveau une voix qui s'est tue en elles depuis longtemps.

Autrement dit, même une éthique des vertus militaires ne peut pas prétendre incarner pleinement une morale ouverte. Lorsqu'elle le fait, elle confisque à son profit la transcendance qui selon Bergson n'appartient qu'à Dieu. Lorsque cet élément transcendant est particulièrement identifié à la nation, alors tout le vocabulaire de la mystique n'empêche pas que nous sommes en réalité face à l'affirmation de la morale la plus close, par une société incapable de s'élever au-delà de sa propre survie. Ce n'est qu'au prix d'une ouverture à la transcendance et à l'altérité, ouverture non pas simplement proclamée mais incarnée le plus possible dans l'institution, qu'une éthique des vertus militaires peut éviter la défaillance morale. Estimer que cette ouverture ne peut se faire qu'au détriment de l'efficacité des forces armées, c'est donner la preuve qu'on est resté tributaire d'une conception tactique où l'individualité est uniquement envisagée comme un facteur de risque qu'il s'agit de contrôler et de régulariser.

Une éthique des vertus militaires qui souhaiterait se rendre sensible à la possibilité d'une éthique qui soit universelle par sa portée, c'est-à-dire dont la validité ne s'arrêterait pas aux frontières du pays, pourrait relire son histoire en gardant à l'esprit cette distinction entre une morale close, consacrée à la simple survie du corps politique, et une morale ouverte, attachée à une justice qui touche l'humanité dans son ensemble. Une telle morale se donne à entendre dans des individualités singulières dont les exemples ne cadrent pas toujours avec les contraintes formelles de la tactique. Nous avons croisé quelques-unes de ces personnalités, parmi lesquelles Lyautey, Picquart, Psichari, de Gaulle, Hélié de Saint-Marc... Il s'agit d'individus qui ont su agir pour des motifs qui n'étaient pas immédiatement réductibles à un

raisonnement tactique standard et qui pouvaient même entrer en conflit avec l'institution militaire de leur temps. Mais nul n'est besoin de se chercher des figures tutélaires aussi peu communes. D'autres figures plus discrètes dorment dans les innombrables récits militaires, attendant d'être redécouvertes par leur lecteur.

BIBLIOGRAPHIE

ALBER Alex, « Idéologies et politique chez les saint-cyriens : un paysage contrasté », in Vincent PORTERET (dir.), *La Défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 31-51.

ANNAS Julia, « Virtue Ethics », in David COPP (dir.), *The Oxford Handbook of Ethical Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2006, pp. 515-536.

ARDANT DU PICQ Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Economica, 2004.

ARDANT DU PICQ Charles, *Etudes sur le combat*, Paris, Hachette, 1880.

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Jean TRICOT (trad.), Paris, Vrin, 1990.

ARMEE DE TERRE, *Tactique générale*, Paris, Economica, 2008.

ARON Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976.

AUDIER Serge, « La République, l'affaire Dreyfus et la raison d'Etat », *Revue de Synthèse*, 2009, vol. 130, n° 2, pp. 289-322.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne. XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2008.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « Vers une anthropologie historique de la violence de combat au XIX^e siècle : relire Ardant du Picq? », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, février 2006, n° 30, consulté le 18 mars 2015, URL=<<http://rh19.revues.org/1015>>.

AUSSARESSES Paul, *Services spéciaux. Algérie 1955-1957*, Saint-Amand-Montrond, Perrin, 2001.

AZOUVI François, *La Gloire de Bergson. Essai sur le magistère philosophique*, Paris, Gallimard, 2007.

BAKER Keith Michael, *Au tribunal de l'opinion : essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*, Louis EVRARD (trad.), Paris, Payot, 1993.

BARDIES Laure, « Du concept de spécificité militaire », *L'Année sociologique*, 2011, vol. 61, n° 2, pp. 273-295.

BARKALOW Carol, *In the Men's House: An Inside Account of Life in the Army by One of West*

Point's First Female Graduates, New York, Berkley Books, 1990.

BARON Marine, *Lieutenante: Être femme dans l'armée française*, Paris, Denoël, 2009.

BARRES Maurice, *Chronique de la Grande Guerre. I. 1^{er} février - 4 octobre 1914*, Paris, Plon, 1931.

BAUDOIN Rémy, STAK Michel et VIGNEMONT Serge, *Armée nation. Le rendez-vous manqué*, Paris, PUF, 1975.

BEAUFRE André, *Stratégie de l'action*, Paris, Armand Colin, 1966.

BEAUFRE André, *Introduction à la stratégie*, Paris, Armand Colin, 1963.

BECCARIA Laurent, *Hélie de Saint Marc*, Paris, Perrin, 2008.

BECKER Annette, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994.

BELL David, *La Première Guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Christophe JAQUET (trad.), Seyssel, Champ Vallon, 2010.

BENDERSKY Joseph, « « Panic »: The Impact of Le Bon's Crowd Psychology on US Military Thought », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 2007, vol. 43, n° 3, pp. 257-283.

BENRUBI Isaac, *Souvenirs sur Henri Bergson*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1942.

BENTEGEAT Henri, *Aimer l'armée, une passion à partager*, Paris, Editions Dumesnil, 2012.

BERGSON Henri, « Conférence de Madrid sur l'âme humaine (2 mai 1916) », in Arnaud BOUANICHE, Élie DURING, Arnaud FRANÇOIS, Frédéric FRUTEAU DE LACLOS, Frédéric KECK, Stéphane MADELRIEUX, Camille RQUIER, Ghislain WATERLOT et Frédéric WORMS (éd.), *Écrits philosophiques*, Paris, PUF, 2010, pp. 487-507.

BERGSON Henri, « La force qui s'use et celle qui ne s'use pas (4 septembre 1914) », in *Écrits philosophiques*, Paris, PUF, 2010, pp. 439-441.

BERGSON Henri, « Allocution avant une conférence sur la guerre et la littérature de demain (23 avril 1915) », in *Écrits philosophiques*, Paris, PUF, 2010, pp. 446-451.

BERGSON Henri, « Conférence de Madrid sur la personnalité (6 mai 1916) », in *Écrits philosophiques*, Paris, PUF, 2010, pp. 508-535.

BERGSON Henri, *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, Frédéric KECK, Ghislain WATERLOT (éd.), Paris, PUF, 2008.

BERGSON Henri, *L'Évolution créatrice*, Arnaud FRANÇOIS (éd.), Paris, PUF, 2007.

BERGSON Henri, *Correspondances*, André ROBINET (éd.), Paris, PUF, 2002.

BERTRAND Catherine, « À l'origine de la féminisation des armées », *Revue historique des armées*, Robert A. DOUGTHY (trad.), 18 septembre 2013, n° 272, pp. 61-74.

BERUBÉ Allan, *Coming Out Under Fire: The History of Gay Men and Women in World War Two*, New York, Penguin Books, 1990.

BIEN David, « The Army in the French Enlightenment: Reform, Reaction and Revolution », *Past and Present*, 1979, n° 85, pp. 68-98.

BILLARD Capitaine, *Education de l'infanterie*, Paris-Nancy, Chapelot-Imhaus, 1913.

BLUM Lawrence, « Virtue and Community », in *Moral Perception and Particularity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, pp. 144-169.

BOËNE Bernard (dir.), *La spécificité militaire. Actes du colloque de Coëtquidan*, Paris, Armand Colin, 1990.

BONIFACE Xavier, « De Gaulle, le volontaire et l'armée de métier », in Hubert HEYRIES et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au XX^e siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel. Actes du colloque international de Montpellier du 3 au 5 avril 2003*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007, pp. 239-254.

BONNAL Henri, *La manoeuvre d'Iéna. Etude sur la stratégie de Napoléon et sa psychologie militaire du 5 septembre au 14 octobre 1806*, Paris, Chapelot, 1904.

BONNAL Henri, *La récente guerre sud-africaine et ses enseignements*, Paris, Chapelot, 1903.

BONNEMAISON Eric, *Toi, ce futur officier*, Paris, Economica, 2010.

BOUDON Victor, *Mon lieutenant Charles Péguy. Juillet-septembre 1914*, Paris, Albin Michel, 1964.

BOUDON Victor, *Avec Charles Péguy de la Lorraine à la Marne. Août-septembre 1914*, Paris, Hachette, 1916.

BOUTROUX Emile, « L'évolution de la pensée allemande », in *Études d'histoire de la philosophie allemande*, Paris, Vrin, 1926, pp. 197-228.

BOUTROUX Emile, « Du devoir militaire », in Ernest LAVISSE (dir.), *L'Armée à travers les âges. Conférences faites en 1898 à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 247-277.

BOÏ Jean, GOURMEN Pierre, GOURMEN Yves, JACOB Pierre et VERNET Jacques, *Saint-Cyr. L'Ecole Spéciale Militaire*, Paris, Lavauzelle, 2002.

BRITISH ARMY, *Values and Standards of the British Army*, Ministry of Defence, 2008.

BRUNETIERE Ferdinand, « Après le procès », *Revue des Deux Mondes*, avril 1898, pp. 420-446.

BRYON-PORTET Céline, « Du devoir de soumission au devoir de désobéissance ? Le dilemme militaire », *Res Militaris*, automne 2010, vol. 1, n° 1.

BUCAILLE Laetitia, « Femmes à la guerre. Egalité, sexe et violence », *Critique internationale*, septembre 2013, n° 60, pp. 9-19.

BUTON-MAQUET Kévin, « L'expérience de la Première Guerre mondiale et son influence sur la théologie dialectique du jeune Karl Barth », *Nouvelle Revue Théologique*, décembre 2017, vol. 139, n° 4.

BUTON-MAQUET Kévin, « Un argument républicain en faveur de l'existence de syndicats militaires en France », *Res Militaris. Revue européenne d'études militaires*, Hiver-printemps 2016, vol. 6, n° 1, URL=<<http://resmilitaris.net/index.php?ID=1023088>>.

BUTON-MAQUET Kévin, « Usages de Bergson dans *Le Fil de l'épée* de Charles de Gaulle », in Camille RQUIER et Arnaud FRANÇOIS (dir.), *Annales bergsoniennes VII. Bergson, l'Allemagne, la guerre de 1914*, Paris, PUF, 2014.

CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice et VOLDMAN Danièle, *Hommes et femmes dans la France en guerre*, Paris, Payot, 2003.

CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2002, 282 p.

CARENA Giacinto, *Essai d'un parallèle entre les forces physiques et les forces morales*, Torino, Imprimerie Royale, 1817.

CASTORIADIS Cornélius, « Les mouvements des années soixante », *Pouvoirs*, novembre 1986, n° 39, pp. 107-116.

CATROS Philippe, *Des citoyens et des soldats. Histoire politique de l'obligation militaire en France, de la Révolution au début de la troisième République (1789-1872)*, Université de Rennes II, 2004.

CENTRE DE DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES, *Les « Sections Administratives Spécialisées » en Algérie. Un outil pour la stabilisation*, Paris, Ministère de la Défense, Cahiers de la réflexion doctrinale, 2005.

CHAGNIOT Jean, *Le Chevalier de Folard. La stratégie de l'incertitude*, Monaco, Editions du Rocher, 1997.

CHAGNIOT Jean, *Paris et l'armée au XVIII^e siècle : étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985.

CHALLANS Timothy, *Awakening Warrior: Revolution in the Ethics of Warfare*, New York, State University of New York Press, Suny Series, Ethics and the Military Profession, 2007.

CHARLE Christophe, *Naissance des intellectuels (1880-1900)*, Paris, Editions de Minuit, 1990.

CHASTENET DE PUYSEGUR Jacques-François de, *Art de la guerre par principes et par règles*, Paris, C. A. Jombert, 1748.

CHERON Bénédicte, *Pierre Schoendoerffer : un cinéma entre fiction et histoire*, Paris, CNRS Editions, 2015.

CHERON Bénédicte, « La représentation du héros militaire dans le cinéma français : actes et modèles héroïques dans le cinéma de Pierre Schoendoerffer », in Claude D'ABZAC-EPEZY et Jean MARTINANT DE PRENEUF (dir.), *Héros militaire, culture et société (XIX^e-XX^e siècles)*,

Villeneuve d'Ascq, IRHiS-Institut de Recherches Historiques du Septentrion, 2012, consulté le 2 novembre 2017, URL=<<http://hleno.revues.org/248>>.

CHICKERING Roger, « A Tale of Two Tales: Grand Narratives of War in the Age of Revolution », in Roger CHICKERING et Stig FÖRSTER (dir.), *War in an Age of Revolution, 1775-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, pp. 1-17.

CLAUDEL Paul, *La nuit de Noël 1914*, in *Théâtre II*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1967.

CLAUSEWITZ Carl von, *De la guerre*, Denise NAVILLE (trad.), Paris, Editions de Minuit, 1955.

COKER Christopher, *The Warrior Ethos: Military Culture and the War on Terror*, London-New York, Routledge, 2007.

CONSTANT Benjamin, *Ecrits politiques*, Paris, Gallimard, 1997.

CONTAMINE Philippe, « Mourir pour la patrie », in Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La nation. 3. La gloire, les mots*, Paris, Gallimard, 1986, pp. 11-43.

CORVISIER André, « « Les héros subalternes » dans la littérature du milieu du XVIII^e siècle et la réhabilitation du militaire », *Revue du Nord*, 1984, n^o 66, pp. 827-838.

CORVISIER André, « Rapport de synthèse », in *Le métier militaire en France aux époques des grandes transformations sociales. Colloque international d'histoire militaire. Bucarest (10-18 août 1980)*, Vincennes, Service historique de l'armée de terre, 1980.

CORVISIER André, *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, 2 vol., Paris, PUF, 1963-1964.

CORVISIER André et DELMAS Jean (dir.), *Histoire militaire de la France. De 1715 à 1871*, Paris, PUF, Quadrige, 1992, n^o 2.

COTON Christel, *La Culture de la distinction : unité institutionnelle et lignes de tensions au sein du corps des officiers de l'armée de terre*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, Université Paris Diderot - Paris VII, 2008.

COUTAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 2003.

CREPIN Annie, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Histoire, 2005, URL=<<http://books.openedition.org.acces.bibliotheque-diderot.fr/pur/17193>>.

CROCQ Louis, *Les traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Odile Jacob, 1999.

CUVILLIER Solange, *Tribulations d'une femme dans l'Armée française, Ou le patriotisme écorché*, Paris, Lettres du Monde, 1991.

DANDEKER Christopher, « “Femmes combattantes” : problèmes et perspectives de l'intégration des femmes dans l'armée britannique », *Revue française de sociologie*, avril 2003, vol. 44, n^o 4, pp. 735-758.

DAUDIGNAC Edouard, *Les Réalités du combat. Défaillances, héroïsmes, paniques. Conférences pour les officiers*, Paris, Lavauzelle, 1906.

DEAKIN Stephen, « Education in an Ethos at the Royal Military Academy Sandhurst », in Paul ROBINSON, Nigel DE LEE et Don CARRICK (dir.), *Ethics Education in the Military*, Aldershot-Burlington, VT, Ashgate, 2008, pp. 15-29.

DELAPORTE Sophie, *Visages de guerre : les gueules cassées, de la guerre de Sécession à nos jours*, Paris, Belin, 2017.

DELBOS Jean-François, *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2001.

DERRECAGAIX Victor-Bernard, *La guerre moderne*, Paris, Baudoin, 1885.

DESCHAMPS Jacques, « La guerre moderne (1885). Une contribution à la culture stratégique des états-majors français de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, 2006, n° 243, pp. 112-123.

DESPORTES Vincent, *Décider dans l'incertitude*, Paris, Economica, 2015.

DESPORTES Vincent, *Comprendre la guerre*, Paris, Economica, 2011.

DIEZ Jean, *De la force morale au point de vue militaire*, Paris, Lavauzelle, 1904.

DREVILLON Hervé, *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013.

DREVILLON Hervé, « Conclusion. D'une discipline à l'autre », in Benjamin DERUELLE et Bernard GAINOT (dir.), *La construction du militaire : savoirs et savoir-faire militaires à l'époque moderne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, vol. 2/1, pp. 211-215.

DUBOURG-GLATIGNY Pascal et VERIN Hélène (dir.), *Réduire en art. La technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2008.

DUNANT Henry, *Un Souvenir de Solferino*, Genève, Jules-Guillaume Fick, 1862.

DURIEUX Benoît, « Obéissance, désobéissance. Militaires et démocratie », *Pouvoirs*, 2015, vol. 4, n° 155, pp. 137-148.

DURKHEIM Emile, « L'Etat, la morale et le militarisme », in *L'Individualisme et les intellectuels*, Paris, Mille et une nuits, 2002, pp. 35-39.

DURKHEIM Emile, « L'Allemagne au-dessus de tout ». *La mentalité allemande et la guerre*, Paris, Armand Colin, 1991.

DURKHEIM Emile, « L'individualisme et les intellectuels », in *La science sociale et l'action*, Paris, PUF, 1970, pp. 261-278.

EBELING Gerhard, *Dogmatik des christlichen Glaubens. Prolegomena. Teil 1 : Der Glaube an Gott, der Schöpfer der Welt*, Tübingen, Mohr, 1987.

EHRENBERG Alain, *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, Paris, Aubier,

1983.

ELIAS Norbert, *La Civilisation des mœurs*, Pierre KAMNITZER (trad.), Paris, Calmann-Lévy, Liberté de l'esprit, 1991.

ELIAS Norbert, *La Dynamique de l'Occident*, Pierre KAMNITZER (trad.), Paris, Calmann-Lévy, Liberté de l'esprit, 1991.

ENCEL Frédéric, *L'Art de la guerre par l'exemple. Stratèges et batailles*, Paris, Flammarion, 2000.

ENTRAYGUES Olivier, *Formes de guerre, stratégies et déclin de l'Occident*, Paris, Economica, 2014.

ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, *TTA 150. Titre IV. Le combat en milieu ouvert*, 2008.

ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, « L'Exercice du commandement dans l'armée de terre : commandement et fraternité », consulté le 5 avril 2015, URL=<http://www.formation.terre.defense.gouv.fr/PJ/Documents/VotreEspace/Savoirvivre/references/L_exercice_du_commandement_dans_l_Armee_de_Terre.pdf>.

ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE, « L'Exercice du métier des armes dans l'Armée de terre : fondements et principes », consulté le 5 avril 2015, URL=<http://www.formation.terre.defense.gouv.fr/PJ/Documents/VotreEspace/Savoirvivre/references/Exercice_du_metier_des_armes_dans_l_Armee_de_Terre.pdf>.

ETCHEVERRY Jean-Paul, *Lettre ouverte à tous ceux qui la ferment, ou le prix de la liberté*, Paris, Editions France-Empire, 1976.

FABRE Cécile, *Cosmopolitan War*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

FARGE Arlette, *Les fatigues de la guerre*, Paris, Gallimard, 1996.

FENEUIL Anthony, *Bergson. Mystique et philosophie*, Paris, PUF, 2011.

FERRO Marc, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987.

FERRY Luc et RENAUT Alain, *68-86 : itinéraires de l'individu*, Paris, Gallimard, 1987.

FERRY Luc et RENAUT Alain, *La pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985.

FOCH Ferdinand, *Des principes de la guerre. Conférences faites à l'École Supérieure de Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1903.

FOLARD Jean-Charles de, *Nouvelles découvertes sur la guerre*, Paris, J.-F. Josse et C. Labottiere, 1726.

FORCADE Olivier, « L'armée », in Vincent DUCLERT et Christophe PROCHASSON (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 647-653.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, in *Œuvres II*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2015.

- FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité I. La Volonté de savoir*, in *Œuvres II*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2015.
- FOUILLEE Alfred, *Morale des idées-forces*, Paris, Félix Alcan, 1908.
- FOUILLEE Alfred, *La psychologie des idées-forces*, Paris, Félix Alcan, 1893.
- FOUILLEE Alfred, *L'évolutionnisme des idées-forces*, Paris, Félix Alcan, 1890.
- FRAISSE Simone, « D'Ernest Renan à Ernest Psichari », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1994, vol. 94, n° 1, pp. 114-123.
- FRANÇOIS-MARC DIONNE Joseph Denis, *Jacques-François de Chastenet de Puységur and l'Art de la guerre: The Man and his Thought in the Age of Enlightenment*, Royal Military College of Canada, 2017.
- FRANK Robert, *La Hantise du déclin. La France de 1914 à 2014*, Paris, Belin, 2014.
- GALEAZZI Umberto, « Virtù », in *Enciclopedia filosofica*, Milano, Bompiani, 2006, vol. 12/12, pp. 12159-12172.
- GAT Azar, *A History of Military Thought: From the Enlightenment to the Cold War*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2001.
- GAULLE Charles de, *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1994.
- GAULLE Charles de, *Lettres, notes et carnets. Mai 1945-juin 1951*, Paris, Plon, 1984.
- GAUTIER Claude, *L'invention de la société civile. Lectures anglo-écossaises. Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, PUF, Recherches politiques, 1993.
- GAVET André, *L'Art de commander. Principes du commandement à l'usage des officiers de tout grade*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1899.
- GEESSEN Anne, *Une femme d'honneur au miroir des faits. La féminisation de la gendarmerie (1983-2005)*, Tulle, Service Historique de la Défense, 2008.
- GIBault Michèle, « Des purges au silence. Gays et lesbiennes dans l'armée américaine : des interdictions professionnelles ? », in Claudine RAYNAUD (dir.), *Sexualités américaines. Regards théoriques, réponses institutionnelles*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 1997, pp. 139-165.
- GIRARD Charles, « Qui sont les individus de la politique ? », in Pascal LUDWIG et Thomas PRADEU (dir.), *L'individu. Perspectives contemporaines*, Paris, Vrin, 2008, pp. 177-203.
- GIRARD René, *Achever Clausewitz. Entretiens avec Benoît Chantre*, Paris, Flammarion, 2007.
- GIRARDET Raoul, *Nationalismes et nation*, Paris, Editions complexe, 1996.
- GIRARDET Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1953.
- GLUCKSMANN André, *Le discours de la guerre*, Paris, L'Herne, 1967.

GOFFI Emmanuel, *Les armées françaises face à la morale. Une réflexion au coeur des conflits modernes*, Paris, L'Harmattan, 2011.

GOLDSTEIN Joshua, *War and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

GORY Francisque, *L'Exercice du commandement*, Paris, Chapelot, 1913.

GOUHIER Henri, « Je travaille les mystiques », in *Bergson dans l'histoire de la pensée occidentale*, Paris, Vrin, 1989, pp. 101-106.

GOYA Michel, *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail*, Paris, Tallandier, 2014.

GOYA Michel, *L'invention de la guerre moderne : du pantalon rouge au char d'assaut, 1871-1918*, Paris, Tallandier, 2014.

GOYA Michel, *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle*, Paris, Economica, 2011.

GOYA Michel, « La pensée militaire française de 1871 à 1914 », *Cahiers du CESAT*, 2008, n° 11, pp. 9-16.

GOYA Michel, *Sous le feu. Réflexions sur le comportement au combat*, Paris, Ministère de la Défense, Cahiers de la réflexion doctrinale, 2006.

GRANDMAISON Louis de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée. La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Berger-Levrault, 1911.

GRANDMAISON Louis de, *Le dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Berger-Levrault, 1908.

GRASSET Luc, « Dilemmes en opérations », *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*, 2010, n° 15.

GUELTON Frédéric, « 1960-2010, l'histoire militaire à Saint-Cyr, de l'abandon au renouveau? Une interrogation en trompe-l'oeil! », in Hubert HEYRIES (dir.), *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité. Des années 1960 à nos jours : bilan historiographique et perspectives épistémologiques*, Paris, Economica, 2012, pp. 221-229.

GUGELOT Frédéric, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France (1885-1935)*, Paris, CNRS Editions, 2010.

GUIBERT Jacques de, *Œuvres militaires. Tome troisième. Défense du système de guerre. Tome premier*, Paris, Magimel, 1803.

GUIBERT Jacques de, *Œuvres militaires. Tome quatrième. Défense du système de guerre. Tome second*, Paris, Magimel, 1803.

GUIBERT Jacques de, *Essai général de tactique précédé d'un discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe, avec le plan d'un ouvrage intitulé la France politique et militaire*, Londres, Libraires associés, 1772.

GUIBERT Jacques de, « Discours préliminaire », in *Essai général de tactique précédé d'un*

discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe, avec le plan d'un ouvrage intitulé la France politique et militaire, Londres, Libraires associés, 1772.

GUINERET Hervé, *Clausewitz et la guerre*, Paris, PUF, 1999.

GUINIER Arnaud, *L'Honneur du soldat. Ethique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2014.

GUINIER Arnaud, « Le mémoire comme projet de réforme au siècle des Lumières », in Hervé DREVILLON et Arnaud GUINIER (dir.), *Les Lumières de la guerre : mémoires militaires du XVIII^e siècle conservés au Service Historique de la Défense*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, vol.1.

GUINIER Arnaud, « De l'autorité paternelle au despotisme légal : pour une réévaluation des origines de l'idéal du soldat-citoyen dans la France des Lumières », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2014, vol. 2, 61/2, pp. 150-175.

GUINIER Arnaud, « Les enjeux de la formation du soldat. A propos de la métaphore mécanique dans les mémoires d'officiers de la seconde moitié du XVIII^e siècle », in Benjamin DERUELLE et Bernard GAINOT (dir.), *La construction du militaire : savoirs et savoir-faire militaires à l'époque moderne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.

GUIOMAR Jean-Yves, *L'Invention de la guerre totale. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Editions du Félin, 2004.

HEAS Stéphane, KERGOAT Ronan, WEBER Claude et HADDAD Saïd, « Dualité identitaire des femmes élèves officiers des Ecoles militaires de Coëtquidan: féminité préservée ou masculinité recherchée? », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 2007, n° 2, URL =<<http://socio-logos.revues.org/152>>.

HENRI-LEVY Bernard, *L'Idéologie française*, Paris, Grasset, 1981.

HINES Lindsey, SUNDIN Josefin, RONA Roberto, WESSELY Simon et FEAR Nicola, « Posttraumatic stress disorder post Iraq and Afghanistan: prevalence among military subgroups », *Canadian Journal of Psychiatry*, 2014, vol. 59, n° 9, pp. 468-479.

HOLEINDRE Jean-Vincent, *La ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*, Paris, Perrin, 2017.

HOOG Georges, *Histoire du catholicisme social en France. 1871-1931*, Paris, Domat-Montchrestien, 1946.

HUDE Henri, « Reshaping the Ethical Training of Future French Commissioned Officers », in Paul ROBINSON, Nigel DE LEE et Don CARRICK (dir.), *Ethics Education in the Military*, Aldershot-Burlington, VT, Ashgate, 2008, pp. 109-118.

HUNTINGTON Samuel, *The Soldier and the State: the Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1957.

JANKÉLÉVITCH Vladimir, *Henri Bergson*, Paris, PUF, 2008.

JANKOWSKI Barbara, « Emile Durkheim aux marges de l'institution militaire », *Les Champs*

de Mars., 2001, vol. 2, n° 10, pp. 31-50.

JANKOWSKI Paul, *Verdun. 21 février 1916*, Patrick HERSANT (trad.), Paris, Gallimard, 2013.

JANOWITZ Morris, *The Professional Soldier: A Social and Political Portrait*, New York-London, Free Press-Collier-Macmillan, 1960.

JAUNEAU Elodie, « Les femmes dans l'armée française pendant les guerres (XIX^e-XX^e siècles) : histoire, historiographie et problématique de genre », *Encyclo, Revue de l'école doctorale ED* 382, 2012, pp. 57-71.

JÜNGER Ernst, *Journaux de guerre. I. Orages d'acier*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2008.

KAPLAN Steven, « The Undying Uncertainty of the Narrator in Tim O'Brien's *The Things They Carried* », *Critique*, 1994, vol. 35, n° 1, pp. 46-52.

KEEGAN John, *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415, Waterloo 1815, la Somme 1916*, Jean COLONNA (trad.), Paris, Robert Laffont, 1993.

KRULAK Charles, « The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War », *Marines Magazine*, 1999, n° 28, pp. 28-34.

LACOUTURE Jean, *De Gaulle. I. Le rebelle 1890-1944*, Paris, Seuil, 1984.

LAMUNIERE, « Ernest Psichari et la mystique militaire », *Revue Militaire Suisse*, 1943, n° 88, pp. 370-373.

LAURE Emile, *L'Offensive française*, Paris, Lavauzelle, 1912.

LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, PUF, 2013.

LE REVEREND André, *Lyautey écrivain. 1854-1934*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'université de Lille III, 1976.

LERNER Henri, « Le colonel Emile Mayer et son cercle d'amis », *Revue historique*, septembre 1981, vol. 266, n° 539, pp. 75-94.

LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au ralliement*, Roma, Ecole française de Rome, 1983.

LIGNE Prince de, *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, Dresde, Walther, 1801.

LIPOVETSKY Gilles, *L'Ere du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 2013.

LOEZ André, *14-18, les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010.

LOTTE Joseph, « Entretien avec le philosophe Henri Bergson (21 avril 1911) », in *Écrits philosophiques*, Paris, PUF, 2010, pp. 392-395.

LYAUTEY Hubert, *Le rôle social de l'officier*, Panazol, Lavauzelle, 2004.

- LYAUTEY Hubert, *Lettres du Tonkin et de Madagascar. 1894-1899*, Paris, Armand Colin, 1921.
- LYAUTEY Hubert, *Du rôle colonial de l'armée*, Paris, Armand Colin, 1900.
- MACHIAVEL Nicolas, *De principatibus. Le Prince*, Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI (trad.), Paris, PUF, Fondements de la politique, 2000.
- MACHIAVEL Nicolas, *Œuvres complètes*, Edmond BARINCOU (trad.), Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1952.
- MALABOU Christine, *Les nouveaux blessés. De Freud à la neurologie, penser les traumatismes contemporains*, Paris, PUF, 2017.
- MANGIN Charles, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910.
- MANSEL Philip, *Le charmeur de l'Europe. Charles-Joseph de Ligne (1735-1814)*, Paris, Stock, 1992.
- MARITAIN Raïssa, *Les Grandes Amitiés*, Paris, Desclée de Brouwer, 1948.
- MARRIL Jean-Marc, « L'offensive à outrance : une doctrine unanimement partagée par les grandes puissances militaires en 1914 », *Revue historique des armées [en ligne]*, 2014, n° 274, consulté le 1 octobre 2016, URL=<<http://rha.revues.org/7962>>.
- MARY Julien, « Ordonner ou persuader ? Les ambiguïtés du discours militaire français à la veille de la Grande Guerre », in André LOEZ et Nicolas MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, Recherches, 2008, pp. 17-31.
- MAS Raymond, « L'Essai général de tactique (1770) de Guibert ou le rationalisme des Lumières face à la guerre », in Jean EHRARD et Paul VIALLANEIX (dir.), *La bataille, l'armée, la gloire. 1745-1871*, Clermont-Ferrand, Faculté des Lettres de Clermont II, 1985, vol. 2/1, pp. 119-134.
- MASSIS Henri et TARDE (AGATHON) Alfred de, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, Paris, Imprimerie Nationale, 1995.
- MAUROIS André, *Œuvres complètes. Tome V. Lyautey*, Paris, Fayard, 1951.
- MAYER Emile, *La Psychologie du commandement, avec plusieurs lettres inédites du Maréchal Foch*, Paris, Flammarion, 1924.
- MCMAHAN Jeff, *Killing in War*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- MELLET-BARTHELEMY Violaine, « Textes et poèmes de Charles Péguy mis en musique », *Bulletin de l'Amitié Charles Péguy*, décembre 2012, n° 139-140, pp. 211-220.
- MESNIL-DURAND François-Jean de, *Fragments de tactique*, Paris, Charles-Antoine Jambert, 1774.
- MESSAGER Alain, *Le Sabre et la poussière. Essais sur le postmodernisme et la guerre*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- MINEUR Didier, « Qu'est-ce que la démocratie illibérale ? », *Cités*, 2019, vol. 79, n° 3, pp.

105-117.

MONTAIGNE Jean-Baptiste, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre, basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*, Paris, Berger-Levrault, 1913.

MORILLON Philippe, *Paroles de soldat. Lettres à un jeune officier*, Paris, Balland, 1996.

MOSSE George, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Editions Abbeville, 1997.

MOUNIER Emmanuel, « Péguy, médiateur de Bergson », in Albert BEGUIN et Pierre THEVENAZ (dir.), *Henri Bergson. Essais et témoignages*, Neuchâtel, La Baconnière, 1943, pp. 311-320.

NEAU-DUFOUR Frédérique, *La première guerre de Charles de Gaulle. 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2015.

NEAU-DUFOUR Frédérique, *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001.

NEVIASKI Alexis, « La cohésion légionnaire, un défi toujours actuel », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2010, vol. 1, n° 237, pp. 95-102.

NICOSIA Gerald, *Home to War: A History of the Vietnam Veterans' Movement*, New York, Three Rivers Press, 2004.

NORTON CRU Jean, *Du témoignage*, Paris, Editions Allia, 1989.

O'BRIEN Tim, *The Things They Carried*, New York, Houghton Mifflin, 1990.

OLSTHOORN Peter, *Military Ethics and Virtues: An Interdisciplinary Approach for the 21st Century*, London-New York, Routledge, 2011.

PARADES DE LA PLAIGNE Jean-Baptiste-Amable de, *De l'armement de l'Europe et des Etats-Unis. Influence du fusil à tir rapide sur la tactique et l'instruction du soldat d'infanterie*, Paris, Librairie Militaire de J. Dumaine, 1870.

PEGUY Charles, *Œuvres en prose complètes II*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1988.

PETAÏN Philippe, *Discours aux Français. 17 juin 1940-20 août 1944*, Paris, Albin Michel, 1989.

PETAÏN Philippe, *Actes et écrits*, Paris, Flammarion, 1976.

PHILONENKO Alexis, *Essais sur la philosophie de la guerre*, Paris, Vrin, 1976.

PHILONENKO Alexis, « De Gaulle, un philosophe de la guerre », in *Essais sur la philosophie de la guerre*, Paris, Vrin, 1976, pp. 85-98.

PICHICHERO Christy, « Le Soldat Sensible: Military Psychology and Social Egalitarianism in the Enlightenment French Army », *French Historical Studies*, 2008, n° 31, pp. 553-580.

POIRIER Lucien, *Les voix de la stratégie : généalogie de la stratégie militaire. Guibert, Jomini,*

Paris, Fayard, Géopolitiques et stratégies, 1985.

PSICHARI Ernest, *Œuvres complètes. II. L'Appel des armes. Les voix qui crient dans le désert*, Paris, Conard, 1948.

PSICHARI Ernest, *Œuvres complètes. III. Le voyage du centurion. Les lettres du centurion*, Paris, Conard, 1948.

PSICHARI Henriette, *Ernest Psichari, mon frère*, Paris, Plon, 1933.

RAWLS John, *Théorie de la justice*, Catherine AUDARD (trad.), Paris, Seuil, 1997.

RENAUT Alain, *L'Ere de l'individu. Contribution à une histoire de la subjectivité*, Paris, Gallimard, 1989.

RIOUX Jean-Pierre, *La mort du lieutenant Péguy. 5 septembre 1914*, Paris, Tallandier, 2014.

ROBIC-DIAZ Delphine, *La guerre d'Indochine dans le cinéma français. Image d'un trou de mémoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

ROBINET André, *Péguy entre Jaurès, Bergson et l'Eglise. I. Métaphysique et politique*, Paris, Seghers, 1968.

ROBINSON Paul, « Introduction. Ethics Education in the Military », in Paul ROBINSON, Nigel DE LEE et Don CARRICK (dir.), *Ethics Education in the Military*, Aldershot-Burlington, VT, Ashgate, 2008, pp. 1-12.

RODIN David, *War and Self-Defense*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

ROQUETTE Guillaume, « Hélié de Saint Marc. L'honneur d'un commandant. », *Le Figaro magazine*, 30 avril 2013, pp. 47-48.

ROUCAUD Michel, « Etude des Avant-postes de cavalerie légère par le général de Brack », *Revue historique des armées*, 2007, n° 249, pp. 110-113.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Œuvres complètes III. Du contrat social. Ecrits politiques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1964.

ROYAL Benoît, *L'éthique du soldat français. La conviction d'humanité*, Paris, Economica, 2014.

ROYNETTE Odile, « Bons pour le service ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000.

SAINT MARC Hélié DE, *Mémoires. Les champs de braises*, Paris, Perrin, 2002.

SASSON-LEVY Orna, « Gender Performance in a Changing Military: Women Soldiers in « Masculine » Roles », *Israel Studies Forum*, 2001, vol. 17, n° 1, pp. 7-22.

SAVIN Pierre, « Psichari et Péguy », *Revue des deux mondes*, septembre 1984.

SAXE Maurice de, *Mes rêveries : suivies d'un choix de correspondance politique, militaire et privée*, Paris, Economica, 2002.

- SERGET Pierre, *Lettres aux officiers*, Paris, Fayard, 1975.
- SERGET Pierre, *Ma peau au bout de mes idées*, Paris, La table ronde, 1967.
- SERMAN William, *Les officiers français dans la nation. 1848-1914*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.
- SERMAN William, *Les origines des officiers français. 1848-1870*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979.
- SERMAN William et BERTAUD Jean-Paul, *Nouvelle histoire militaire de la France. 1879-1919*, Paris, Fayard, 1998.
- SHAY Jonathan, *Achilles in Vietnam: Combat Trauma and the Undoing of Character*, New York, Scribner, 2003.
- SHERMAN Nancy, *The Untold War: Inside the Hearts, Minds, and Souls of Our Soldiers*, New York-London, Norton, 2010.
- SMITH Jay M., « The Making of an Aristocratic Reactionary: The Comte d'Escherny, Noble Honor, and the Abolition of Nobility », in Jay M. SMITH (dir.), *The French Nobility in the Eighteenth Century: Reassessments and New Approaches*, University Park, PA, The Pennsylvania University Press, 2006, pp. 253-277.
- SMITH Jay M., *Nobility Reimagined: The Patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, NY-London, Cornell University Press, 2005.
- SOLJENITSYNE Alexandre, *Récit en segments de durée. I. Premier næud: Août quatorze*, Michel AUCOUTURIER et Georges NIVAT (trad.), Paris, Fayard, 1983.
- SOLJENITSYNE Alexandre, *L'erreur de l'Occident*, Geneviève JOHANNET et José JOHANNET (trad.), Paris, Bernard Grasset, 1980.
- SOLJENITSYNE Alexandre, JOHANNET Geneviève et JOHANNET José, *Le déclin du courage. Discours de Harvard, juin 1978*, Paris, Seuil, 1978.
- SORIN Katia, *Femmes en armes, une place introuvable ? Le cas de la féminisation des armées françaises*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- SOULEZ Philippe, *Bergson politique*, Paris, PUF, 1989.
- SPECTOR Céline, *Montesquieu : pouvoirs, richesses et sociétés*, Paris, PUF, 2004.
- SPITZ Jean-Fabien, *Le Moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005.
- STEINHOFF Uwe, « Rights, Liability, and the Moral Equality of Combatants », *The Journal of Ethics*, 2012, n° 16, pp. 339-366.
- STERNHELL Zeel, *La droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Paris, Fayard, 2000.
- TEBOUL Jeanne, *Corps combattant. La production du soldat*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2017.

TERESTCHENKO Michel, *Du bon usage de la torture, ou comment les démocraties justifient l'injustifiable*, Paris, La Découverte, 2008.

TERRAY Emmanuel, *Clausewitz*, Paris, Fayard, 1999.

THIERS Eric, « Droit et culture de guerre 1914-1918. Le Comité d'études et documents sur la guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2005, vol. 1, n° 23, pp. 23-48.

THIERS Éric, « Charles Péguy : la révélation du 6 juin 1905 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001, vol. 19, n° 1, pp. 43-52.

TOESCA Maurice, *Alfred de Vigny ou la passion de l'honneur*, Paris, Hachette, 1972.

TORQUAT Bernard DE, *Notre beau métier de soldat*, Nancy, Lavauzelle, 1946.

TORQUAT Bernard DE, *Soyez des chefs...*, Paris, Lavauzelle, 1942.

VAN CREVELD Martin, *The Art of War: War and Military Thought*, London, Cassell, 2000.

VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage. Etude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc.*, Paris-New York, Mouton-Maison des Sciences de l'Homme, 1969.

VAN INWAGEN Peter, *Metaphysics*, Boulder, CO, Westview Press, 2009.

VANUXEM Paul, *Le dernier combat. Drames et espoirs de l'armée française*, Paris, Pensée moderne, 1976.

VERDEAU Patricia, *La personnalité au centre de la pensée bergsonienne*, Louvain-Paris, Peeters, 2011.

VIEILLARD-BARON Jean-Louis, « Le tragique bergsonien », in Arnaud FRANÇOIS, Nadia Yala KISUKIDI, Camille RQUIER et Caterina ZANFI (dir.), *Annales bergsoniennes VII. Bergson, l'Allemagne, la guerre de 1914*, Paris, PUF, 2014, pp. 197-212.

VIGNY Alfred DE, *Servitude et grandeur militaires*, Paris, Gallimard, 1992.

VIGOUROUX Christian, *Georges Picquart dreyfusard, proscrit, ministre. La justice par l'exactitude*, Paris, Dalloz, 2008.

VILLATOUX Marie-Catherine, « Femmes et pilotes militaires dans l'armée de l'Air », *Revue historique des armées*, Robert A. DOUGTHY (trad.), 18 septembre 2013, n° 272, pp. 12-23.

WAGNER Peter, *Liberté et discipline. Les deux crises de la modernité*, Jean-Baptiste GRASSET (trad.), Paris, Métailié, 1996.

WALZER Michael, *Guerres justes et injustes. Argumentation morale avec exemples historiques*, Simone CHAMBON et Anne WICKE (trad.), Paris, Gallimard, 2006.

WATERLOT Ghislain, « Doutes sur l'humanité : du « succès unique, exceptionnel » de la vie dans *L'Evolution créatrice* au « succès [...] si incomplet et si précaire » dans *Les Deux*

Sources », in Frédéric WORMS, Anne FAGOT-LARGEAULT et Jean-Luc MARION (dir.), *Annales bergsoniennes IV. L'Evolution créatrice 1907-2007 : épistémologie et métaphysique*, Paris, PUF, 2008, pp. 379-395.

WEBER Claude, *A genoux les hommes, debout les officiers*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

WEIL Eric, « Guerre et politique selon Clausewitz », *Revue française de science politique*, janvier 1955, vol. 5, n° 2, pp. 291-314.

WORMS Frédéric, « Le clos et l'ouvert dans *Les Deux sources de la morale et de la religion* : une distinction qui change tout », in *Bergson et la religion. Nouvelles perspectives sur Les Deux Sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 2008, pp. 45-63.

YAKOVLEFF Michel, *Tactique théorique*, 3^e éd., Paris, Economica, 2016.

ZANCARINI Jean-Claude, « « Se pourvoir d'armes propres » : Machiavel, les « péchés des princes » et comment les racheter », *Asterion [en ligne]*, 2009, n° 6, consulté le 29 septembre 2015, URL =<http://asterion.revues.org/1475>.

ZANFI Caterina, *Bergson, la tecnica, la guerra. Una rilettura delle Due fonti*, Bologna, Bononia University Press, 2009.

INDEX NOMINUM

A

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, 349, 356
AFFAIRE DREYFUS, 346, 416, 449
AGATHON (pseudonyme de Henri Massis et Alfred de Tarde), 267
ALAIN, Jehan, 52, 58, 59, 60, 63, 64, 78, 152, 163, 171, 249, 331
ANDLER, Charles, 356
ANDOQUE, Nicolas d' (lieutenant), 448
ANNAS, Julia, 213
ARDANT DU PICQ, Charles (colonel), 36, 105, 109, 121, 161, 181, 182, 185, 187, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 220, 236, 238, 239, 251, 259, 265, 271, 275, 278, 281, 288, 289, 290, 292, 294, 295, 296, 297, 299, 360, 463, 465
ARISTOTE, 18, 19, 98, 100, 126, 212, 297, 397, 406, 421, 446, 473, 523
ARNOULD, Claude (lieutenant-colonel), 430
ARON, Raymond, 24, 71
AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, 105, 196
AUGEREAU, Charles Pierre François (maréchal), 430
AUSSARESSES, Paul (général), 445
AZOUVI, François, 401

B

BAKER, Keith Michael, 148
BALZAC, Honoré de, 184, 307
BARBEY D'AUREVILLY, Jules, 196
BARRES, Maurice, 267, 304, 307, 325, 330, 336, 337, 365, 379, 390

BARTH, Karl, 370
BAUDOIN, Rémy (lieutenant), 105, 109, 264
BAUDRILLART, Alfred, 303
BAZAINE, François Achille (maréchal), 263
BAZEILLES (bataille de), 306
BAZIN, René, 430
BECCARIA, Laurent, 426, 430, 431, 433, 434, 436, 444
BECKER, Annette, 338
BEDIER, Joseph, 356
BENDA, Julien, 398
BENDERSKY, Joseph, 269
BENRUBI, Isaac, 362
BENTEGEAT, Henri (général), 185, 221, 379, 443
BERGSON, Henri, 267, 301, 303, 314, 338, 342, 349, 355, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 383, 390, 397, 398, 399, 400, 401, 411, 421, 448, 469, 470, 477, 478, 479, 481, 483, 484, 485
BERNANOS, Georges, 430
BERNDT (capitaine), 353
BERTAUD, Jean-Paul, 149, 230
BERTHIER, Patrick, 184, 185
BESSIERES, Albert (s.j.), 393
BETHMANN-HOLLWEG, Theobald Theodor Friedrich Alfred von, 417
BILLARD (capitaine), 275, 293, 348
BISMARCK, Otto von, 417
BLUM, Lawrence, 252
BONIFACE, Xavier, 420
BONNAL, Guillaume Auguste Balthazar Eugène Henri (général), 261, 266, 269, 280

BONNEMAISON, Eric (général), 523
 BORDEAUX, Henry, 392, 430, 436
 BOUDON, Victor, 325, 326, 329, 330, 333,
 334, 335
 BOURGET, Paul, 304
 BOURNAZEL, Henry de (lieutenant), 394
 BOUTROUX, Emile, 267, 301, 341, 349,
 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357,
 367
 BOÏ, Jean (général), 288
 BRACK, Henri Fortuné de (général), 393
 BRIDOUX, André, 394, 395
 BRUNETIERE, Ferdinand, 343, 344, 345,
 347, 354
 BRYON-PORTET, Céline, 453
 BUGEAUD, Thomas Robert (maréchal), 248
 BUTON-MAQUET, Kévin, 370, 411, 471

C

CADOUDAL, Georges (maréchal), 430
 CARENA, Giacinto, 268
 CARNOT, Lazare, 407, 417
 CASIMIR-PERIER (lieutenant), 328
 CASSANDRE, 47
 CASTELNAU, Édouard de (général), 306
 CASTORIADIS, Cornélius, 59
 CATROS, Philippe, 149
 CESAR, Jules, 129
 CHAGNIOT, Jean, 120, 121
 CHALLE, Maurice (général), 433, 434
 CHARLE, Christophe, 343
 CHERON, Bénédicte, 435, 440
 CHEVALIER, Jacques, 121, 394, 401
 CHICKERING, Roger, 263
 CICERON, 272
 CLAUDEL, Paul, 305
 CLAUSEWITZ, Carl von (général), 23, 24,
 71, 110, 123, 124, 134, 135, 138, 140,
 167, 247, 264
 COKER, Christopher, 98
 COLLEGE DE FRANCE, 301, 314, 398
 COMITE D'ETUDES ET DOCUMENTS SUR LA
 GUERRE, 356, 367
 COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX

ROUGE, 187
 CONSTANT, Benjamin, 61, 62
 CONTAMINE, Philippe, 304
 CORDAY, Charlotte, 430
 CORNEILLE, Pierre, 125
 CORNILLERE, Charles de la (lieutenant),
 326, 329
 CORVISIER, André, 120, 148, 149
 COURRIERE, Yves, 433
 CREPIN, Annie, 107, 174

D

DANTE ALIGHIERI, 322, 332, 394
 DARY, Bruno (général), 428, 429
 DAUDIGNAC, Édouard (général), 185
 DELBOS, Jean-François, 230
 DELMAS, Jean, 149
 DENIS, Ernest, 119, 356
 DERRECAGAIX, Victor-Bernard (général),
 195, 264
 DERUELLE, Benjamin, 122
 DESCARTES, René, 121
 DESCHAMPS, Jacques, 195
 DESPORTES, Vincent (général), 25, 93
 DIEZ, Jean (lieutenant), 347, 354
 DOSTOÏEVSKI, Fédor, 441
 DREVILLON, Hervé, 118, 122, 147, 193,
 337
 DUMOURIEZ, Charles-François (général),
 417
 DUNANT, Henry, 186
 DURIEUX, Benoît (général), 442
 DURKHEIM, Émile, 286, 337, 342, 344, 345,
 346, 347, 348, 349, 356, 361, 362, 367,
 379, 416, 423
 DURUY, Victor, 390

E

EBELING, Gerhard, 20
 ÉCOLE SUPERIEURE DE GUERRE, 198, 402
 EHRARD, Jean, 152
 EHRENBERG, Alain, 78, 152, 163, 170, 171,
 172, 177, 249

ENCEL, Frédéric, 404
 ENTRAYGUES, Olivier (lieutenant-colonel),
 47
 ESTERHAZY, Marie Charles Ferdinand
 Walsin (commandant), 449
 ETCHEVERRY, Jean-Paul (général), 53, 54,
 55, 56

F

FARGE, Arlette, 146
 FENEUIL, Anthony, 378
 FERRO, Marc, 401
 FERRY, Luc, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 80
 FEVRIER, Henry, 331
 FIALA, Georges (caporal), 328
 FOCH, Ferdinand (maréchal), 197, 198, 263,
 264, 266, 274, 360, 361, 385
 FOLARD, Jean-Charles de (mestre de camp),
 121, 160, 270
 FORCADE, Olivier, 241
 FOUCAULD, Charles de, 430, 484
 FOUCAULT, Michel, 76, 77, 78, 79, 152,
 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 170,
 177, 458, 459, 461
 FOUILLEE, Alfred, 268
 FOURNEL, Jean-Louis, 146
 FRAISSE, Simone, 301
 FRANC-NOHAIN (Legrand, Maurice
 Étienne, dit), 306
 FRANÇOIS D'ASSISE, 481
 FRANÇOIS-MARC DIONNE, Joseph Denis,
 119
 FREDERIC II, 120, 157, 403
 FREYCINET, Charles de, 222
 FRONT DE LIBERATION NATIONALE (FLN),
 433, 446, 447

G

GAINOT, Bernard, 122
 GALEAZZI, Umberto, 272
 GALGANI (adjudant), 305
 GALLIENI, Joseph (général), 110, 225, 430,
 447

GAT, Azar, 107, 121, 147, 173
 GAULEJAC, Paul de, 304
 GAULLE, Charles de, 28, 40, 50, 51, 71,
 110, 111, 185, 267, 304, 356, 381, 382,
 383, 385, 389, 390, 397, 398, 399, 402,
 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410,
 411, 412, 414, 415, 416, 417, 418, 419,
 420, 421, 422, 426, 429, 453, 465, 466,
 475, 485
 GAUTIER, Claude, 64
 GAVET, André (capitaine), 385, 386
 GEDEON, 203
 GHEON, Henri, 306
 GIDE, André, 318
 GILLET, Louis, 306
 GILSON, Étienne, 398
 GIRARD, Charles, 210
 GIRARD, René, 71
 GIRARDET, Raoul, 267, 316
 GOFFI, Emmanuel, 109, 524
 GOLTZ, Colmar von der (maréchal), 360
 GORY, Francisque (colonel), 395
 GOUHIER, Henri, 362
 GOURMEN, Pierre (général), 288
 GOURMEN, Yves, 288
 GOYA, Michel (colonel), 110, 262, 267,
 268, 274, 277, 289
 GRANDE ARMEE, 189
 GRANDMAISON, Léonce de (s.j.), 306
 GRANDMAISON, Louis Loyseau de
 (général), 215, 259, 260, 261, 265, 273,
 274, 275, 276, 278, 279, 280, 281, 282,
 283, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292,
 294, 295, 296, 306, 337, 350, 360, 386,
 460, 462, 466, 469, 472
 GRAVELOTTE (bataille de), 194
 GROUCHY, Emmanuel de (général), 350
 GUELTON, Frédéric, 111, 468
 GUERIN (capitaine), 328, 329
 GUIBERT, Jacques Antoine Hippolyte de
 (général), 51, 77, 79, 89, 107, 111, 117,
 119, 122, 143, 145, 151, 152, 153, 155,
 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163,
 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171,

172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179,
180, 181, 198, 203, 221, 232, 253, 254,
255, 355, 377, 435, 463, 464, 466, 470,
472, 483
GUINIER, Arnaud, 121, 122, 147, 148, 160,
174, 443
GUIOMAR, Jean-Yves, 263
GUITTON, Jean, 394

H

HADAMARD, Jacques, 356
HANOTAUX, Gabriel, 306
HENRI-LEVY, Bernard, 316
HERODOTE, 129
HINDENBURG, Paul von (maréchal), 417
HOICHE, Louis Lazare (général), 430
HOLEINDRE, Jean-Vincent, 135
HOMERE, 129, 133
HOOG, Georges, 223
HUGO, Victor, 184, 335
HUNTINGTON, Samuel, 44, 45, 46, 65

J

JACOB, Pierre (colonel), 288
JADE-AMICOL (réseau de résistance), 430
JAMMES, Francis, 306
JANKELEVITCH, Vladimir, 364
JANKOWSKI, Barbara, 344, 404
JANKOWSKI, Paul, 344, 404
JAURES, Jean, 337, 338
JEAN DE LA CROIX, 362
JEANNE D'ARC, 302, 325, 332, 373, 376,
400, 483, 484
JOFFRE, Joseph (général), 274
JÜNGER, Ernst, 28, 277, 289

K

KANT, Emmanuel, 38, 62, 344, 367, 479
KAPLAN, Steven, 438
KECK, Frédéric, 358, 363, 478

L

LABASTIERE (lieutenant), 312, 313, 314,

367

LACOUTURE, Jean, 390, 398, 402
LAMIRAND, Georges, 224
LAMUNIERE (lieutenant), 302
LANGENSTEIN (mine de), 431
LANGLOIS, Hippolyte (général), 260, 261
LANSON, Gustave, 356
LAURE, Emile (général), 275
LAVEDAN, Henri, 306
LAVISSE, Ernest, 231, 350, 356
LE BON, Gustave, 266, 268, 269, 279, 281,
283, 284, 294, 386, 412
LE REVEREND, André, 225, 232
LEGION ÉTRANGERE, 425, 431, 435
LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm, 63, 87
LEVILLAIN, Philippe, 223
LIGNE, Charles-Joseph de, dit Prince de,
122
LIPOVETSKY, Gilles, 59, 64
LOEZ, André, 269, 385
LOTTE, Joseph, 362
LOUIS XIII, 119, 393
LOUIS XIV, 119, 120, 121, 166, 389, 393
LOUIS XV, 120, 143, 182
LOUIS XVIII, 182
LOYOLA, Ignace de, 394
LUDENDORFF, Erich (général), 417
LUMIERES, les, 52, 88, 117, 119, 121, 147,
148, 151, 152, 160, 413
LUTHER, Martin, 305
LYAUTEY, Hubert (maréchal), 28, 36, 108,
110, 192, 219, 220, 221, 222, 223, 224,
225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 233,
234, 235, 236, 238, 239, 240, 242, 243,
244, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 253,
254, 255, 256, 262, 264, 266, 282, 285,
286, 292, 293, 299, 300, 303, 304, 306,
346, 351, 354, 357, 390, 394, 396, 430,
437, 447, 465, 466, 468, 470, 483, 485

M

MACBETH, 371
MACHIAVEL, Nicolas, 117, 145, 146
MADAME GUYON (Jeanne Marie Bouvier

de la Motte, dite), 362
 MAGINOT, ligne, 383, 405
 MAISTRE, Joseph de, 55, 368, 379
 MALPLAQUET, 120
 MANCHIO, Corinne, 146
 MANDEVILLE, Bernard, 63, 64
 MANGIN, Charles (général), 248, 282, 283, 284, 285, 286, 291, 292, 296, 326, 348, 469
 MANSEL, Philip, 122
 MARITAIN, Jacques, 301, 305, 307, 318, 398
 MARITAIN, Raïssa, 301, 305, 307, 318, 398
 MARRIL, Jean-Marc, 274
 MARTIN du Gard, Roger, 389
 MAS, Raymond, 152
 MASSIGNON, Louis, 306
 MASSIS, Henri, 267, 302, 306, 319, 398
 MAURIAC, François, 304
 MAUROIS, André, 222, 223
 MAURRAS, Charles, 379
 MAURY (colonel), 391
 MAYER, Émile (lieutenant-colonel), 385, 386, 387, 388, 389, 394, 395, 402, 410, 422
 MCMAHAN, Jeff, 74, 75
 MESSENGER, Alain (lieutenant-colonel), 52
 MOLTKE, Helmuth Johannes Ludwig von (maréchal), 417
 MONESTIER, Claire, 318
 MONLUC, Blaise de (maréchal), 185, 393
 MONTAIGNE, Jean-Baptiste (lieutenant-colonel), 275
 MONTECUCCOLI, Raimondo, 127
 MONTHERLANT, Henry de, 430
 MONTHYON (village de), 328
 MORILLON, Philippe (général), 523
 MORIN, Hervé, 25, 444, 446
 MOSSE, George, 227
 MOTTE, Dominique Gourlet de la (général), 54, 393
 MOUNIER, Emmanuel, 374
 MÜLLER, Max Otto (chasseur), 328
 MUN, Albert de, 222, 223, 230, 231, 304,

390

MURAT, comtesse, 364, 365, 430

N

NANGES, Thimothée (capitaine), 308, 309, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 318, 320, 321, 322, 348
 NAPOLEON III, 192, 263
 NEAU-DUFOUR, Frédérique, 303, 305, 306, 307, 309, 364, 382
 NEWTON, Isaac, 121, 268, 270, 291, 295
 NIVELLE, Robert (général), 404
 NOLHAC, Pierre de, 306
 NORA, Pierre, 304

O

OLSTHOORN, Peter, 19
 OZANAM, Frédéric, 394

P

PAOLI, Pascal, 151
 PARADES DE LA PLAIGNE, Jean-Baptiste-Amable (colonel), 193
 PEGUY, Charles, 267, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 338, 356, 364, 366, 374, 379, 382, 390, 398, 415
 PETAIN, Philippe, 383, 388, 400, 401, 402, 404, 405
 PEYRADE, Jean, 304
 PHILONENKO, Alexis, 71, 407, 409
 PICQUART, Marie-Georges (général), 449, 451, 485
 PIE VII, 187
 POLYBE, 202
 POUGET, Guillaume (c.m.), 394
 POUILLY, Henri de (général), 428
 PROCHASSON, Christophe, 241
 PSICHARI, Ernest (lieutenant), 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 316, 318, 319, 324, 339, 348, 398
 PSICHARI, Henriette, 301

PSICHARI, Jean, 301
 PUYSEGUR, Jacques François Chastenet de
 (général), 66, 78, 87, 89, 105, 112, 115,
 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 125,
 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133,
 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 144,
 170, 180, 270, 405, 460, 461, 462, 468,
 472, 482

R

RAWLS, John, 169
 REGNAULT, Jean (général), 288
 RENAN, Ernest, 301, 305
 RENAUD (capitaine), 187, 188
 RENAUT, Alain, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 80
REVUE DES DEUX MONDES, 183, 187, 220,
 240, 246, 343, 354
 RICHELIEU, Armand Jean du Plessis de,
 117, 118
 RICKS, Thomas, 97, 98
 ROBIC-DIAZ, Delphine, 435
 ROBINET, André, 338
 ROBINSON, Paul, 97
 ROSSIGNOL (village de), 303, 305
 ROUSSEAU, Jean-Jacques, 38, 45, 56, 61,
 150, 151, 207, 344
 ROYAL, Benoît (général), 54, 119, 185, 393,
 429
 ROYNETTE, Odile, 226, 228

S

SAINT-CYR (École Spéciale Militaire de),
 28, 111, 194, 222, 250, 269, 287, 288,
 306, 326, 331, 349, 350, 382, 390, 391,
 396, 398, 431, 449, 468
 SAINT-CYR COËTQUIDAN (Écoles Militaires
 de), 382, 391, 392, 431
 SAINT-EXUPERY, Antoine de, 430
 SAINT-JUST, Louis Antoine de, 71
 SAINT-MARC, Hélie Denoix de, 110, 111,
 383, 426, 467, 485
 SANDERS, Mitchell (soldat), 438
 SAVIN, Pierre, 306

SCHEURER-KESTNER, Auguste, 449
 SCHOENDOERFFER, Pierre, 429, 435, 440
 SEDAN (bataille de), 263
 SEIGNOBOS, Charles, 356
 SERGENT, Pierre (capitaine), 49, 56, 57,
 429, 433, 434
 SERMAN, William, 149, 230
 SHAKESPEARE, William, 74
 SHERMAN, Nancy, 296
 SMITH, Adam, 64, 239, 264, 357
 SMITH, Jay, 442
 SONOLET, Louis, 387, 388
 SOULEZ, Philippe, 357
 SPECTOR, Céline, 442
 SPENCER, Herbert, 284, 344, 479
 SPITZ, Jean-Fabien, 345
 STAK, Michel (lieutenant), 105, 109
 STENDHAL (Beyle, Henri), 307
 STERNHELL, Zeel, 316

T

TA LUNG (poste de), 431, 440
 TARDE, Alfred de, 267
 TEBOUL, Jeanne, 16
 TERESTCHENKO, Michel, 445
 THIERS, Éric, 302, 356
 THOMAS D'AQUIN, 20, 397, 523
 TIERS ORDRE DES DOMINICAINS, 303
 TIMOLEON D'ARC (lieutenant), 322
 TIRPITZ, Alfred von (amiral), 417
 TOESCA, Maurice, 184
 TONKIN, 224, 246, 250, 273, 300, 346, 432,
 450
 TORQUAT, Bernard de (commandant), 391,
 392, 393, 394, 395, 396, 397, 414, 419
 TURENNE, Henri de La Tour d'Auvergne,
 dit (maréchal), 127, 206, 239, 393, 408

V

VALLERY-RADOT, Robert, 306
 VAN CREVELD, Martin, 138, 140
 VAN GENNEP, Arnold, 227
 VANUXEM, Paul (général), 48, 54

VAUBAN, Sébastien Le Prestre de
(maréchal), 125, 126, 135, 156
VEGECE, 129
VERDUN (bataille de), 107, 174, 404, 405
VERNET, Jacques (colonel), 288
VIALLANEIX, Paul, 152
VICHY (régime de), 390, 400, 401
VIEILLARD-BARON, Jean-Louis, 374
VIGNEMONT, Serge (lieutenant), 105, 109
VIGNY, Alfred de, 26-27, 181-195, 211,
224, 300, 304, 307, 319, 322, 355, 426,
435, 437
VIGOUROUX, Christian, 449
VILLARS, Claude Louis Hector de
(maréchal), 389, 475
VILLEROY (village de), 328, 336
VILLIERS, Philippe de, 332
VINCENT, Maurice, 308, 309, 310, 311, 312,
316, 317, 318, 323, 339, 365, 378
VINCENT, Sébastien, 310
VIRGILE, 322

VOGÜE, Albert de, 221, 231

W

WAGNER, Peter, 152
WALZER, Michael, 73, 74, 77, 473
WATERLOO, 350
WATERLOT, Ghislain, 357, 358, 363, 478
WEISS, André, 242, 356
WEST POINT (académie militaire), 44, 45,
46
WORMS, Philippe, 357, 358, 372

Y

YAKOVLEFF, Michel (général), 24

Z

ZANCARINI, Jean-Claude, 146
ZANFI, Caterina, 357, 374

INDEX RERUM

A

Agent, 21, 75, 84, 100, 149, 242, 245, 252, 378, 444, 446, 451, 452, 474, 478
Ancien Régime, 18, 34, 60, 100, 108, 111, 117, 118, 139, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 155, 177, 207, 296, 355, 390, 442, 458
Armée de l'Air, 396
Automatisme, 178, 216, 271, 290, 297, 422, 472
Autonomie, 20, 62, 66, 85, 93, 112, 261, 315
Autorité, 45, 50, 62, 75, 119, 122, 129, 148, 176, 233, 238, 239, 256, 313, 344, 352, 370, 382, 385, 386, 392, 393, 396, 412, 416, 417, 451, 458, 521

C

Caractère, 44, 71, 75, 97, 98, 105, 170, 175, 189, 190, 191, 196, 200, 203, 206, 210, 214, 237, 244, 271, 277, 281, 283, 308, 313, 320, 338, 339, 351, 374, 382, 383, 386, 388, 391, 392, 396, 397, 398, 403, 406, 409, 410, 412, 414, 415, 416, 417, 419, 420, 421, 422, 452, 465, 472, 474, 477, 483
Cavalerie, 117, 118, 126, 129, 158, 191, 198, 202, 220, 222, 228, 230, 237, 250, 284, 391, 393
Charisme, 336, 387
Chef, 13, 71, 93, 108, 110, 127, 139, 140, 150, 158, 185, 187, 196, 202, 207, 214, 227, 233, 239, 240, 241, 243, 248, 250, 260, 265, 274, 275, 278, 281, 282, 285, 288, 289, 292, 293, 295, 299, 326, 327,

330, 353, 376, 381, 382, 383, 385, 386, 387, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 399, 406, 408, 410, 411, 412, 416, 417, 420, 421, 422, 427, 429, 431, 433, 443, 447, 453, 461, 462, 466, 472, 483
Citoyen, 55, 56, 107, 111, 145, 149, 153, 165, 170, 171, 174, 188, 228, 233, 253, 260, 314, 337, 370, 371, 376, 458, 463, 464, 466, 471, 478, 483, 530
Citoyenneté, 48, 107, 116, 150, 286, 442, 463
Clinamen, 131
Clos/ouvert, 256, 372, 374, 379, 448, 449, 450, 451, 470, 476, 477, 478, 482
Cohésion, 46, 75, 86, 117, 133, 137, 139, 144, 206, 207, 208, 211, 217, 221, 236, 243, 244, 254, 261, 271, 290, 293, 297, 317, 355, 371, 384, 434, 446, 450, 465, 474, 479
Colonies, 55, 110, 222, 224, 246, 252, 253, 256, 273, 283, 286, 309, 313, 316, 318, 319, 320
Colonisation, 183, 225, 254
Combat
 Combat primitif, 199, 201, 204
Communauté, 46, 49, 56, 57, 66, 116, 153, 210, 217, 220, 227, 229, 233, 242, 244, 245, 250, 251, 252, 254, 255, 308, 312, 323, 324, 337, 338, 342, 357, 416, 420, 443, 450, 451, 457, 470, 476
Communisme, 52, 392
Conscience, 36, 48, 53, 85, 188, 189, 190, 192, 201, 223, 232, 262, 267, 279, 284, 286, 291, 312, 379, 388, 408, 431, 443, 480

Contingence, 92, 140, 349, 398, 402, 403, 406, 408, 409, 411, 419, 459
Corps, 13, 49, 53, 56, 62, 64, 65, 77, 78, 79, 81, 90, 91, 92, 100, 117, 122, 126, 128, 130, 135, 136, 139, 145, 146, 148, 150, 151, 152, 153, 155, 157, 160, 162, 163, 171, 177, 186, 191, 198, 206, 207, 210, 214, 216, 217, 222, 227, 232, 233, 234, 240, 243, 245, 249, 253, 254, 255, 269, 270, 271, 274, 279, 283, 287, 294, 297, 305, 306, 311, 312, 316, 318, 332, 335, 345, 346, 351, 377, 384, 395, 414, 416, 418, 432, 439, 444, 460, 461, 464, 465, 469, 470, 476, 478, 482, 483, 485
Courage, 5, 21, 45, 54, 104, 105, 129, 132, 159, 164, 171, 175, 179, 192, 199, 203, 205, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 217, 251, 260, 270, 271, 272, 273, 278, 282, 283, 287, 288, 291, 292, 293, 295, 296, 300, 311, 319, 328, 329, 334, 359, 365, 367, 379, 387, 394, 397, 428, 461, 465, 473, 474, 530
Culture militaire, 22, 48, 57, 65, 79, 83, 91, 100, 112, 151, 176, 185, 257, 300, 315, 336, 339, 368, 369, 397, 414, 442, 443, 451, 468

D

Devoir de réserve, 25, 222
Devoir militaire, 349, 350, 351, 354, 355
Dieu, 318, 373, 374
Discipline, disciplinaire, 16, 45, 77, 79, 153, 155, 157, 159, 163, 234, 395, 476
Dressage, 79, 143, 178, 208, 212, 226, 249, 259, 260, 261, 265, 273, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 281, 283, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 295, 296, 462
Dynamique, 197, 279, 280, 281, 296

E

Education, 19, 76, 119, 175, 178, 209, 212, 225, 228, 231, 235, 236, 282, 308, 350, 351, 354, 375, 401, 411, 418, 426, 453,

466, 471, 472
Egalité, 54, 59, 60, 345, 433
Empire, 53, 127, 148, 164, 181, 188, 194, 263, 409, 430, 431
Ennemi, 19, 24, 48, 49, 52, 53, 55, 79, 88, 118, 129, 131, 132, 136, 137, 138, 139, 141, 160, 161, 162, 177, 179, 193, 194, 201, 202, 209, 256, 257, 265, 266, 275, 276, 277, 280, 286, 291, 311, 326, 327, 328, 335, 348, 358, 399, 404, 406, 417, 439, 454, 455, 457, 469
Ennui, 181, 191, 227, 248, 319, 321, 323, 338, 470
Etat, 50, 88, 287, 288, 346
Etat-major de l'armée de Terre, 110, 151, 185, 263, 265, 274, 385, 402, 429, 443
Ethique militaire, 19, 20, 24, 89, 91, 97, 99, 100, 111, 179, 183, 185, 213, 220, 233, 242, 255, 270, 292, 293, 312, 315, 368, 382, 384, 393, 397, 413, 426, 427, 428, 436, 451, 452, 454, 468, 473, 476, 481, 483, 484, 530
Ethos militaire, 25, 185, 253, 338

F

Fidélité, 145, 176, 285, 286, 300, 319, 323, 324, 332, 333, 368, 378, 379, 425, 427, 439, 440, 441, 442, 468, 530
Foi, 48, 112, 224, 231, 248, 262, 288, 300, 301, 304, 306, 311, 316, 319, 320, 323, 324, 333, 338, 350, 352, 356, 360, 366, 369, 377, 378, 386, 407, 447, 530
Force(s) morale(s), 36, 110, 196, 259, 262, 264, 268, 270, 273, 274, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 337, 349, 353, 354, 355, 356, 359, 360, 362, 422, 452, 462, 474
Fraternité d'armes, 75, 219, 220, 221, 228, 242, 243, 244, 245, 251, 254, 475

G

Géométrie, 119, 120, 121, 125, 126, 130
Grognards, 182, 189

Guerre
 Guerre (expérience de la), 26, 209, 220, 290, 301, 331, 342, 369, 370, 372, 394, 429, 434, 443, 470
 Guerre d'Algérie, 61, 384, 429, 433, 434, 436, 445
 Guerre d'Indochine, 431, 435
 Guerre de Crimée, 192, 194, 202
 Guerre de Hollande, 118
 Guerre de Sept Ans, 107, 174
 Guerre de Succession d'Autriche, 120
 Guerre du Vietnam, 437
 Guerre franco-prussienne (de 1870), 37, 193, 194, 261, 343, 347
 Guerre froide, 53, 384
 Guerre juste, 74, 75, 76
 Guerre sud-africaine, guerre des Boers, 261, 266
 Première Guerre mondiale, 185, 195, 259, 261, 262, 283, 332, 338, 341, 342, 349, 356, 358, 370, 372, 374, 377, 379, 381, 382, 396, 398, 403, 413, 415, 417, 474
 Seconde Guerre mondiale, 50, 331, 397, 429, 430, 436, 437, 467
 Guerrier, 105, 115, 186, 200, 204, 217, 241, 242, 270, 284, 288, 293, 294, 314, 317, 323, 334, 339, 366, 373, 390, 419, 452, 464, 466, 474, 475

H

Habitude, 19, 60, 98, 120, 132, 190, 191, 206, 271, 279, 419, 477
 Héroïsme, 90, 105, 108, 119, 188, 192, 204, 243, 271, 276, 283, 289, 295, 300, 323, 338, 339, 355, 364, 365, 366, 379, 420, 430, 435, 440, 463, 474
 Héros, 90, 108, 125, 141, 148, 161, 163, 188, 203, 204, 270, 272, 283, 300, 306, 316, 324, 355, 422, 430, 435, 440, 464, 465, 480, 484
 Hiérarchie militaire, 449
 Honnêteté, 386, 447, 448
 Honneur, 21, 112, 118, 124, 132, 133, 165,

174, 184, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 207, 242, 243, 271, 300, 303, 330, 348, 355, 393, 395, 397, 413, 418, 425, 426, 427, 428, 429, 439, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 453, 467, 473, 475, 530

I

Illibéral/Illibéralisme, 58, 81, 469
 Imitation, 100, 108, 120, 177, 212, 213, 262, 284, 294, 296, 375, 376, 396, 453, 481, 484
 Impératif fonctionnel/impératif sociopolitique, 45
 Incertitude, 99, 121, 135, 297, 452, 459
 Indépendance, 62, 63, 64, 65, 80, 138, 139, 140, 151, 169, 233, 263, 265, 416, 433, 482
 Individualisation, 16, 18, 37, 90, 100, 138, 186, 189, 191, 204, 261, 353, 415, 458, 459, 461, 530
 Individualisme
 individualisme égoïste, 347, 415, 416
 individualisme narcissique, 44, 58, 59, 60, 65, 83
 individualisme révolutionnaire, 59, 60, 62
 Individualité
 individualité élémentaire, 34, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 110, 113, 116, 117, 125, 141, 142, 153, 159, 180, 197, 220, 260, 272, 283, 382, 421, 426, 459, 471
 individualité singulière, 65, 66, 86, 87, 89, 91, 113, 116, 119, 142, 144, 161, 162, 179, 181, 192, 196, 216, 220, 228, 235, 247, 278, 282, 299, 300, 304, 319, 324, 339, 366, 421, 426, 458, 459, 463, 483
 individualité tactique, 40, 87, 104
 Infanterie, 88, 118, 126, 129, 158, 182, 188, 191, 193, 194, 207, 208, 221, 248, 251, 259, 260, 261, 265, 273, 274, 275, 278, 280, 281, 283, 285, 287, 288, 289, 290,

292, 293, 295, 303, 305, 306, 312, 325,
326, 329, 348, 385
Initiative, 45, 92, 93, 139, 141, 147, 162,
200, 235, 248, 249, 250, 261, 262, 276,
281, 289, 294, 393, 403, 405, 414, 416
Intellectuel, 60, 267, 270, 301, 337, 344,
370, 385, 390, 398, 401, 407

L

Libéralisme

Société libérale, 44, 47, 65, 81, 456, 464

Liberté, 25, 48, 53, 59, 60, 62, 63, 112, 139,
140, 149, 150, 162, 163, 249, 307, 358,
366, 373, 413, 417, 439

Lois (de la guerre), 127, 138, 142, 440,
459

Loyauté/Loyalisme, 21, 45, 107, 111, 244,
245, 378, 386, 425

Luxe, 133, 164, 165, 166, 170, 179, 325,
348, 354, 377, 463, 469

M

Mancœuvre, 84, 88, 90, 91, 92, 99, 104, 113,
117, 130, 131, 140, 141, 144, 150, 160,
161, 162, 199, 261, 265, 266, 272, 278,
280, 281, 290, 318, 347, 382, 405, 406,
417, 419, 422, 461, 463, 483, 530

Marine, 97, 98, 182, 188, 248, 251, 306,
313, 417

Mathématique, 119, 134, 173

Mécanique, 122, 135, 157, 161, 190, 196,
199, 248, 262, 290, 294, 361, 362, 461,
465, 470

Mouvement, 16, 34, 50, 59, 88, 123, 131,
135, 136, 138, 155, 160, 161, 162, 177,
178, 202, 231, 233, 256, 265, 273, 279,
285, 286, 305, 321, 343, 355, 362, 373,
374, 378, 387, 408, 417, 435, 448, 462,
469, 479, 482, 485

Mysticité, 342, 374, 375, 470, 485

Mystique, 38, 270, 288, 299, 301, 302, 311,
314, 315, 316, 320, 339, 341, 356, 362,
363, 364, 367, 368, 369, 373, 374, 375,

376, 377, 378, 400, 411, 430, 470, 484,
485

N

Nation, 36, 38, 45, 50, 55, 56, 57, 58, 105,
109, 144, 145, 147, 150, 151, 153, 159,
162, 163, 165, 166, 167, 168, 170, 171,
172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179,
191, 204, 219, 229, 231, 232, 241, 242,
248, 253, 255, 263, 267, 299, 300, 304,
314, 315, 337, 341, 343, 351, 355, 366,
369, 370, 374, 413, 418, 419, 433, 435,
436, 437, 439, 440, 441, 442, 443, 458,
465, 477, 482, 483, 485

Nationalisme, 195, 301, 302, 303, 307, 315,
324, 333, 337, 454, 470

O

Obéissance, 13, 85, 107, 108, 111, 150,
153, 154, 187, 189, 211, 230, 233, 245,
282, 285, 293, 297, 352, 370, 385, 387,
393, 395, 396, 397, 423, 426, 427, 442,
450, 453, 465, 480

Officier subalterne, 36, 108, 232, 233, 281,
282, 285, 287, 326, 379, 384, 392, 393

Officier supérieur, 150

Organisation, 51, 78, 79, 84, 128, 165, 200,
201, 203, 204, 205, 206, 207, 211, 217,
235, 246, 260, 272, 278, 290, 293, 296,
342, 382, 406, 407, 410, 416, 418, 429,
476

P

Patrie, 56, 107, 111, 144, 163, 170, 242,
301, 302, 304, 307, 324, 330, 331, 338,
355, 364, 369, 373, 376, 378, 400, 413,
439, 442, 463, 478, 483

Patriotisme, 75, 107, 111, 143, 144, 152,
163, 165, 167, 168, 171, 174, 231, 253,
267, 309, 341, 355, 364, 366, 367, 369,
373, 374, 375, 377, 378, 388, 400, 413,
439, 442, 449, 464, 475, 477, 530

Personnalité, 75, 91, 92, 98, 107, 108, 144,

208, 214, 219, 224, 241, 242, 245, 246,
248, 249, 253, 272, 282, 359, 376, 378,
383, 389, 397, 399, 412, 416, 417, 418,
419, 422, 433, 444, 453, 460, 461, 463,
465, 466, 467, 474, 483

Peur, 93, 105, 161, 181, 182, 192, 195, 196,
197, 199, 201, 202, 203, 205, 206, 209,
210, 217, 240, 259, 265, 270, 273, 274,
275, 276, 277, 279, 280, 282, 289, 295,
296, 297, 328, 360, 386, 388, 393, 465,
472

Philosophie, 18, 20, 44, 52, 55, 58, 61, 64,
65, 71, 76, 77, 80, 83, 85, 151, 152, 177,
210, 243, 245, 256, 341, 349, 350, 352,
354, 355, 356, 362, 364, 367, 370, 378,
379, 397, 400, 401, 402, 407, 422, 448,
468, 470, 473, 477, 481, 530

Police, 79, 167, 177

Prusse, 152, 193, 413

R

Récit, 71, 129, 183, 185, 186, 187, 189,
299, 308, 322, 325, 335, 339, 348, 365,
390, 396, 436, 437, 439, 440, 452, 472

Réflexe, 144, 215, 290, 446, 479

République/républicain, 55, 56, 57, 60, 145,
149, 194, 230, 241, 242, 253, 255, 263,
286, 292, 345, 346, 355, 358, 368, 388,
390, 428, 429, 435, 442, 453, 464

Révolution française, 55, 56, 58, 107, 116,
143, 147, 148, 149, 152, 186, 263, 325,
355, 388, 390, 430, 443, 458, 471, 530

S

Sagesse pratique, 421, 476

Servitude, 27, 187, 189, 191, 307, 319, 323,
324, 338

Socialisme, 229, 255, 304, 343

Soldat automate, 16, 122, 147, 212, 226,
236

Soldat-citoyen, 145, 148, 463

Spiritualité, 48, 196, 267, 268, 301, 323,
338, 390

Stratégie, 23, 24, 25, 78, 79, 93, 105, 121,
123, 124, 135, 138, 147, 175, 235, 247,
266, 283, 360, 367, 383, 404, 405, 409,
411, 415, 438, 452, 473, 474

Suggestion, 110, 260, 269, 279, 281, 284,
289, 296, 386, 388, 412, 462

T

Tactique, 19, 23, 24, 27, 28, 34, 49, 51, 66,
77, 78, 79, 84, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93,
99, 100, 104, 107, 110, 112, 115, 116,
119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 130,
132, 133, 134, 135, 136, 138, 140, 141,
142, 143, 144, 151, 152, 153, 154, 155,
156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165,
166, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 174,
175, 178, 179, 181, 183, 187, 192, 193,
196, 197, 198, 200, 203, 204, 206, 211,
213, 216, 220, 225, 237, 242, 245, 246,
256, 260, 261, 262, 264, 266, 270, 272,
274, 276, 277, 278, 280, 287, 288, 289,
290, 291, 292, 293, 294, 296, 297, 299,
307, 324, 329, 340, 343, 347, 349, 357,
368, 382, 402, 404, 405, 406, 411, 412,
415, 422, 426, 427, 438, 451, 452, 455,
458, 459, 460, 461, 462, 463, 465, 468,
469, 470, 473, 475, 482, 483, 485, 530

Tactique élémentaire, 155, 158, 159, 455,
460

Technologie, 117

Tirailleur, 193, 194, 261, 285

Tradition, 26, 60, 64, 98, 140, 150, 209,
212, 248, 324, 339, 356, 368, 381, 382,
383, 384, 385, 393, 408, 426, 427, 441,
442, 453, 458, 475

U

Uniformisation, 16, 141, 191

V

Vertus
Habitus, 98, 99, 211, 271, 290, 323, 338,
365, 378, 379, 474

Propriétés émergentes, 210, 251	201, 205, 206, 254, 270, 311, 322, 332,
Savoir-faire technique, 19, 213, 214	358, 359, 389, 404, 433
<i>Virtus</i> , 99, 272, 278, 337, 365, 378, 379, 473, 474	Violence, 53, 77, 105, 123, 124, 196, 210, 211, 217, 227, 239, 259, 264, 265, 266, 288, 315, 328, 379, 433, 434, 440, 446
Victoire, 105, 132, 139, 159, 161, 196, 200,	

ANNEXE

L'INDIVIDUALITÉ MILITAIRE DANS LES ÉCRITS MILITAIRES CONTEMPORAINS

Cette annexe vise à compléter le propos du chapitre II, centré sur l'analyse de l'éthique militaire contemporaine. Nous avons cherché à établir une filiation entre l'éthique militaire telle qu'elle existe actuellement dans l'armée française et un certain nombre de textes classiques ayant influencé cette armée en profondeur. Ce sont ces derniers textes qui ont, ensuite, constitué notre corpus. Pour établir cette filiation, nous ne nous sommes pas contentés d'étudier le curriculum des académies militaires et des centres de formation, mais nous avons également analysé plusieurs publications, que celles-ci soient écrites par des militaires ou bien lus par eux. Nous n'avons pas jugé bon d'alourdir le corps de notre travail en exposant en détail la façon notre méthodologie ainsi que la typologie à laquelle nous avons abouti. Toutefois, dans la mesure où cela pouvait servir à une démonstration plus complète, nous avons placé ces considérations dans cette annexe.

(i) Méthodologie et composition de listes d'ouvrages d'éthique militaire.

Il existe au sein de l'institution militaire française une formation à l'éthique, particulièrement auprès des aspirants officiers. Toutefois, c'est surtout, nous l'avons vu, par une forme d'acculturation à l'*ethos* militaire, auprès des cadres de contact, que la plupart des soldats reçoivent une formation éthique qui se voit ainsi intégrée à tous les autres aspects de l'entraînement, de la discipline et plus généralement de la vie militaire. À cela s'ajoute, enfin,

une production de textes divers portant de près ou de loin sur l'éthique militaire. Plusieurs ouvrages contemporains sont ainsi susceptibles de contribuer à la formation d'une culture éthique, particulièrement chez les officiers et les sous-officiers.

Pour se faire une idée des lectures à caractère éthique des officiers, nous avons adopté la méthodologie suivante. Tout d'abord, nous avons pu dresser une première liste d'ouvrages à partir de bibliographies contenues dans certains manuels d'éthique militaire, celui de Benoît Royal en particulier. Du fait qu'il figure dans la principale maison d'édition de titres militaires, du fait également de ses nombreuses rééditions, ainsi que de la brillante carrière de son auteur, il est raisonnable de voir dans ce livre un classique du genre. Or, il contient deux bibliographies, dont une qui rassemble une liste d'ouvrages « se rapportant à l'éthique militaire¹ ». Cette liste n'est pas exhaustive mais relève d'une sélection. Ce n'est pourtant pas une sélection entièrement faite par l'auteur lui-même, puisqu'il reprend celle d'un ouvrage d'éthique plus ancien, compilée par le Général de la Motte et datant de 1981². B. Royal se contente de la compléter avec des titres récents. Cette bibliographie à quatre mains permet de supposer que les titres retenus sont suffisamment consensuels auprès du public militaire. À cinq exceptions près³, la plupart de ces titres datent du XX^e siècle. Nous complétons cette liste La Motte-Royal par d'autres bibliographies touchant l'éthique militaire ou l'art du commandement, telles qu'on peut les trouver dans des syllabus de cours dispensés dans un centre de formation militaire ou encore sur des sites Internet dédiés, lorsque ceux-ci présentent une autorité institutionnelle suffisante⁴.

D'autres listes peuvent apporter un éclairage légèrement différent. C'est le cas

¹ Benoît ROYAL, *L'éthique du soldat français. La conviction d'humanité*, 3^e éd., Paris, Economica, 2014, p. 280-285.

² Dominique DE LA MOTTE, *Réflexions sur l'éthique du chef militaire*, Saumur, Imprimerie de l'EAABC, 1981.

³ Machiavel, de Brack (officier de cavalerie légère sous l'Empire), Vigny, Ardant du Picq, Lyautey.

⁴ Ce peut être le cas, par exemple, du site Internet de la Fondation Saint-Cyr, créée en 2006 par le général commandant les ESCC pour « valoriser la recherche de la Défense et favoriser le rayonnement des armées par un partenariat accru avec les entreprises et les acteurs de la vie civile » (URL=<<https://www.f-sc.org/-La-Fondation->>). La Fondation propose une bibliographie qui mêle auteurs classiques (Sun Tzu, de Gaulle, Lyautey) et recherche récente.

d'ouvrages récompensés par des prix décernés par l'institution militaire, ou du moins par des associations de la société civile étroitement liées à celle-ci. Ces ouvrages ne sont pas toujours écrits par des militaires, et parfois même ne portent pas sur un sujet militaire, mais le fait qu'ils aient reçu un prix peut nous renseigner indirectement sur l'état d'esprit de ceux qui l'ont décerné. Cinq prix en particulier ont retenu notre attention. Le premier est le double prix littéraire « L'Épée et la Plume », qui récompense un auteur militaire, et « La Plume et l'Épée », qui récompense un auteur civil « ayant écrit un ouvrage de réflexion sur des sujets touchant à la défense⁵ ». Le deuxième est le prix littéraire de l'armée de Terre Erwan Bergot⁶, qui récompense un ouvrage de littérature « célébrant un exemple d'engagement au service de la France⁷ ». Les jurys de ces prix comptent principalement des militaires (en activité ou non), mais aussi des personnalités en lien avec le monde de la défense (journalistes, hauts fonctionnaires...) Le troisième est le prix « Encre Marine », qui récompense « un ouvrage mettant en valeur les thèmes liés à la mer et au monde maritime civil ou militaire⁸ ». Décerné par la Marine Nationale, il est attribué par un jury composé à part égale de civils et de militaires. Les lauréats de ces différents prix doivent toutefois être interprétés avec certaines précautions quant à leur représentativité des goûts militaires, du fait de la mixité d'un jury qui n'accueille pas uniquement des personnels des armées. Le quatrième est le « prix littéraire de la Saint-Cyrienne », association d'élèves et d'anciens élèves de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr. Le jury est composé exclusivement de militaires passés par cette école, ce qui le rend intéressant d'un point de vue méthodologique parce qu'il permet de disposer d'une sélection opérée uniquement par des officiers de carrière. Le cinquième prix est également

⁵ *La Plume et l'Épée. Forum de la pensée militaire*, URL=<<http://la-plume-et-lepee.fr/le-reglement/>>.

⁶ Erwan Bergot (1930-1993) est un officier de carrière qui servit dans les troupes aéroportées en Indochine et en Algérie. Après une grave blessure, il quitte le service armé et se tourne vers l'écriture. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, à mi-chemin entre le roman et l'histoire, sur différents sujets militaires. Le premier lauréat du prix qui porte son nom est Hélié Denoix de Saint-Marc en 1995 (pour ses mémoires intitulées *Les champs de braise*, voir chapitre XI).

⁷ *Prix littéraire de l'armée de Terre Erwan Bergot*, URL=<<https://www.defense.gouv.fr/terre/culture/prix-litteraire>>.

⁸ *Prix Encre Marine*, URL=<<https://www.defense.gouv.fr/marine/actu-marine/remise-du-prix-encre-marine-2018-au-salon-du-livre-de-toulon>>.

intéressant pour les mêmes raisons. Il s'agit du « prix des cadets » inauguré aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan en 2010, qui récompense un écrit, tout genre confondu, portant sur un sujet militaire. Le jury est composé exclusivement de sous-lieutenant en école de formation, on peut donc supposer que leur sélection est représentative de leur centre d'intérêt en tant que militaires et jeunes lecteurs⁹.

(ii) *Typologie des écrits touchant l'éthique militaire.*

Ces remarques méthodologiques étant posées, voici la typologie que l'on peut dresser des ouvrages qui, toutes listes confondues, présentent un intérêt d'un point de vue éthique :

(a) *Les manuels d'éthique militaire.* Cette catégorie d'écrits aborde directement des questions d'éthique militaire, y compris dans leur dimension normative. Il s'agit de déterminer les conditions d'une action individuelle ou collective juste et bonne, dans le contexte d'une guerre. Ces manuels sont soit le fait de militaires, soit de professeurs qui enseignent l'éthique dans des établissements militaires. Ils sont donc résolument tournés vers la pratique. En langue française, l'archétype en est fourni par le livre déjà cité de Benoît Royal, *L'éthique du soldat français* (prix « L'Épée et la Plume » 2011). On peut mentionner également un ouvrage d'Éric Bonnemaïson, général commandant les ESCC de 2009 à 2012. *Toi, ce futur officier*, publié en 2010 puis réédité deux ans plus tard, s'adresse familièrement à un jeune lecteur envisageant la carrière des armes¹⁰. Il lui propose explicitement une éthique des vertus qu'il emprunte à *l'Éthique à Nicomaque* d'Aristote ainsi qu'à la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin. De même, vecteur de moins d'autorité sans doute dans la mesure où il n'est pas le fait d'un général et qu'il n'est pas publié dans une maison d'édition

⁹ On remarquera que tous ces prix littéraires récompensent des ouvrages récents, dont aucun n'est vieux de plus de trois ans lorsqu'il se voit nommé ou primé. Cet outil statistique, tout comme la bibliographie la Motte-Royal et malgré son intérêt, ne suffit donc pas à préciser le rapport des militaires aux classiques du genre, et nécessite une analyse du contenu des ouvrages primés. De plus, ces ouvrages ne comprennent pas tous, ni même majoritairement, une dimension éthique.

¹⁰ Éric BONNEMAISON, *Toi, ce futur officier*, 2^e éd., Paris, Economica, 2012. On peut remarquer que l'usage du style épistolaire par lequel un officier expérimenté s'adresse à un homologue plus jeune n'est pas sans précédent. Voir Philippe MORILLON, *Paroles de soldat. Lettres à un jeune officier*, Paris, Balland, 1996.

spécialisée dans des écrits militaires, mentionnons *Les armées françaises face à la morale* du capitaine Emmanuel Goffi¹¹. C'est encore une forme d'éthique des vertus sur laquelle insiste l'auteur, qu'il contraste avec ce qu'il appelle globalement « la morale », envisagée comme un ensemble de règles universelles impersonnelles ou de codifications juridiques.

Ces manuels constituent une source privilégiée pour l'étude de l'éthique militaire, du fait de leur ambition normative et de leur prétention à une certaine exhaustivité et systémativité. Mais nous ne saurions nous en contenter, et ce pour deux raisons. D'une part, ils sont en petit nombre. En effet, ils correspondent à un besoin récent qui émerge avec les premiers cours d'enseignement d'éthique militaire : offrir à l'étudiant un outil d'initiation pour l'accompagner dans sa découverte de cette discipline. Jusqu'en 2002, date à laquelle les cours d'éthique commencent à être dispensés à Saint-Cyr, il n'y a que très peu de manuels d'éthique militaire à proprement parler. On trouve des mémoires, des confidences sur l'art de commander, des récits plus ou moins édifiants ou idéalisés, où les enseignements moraux sont implicites. C'est donc une demande récente, liée à une mutation de l'armée face aux nouveaux conflits¹².

D'autre part, il est raisonnable de supposer que ces manuels ne constituent que la part émergée des lectures d'un officier en matière d'éthique militaire. Les normes de comportement qui sont attendues d'un soldat se transmettent par le moyen de divers ouvrages qui ne traitent pas nécessairement de l'éthique *ex cathedra*. Rien n'indique même qu'ils soient une source privilégiée pour l'acquisition et la formulation de convictions éthiques par les officiers. D'autres sources peuvent jouer ce rôle, bien qu'elles ne soient pas à proprement

¹¹ Emmanuel GOFFI, *Les armées françaises face à la morale. Une réflexion au coeur des conflits modernes*, Paris, L'Harmattan, 2011.

¹² L'ouvrage du général Bachelet fait office de précurseur en matière d'effort de théorisation de l'éthique militaire d'un point de vue interne à l'institution militaire : Jean-René BACHELET, *Pour une éthique du métier des armes. Vaincre la violence*, Paris, Vuibert, 2006. Mais son contenu reste assez théorique et n'est donc pas employé à titre de manuel dans les centres de formation. Mentionnons également l'ouvrage d'Henri Hude, qui enseigne l'éthique aux ESCC, qui répond beaucoup plus à la finalité du manuel à destination des étudiants : Henri HUDE, *L'éthique des décideurs*, Paris, Presses de la Renaissance, 2006. Mais comme son titre l'indique, il s'agit davantage d'une introduction à l'éthique appliquée en général, dont le public est plus large que la seule sphère militaire.

parler des manuels.

(b) *L'essai portant sur une thématique militaire*. Ce genre comprend davantage de titres, que l'on doit souvent à des militaires mais également à d'autres profils, en lien avec le monde de la défense. On y trouve des spécialistes universitaires de questions de défense et de relations internationales, mais également des journalistes spécialisés dans le monde militaire. C'est le cas de Jean-Dominique Merchet, qui entretient le blog « Secret Défense » et publie régulièrement sur des sujets comme les forces spéciales, le terrorisme et la guerre d'Afghanistan¹³. On note un portrait de la première femme française pilote de chasse, dont la portée morale est plus évidente¹⁴. Mais dans la plupart des cas, quelle que soit l'origine sociale de son auteur, ces travaux demeurent des études techniques qui ne se préoccupent pas d'éthique à proprement parler. Nous nous intéresserons uniquement ici à cette portion limitée d'entre eux qui présente une dimension éthique.

Les essais qui sont pertinents pour la perspective éthique qui est la nôtre, notons-le, ne portent que rarement sur la stratégie. Mais certaines leçons s'y donnent parfois à lire entre les lignes. C'est le cas, par exemple, de certains ouvrages de Vincent Desportes, général de division de deuxième section. Dans *La guerre probable* et plus nettement encore dans *La dernière bataille de France*, il propose une lecture critique de la défense française, dont le bilan est aggravé entre autres par un manque de courage intellectuel du corps des officiers supérieurs vis-à-vis de leur responsabilité de lanceurs d'alerte stratégique¹⁵.

D'autres essais délivrent des leçons d'expérience. Ils peuvent par exemple présenter comme des témoignages, se contentant de restituer une expérience présentant un intérêt particulier. Ce témoignage peut être indirect, comme dans le recueil d'entretiens avec des

¹³ Jean-Dominique MERCHET, *La mort de Ben Laden*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2012 ; Jean-Dominique MERCHET, *Mourir pour l'Afghanistan. Pourquoi nos soldats tombent-ils là-bas?*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2010 ; Jean-Dominique MERCHET, *Une histoire des forces spéciales*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2010.

¹⁴ Jean-Dominique MERCHET, *Caroline Aigle. Vol brisé*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2009.

¹⁵ Vincent DESPORTES, *La guerre probable. Penser autrement*, Paris, Economica, 2008 ; *La dernière bataille de France. Lettre aux Français qui croient encore être défendus*, Paris, Gallimard, 2015.

soldats engagés sur des théâtres d’opération récents ; il peut également relever de l’autobiographie. C’est le cas de récits de soldats relatant une expérience particulièrement difficile ou exceptionnelle¹⁶ ; mais cela peut aussi assumer des formes moins héroïques (voire hagiographiques). Ce genre de témoignage à charge se développe en effet pendant la guerre d’Algérie sous la plume de soldats choqués par l’usage de la torture. Certains restent lus par des militaires dans la mesure où ils retracent les scrupules d’un croyant ou d’un officier à tolérer ou faire appliquer les ordres¹⁷.

(c) *Les ouvrages d’histoire*. L’identité militaire puise dans l’histoire une large partie de ses mythes fondateurs. Ainsi, certains événements ou certaines figures historiques peuvent devenir de véritables *topoi* investis par l’imaginaire militaire. Cette catégorie est beaucoup plus étendue que les deux premières par le grand nombre d’ouvrages à vocation historique qui sortent des presses chaque année. Qui plus est, ceux-ci sont de loin les plus lus par les officiers en formation initiale. C’est ce qui ressort de manière particulièrement frappante de l’analyse des ouvrages nominés et/ou récompensés par le jury du prix des cadets (composé de sous-lieutenants en école) depuis sa création. En effet, sur les sept lauréats primés jusqu’à présent, cinq sont des livres d’histoire contemporaine (une histoire économique sur les rapports entre la guerre et l’argent, un autre sur la Seconde Guerre mondiale, deux essais sur la guerre du Mali et un dernier sur la campagne russe d’Afghanistan, deux pays dans lesquels la France est alors engagée militairement). Un autre est un recueil de témoignages de soldats français engagés sur des théâtres extérieurs de 1983 à 2015¹⁸. Un seul est une fiction, et n’entre donc pas dans cette catégorie ; encore s’agit-il d’un roman historique sur un officier se ralliant à la Commune. Sur les vingt-sept ouvrages nominés, seuls quatre sont des essais de

¹⁶ Marcus LUTTRELL et Patrick ROBINSON, *Le survivant*, Franck MIRMONT (trad.), Paris, Nimrod, 2009 ; Brice ERBLAND, *Dans les griffes du Tigre*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

¹⁷ Henri PÉNINOU, *Réflexions sur les devoirs du soldat*, Montpellier, Éditions de l’Université Paul Valéry, 1998 ; François CASTA, *Homme de Dieu... Homme de guerre*, Paris, Esprit du livre éditions, 2009. Le premier figure sur la liste La Motte-Royal, le second est l’un des ouvrages préselectionnés du prix des cadets 2010.

¹⁸ Hubert LE ROUX et Antoine SABBAGH, *Paroles de soldats. Les français en guerre. 1983-2015*, Paris, Tallandier, 2015.

tactique ou de stratégie.

Quels sont les centres d'intérêt des militaires, tels qu'ils se manifestent par leurs lectures historiques ? Ceux-ci partagent sans surprise avec le reste de la population française une même passion pour les guerres révolutionnaires et napoléoniennes ainsi que pour la Seconde Guerre mondiale¹⁹. Mais c'est surtout l'intérêt pour l'histoire militaire récente qui est marquante, en particulier chez les sous-lieutenants. Cela s'explique sans doute par un rapport particulier de ceux-ci au genre historique. Cette lecture de l'histoire par le jeune soldat ne s'attache pas prioritairement à la conformité du livre aux critères de la recherche historique universitaire. Le livre d'histoire est employé par les cadets avant tout comme un outil d'anticipation et de préparation intellectuelle à la guerre prochaine et encore inconnue²⁰. Dans le discours de remise du premier prix des cadets, un sous-lieutenant précise ainsi les critères qui ont permis la sélection :

Ainsi, il nous est apparu que nous souhaitions récompenser, non une simple œuvre d'érudition qui se suffirait à elle-même, mais une œuvre où l'étude des faits, même passés, nous met aux prises avec notre présent, avec la réalité telle que nous la vivrons demain dans notre métier d'officier. Monsieur Raffray étudie en effet un phénomène historique longtemps éclipsé — à savoir que l'Armée soviétique ait pu mener en Afghanistan une guerre perdue d'un point de vue stratégique tout en remportant des victoires tactiques indéniables —, et à travers l'étude de cette guerre passée, invite le lecteur à y reconnaître certains traits d'un conflit trop actuel, comme on perçoit le retour d'un thème musical à travers les variations d'une fugue²¹.

L'intérêt du jury pour le livre est rapporté à l'écho qu'il ne manquait pas de susciter, en 2011, avec l'expérience ambiguë de l'OTAN en Afghanistan où un sentiment de demi-défaite commençait à s'installer à mesure que le conflit s'enlisait. On y ressent également l'anxiété suscitée par l'épreuve prochaine du commandement. Au-delà de l'apport intellectuel du genre historique, c'est aussi la capacité du récit à évoquer *l'expérience* de la guerre qui est recherché.

¹⁹ Christian AMALVI, « Les biographies militaires en France depuis quarante ans. Une révolution historiographique? », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité. Des années 1960 à nos jours : bilan historiographique et perspectives épistémologiques*, Paris, Economica, pp. 311-326, p. 313.

²⁰ Nous pouvons rapprocher cette pratique de la lecture de l'écriture militaire elle-même, dont nous disons en introduction qu'elle est un art de l'entre-guerre.

²¹ Kévin BUTON, « Discours de remise du prix des cadets », *La plume et l'épée. Lettre d'information*, n°2, mai 2011.

Le récit permet au lecteur, qu'il ait ou non connu les combats²², de se projeter dans son futur rôle de chef de section. C'est bien en ces termes que s'exprime un autre sous-lieutenant, deux ans plus tard, lorsqu'il décrit « la déception du jeune héros » du roman historique *Les canonnières du Point-du-Jour* :

La magie du roman est de faire sentir ce qui se joue dans les cœurs et les esprits des hommes. Spécialiste de la Commune, vous auriez pu, mon Général, nous offrir une étude historique précise et documentée, comme celles primées lors des deux précédentes éditions de ce Festival du livre militaire. Or c'est le cœur qui parle ici, ce qui ne signifie pas que la vérité historique est absente de ces pages. Le cœur c'est celui de ce jeune officier qui n'accepte pas l'humiliation et la défaite. Officier du Génie, tout comme vous mon Général, il se donne entièrement et tout entier à la mission qui lui est confiée, quelle qu'elle soit : mettre en place un système défensif ou mener des hommes à l'assaut. Sans cesse volontaire, il n'accepte pas l'immobilisme et il est prêt à aller jusqu'au bout pour les principes et les valeurs qui sont les siens. Cet homme que vous peignez, homme de don et d'abnégation, de courage et d'amour, *est un modèle pour tous les jeunes officiers ici présents*²³.

Le livre d'histoire, lu par un jeune sous-lieutenant, devient un genre éthique par destination. Il lui permet d'acquérir l'intuition des valeurs et des attitudes appropriées à un officier. L'ancrage historique lui permet également de placer sa propre vocation individuelle dans la continuité d'un passé militaire prestigieux aisément idéalisé. Cette lecture éthique de l'histoire suscite ainsi une communauté de souffrance avec ses « grands anciens » dont on honore le sacrifice.

L'importance psychologique de cette communion symbolique ne doit pas être négligée. Dans un entretien avec l'auteur, un officier évoque un souvenir datant de son service dans une unité de recherche de renseignement dans les termes suivants. Il commande de petits groupes de soldats qui s'infiltrèrent derrière les lignes ennemies sous couvert de l'obscurité pour creuser un trou dans lequel ils s'enterrent. L'abri, camouflé et refermé, est presque indétectable et permet d'observer les allers et venues. Il est en revanche très exigu : il ne peut contenir que deux hommes assis et leur paquetage ; leur mission peut durer plusieurs semaines. Durant

²² C'est le cas d'une partie des sous-lieutenants élèves des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, qui sont issus du corps des sous-officiers et ont donc déjà plusieurs années de carrière à leur actif.

²³ Henry BATAILLE-DUDOIGNON, « Discours de remise du prix des cadets 2012 ». URL= <<http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/crec/Les-ecoles-de-Saint-Cyr-Coetquidan/Menu-Haut/mediatheque/Documents/Plaque-et-formulaire-du-F.I.L.M/Retrouvez-le-discours-du-president-du-Prix-des-Cadets-2012>>, nous soulignons.

l'une de ces missions, une infiltration d'eau se déclare dans la cachette de l'officier et de son binôme et se transforme rapidement en petit torrent qui leur glace les pieds. Au bout de plusieurs jours à demeurer assis dans l'eau, incapable de dormir à cause du froid, l'officier éclate en sanglots. Son binôme, voyant cela, porte la main à son sac et en tire un livre. Il s'agit d'un ouvrage sur la campagne de Russie de Napoléon. Il lui lit alors une description pathétique des souffrances des soldats de l'Empire faisant retraite, tués ou mutilés par le froid. L'officier est alors apaisé par ce récit de telles peines, bien supérieures aux siennes, endurées par ses aïeux, et revigoré au point de ne presque plus sentir le froid. Son binôme lui explique qu'il conserve toujours ce livre dans son paquetage, pour remonter le moral des soldats nouvellement arrivés dans l'unité, qui finissent toujours par craquer. Quelques jours plus tard, toujours assis dans l'eau glacée, l'officier se sent à nouveau à bout de nerfs. Il demande à son binôme de lui relire le fameux passage. Cette fois-ci, pourtant, rien ne se passe. L'eau est toujours aussi glacée. Déçu, l'officier se voit expliquer par son binôme que « ça ne marche qu'une fois par personne ! » Il est alors vivement frappé par cette attitude de la part de son binôme, qui non seulement alourdit son paquetage en transportant un livre, mais ne le fait qu'au bénéfice des soldats qu'il côtoie pour la mission.

(d) *Les romans*. Cette dernière catégorie compte beaucoup moins de titres dans nos listes, du moins lorsqu'on se limite aux parutions récentes. Mais la littérature du XX^e siècle propose toutefois quelques portraits éthiques de soldats qui ont su entrer en résonance avec l'imaginaire militaire. Outre certains romans de Pierre Schoendoerffer qui remportent plusieurs prix²⁴, la liste La Motte-Royal contient des ouvrages d'Antoine de Saint-Exupéry²⁵, mais également la nouvelle de Dino Buzzati, *Le désert des Tartares*, qui a longtemps fait office de classique auprès de soldats attendant l'arme aux pieds la conflagration contre

²⁴ Sur Pierre Schoendoerffer, voir le chapitre XI.

²⁵ Antoine DE SAINT-EXUPÉRY, *Vol de nuit*, Paris, Gallimard, 1931 et *Citadelle*, Paris, Gallimard, 1948.

l'URSS²⁶. Ce court récit renoue avec le *topos* du soldat sans campagne illustré par Alfred de Vigny dans *Servitude et grandeur militaires*.

Ce que nous disions de la lecture éthique du livre d'histoire ne s'applique pas moins au genre romanesque. Le penchant de l'éthique militaire pour le vocabulaire de l'éthique des vertus peut s'y donner libre cours, dans la mesure où le genre romanesque se suscite aisément des modèles et des types moraux proposés à l'imitation du lecteur. Dans les *Dialogues sur le commandement* d'André Maurois (ouvrage régulièrement cité dans différentes bibliographies, dont la liste La Motte-Royal), le lieutenant discutant avec son ancien maître de philosophie lui confie ainsi ce souvenir :

Dans la nuit qui suivit ce récit un choc terrible me réveille. Nous avons été torpillés. Par des couloirs déjà envahis, par des escaliers obscurs, difficiles, je remontai et sur la passerelle trouvai le commandant et son état-major. Le bateau s'inclinait. À l'avant, une tourelle tirait, pour l'honneur sans doute, car on n'y voyait rien. Les officiers continuaient la conversation de la veille. Monsieur de B..., en pyjama de soie, en escarpins vernis, expliquait de sa voix méprisante comment il convenait de couler. Moi, dans mon coin de terrien, j'attendais, j'écoutais. « Ce qui est curieux, me disais-je, c'est que tout cela n'a pas l'air vrai. Ce B... joue un rôle, et le commandant, qui refuse de quitter son bord, le fait pour rester dans la peau de son personnage de commandant. » Plus tard, sur le torpilleur qui m'avait sauvé, je ne pouvais m'empêcher de revenir à cette idée. Seulement, je pensais alors : « Un rôle ? Oui. Mais si le personnage est maintenu jusqu'à la mort, il se confond avec l'homme même. »... Vous ne trouvez pas²⁷ ?

L'anecdote est instructive sans doute pour elle-même, puisqu'elle illustre une façon d'envisager l'acte juste caractéristique de l'éthique des vertus, pour qui c'est moins la conformité de l'acte à certaines normes qui importe que l'actualisation d'un certain type de comportement tenu pour vertueux. Mais elle vaut autant pour le commentaire apporté par le lieutenant, qui décèle une « mauvaise foi » sartrienne avant l'heure dans l'attitude de l'officier de marine qui coule avec son bateau. Cet officier ne semble adopter un comportement valeureux que par une forme de pression des pairs et par respect de traditions militaires qui ont quelque chose d'aburde dans le contexte d'un naufrage sans combat et sans gloire. Pourtant, souligne le témoin, la dimension factice de cette conduite (et peut-être ultimement

²⁶ Dino BUZZATI, *Le désert des tartares*, Michel ARNAUD (trad.), Paris, R. Laffont, 1965.

²⁷ André MAUROIS, *Dialogues sur le commandement*, Paris, Grasset, 1925, p. 64-65.

de tout acte dicté par l'honneur) est occultée, rachetée par la persistance de cette attitude jusqu'à la mort. Cette mort, acceptée pour ne pas enfreindre un code moral suranné, provoque la conversion du comportement conformiste en un trait de caractère positif, figé pour l'éternité par le sacrifice de l'officier. Le tableau est certes en partie ironique. Mais il dit bien l'indifférence de l'éthique militaire à l'origine pathologique, pour le dire en termes kantien, c'est-à-dire ici socialement et culturellement déterminée, d'un comportement qui vaut déjà beaucoup par sa seule constance et son indifférence aux circonstances atténuantes.

Il est inutile de multiplier les exemples. Il nous semble pouvoir conclure que la façon dont les militaires actuels écrivent ou lisent dans une perspective éthique reflète bien l'importance du registre de l'éthique des vertus. Ce vocabulaire peut être explicitement présent, voire même revendiqué par certains auteurs, particulièrement dans les manuels militaires. Mais il affleure également dans la façon dont les militaires lisent l'histoire, non pas dans une perspective de connaissance scientifique mais afin d'en tirer des types moraux, des modèles voués à l'imitation, à la rigueur des leçons pour la guerre future.

RESUME

Ce travail voudrait esquisser une histoire philosophique de la tactique française de la fin du XVIII^e siècle à la fin des guerres de décolonisation, sous l'angle de l'individualité militaire. En effet, l'émergence de l'individu, déjà entamée avant la Révolution, mais éclatant pleinement alors que le soldat devient un citoyen à part entière, soulève la question de sa prise en compte et de sa problématisation par l'institution militaire. Le soldat, dans son individualité, est-il un facteur d'irrationalité et d'imprévisibilité de la manœuvre, qu'il s'agit alors de ramener à la régularité par l'élaboration d'une tactique scientifique ? Ou bien la singularité du combattant doit-elle être au contraire le point de départ d'une pensée militaire soucieuse de fidélité empirique ? C'est cette individualisation progressive que nous étudions sous ses différentes modalités (sur le champ de bataille, dans la caserne et dans le rapport à la cité) à partir d'un corpus peu étudié jusqu'à présent par la philosophie. Celui d'écrivains militaires (souvent des officiers) qui, avec plus ou moins de distance par rapport à la doctrine officielle, cherchent à rendre intelligible la guerre moderne et la place de l'individu en son cœur.

Mots-clefs : individu, guerre, éthique militaire, éthique des vertus, honneur, courage, patriotisme.

SUMMARY

This work aims at introducing to a philosophical history of French tactics from the late eighteenth century to the decolonization wars. The focus is on military individuality. The rise of the individual is indeed a reality even prior to the French Revolution. However, it becomes increasingly significant as the soldier steps into its newfound role as a citizen, thereby raising the issue of its status and conceptualization in military thinking. Is the individual a factor of irrationality and unpredictability in a formation, which should therefore remain in check through scientific use of tactics? Or perhaps the individual in its singularity should rather constitute the starting point of an empirical investigation? The progressive individualisation of the soldier in tactical doctrine — whether in combat, at the barracks, or generally as a citizen — is analyzed through a body of texts rarely studied by philosophy. These texts are written by French military writers (often officers writing outside the bounds of a strict orthodoxy towards official doctrinal teaching), who are attempting to restore some intelligibility to modern warfare and to the action of the individual in its midst.

Keywords: individual, war, military ethics, virtue ethics, honour, courage, patriotism.

Laboratoire : Institut de Recherches Philosophiques de Lyon (IRPhL)